UNIVERSITY OF TORONTO DUPL
3 1761 00581848 9

COLLECTION G.M.A.

Presented to

The Library

of the

University of Toronto

by

An Anonymous Donor

CHARLES MERKI

LA REINE MARGOT

ET LA FIN DES VALOIS

(1553-1615)

D'APRÈS LES MÉMOIRES ET LES DOCUMENTS

Avec un portrait en héliogravure

Deuxième édition

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1905

Tous droits réservés

LA REINE MARGOT

ET LA FIN DES VALOIS

Regna regunt vulvæ, gens tota clamat : Eheu væ !
Pernicies regni est a muliere regi.

Journal de L'ESTOILE.

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en janvier 1905.

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 6158.

La Reine Marguerite de Valois (1590)

D'après une peinture attribuée à Frédérico Zuccheri

CHARLES MERKI

LA REINE MARGOT

ET LA FIN DES VALOIS

(1553-1615)

D'APRÈS LES MÉMOIRES ET LES DOCUMENTS

Avec un portrait en héliogravure

Deuxième édition

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1905

Tous droits réservés

699540
16.4.59

LA REINE MARGOT

ET LA FIN DES VALOIS

PREMIÈRE PARTIE

LA FIN DES VALOIS

CHAPITRE PREMIER

Catherine de Médicis. — La Cour, la vie et les mœurs.

Marguerite de Valois était la plus jeune des filles, nées de son mariage avec Henri II, que conserva Catherine de Médicis. Après dix années de stérilité, de 1533 à 1543, la Florentine eut du roi dix enfants, cinq garçons et cinq filles; les trois premiers de ses fils, François, Charles et Henri, successivement régnèrent; Louis mourut en bas âge; le dernier fut duc d'Alençon, puis duc d'Anjou (1). L'aînée des filles, Élisabeth ou Isabelle, fut mariée au roi d'Espagne Philippe II; Claude à Charles III de Lorraine; deux autres, Victoire et Jeanne, ne vécurent point; Marguerite naquit à Fontainebleau le 14 mai 1553, et n'avait ainsi que six ans lorsque Henri II fut tué de malaventure, du coup de lance dans l'œil que lui donna Montgommery,

(1) Il resta quatre fils à la reine Catherine : François, Charles, Alexandre et Hercule. On changea les noms des deux derniers à la confirmation ; l'un fut nommé Henri, l'autre François (Moreri). — Cf. le P. Anselme, *Hist. généalogique*, t. V, et *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, t. III, p. 506.

capitaine de sa garde écossaire, au tournoi de la rue Saint-Antoine (29 juin 1559).

Les *Mémoires* de la reine Marguerite, plusieurs fois réimprimés et dont la *Société de l'Histoire de France* semble bien avoir donné une édition définitive (1), sont la source principale où l'on penserait puiser et se fournir de quelques détails sur sa jeunesse. Ils y sont au contraire fort rares. Marguerite de Valois, qui nous a laissé dans cet écrit un document précieux pour l'époque, et destiné à mettre en valeur, pour ainsi dire, le rôle qu'elle a joué dans quelques événements principaux, a passé fort rapidement sur sa vie privée; elle n'a point donné la confession qu'auraient désirée certains, et nombre de faits la concernant ne nous sont connus que par le témoignagne d'auteurs souvent peu informés ou suspects, chose pire, par des pamphlets du temps. — Nous reviendrons sur le caractère spécial des *Mémoires*, restés incomplets d'ailleurs, car ils s'arrêtent à l'année 1582. La reine ayant jugé inutile de nous donner d'autres détails, son récit ne commence guère, de son propre aveu, qu'au moment « où elle fut à la suite de la reine sa mère pour n'en bouger plus ». On se trouve transporté, par cela, dès le début d'une étude sur sa vie, au milieu de cette cour galante et tragique des derniers Valois où elle fut élevée, et il est nécessaire de rappeler quelques-uns des faits et quelques caractères du drame historique qui se déroule de François II à l'avènement du Béarnais Henri IV, et dans lequel la figure équivoque de Catherine de Médicis, cent fois honnie et condamnée, occupe une si grande place.

On a beaucoup écrit sur cette femme néfaste, et aujourd'hui encore les jugements portés sur elle sont divers. Catherine avait été tenue à l'écart durant le règne de son

(1) *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois*, publiés par M. Guessard, 1842.

mari; tout dépendait alors de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois; une seule fois, lorsque Henri II s'était rendu à l'armée pour la guerre d'Allemagne, elle avait eu la joie d'être régente. Le gouvernement sous François II était tombé aux mains de ses oncles par alliance, François de Guise et le cardinal de Lorraine. Catherine s'en empara dès l'avènement du petit Charles IX, et sans avoir la régence, prit une autorité quasi absolue. Ambitieuse, avide de domination, peu scrupuleuse sur les moyens, elle s'enivra, semble-t-il, de puissance, au point de ne pouvoir en supporter ni même en comprendre la privation; intrigante et astucieuse, Catherine surtout voulut rester le premier, — le seul personnage de l'État. Sa passion maîtresse fut de gouverner par ses fils, pour lesquels elle craignait toute influence qui pût affaiblir, en les dominant, son autorité personnelle. Dans les cérémonies d'apparat, elle aimait à être traitée d'égal à égal avec eux; aux États d'Orléans (1560), son siège fleurdelisé fut mis sur le même plan et sous le même ciel que celui de Charles IX; lorsqu'il se rendit à Metz, en 1569, elle voulut entrer avant lui dans la ville, avec son propre cortège de dames et d'officiers, pour n'être point confondue dans sa suite. De fait, elle gouverna pendant tout le règne de son second fils, reprit la régence après sa mort, en attendant le retour du roi de Pologne, et son influence, sa politique cauteleuse dignement continuée, se retrouvent jusque dans les derniers actes d'Henri III. L'assassinat des Guises aux États de Blois est dans le même esprit et ordonné par le même prince qui organisa la tuerie des huguenots. Toutefois, elle n'avait nullement ces profonds calculs d'hypocrisie qui poursuivent à travers les obstacles l'exécution froide et raisonnée d'un plan. A cet égard, bien des historiens se sont mépris. On a essayé de la réhabiliter; on en a fait un profond politique, et à la suivre durant ses trente années

de lutte pour conquérir et conserver le pouvoir, face énigmatique et dure dont le peuple garda des souvenirs d'aversion qui firent au dernier siècle la fortune de bien des romanciers, on songe à la diplomatie sournoise et cruelle du vieux roi Louis XI, papelard et dévot, chichement vêtu parmi les brocarts et les riches manteaux de ses barons, qui agonise de frayeur derrière les grilles et chausse-trapes de Plessis-lès-Tours, ayant usé et vaincu l'un après l'autre ses plus terribles ennemis, ayant enfin poussé sur les piques de Grandson et dans les marécages glacés de Nancy le somptueux duc Charles le Téméraire, dont la disparition lui permet de saisir les grasses terres de Bourgogne. Mais Louis XI est l'homme d'une idée. Ce qu'il veut, c'est la destruction des grands vassaux, la suppression des apanages, et par suite, l'unification du territoire. A sa mort, l'unité nationale est quasiment réalisée. Il laisse la France grande et forte, — si forte, que même avec son chétif successeur elle passe ses frontières, déborde sur l'Italie terrifiée, et poussant jusqu'à Naples, traverse Rome en roulant ses canons sous les murailles du château Saint-Ange. — A la mort de Catherine, au contraire, la France est divisée, morcelée, pillée, déchirée par les protestants qu'elle n'a su ni exterminer ni réduire, par la Ligue dont les bouffonneries et les obscénités font dégénérer en farce la tragédie sanglante où disparaissent les Valois et les Guises, dévastée par les troupes étrangères, reîtres d'Allemagne, bandes espagnoles, vingt factions et partis aux dénominations déjà suspectes, mécontents, politiques, royalistes, républicains, ligueurs, se battant de ville à ville et de château à clocher comme aux beaux jours de l'époque féodale. « Jamais femme ne nous a gouverné qu'elle n'ait apporté tous malheurs », dit un écrit du temps (1). Catherine avait

(1) *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de Catherine de Médicis.*

divisé pour régner; la division alla si loin qu'il n'y eut plus de royaume; le Béarnais fut obligé de reconquérir chaque bourgade et d'acheter ce qu'il ne pouvait prendre. — La politique de Catherine, en effet, caractère bizarre mêlé de faiblesse, d'ambition égoïste, d'inconséquence et de ruse, fut constamment au jour le jour; elle vivait d'expédients contradictoires, remuait cent projets fugitifs. « Ses lettres à sa famille, où se remarque facilement, dit M. Gandy (1), l'abandon du caractère, démontrent qu'elle se laissait diriger par les événements, loin de les maîtriser. Sa tactique fut constamment dissimulée, artificieuse, traînant par des voies indirectes. Elle était Italienne et resta Italienne, du pays de Machiavel qui avait dédié à son père, Laurent, duc d'Urbin, le livre du *Prince*, qu'elle ne se lassait point de lire, et fut en France étrangère d'esprit et même, dit-on, de langage ». — « Fille d'une famille de marchands élevée à la principauté dans une république, écrivait autrefois Chateaubriand (2), elle était accoutumée aux orages populaires, aux factions, aux intrigues, aux empoisonnements, aux coups de poignard; elle ne connaissait pas nos lois et s'en souciait peu; elle voulait faire passer la couronne [aux enfants] de sa fille Claude lors des [seconds] États de Blois (1588). Elle était incrédule et superstitieuse, ainsi que les Italiens de son temps; elle n'avait, en sa qualité d'incrédule, aucune aversion pour les protestants : elle les fit massacrer par politique. Enfin, si on la suit dans toutes ses démarches, on s'aperçoit qu'elle ne vit jamais dans le vaste royaume dont elle était souveraine qu'une Florence agrandie, que les émeutes de sa petite république, que les soulèvement d'un quartier de sa ville natale contre un autre quartier, la querelle des Pazzi et des Médicis dans la lutte des Guise et des Châtillon. »

(1) La Saint-Barthélemy, *Revue des questions historiques*, 1866.
(2) *Analyse de l'histoire de France.*

Toutefois, et si l'on ne peut contester la justesse générale de ce jugement, quelques points en doivent être repris. Des écrivains protestants ont voulu établir de même que Catherine de Médicis n'usa des passions religieuses que comme de moyens, sacrifiant Catholicisme ou Réforme selon l'intérêt du moment, et aussi encline à des nouveautés hérétiques qu'au maintien de la foi séculaire. Mais il faut se méfier de ces appréciations rapides. Catherine était catholique et ses rapprochements passagers avec les protestants, on peut l'affirmer, furent seuls affaire de politique ; l'Italie ne fut jamais un bon terrain pour les huguenots, et il faut dire encore que la reine-mère, dans sa lutte acharnée contre les hérétiques, fut vraiment en communion d'idée avec la masse du peuple de France. La société française, quoi qu'on ait affirmé à ce propos, « était fondamentalement catholique » ; le catholicisme était l'âme de la famille, de la cité, de la nation. — Le différend fut autre. Catherine mêlait à la religion beaucoup de pratiques superstitieuses et de sensualité, comme Italienne et comme femme. « Entre toutes ses perfections, rapporte le panégyriste Brantôme, elle fut bonne chrétienne et fort dévote, faisant souvent ses Pâques et ne faillant tous les jours au service divin, à ses messes et à ses vêpres, qu'elle rendait fort agréables par les bons chants de sa chapelle, qu'elle avait été curieuse de recouvrer des plus exquis musiciens (1). » Avec elle s'étaient introduites aussi à la Cour de France non seulement les mœurs italiennes — et à sa suite une foule de seigneurs florentins sans fortune et sans scrupules qui s'abattirent sur notre pays comme sur une proie, et mirent à la mode leurs vices, leurs débauches, l'usage habituel de l'assassinat et de l'empoisonnement, — mais les croyances à l'astromancie, aux arts et pratiques

(1) Brantome, *les Dames illustres*, édit. de la Société de l'Histoire de France, t. 7 ; édit. Buchon, t. II, p. 128.

occultes. Ce fut l'âge d'or des coupe-jarrets, des astrologues, des alchimistes et des parfumeurs homicides. Elle-même avait journellement recours aux oracles; elle prétendait y avoir trouvé, dit le docteur Lucien Nass (1), des prophéties qui, chose curieuse, se sont effectivement réalisées. — Le peuple de Paris, moins superstitieux que les Italiens, la railla d'abord, l'accusa ensuite de bien des morts suspectes. Ne distinguant point nettement l'astrologie de la sorcellerie et la sorcellerie du poison, il lui fit une réputation d'empoisonneuse et de magicienne si tenace qu'elle subsiste encore. Catherine de Médicis, reine de France, est restée cette vieille femme au visage immobile et infiltré de graisse, la lèvre pendante, le regard voilé, soucieuse et louche en ses vêtements de veuve, qu'on se représente accoudée au fauteuil royal de Charles IX, poussant par méchanceté ou vengeance au massacre de la Saint-Barthélemy, et s'enfermant dans une petite salle du Louvre avec son parfumeur René, pour préparer de ses mains toujours couvertes de gants des pâtes toxiques, des poudres et des philtres, des parfums et des cassolettes destinés à faire périr Jeanne d'Albret, le cardinal de Lorraine, son propre fils le roi Charles (2). — Si l'on ne saurait rien prouver de ce fait qui puisse être accepté par l'histoire (3), on sait trop néanmoins, à l'époque, l'ascendant des mœurs italiennes et

(1) Dr Lucien Nass : « Catherine de Médicis fut-elle empoisonneuse? » *Revue des Études historiques* (mai-juin 1901).

(2) La croyance à la mort violente de Charles IX était acceptée par Louis XIII. Cf. les *Mémoires de Bassompierre*.

(3) Dr Lucien Nass, *loc. cit.* — La réputation des Valois comme empoisonneurs était cependant si bien établie que, durant les négociations de son mariage avec le duc d'Anjou, la reine Élisabeth put s'écrier dans un moment d'humeur « qu'il courait sur elle de méchants bruits à la Cour de Charles IX; qu'un homme haut placé avait dit qu'elle tenait à la jambe un mal dont elle ne guérirait jamais et que ce serait là un excellent prétexte pour lui donner plus tard un *breuvage de France* pour en débarrasser le duc. » Comte de la Ferrière, *les Projets de mariage de la reine Élisabeth ;* d'après la correspondance diplomatique de La Mothe-Fénelon.

des idées de Machiavel. L'assassinat, la suppression nette et immédiate d'un ennemi ou d'un rival semblaient des procédés de bonne politique, — on pourrait presque dire des moyens de gouvernement. « On entretenait alors des assassins à gages, comme des domestiques; les Guise en avaient; les Châtillon en avaient; les rois en avaient; tous ceux qui pouvaient les payer en avaient; et ces assassins n'étaient pas ou étaient rarement punis (1). » On vit même le grand-duc de Toscane, François Ier faire tuer en France par des spadassins à la solde de son ambassadeur, des proscrits florentins qui s'y étaient réfugiés, estimant que la mort seule était capable de les empêcher de revenir (2).

Catherine de Médicis, figure puissamment accusée mais dont le personnage et l'influence semblent aujourd'hui si peu sympathiques, n'était point d'ailleurs dépourvue de qualités; on conçoit qu'elle ait trouvé des défenseurs, des apologistes même dont l'enthousiasme était sincère. Sa vie privée, sa vie de femme n'a du reste été que peu attaquée, signe évident qu'il n'y avait rien à reprendre. Elle était froide et les protestants donnent seulement à entendre qu'elle eut une liaison avec le premier cardinal de Lorraine, « comme nièce de deux papes (3) » insinuèrent les plus mauvaises langues (4); chez elle l'amour ne semble

(1) Charles IX, son frère le roi de Pologne, Henri roi de Navarre et le bâtard d'Angoulême étant allés dîner chez Nantouillet, prévôt de Paris, lui volèrent sa vaisselle d'argent. Ce jour-là même, Nantouillet avait caché chez lui quatre coupe-jarrets pour commettre un meurtre qu'ils exécutèrent. Ces quatre hommes entendant le fracas que faisaient les rois et se croyant découverts furent au moment de sortir de leur cachette, le pistolet à la main. Chateaubriand, *Analyse*. Cf. l'anecdote un peu différente dans L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 28.

(2) Voyez le curieux travail de A. Desjardins, *L'Ambassadeur du grand-duc de Toscane et les proscrits florentins*. (*Mémoires lus à la Sorbonne*, 1869.)

(3) Léon X et Clément VII.

(4) Il mourut le 26 décembre 1574. « Le jour de sa mort, rapporte *L'Estoile*, et la nuit suivante, s'éleva un si grand vent et si impétueux que de mémoire d'homme il n'avait été ouï un tel foudre et tempête, dont les

qu'un peu de curiosité dissolue, témoin l'anecdote du cadavre de Soubise, tué à la Saint-Barthélemy et qu'elle fut voir pour connaître comment était fait un homme réputé impuissant (1). Ses portraits, si l'on n'était prévenu, feraient plutôt penser à quelque dame abbesse d'un monastère royal (2), intelligente et bonne administratrice, aigre en procès et dure sur la règle, indulgente aussi pour bien des peccadilles relevant des passions éternellement humaines et qu'on peut souffrir sans déroger. Elle n'avait point de beauté et cependant les contemporains accordent qu'elle était séduisante (3) et habile à faire valoir ses avantages physiques, la taille, la gorge, une peau très blanche, l'élégance des mains. Elle mettait, dit Brantôme, une certaine coquetterie à monter à cheval, se tenant de si bonne grâce que les hommes ne se tenaient pas mieux ; elle avait la jambe très belle, prenant grand plaisir à se bien chausser ; elle était hardie à cheval et ayant été la première qui avait

catholiques lorrains disaient que la véhémence de cet orage portait indice du courroux de Dieu sur la France, qui la privait d'un si bon, si grand et si sage prélat. Les huguenots au contraire disaient que c'était le sabbat des diables qui s'assemblaient pour le venir quérir, et qu'il faisait bon mourir ce jour, pour ce qu'ils étaient bien empêchés... Ils soutenaient encore que, quand on lui pensait parler de Dieu durant sa maladie, il n'avait en la bouche pour toute réponse que des vilanies et même ce vilain mot de foutre, dont M. de Reims, son neveu, aurait dit en se riant « qu'il ne voyait en son oncle rien pour en désespérer, et qu'il avait encore toutes ses paroles et actions naturelles ». — Catherine le crut voir après sa mort et « s'étant mise à dîner, comme on lui eut baillé son verre, elle commença tellement à trembler qu'il lui cuida tomber des mains, et s'écria : « Jésus ! voilà le car-« dinal ! » Les nuits aussi elle en avait des appréhensions et se plaignait de ce que souvent elle le voyait, et ne le pouvait ôter et chasser de sa fantaisie. Édit. Jouaust, t. I.

(1) *Comment. de statu religionis in regno Galliæ*, part. IV, et DE LA PLACE, *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire*, Bruxelles, 1781, t. II.

(2) Cf. les deux statues d'abbesses provenant de l'abbaye Notre-Dame, que conserve la cathédrale de Soissons.

(3) Un crayon du cabinet des Estampes, publié par Niel et depuis par M. BOUCHOT *(Catherine de Médicis)* la montre même jolie (1550). Mais tous ses profils donnent le même menton fuyant, signe de tergiversation.

mis la jambe sur l'arçon, d'autant que la grâce y était plus belle et apparaissante que sur la *planchette* ». Elle avait des connaissances suffisantes — en un temps où le savoir était chose si commune — pour qu'on ait pris soin d'en faire mention (1). Elle versifiait, parlait, écrivait facilement, — mentait encore mieux selon ses ennemis, — simulant avec aisance la vertu, la modestie et la magnanimité, mais c'était « une âme sans tendresse féminine, sans sentiment profond et moral (2) » La Cour des Valois était devenue avec elle la plus brillante de l'Europe. Ce n'étaient que fêtes, banquets, concerts, bals, comédie italienne (3); malgré les calamités des guerres civiles, on ne s'occupait que de parades et bergeries. Il y eut des festins même qui

(1) Sa bibliothèque réunissait 4,500 volumes qui sont entrés presque en totalité à la Bibliothèque nationale. Cf. Le Roux de Lincy, *Notice sur la Bibliothèque de Catherine de Médicis,* avec des extraits de l'inventaire, Paris, 1859. On y trouve signalées des reliures magnifiques comme celle de Nicolas Ève, relieur du Roi pour *Les plus excellents Bâtiments de France* de l'architecte Androuet du Cerceau, Paris, 1576-1579, 2 vol. avec dédicace, reliure molle en maroquin rouge du Levant, les chiffres de la reine sursemés sur les plats, tranche dorée et gaufrée. Bibl. de l'Arsenal.

(2) Elle avait certainement de l'esprit, car Brantôme rapporte qu'elle lisait « les belles invectives qui se faisaient contre elle, dont elle s'en moquait et s'en riait sans s'en altérer autrement, les appelant des bavards et des donneurs de billevesées». — « Lorsque en 1574 on imprima *la Vie de la reine-mère,* qu'on a depuis, dit l'*Estoile,* vulgairement appelée *la Vie de Sainte-Katherine,* — le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de la reine Catherine de Médicis,* attribué à Bèze, à Serres et enfin à Henri II Estienne — elle se fit lire l'ouvrage, riant à gorge déployée et disant que, s'ils lui en eussent communiqué devant, elle leur en eût bien appris d'autres qu'ils ne savaient pas, dissimulant à la florentine le mal talent qu'elle en avait et couvait contre les huguenots. Édit. Jouaust, t. I, p. 27-28. — Brantôme rapporte nombre de traits sur lesquels il s'extasie et il faut convenir qu'il a recueilli des choses ne manquant pas de finesse : « Quand elle appelait quelqu'un *mon amy,* dit-il, c'est qu'elle l'estimait sot ou qu'elle était en colère. »

(3) « Elle inventait toujours quelque nouvelle danse ou quelques beaux ballets quand il faisait mauvais temps... Elle aimait fort à voir jouer des comédies et tragédies; aussi de son naturel elle était joviale et aimait à dire le mot, et rencontrait fort bien... Elle aimait la musique, et en donnait souvent plaisir à sa Cour dans sa chambre, ne la voulant resserrer à la mode d'Espagne ni d'Italie, son pays... » Brantôme.

firent scandale, celui de Chenonceaux, par exemple, en 1577 (1). — Les longs repas et mangeailles paraissent bien avoir été, du reste, un des péchés mignons de la reine Catherine; on nous la montre fort gourmande, goulue même jusqu'à la férocité. En 1549, les échevins de Paris lui offrirent une « collation » où figurèrent paons, faisans, cygnes, hérons, aignelles, poulets d'Inde, lapereaulx, cailles, chapons, petits poulets, cochons, pigeonneaux, levraulx en quantité respectable, et la reine faillit crever d'une indigestion, ayant trop pris d'une « ratatouille de crêtes, rognons de coqs et fonds d'artichauds (2) ». — Mais ses filles d'honneur, sa Cour galante et dissolue étaient surtout en horreur aux calvinistes, qui affectaient la mine longue et une austérité sur laquelle il y aurait peut-être bien à dire. « Que notre reine fût pour résider ou pour demeurer en un lieu pour quelques mois, fût qu'elle se remuât en autres maisons de plaisance et châteaux... cette belle et grande compagnie toujours, au moins la majeure part, marchait et allait avec elle (3). Aussi les maréchaux-des-logis et fourriers du roi affirmaient qu'elle tenait toujours la moitié des logis... Vous eussiez vu cinquante dames ou demoiselles la suivre montées sur de belles haquenées tant bien harnachées, tant bien en point pour habillements à cheval que rien plus; leurs chapeaux garnis de plumes,

(1) Catherine laissa une succession assez embrouillée; à sa mort elle devait plus de dix millions. Cf. *Catherine de Médicis, Dettes et créanciers de la reine-mère,* documents publiés par l'abbé Chevalier, 1862.

(2) Voy. le recueil de Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France; Dépense du festin donné par la ville de Paris à la reine Catherine de Médicis,* 19 juin 1549. Bibl. nat., L, 45/27. — *L'Estoile* rapporte une histoire analogue au 19 juin 1575; la reine « à l'occasion de l'arrivée de M. le duc de Lorraine et de M. de Vaudemont mangea tant qu'elle cuida crever, ayant trop mangé de culs d'artichauds et de crêtes et rognons de coqs ».

(3) Brantôme donne une liste de ces dames et demoiselles de Catherine, où figurent les plus grands noms de l'aristocratie de France. Édit. Buchon, t. II, p. 129-132.

ce qui enrichissait encore la grâce, si que ces plumes voletantes représentaient à demander amour et guerre (1). Avec tant de « belles et honnestes dames » — celles-là même dont le seigneur de Bourdeille a relaté les exploits, les stratagèmes et les complaisances dans ses *Dames galantes*, livre de louange naïve considéré un peu trop simplement comme un recueil érotique, et qui demeure l'étude peut-être la plus cruelle des mœurs faciles de l'époque — venaient autant et plus de courtisans, jeunes seigneurs, gentilshommes dont les intrigues, les amourettes, les rivalités, les duels et coups de dague composaient le singulier roman d'aventures au milieu duquel vivait Catherine. Ses filles étaient choisies vers quatorze ans et la beauté était surtout recommandée (2) ; on leur enseignait méthodiquement la galanterie, affirment de sots pamphlétaires, et la reine, tout en jouant l'intolérante et la rigoriste, fermait les yeux sur la licence la plus éhontée (3). Elle avait favorisé les amours de son mari, été l'amie de Diane de Poitiers, qui avait bien soixante ans, d'ailleurs, lorsque le roi fut tué, portant encore ses couleurs. Lorsque

(1) Brantôme, *les Dames illustres*. Avec un pareil train les dépenses étaient excessives et parfois l'argent manquait pour y pourvoir. *L'Estoile* nous dit qu'au voyage d'Avignon en 1574, on se trouva si court que la plupart des pages du roi furent sans manteaux, étant contraints de les laisser en gage pour vivre où ils passaient ; et, sans un trésorier nommé le Comte, qui accommoda la reine-mère de cinq mille francs, il ne lui fût demeuré ni dame d'honneur, ni demoiselle aucune pour la servir. Éd. Jouaust, t. I, p. 33-34.

(2) « Toute beauté y abondait, dit Brantôme, toute majesté, toute gentillesse, toute bonne grâce, et bien heureux était-il qui pouvait être touché de l'amour de telles dames, et bien heureux aussi qui en pouvait *escarper*... Aussi à plusieurs ont-elles été douces, amiables et favorables et courtoises. Leur reine voulait et commandait toujours qu'elles comparussent en haut et superbe appareil, encore que durant sa viduité elle ne se para jamais de mondaines soies, sinon lugubres, mais pourtant si bien accommodée, qu'elle paraissait la reine par-dessus toutes... »

(3) « Elles avaient leur libéral arbitre pour être religieuses, aussi bien de Vénus que de Diane, mais qu'elles eussent de la sagesse et de l'habileté et savoir, pour engarder l'enflure du ventre. » Brantôme.

ses fils avancèrent en âge, elle ne prêta aucune attention à leurs débauches. C'est à cette école bizarre, dans cette Cour d'une dépravation si savante, où les propos d'amour se mêlaient aux projets d'assassinat, et où la vie d'un homme ne pesait guère plus que la vertu d'une femme, que furent élevées Marguerite de Valois, la petite reine Marie Stuart, Gabrielle d'Estrées. Il y avait de quoi scandaliser des protestants rigides, et la reine Jeanne d'Albret, devenue « huguenote très forte », put être sincère dans son indignation lorsqu'elle écrivit de Blois : « Non! quelque grande que je conçus la corruption de la cour, elle dépasse l'idée que je m'en étais faite; là les hommes ne prient pas les femmes, mais ce sont les femmes qui prient les hommes (1) ! » On put dire enfin que Catherine de Médicis avait mis une application diabolique à dépraver ses fils dès leur jeunesse afin de les conduire à sa guise, et avait travaillé à les rendre comme elle, durs, sceptiques, sans scrupules et sans cœur. On sent ici les accusations d'un parti; mais en fait, elle apparaît bien le mauvais génie de sa race, ou plutôt elle fit sa race à l'image de son âme équivoque et l'éducation des derniers Valois fut déplorable (2). — Mézeray rapporte qu'il n'y avait pas une exécution à laquelle n'assistât la reine-mère avec ses dames et ses enfants, pour les fermer à toute pitié, à toute voix de miséricorde. Elle les confia du reste au Florentin Gondi de Retz, petit-fils d'un menuisier de Florence, « fin, caut,

(1) (Lettre du 8 mars 1572. *Ann.-Bull. de la Soc. de l'Hist. de Fr.* 1835.) Le duc de Bouillon dans ses *Mémoires* parle dans le même sens, mais sans la moindre indignation. Les femmes choisissaient ceux dont elles voulaient être servies, les parents ou les supérieurs choisissaient les maîtresses de leurs fils (1568). Nous ne sommes pas si loin du *Petit Jehan de Saintré*. Et le narrateur ajoute même : « Depuis on n'a eu que l'effronterie, les médisances et saletés pour ornement. » Édit. Buchon, p. 379-380.

(2) « Le peuple l'avait tant en horreur, dit *L'Estoile*, que tout ce qui arrivait de malencontre lui était imputé, et disait-on qu'elle ne faisait jamais bien que quand elle pensait faire mal. »

corrompu, menteur et grand dissimulateur (1) ; — un de ses mignons, dit l'Estoile, lequel désirant avoir la terre de Versailles (2), elle fit étrangler aux prisons Loménie, secrétaire du roi, auquel cette terre appartenait, et fit mourir encore quelques autres pour récompenser ses serviteurs de confiscations (3). — De Retz acheva d'instruire Charles IX et ses frères, « et plutôt que de les retenir les poussa à satisfaire leurs mauvaises passions ». C'étaient jeux de seigneurs : dès leur adolescence, ils purent choisir leurs maîtresses dans la troupe voluptueuse des filles d'honneur ; Renée de Rieux, dite la belle Châteauneuf, vécut publiquement avec Henri d'Anjou ; les dames Apelle, Fosseuse, Montigny, Rebours, la jeune Grecque (4) se disputèrent le jeune duc d'Alençon ; Marie Touchet, maîtresse de Charles IX en eut un fils qui devint grand prieur de France, comte d'Auvergne, duc d'Angoulême, et vécut jusqu'en 1650.

On sait aussi ce que furent les fils de Catherine comme rois et comme princes. — Il y a peu à dire du petit François II qui ne fit que passer, figure pâlotte d'enfant chétif et malade, près duquel on aime à évoquer la jolie et pas-

(1) De la Place, *Pièces intéressantes*, Bruxelles, 1781, t. II, *Particularités sur le massacre de la Saint-Barthélemy* ; cf. Brantôme, *Charles IX*.

(2) Versigny, selon d'Aubigné, *Histoire universelle*.

(3) Édit. Michaud, t. I, p. 27. Le *Discours merveilleux* dit également que, durant la Saint-Barthélemy, Loménie fut tué aux prisons du Châtelet ; mais il accuse directement le maréchal de Retz. — L'Estoile, dont le recueil si précieux pour les mœurs doit être continuellement cité, rapporte un fait qui indique bien l'aversion que l'on ressentait pour les Italiens : — « Un capitaine nommé la Vergerie (1575) fut pendu et mis en quatre quartiers pour avoir dit qu'on devrait saccager et couper la gorge à tous ces bougres d'Italiens et à tous ceux qui les portaient et soutenaient, comme étant cause de la ruine de la France, lequel jugement fut trouvé étrange de beaucoup d'honnêtes hommes et scandalisa fort le peuple ; tellement que selon la liberté ordinaire et légèreté des Français, on déchira par toutes sortes d'écrits et libelles, les messères Italiens et la reine leur bonne patronne. » Édit. Joaust, t. I, p. 69, et *passim*.

(4) Peut-être Mlle Davila, cypriote. — Brantôme, II, p. 131, note.

sionnée Marie Stuart. « Il gardait ses humeurs, dit Michelet, ne mouchait pas. Bientôt il moucha par l'oreille et dès lors il ne vécut guère. » — Ce fut ensuite Charles IX, monté sur le trône à dix ans et reconnu majeur à quatorze (17 août 1563), jeune homme de haute taille, maigre et courbé, pâle avec des yeux jaunâtres et un nez aquilin de phtisique; caractère mobile, faible et violent, ami des coups, du bruit; au reste point dépourvu de qualités, libéral et juste, porté vers les arts, la poésie — gâté dans ce qu'il avait d'un peu noble par un entourage d'intrigants et de fourbes, ne voyant à la Cour de sa mère que l'envie de dominer, l'esprit de vengeance, le mal exécuté de sang-froid, l'hypocrisie et la dissimulation (1). Il parlait facilement, mais jurait à tout propos et avait des accès de colère folle, de fureur sanguinaire que les difficultés de son règne pourtant si court, les querelles des Guises, des protestants, les intrigues jalouses de ses frères ne firent qu'empirer, et qui lui arrachèrent enfin l'ordre du massacre au soir de la Saint-Barthélemy.

Henri et François, les deux derniers, furent pires. Henri d'Anjou, celui qui fut le triste roi Henri III, le roi selon le cœur de Catherine, « mignon de sa mère, dit Tavannes, qui le préparait pour s'en servir contre le roi Charles IX s'il lui eût ôté le gouvernement des affaires », — « son idole, et le contentant en tout ce qu'il désirait d'elle », ajoute Marguerite, si longtemps en butte à ses menées, — Henri III, sous lequel s'acheva la désorganisation du pays, et qui sombra enfin, méprisé et odieux, ayant lui aussi divisé pour régner, parmi les querelles des princes et les désordres de la Ligue, n'était que « fausseté, embûches, bigoterie, puérilités efféminées et débauches honteuses,

(1) Le roi, dit Brantôme, ne faisait point de difficulté de fausser sa foi toutes et quantes fois il voulait et lui tenait en fantaisie. Édit. Buchon, t. I, p. 560.

n'avait que les goûts, vices et passions d'un tyran italien ». — « Il différait de Catherine seulement en fait de légèreté et d'étourderie inconséquente ; mais il rivalisait avec elle et la surpassa même en dissimulation mensongère, en hypocrisie insolente, en cruauté, en débauches cachées sous une fausse piété blasphématoire (1). » — On rêvait pour lui la gloire militaire ; à dix-sept ans il était général en chef, et les victoires de Jarnac et de Moncontour furent ses lauriers. En 1571, à l'instigation de Louis de Nassau et alors que la politique de la cour était toute protestante, on pensa le faire élire empereur d'Allemagne (2). Il ne guerroya plus bientôt qu'avec les poignards de ses spadassins. Intelligence vive, mais homme sans conscience, incompréhensible du reste pour tous ceux de son temps, il acheva d'avilir la royauté. « Il se délectait à faire le mal », dit Guillaume du Vair. Son frère Charles IX avait pour lui le plus profond mépris, et répétait qu'il faisait bien de cacher ses vices, n'ayant point de vertus pour les contrebalancer. — Devenu roi, il les cacha si peu qu'il souleva contre lui son royaume, et lorsqu'il tomba, éventré par le couteau de Jacques Clément, ce fut la joie d'une délivrance.

Le duc d'Alençon, son jeune frère, mourut heureusement avant lui, nous épargnant la suite de cette lignée, « prince ayant si peu de courage, disait de lui le roi de Navarre, le cœur si double et si malin, le corps si mal bâti » ; — d'une duplicité au-dessus de son âge et que n'eût point désavouée Catherine, ambitieux avant d'être homme et d'une conscience surtout accommodante. On l'avait

(1) Daniel Ramée, *Les Noces vermeilles, Histoire de la Saint-Barthélemy*, p. 95. Il ne faut pas tout croire d'ailleurs des auteurs protestants et les jugements qu'ils portent sur Henri III sont aussi discutables que ce qu'ils disent de sa mère.

(2) G. Gandy, *La Saint-Barthélemy (Revue des questions historiques*, 1866, p. 59).

voulu marier à la reine Élisabeth d'Angleterre, qui eut successivement pour prétendre à sa main les trois fils de France, et à cinquante-sept ans y pensait encore ; appelé par les catholiques des Pays-Bas et rêvant la conquête des Flandres, il s'en fit chasser honteusement et termina à trente ans une vie agitée et vide (1584), où rien n'intéresse que peut-être l'amour de sa sœur Marguerite, qui en parle d'un ton attendri dans ses *Mémoires*.

Les filles de Catherine de Médicis, fait à noter aussi bien, apparaissent meilleures qu'elle-même et que leurs frères. — Élisabeth, mariée à Philippe II et morte à vingt-quatre ans, ne laissa que des regrets. Elle avait dû épouser Don Carlos, petit prince fiévreux, contrefait et malingre, celui-là même avec lequel on lui a supposé une intrigue romanesque popularisée par le drame de Schiller, et ses noces avaient été attristées par la mort de son père. C'est en effet à l'occasion de la paix de Cateau-Cambrésis et pour les réjouissances du double mariage résolu entre Marguerite, sœur de Henri II, et le duc de Savoie, et celui d'Élisabeth avec le roi d'Espagne, que fut donné le fatal tournoi de la rue Saint-Antoine. La petite reine mourut en couche le 3 octobre 1568, jolie et charmante femme trop tôt disparue, dont la douceur souriante et l'influence bienveillante ne s'étaient jamais exercées que pour calmer entre le Louvre et l'Escurial des ambitions et des colères, et contre laquelle, même à la cour rigoriste et formaliste de Philippe II, la malignité du temps ne sut rien dire (1).

(1) Ch. de Mouy, *Don Carlos et Philippe II*. Paris, 1863. Il courut de mauvais bruits sur cette mort, car selon une lettre de du Ferrier, ambassadeur à Venise (Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg), on s'étonnait après la Saint-Barthélemy que Catherine se fût mise du côté de Philippe II, « de celui qui, aux yeux de l'opinion publique, *passe pour le meurtrier de sa fille* ». Cf. *Archives des missions scientifiques*, 2e série, t. II, p. 425. Le *Discours merveilleux* dit de même que la reine Élisabeth mourut empoisonnée.

— Claude, duchesse de Lorraine, dont le rôle est plus effacé, eut de même une réputation de sagesse que les pamphlets si nombreux du temps semblent n'avoir pas attaquée. Elle donna trois fils et six filles au duc Charles, et mourut à Nancy, le 25 mars 1575, elle aussi en couche, de deux enfants, « à l'appétit d'une vieille sage-femme et grosse ivrognesse de Paris, dit Brantôme, en laquelle elle avait plus de fiance qu'en tout autre ». — Marguerite enfin, livrée à toutes les diatribes, à toutes les malveillances des écrivailleurs calvinistes, n'est guère censurée que pour ses galanteries, ses aventures amoureuses, et demeure la figure romanesque la plus attirante et la plus attachante de ces Valois, dont l'histoire, aussi bien n'a guère été écrite que par leurs ennemis. La chronique scandaleuse ne lui attribue que le meurtre de Du Gast, favori et âme damnée du roi Henri III et son ennemi mortel, qu'elle aurait fait poignarder dans son lit. — Avec les habitudes du temps, c'était peccadille, simple retour de fortune, et plus d'un pensa sans doute qu'elle avait agi de bonne guerre.

Il ne faut pas, en effet, juger les choses du seizième siècle avec nos idées actuelles. La vie était autre, les passions excessives, les vices sans retenue. Tout est action violente, et il y a suractivité des sens, de l'amour, des entraînements humains comme de l'art, des lettres, des sciences et de l'érudition. Ce qu'on appelle la Renaissance est une période de fermentation, de bouillonnement, de surproduction. L'homme est actif d'abord ; il se dépense, combat, s'agite, s'extériorise. Les mœurs étaient encore fort rudes et grossières, avec certains dehors d'élégance, des raffinements de politesse et des affectations de beau langage. On raconte qu'un des plaisirs du roi Henri II était de mener les filles de la reine voir le rut des cerfs dans la forêt de Fontainebleau. Le duc d'Anjou possédait une coupe avec des représentations érotiques dans laquelle

il trouvait plaisant de donner à boire aux dames et aux demoiselles, ce qui amusait tous ceux qu'il avait à sa table. Les livres obscènes où l'on représentait les plus grandes dames circulaient librement, et Henri IV s'amusa fort d'acheter « à la foire Saint-Germain, d'un Hollandais, six petits tableaux des figures de l'Arétin, qu'il montrait en riant à M. de Montpensier et autres seigneurs étant près de sa personne ». L'Estoile nous dit encore qu'à la cour, du temps de Henri III, la paillardise était publiquement et notoirement pratiquée entre les dames, qui la tenaient pour vertu, et il cite comme un bel exemple, et peut-être unique, que le roi ait forcé La Loue à épouser une des femmes de la reine Louise qu'il avait engrossée (1). Il faut voir ce que lui-même trouve un divertissement plaisant et honnête, — deux mascarades qui se firent au Louvre, l'une de gens de village, l'autre de « foullons ». — Ces gens de village et ces vendangeurs débitent des vers pleins d'allusions graveleuses pour les dames. — Quant à l'amour, on n'y connaissait guère plus de délicatesse, si l'on s'en rapporte aux anecdotes de Guillaume du Vair sur Henri III et les dames de Boullancourt, sur Marguerite de Valois et le duc de Guise (2). — La Cour, entre temps,

(1) Brantôme, L'Estoile, *passim*.

(2) *Anecdotes de l'Histoire de France pendant les seizième et dix-septième siècles*, tirées de la bouche de M. le garde des sceaux du Vair et autres, à la suite des *Mémoires de Marguerite de Valois*, édition elzévirienne, Paris, 1858. « Un jour, M. de Mayenne, amoureux d'elle (Marguerite de Valois), y étant mené par M. de Guise, M. de Guise s'entretenait avec la confidente pour laisser les autres seuls à la ruelle. Enfin, voyant qu'il s'amusait aux belles paroles, lui reprochant sa sottise, *la lui couche à terre et la découvre*, disant qu'*il fît s'il avait du sens;* mais lui par trop discret, la recouvre, retournant aux paroles, *dont elle s'offensa si fort qu'elle le publiait un sot partout* ». Et le duc de Guise et Marguerite s'aimaient, selon le bruit public! Nous n'avons pas, sans doute, une extrême confiance dans les racontars de M. du Vair, mais le trait est caractéristique du temps. — Les rois, entre eux, ne se ménageaient pas beaucoup plus, du reste. Après la bataille de Coutras, Henri de Navarre disparut si bien, retourné vers la comtesse de Guiches, qu'on ne sut ce qu'il était devenu. On se dépêcha de dire qu'il

s'amusait de l'estrapade donnée aux huguenots; la torture et le bûcher semblaient naturels pour punir l'hérésie. La justice était demeurée aussi expéditive que cruelle avec son arsenal de supplices, et toujours prête à donner la *question;* encore en 1581, un arrêt du Parlement de Rouen condamna Nicolas Salcède, faux-monnayeur, à être étouffé dans l'eau chaude, — bouilli! Ce qu'était la guerre durant les troubles de la Réforme, il faut le lire dans les Mémoires de Tavannes, Montluc (1), se rappeler les anecdotes du baron des Adrets, du connétable de Montmorency. — « On disait aux armées qu'il fallait se garder des patenôtres de M. le connétable, car en les disant et marmottant, il disait : « Allez-moi prendre un tel; attachez celui-là à un arbre, faites passer celui-là par les piques tout à cette heure, ou les arquebusez tous devant moi; taillez-moi en pièces tous ces marauds qui ont voulu tenir ce clocher contre le roi; brûlez-moi ce village; boutez-moi le feu partout à un quart de lieue à la ronde. » — Grand *rabroueur de personnes*, le connétable était à Bordeaux lors du voyage de Bayonne, quand M. de Strozzi lui demanda la permission de dépecer un vaisseau de trois cents tonneaux, appelé le *Monreal*, qu'il disait vieux, pour en chauffer les gardes du roi. Le connétable y consentit, mais les jurats de la ville et les conseillers de la Cour réclamèrent, disant que le vaisseau était bon et pouvait encore servir. — « Et qui êtes-vous, messieurs les sots, s'écria le connétable, qui me voulez contrôler et me remontrer? Vous êtes d'habiles

était mort, et « le duc de Guise, sur cette incertitude, s'étant approché un jour du roi qui était près du feu et se chauffait, lui demanda s'il en avait point eu des nouvelles et comment il se portait. A quoi le roi se prenant à rire lui dit : « Je sais le bruit qui court ici et pourquoi vous me le demandez. Il est mort comme vous; il se porte bien et il est avec sa putain. » L'Estoile, édit. Jouaust, t. III, p. 81.

(1) Montluc se dépeint lui-même : prompt, colère, fâcheux et mauvais patient. — Voyez encore dans les *Mémoires de Vieilleville* comment fut réprimée l'insurrection de Bordeaux (1549).

veaux d'être si hardis d'en parler! Si je faisais bien j'enverrais tout à cette heure dépecer vos maisons au lieu du navire (1). » Il fut tué à la bataille de Saint-Denis, où il reçut huit blessures; il eut encore la force de casser, du pommeau de son épée, les dents de Jacques Stuart, qui le pressait de se rendre, et ne tomba enfin que d'un coup de pistolet dans l'épaule que lui tira un Écossais (2). Il avait vécu sous quatre rois et était âgé de soixante-quatorze ans. — A la prise de Niort (1568), les réformés, « passant toute barbarie et cruauté, après avoir pris tous les prêtres de la ville, et voyant que l'un d'iceux, pour quelque tourment qu'ils lui fissent ne voulait se divertir de sa religion, le prirent; et après l'avoir lié, l'ouvrirent tout vif par le ventre, et lui firent tirer par leurs goujats les parties nobles desquelles ils en battaient la face des autres prêtres, afin de les intimider et leur faire renier Dieu... Ils exercèrent la plus grande cruauté en la personne d'une femme, laquelle ayant vu tuer son mari, qui combattait pour la foi catholique, et les voulant reprendre, ils la prirent, excogitant une mort de laquelle les diables même ne sauraient aviser, qui est qu'ils lui remplirent par la nature le ventre de poudre à canon, et y mirent le feu, la faisant par ce moyen crever et jaillir les boyaux (3). » A la Saint-Barthélemy, sans parler du massacre général, les pires hor-

(1) Brantôme, édit. Buchon, t. I, p. 313. — Les propos de Henri IV étaient aussi peu mesurés et le même mot se retrouve dans sa bouche : « Le roi passant pour aller au Louvre, accompagné de force noblesse, ayant rencontré en son chemin une pauvre femme qui conduisait une vache, s'y arrêta et lui demanda combien sa vache et que c'est qu'elle la voulait vendre. Cette bonne femme lui ayant dit le prix : « Ventre saint gris, dit le roi, c'est trop; elle ne vaut pas cela; mais je vous en donnerai tant ». Alors cette pauvre femme lui va répondre : — « Vous n'êtes pas marchand de vaches, sire; je le vois bien. » — « Pourquoi ne le serais-je pas? ma commère, lui répondit le roi. Voyez-vous pas tous ces veaux qui suivent? » L'Estoile, édit. Michaud, t, II, p. 530.

(2) D'Aubigné, *Histoire universelle.*

(3) Chateaubriand, *Analyse,* p. 363.

reurs furent commises. Un nommé Thomas se vantait d'avoir tué quatre-vingts calvinistes en un seul jour. Coconas épouvanta Charles IX lui-même par son récit; il avait acheté trente huguenots « pour avoir le contentement de les faire mourir à son plaisir, qui était de leur faire renier leur religion, sous foi et promesse de leur vie sauve; ce qu'ayant fait il les poignardait et faisait languir et mourir à petits coups, très cruellement ». — Le parfumeur de la reine « Messire René, homme confit en toute sorte de cruauté, allait aux prisons poignarder les huguenots, et ne vivait que de meurtres, brigandages et empoisonnements; le lendemain du massacre, sous couleur d'amitié, ayant fait entrer un pauvre joaillier huguenot en sa maison, qu'il connaissait et feignait vouloir sauver, après lui avoir volé toute sa marchandise, lui coupa la gorge et le jeta à l'eau (1). » — A côté de cela, c'est de l'héroïsme, du dévouement, des délicatesses singulières; les amis se liaient par des serments terribles, et quand l'un faisait une absence, l'autre prenait le deuil, laissait croître sa barbe, restait plongé dans une mélancolie profonde (2). Les femmes entraient dans ces associations romanesques; au signal de sa maîtresse, il fallait se précipiter dans une rivière sans savoir nager, se livrer aux bêtes féroces ou se déchiqueter avec un poignard. — Leurs aventures aussi étaient continuelles. Mme de la Bourdaisière, aïeule de la belle Gabrielle, remplissait la Cour du bruit de ses galanteries, « aussi belle en ses vieux jours, dit Brantôme, que

(1) L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 26.

(2) « Mon ami Saint-Gelais, qui était à Pau lorsque j'en partis, prit une si grande mélancolie de mon absence, qu'il en laissa croître ses cheveux et sa barbe outre mesure; ce qui fut cause que mon maître, me voyant arriver dans le jardin de Pau où il se promenait, dit avant toute chose à un de ses gentilshommes : « Allez dire à Saint-Gelais qu'il se fasse ébarber et couper « les cheveux; voilà son ami d'Aubigné de retour de son voyage. » *Mémoires de d'Aubigné*, édit. Buchon.

l'on eût dit qu'elle eût été en ses jeunes ans, si bien que ses cinq filles qui ont été des belles ne l'effaçaient en rien ». Une d'elles, Françoise Babou, marquise de Cœuvres, et qui fut la mère de Gabrielle d'Estrées, avait quitté son mari pour s'attacher au marquis d'Allègre. Elle fut tuée dans Issoire, par un boucher, au cours d'une émeute (8 juin 1592) et son corps dépouillé indiqua un curieux raffinement dans la parure intime des coquettes de l'époque (1). Les plus hautes dames, telles que la duchesse de Guise, entretenaient des liaisons qui se terminaient presque toujours par des meurtres, et c'est pour elle que Saint-Mégrin fut assassiné à onze heures du soir, en sortant du Louvre, par une troupe d'hommes à la tête desquels on reconnut le duc de Mayenne. — Galanteries et aventures, du reste, ne surprenaient personne, et les chroniqueurs et et mémorialistes, en narrant les faits, s'en indignent à peine et seulement lorsqu'ils les rapportent à l'état général du pays, que tant de convulsions, de querelles intestines, de guerres menaient à la ruine.

Il faut ajouter enfin que les Valois n'ont pas été traités avec impartialité; leurs défauts presque seuls nous ont été transmis et tous les portraits qu'on en donne sont de convention (2); les écrivains où nous devons puiser les indications qui les concernent sont des adversaires ou des panégyristes; les plus curieux avec leurs anecdotes, — Brantôme « raconteur cynique, qui moulait les vices des grands hommes comme on prend l'empreinte du visage des morts », — L'Estoile, Guillaume du Vair, n'ont pas de

(1) Cf. les notes du pamphlet intitulé : *Histoire des amours du Grand Alcandre*, édit. de Cologne, chez Pierre du Marteau, 1666 : *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire de Henri III*, p. 265 et 303.

(2) On a essayé de faire la *Psychologie des derniers Valois* au point de vue médical (thèse du Dr Dusolier, 1895, in-8°), et comme il fallait s'y attendre on nous montre des dégénérés. C'est la fin d'une race sans doute, — puis Henri II ne remplissait le devoir conjugal qu'avec froideur!

jugement; ils acceptent tout sans contrôle; ce sont des commères. Les plus impartiaux, Mézeray, de Thou, sont de de la famille odieuse des moralistes. Les Valois, cependant, race intelligence et fine, lettrée, artiste, valaient mieux que la réputation qui leur a été faite. Jamais on n'a été critiqué, attaqué, vilipendé, traîné dans la boue, couvert d'injures et de crachats comme le furent les derniers de leur sang, Charles IX, Henri III, le duc d'Alençon, Catherine et Marguerite. Contre eux, tout pouvait se dire, tout était permis et légitime. — Nous n'ignorons pas, certes, ce qu'il faut penser des déclamations du temps; mais de tant de calomnies, de placards, de pamphlets et de libelles, il est resté quelque chose. La physionomie réelle des derniers Valois s'est trouvé altérée. Nous ne les voyons qu'à travers les satires. — C'est de leur règne, néanmoins, écrivait déjà Chateaubriand, qu'il faut dater la perfection des lois administratives, civiles et criminelles. Des documents maintes fois signalés et qui ont tout le sérieux et l'authenticité des pièces officielles, — dépêches et instructions adressées à ses agents de l'intérieur ou à ses agents à l'étranger, spécialement à la cour de Rome, montrent d'ailleurs Henri III comme un roi habile, ferme, prudent au milieu des inextricables obstacles que rencontrait l'exécution des édits de paix; plein du sentiment de sa dignité personnelle et de sollicitude pour l'honneur de la France; désireux surtout de rétablir l'union entres les partis religieux dont l'antagonisme était exploité par les princes de Lorraine (1). — Le grand siècle, aussi bien, pour la France,

(1) En 1863 déjà, M. Costa de Beauregard indiquait à la Section d'Histoire, dans la réunion annuelle des Sociétés savantes à la Sorbonne, une collection de lettres, dépêches et instructions de Henri III, provenant de la maison d'Argennes, et complétant les documents acquis par la Bibliothèque impériale à la vente Lucas de Montigny. Ces pièces, dit le rapporteur, le présentent sous un jour tout nouveau et semblent justifier ce jugement de *L'Estoile* : « Henri III eût été un bon roi s'il eût rencontré un meilleur

c'est le siècle des Valois. De leur temps se produisit un essor immense de la poésie, de l'art, de l'histoire, des sciences; et il serait injuste de prétendre qu'ils y restèrent étrangers, car on leur droit la transformation de l'enseignement, une protection efficace des lettres et du savoir, des milliers de chefs-d'œuvre et la beauté d'une architecture civile qui n'a pas été surpassée. Ils nous ont légué les splendides résidences de Fontainebleau, de Saint-Germain, de Chambord, les œuvres d'une école de peinture à laquelle appartiennent les François Clouet et les Jean Cousin, d'une école de sculpture qu'illustrèrent les Jean Goujon et les Germain Pilon. Il faut se souvenir qu'à côté d'eux vécurent Pierre Lescot, — auquel nous devons la cour du Louvre et l'hôtel Carnavalet; Philibert Delorme, qui bâtit le château d'Anet et éleva le merveilleux tombeau de François Ier; Jean Bullant, — qui construisit Écouen, et avec Philibert Delorme, les Tuileries; Pierre Chambige, — qui commença le château de Saint-Germain, donna l'Hôtel de Ville de Paris et le joli bâtiment dit « du Bord de l'eau»; puis Léonard Limousin, les Pénicaud, Bernard Palissy, le musicien Claude Goudimel, les poètes de la Pléiade. — Dans cette crise effroyable que fut la lutte contre le protestantisme, et malgré l'état de précarité dans lequel vivaient alors les artistes comme le peuple, la terrible reine Catherine faisait pourtant construire, à Saint-Denis, la chapelle des Valois, dépensait à Chenonceaux, élevait le petit palais des Tuileries et l'hôtel de la Reine pour lui servir de résidences à côté du Louvre. — Henri III, dont le caractère artiste se révèle par des fêtes magnifiques, comme celles qui accompagnèrent les noces de

siècle. » (*Mémoires lus à la Sorbonne*, 1864, Avertissement). — Il eût été de toute justice de consacrer un volume aux lettres et instructions qui nous restent du roi Henri III dans la collection des *Documents inédits relatifs à l'Histoire de France*.

Joyeuse (1), avait fait travailler à la Sainte-Chapelle, refaire une clôture de marbre pour le chœur et remplacer les orgues. Il avait protégé Henri Estienne, Palissy (2), Androuet du Cerceau, — architecte protestant, ce qui fut cause, dit L'Estoile, que les Ligueurs en firent un crime au roi (3) — et lui avait fait commencer le Pont-Neuf (mai 1578). C'est de cette époque encore que datent les premiers essais dramatiques de la scène française. Henri III, qui leur préférait les comédies italiennes mêlées d'intermèdes musicaux, fit représenter au Louvre, à l'occasion des noces de Joyeuse, une sorte d'opéra, « le Ballet comique de la Reine », où figuraient les principaux personnages de la Cour; la plupart des morceaux de chant et des airs de danse avaient été composés par Jacques Salmon et Baulieu, « musiciens de la chambre du roi », et le Piémontais Baltazarini, que Catherine de Médicis avait nommé « surintendant de sa musique » en avait réglé la mise en scène. — Et ce n'étaient pas seulement les souverains qui fai-

(1) Henri III aimait à tel point le faste et la pompe des cortèges qu'il fit modifier l'itinéraire que devait suivre l'enterrement du premier président Christophe de Thou (nov. 1582) pour le mieux voir de l'hôtel du prévôt de Paris où il s'était rendu. — L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 153.

(2) L'anecdote où l'on nous montre Henri III allant visiter Bernard Palissy, alors âgé de 78 ans et enfermé à la Bastille, et le menaçant de le faire brûler s'il ne se convertissait au catholicisme, est une invention d'Agrippa d'Aubigné (*Confession de Sancy* et *Histoire universelle*). Cf. Louis Audiat, *L'entrevue de Henri III et de Bernard Palissy*. (*Revue des questions historiques*, 1866.)

(3) « En ce temps, dit *L'Estoile* (décembre 1585), beaucoup de la religion se font catéchiser, retournent à la messe... D'autres y en a qui tiennent ferme, quittent et abandonnent tout... De ceux-là entre autres est André du Cerceau, architecte du roi, homme excellent et singulier en son art; lequel étant prié et tenté du roi par de très grandes promesses, au cas qu'il voulût seulement caler la voile et se dire de la religion de Sa Majesté, qui l'aimait et le cacha lui-même longtemps sous sa protection, devisant avec lui privément, et lui disant quelquefois en riant qu'il se cachât bien de peur que la Ligue ne le trouvât, aima mieux enfin quitter et l'amitié du roi et ses biens que de retourner à la messe, le suppliant ne trouver mauvais qu'il demeurât aussi fidèle au service de Dieu comme il avait toujours été au sien. »

saient bâtir, s'entouraient d'artistes, recherchaient les œuvres admirables des siècles et favorisaient la production du temps, mais des grands seigneurs, et entre tous celui qu'on eût le moins désigné, le connétable de Montmorency, ce soudard borné, l'homme du vaisseau de Bordeaux, qui se trouve en même temps un amateur averti, qui fait construire les châteaux d'Écouen et de Chantilly, qui entretient à Rome un agent pour ses achats artistiques, — le cardinal d'Armagnac (1). — Des bribes de ses collections sont entrées au Louvre avec celles des rois; et lorsque nous passons devant les vitrines où l'on a rangé les poteries géniales de Bernard Palissy, nous songeons qu'il y a là peut-être une de ces « rustiques figulines » devant lesquelles, dans l'atelier du « bonhomme », s'attardait le tragique Henri III.

(1) C'est Anne de Montmorency qui recommanda Palissy à la reine-mère. Il passa au service de Catherine en 1566 et fut chargé de décorer le jardin des Tuileries.

CHAPITRE II

La jeunesse de Marguerite de Valois. — Les protestants. — Négociations de mariage avec le roi de Portugal. — L'union avec Henri de Navarre.

Marguerite avait été élevée au château de Saint-Germain. On l'avait confiée à Mme de Curton, « sage et vertueuse dame, grandement affectionnée à la religion catholique » et qui fut gouvernante de plusieurs reines et princesses (1). — Mais lorsqu'éclatèrent les premiers troubles de la Réforme, Catherine se transporta avec ses enfants et toute sa cour au château d'Amboise, et Marguerite y dut rester avec son jeune frère le duc d'Alençon jusqu'en 1564, époque où la reine entreprit le voyage des provinces et se fit suivre de sa fille, qui n'avait pas douze ans. — Catherine se promettait beaucoup de cette expédition qui devait former le petit roi Charles IX, le faire connaître et imposer par sa présence le respect des édits de tolérance accordés aux huguenots ; en même temps les affaiblir et les empêcher de recommencer la guerre civile. La Cour parcourut la Champagne, la Lorraine, les deux Bourgognes, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, la Guyenne et resta deux années en route. Toute l'habileté de la reine fut là mise en jeu et elle raffermit le parti catholique tout en ayant l'air de travailler à mettre le protestantisme à l'abri des outrages. Nous rencon-

(1) Hilarion de Coste, *Éloges et vies des reines et dames illustres*, Paris, 1647. — C'était Charlotte de Vienne, quatrième femme de Joachim de Chabannes, sénéchal de Toulouse et chevalier d'honneur de la reine Catherine.

trons ici d'ailleurs une des causes du profond ressentiment que lui vouèrent les Calvinistes. Elle leur faisait montre de condescendance et les combattait. Elle retirait leurs commandements aux officiers huguenots ; elle fortifiait les villes dont ils s'étaient trop facilement emparés ; elle faisait rendre au roi des édits qui détruisaient celui d'Amboise, accordé après la bataille de Dreux et la mort de François de Guise, — assassiné devant Orléans. — A Bar-le-Duc, où Marguerite mentionne que furent données des fêtes merveilleuses pour le baptême du prince de Lorraine, son neveu, la reine conféra longuement avec le duc Charles ; à Lyon, où les réjouissances furent aussi brillantes, ce fut avec le duc de Savoie ; à Bayonne (1565) avec le duc d'Albe envoyé par Philippe II avec la petite reine Élisabeth, fille de Catherine. — On sait que des auteurs protestants ont voulu établir que le projet de la Saint-Barthélemy fut arrêté dès cette époque avec le bourreau implacable des Flandres (1). Mais Catherine, qui espérait tout de sa politique, ne prépara pas si longtemps d'avance la tuerie de 1572. Le duc d'Albe, même avec l'appui de la reine Élisabeth, qui joua fort inconsciemment son rôle, n'obtint que des assurances vagues, et tout se termina par des fêtes et bergeries qui pouvaient mieux intéresser Marguerite et dont elle parle assez longuement dans ses *Mémoires*. — Il y eut un festin superbe avec ballet dans l'île d'Aiguemeau sur l'Adour, — le service fait par « des troupes de bergères habillées de toile d'or et de satin, selon les habits divers

(1) Les lettres du duc d'Albe établissent au contraire que le parti espagnol qui poussait à la destruction des huguenots trouva la Cour de France fort ennemie de tels projets. Cf. *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, et G. Gandy, *la Saint-Barthélemy (Revue des questions historiques)*. — Il faut se rappeler aussi l'impression que fit sur le duc la nouvelle du massacre ; seul de toute la cour de Philippe II il ne se méprit pas sur Catherine et répéta à qui voulut l'entendre que c'était *une chose furieuse, légère et mal pensée*. Cf. H. de la Ferrière, *les Projets de mariage de la reine Élisabeth*, et les dépêches de Saint-Gouard. Bibl. nat., fonds fr., n° 1607.

de toutes les provinces de France, et qui dansaient, chaque troupe en un pré à part à la façon de son pays, les Poitevines avec la cornemuse, les Provençales avec la volte et la cymbale, les Bourguignonnes et Champenoises avec le petit hautbois, le dessus de violon et tabourins de village, les Bretonnes dansant leurs passe-pieds et branles-gais. » Les bateaux sur lesquels était venue la Cour, avaient été accompagnés « de la musique de plusieurs dieux marins, chantant et récitant des vers autour de Leurs Majestés ». Après le festin, on vit entrer une « grande troupe de satyres musiciens et un rocher lumineux portant des nymphes, encore « plus éclairées de leur beauté et de leurs pierreries que des lumières», et tout eût été à souhait sans une pluie torrentielle qui obligea à une retraite de nuit dont la confusion « apporta le lendemain autant de bons contes pour rire que ce magnifique appareil de festin avait apporté de contentement (1) ». —Toutefois « les grandes allégresses et magnificences faites à Bayonne et les affaires qui s'y traitèrent mirent les huguenots en merveilleuse jalousie et défiance que la fête se faisait à leurs dépens, pour l'opinion qu'ils avaient d'une étroite ligue des princes catholiques entre eux. Ce qui leur bailla occasion de remuer toutes pierres et mettre tout bois en œuvre pour en bâtir une contraire et d'inciter tous ceux de leur parti à prendre les armes (2). — On n'ignore pas comment débuta la seconde guerre civile. Dans le courant de 1567, les calvinistes résolurent de s'emparer de la personne du roi. Ce fut le complot de Meaux. — Sur l'avis de Coligny et de Condé, Charles IX avait envoyé en Bourgogne six mille Suisses pour surveiller les troupes du duc d'Albe qui se dirigeaient alors vers les Flandres sans avoir pu obtenir de

(1) *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. de L. Lalanne, qui place par erreur l'entrevue de Bayonne en 1569.

(2) *Mémoires de Castelnau*, VI, 1.

passer en France. Les huguenots feignirent de se croire menacés. La Cour était alors au château de Monceaux-en-Brie, qui appartenait à Catherine, occupée de fêtes et d'intrigues, quand le sieur de Castelnau, que Charles IX avait envoyé complimenter la duchesse de Parme et le duc d'Albe, revint de Bruxelles avec le bruit du prochain armement. On ne le voulait point croire et le chancelier de l'Hôpital dit même « que c'était un crime capital de donner un faux avertissement à son prince, mêmement pour le mettre en défiance de ses sujets (1) ». — Mais quatre ou cinq jours plus tard, les chemins se couvrirent d'hommes en armes et la Cour n'eut que le temps d'appeler un corps de Suisses fraîchement arrivés et de se jeter dans la ville de Meaux tandis que les protestants s'organisaient à quatre lieues plus loin, à Rozoy (27 septembre 1567). — Les Suisses, entrés dans Meaux à minuit, en partirent à trois heures du matin, se dirigeant vers Paris en bataillon carré : au milieu d'eux, ils avaient placé le roi et les dames. Quelques centaines de gentilshommes formaient la tête et la queue du convoi. Charles IX était exaspéré d'une insolence qui le réduisait à une telle extrémité et voulait qu'on se battît. Mais ceux qui l'entouraient préférèrent sagement s'en tenir à la défensive. — Les huguenots étaient au reste fort peu pour ce coup de main, cinq ou six cents chevaux, dit Castelnau, pendant que des provinces ils attendaient le reste des confédérés. Il n'y eut que des escarmouches et le roi rentra au Louvre sans encombre. Les protestants le suivirent et commencèrent à courir les environs de Paris, Condé qui les commandait envoyant des cavaliers jusqu'aux portes de la ville et s'emparant des routes. Il se cantonna à Saint-Denis n'ayant encore que six mille hommes sans artillerie, dans le dessein d'attendre la

(1) *Mémoires de Castelnau*, VI, 1.

noblesse calviniste du Midi et une armée allemande que devait lui amener le fils de l'Électeur palatin. Les Parisiens sortirent pour le déloger, ayant à leur tête le vieux connétable de Montmorency, qui fut tué dans la bataille (10 novembre), et quoique chassés, les calvinistes revinrent le lendemain « les tambours et trompettes sonnans, et brûlèrent le village de la Chapelle, quelques moulins, et s'approchèrent jusqu'aux faubourgs et barrières de Paris ». — Ainsi commença cette nouvelle guerre qui ne se termina qu'après les batailles de Jarnac et de Moncontour par la fausse paix de Saint-Germain (8 août 1570).

Au milieu des événements de cette triste période, l'histoire générale fait à peine mention de la princesse Marguerite, qui ne rapporte elle-même d'ailleurs, dans ses *Mémoires*, que les intrigues du duc d'Anjou qui la cajole pour l'attirer de son parti et user de ses bons offices près de la reine leur mère. Les enfants de Catherine machinaient déjà l'un contre l'autre. — Après la bataille de Jarnac et la prise de la Charité, le duc d'Anjou s'était avancé avec l'armée royale jusqu'en Touraine. La Cour alla le rejoindre, puis vint au siège de Saint-Jean-d'Angély, où Marguerite se trouva « malade d'une grande fièvre et du pourpre (1) ». Les troupes délogeant après la capitulation, on l'emporta « dans des brancards jusqu'à Angers ». — L'année précédente elle avait été du voyage de Metz, lors des négociations avec l'Allemagne, à laquelle on proposait une alliance offensive et défensive contre les protestants, cimentée par le mariage du roi avec une des filles de l'empereur Maximilien, — et où elle fut remar-

(1) « Ma fille m'a fait une belle peur, écrivit Catherine à la duchesse de Nemours, lui voyant le pourpre et que Chapelain et Castelan — médecins du roi et de la reine — en étaient morts, n'ayant que Milon qui l'a bien guérie et sauvée ; elle est bien faible et bien maigre. » Bibl. nat., fonds fr. N° 3227, p. 80. Cf. *Documents inédits, Lettres de Catherine de Médicis*, t. III.

quée, dit-on, « pour l'indépendance de son allure ». La reine-mère séjourna trois mois à Metz, durant lesquels se donna la bataille de Jarnac, et elle aussi fut assez sérieusement malade (1). — Il avait alors été question pour Marguerite, qui prenait de l'âge et devenait jolie, d'un fils de l'empereur, Rodolphe, roi de Hongrie (2), puis de don Carlos, fils de Philippe II, de même qu'on avait parlé de la sœur du roi d'Espagne, dona Juana, pour Charles IX lorsqu'il n'était encore que duc d'Orléans (3). Mais le projet d'un mariage entre la princesse et le jeune roi de Portugal, don Sébastien, donna lieu à de longues et curieuses négociations. Dès l'époque de François II, Nicot, ambassadeur à Lisbonne, avait fait une première ouverture, et don Sébastien auquel il avait remis un portrait de Marguerite avait paru très impressionné par sa précoce beauté (4). Catherine considérait alors le mariage

(1) Catherine avait été atteinte d'une fièvre pestilentielle et du charbon, « pris en allant visiter les religions des femmes comme il y en a beaucoup en cette ville là, lesquelles avaient été infectées de cette contagion, de quoi elle fut garantie miraculeusement ». *Mém. de Marguerite de Valois.* — Sur le séjour de Charles IX et de Catherine de Médicis à Metz, voyez le travail de Ch. Abel *(Mémoires lus à la Sorbonne,* 1866), et *La célèbre et magnifique entrée de Charles neuvième... faite en la ville de Metz*, Paris, 1569.

(2) Le P. Hilarion de Coste.

(3) Elle était beaucoup plus âgée que le roi, et Catherine dit à ce propos : « Mon fils veut une femme et non une seconde mère, en ayant assez d'une. »

(4) « Le portrait de Madame a tellement contenté ceux de cette cour, qu'il n'est possible de mieux. On m'a fait entendre de chez le roi que sitôt qu'il le vit, il le baisa et accola et oncques depuis ne s'en voulut dessaisir. » (Lettre à Catherine de Médicis.) — Dans une autre lettre il dit que « C'est un très beau jeune prince et qu'on lui fait des contes merveilleux de l'opinion qu'il a prise de Madame Marguerite. » — Le même jour, Nicot écrit au roi : « J'observai en lui parlant les traits de son visage, de son parler, de toute sa contenance, que croissant en âge il sera un peu malaisé à gouverner, et qu'il tiendra de la sévérité ou de la cruauté et sera hautain plutôt que autrement, et telle est l'opinion de plusieurs qui l'ont bien vu. Il s'enquiert de Messieurs et Mesdames et s'arrête plus longuement sur Mme Marguerite, ayant entendu les grâces dont Dieu l'a pourvue, et j'étais averti qu'il aimait bien en entendre parler. » (Bibl. de Saint-Pétersbourg. Documents français.)

de sa fille en Portugal comme une suite du mariage de Charles IX avec une fille de l'empereur Maximilien. Elle supposait même si peu rencontrer un obstacle de ce côté qu'ayant invité Fourquevaux, ambassadeur en Espagne, à négocier avec Philippe II, oncle du roi de Portugal, elle lui envoya le 30 juillet 1569 les pouvoirs nécessaires pour traiter des deux mariages en même temps (1). La dot de Marguerite devait être de 400,000 écus, mais il devait essayer de n'en donner que 100,000. — Philippe II parut d'abord bien disposé. L'ambassadeur de Lisbonne à Madrid disait n'attendre que ses pouvoirs pour conclure. Le 5 septembre ils n'étaient pas arrivés. Fourquevaux s'en étonnant, le roi d'Espagne se mit à rire et l'assura « qu'en ce retardement il n'y avait finesse quelconque ni faute de bonne volonté ». Il allégua la peste qui régnait alors à Lisbonne et retardait l'expédition des affaires. Le 12, Fourquevaux retourna à l'audience ; rien n'était venu de Portugal. Philippe excusa son neveu en expliquant que son conseil d'État était tout composé de jeunes gens « et qu'il n'y est demeuré homme qui sache bonnement le style ni la manière dont il faut user à traiter dudit mariage ». Catherine trouva suspectes ces lenteurs ; les villes de Portugal, consultées s'étaient toutes — sauf Coïmbre et Porto — prononcées pour l'union avec Marguerite ; on disait que Philippe traînait lui-même les choses, négociant sous main le mariage de son neveu avec Élisabeth d'Autriche afin de réduire le roi de France à demander dona Juana, sa sœur. — Enfin, le mariage de Charles IX fut arrêté le 17 janvier 1570 ; il épousait Élisabeth, et ses

(1) Pour toute l'histoire du mariage du roi de Portugal, cf. les dépêches de Fourquevaux, à la Bibl. nat. ; les résumés de H. DE LA FERRIÈRE, *Trois amoureuses du seizième siècle*, et Ch. DE MOUY, *Grands seigneurs et grandes dames du temps passé*, Un Ambassadeur français à la cour de Philippe II. — Les lettres de Fourquevaux ont été publiées par M. le chanoine Douais, Paris, 1877.

noces eurent lieu le 26 novembre de la même année, à Mézières. — La cour de France allait retirer ses pouvoirs à Fourquevaux lorsque arrivèrent de Lisbonne de très curieuses nouvelles. Le jeune roi de Portugal était dominé par deux Théatins, neveux du cardinal de Portugal, qui craignaient de perdre leur crédit s'il épousait Marguerite (1). Catherine, intriguée, demanda de nouveaux détails sur ce futur gendre. « Il a seize à dix-sept ans, répondit Fourquevaux, il est blond et gras ; il passe pour être variable, bizarre, obstiné et de l'humeur du feu roi don Carlos. Les uns disent qu'il est apte à avoir des enfants, d'autres l'en jugent incapable et le détournent du mariage; car se marier serait avancer ses jours. Tous s'accordent à croire qu'il ne vivra pas. » Et Malicorne, envoyé en Portugal ajoute : « Il porte un livre de saint Thomas pendu à sa ceinture. » Mais les obstacles ne venaient pas uniquement du côté de don Sébastien. Marguerite, qu'on voulait lui unir, y était fort peu disposée. Sa grande passion, toutefois qu'elle s'en défende et affecte de montrer qu'il n'y eut là qu'une invention du duc d'Anjou conseillé par Du Gast (2), était le duc de Guise, que les contemporains lui ont aussi bien donné pour amant : « Elle l'aimait déjà et l'on eut assez de peine d'en divertir son affection. » — Le duc avait alors vingt ans et s'était révélé comme un des plus brillants capitaines de l'armée royale. Il avait commandé les catholiques à Jarnac et défendu Poitiers contre

(1) Bibl. nat., dépêches de Fourquevaux, n° 10752.

(2) Louis Bérenger, seigneur de Du Gast ou Du Guast, ouvre la liste de cette longue suite de favoris qui eurent une influence si désastreuse sur le futur Henri III. « Insolent et hautain, dit de lui l'historien de Thou, il n'y avait pas de prince qu'il respectât, pas de femmes et des plus nobles qu'il n'outrageât. » — Un portrait de Louis Bérenger est conservé aux Estampes dans les crayons du seizième siècle. Il a le front bombé, la barbe rousse, courte et taillée en pointe, les lèvres minces et dédaigneuses; l'expression dominante de cette physionomie, c'est l'audace et l'astuce. Cf. La Ferrière, *Trois amoureuses du seizième siècle.*

l'amiral Coligny. Les Guises affectaient hautement la prétention de le marier avec Marguerite, et il était échappé au cardinal de Lorraine de dire que Claude de France ayant bien épousé l'aîné de sa maison, la cadette pouvait être recherchée du plus jeune ; et il aurait ajouté que pour le fait il lui constituerait deux cent mille livres de rentes. Ces propos furent répétés à l'ambassadeur d'Espagne, don Francis de Alava, qui les transmit à Philippe II, et par Fourquevaux revinrent à Catherine. Elle alla s'en expliquer avec le cardinal, qui était malade alors et ne quittait pas son hôtel : « Je suis peinée, dit-elle, qu'un tel bruit ait été porté si loin, pour le tort que cela peut faire à ma fille. Est-il vrai que vous ayez fait valoir le bien et le revenu de votre maison (1) ? » Le prélat se défendit assez mollement et la reine garda ses doutes. Mais Henri de Guise, encouragé secrètement par Marguerite, dit-on, ne se retira pas. Grâce à la complaisance d'une des filles de la reine, Mlle de la Mirande, une correspondance suivie s'échangeait entre eux. La princesse ajoutait quelques lignes de sa main aux lettres que le duc recevait de Mlle de la Mirande, et par la même voie, le duc répondait non moins tendrement (2). « Elle avait logé toutes les affections de son cœur en ce prince qui avait des qualités si attrayantes, dit Dupleix, qu'elle n'aima jamais le roi de Navarre (3). » — « Elle avait eu avec lui, écrit à son tour Davila, des privautés plus grandes qu'il ne fallait ; leur intimité était si publique même que le bruit courait qu'ils avaient contracté un mariage secret (4). » Fourquevaux, cependant, avait fini par avoir une réponse. Le 22 avril 1570, le cardinal Espinosa le fit venir et lui déclara que le Portu-

(1) Bibl. nat., fonds fr., n° 3326, p. 4.
(2) Arch. nat. Coll. Simancas.
(3) Dupleix, *Histoire*; Cf. De Thou, Mézeray, Pierre Mathieu.
(4) Davila, *Histoire des guerres civiles*, trad. de l'italien, Amsterdam, 1574, liv. 5 ; *Discours merveilleux; Mémoires de l'État de France*, f° 19.

gal avait envoyé un refus. Le roi était trop jeune pour se marier. Les bruits de rapprochement avec les calvinistes avaient aussi rendu les Portugais plus exigeants, — finesse diplomatique dont on voit peu le sens. Ils demandaient que la France renonçât à la navigation des Indes et voulaient encore remettre le mariage à dix ans. — Toutefois on le désirait tellement à la Cour de Catherine que des négociations favorisées par le pape et la bienveillance apparente du roi d'Espagne continuèrent quelques mois encore. Pour le duc de Guise, Du Guast avait intercepté une de ses lettres à Marguerite et l'avait fait mettre sous les yeux de Charles IX. Le roi, dans un de ces accès de colère frénétique auxquels il était sujet, décida de se débarrasser de ce prétendant peu scrupuleux, et chargea même son frère bâtard, Henri d'Angoulême, de l'assassiner. L'ayant appelé, il lui dit : « De ces deux épées que tu vois, il y en a une pour te tuer, si demain que j'irai à la chasse, tu ne tues le duc de Guise. » Il fut réglé ensuite qu'on dépêcherait le duc sous prétexte de quelque dispute (1). Mais prévenu secrètement par Entragues, confident du roi, selon Mongez, par Marguerite elle-même, d'après une autre version, il ne parut pas. Il se présenta seulement au Louvre quelques jours après. — « Que venez-vous faire ici ? » lui aurait dit le roi, qui mit la main sur la garde de son épée. — Guise répondit qu'il venait pour le service de Sa Majesté. — « Je n'ai pas besoin de votre service », lui cria le roi. Le duc s'inclina sans répondre et se retira. C'est alors que, jugeant la partie trop compromise, il épousa la princesse de Porcien, Catherine de Clèves, veuve d'Antoine de Croy, sur le conseil d'Anne d'Est, sa mère (2).

(1) Mongez, *Histoire de Marguerite de Valois*, p. 31. — Cf. Pierre Mathieu. — *Le discours merveilleux* dit aussi que Catherine poussait Charles IX à faire tuer le duc de Guise.

(2) H. de la Ferrière, *Trois amoureuses du seizième siècle*. — « Ce mariage fut célébré à la hâte, dit Mongez, et sans aucune pompe ; de là,

Marguerite, dans ses *Mémoires*, raconte autrement les choses, il le faut bien penser. Don Sébastien ayant envoyé des ambassadeurs pour la demander, le roi d'Espagne intervint, « les siens ne devant pas s'allier hors de sa maison », et le mariage fut rompu. Elle affirme également que le duc d'Anjou, qui ne pouvait souffrir les Lorrains, la brouilla avec Catherine dès qu'il supposa qu'elle avait de l'inclination pour le duc de Guise (1), et qu'elle ne prouva le contraire qu'en faisant agir sa sœur Claude pour décider le mariage du duc avec la princesse de Porcien. Mais Marguerite de Valois, digne fille de Catherine sous ce rapport,

toute la Cour put aisément conclure combien la liaison de ce duc avec Marguerite était étroite et intime, puisqu'il avait fallu pour la rompre des moyens aussi prompts et aussi décidés. » Toutefois, le duc de Guise aurait fait encore à la princesse une cour assidue jusqu'à son mariage avec le roi de Navarre.

(1) « Voyant le temps de l'invention qu'il avait fabriquée pour me ruiner, mon frère lui dit [à la reine Catherine] que je devenais belle et que M. de Guise me voulait rechercher, et que ses oncles aspiraient à me le faire épouser; que si je venais à y avoir de l'affection, il serait à craindre que je lui découvrisse tout ce qu'elle me dirait; qu'elle savait l'ambition de cette maison-là, et combien elle avait toujours traversé la nôtre... En cet état je vins de Saint-Jean-d'Angély à Angers, malade de corps, mais beaucoup plus malade de l'âme, où pour mon malheur je trouvai M. de Guise et ses oncles arrivés; ce qui réjouit autant mon frère, pour donner couleur à ses artifices, qu'il me donna d'appréhension d'accroître ma peine. Lors mon frère, pour mieux conduire sa trame, venait tous les jours à ma chambre, y menant M. de Guise qu'il feignait d'aimer fort. Et pour l'y faire penser, souvent en l'embrassant, il lui disait : « Plût à Dieu que tu fusses mon frère. » A quoi M. de Guise montrait ne pas entendre... Tous les jours on disait à la reine quelque chose de nouveau sur ce sujet pour l'aigrir contre moi et me tourmenter, de sorte que je n'avais un seul jour de repos; car, d'un côté le roi d'Espagne empêchait que mon mariage ne se fît, et de l'autre M. de Guise étant à la Cour servait toujours de prétexte à me faire persécuter, bien que ni lui ni ses parents ne m'ont jamais parlé et qu'il y eût plus d'un an qu'il avait commencé la recherche de la princesse de Porcian. Mais parce que ce mariage-là trainait, on en rejetait toujours la cause sur ce qu'il aspirait au mien. Ce que voyant, je m'adressai d'écrire à ma sœur, Mme de Lorraine, qui pouvait tout en cette maison-là, pour la prier de faire que M. de Guise s'en allât de la Cour et qu'il épousât promptement la princesse de Porcian, sa maîtresse; lui représentant que cette invention avait été faite autant pour la ruine de M. de Guise et de toute sa maison que pour la mienne. » *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. elzévirienne, p. 21-23.

ne fut pas toujours sincère dans ses écrits. Le duc d'Anjou ayant rencontré Henri de Guise peu après son mariage, lui aurait dit : « Gardez-vous bien de revoir ma sœur et de penser à elle, car je vous tuerais (1). » A ses familiers, il déclara de même que si le duc portait encore les yeux sur Marguerite, « il se déclarait rénégat et mécréant s'il ne lui donnait de la dague dans le cœur de manière à lui faire mordre la terre ». — L'union portugaise avait été néanmoins abandonnée car Charles IX, à bout de patience, écrivit à Fourquevaux : — « S'il y a un prince qui ait occasion de se plaindre, c'est moi, me voyant si indignement traité que l'on ne me veut tenir ce qu'on m'avait promis. Est-ce là l'assurance que le roi catholique m'avait donnée, que mon mariage ne se parachèverait pas que celui de ma sœur ne se fît par même moyen ? Et maintenant il en remet la longueur et la faute sur ceux qui sont à l'entour de son neveu le roi de Portugal. Je veux être éclairé, et je veux que vous mettiez le roi catholique en propos de l'étrange façon qu'on use à mon endroit (2). » Insolemment la cour de Lisbonne répondit en octobre 1570 : « Le roi est trop jeune et Madame peut bien attendre. » — Charles IX ne pensa pas de même. « Quelques jours après, dit Marguerite, il se parla du mariage du prince de Navarre et de moi. La reine ma mère, étant à table, en parla fort longtemps avec M. de Méru (3), parce que la maison de Montmorency étaient ceux qui en avaient porté les premières paroles. Sortant de table, il me dit qu'elle lui avait dit de m'en parler. Je lui dis que c'était chose superflue, n'ayant volonté que la sienne ; qu'à la vérité, je la suppliais d'avoir égard combien j'étais catholique, et qui me fâcherait fort d'épouser personne qui ne fût de ma

(1) H. de la Ferrière, *Trois amoureuses du seizième siècle : Marguerite de Valois.*

(2) Bibl. nat., dépêches de Fourquevaux, n° 10752, p. 739.

(3) Charles de Montmorency, fils puîné du connétable Anne, plus tard duc de Danville, puis amiral de France et connétable.

religion. Après, la reine, allant à son cabinet, m'appela et me dit que messieurs de Montmorency lui avaient proposé ce mariage, et qu'elle voulait bien savoir ma volonté. Je lui répondis n'avoir ni volonté ni élection que la sienne, et que je la suppliais de se souvenir que j'étais fort catholique. » Mais la question religieuse troublait sans doute moins la princesse qu'elle ne veut dire; elle ne se sentait aucun penchant pour Henri de Béarn et n'en éprouva jamais. Il n'y avait là, aussi bien, qu'une affaire de politique, et la Cour bientôt s'y attacha fermement. — Après la mort du prince de Condé, tué à Jarnac, la reine Jeanne d'Albret, devenue le principal appui des protestants, leur avait présenté pour chef son fils, Henri de Bourbon, ce petit Béarnais qui devait devenir Henri IV. On le nomma généralissime, avec le fils de Condé, plus âgé que lui d'une année, pour second, et Coligny comme garant de ses actes. — La paix de Saint-Germain n'avait laissé que des défiances et l'on a douté longuement qu'elle ait été sincèrement accordée par les catholiques. Quatre places de sûreté avaient été laissées aux calvinistes et ne devaient revenir au roi qu'après deux ans; ils récusaient en tout ou partie les parlements dont il leur plairait de se plaindre; ils pouvaient exercer librement leur culte hors de Paris et de la résidence de la Cour; ils seraient admis à tous les emplois et charges. — Les auteurs des divers partis, étudiant les causes et la préparation du complot qui fut exécuté le jour de la Saint-Barthélemy, ont estimé diversement ces concessions (1). Le P. Daniel (2), assure que la pacification de 1570 ne fut et ne put être franchement accordée (3). Papyre

(1) Pour la discussion des opinions multiples émises à ce sujet, j'ai cru devoir suivre l'excellent travail de M. G. Gandy, *La Saint-Barthélemy, ses origines, son vrai caractère, ses suites,* dans la *Revue des Questions historiques,* 1866.

(2) *Hist. de France,* t. X.

(3) C'est aussi le sens d'une conversation de Catherine avec l'ambassa-

Masson (1), écrivain catholique, la considère comme un acte de finesse qui ne servit qu'à augmenter l'insolence des sectaires. M. Lavallée (2) la croit franche, mais en remarquant avec raison qu'elle constituait un État dans l'État, qu'elle admettait deux drapeaux, deux lois, deux gouvernements, et que la France catholique se crut trahie. M. Fauriel (3) la dénonce comme le produit évident de *la ruse et de la perfidie la plus noire*. M. Coquerel (4) estime que Charles IX était sincère dans son désir de pacifier le royaume. Telle est aussi l'opinion de M. Ranke (5) et celle de M. A. Schœffer, écrivain protestant, partisan éclairé des idées de M. Soldan, auquel on doit un des meilleurs ouvrages sur la question (6). On ne finirait pas de citer, car il y a des bibliothèques entières. J'ajoute pour mémoire l'*Histoire de France* de Bordier et Charton, que j'ai sous les yeux, et où l'on montre Catherine de Médicis préparant de longue-main « son odieux forfait », et *Les Noces vermeilles* de Daniel Ramée, favorable aux protestants, mais qui hésite à voir dans la Saint-Barthélemy autre chose qu'un « triste événement amené par des circonstances contre lesquelles nul ne pouvait véritablement lutter ». — C'est, il semble bien, la note juste. Si rien n'excuse un crime comme le massacre du 24 août 1572, on se l'explique aisément si l'on revoit de près l'histoire de cette malheureuse époque et le rôle exact joué par le parti calviniste. Il y avait là non seulement une faction religieuse, mais politique; le protestantisme était intolérant et agressif, en per-

deur florentin Petrucci, que rapporte M. Abel Desjardins, *Charles IX, deux années de règne*, Douai, 1873.

(1) *Hist. de Charles IX*, ap. *Archives curieuses*, t. VIII, p. 333.

(2) *Histoire des Français.*

(3) *Essai sur les événements qui ont préparé et amené la Saint-Barthélemy*, 1838.

(4) *Précis de l'Histoire de l'Église réformée de Paris*, 1862.

(5) *Histoire de France*, t. I.

(6) *La France et la Saint-Barthélemy*, trad. de l'allemand, 1855.

pétuel complot contre la famille royale et la sûreté de l'État. Ses prises d'armes et ses attentats sont moins connus sans doute que la tuerie générale ordonnée par Charles IX mais il suffit de consulter les auteurs contemporains pour constater qu'ils usaient depuis longtemps de moyens semblables. Nous avons indiqué le sac de Niort (1568). Dès 1561, ils effrayent Nimes, malgré l'indulgence ou plutôt la complicité des magistrats, vident les couvents et spolient les églises. Un mois avant l'affaire de Vassy, qui servit de prétexte à la guerre de 1562, Languet, un des chefs huguenots, écrivait à l'électeur de Saxe qu'en Gascogne et dans le bas Languedoc, ainsi qu'en Provence et jusqu'aux Pyrénées, à quarante lieues à la ronde, nul prêtre romain n'osait se montrer. Au moment où leurs demandes étaient écoutées, ils massacraient à Montpellier environ deux cents personnes, pillaient la cathédrale et interdisaient le culte aux alentours, mettaient à sac les églises de Montauban, de Castres « et de biens d'autres lieux (1) ». Calvin lui-même les appelait des furieux poussés par des démons. Languet convient dans une de ses lettres que les catholiques s'efforcent d'amener une paix mutuelle, et c'est alors que de Bèze, le bras droit de Calvin, le conseiller de Coligny, annonce (novembre 1561) de nouveaux troubles comme imminents. Avant l'échauffourée de Vassy, Stuckins, envoyé de Zurich au colloque de Poissy, avait déclaré dans une lettre qu'en Normandie comme en Gascogne les protestants avaient aboli la messe (2). — Ils s'y efforcèrent en effet. En 1563, trente-cinq villes sont prises, les églises dépouillées, les images brisées; les Cévennes, le Vivarais, presque tout le Comtat-Venaissin se révoltent. Condé blâme les violences, mais il utilise le pillage et se sert du butin; la spoliation de l'église Saint-Martin de Tours

(1) Voyez les *Lettres de Languet,* historien du parti, *passim.*
(2) M. G. Gaxdy et les auteurs qu'il cite.

donna plus de douze cent mille livres, sans compter les pierres précieuses. Le duc de Guise et le connétable de Montmorency consentant à se retirer, de Bèze et d'autres pasteurs disent à Condé que Dieu l'a choisi pour détruire l'*idolâtrie des papistes* et rétablir la pureté de l'Église. Coligny est d'avis qu'il faut surprendre l'*armée du roi*. Un traité est conclu avec Élisabeth d'Angleterre; au Havre, à Rouen, à Dieppe il y aura des garnisons anglaises, et l'on prend l'engagement de rendre Calais (1). En cette année de détresse, ce ne sont d'ailleurs que pillages et massacres. En moins de trois semaines, les protestants se trouvent partout les maîtres, car les catholiques ne s'attendaient pas à la guerre. Orléans est une des premières cités qu'ils envahissent, ravagent et pillent (2). Au Mans, ravage des églises, incendies et massacres; à Troyes, ce sont des atrocités inouïes (3); à Tours, meurtres et mutilations de prêtres, églises saccagées, viols, maisons dévastées. A Bayeux, les prêtres et même simplement les catholiques sont égorgés ou pendus. La désolation enfin fut telle que le Parlement de Paris arrêta, le 13 juillet, qu'il serait licite de s'équiper en armes contre ceux qui se réuniraient pour piller les villes, villages et églises. Mais les huguenots s'inquiétaient peu de tels arrêts. A Venez, petite ville du Languedoc, plus de deux cents prisonniers catholiques sont massacrés et jetés dans les puits. A Lyon, les religionnaires avaient essayé déjà, en 1561, d'entrer par force (nuit du 4 au 5 septembre); ils furent repoussés. Mais lorsque l'année suivante la trahison du comte de Sault, gouverneur, leur eut livré la ville, ce ne fut qu'exécutions, mas-

(1) Traité du 20 septembre 1562, dans Léonard, *Recueil des traités*, t. II, p. 571.

(2) Symphorien Guyon, *Histoire d'Orléans*, 1650.

(3) Courtalon, *Topogr. hist. de la ville et diocèse de Troyes*, apud Prat., *Hist. de l'Église gallicane*.

sacres et ravages « exécutés avec une sorte d'ordre et systématiquement ». Article 3, spécifia une ordonnance qu'ils rendirent, « il ne se dira plus de messe ; article 4 : chacun sera libre dans sa religion », et, en vertu de cette tolérance, les tombeaux sont ouverts, les reliques jetées au vent, les prêtres et religieux précipités dans les puits (1). Le baron des Adrets présidait aux dévastations et aux assassinats. La châsse contenant le corps de saint Just fut prise, les statues des saints abattues, l'église de Saint-Irénée et les sanctuaires de Fourvières saccagés. A Montbrison, on montre encore la tour d'où il faisait précipiter les catholiques. — Ce sont les litanies de la guerre civile. — En 1564, lors du voyage de la Cour dans le Dauphiné, le Lyonnais et le Languedoc, l'état du pays était si pitoyable qu'il semblait « que des bandes de sauvages avaient passé par là ». Et le Vénitien Marc Antoine Barbaro, après son ambassade de 1563, écrit : « L'administration était sans règle, la désobéissance et la turbulence dans les peuples, la révolte et l'impiété parmi les grands. C'étaient des tumultes continuels, des meurtres et ravages sans fin ; le droit de prêcher dans les villes avait été accordé par des hommes suspects d'hérésie, ce qui fut cause de tout le mal ultérieur. Condé était séditieux et pervers (2).

Après le complot avorté de Meaux, les calvinistes renouvelèrent, dépassèrent même en certains endroits les excès de 1562. L'incendie de Paris (3), ville de papistes, avait

(1) Pour les excès des protestants à Lyon, voir *Discours des premiers troubles advenus à Lyon,* par Gabriel Saconay, præcenteur et comte de l'église de Lyon, témoin oculaire. Lyon, 1569, in-12. — *De Tristibus Franciæ, libri quatuor ex Bibliothecæ Lugdunensis codice*, Lyon, 1840 (note de M. G. Gandy, *Revue des Questions historiques).*

(2) *Relations des Ambassadeurs vénitiens,* t. II, p. 66-73.

(3) L'inimitié du peuple de Paris contre les huguenots était connue de longue date : « Il y allait de la vie et saccagement des maisons. » Régnier de La Planche raconte même que « certains garnements, inquiétés de leurs dettes, suivaient leurs créditeurs, et les trouvant aux rues égarées, n'avaient

été résolu. A Soissons, on pille et dévaste (1). « A la fin de septembre 1567, dit Sismondi, forcé de rendre justice à ses coreligionnaires, les huguenots se rendirent maîtres de Montauban, Castres, Montpellier, Nîmes, Viviers, Saint-Point, Uzès, Pont-Saint-Esprit et Bagnolles; partout ils chassèrent les prêtres, moines et religieux. Ils dépouillèrent les sanctuaires de leurs ornements et quelquefois ils démolirent les églises (2). » Montluc les contint un moment par une guerre à outrance; mais il assiégea vainement la Rochelle, qui fut leur boulevard jusqu'au jour où Richelieu la rendit à la monarchie. De cette ville s'élançaient des corsaires qui battaient l'Océan, pillaient les marchands papistes et conduisaient en Angleterre, d'où ils recevaient des secours, les dépouilles des églises de France, qu'ils vendaient à vil prix (3). Condé semblait le roi du Midi; il avait droit de vie et de mort, confisquait et distribuait des terres, levait des impôts et des hommes, négociait avec l'étranger; il visait, disait-on, à être roi; des monnaies auraient été frappées avec cette légende : *Ludovicus XIII, dei Gratia, Francorum Rex Primus Christianus* (4). — Quoi qu'il en soit de ce fait et de la proclamation du même prince à Saint-Denis, il faut mentionner encore, dit M. Gandy, l'affreuse boucherie de Nîmes qui fut appelée *la Michelade* (5) : — Les huguenots dressent une liste de proscription, ils tirent de l'hôtel de ville les catho-

plutôt crié : « Au luthérien! Au christaudin! » qu'ils ne fussent non seulement quittes de leurs dettes, mais le plus souvent revêtus de la dépouille de leurs créanciers. »

(1) Abbé Pécheur, *Annales du diocèse de Soissons*, t. V.

(2) *Histoire des Français*, t. XVIII.

(3) Montluc, *Commentaires*, anno 1568; Michel de Castelnau, VII, 2.

(4) Le fait a été très discuté et demeure douteux; cf. le *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand, au mot *Bourbon*, p. 127, édit. de 1758; la dissertation de Secousse, au t. XVII des *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, etc.

(5) Mesnard, *Histoire de Nîmes*, t. V, p. 16.

liques qu'ils y ont enfermés et les conduisent dans la cour de l'évêché. Là commence le massacre; les corps sont jetés dans un puits au fond de la cour — les puits jouent un grand rôle dans ces tueries bibliques, — et tout ce qu'ils avaient sur eux est enlevé. Le carnage, éclairé aux torches, dura toute la nuit et continua le lendemain. Ce jour-là, les maisons des catholiques sont recherchées; ceux qu'on arrête sont égorgés et jetés au puits. Bien qu'il ait plus de sept toises de profondeur et quatre pieds de diamètre, il est presque comblé de corps, cadavres ou mourants. Cent cinquante personnes suivant les uns, trois cents selon d'autres furent assassinées. — Au reste, même après la paix de Longjumeau et celle de Saint-Germain, les agissements des calvinistes continuèrent. En 1568 ils se soulevèrent de nouveau. Il y eut des cruautés, des sacrilèges et des ravages dans l'Angoumois, le Poitou et la Saintonge. Montgommery mit le feu aux quatre coins d'Orthez (Béarn) et passa aux armes presque tous les catholiques; dans le pays même, tous les biens d'église furent saisis et séquestrés. Jeanne d'Albret s'en servit pour entretenir ses garnisons et ses ministres. — Peu de temps après (1571) toute *superstition et idolâtrie* était bannie; tous devaient aller au prêche sous peine d'amende et de prison. Beaucoup de villes, comme Aurillac, furent saccagées après s'être rendues.

On nous excusera d'avoir insisté. Il est toujours nécessaire, lorsqu'on se trouve amené à parler de la Saint-Barthélemy, même incidemment, de montrer qu'il n'y eut point là un acte isolé, un événement certes odieux, mais sans précédents et sans lendemain, où les catholiques se montrèrent les impitoyables massacreurs de ceux qui avaient le tort grave de ne point professer la même religion et ne réclamaient que tolérance. Il n'y faut voir au contraire qu'un épisode de la lutte engagée depuis plus de dix ans par les calvinistes, mal venus à se poser en martyrs

après ce qu'ils avaient fait et perpétré dans toutes les parties du royaume où ils se trouvèrent les maîtres. La liberté de conscience, que nous ne comprenons guère encore aujourd'hui, n'était d'ailleurs acceptée par personne au seizième siècle. L'extermination des hérétiques était reconnue et revendiquée comme un acte indispensable par les protestants mêmes, et il s'en faut de beaucoup qu'ils aient lutté simplement pour conquérir le droit de ne pas aller à la messe. « Ceux qui ne veulent pas que les hérétiques soient mis à mort, dit Théodore de Bèze, sont tout autrement coupables que ceux qui réclament l'impunité des parricides... » Pour commencer, il voulait tuer tous les prêtres. Calvin demande qu'on tue les jésuites et, « si cela ne peut se faire commodément », qu'on les chasse ou au moins qu'on les écrase sous les mensonges et les calomnies. Minorité intolérante et agressive, les protestants ne visaient en somme qu'à conquérir la France et à la faire protestante. Ils voulaient non la liberté de leur religion mais la suppression du catholicisme et des formes sociales qui lui étaient traditionnelles. Leurs synodes nationaux, on le sait, établissaient en principe qu'il était légitime de prendre les armes. Leur premier soulèvement, qui avait pour prétexte d'arracher François II aux Guises, devait leur donner le gouvernement de la France ; ils prêchaient l'insurrection conditionnelle, et Coligny, en présentant une requête pour obtenir la liberté de conscience dans chaque ville, disait qu'il pouvait l'appuyer de cent cinquante mille hommes. La Réforme, enfin, c'était la coalition avec l'étranger, et ils l'introduisirent jusqu'au cœur de la France. La suprématie était dans les vœux et les principes des calvinistes et tous les moyens leur semblaient bons pour l'obtenir. — On ne doit pas s'étonner ainsi lorsqu'on apprend qu'à Nîmes, en 1572, il y eut une assemblée générale où ils dressèrent les plans d'une république ; en 1573,

les États d'Anduze jettent les bases d'une association républicaine en France et l'on y jure la confédération des églises réformées. En 1611 même, à l'assemblée de Saumur, certains huguenots donnèrent le plan d'une constitution républicaine; le duc de Rohan, selon le témoignage de Fontenay-Mareuil, songeait à tout hasarder et périr, ou faire une république comme le prince d'Orange (1). — « C'est une démocratie mêlée d'aristocratie, disait Tavannes en parlant de « l'Estat Huguenot », une république dans la monarchie, de laquelle elle fomentera la ruine, parce que l'un de ces gouvernements ne peut subsister ni demeurer en sûreté sans la ruine de l'autre. » — Il faut ajouter que le parti était organisé fortement, — et organisé comme une société secrète. — « Dans chaque province, dit l'ambassadeur Correro, dont nous résumons les indications, ils avaient un chef qui contre-balançait l'autorité du gouverneur du roi, si toutefois le gouverneur lui-même n'était pas des leurs. » Sous ce chef, il y avait un grand nombre de subordonnés à des degrés divers. Venaient ensuite les ministres... (2) Les protestants, dit M. Th. Lavallée, avaient leurs rôles de recettes et de soldats, leurs magasins d'armes, leurs rendez-vous, leurs chefs, leurs assemblées et leurs négociations secrètes avec les étrangers; ils étaient prêts pour un soulèvement genéral (3).

(1) Fontenay-Mareuil, dans la coll. Michaud, 2e série, t. V. — Voyez : Anquez, *Histoire des assemblées politiques des Réformés en France*, 1859; Henri Martin, t. IX, etc.— Remarque curieuse à faire, la façon de désigner le parti protestant se modifia et le nombre des mots à y employer diminua, pourrait-on dire, à mesure que décroissait son importance politique. C'est d'abord : *ceux de la religion prétendue réformée ;* puis : *ceux de la religion prétendue ;* Saint-Simon ne les appelle plus, dédaigneusement, que : *ceux de la religion.*

(2) *Relations des Ambassadeurs vénitiens. Doc. inédits sur l'Hist. de France*, t. II, 1838.

(3) Th. Lavallée, *Histoire des Français.* — Après la Saint-Barthélemy, on trouva entre les mains des trésoriers huguenots 500,000 écus destinés à

Toutefois, Catherine de Médicis, dont c'était la politique de bascule et de tergiversations, avait eu pour eux des complaisances que les catholiques n'approuvaient nullement. Les ambassadeurs des puissances voisines, témoins de sa conduite, la jugeaient le plus souvent avec une sévérité qui nous étonne. Bien qu'avec l'arrière-pensée d'en être un jour maîtresse, on peut donc croire qu'après la paix de Saint-Germain elle ait sérieusement essayé de rapprocher les deux religions, — et de même que Charles IX ait sincèrement voulu la pacification de son royaume. La guerre durait depuis 1562 et ruinait tout. « C'était, dit Castelnau, comme une rage et un feu qui brûlait et embrasait la France. » Il était vraiment l'heure de se reprendre, de se faire des concessions mutuelles. — Une lettre adressée à Mandelot, gouverneur de Lyon, par le roi, en date du 3 mai 1572, atteste qu'il avait voulu et qu'il voulait toujours l'édit de pacification (1). Ses Lettres à La Mothe-Fénelon, ambassadeur en Angleterre (1570), témoignent également de sa bonne foi (2). Il exprima ses désirs de paix et de conciliation avec non moins de franchise dans sa réponse aux ambassadeurs des princes de l'Église qui étaient venus le complimenter sur son mariage. — Catherine même semblait bien disposée pour les huguenots, qui restaient armés cependant et se montraient « délicats et

solder les reitres qui étaient venus quelques années auparavant au secours du parti. Boutaric, *Bibl. de l'École des Chartes.* — Divisés en vingt-quatre églises, les huguenots levaient 800,000 livres de contributions annuelles, susceptibles d'être aisément doublées et triplées; la facilité qu'ils avaient de mettre sur pied en un mois autant de troupes que le roi en aurait mis en quatre, devait être encore pour Charles IX un motif d'inquiétude légitime. B. Zeller, *Saint-Barthélemy,* 39.

(1) *Correspondance du roi Charles IX et du sieur de Mandelot, pendant l'année 1572,* publiée par M. Paulin Paris, 1830.

(2) *Correspondance diplomatique de Bernard de Salignac de La Mothe-Fénelon, ambassadeur de France en Angleterre de 1568 à 1575,* publiée par M. Teulet, 1838-1840, et H. de la Ferrière, *Le seizième siècle et les Valois.*

farouches » : Coligny, venu à la Rochelle avec les princes de Béarn et de Condé, y demeura obstinément, s'excusant de n'assister point au mariage du roi, et ne vint à Paris qu'en octobre 1571. — La paix de 1570, toutefois, devait avoir d'autant moins un caractère d'astuce qu'elle était l'œuvre du *tiers-parti*, — où figuraient les Montmorency, Cossé, Biron — *les politiques* — et qui, avec ses principes de temporisation avait les tendresses de Catherine. A Rouen, Charles IX avait fait punir des gardes qui avaient eu une collision avec les protestants. Il appelait le traité de Saint-Germain son traité et sa paix (1). En janvier 1571, c'est le maréchal de Cossé qu'il charge de s'entendre avec les chefs protestants sur l'interprétation et l'exécution de l'édit. Il reçut amicalement les députés La Noue et Téligny — qui épousa bientôt après la fille de Coligny, — Briquemaut et Cavagne (2), conseiller au parlement de Toulouse, que les protestants envoyaient, et fit droit en grande partie à leurs plaintes. La cour paya 150,000 écus aux reîtres allemands qui avaient ravagé le pays ; on ôta les garnisons des villes du Midi ; on permit aux huguenots de lever entre eux des subsides ; on enleva les armes des milices bourgeoises. Coligny fut comblé d'honneurs et de présents ; Charles IX lui rendit toutes ses charges et lui permit de s'entourer d'une garde de cinquante gentilshommes, le dédommagea des pertes qu'il avait subies pendant la guerre et lui fit don de 100,000 livres. Il entra dans Paris avec l'amiral à sa droite, et, à sa requête, fit détruire une pyramide élevée près du marché des Innocents, sur l'emplacement de la maison d'un sectaire, qui avait tenu là

(1) Sully, *Économies royales*.

(2) Briquemaut et Cavagne, chanceliers de la *cause*, furent exécutés après la Saint-Barthélemy. « Le roi, dit Brantôme, assista à l'exécution ; et d'autant qu'il était nuit, il fit allumer des flambeaux et les tenir près de la potence pour les mieux voir mourir et contempler leur visage et contenance. » Édit. Buchon, I, p. 561. — Briquemaut avait soixante-dix ans.

une réunion interdite. Coligny fut alors de tous les conseils; on expliquait, on faisait exécuter l'édit comme il l'entendait. Le parti catholique en même temps, les Guises, le duc d'Anjou, tombaient en disgrâce. « S'ils sont irréductibles, disait le roi, on les enverra faire leur cas à part. » Il en arriva à se plaindre à l'amiral ou à son gendre Téligny (1), des intrigues de sa mère, de la dissimulation de son frère d'Anjou, du fanatisme du duc de Montpensier, oncle de Henri de Guise, de l'esprit espagnol du comte de Retz et de l'infidélité de ses secrétaires d'État. — La politique suivie à l'extérieur était de même toute favorable aux protestants. Catherine négociait le mariage du duc d'Anjou d'abord, du jeune duc d'Alençon ensuite avec la reine Élisabeth d'Angleterre, comme contre-partie de l'union de sa fille Marguerite avec Henri de Navarre; les relations avec l'Allemagne protestante, avec les Flandres et l'Espagne, tout indique une diplomatie de conciliation. C'était le frère de l'amiral, le cardinal de Châtillon, qui avait pris l'initiative — assez singulière, étant donné les idées des protestants — du mariage du duc d'Anjou (2). C'est Coligny qui rassemble dans le port de La Rochelle, avec l'agrément du roi, une flottille qui doit aller surprendre les possessions espagnoles des Antilles. La flotte partit, mais fut battue et détruite. — Au reste, dès 1570, la cour s'était éloignée du pape, du roi d'Espagne, de toutes les souverainetés catholiques, pour se rapprocher des États réformés. Le maréchal de Montmorency fait conclure avec l'Angleterre (29 avril 1572) un traité de défense mutuelle surtout dirigé contre l'Espagne et favorable à la révolte des Pays-Bas; Louis de Nassau, émissaire du prince d'Orange, vient conseiller à la Cour, en 1571 de soutenir les Gueux de Flandre et de Néerlande, et l'amiral fit de cette entreprise son

(1) L'Estoile, édit. Michaud et Poujoulat, t. I, p. 24-25.
(2) Tavannes dit que c'était pour éloigner le duc d'Anjou du royaume.

affaire de prédilection ; il osa dire au Conseil, selon Bellièvre, que « si Sa Majesté ne voulait faire cette guerre, elle se pouvait assurer de l'avoir bientôt en France avec ses sujets (1) ». Charles IX enfin paraissait entrer entièrement dans les vues de l'amiral. Il fit faire de nouveaux armements à la Rochelle et à Bordeaux, envoya de l'argent au prince d'Orange et donna des ordres, ou son assentiment, pour assembler des troupes qui furent mises sous le commandement de La Noue et de Genlis afin de secourir les Flandres. — Le mariage de Marguerite et du prince de Béarn, œuvre également du tiers parti, devait être le gage de la réconciliation entre catholiques et protestants. Biron l'avait négocié en 1571 (2) et l'Espagne et l'Italie s'y opposèrent vainement (3). Le cardinal Alexandrin fut sans profit envoyé de Rome pour empêcher cette union qu'on trouvait scandaleuse et faire aboutir le mariage de Portugal. Dans une audience secrète, le roi lui déclara que « de puissantes raisons d'État l'obligeaient à marier sa sœur au prince de Navarre ; c'était l'avis des princes et des hommes sages de son royaume, car Henri de Bourbon avait de grandes qualités et il céderait facilement à la vérité catholique ; quant

(1) Caveirac, *Dissertation sur la Saint-Barthélemy* ; dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, t. VII, p. 488.

(2) On a dit que c'était de sa propre initiative que Jeanne d'Albret avait parlé du mariage de son fils avec Marguerite de Valois. « Ma tante, écrit le roi le 2 décembre 1571, m'a envoyé M. de Beauvais et m'a rappelé la promesse faite par mon père Henri II au roi son époux. J'y ai volontiers consenti. » Mais cette lettre, il faut le remarquer, est datée de la fin de 1571, époque à laquelle les négociations de Biron avaient tout préparé. Une partie de la correspondance du maréchal est à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg, Documents français. Cf. l'analyse qu'en donne M. H. de la Ferrière dans les *Archives des Missions scientifiques*, 2e série, t. III, 1865.

(3) Lorsqu'il fut question du mariage avec Henri de Navarre, le pape Pie V tenta de reprendre les négociations avec le Portugal. Il envoya à Lisbonne don Loys de Torres, dont la mission n'eut d'ailleurs aucun succès. On en rejeta encore la faute sur les deux Théatins, et à son retour, passant par Madrid, don Loys dit à Fourquevaux : « Ils ont fait prendre les femmes en horreur au jeune roi ; le pape aurait dû les rappeler à Rome. (Dép. de Fourquevaux, n° 10752, p. 735.)

à lui, il n'avait pas d'autre moyen de se venger des hommes dont la fourberie et la scélératesse avaient tourmenté et affaibli son royaume. » — Ce mariage, en effet, venait à l'encontre de celui que préconisaient certains religionnaires, du prince de Navarre avec Élisabeth, et qui devait leur donner l'appui de l'Angleterre. — Jeanne d'Albret, cependant, après avoir paru toute disposée, avoir sollicité même l'agrément du roi, éternisait les pourparlers, demandant que la ville de Lectoure, occupée par les catholiques, lui fût rendue et que son fils ne vînt qu'au dernier moment « pour l'office qu'on ne peut faire par procuration ». Après que la majorité de son Conseil eut donné un avis favorable, elle ne borna plus ses restrictions qu'à quelques détails concernant la religion et le culte ; il y eut des retards aussi parce qu'on ne pouvait s'entendre sur le lieu et les dispositions, Charles IX exigeant que le mariage fût consacré à Paris, par des prêtres catholiques, tandis que la reine de Navarre voulait qu'il eût lieu dans un autre endroit, par des pasteurs réformés. Pie V et son successeur Grégoire XIII refusèrent, au reste, les dispenses que nécessitaient à double titre la différence de religion des futurs époux et leur parenté à un degré que prohibaient les canons. Partie de Nérac en novembre 1571, la reine de Navarre, après avoir longuement séjourné à la Rochelle, arriva à Tours le 10 février 1572. Le 14, elle était à Chenonceaux, où Catherine l'attendait, l'ayant précédée d'un jour. — C'est au cours des entrevues qui eurent lieu entre ces deux femmes artificieuses que les choses se compliquèrent (1). Catherine, selon les auteurs protestants, traita

(1) Jeanne d'Albret, on peut le voir par sa correspondance, avait toujours manifesté une grande déférence pour Catherine de Médicis ; elle reconnaissait son intelligence aussi bien que son autorité, et avait pour elle des flatteries, des mots qui ne viennent jamais sous sa plume quand elle écrit à d'autres. Elle l'avait acceptée pour protectrice, spécialement lorsque la reine-mère avait pris, d'elle-même, sa défense auprès du pape, et même

Jeanne d'Albret d'une manière dédaigneuse et chercha à l'empêcher de conférer avec le roi ; elle faisait naître des obstacles frivoles par lesquels elle semblait se moquer de la reine de Navarre et qui étaient en contradiction avec les promesses qu'on lui avait faites. Le roi, au contraire, lui témoigna une grande affection et du respect, et lorsqu'elle manifesta la crainte que le pape n'accordât point la dispense, Charles IX aurait répondu : « Non, ma tante, je vous honore plus que le pape et aime plus ma sœur que je ne le crains. Je ne suis pas huguenot, mais je ne suis pas sot aussi. Si monsieur le pape fait trop la bête, je prendrai moi-même Margot par la main et la mènerai épouser en plein prêche (1). » — Tout n'est point faux, d'ailleurs, dans ce qu'indiquent les historiens du parti. Les lettres de Jeanne d'Albret nous donnent quelques circonstances de ces négociations; la reine se plaint d'être bernée, moquée, traitée de façon cavalière en somme, et si l'on ne connaissait la duplicité foncière de Catherine, il y aurait lieu de s'étonner. Elle désirait ce mariage, mais elle voulait que son gendre devînt catholique. Jeanne d'Albret cherchait à gagner sa future belle-fille, à lui faire promettre de prendre la religion de son mari. C'était à qui ne céderait pas. La princesse lui fit « honneur et bonne chère », répondit en termes généraux d'obéissance et, au demeurant, n'accorda rien. Au témoignage de la reine de Navarre, elle semblait très surveillée, tant qu'elle fit la discrète et se renferma. « Elle parle comme on la fait parler, » dit la vieille protestante. — Les prétentions de Jeanne d'Albret, aussi bien, allaient croissant. Elle réclamait le gouvernement de la

au milieu des troubles et des difficultés de la guerre n'avait cessé de lui écrire respectueusement comme à « sa bonne dame et maîtresse ». — Cf. les *Archives des Missions scientifiques, loc. cit.*, où M. de la Ferrière a publié quelques-unes de ses lettres, très curieuses, conservées à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg.

(1) Cf. L'Estoile, édit. Michaud et Poujoulat, t. I, p. 24.

Guyenne, de l'Armagnac et d'une grande partie de la Gascogne; de plus, comme dot de Madame, tout le littoral entre Bayonne et la Rochelle. Ces divers pays, unis à la Navarre, auraient assuré à Henri de Bourbon la possession d'une des meilleures parties du royaume. — Les négociations s'étant aigries entre les deux reines, on eut recours à des intermédiaires. Jeanne d'Albret prit pour conseils son chancelier Francourt, La Noue et le comte de Nassau, et le 11 avril, le contrat fut signé; le roi dotait Marguerite de 300,000 écus à cinquante-quatre sols tournois pièce; elle renonçait en faveur de son frère à tous les droits qu'elle avait ou pouvait avoir sur les biens paternels ou maternels, et le lendemain des noces elle avouerait et ratifierait cette renonciation avec la permission et autorité de son mari. Catherine promit deux cent mille livres, les ducs d'Anjou et d'Alençon chacun vingt-cinq mille, qui devaient être employées à l'achat de rentes sur « la maison de ville de Paris (1) ». Mais tout cela ne fut jamais payé, paraît-il, ou ne le fut qu'imparfaitement. Le douaire fut réglé à quarante mille livres de rente, avec le château de Vendôme meublé pour demeure. Quant à Jeanne d'Albret, elle laissait à son fils l'usufruit et jouissance de la haute et basse comté d'Armagnac, et lui abandonnait douze mille livres de douaire qu'elle avait sur le comté de Harle. Le cardinal de Bourbon renonçait aussi, par amitié pour son neveu, à tous les droits qui pouvaient lui appartenir en qualité de Bourbon, le reconnaissant pour aîné et véritable héritier de la maison.

Henri de Navarre n'étant attendu à la Cour que pour le milieu de mai — c'était on l'a vu, la volonté de sa mère

(1) Nicolas Bordenave, *Histoire de Béarn et de Navarre* (édit. de la Société de l'Hist. de France); cf. *Mémoires de l'Estat de la France sous Charles IX*, 1572; *La Popelinière*, même année, et Mongez, *Hist. de Marguerite de Valois*, p. 72-73.

qu'il ne vînt qu'au dernier moment, — le roi se retira à Chambord, la reine-mère à Chenonceaux et Jeanne d'Albret à Vendôme.

La princesse Marguerite, dont le sort venait d'être ainsi réglé, malgré l'indifférence que lui montra toujours son mari, était une des plus jolies filles de cette Cour des Valois qui en réunissait tant. Elle allait avoir vingt ans. Elle avait pris la dignité du maintien, le grand air, les façons d'élégance qui en devaient faire la femme la plus séduisante de son temps. « Elle savait si bien s'habiller, dit Brantôme, et si curieusement et richement accommoder, tant pour le corps que pour la tête, que rien n'y restait pour la rendre en sa pleine perfection ». Elle était de bonne taille et plutôt forte, et tous les contemporains, même ceux qui la dénigrent sont unanimes à reconnaître sa beauté, « qui faisait honte à celle du ciel ». Le même Brantôme nous la montre en 1571, à une procession de Blois, avec une lourde robe en drap d'or frisé, si sûre d'elle-même qu'elle dédaignait de porter le masque, « comme toutes les autres dames » si bien que chacun « perdit ses dévotions » pour la regarder mieux. — La reine de Navarre la trouva « belle et avisée et de bonne grâce, mais nourrie en la plus maudite et corrompue compagnie qui fut jamais (1). » — Nous n'avons point de portrait d'elle à l'époque de son mariage, mais le dessin aux crayons de couleur que possède la Bibliothèque nationale et qui fut fait l'année suivante nous la représente à peu près telle qu'elle devait être alors (2). Elle est coiffée, sur des cheveux blonds frisés (3) d'un petit bonnet à

(1) Lettres de Jeanne d'Albret, 8 mars 1572 (dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1835).

(2) Ce portrait, le plus connu de tous ceux que l'on possède de Marguerite de Valois, a été reproduit merveilleusement dans le recueil de G. Niel, *Portraits des personnages les plus illustres du seizième siècle*, Paris, in-f°, 1851, t. I. — Cf. les portraits du musée de Chantilly.

(3) Marguerite était brune, et c'est par coquetterie qu'elle affectionnait

aigrette garni de grosses perles, qui lui donne une physionomie éveillée, un peu malicieuse, et dont les yeux intelligents retiennent. La lèvre supérieure est fine, avec un pli de moquerie en coin, la lèvre inférieure plus grosse et marquée, signe de dédain et aussi de sensualité. Les sourcils sont fins et élevés, le nez droit et fort, le visage arrondi, — traits qui se retrouvent dans tous les portraits de la famille, — chez Catherine, chez Charles IX, chez le duc d'Alençon, même en partie chez Henri III. On lui accorde encore l'éclat du teint, la finesse, la transparence de la peau; elle avait de la grâce, de l'esprit, même de l'étourderie; « la nature avait mis ses plus rares esprits à la façonner », dit Brantôme, et en résumé c'était une jolie personne, de figure un peu enfantine, et qui dut être convoitée par plus d'un. — Mais il faut indiquer ici que la reine de Navarre, protestante rigide et de sèche morale, qui ne tarit point sur la dépravation du milieu, ne fait aucune mention à son propos des bruits malveillants qui furent si bien accrédités plus tard. Le mariage fait, elle pense que son fils devra s'éloigner de suite et emmener la princesse. « Je ne voudrais pour chose au monde que vous y fussiez pour y demeurer... Je désire vous marier et que vous et votre femme vous vous retiriez de cette corruption. » — Tout ce qu'elle reproche à la future reine Margot, c'est de se farder et « serrer extrêmement » (1). — Quant à ses sen-

cette sorte de coiffure qui l'avantageait, paraît-il, et qu'elle conservait encore, modifiée, dans sa vieillesse. — Cf. dans la troisième partie le portrait qu'en donne Tallement des Réaux. — La cour de Catherine se coiffait « en raquette » et adopta des petits bonnets surmontés d'une aigrette. Les hommes tournaient leurs mèches en boucles et rouleaux appelés « bichons », d'où vient l'expression : « se bichonner ». F. Nicolaï, *Hist. des mœurs*, t. II, p. 521.

(1) « Pour la beauté de Madame, j'avoue qu'elle est de belle taille ; mais aussi elle se serre extrêmement. Quant à son visage, c'est avec tant d'aide que cela me fâche, car elle s'en gâtera ; mais en cette Cour le fard est presque aussi commun comme en Espagne. » (Lettre à M. de Beauvais.) — L'Estoile nous montre également Marguerite de Valois diaprée et fardée

timents, sur son mariage, Marguerite les a soigneusement cachés. Elle n'en parle alors que comme d'un événement ordinaire, et c'est bien longtemps après qu'elle aura la franchise de dire : « J'ai reçu du mariage tout le mal que j'ai jamais eu, et je le tiens pour le seul fléau de ma vie ; je ne m'étonne pas si Jupiter a haï sa sœur. Ah ! que l'on ne die pas que les mariages se fassent au ciel : les Dieux ne commirent une si grande injustice... (1). »

comme de coutume, ce qu'on appelait à la Cour accoutrée à son avantage, près du lit où se mourait la princesse de La Roche-sur-Yon (avril 1578).

(1) *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois,* édit. de la Société de l'Histoire de France, p. 470.

CHAPITRE III

Mariage de Marguerite de Valois. — La Saint-Barthélemy.

Cette union si longuement discutée s'accomplit assez tristement. Jeanne d'Albret, venue à Paris pour les derniers arrangements et descendue dans la maison de Jean Gaillard, évêque de Chartres, dévoué à la cause protestante, y tomba subitement malade et mourut après quatre jours, — 9 juin 1572 — âgée de 44 ans, à la grande surprise du peuple. La réputation de Catherine était si bien établie déjà qu'on se hâta de dire qu'elle avait été empoisonnée. L'autopsie de son corps, répètent encore aujourd'hui les auteurs protestants, ne put rien déceler, car *la tête resta intacte* (1). On trouva pourtant qu'elle était morte d'un *apostume aux poumons*, et, contrairement à ce qui est affirmé, l'ouverture de la tête fut pratiquée par le chirurgien Desneux, sous la direction de Caillart, médecin de la reine, qui regarda le cerveau « pour voir d'où lui provenait cette démangeaison qu'elle avait d'ordinaire au sommet de la tête ». — Il y fut constaté « de petites bubes pleines d'eau qui s'engendraient entre le test et la taye du cerveau ». Desneux fit alors remarquer que si la reine était morte empoisonnée par une odeur, elle en porterait une marque sur la « taye », — les méninges ; si elle avait *mangé* du poison, on en trouverait trace au pylore. Cette autopsie permit donc aux médecins de conclure à une mort naturelle (2). — On remarqua bien cependant que le

(1) Daniel Ramée, *la Saint-Barthélemy*, p. 117.

(2) Palma Cayet. — Cf. docteur Lucien Nass, *Catherine de Médicis fut-elle empoisonneuse ? (Revue des études historiques*, 1901, p. 221.)

décès de la reine de Navarre survenait à point et délivrait d'un grand poids Charles IX et sa mère, « qui furent affranchis de la patience et de la dissimulation dont ils avaient été obligés d'user avec cette femme insolente et dangereuse (1) ».

La cour prit le deuil; le mariage fut remis au mois d'août, et le prince Henri devint roi de Navarre. Il fit son entrée solennelle dans Paris le 20 juillet avec le prince de Condé, et huit cents gentilshommes, tous portant le deuil de Jeanne d'Albret, et fut reçu « avec des démonstrations outrées de joie », selon les auteurs calvinistes; mais les *Mémoires de Marguerite* indiquent seulement qu'il fut accueilli par « le roi et toute la cour avec beaucoup d'honneur ». Les fiançailles, malgré l'opposition de quelques-uns et l'antipathie en somme assez certaine de la princesse, furent célébrées au Louvre le 16 août. Conduite le lendemain au palais de l'évêché, Marguerite y passa la nuit; au matin la Cour vint en grande pompe l'y chercher et le mariage eut lieu avec une somptuosité qui devait symboliser l'union des deux cultes (2). Une médaille fut frappée où étaient enlacés les chiffres des époux au milieu d'un lien figuratif avec ces mots en légende : *Constricta hoc vinclo Discordia;* et au revers un agneau pascal et ces paroles évangéliques : *Vobis annuntio pacem* (3). La dispense du pape Grégoire XIII tardait encore, mais on s'en était passé; dans la hâte d'en finir, on en avait fait rédiger une fausse, et le lendemain Catherine écrivit à Rome pour s'en excuser, arguant n'avoir pu différer davantage « sans danger

(1) E. Boutaric, *La Saint-Barthélemy*, d'après les archives du Vatican, *Bibl. de l'École des Chartes*, 5e série, t. III, 1867.

(2) On trouve dans le *Cérémonial français*, de Godefroy, t. II, p. 45 et suiv., diverses relations très détaillées des cérémonies observées au mariage du roi de Navarre et de Marguerite de Valois.

(3) Le P. Hilarion de Coste, *Éloges des reines*, etc., et Bibl. Nat., Cabinet des Médailles.

de plusieurs inconvénients (1) ». — « Nos noces, écrit Marguerite, se firent avec autant de triomphe et de magnificence que de nul autre de ma qualité; le roi de Navarre et sa troupe y ayant laissé et changé le deuil en habits très riches et beaux, et toute la cour parée comme vous savez, moi habillée à la royale avec la couronne et couet d'hermine mouchetée qui se met au devant du corps, toute brillante des pierreries de la couronne, et le grand manteau bleu à quatre aunes de queue porté par trois princesses; les échafauds dressés à la coutume des noces des filles de France, depuis l'évêché jusqu'à Notre-Dame, et parés de drap d'or; le peuple s'étouffant en bas à regarder passer sur ces échafauds les noces et toute la Cour. Nous vînmes à la porte de l'église, où M. le cardinal de Bourbon, qui faisait l'office cejou r-là, nous ayant reçus pour dire les paroles accoutumées, nous passâmes sur les mêmes échafauds jusques à la tribune qui sépare la nef d'avec le chœur — le jubé, — où il se trouva deux degrés, l'un pour descendre au dit chœur, et l'autre pour sortir de la nef et de l'église... » Le roi, la famille royale, les maréchaux et dignitaires du royaume, les ducs de Guise, d'Aumale et de Nevers, le maréchal de Montmorency, le duc de Danville son frère, Cossé, Tavannes, le prince de Condé et le marquis de Conti, le duc de Montpensier, le prince Dauphin, l'amiral Coligny avec toute la noblesse protestante accompagnaient Henri de Bourbon et la princesse Marguerite. Le roi de France et le roi de Navarre, les ducs d'Anjou et d'Alençon et le prince de Condé portaient des habits uniformes de satin jaune pâle couverts de broderies en relief, de perles et de pierreries; mais on remarqua qu'excepté le

(1) « Sur les difficultés que le cardinal de Bourbon trouvait à la dispense du pape pour les cérémonies, le roi disait à l'amiral (demi en colère et demi riant) : « Ce vieux bigot avec ses cafarderies fait perdre un bon temps à ma « grosse sœur Margot. » (D'Aubigné, *Histoire*.)

prince et le roi de Navarre, les protestants affectaient la parure la plus simple, tandis que les seigneurs catholiques déployaient un faste merveilleux. — Il avait été convenu qu'avant l'office Henri de Bourbon se tournerait vers un des frères du roi en lui disant : « Monseigneur, je vous prie d'assister pour moi à la messe », — puis se retirerait dans un oratoire voisin sans sortir de l'église. Le fait est que sitôt la liturgie commencée, tous les calvinistes sortirent (1) et que le peuple fut révolté par le mépris qu'affichèrent alors les religionnaires, dont le chef reconnu, celui-là même qui épousait Marguerite de Valois, affectait de se promener et même de faire du bruit sur le parvis de l'église. Montmorency-Danville vint enfin le prendre et le mena dans la salle de réception de l'évêché. — Conduite à l'autel et interrogée si elle acceptait le Béarnais pour époux, Marguerite qui, selon Davila, ne pouvait se consoler de renoncer au duc de Guise, resta immobile et muette, et l'on dit que Charles IX lui poussa brusquement la tête par derrière pour lui faire donner ce signe de consentement à défaut d'un autre (2). — La messe finie, le cortège retourna à l'évêché, où eut lieu le festin des noces; devant tous, Henri de Navarre embrassa la nouvelle reine. Mais quand la Cour revint au Louvre par les petites rues tortueuses du vieux Paris, l'enthousiasme populaire fut pour le duc de Guise, dont la célébrité commençait déjà et qui répondait en saluant aux acclamations de la foule. — Du 19 au 21 août furent données de grandes fêtes, et à ce propos ceux qui

(1) « Au cloître et à la nef, » dit d'Aubigné; selon une autre version, le roi de Navarre se rendit dans la cour de l'évêché pour attendre la fin de l'office,

(2) Davila, liv. V, anno 1572. — D'après Mézeray, c'est le cardinal de Bourbon qui aurait fait donner à la princesse ce signe de consentement. En ce moment, le duc de Guise « qui s'élevait par dessus les autres seigneurs pour observer le visage et les yeux de Marguerite » fut aperçu du roi, qui lui jeta un coup d'œil qui en disait long sur ses sentiments. Cf. Mongez, *Hist. de Marguerite de Valois.*

soutiennent qu'on n'avait fait venir les protestants à Paris que pour les massacrer, rapportent qu'on avait d'abord pensé à un tournoi, qu'un fort de bois fut même construit dans une île de la Seine, devant le Louvre et « sur une partie de laquelle le Pont-Neuf est appuyé » ; on devait y enfermer le duc d'Anjou avec une troupe d'élite, tandis que les huguenots avec le roi de Navarre et l'amiral Coligny viendraient l'assaillir. Dans la mêlée, on espérait les tuer et rejeter l'odieux de cette machination sur une querelle survenue entre les combattants et à laquelle le roi n'aurait pu mettre ordre assez tôt (1). Les *Mémoires de l'Estat de la France*, œuvre d'un calviniste et dont les erreurs sont trop nombreuses pour être toutes relevées, nous donnent cette histoire, et l'on ajoute que le fils de Tavannes, rédacteur des *Mémoires* de son père, y a laissé subsister le plan de ce tournoi, dressé, dit-il, de la main du maréchal (2). Il est à peine besoin de s'arrêter sur cette invention saugrenue. — Le jour même des noces, le roi tint au Louvre sa cour plénière, et traita magnifiquement tous les ordres de la ville, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides et celle des Monnaies. Il ouvrit ensuite le bal, qui fut bientôt interrompu par un

(1) « Ces actions lâches et sanguinaires, ajoute Mongez, étaient du goût de Charles IX ; il en avait projeté une semblable contre le duc de Guise, qui sut l'éviter ; mais l'assassinat de Ligneroles, mignon de *Monsieur*, dut le combler de joie, ayant été exécuté avec la plus grande précision, et conformément à ses ordres. Le malheureux gentilhomme, dont tout le crime était d'avoir laissé pénétrer au roi qu'il était instruit de ses desseins, les ayant appris de son maître, fut attaqué et tué en plein jour. Après ce meurtre, le roi voyant que les esprits méfiants concevaient des soupçons sinistres sur la forteresse bâtie dans l'île, et ne s'exposeraient pas aisément à un combat si dangereux, fit démolir ce fort et en transporter au loin les matériaux, afin de dissiper tout ombrage. » *Hist. de Marguerite de Valois.*

(2) Les *Mémoires* ou *Vie de Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes, maréchal de France,* qui fut un des organisateurs de la Saint-Barthélemy, furent écrits par son troisième fils, Jean de Saulx, vicomte de Tavannes (1555-1630).

ballet plein d'inventions merveilleuses. On vit entrer trois chars « sous la forme de rochers d'argent » et chargés de musiciens; sur l'un était le célèbre chanteur Étienne le Roy. D'autres chars portaient des niches « faites de quatre colonnes d'argent et renfermant une divinité des mers » ; d'autres encore représentaient des lions marins ayant le corps terminé en queue de poisson relevée, et portant des divinités vêtues de drap d'or et assises sur des coquilles dorées. Ce fut enfin un hippopotame doré, sur la queue duquel était Neptune, armé de son trident et posé sur une coquille d'or, figuré par le roi en personne, tandis que le roi de Navarre et les princes du sang se tenaient dans les premières machines. Ces chars traversèrent la grande salle du Louvre et lorsqu'ils s'arrêtèrent les musiciens chantèrent des vers composés par les meilleurs poètes qui se trouvaient au service de la Cour.

Le lendemain, on se transporta à l'hôtel d'Anjou, où le roi de Navarre avait fait préparer un festin magnifique; puis on retourna au Louvre, où le bal dura jusqu'à la nuit. Le mercredi 20 août, ce fut, à l'hôtel de Bourbon, une allégorie brillante du Ciel et de l'Enfer; d'un côté, se trouvait un « Paradis » dont l'entrée était défendue par le roi et ses deux frères, armés de toutes pièces; de l'autre était l'Enfer « dans lequel il y avait un grand nombre de diables et petits diabloteaux, faisant infinies singeries et tintamarres, avec une grande roue tournant dans ledit Enfer, tout environnée de clochettes». Une rivière, traversée par la barque de Caron, séparait l'Enfer du Ciel. Plus loin, derrière celui-ci, étaient les Champs-Élysées, jardins de verdure et de fleurs surmonté du Ciel-Empyrée, c'est-à-dire une roue avec les douze signes du zodiaque, les sept planètes et quantité de petites étoiles de cristal, le tout éclairé à profusion. Le mouvement de la roue faisait tourner en même temps le *Paradis* et douze nymphes vêtues fort simple-

ment (1). — Des chevaliers errants, conduits par le roi de Navarre, se présentèrent pour entrer dans le Paradis, et furent rejetés dans l'Enfer à coups d'épée et de lance, où ils retrouvèrent furies et diables et monstres vomissant des flammes de soufre. Alors Mercure et Cupidon descendirent du Ciel, portés sur un coq; Mercure était encore le chanteur Étienne Le Roy; ils s'approchèrent des gardiens du Paradis et les félicitèrent de leur victoire — en vers — avant de remonter sur le coq. Puis les chevaliers allèrent chercher les nymphes et dansèrent avec elles plusieurs figures de ballet autour d'un jet d'eau établi au centre de la salle; enfin, à la prière de l'assemblée, ils délivrèrent les prisonniers de l'Enfer et combattirent avec eux jusqu'à ce que des tuyaux chargés de poudre et qui entouraient le jet d'eau fissent explosion, les enveloppant de fumée et de flammes et consumant les machines devenues inutiles pour terminer la fête. — Le jour suivant, jeudi 21 août, on fit encore un tournoi devant le Louvre. Le roi, ses deux frères, les ducs de Guise et d'Aumale, habillés en amazones, combattirent le roi de Navarre et sa suite, vêtus à la turque de grandes robes de brocart et le turban en tête, tandis que les reines et la Cour regardaient des estrades dressées des deux côtés de la lice. — Cependant on dit que le fait d'avoir mis les combattants huguenots dans l'Enfer, à l'hôtel de Bourbon, parut à plusieurs une injure et un pronostic. Les calvinistes, au reste, se sentaient mal à l'aise

(1) D'Aubigné, *Histoire universelle*, t. III, édit. de la Société de l'Histoire de France. — Il faut rappeler que l'Hôtel ou Palais du Petit-Bourbon, construit sous Charles V, était situé entre le Louvre et l'église Saint-Germain-l'Auxerrois — entre la rue de l'Autruche ou d'Hosterîche et la rue des Poulies. On commença à l'abattre en 1663 pour construire la colonnade; les derniers bâtiments, qui servaient au Garde-Meuble, ne disparurent qu'au dix-huitième siècle, lorsqu'on dégagea de ce côté les abords du Louvre. — C'est sans doute par erreur que M. E. Beaurepaire *(Le Louvre et les Tuileries)* indique que cette fête eut lieu aux Tuileries. Tous les auteurs du temps parlent de l'hôtel de Bourbon.

au milieu de Paris, ville foncièrement catholique et qui leur était hostile. Des bruits, des soupçons, de la méfiance s'élevaient autour de l'amiral. On le prévenait, on lui conseillait de partir. Le maréchal de Montmorency prétexta une indisposition et se retira dans sa terre de l'Isle-Adam (1). Un nommé Francart remit à Coligny un mémoire « contenant de point en point ce qui allait arriver (2) ». D'autres, parmi ses capitaines, lui firent part de leurs craintes et sortirent de Paris. — A la vérité, ce que chacun devait sentir, c'était l'animosité de Catherine, supplantée dans l'esprit du roi par l'amiral; éloignée des affaires, du gouvernement; perdant son influence; le voyant chaque jour mieux établi, plus prépondérant et plus fort. Au mois d'août 1572, Charles IX avait presque abdiqué entre les mains de Coligny. Exalté par le succès, d'ailleurs, il ne supportait plus de résistance. Il voulait séparer le roi des princes, et surtout de la reine-mère, qui contrariait encore son ambition, et engager le pays dans une guerre contre les puissances catholiques. — La Cour ne méditait rien alors contre les huguenots, car ils avaient depuis la paix de Saint-Germain, depuis la venue de l'amiral surtout, toute la confiance du roi. A la fin seulement, ils rencontrèrent dans Catherine et son parti un obstacle à leurs projets. Entre la reine-mère et l'amiral, ce fut une lutte égoïste et personnelle, et l'influence trop bien établie de Coligny fut sa perte. Lui seul gênait Catherine en somme, parce qu'il résumait, croyait-elle, la puissance protestante qui montait toujours et la menaçait. — Elle résolut de s'en débarrasser, d'accord avec le duc d'Anjou et les Guises; on cacha Maurevert — qu'on avait surnommé le *tueur du roi* depuis

(1) A Chantilly, dit d'Aubigné. (21 août.) — Les Montmorency, dont les négociations avaient, somme toute, avantagé les protestants, étaient alliés aux Châtillon. Gaspard de Coligny était neveu du connétable Anne.

(2) Tavannes.

qu'il avait assassiné de Mouy en 1569 — dans une maison appartenant au chanoine Pierre Piles de Villemur (1), ancien précepteur des Guises, et Coligny, revenant du Louvre, le 22 août, et gagnant son domicile, situé rue de Béthisy, reçut une arquebusade qui lui cassa un doigt de la main droite et le blessa au bras gauche. — Le coup fait, — et manqué — Maurevert s'enfuit (2). Le roi, informé, s'écria en grande colère : « Par la mort de Dieu! quand aurai-je un moment de paix? » Il alla voir l'amiral, jura de rechercher l'assassin et d'en faire une punition exemplaire ; puis Coligny lui ayant parlé en secret : « Mort de Dieu! fit-il à la reine-mère, ce que dit l'amiral est bien vrai. Tout le maniement des affaires est entre vos mains et celles

(1) Pierre Mathieu ; Tavannes dit qu'il était dans la maison de Chailly, maître d'hôtel du duc d'Anjou ; d'Aubigné, dans une maison du cardinal de Pellevé. Le nonce Salviati, après avoir mentionné Villemur, ajoute qu'il était absent de Paris et avait laissé la garde de son hôtel à une femme ; Chailly vint trouver cette femme et la pria de loger un ami qui était Maurevert. Cf. Boutaric, *Bibl. de l'École des Chartes.*

(2) Nicolas Louviers de Maurevert vécut jusqu'en 1583. — « Le jeudi 14e d'avril, dit l'Estoile, le seigneur de Mouy, qui jà longtemps cherchait tous moyens à lui possibles de trouver le seigneur de Maurevert à son avantage, pour venger la mort du seigneur de Mouy, son père, le trouva près de la Croix des Petits-Champs, vers Saint-Honoré, et le chargeant l'épée au poing après que Maurevert eut tiré son pistolet inutilement, il recula toujours vers la barrière des Sergents-Saint-Honoré, et pour ce qu'il était manchot, il ne put tirer son épée pour s'en aider, tellement qu'en reculant étant roidement poursuivi par ledit de Mouy, il reçut deux ou trois grands coups d'épée, et un entre autres dont il fut percé par le bas du ventre jusqu'à la mamelle gauche, et lui donna le seigneur de Mouy ce coup, pour ce qu'il le pensait armé d'une cuirasse ; et doutant qu'il n'eut à mourir des coups qu'il lui avait donnés, pour ce qu'il était toujours sur les pieds, reculant et parant aux coups, il le poursuivit jusqu'au ruisseau de la grande rue Saint-Honoré, où il le joignit si près qu'il avait son épée sur sa gorge pour la lui couper, quand l'un des soldats de Maurevert (car à ce conflit ils se trouvèrent neuf ou dix de chaque parti) mirant de fort près ledit seigneur de Mouy d'un poitrinal, lui tira le coup de la mort ; car la balle ramée lui entrant par la bouche lui rompit la mâchoire inférieure et la langue, et traversant le cerveau sortit par le derrière de la tête, et tomba mort dans le ruisseau... Maurevert mourut la nuit ensuivant. » Édition Michaud, I, p. 161.

de mon frère ; mais j'y prendrai garde comme m'en a averti avant de mourir mon meilleur et plus fidèle sujet (1). » Il nomma une commission d'enquête, fit protéger l'amiral par un détachement de ses gardes, peu après par cinquante arquebusiers commandés par Cosseins, ami du duc d'Anjou, mais qui n'eût rien osé entreprendre sans l'ordre du roi. Il assigna enfin des quartiers à la noblesse protestante dans la rue de Béthisy, où les catholiques durent céder leurs maisons. On engagea aussi le roi de Navarre à rassembler ses intimes dans le Louvre pour aider le roi, et à envoyer ses gardes suisses pour protéger l'amiral. — Cependant on accusait tout haut les Guises, tout bas Catherine et le duc d'Anjou. Les huguenots passaient à grandes troupes devant l'hôtel des princes lorrains, brandissant les épées, poussant des cris. Ils tenaient des discours violents contre Charles IX lui-même, et peu s'en fallut qu'ils n'allassent au Louvre pour y tuer le duc de Guise ; mais ses gens étaient assaillis, maltraités, injuriés dans les rues ; on l'appelait lâche, traître, assassin. Les calvinistes, de plus, se réunirent en armes auprès de l'amiral, du roi de Navarre, au faubourg Saint-Germain, et résolurent de se présenter devant le roi en corps pour dénoncer publiquement le duc de Guise. La blessure de Coligny les avait exaspérés. « L'aîné Pardaillan et quelques autres chefs huguenots, dit Marguerite, en parlèrent si haut au souper, à la reine ma mère, qu'ils lui firent penser qu'ils avaient une mauvaise intention. » Pardaillan dit que si justice n'était pas faite, les calvinistes la feraient eux-

(1) *Discours du roi Henri III*, dans les *Mémoires d'État de Villeroi*. Édit. Michaud. — Pour la valeur de ce témoignage, cf. G. Gandy, *loc. cit.*, p. 82. Le discours du roi Henri III a été attribué à Pierre Mathieu, puis à Charles Miron, archevêque de Lyon, fils du médecin Marc Miron, auquel Henri d'Anjou aurait parlé. Voir *Journal des Savants*, 1871, p. 159, et 1880, p. 154. — Selon d'autres, le récit de Henri III aurait été fait à Souvré. E. Boutaric, *La Saint-Barthélemy*.

mêmes, et si sanglante que leurs ennemis n'auraient jamais envie de les outrager. Le seigneur de Giles dit au roi la même chose en face ; d'autres ajoutaient, en faisant allusion à la blessure de l'amiral, que c'était là un bras qui en coûterait plus de quarante mille. — « Catherine, dit le nonce Salviati, effrayée des dangers qu'elle allait courir si elle était découverte, et voyant l'insolence de toute la huguenoterie qui ne voulait croire, ainsi qu'elle le faisait publier, que le coup venait du duc d'Albe, alla trouver le roi — Brantôme ajoute que plusieurs la poussèrent — lui faisant croire qu'on le tuerait, et elle et ses enfants, et toute sa Cour, et qu'on serait aux armes pire que jamais. » — La relation du duc d'Anjou indique de même que se voyant découverts, elle et lui ne songèrent plus qu'à faire « dépescher l'amiral » et que « ne pouvant plus user de ruses et finesses, il fallait que ce fût par voie découverte ». — On sait comment Charles IX, incertain et violent, se décida tout à coup (1). Pour lui arracher son consentement, la reine lui fit peur, « remontrant que l'amiral avait envoyé en Allemagne pour lever dix mille reîtres et aux cantons des Suisses pour une levée de dix milles hommes de pied ; que les capitaines protestants étaient déjà partis pour soulever le royaume, et les rendez-vous de temps et de lieu déjà donnés et arrêtés ; que les catholiques avaient délibéré et résolu d'en finir, quittes à nommer un capitaine général pour prendre leur protection et faire une ligue défensive et offensive contre les huguenots ; mais qu'il suffisait de tuer

(1) C'était le rêve de l'Espagne ; après la défaite de Genlis en Flandre, que le duc d'Albe surprit avec sa petite armée, Philippe II avait conseillé de nouveau un massacre général des calvinistes. Boutaric, *loc. cit.* — Lorsqu'il fut question du mariage du roi de Navarre, le secrétaire d'État, Gabriel de Cayos, osa dire au successeur de Fourquevaux, Vivonne de Saint-Gouard, qu'on « s'ébahissait comment une aussi sage princesse que Catherine n'avait plutôt voulu élire pour parti de Son Altesse un roi comme celui de Portugal » !

l'amiral, chef et auteur de toutes les guerres civiles, et que les catholiques, satisfaits et contents du sacrifice de deux ou trois hommes, demeureraient en son obéissance (1) ». — Le roi se rendait bien compte de la position désastreuse dans laquelle se trouvait la Cour. Le 23 août, il avait mandé Charron, prévôt des marchands, et lui avait déclaré que les religionnaires voulant troubler la tranquillité de la ville et de ses sujets, et ayant osé lui faire entendre des propos menaçants, il eût à donner des ordres pour sa sûreté, celle de sa mère, de ses frères et de son royaume. Il lui avait commandé de se saisir de toutes les portes de Paris, de les faire fermer, d'armer tous les capitaines, lieutenants, enseignes bourgeois et dizeniers, et de tenir l'artillerie prête pour tous les besoins de la défense; et ces ordres ne furent pas révoqués, toutefois qu'ils aient été exécutés avec une telle lenteur que le lendemain seulement « de fort grand matin » on les porta aux « quarteniers, archers, harquebusiers, arbalétriers et autres officiers », car ce jour même, et durant le massacre, les magistrats se plaignirent au roi que « plusieurs, tant de la suite de Sa dite Majesté, que des princes, princesses et seigneurs de la Cour, tant gentilshommes, archers de la garde de son corps, soldats de sa garde et suite... toutes sortes de gens et peuple mêlé parmi eux, et sous leur ombre, pillaient et saccageaient plusieurs maisons et tuaient plusieurs personnes par les rues (2) ». — Charles IX était d'ailleurs entré dans une affreuse colère lorsqu'on lui montra la nécessité, au Conseil où assistèrent Catherine, le duc d'Anjou, Nevers, Tavannes, de Retz et autres, de faire tuer Coligny et les principaux chefs au moins des calvinistes. De Retz,

(1) *Discours du roi Henri III*, etc.

(2) G. Gandy, *loc. cit.*, p. 91-92. — Cf. *Extrait des registres et croniques du bureau de la ville de Paris*. Dans les *Archives curieuses* de Cimber et Danjou, t. VII, p. 213.

paraît-il, dont ce fut sans doute une feinte, protesta seul contre ces assassinats (1). — « La reine ma mère, raconte d'autre part Marguerite, qui du reste ne sut rien du complot et n'en parle que d'après ce qui lui fut dit ensuite, voyant que si on ne prévenait le dessein des huguenots, la nuit même ils attenteraient contre le roi et elle, prit résolution de faire ouvertement entendre au roi Charles la vérité de tout et le danger où il était, par M. le maréchal de Rais, de qui elle savait qu'il le prendrait mieux que de tout autre; lequel le vint trouver en son cabinet le soir sur les neuf ou dix heures, et lui dit que comme son serviteur très fidèle, il ne lui pouvait céler le danger où il était s'il continuait en la résolution qu'il avait de faire justice de M. de Guise, et qu'il fallait qu'il sût que le coup qui avait été fait de l'amiral n'avait pas été par M. de Guise seul, mais que mon frère le roi de Pologne, depuis roi de France, et la reine ma mère avaient été de la partie; qu'il savait l'extrême déplaisir que la reine ma mère reçut à l'assassinat de Charry (2), comme elle en avait très grande raison, ayant lors peu de tels serviteurs qui ne dépendissent que d'elle, étant comme il savait, du temps de sa puérilité, toute la France partie, les catholiques pour M. de Guise et les huguenots pour le prince de Condé, tendant les uns et les autres à lui ôter sa couronne qui ne lui avait été conservée, après Dieu, que par la prudence et vigilance de la reine sa mère, qui en cette extrémité ne s'était trouvée plus fidèlement assistée que du dit Charry; que, dès lors, il savait qu'elle avait juré de se venger du dit assassinat; qu'aussi voyait-elle que l'amiral ne serait jamais que très pernicieux

(1) *Discours du roi Henri III,* dans les *Mémoires d'État de Villeroi.* (Édit. Michaud.)

(2) Charry, mestre de camp de la garde du roi. — En décembre 1563, à Paris, n'étant accompagné que d'un capitaine basque et d'un soldat, il avait été attaqué et tué sur le pont Saint-Michel, ainsi que les siens, par Briquemaut, Monvans et Chastelier-Portant, familier de Coligny.

en cet État; que son dessein, d'elle, n'avait été en cette affaire, que d'ôter cette peste du royaume; mais que le malheur avait voulu que Maurevel avait failli son coup et que les huguenots étaient entrés en tel désespoir que ne s'en prenant pas seulement à M. de Guise, mais à la reine sa mère, ils croyaient aussi que lui-même en fût consentant, et avaient résolu de recourir aux armes la nuit même (1). — Le roi Charles, qui était très prudent et qui avait toujours été très obéissant à la reine ma mère, prit soudain résolution de se joindre à elle, non sans toutefois extrême regret de ne pouvoir sauver Téligny, La Noue et M. de La Rochefoucauld. Et lors allant la trouver, envoya quérir M. de Guise et tous les autres princes et capitaines catholiques, où fut pris résolution de faire, la nuit même, le massacre de la Saint-Barthélemy. Et mettant soudain la main à l'œuvre, toutes les chaînes tendues et le tocsin sonnant, chacun courut sus en son quartier, selon l'ordre donné, tant à l'amiral qu'à tous les huguenots (2). »

On connaît trop ce qui suivit. La tuerie du 24 août 1572 a été tant de fois racontée qu'il n'y a pas à y revenir; il suffisait de rappeler quelques particularités de cette exécution terrible. — A l'instant suprême, paraît-il, les meneurs se troublèrent et voulurent donner contre-ordre. On envoya « soudainement et en toute diligence un gentilhomme vers M. de Guise pour lui dire et expressément commander qu'il se retirât en son logis, et qu'il se gardât bien de ne rien entreprendre sur l'amiral, ce seul commandement faisant cesser tout le reste, parce qu'il avait été arrêté qu'en aucun lieu de la ville il ne s'entreprendrait rien qu'au préalable l'amiral n'eût été tué. Mais tôt après,

(1) Il est à peine besoin de faire remarquer la contradiction qui existe entre la version du duc d'Anjou et celle de sa sœur, en ce qui concerne le rôle attribué au maréchal de Retz. Bien des points de détail, dans cette tragédie, sont restés obscurs.

(2) *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. elzévirienne, p. 29-31.

le gentilhomme retournant nous dit que le commandement était venu trop tard, et qu'on commençait à exécuter par toute la ville » (1). — « Pour moi, continue Marguerite, l'on ne me disait rien de tout ceci. Les huguenots me tenaient suspecte parce que j'étais catholique, et les catholiques parce que j'avais épousé le roi de Navarre qui était huguenot. De sorte que personne ne me disait rien, jusqu'au soir qu'étant au coucher de la reine ma mère, assise sur un coffre auprès de ma sœur de Lorraine — Claude, — que je voyais fort triste, la reine ma mère, parlant à quelqu'un, m'aperçut, et me dit que je m'en allasse coucher; comme je faisais la révérence, ma sœur me prend par le bras et m'arrête, et se prenant fort à pleurer, me dit : « Mon Dieu, ma sœur, n'y allez pas! » ce qui m'effraya extrêmement. La reine ma mère s'en aperçut et appelant ma sœur se courrouça fort à elle, et lui défendit de me rien dire. Ma sœur lui dit qu'il n'y avait point d'apparence de m'envoyer sacrifier comme cela, et que sans doute s'ils découvraient quelque chose, ils se vengeraient de moi. La reine ma mère répond que s'il plaisait à Dieu je n'aurais point de mal; mais quoi que ce fût, il fallait que j'allasse, de peur de leur faire soupçonner quelque chose... Je voyais bien qu'ils se contestaient et n'entendais pas leurs paroles. Elle me commanda encore rudement que je m'en allasse coucher. Ma sœur, fondant en larmes, me dit bonsoir, sans m'oser dire autre chose; et moi je m'en allai toute transie et éperdue, sans me pouvoir imaginer ce que j'avais à craindre. Soudain que je fus en mon cabinet, je me mis à prier Dieu, qu'il lui plût me prendre en sa protection et qu'il me gardât, sans savoir de quoi ni de qui. Sur cela,

(1) *Discours du roi Henri III*, loc. cit. — Pour la Saint-Barthélemy, il faut toujours renvoyer aux auteurs originaux, Tavannes, d'Aubigné, L'Estoile, Davila, Brantôme, De Thou, P. Mathieu, le *Recueil des choses mémorables avenues en France, etc.*, attribué à DE SERRES, etc.

le roi mon mari, qui s'était mis au lit, me manda que je m'en allasse coucher. Ce que je fis, et trouvai son lit entouré de trente ou quarante huguenots. Toute la nuit, ils ne firent que parler de l'accident advenu à M. l'amiral, se résolvant, dès qu'il serait jour, de *demander justice au roi de M. de Guise, et que si on ne la leur faisait, ils se la feraient eux-mêmes*. Moi, j'avais toujours dans le cœur les larmes de ma sœur et ne pouvais dormir, pour l'appréhension dans laquelle elle m'avait mise. La nuit se passa de cette façon sans fermer l'œil. Au point du jour, le roi mon mari me dit qu'il voulait aller jouer à la paume, attendant que le roi Charles fût éveillé. Il sort de ma chambre et tous ses gentilshommes aussi. — Moi, voyant qu'il était jour, estimant que le danger que ma sœur m'avait dit fût passé, vaincue du sommeil, je dis à ma nourrice qu'elle fermât la porte pour pouvoir dormir à mon aise. Une heure après, comme j'étais le plus endormie, voici un homme frappant des pieds et des mains à la porte, et criant : « Navarre! Navarre! » Ma nourrice, pensant que ce fût le roi mon mari, court vitement à la porte. Ce fut M. de Léran (1) qui avait un coup d'épée dans le coude et un coup de hallebarde dans le bras, et était encore poursuivi de quatre archers qui entrèrent tous après lui dans ma chambre. Lui, se voulant garantir, se jeta sur mon lit. Moi, sentant ces hommes qui me tenaient, je me jette à la ruelle, et lui après moi, me tenant toujours à travers du corps. Je ne connaissais point cet homme et ne savais s'il venait là pour m'offenser, ou si les archers en voulaient à lui ou à moi. Nous criions tous deux et étions aussi effrayés l'un que l'autre. Enfin, Dieu voulut que M. de Nançay (2), capitaine

(1) Brantôme le nomme Lérac; Mongez l'appelle Teyran; c'était un gentilhomme de l'écurie du roi de Navarre, Gabriel de Levis, vicomte de Léran. — Cf. D'Aubigné, et *Archives du château de Léran*, Toulouse, 1903.

(2) Gaspard de La Châtre, mort en 1576.

des gardes, y vînt, qui me trouvant en cet état-là, encore qu'il eût de la compassion, ne put se tenir de rire, et se courrouça fort aux archers de cette indiscrétion, les fit sortir et me donna la vie de ce pauvre homme qui me tenait, lequel je fis coucher et panser dans mon cabinet jusques à tant qu'il fût du tout guéri. Et changeant de chemise, parce qu'il m'avait toute couverte de sang, M. de Nançay me conta ce qui se passait et m'assura que le roi, mon mari, était dans la chambre du roi et qu'il n'aurait aucun mal. Et me faisant jeter un manteau de nuit sur moi, il m'emmena dans la chambre de ma sœur, Mme de Lorraine, où j'arrivai plus morte que vive, et entrant dans l'antichambre, de laquelle les portes étaient toutes ouvertes, un gentilhomme nommé Bourse, se sauvant des archers qui le poursuivaient, fut percé d'un coup de hallebarde à trois pas de moi. Je tombai de l'autre côté, presque évanouie, entre les bras de M. de Nançay, et pensais que ce coup nous eût percés tous deux. Et étant quelque peu remise, j'entrai en la petite chambre où couchait ma sœur. — Comme j'étais là, M. de Miossans, premier gentilhomme du roi, mon mari, et Armagnac, son premier valet de chambre, m'y vinrent trouver pour me prier de leur sauver la vie. Je m'allai jeter à genoux devant le roi et la reine ma mère, pour les leur demander, ce qu'enfin ils m'accordèrent (1). » — Brantôme assure que le roi de Navarre lui-même lui dut d'être protégé, « car il était proscrit et couché sur le papier rouge; mais ladite reine se jeta à genoux devant le roi Charles pour lui demander la vie de son mari. Le roi la lui accorda assez difficilement, encore qu'elle fût sa bonne sœur (2) ». — Il est certain d'ailleurs que Henri

(1) *Mémoires de Marguerite de Valois,* édit. elzévirienne, p. 32-35.

(2) Brantôme, *les Dames illustres.* L'auteur de *la Vie et déportements de Catherine de Médicis* est aussi affirmatif; le roi de Navarre fut sauvé par Marguerite, et le prince de Condé par le duc de Nevers.

de Bourbon et le prince de Condé, conduits dans la chambre de Charles IX, subirent des paroles violentes et durent accorder, en apparence au moins, de changer de religion. Les organisateurs de la Saint-Barthélemy avaient bien résolu leur mort et, dans l'état de folie sanguinaire où se trouvait alors le malheureux roi, on pouvait tout craindre; mais on n'osa pas mettre la main sur ses proches et lui-même épargna l'homme que la reine Catherine avait choisi pour son gendre.

CHAPITRE IV

La fin du règne. — Conspiration des Politiques ; La Môle et Coconas. — Mort de Charles IX.

On songea cependant à « démarier » Marguerite, qui était à peine mariée. « Cinq ou six jours après, dit-elle, ceux qui avaient commencé cette partie, connaissant qu'ils avaient failli à leur principal dessein, n'en voulant point tant aux huguenots qu'aux princes du sang, portaient impatiemment que le roi mon mari et le prince de Condé fussent demeurés ; et connaissant qu'étant mon mari, nul ne voudrait attenter contre lui, ils ourdirent une trame : ils vont persuader à la reine ma mère qu'il me fallait démarier. En cette résolution, étant allée un jour de fête à son lever que nous devions faire nos pasques (1), elle me prend à serment de lui dire la vérité, et me demande si le roi mon mari était homme, me disant que si cela n'était, elle avait moyen de me démarier. Je la suppliai de croire que je ne connaissais pas ce qu'elle me demandait... mais quoi que ce fût, puisqu'elle m'y avait mis, j'y voulais demeurer, me doutant bien que ce qu'on voulait m'en séparer était pour lui faire un mauvais tour. » — « Catherine, dit à ce propos Bayle, résolue à faire casser le mariage au cas qu'il n'eût pas été consommé, eût fait faire une interrogation qui eût mis sa fille en état d'éclaircir la chose. On lui eût appris la définition de l'homme selon les attributs particuliers qui conviennent à la relation individuelle et

(1) Pasques est pris ici au sens de communion. « On appelait autrefois dans l'Église Pâques toutes les fêtes solennelles. » *(Dict. de Trévoux.)*

spécifique de mari (1). » — Sans doute, il n'en était pas besoin. Mais Marguerite, si elle n'éprouvait aucun amour pour Henri de Béarn, n'avait non plus contre lui aucun sujet de haine. Elle fut assez fine pour éventer le piège et refusa de servir les projets équivoques de sa mère. Catherine comprit et n'insista pas. Ce qui acheva de l'indisposer, d'ailleurs, c'est qu'elle apprit que, de Rome où il était alors, le cardinal de Lorraine conseillait de séparer le roi de Navarre de sa femme. Les Guises n'avaient pour but que de semer la division entre les Bourbons et la famille royale, et la vieille reine s'en irrita (2). Le roi de Navarre et le prince de Condé demeurèrent ainsi prisonniers de la Cour, assez petitement traités, semble-t-il (3), et Charles IX, après bien des débats, se contenta d'une abjuration faite à contre-cœur et qui n'atténua guère la suspicion dont les deux princes étaient environnés. — « Trois choses chargeaient la pensée du roi, dit d'Aubigné, ce que son beau-frère et le prince de Condé n'avaient pas encore abjuré ; la réputation qu'il fallait racoutrer vers les étrangers et principalement en Pologne où l'on négociait alors l'élection du duc d'Anjou ; et en troisième lieu que quelques réformés échappés avaient gagné La Rochelle, Sancerre, les Cévennes et quelques autres lieux de retraite ; les autres s'étaient sauvés en Angleterre, à Heidelberg, chez les Suisses et à Genève. Pour remédier au premier de ces points, le roi envoie

(1) Bayle, *Dictionnaire historique*, art. *Navarre*. — « Nous étions tous deux jeunes au jour de nos noces, fait dire à Henri IV *le Divorce satyrique*, parlant de la consommation de son mariage, et l'un et l'autre si paillards qu'il était plus qu'impossible de nous en empêcher. »

(2) Boutaric, *la Saint-Barthélemy*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, loc. cit.

(3) « La veille de la Toussaint, dit L'Estoile, le roi de Navarre jouait avec le duc de Guise à la paume, où le peu de compte qu'on faisait de ce petit prisonnier de roitelet, qu'on galopait à tous propos de paroles et de brocards, comme on eût fait un simple page ou laquais de Cour, faisait bien du mal au cœur à beaucoup d'honnêtes gens qui les regardaient jouer. » (Édit. Michaud, I, p. 28.)

quérir le capitaine de ses gardes, fait apporter ses armes pour aller achever tout le reste qui s'était sauvé, en commençant par le prince de Condé. Mais la reine Élisabeth (1), avec un visage tout difformé de pleurs qu'elle avait jetés jour et nuit depuis les mauvaises journées, vint se jeter à genoux devant son époux, qui n'avait encore que le haussecou et le corselet, et le désarma par ses prières (2). » — La guerre se ralluma d'ailleurs presque de suite. Malgré les massacres de Paris, des provinces, on n'avait pas suffisamment extirpé « cette impie et sale doctrine de l'hérésiarque Luther » et, selon le mot de François Ier, « la méchante et acerbe peste du protestantisme ». Il est certain que la Saint-Barthélemy fut jugée insuffisante et qu'en 1587 encore Henri III pensait à la renouveler (3). Mais, dit très bien Tavannes, « les huguenots, à la suite de ce carnage, se sont toujours diminués et affaiblis, et ne purent tenir la campagne qu'avec le secours momentané des mécontents et princes catholiques, et autrement se trouvaient réduits dans les villes et sur la défensive ». — Décapité, le parti protestant ne se releva jamais en somme du coup qui lui fut porté en 1572. Mais dans plusieurs provinces, et surtout dans le Midi, les calvinistes se défendirent avec fureur; la Rochelle supporta un siège de trois mois, et toute l'armée royale, commandée par le duc d'Anjou, où l'on avait traîné le prince de Condé, le roi de Navarre et où rôdait le duc d'Alençon déjà en quête d'intrigues, ne sut réduire la place. La Noue, revenu de Mons, après avoir été assiégé

(1) Élisabeth d'Autriche, dont le rôle est assez effacé, et que Charles IX avait épousée en 1570.

(2) D'Aubigné, *Histoire universelle*, t. III; cf. *Particularités sur le massacre de la Saint-Barthélemy*, tirées du manuscrit d'Augustin Conon, avocat au parlement de Rouen, dans La Place, *Recueil de pièces*, etc., t. II, p. 254.

(3) Voir une curieuse lettre de la princesse de Condé à la duchesse de Longueville, sa belle-sœur (11 avril 1587), dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1834.

par le duc d'Albe dans cette échauffourée de Flandre où les huguenots, avant la Saint-Barthélemy avaient pensé secourir leurs coreligionnaires, caressé et menacé à la fois par Charles IX, avait été chargé d'amener les Rochellois à se soumettre. Il allait et venait entre les deux partis, négociant avec le duc d'Alençon, le roi de Navarre, le prince de Condé, en même temps essayant de conseiller ceux de la ville malgré leur défiance. — Ces intrigues aidèrent d'ailleurs les calvinistes, jointes au mauvais état de l'armée royale, mal disciplinée, dont les capitaines n'avaient jamais le nombre d'hommes qu'ils devaient fournir, et où chacun, rapporte le duc de Bouillon, « portait son courage aux occasions qu'on pouvait faire naître, sans aviser si elles pourraient servir (1) ». Dès ce moment, en effet, un nouveau parti de mécontents s'était formé; le duc d'Alençon — dont le rôle commence alors — qui non seulement n'avait pas trempé dans le massacre du 24 août, mais le blâmait ouvertement, s'était rendu, au mois de septembre déjà, chez l'ambassadeur d'Angleterre afin de poursuivre les négociations du mariage que Catherine avait rêvé entre lui — à défaut de son frère d'Anjou — et la reine Élisabeth; de concert avec le roi de Navarre, « ambitieux et soupçonneux », mais qui devait temporiser, il s'était étroitement uni aux protestants, leur avait même promis par écrit de venger la mort de l'amiral (2). Il avait conçu enfin le projet de s'échapper de la Cour et de se réfugier en Angleterre; mais il ne put partir ou recula, devenu chaque jour plus suspect. Le roi ouvrait les lettres qu'il recevait de la reine

(1) *Mémoires de Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne et depuis duc de Bouillon.*

(2) Comte H. de la Ferrière, *le Seizième Siècle et les Valois,* et *les Projets de mariage de la reine Élisabeth.* — Cf. *Mémoires de Marguerite de Valois.* — D'après quelques auteurs, cette promesse aurait été faite après la blessure de l'amiral, avant la Saint-Barthélemy. Marguerite dit seulement : « A la mort de l'amiral. »

d'Angleterre et lui faisait signer les réponses qu'il faisait à sa place. Forcé de se rendre au siège de La Rochelle, il en fut si irrité que peu s'en fallut qu'il en vînt aux mains avec le duc d'Anjou. Catherine de nouveau craignit une évasion, qui fut du reste discutée entre les princes. Élisabeth fit entendre aussi que si la paix n'était pas conclue, elle ne donnerait pas suite au projet d'union et prendrait fait et cause pour les protestants (1). L'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne fut alors annoncée officiellement et la reine-mère ne pensa plus qu'à traiter (7 juillet 1573). — Mais le duc d'Alençon et le roi de Navarre demeurèrent les chefs secrets des mécontents et des calvinistes, et jusqu'à la mort de Charles IX ce ne furent que troubles, conspirations, enquêtes, violences et exécutions capitales.

C'était l'évêque de Valence, Jean de Montluc, qui avait obtenu de la diète polonaise l'élection du duc d'Anjou (2) ; l'or de Catherine, qu'il répandit à profusion, y avait, du reste, aussi puissamment aidé que la crainte de placer sur le trône un prince de la maison d'Autriche. Les ambassadeurs de Pologne bientôt arrivèrent à Paris, et firent une entrée sensationnelle (19 août 1573). Ils étaient cent cinquante gentilshommes, les uns montés sur des chariots attelés de quatre et même de six chevaux aux harnais garnis d'argent; les autres sur des chevaux à tous crins, aux selles et housses décorées de passementeries d'or et d'argent, aux brides à mors d'argent, couvertes de pierreries. Presque tous étaient de grande taille, portant toute leur barbe, vêtus de toile d'or et d'argent, coiffés de grands bonnets de zibeline aux aigrettes de pierreries, chaussés de hautes bottes de cuir jaune, aux ornements

(1) H. de la Ferrière, *Les projets de mariage*.

(2) Sur les négociations qui amenèrent l'élection du duc Henri d'Anjou au trône de Pologne, cf. les *Mémoires de Choisnin*; édit. Buchon; édit. Michaud.

d'acier. Mongez ajoute que l'on fut surpris de leurs longs cimeterres courbes, de leurs arcs et carquois, et de leurs têtes rasées par-derrière (1). — Après avoir traversé la rue Saint-Martin, où l'on avait élevé des arcs de triomphe portant des inscriptions en leur honneur, tracées par le poète de la cour, Jean Daurat, ils s'arrêtèrent rue des Augustins, à l'hôtel du prévôt de Paris, qui devait recevoir l'évêque de Posen, chef de l'ambassade. Ils allèrent ensuite saluer le roi et les reines, vêtus de robes de drap d'or, et précédés de leurs pages et de leurs écuyers portant des massues de fer de quatre à cinq pieds de long. On les conduisit de là près du roi et de la reine de Navarre. Marguerite fit sur eux une telle impression, « étant si richement parée et accomplie, dit Brantôme, avec si grande majesté et grâce », que l'un des envoyés, Albert Laski, paladin de Siradie, dit en se retirant, avec l'exagération du courtisan et de l'étranger, qu'après une telle beauté « il ne voulait plus rien voir ». L'évêque de Posen, Adam Konarski, lui adressa un long discours en latin, et elle lui répondit dans la même langue, reprenant la harangue article par article, ce qui enchanta d'autant mieux les ambassadeurs que Catherine pour leur répondre avait été obligée de se servir d'un interprète, Mme d'Annebaut, de la branche de Clermont-Dampierre. — La reine-mère les festoya d'ailleurs merveilleusement aux Tuileries, où elle fit abattre un bois de haute futaie « moins pour placer le pavillon qui devait servir aux convives que pour donner aux Polonais une grande idée de sa somptuosité ». Il y eut un ballet qui dura plus d'une heure et où l'on vit seize nymphes, figurant les seize provinces du royaume sur un rocher d'argent ; après avoir dansé, elles récitèrent des vers de Ronsard et de Daurat à la louange de la France et du nouveau roi de Pologne, et

(1) Mongez, *Hist. de Marguerite de Valois*, p. 120.

remirent à chacun des plaques d'or, « grandes comme la paume de la main, bien émaillées et gentiment en œuvre, où étaient gravés les fruits et singularités de chaque province, en quoi elle était plus fertile ». Mais la triomphatrice de la fête fut la reine de Navarre, qui était « vestue d'une robe de velours incarnat d'Espagne fort chargée de clinquant et d'un bonnet de même velours, tant bien dressé de plumes et de pierreries que rien plus » (1).

La fête terminée cependant on s'occupa du départ du roi de Pologne. Il ne manifestait du reste qu'un très médiocre enthousiasme pour ce qu'il considérait comme un exil en des pays perdus, loin de la Cour des Valois qui lui donnait toutes les jouissances qui lui étaient chères, et sa grande préoccupation était alors Marie de Clèves, princesse de Condé, dont il fit sa maîtresse, et à qui il écrivait encore de Cracovie avec son sang, passant une partie de ses nuits à relire ses billets et les vers qui avaient été faits sur leurs amours (2). — Le duc d'Alençon tomba aussi, peu après, dangereusement malade. Le roi Charles, de même, dépérissait à vue d'œil et devait le précéder au royal enfeu de Saint-Denis; les médecins « l'avaient jugé pulmonique » ; son état maladif, écrit sa sœur Marguerite, avait « éveillé les esprits des deux partis de ce royaume, faisant naître divers projets sur cet état ». Le duc d'Anjou, qui se trouvait l'héritier de la couronne de France, retarda plus d'un mois son départ et ne se décida enfin que sous la pression et les menaces de son aîné. — « Mon frère, lui avait dit un jour Charles IX, s

(1) Brantôme, *les Dames illustres*. — Le chroniqueur dit encore : « Elle parut si belle ainsi, que depuis elle le porta assez souvent et s'y fit peindre : de sorte qu'entre toutes ses diverses peintures, celle-là emporte sur toute les autres. » On a pensé assez justement que c'est d'après ce tableau qui représente Marguerite de Valois à vingt ans, qu'a été fait le crayon si connu du recueil de Niel.

(2) Mongez dit que le duc d'Anjou eut recours à la reine de Navarre, sa sœur, et au duc de Guise pour aider ses amours avec Marie de Clèves, mais il n'indique aucune référence.

vous ne partez par amour, je vous ferai partir de force. » Il était même allé devant, s'était « acheminé jusqu'à Vitry pour accompagner le duc jusqu'en Lorraine ». Une forte fièvre l'y retint, et ce fut là qu'ils se séparèrent. Catherine laissa son fils préféré à la Fère, et, dit Marguerite, « nous l'accompagnâmes jusqu'à Blamont (1), voyage durant lequel il essaya de renouer d'amitié avec moi, s'essayant par tous moyens de me faire oublier les mauvais offices de son ingratitude ». — « Allez, mon fils, avait dit la vieille Catherine, qui prévoyait bien la mort prochaine de Charles IX, vous ne serez pas longtemps absent ».

Le duc d'Alençon et le roi de Navarre avaient suivi la reine-mère un peu malgré eux, et au retour leur évasion semble avoir été sur le point de réussir. Maisonfleur, envoyé du duc en Angleterre, d'accord avec la reine Élisabeth, l'y poussait vivement. Mais la veille du jour fixé pour l'entreprise, Miossans, ce gentilhomme que Marguerite avait sauvé à la Saint-Barthélemy, et qui était auprès du roi de Navarre, vint tout lui dire et elle se hâta d'avertir sa mère. « Les huguenots, explique-t-elle, leur avaient persuadé de se dérober, passant par la Champagne, pour se joindre à certaines troupes qui devaient les venir prendre » ; on m'en avertit « pour empêcher le mauvais effet qui eût apporté tant de maux à eux et à cet État. Soudain j'allai trouver le roi et la reine ma mère, et leur dis que j'avais chose à leur communiquer qui leur importait fort, et que je ne leur dirais jamais qu'il ne leur plût me promettre que cela ne porterait aucun préjudice à ceux que je leur nommerais, et qu'ils y remédieraient sans faire semblant de rien savoir... ce qu'ils m'accordèrent ; et fut l'affaire conduite par telle prudence que, sans qu'ils pussent savoir d'où leur venait cet empêchement, ils n'eurent jamais moyen d'échapper. »

(1) A six lieues de Lunéville ; alors bourg et prévôté de Lorraine, entre l'évêché de Metz et le bailliage de Nancy.

— Marguerite crut-elle sérieusement rendre service au duc d'Alençon, qu'elle aimait, elle le dit elle-même, et au roi de Navarre, pour lequel elle affecte de montrer qu'elle fut toujours dévouée; pensa-t-elle que l'intérêt de sa mère, du roi, de l'État, affaibli et dévoré par ces interminables guerres civiles, devait passer avant ses affections? Il est malaisé de démêler ses motifs et toute sa conduite à cette époque est difficilement justifiable. Elle était attachée des deux parts, d'ailleurs sous la férule de Catherine, « ayant toujours gardé ce respect à la reine ma mère tant que j'ai été auprès d'elle, fille ou mariée, de n'aller en un lieu sans lui en demander congé »; elle sacrifia peut-être les projets hasardeux de son frère et de son mari, simplement par esprit de famille, de même que dans la crainte de complications nouvelles, de troubles, d'être impliquée; par légèreté, étourderie, faux raisonnement de femme, elle devait faire avorter bientôt la grande conspiration des «politiques», et causer la perte d'un homme qui, dès cette époque, selon ce qu'on peut croire, lui tenait davantage au cœur.

Charles IX, débarrassé du roi de Pologne, avait hâte aussi d'éloigner le duc d'Alençon. Il écrivit à La Mothe-Fénelon, son ambassadeur en Angleterre, de presser la conclusion du mariage avec Élisabeth et mit même à sa disposition une forte somme pour gagner ses conseillers les plus récalcitrants. Mais la reine différa encore, alléguant qu'une tentative venait d'être faite pour reprendre la Rochelle aux protestants (1). C'est qu'en réalité, bien renseignée par ses agents, elle savait tout ce qui se préparait en France, dit son historien M. de la Ferrière (2).

(1) *Mémoires de Mergey*. Édit. Buchon, p. 273. — « Les sieurs de Puygaillon et de Landeran avaient pratiqué soldats et bourgeois de la ville, et assigné jour et heure pour faire marcher les garnisons de Saint-Jean [d'Angely], Niort et Angoulême. » Mais l'affaire fut éventée et manqua. *(Discours merveilleux,* p. 547, édit. de Cologne; cf. D'AUBIGNÉ, t. IV.

(2) *Les projets de mariage de la reine Élisabeth.*

Favorisée par la maladie du roi, par l'éloignement du roi de Pologne, une vaste conjuration enveloppait le pays, s'appuyant à la fois sur Montgommery, prêt à débarquer en Normandie, sur Nassau, tout disposé à entrer en France, sur le duc de Bouillon (1) qui avait promis d'ouvrir les portes de Sedan, sur Danville allié aux protestants du Midi, enfin sur Montbrun, maître des montagnes du Dauphiné. Les quatre Montmorency et le maréchal de Cossé en étaient. La Noue avait accepté le commandement des révoltés du Poitou en annonçant qu'on attendait un plus grand chef, le duc d'Alençon. Le sieur de Guitry-Bertichères, à la tête de quelques centaines d'hommes, s'était chargé de forcer les portes du château de Saint-Germain, où séjournait la Cour depuis le voyage de Lorraine, et d'enlever le duc d'Alençon et le roi de Navarre. La prise d'armes avait été fixée au 10 mars 1574; mais par trop de précipitation, par ambition personnelle, Guitry devança l'heure et l'alarme fut donnée. On se servit cette fois encore de Marguerite, engagée dans une intrigue avec La Môle, confident et favori du duc d'Alençon et qui avait été son ambassadeur en Angleterre avant la Saint-Barthélemy, car, dit le duc de Bouillon, « parmi toutes ces choses, il y avait des amours mêlées, qui font ordinairement à la Cour la plupart des brouilleries, et s'y passent peu ou point d'affaires que les femmes n'y aient part, et le plus souvent sont cause d'infinis malheurs à ceux qui les aiment et qu'elles aiment. » — De cœur ardent et d'imagination vive, telle qu'on la peut imaginer alors, délaissée par un mari qui aima toujours trop les femmes pour s'intéresser réellement à la sienne, et que d'ailleurs, malgré tout ce qu'elle affirme, par orgueil peut-être elle recher-

(1) Henri-Robert, prince de Sedan, duc de Bouillon, beau-père du vicomte de Turenne, dont les *Mémoires* sont une source précieuse pour cette époque.

chait peu, Marguerite écoutait trop sans doute les courtisans qui semblaient mettre toute leur gloire à lui plaire. Tandis que le roi de Navarre, pour faire sa cour à Charles IX, dont il demeurait quasiment captif, cherchait à l'amuser de gaillardises et de reparties, exagérait encore dans les escapades où l'entraînait le roi sa gaieté et sa verve gasconne, jouait le bon compagnon et muguettait les filles de la reine, — autour d'elle ce n'était que galanteries et louanges; elle était celle « à qui tout le bonheur du plus beau ciel se versa dès qu'elle vint en enfance » (Ronsard) et la reine délicieuse de cette Cour dissolue que gouvernait Catherine. Il faut rappeler encore tout ce que Brantôme rapporte de cette royauté de femme, dont « la renommée avait passé par toute l'Europe, tant que les étrangers venaient à la Cour exprès pour la voir » et « s'en retournaient en disant qu'ils avaient vu toute la beauté du monde ». D'une beauté surprenante en effet, gracieuse et enjouée, elle séduisait même à côté de certaines qui possédaient davantage la finesse des traits ou le charme des proportions. Ses biographes le répètent à l'envi, elle avait un art exquis pour le choix de ses parures ; elle était déjà la reine Margot de la légende et devait trébucher dans les intrigues de ces damerets qui lui faisaient cortège, prendre le premier à son goût et s'oublier à la galante aventure. Mais l'amourette de cette passionnée avec La Môle allait fournir un des plus tragiques épisodes de la fin du règne. Circonvenue, poussée par Catherine, à qui tous les moyens servaient quand il était nécessaire, Marguerite fit tout dire à son amant, et de suite informa la reine-mère (23 février 1574). — « Sur l'entrée de la nuit, continue le duc de Bouillon, engagé lui aussi dans le complot, voilà l'alarme si chaude que, n'en connaissant pas bien la cause, les perturbations étaient grandes ; les bagages chargés, les cardinaux de Lorraine et de Guise à cheval pour s'enfuir à

Paris, et à leur exemple plusieurs autres. Les tambours des Suisses, du corps et des compagnies françaises battaient aux champs. Les avis du rendez-vous du sieur de Guitry pour l'assemblée de ses forces se rapportaient de Normandie, de Beauce et du Vexin où il était; le partement du roi résolu à l'instant, les gardes redoublées au château, mon oncle, M. de Thoré (1), et moi, qui étions au village, au logis de M. le Connétable, prêts à partir si je l'eusse voulu croire... Étant [entré] dans le château, où le roi de Navarre avait été aussi mandé, je cherchai Monsieur et entrai dans la chambre de la reine, où le roi de Navarre s'approcha de moi et me dit : « Notre homme, dit tout. » Alors je m'approchai de mon oncle de Thoré et lui dis qu'il s'en allât; s'il fût demeuré, il était mort, d'autant que Monsieur l'avait fort chargé par sa confession qu'il fit à la reine-mère par la faiblesse de sa constance, et par l'induction de La Môle qui, marri de n'avoir pas été de tous nos conseils, pour se venger de nous, estimant que ce mauvais office qu'il faisait à son maître en lui conseillant de perdre sa créance et réputation, et ses meilleurs serviteurs, lui attirerait un grand gré du roi et de la reine. » — Catherine, bien au courant, partit de nuit, emmenant dans son propre coche le roi de Navarre et son fils d'Alençon, « que cette fois elle ne traita pas si doucement ». Charles IX la suivit en litière, entouré des Suisses en bataille comme à la retraite de Meaux, et alla loger à l'hôtel de Retz, dans le faubourg Saint-Honoré. Le 6 mars, il reçut l'ambassadeur d'Angleterre, mais au lit, tant sa faiblesse était grande. Se plaignant de tout ce qui avait été fait pour le brouiller avec son frère, il dit qu'il avait envoyé MM. de Torcy et de Turenne auprès de Guitry, qui promit de licencier sa troupe; un semblant d'amnistie fut

(1) Guillaume, sieur de Thoré, dernier fils du connétable Anne de Montmorency; ce fut lui qui reprit Senlis sur les Ligueurs en 1589.

accordé, mais, dit Marguerite, « le temps, augmentant toujours l'aigreur, produisit de nouveaux avis au roi pour accroître sa méfiance (1) ». Le 10 avril, Charles IX alla s'enfermer à Vincennes avec les Suisses de sa garde. Le duc d'Alençon, qui ne pensait toujours qu'à s'enfuir, y avait décidé de nouveau le roi de Navarre. Mais Catherine veillait. Elle n'osa pas de suite inquiéter son fils et Henri de Béarn, qui cependant durent publier des « déclarations pour se purger des calomnies dont ils se prétendaient offensés »; mais La Môle, qu'elle faisait épier, et son ami Coconas — les deux intimes du duc d'Alençon — furent livrés à la justice, ainsi que Cosme Ruggieri, l'astronome de la reine-mère, qui se trouvait lui aussi impliqué dans la conspiration. Ce qui parut singulièrement suspect alors, c'est que la première parole adressée par Ruggieri à ceux qui le vinrent saisir fut pour demander si le roi avait eu des vomissements et des douleurs de tête, et ce qu'on avait fait de La Môle, qui lui serait cher tant qu'il vivrait. Catherine, à qui l'on répéta ces propos, donna des ordres en conséquence. « Faites tout dire à Cosme, écrivit-elle. Qu'on sache la vérité du mal du roi, et s'il a fait quelque enchantement pour faire aimer La Môle à mon fils d'Alençon, qu'il le défasse. » Dans une autre lettre écrite le même jour, elle ajoute : « Quoique Cosme ne dise rien, il est certain qu'il a fait ce que mon fils d'Alençon avait sur lui. L'on me dit qu'il avait fait une figure de cire à qui il a donné des coups à la tête, et l'on dit que c'est contre le roi (2). Mandez-moi tout ce qu'il aura confessé, et si la

(1) Cf. pour la conspiration des « Politiques », Sully, L'Estoile, d'Aubigné; les additions aux *Mémoires de Castelnau*, édit. Le Laboureur; F. de Crue, *Le parti des Politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy*; Cimber et Danjou, t. VIII, p. 127.

(2) Il faut se rappeler que la croyance aux envoûtements et les pratiques de sorcellerie étaient générales à l'époque. L'Estoile dit à propos de l'exécution d'un Italien, Dominique Miraille, et de sa belle-mère, atteints et con-

dite figure a été trouvée, faites que je la voye (1). » — Marguerite avait sans doute conseillé d'abord à La Môle de parler, dans l'espoir d'arranger les choses comme la première fois. Mais ni Catherine ni Charles IX ne l'aimaient. A Bar-le-Duc, en revenant de Lorraine, la reine-mère avait voulu le chasser d'auprès le duc d'Alençon, disant « que c'était lui qui avait toujours maintenu son maître à n'être pas si bien avec le roi de Pologne qu'il devait être ». Il tenait, dit encore le duc de Bouillon, des propos mal rangés et assez audacieux. Charles IX, on ne sait pour quelle cause, l'avait si bien en aversion que lors du siège de la Rochelle, il manda deux fois au duc d'Anjou de le faire étrangler (2). Peu après, il voulut en finir lui-même, et, « sachant que La Môle était dans la chambre de madame de Nevers, au Louvre, il prit avec lui le duc de Guise et certains gentilshommes jusqu'à six, auxquels il commanda sur la vie d'étrangler celui qu'il leur dirait, avec des cordes qu'il leur distribua. » En cet équipage, le roi lui-même portant une bougie, distribua ses compagnons « sur les brisées que La Môle soulait prendre pour aller à la chambre du duc d'Alençon son maître; mais bien servit au pauvre jeune homme de ce qu'au lieu d'aller à son maître, il descendit trouver sa maîtresse, sans rien savoir toutefois de cette partie ». — « La Môle, rapporte encore l'Estoile, était le baladin de la Cour, fort aimé des

vaincus de magie (1587) : « On trouva cette exécution toute nouvelle à Paris, pour ce que cette vermine y était toujours demeurée libre et sans être recherchée, principalement à la Cour, où ceux qui s'en mêlent sont vulgairement appelés philosophes et astrologues; et même au temps du roi Charles IX, était parvenue par l'impunité jusqu'au nombre de trente mille, comme confessa leur chef, l'an 1572. »

(1) *Lettres de Catherine de Médicis* (*Documents inédits*, t. IV, p. 296). Au procureur général La Guesle, 19 avril 1574.

(2) L'Estoile avance que c'était « pour quelques particularités fondées plus sur l'amour que sur la guerre, étant ce gentilhomme meilleur champion de Vénus que de Mars ». Édit. Michaud, t. I, p. 30.

dames et de M. le duc son maître; et au reste grand superstitieux, grand messier et grand putier (comme disaient les huguenots), comme à la vérité il ne se contentait d'une messe tous les jours, ains en oyait trois ou quatre, et quelquefois cinq ou six, même au milieu des armées, chose rare à ceux de sa profession; et lui a-t-on ouï dire que, s'il y eût failli un jour, il eût pensé être damné. Le reste du jour et de la nuit, le plus souvent il l'employait à l'amour, ayant cette persuasion que la messe ouïe dévotement expiait tous les péchés et paillardises ; de quoi le roi, bien averti, a dit souvent en riant que qui voulait tenir registre des débauches de La Môle, il ne fallait compter que ses messes. » — Le procès, dit d'Aubigné, avait été confié aux présidents de Thou et Hennequin. La Môle interrogé, nia; la torture ne lui arracha aucun aveu ; présenté au feu, les pieds broyés dans les brodequins de fer : « Pauvre La Môle », s'écriait-il au milieu des tourments, ne cessant d'affirmer qu'il n'avait pas conspiré, qu'il n'avait voulu que favoriser l'évasion des princes, et rejetant tout sur Thoré, qui avait prudemment pris la fuite. Coconas confessa qu'ils devaient se sauver de Saint-Germain à Vérine, de là à la Ferté, où le prince de Condé devait se trouver avec une bonne troupe pour se rendre à Sedan (1) ; que le duc de Montmorency était de la partie ; qu'à Sedan devait se trouver le comte Ludovic; que là, ayant reçu des forces, il devait marcher vers la Guyenne; que Thevales, gouverneur de Metz, était de l'affaire ; qu'il avait déjà envoyé des armes pour quatre mille hommes (2). Le duc d'Alençon, qu'il fallut bien interroger à son tour,

(1) Le prince de Condé était à Amiens, « observé secrètement comme les autres, dit Sully; il se déguisa et s'enfuit en Allemagne, lui troisième, où il fut reçu des princes protestants avec honneur et promesse d'assistance, et fut peu après déclaré chef de tous ceux de la Religion en France. *(Économies politiques.)*

(2) D'Aubigné. *Hist. universelle,* t. IV.

déclara « qu'il avait eu grand désir d'épouser la reine d'Angleterre; que cela et le projet de la guerre de Flandre l'avait rendu ami de l'amiral et fait conférer avec lui; que les insolences de Du Gast lui avaient fait prêter l'oreille à Thoré et à Turenne pour présenter une requête que La Noue avait dressée, et dont ils avaient parlé dès le siège de la Rochelle, et que La Môle l'avait empêché, en lui disant qu'il prît conseil de l'aîné des Montmorency, et non des cadets et autres. Au retour du roi à Saint-Germain, ils avaient délibéré du partement, et La Môle, réprouvant toutes ces choses, les avait révélées à la reine premièrement, puis au roi. — Le roi de Navarre, « à son audition, ne travailla point à la négative des choses alléguées; mais encore que le chancelier Birague y fût, il se mit à justifier son désespoir par les maux qu'on lui faisait, pour voir le duc de Guise déjà tenu pour connétable, le duc d'Alençon et les Bourbons destinés à la mort; ce qui ne leur était pas si dur que celle du roi, qu'on disait procurée par les catholiques zélés, afin que Monsieur, au lieu d'aller en Pologne, achevât d'extirper les hérétiques en France; qu'au partir de Blamont, ce prince courtois à tout le monde recommanda à la reine tous les principaux qui étaient là; de lui pas un mot; et qu'elle ne l'a regardé que d'un très mauvais œil depuis ». — Il déposa la même chose devant la reine et quelques princes joints aux commissaires (1), et Marguerite dit elle-même que « n'ayant lors personne de conseil auprès de lui, Henri de Béarn lui commanda de dresser par écrit ce qu'il aurait à répondre, afin que par ce qu'il dirait, il ne mît ni lui ni personne en peine, et que Dieu lui fit la grâce de le dresser si bien qu'il en demeura satisfait, et les commissaires étonnés de le voir si bien préparé (2) ». Catherine, cependant, mesurant l'étendue

(1) D'Aubigné, *Hist. universelle*, t. IV.
(2) Le *Mémoire justificatif* pour Henri de Bourbon a été publié plu-

du danger, investie du gouvernement par suite de la maladie de Charles IX, avait pris des mesures énergiques. Elle eut ici le jugement clair et de la décision. A travers les obscurités de ce procès, on comprend ce que cherchaient les conspirateurs; la mort du roi n'étant plus qu'une question de jours, on voulait faire porter la couronne au duc d'Alençon, qui se serait accommodé avec le roi de Navarre et les huguenots. La reine-mère commença par faire garder à vue son fils et Henri de Béarn. Les deux maréchaux de Montmorency et de Cossé, qui osèrent venir à la Cour présenter leur justification, furent enfermés à la Bastille. En même temps, trois armées marchèrent contre les révoltés de Normandie, du Midi et du Centre. Matignon (1), au nord, barra le chemin à Montgommery et l'enferma dans Saint-Lô; M. de Montpensier prit Fontenay, et ensuite Lusignan après un long et périlleux siège; la troisième armée guerroya en Dauphiné sous les ordres du prince Dauphin (2). « Au moins, disait Charles IX de sa chambre de Vincennes, s'ils eussent attendu ma mort! C'est trop m'en vouloir. » Et il retrouva un reste de vigueur pour « jurer et protester qu'aussitôt qu'il serait guéri il dresserait une grosse armée contre tous ses rebelles, et nul n'y commanderait que lui seul; et jamais ne poserait les armes qu'il ne fût roi absolu; » il regretta même « son frère, fors et un, et dit qu'il ne l'empêcherait plus à commander en ses armées (3). »

Aussitôt l'arrestation de La Môle, qui lui avait été sympathique et que d'ailleurs les contemporains nous disent avoir été de belle mine, engageant et agréable, le plus

sieurs fois; cf. Mongez et les éditions des *Mémoires*, Guessard, Lud. Lalanne, etc.

(1) Odet de Matignon, comte de Thorigny, maréchal en 1579, mort en 1597.

(2) Sully, *Économies royales*.

(3) Brantôme.

séduisant cavalier et le plus gracieux danseur de la Cour, la reine Élisabeth avait intercédé auprès de Catherine, et son ambassadeur, Valentin Dale, essaya de l'attendrir. La reine répondit que son fils avait pardonné à ses sujets révoltés pour cause de religion « mais que ce n'était pas le cas de La Môle, nourri à la Cour de longue date, ayant vécu de leur pain, et traité par le roi non en sujet, mais comme un compagnon (1) ». Elle ne pouvait atteindre en somme les principaux coupables. La Môle, ami des Montmorency, les avait ralliés au parti du duc. Il paya pour tous avec son ami Coconas et « quelques autres malheureux qui furent encore exécutés (2) ». Catherine satisfaisait ainsi sous couvert de justice sa rancune et celle de Charles IX contre le favori du duc d'Alençon, et les *Mémoires* du duc de Nevers n'ont peut-être pas tort d'affirmer que « La Môle et Coconas furent deux victimes de la jalousie ». — « Condamné et présenté à la géhenne, enquis que c'était d'une image de cire piquée au cœur par une aiguille (3) ; qui lui aidait à cela, répondit que c'était pour gagner l'amour d'une fille de Provence, et que son instructeur était Cosme (4). » D'après une note de l'ambassadeur Valentin Dale, le duc d'Alençon aurait fait de nombreuses démarches et se serait traîné aux genoux du roi pour lui arracher la grâce de ses deux favoris. Le duc de Nevers dit que le jour où ils furent décollés, Catherine craignait d'être poignardée par son fils tant il était exaspéré, et si l'on en croit Le Laboureur (5), le roi de Navarre, se voyant perdu, la voulait étrangler de ses propres mains ou avec le secours du duc d'Alençon, qui recula par

(1) Comte de la Ferrière, *Le seizième siècle et les Valois; Les projets de mariage de la reine Élisabeth.*

(2) Moréri, art. *Montmorency.*

(3) C'est sans doute la figure de cire dont parle Catherine, cf. *supra.*

(4) D'Aubigné, *Hist. universelle*, t. IV.

(5) Additions aux *Mémoires de Castelnau.*

lâcheté devant ce parricide, et ensuite commit des indiscrétions qui la mirent au courant. L'ambassadeur anglais dit qu'elle obtint que le supplice serait secret « et que l'on écrirait au parlement pour surseoir à l'exécution ; mais le porteur des lettres, arrivant à Paris, trouva la porte Saint-Antoine fermée, et cependant l'exécution fut tellement avancée qu'en un moment ils furent tous deux exécutés, ce que l'on dit avoir été fait par l'avertissement d'un parfumeur milanais nommé René, qui vint raconter le cas au premier président, disant davantage que la reine-mère avait obtenu leur rémission, qui fut cause de les faire sortir plus tôt de la Conciergerie, et de faire cheminer hâtivement la charrette, et qu'incontinent qu'arrivèrent en place de Grève, de les faire exécuter sans faire la proclamation accoutumée (1) (30 avril 1574). — Ruggieri fut seulement « rasé tout le poil » comme sorcier, car, écrit d'Aubigné, « la reine le favorisait et employait ceux de ce métier ». La Môle mourut le premier et « ses dernières paroles sur l'échafaud furent pour dire : « Dieu ait merci de mon âme « et la benoîte Vierge ! Recommandez-moi bien aux bonnes « grâces de la reine de Navarre et des dames ! » Portant cependant au supplice un visage effrayé, jusqu'à ne lui pouvoir faire tenir ni baiser la croix, tant il tremblait fort. On lui trouva, quand il fut exécuté, une chemise de Notre-Dame de Chartres, qu'il portait ordinairement sur lui (2). » — Le comte de Coconas, gentilhomme piémontais (3),

(1) La note ajoute qu'on arrêta encore deux astrologiens qui furent confrontés avec Rugglieri, et termine en disant : « Depuis que M. le duc entendit l'exécution de La Môle, il en prit tel deuil qu'il en est tombé malade, gardant le lit et la chambre, où peu de gens ont entré, ne cessant de soupirer et pleurer, regrettant sa condition et fortune. » Record Office, State papers, France, vol. LVII ; cf. H. de la Ferrière, *Le seizième siècle et les Valois*.

(2) L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 30. — Le chroniqueur ajoute que sa fin piteuse fit dire : *Mollis vita fuit, mollior interitus.*

(3) Coconas a été compté par des historiens légers dans le nombre des amants de Marguerite de Valois, alors que les contemporains, si potiniers,

qui fut décapité ensuite lui ne laissa pas un souvenir aussi sympathique. « Cet homme étant fort superstitieux, dit L'Estoile, comme n'ayant point de religion, se montra assuré au supplice comme un meurtrier qu'il était, disant qu'il fallait que les grands capitaines des grandes entreprises mourussent de cette façon pour le service des grands, lesquels sauraient bien, avec le temps, en avoir la raison. Le roi, ayant entendu sa mort, eut vite fait son oraison funèbre. « Coconas, dit-il, était gentilhomme, « vaillant homme et brave capitaine, mais méchant, voire « un des plus méchants que je crois qui fût en mon « royaume. » — Charles IX n'avait pas perdu le souvenir de ses exploits à la Saint-Barthélemy.

Marguerite avait causé en partie la perte de La Môle ; inconstante, mais sincère dans ses attachements passagers, on dit qu'elle le regretta follement. Gomberville, l'auteur des *Mémoires* qui portent le nom du duc de Nevers et l'écrivain fielleux qui a composé le *Divorce satyrique,* prétendent que la reine de Navarre et la duchesse de Nevers, maîtresse de Coconas, firent enlever les têtes de leurs amants, les parfumèrent et embaumèrent, afin d'avoir toujours devant elles ce précieux gage de leurs amours (1); le second dit que les princesses parèrent les têtes et les portèrent dans leur carosse pour les enterrer de leurs mains dans une chapelle sous Montmartre (2).

disent qu'il avait pour maîtresse la duchesse de Nevers, femme de Ludovic de Gonzague. Cf. Daniel Ramée, *la Saint-Barthélemy*. Confondant les faits et les personnages, l'auteur dit textuellement : « Coconas avait été un des amants de Marguerite de Valois; cet assassin portait une chemise de Notre-Dame de Chartres. »

(1) On cite même le nom de celui qui les enleva; c'était un gentilhomme d'Auvergne, Jacques d'Oradour, maître d'hôtel de la reine Marguerite.

(2) « La Môle laissa la tête à Saint-Jean en Grève, accompagnée de celle de Coconas, où elles ne moisirent ni ne furent pas longtemps exposées à la vue du peuple, car la nuit venant, ma prude femme — la reine Margot — et Mme de Nevers, sa compagne, fidèle amante de Coconas, les ayant fait enlever, les portèrent dans leurs carosses enterrer de leurs propres

Le lendemain de l'exécution, toujours est-il que, Charles IX ayant mandé à Vincennes l'ambassadeur d'Angleterre, lui dit qu'en face de la mort La Môle et Coconas s'étaient reconnus coupables et justement condamnés. « Il avait meilleur visage, disant qu'il espérait tant vivre qu'il verrait la fin de ses conspirateurs, contre lesquels il se montra fort ennemi en demandant fort la vengeance » (*State papers*, *Record office*, loc. cit). Même, au dire de Marguerite, on craignait si bien pour la vie du duc d'Alençon et du roi de Navarre, qu'elle délibéra de les sauver en les emmenant dans son propre carrosse ; mais « pour ce qu'ils ne pouvaient tous deux ensemble, à cause qu'ils étaient trop éclairés des gardes, et qu'il suffisait qu'il y en eût un dehors pour assurer la vie de l'autre, jamais ils ne se purent accorder lequel c'est qui sortirait, chacun voulant être celui-là, et nul ne voulant demeurer ».

Le dénouement, du reste était proche. Depuis deux ans, Charles IX languissait; son caractère s'était trouvé changé depuis la Saint-Barthélemy; il avait des tristesses et des inquiétudes de nuit; l'acte terrible auquel il avait été mêlé, dont il portait la responsabilité formidable, l'obsédait, et il disait à son chirurgien, Ambroise Paré, qu'il revoyait toujours, « aussi bien veillant que dormant, tous ces corps massacrés se présentant avec des faces hideuses

mains dans la chapelle Saint-Martin qui est sous Montmartre, laissant cette mort de La Môle maintes larmes à sa maîtresse, qui sous le nom d'Hyacinthe a longuement fait soupirer et chanter ses regrets, nonobstant les fréquentes et nocturnes consolations de saint Luc, etc... » (*le Divorce satyrique*, dans *Recueil de pièces servant à l'histoire de Henri III*, Cologne, 1666. — Selon Mongez, la reine de Navarre, pour se consoler de la perte de La Môle, engagea le célèbre Du Perron, depuis cardinal, à faire des vers sur sa mort; « et c'est de lui dont il est parlé sous le nom d'Hyacinthe dans une chanson composée en 1574. » — « Il est bien malaisé de deviner quel fut le zéphire (ou le rival) qui lui fit couper le col, dit encore Le Duchat dans les notes de la *Confession de Sancy*, mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que ce ne fut pas tant son crime que les passions des Grands qui le firent mourir. »

et couvertes de sang. — « Je voudrais, ajoutait-il, que l'on n'y eût pas compris les imbéciles et les innocents. » — « Huit jours après la tuerie, raconte d'Aubigné, il vint une grande multitude de corbeaux s'appuyer sur le pavillon du Louvre ; leur bruit fit sortir pour les voir et les dames bigotes firent part au roi de leur épouvantement. La même nuit, le roi, deux heures après être couché, sauta en place, fit lever ceux de sa chambre, et envoya quérir son beau-frère entre autres, pour ouir dans l'air un bruit de grand éclat, et un concert de voix criantes, gémissantes et hurlantes, tout semblable à celui qu'on oyait les nuits du massacre. Tels sons furent si distincts que le roi croyant désordre nouveau sur ceux de Montmorency, fit appeler des gardes pour courir en la ville et empêcher le meurtre ; mais ayant rapporté que la ville était en paix et l'air seul en trouble, lui demeura troublé, principalement pour ce que ce bruit dura sept jours, toujours à la même heure. » Il essaya de fuir ces cauchemars, se fatigua par des chasses, des jeux, fit dresser une forge, se livrant, dit l'ambassadeur vénitien Cavalli, à des exercices d'une violence incroyable (1). Il

(1) « Ses regards sont devenus sombres ; dans ses entretiens et ses audiences, il ne regarde pas en face celui qui lui adresse la parole ; il baisse la tête, ferme les yeux, puis il les ouvre tout à coup, et comme s'il souffrait de ce mouvement, il les referme avec non moins de vivacité... Il veut à tout prix la fatigue ; il reste à cheval douze et quatorze heures consécutives ; il va ainsi chassant et courant à travers bois la même bête, le cerf, jusqu'à des deux et trois jours, ne s'arrêtant que pour manger, ne se reposant qu'un instant dans la nuit... Son humeur est toujours à la guerre, l'idée est fixe. Sa mère ne le peut adoucir à cet égard... D'ailleurs on m'a raconté que depuis les événements il se fait dire plus de trois fois une même chose par la reine avant de lui obéir. » *Relation de l'ambassadeur Cavalli,* dans A. Baschet, *la Diplomatie vénitienne.* — « Quand Sa Majesté ne pouvait aller à la chasse, c'était bien rare d'ailleurs, elle s'adonnait aux armes, à la paume. Bien plus, ce roi poussait la recherche des exercices violents jusqu'à battre une enclume trois ou quatre heures durant, usant d'un marteau énorme, forgeant un corps de cuirasse, ou tout autre arme solide, et rien ne le rendait plus glorieux que de lasser ses rivaux. » *(Ib.)* — Brantôme parle dans le même sens et raconte qu'il fabriquait même de la

acheva de s'user le corps et ne retrouva pas le calme. Inutilement on voulut le réjouir; on le louangea en prose et en vers, on fit frapper des médailles célébrant l'exécution nécessaire des hérétiques. Il était frappé à mort et le savait, s'attristait encore d'avoir à remettre le gouvernement aux mains de sa mère, et la couronne au roi de Pologne, dont il redoutait l'astuce malfaisante, se félicitant malgré tout de n'avoir point de fils, dans la crainte qu'il ne fût aussi malheureux que lui-même. — De continuels vomissements et des sueurs de sang furent les avant-coureurs de sa fin. « Le roi, dit l'ambassadeur anglais, est réduit en telle maigreur et faiblesse qu'il n'a plus que la peau et les os; et les jambes et cuisses si amoindries et atténuées qu'il ne se peut soutenir; mercredi dernier, se trouvant tant affaibli de haleine et paroles, qu'on en attendait plus la mort que la vie, mais depuis sa saignée s'est trouvé mieux. Vrai est que hier la nuit, il fut plus ému que de coutume, et n'entrait-on point dans sa chambre; mais le soleil se haussant, la reine y vint et y entrèrent assez de gens, mêmement les prêtres qui y firent le service où se trouva la reine sa mère (1). » Il apprit que Montgommery s'était enfui de Saint-Lô, où l'assiégeait Matignon, et eut un dernier accès de colère; dans la nuit du 22 au 23 mai, de terribles vomissements de sang l'affaiblirent. Le vendredi 28, ayant fait appeler son médecin Mazille, il lui demanda s'il n'était point possible que lui et tant d'autres grands médecins qu'il y avait dans son royaume lui pussent donner quelque allègement à son mal, « car je suis, dit-il, « horriblement et cruellement tourmenté ». A quoi ledit Mazille répondit fort sagement et vertueusement que tout ce qui dépendait de leur art, ils l'avaient fait et n'y avaient

monnaie, — de la bonne et de la fausse, — « falsifiée et sophistiquée ». Édit. Buchon, t. I.

(1) *Record Office, State papers.*

rien oublié, et que même le jour de devant, tous ceux de leur faculté s'étaient assemblés pour y donner remède; mais que pour en parler à la vérité, Dieu était le grand et souverain médecin en telles maladies, auquel on devait recourir, et que c'était sa main étendue qu'il fallait reconnaître pour s'humilier sous elle et en attendre la grâce et la guérison. » — « Je crois, dit le roi, que ce que vous dites est vrai, et n'y savez autre chose. Tirez-moi ma custode que j'essaye de reposer. (1) ». Le 29, il dicta encore une lettre pour Matignon, qui avait enfermé Montgommery dans le donjon de Domfront et l'y tenait de nouveau assiégé. « Je suis aujourd'hui en tel état, disait-il, que j'attends ce qu'il plaira à Dieu de faire de moi. J'ai prié Madame ma mère que, suppléant au défaut de ma maladie, elle veuille avoir plus grand soin que jamais de mes affaires, désirant qu'elle soit obéie en tout ce qu'elle commandera (2). » — La nuit du 29 au 30 s'annonçait très mauvaise. Le médecin Mazille fit sortir de la chambre déjà marquée par la mort tous ceux qui s'y trouvaient, hormis trois personnes, La Tour, Saint-Pris et la vieille nourrice du roi, qui ne l'avait pas quitté depuis les premiers jours de sa maladie. Quoi qu'elle fût protestante, Charles IX l'aimait beaucoup. « Comme elle se fut mise sur un coffre et commençait à sommeiller, rapporte L'Estoile, dont le récit bien connu doit être pourtant consigné ici, ayant entendu le roi se plaindre, s'approcha tout doucement, et tirant sa custode, le roi commença à lui dire, jetant un grand soupir et larmoyant si fort que les sanglots lui coupaient la parole : « Ah! ma nourrice, ma mie, ma nourrice! Que de sang et que de meurtres! Ah! que j'ai eu un méchant conseil! O mon Dieu, pardonne-les-moi et me fais miséricorde, s'il te plaît! Je ne sais où je

(1) L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 30-31.

(2) Bibl. nat., Manuscrit 3256, f° 92; cf. La Ferrière, *Le seizième siècle et les Valois.*

suis, tant ils me rendent perplexe et agité. Que deviendra tout ceci? Que ferai-je? Je suis perdu, je le sens bien! » Alors sa nourrice lui dit : — Sire, les meurtres et le sang soient sur la tête de ceux qui vous les ont fait faire et sur votre méchant conseil! Mais de vous, Sire, vous n'en pouvez mais, et puisque vous n'y prêtez point de consentement et que vous y avez regret, comme vous venez le protester tout présentement, croyez que Dieu ne vous les imputera jamais, et qu'en lui demandant pardon de bon cœur comme vous le faites, il vous le donnera et les couvrira du manteau de la justice de son fils, auquel seul faut qu'ayez recours. »

Au matin, on vint lui annoncer la prise de Montgommery, Il n'en fit nul semblant. « Quoi! dit Catherine, mon fils, ne vous réjouissez-vous point de la prise de celui qui a tué votre père! » Il répondit qu'il ne se souciait de cela ni d'autre chose, « qui fut, dit Brantôme, pour la reine, un présage de sa mort prochaine ». Il fit appeler le chancelier de Birague et M. de Sauve, secrétaire d'État, en la présence de Monsieur, son frère, et le roi de Navarre, son beau-frère, le cardinal de Bourbon et plusieurs autres seigneurs et gentilshommes; il allégua la puissance et autorité de la loi salique, à propos d'une seule fille qu'il laissait de son mariage, et déclara son frère le roi de Pologne son vrai héritier et successeur, et la reine sa mère régente en France jusqu'à son retour. Dans la nuit, il avait été pris de violents vomissements, suivis d'un frisson mortel; c'était la fin. Catherine, la reine Élisabeth sa femme, s'agenouillèrent auprès du lit. Le mourant, faisant approcher le roi de Navarre, lui parla longtemps à voix basse; il n'eut que quelques paroles froides pour le duc d'Alençon. Sentant la voix lui échapper, il se tourna vers Catherine : « Il faut bien que je vous dise adieu, ma mère; adieu! » Il était midi. L'agonie commençait, et à quatre heures,

il mourait, — n'ayant pas même vingt-quatre ans (1).

Le jour suivant « son corps fut ouvert en présence du magistrat; et n'y ayant trouvé au dedans aucune meurtrissure ni tache, cela ôta publiquement l'opinion que l'on avait du poison ». On demanda l'avis d'Ambroise Paré; il « répondit en passant et sans longs propos que le roi était mort pour avoir trop sonné de la trompe à la chasse du cerf, et ne voulut rien ajouter de plus (2) ».

(1) L'Estoile, Brantôme ; Le May, *Discours des derniers propos de Charles IX*, Rouen, 1574; cf. La Ferrière, *Le seizième siècle et les Valois*.

(2) Brantôme, édit. Buchon, t. I, p. 565.

CHAPITRE V

Henri III. — Son impopularité. — Les intrigues contre le duc d'Alençon et le roi de Navarre. — Bussy. — Fuite du duc d'Alençon.

« Le lundi dernier jour du mois de mai 1574, au matin, dit le *Journal* de L'Estoile, la cour du Parlement s'assembla au Palais, combien qu'il fût fête, et députa certains présidents et conseillers d'icelle, pour aller au châtel de Vincennes, supplier Mme Catherine de Médicis d'accepter la régence et entreprendre le gouvernement du royaume, en l'absence et en attendant la venue du roi Henri son fils, étant en Pologne. » A peine déclarée régente, Catherine se hâta de faire murer les portes du Louvre, « n'y laissant d'autre entrée que celle de la grande porte qui est entre les jeux de Paume, regardant l'hôtel de Bourbon (1); de

(1) Il faut rappeler ce qu'était le Louvre à cette époque; une partie de la galerie méridionale seule était construite et l'aile occidentale jusqu'au pavillon de l'Horloge, le bâtiment du bord de l'eau où se trouve la galerie d'Apollon, et la galerie qui lui fait suite, n'ayant qu'un étage alors et qui, peut-être, étaient destinés à rejoindre les Tuileries; cette dernière construction, commencée en 1566, avait d'ailleurs été abandonnée. Les parties nord et est du château de Charles V, avec leurs grosses tours rondes, existaient encore; l'emplacement de la porte principale avec son pont-levis, est indiqué dans la cour actuelle par un dallage qui marque à la fois le tracé de l'ancienne enceinte de la ville et celui de l'entrée du Louvre entre ses tours de garde. — Catherine habitait au rez-de-chaussée; ses appartements, dit M. E. Beaurepaire *(le Louvre et les Tuileries)* étaient situés en partie dans le corps de logis méridional (salles 12, 13, 14 et 15 de la sculpture antique); partie dans le « pavillon du roi » représenté aujourd'hui par le « corridor de Pan » et la « salle du Tibre ». — La chambre à coucher des Valois, qui fut aussi celle de Henri IV et de Louis XIII était au premier étage dans la partie du *salon aux sept cheminées* comprise entre la porte d'entrée des *salles des antiquités grecques* et celle des *salles de la céramique antique*.

laquelle encore ne laissa-t-on que le guichet ouvert avec grande garde d'archers par le dedans, et un corps de garde de Suisses par le dehors ; même fit clore de murs les deux bouts de la rue du Louvre, y laissant portes de chaque côté, pareillement gardées de Suisses ; et était bruit que ce faisait-elle pour doute des entreprises et conspirations secrètes, jà dès les Pâques précédentes découvertes, et pour raison desquelles Coconas et La Môle avaient été décapités (1). » — Le lendemain de la mort de Charles IX, Catherine avait écrit à Henri III : « Ne retardez en nulle façon votre partement, car nous avons besoin de vous. Vous savez combien je vous aime, et quand je pense que vous ne bougerez plus jamais d'avec nous, cela me fait prendre tout en patience. Le feu roi votre frère m'a donné charge de vous conserver ce royaume ; je mettrai peine, si je le puis, de vous le remettre tout entier et en repos (2). » En même temps, elle faisait des avances à La Noue, qui se maintenait en armes dans le Poitou, cherchait à traiter avec ceux de La Rochelle, rappelait au sentiment du devoir le Montmorency Danville en « l'engageant à céder à la nécessité du temps, comme les sages ont toujours fait » (3). — Matignon tenait Montgommery, pris à Domfront ;

(1) L'Estoile, édit. Jouaust, t. I. — Catherine avait une peur terrible de mourir ; en 1577 une comète parut et resta visible quarante jours. « Les astrologues disaient qu'elle présageait la mort d'une reine ou de quelque grande dame, avec quelque remarquable et insigne malheur. Catherine entra incontinent en frayeur et appréhension que ce fût elle. Des vers latins furent sur cela « semés et divulgués partout », ne pouvant advenir que tout bonheur de sa mort ». *Ib.*, p. 221.

(2) Bibl. nat., fonds Dupuy, n° 500, p. 71.

(3) Bibl. nat., fonds français, n° 3194. p. 129. — L'Estoile dit que Catherine essaya de le faire arrêter à Narbonne ; Danville alla jusqu'à Turin au devant de Henri III et fut « licencié par Sa Majesté de retourner en son gouvernement » ; le roi toutefois voulut en conférer avec Catherine et Danville crut sage de rester à Turin ; il retourna ensuite en Languedoc et s'y maintint à la fois contre le roi et les protestants. En mai 1577, il se rallia enfin à la cause royale. Édit. Jouaust, t. I, p. 189. Cf. H. de la Ferrière, *les Projets de mariage*.

elle lui donna l'ordre d'en finir avec la résistance de Saint-Lô, où luttait encore le protestant Colombières, et retint étroitement à la Bastille les deux maréchaux, autour desquels se tramaient déjà de nouvelles intrigues. Montgommery, ramené à Paris, fut jugé par le Parlement, « mis en un tombereau, les mains liées, avec un prêtre et le bourreau, et mené en la place de Grève où il fut décapité, et son corps mis en quatre quartiers ; la tête, placée sur un poteau, en fut retirée deux jours plus tard par le commandement de la reine, « qui assista à l'exécution, dit L'Estoile, et fut à la fin vengée comme de longtemps elle désirait, de la mort du feu roi Henri son mari ».

Dès qu'il avait appris la mort de son frère, le roi de Pologne, devenu roi de France, s'était enfui de Cracovie ; il quitta furtivement son palais au milieu de la nuit et gagna la frontière à franc-étrier, pendant que son peuple se levait de toutes parts pour lui barrer le passage, et que ses grands dignitaires galopaient après lui sans parvenir à l'atteindre (18 juin). Il traversa les états autrichiens et gagna l'Italie, où son empressement se calma aux premières fêtes qui lui furent données. Venise, puis le duc de Savoie le retinrent plus de deux mois; le duc même se fit chèrement payer par la restitution des forteresses de Pignerol, la Pérouse et Savillano, restes des conquêtes par lesquelles François Ier avait voulu assurer à la France une entrée en Italie, et seulement le 27 août (1) Catherine prit la route de Lyon pour aller à la rencontre du nouveau roi, parti le même jour de Turin. — Pour n'avoir plus à surveiller le duc d'Alençon et le roi de Navarre, elle les avait placés tous deux, « Henri III, lui ayant mandé, dit L'Estoile, de les mettre en liberté, après avoir pris le serment d'eux qu'ils n'attenteraient ou innoveraient aucune chose au préjudice

(1) L'Estoile dit le 8 août.

de la Majesté du roi et de l'État de son royaume », sous la garde des beaux yeux de Mme de Sauve, sa dame d'atours et la petite-fille du surintendant des finances, Jacques de Semblançay, pendu sous François Ier pour satisfaire la vengeance de Louise de Savoie (1). Un contemporain a dit de Mme Sauve : « Elle allait coucher d'un parti à l'autre, la plus accorte, la mieux parée et attifée, ayant presse aux plus grands à qui l'accosterait de plus près. » — « Nos premières haines, dit un jour Henri IV à Sully, en parlant du duc d'Alençon, vinrent de cette femme ; elle me témoignait de la bonne volonté et le rabrouait toujours devant moi, ce qui le faisait enrager (2). » Henri de Navarre avait l'illusion de se croire seul dans ses bonnes grâces ; le duc d'Alençon était aussi du mieux avec elle, et si les deux beaux-frères, se jalousant, devinrent et restèrent ennemis, ils le durent à « cette Circé » comme l'appela Marguerite, en même temps recherchée par Du Gast, Souvré et le duc de Guise, tous plus aimés d'elle que les deux princes rivaux. C'est au duc de Guise qu'elle resta, sinon fidèle, du moins le plus longtemps attachée. A bien des années de distance, il sortait de chez elle lorsqu'il alla tomber sous les dagues des mignons de Henri III (3).

Le duc d'Alençon et le roi de Navarre allèrent jusqu'au pont de Beauvoisin à la rencontre du roi, qui les reçut d'assez bonne grâce. De grandes fêtes furent données à Lyon, et il y eut, entre autres, un grand bal où se trouva

(1) Voir sur ce triste épisode : P. Clément, *Enguerrand de Marigny, Beaune de Semblançay*, etc. Paris, 1859. Charlotte de Beaune de Semblançay était fille unique de Jeanne de Beaune et de Gabriel de Sade. Elle épousa Simon de Fizet, baron de Sauve, secrétaire d'État. Veuve en 1579, elle épousa François de la Trémouille, marquis de Noirmoutier, et mourut à soixante-six ans, en 1619. Un portrait d'elle est conservé au Cabinet des Estampes. La figure est jolie, mais sensuelle et astucieuse.

(2) *Économies royales*.

(3) Cf. H. de la Ferrière, *les Projets de mariage de la reine Élisabeth*.

lord North, envoyé par Élisabeth pour complimenter le nouveau roi ; assis à la droite de Catherine, lord North ne pouvait se lasser de regarder la reine de Navarre, qui « menait un branle avec le duc d'Alençon », et ne tarissait pas d'éloges sur « cette éblouissante beauté » alors dans toute sa fraîcheur. Le lundi 1er novembre, fête de Toussaints, dit le *Journal* de L'Estoile, le roi, le roi de Navarre et le duc d'Alençon firent à Lyon leurs Pasques. A ladite communion, le duc d'Alençon et le roi de Navarre, prosternés à genoux, protestèrent devant le roi de leur fidélité, le suppliant de mettre en oubli tout le passé, et lui jurant sur la part qu'ils prétendaient en Paradis et par le Dieu qu'ils allaient recevoir, être fidèles à lui et à son État (comme ils avaient toujours été) jusques à la dernière goutte de leur sang. » Mais on sait ce que valaient de telles protestations. De Lyon, la cour se rendit à Avignon, « où le roi alla à la procession des Battus et se fit de leur confrérie; la reine-mère, comme bonne pénitente, en voulut être aussi, et son gendre le roi de Navarre, que le roi en riant disait n'être bon à cela » (1). Fêtes, intrigues, bigoterie puérile, le règne de Henri III, dès le début, annonça ce qu'il devait être. A son entrée en France, répondant aux ambassadeurs du comte Palatin et des seigneurs d'Allemagne, et bien que, d'après Sully, « il eût reçu le conseil de l'empereur Maximilien, du duc et Sénat de Venise et du vieux duc Charles de Savoie, de donner la paix à tous ses sujets, avec libre exercice à ceux de la religion et traitement égal aux autres », il avait déclaré qu'il ne ménagerait pas les protestants, et qu'ils rentreraient dans le sein du catholicisme ou sortiraient du royaume.

(1) L'Estoile ajoute qu'il y avait à Avignon trois sortes de pénitents ; des blancs, qui étaient ceux du roi ; des noirs qui étaient ceux de la reine-mère ; des bleus qui étaient ceux du cardinal d'Armagnac. Édit. Jouaust, t. I, p. 37.

Mais il ne devait rien faire de décisif, « insouciant du lendemain, nullement inquiet de la guerre civile qui désolait encore les provinces (1), perdant deux mois à Avignon après en avoir perdu autant à Lyon, prodiguant à ses favoris l'or si péniblement arraché à des banquiers italiens ou emprunté à ses sujets (2), rabaissant son intelligence à des futilités, ne se résignant qu'à grand'peine à aller se faire sacrer à Reims, et le lendemain de son sacre épousant cette douce et charmante Louise de Lorraine qu'il avait vue à Nancy lorsqu'il se rendait en Pologne et dont le cœur était engagé ailleurs (3). Tels furent les commence-

(1) Au sortir d'Avignon même, dit L'Estoile, les huguenots donnèrent sur la suite du roi et pillèrent la plupart de son bagage.

(2) En 1574, il leva un million de livres sur le clergé; en 1575 un autre million, et cette même année trois millions sur les bonnes villes, dont un million sur Paris. Il érigea quatre conseillers nouveaux aux requêtes du palais pour le prix de 15,000 livres chacun, fit publier un édit pour couper et vendre deux arbres en chaque arpent de toutes les forêts de France, bailla à ferme les parties casuelles de son royaume à la charge de fournir par les fermiers à son épargne 80,000 livres d'avance chaque premier jour de tous les mois de l'an.., Bien mieux, il demanda aux magistrats, procureurs, conseillers, avocats, combien chacun d'eux lui voulait gracieusement prêter pour subvenir à ses affaires, — et furent les dits deniers employés par le roi à faire un présent au capitaine Le Gast de la valeur de 50,000 livres et plus. — L'Estoile, édit. Jouaust, t. I.

(3) H. de la Ferrière, *loc. cit.* « Le vendredi 11e (février 1575) le roi arriva à Reims où il fut sacré le dimanche 13e du dit mois, l'an révolu de son sacre en Pologne. Quand on vint à lui mettre la couronne sur la tête, il dit assez haut qu'elle le blessait, et lui roula par deux fois de la tête comme si elle eût voulu tomber : ce qui fut remarqué et interprété à mauvais présage. — D'autres remarquèrent encore que le maître des cérémonies avait oublié le *baiser de paix* et que l'on omit de chanter le *Te Deum*. — Le jeudi 17, le roi ayant avisé messire François de Luxembourg, venu à son sacre et mariage, et sachant qu'il avait fait l'amour à la reine sa femme, prétendant l'épouser, lui dit ces mots : « Mon cousin, j'ai épousé votre maîtresse; mais je veux en contr'échange que vous épousiez la mienne (entendant de Chateauneuf, demoiselle bretonne de la suite de la reine mère, qui avait été sa favorite). A quoi le dit de Luxembourg lui répondit qu'il était fort joyeux de ce que sa maîtresse avait rencontré tant d'heur et gagné au change; mais qu'il lui plût l'excuser d'épouser Chateauneuf pour encore. A quoi le roi lui répondit qu'il voulait et désirait que sur l'heure il l'épousât. Sur quoi se sentant le dit de Luxembourg si fort pressé, supplia très humblement de lui donner la patience de huit jours; laquelle étant modérée

ments de ce règne singulier, où l'on retrouve au milieu de cette société si vivace « une sorte d'Élagabale chrétien, dit Chateaubriand, ne rêvant que joutes, ballets et tournois, force mascarades où il s'habillait en femme, ouvrait son pourpoint et découvrait sa gorge, portait un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraise et un renversé, ainsi que les dames de la cour ». — « Nonobstant toutes les affaires de la guerre et rébellion qu'il avait lors sur les bras, le roi ne laissait pas d'aller aux environs de Paris, et de côté et d'autre se promener avec la reine son épouse, visiter les monastères de nonnains et les autres lieux de plaisir, et en revenir la nuit, souvent par la fange et le mauvais temps. Il allait ordinairement en coche avec la reine, par les rues de Paris, prendre les petits chiens qui leur plaisaient, et se faisait lire la grammaire et apprendre à décliner ». — C'étaient ses divertissements honnêtes; les chiens, les perroquets, les guenons l'occupaient plus que les affaires de l'État; il y joignit plus tard le bilboquet « dont il se jouait par les rues, et le duc d'Épernon et les autres courtisans firent le semblable au grand mépris d'eux tous ». — Mais d'autres amusements sont mentionnés par M. du Vair, garde des sceaux, dans les *Anecdotes sur l'histoire de France* qu'on lui attribue (1). Les

par le roi à trois jours seulement, il monta à cheval et se retira de la Cour en diligence. » — Henri III avait d'ailleurs la manie de marier ses maîtresses. N'étant encore que duc d'Anjou, il voulut faire épouser la même Renée de Chateauneuf, qui était une des plus belles filles du temps, par le prévôt de Paris, Nantouillet. Le Prévôt refusa. Chateauneuf l'ayant rencontré un jour, étant à cheval, au bout d'un pont, lança sur lui sa monture, et, l'ayant renversé, le frappa de sa cravache. Elle se maria enfin « par amourettes à un Florentin nommé Antinoti, qui était comte des galères à Marseille, et l'ayant trouvé paillardant avec une autre demoiselle, le tua bravement et virilement de sa propre main ». Cf. L'Estoile, qui intitule ce paragraphe : « Acte généreux pour une dame de son métier. »

(1) « Un jour il fit donner assignation à toutes les p..... plus célèbres de Paris, qu'il invita à Saint-Cloud, et les y fit mener dans des carrosses ; où étant, il les fit dépouiller toutes nues dans le bois, puis il fit aussi dépouiller tout nus les Suisses et les y lâcha à la chasse, voyant le plaisir. » Suivent

processions lui prenaient aussi une grande partie de son temps et nul monarque ne fit montre comme lui de dévotion en public, et avec une ostentation aussi soutenue. « Le dimanche 9 octobre 1575, fête de saint Denys, le roi fit faire procession générale et solennelle à Paris, en laquelle il fit porter les saintes reliques de la Sainte-Chapelle. Le corps de la Cour avec celui de la ville, et toutes les autres compagnies s'y trouvèrent; hormis les dames, le roi disant qu'il n'y avait point de dévotion là où elles étaient. » — « En ce temps (août 1576) le roi allait à pied par les églises gagner le pardon du Jubilé, et tenant en main de grosses patenôtres, il allait marmonnant par les rues. On disait que ce faisait-il par le conseil de sa mère, afin de faire croire au peuple qu'il était dévotieux catholique, et lui donner courage de fouiller plus librement à la bourse (1). « Le peuple cependant ne l'aimait guère. A voir les soins qu'il donnait à son visage, à ses mains blanches, à toute sa toilette, on ne savait, dit d'Aubigné « si c'était un roi femme ou bien un homme reine. » A la cérémonie de son sacre, il avait employé la journée entière à se parer et à parer sa future épouse, en sorte que la messe du couronnement ne put être dite que le soir. Il renouvelait, eût-on dit, les rois fainéants, si bien que dès 1576, dans les innombrables papiers satiriques du moment, on le voit appelé : « Henri, par la grâce de sa mère, incert roi de France et de Pologne imaginaire, concierge du Louvre, marguillier de Saint-Germain-l'Auxerrois et de toutes les églises de Paris, gendre de Colas (2), gauderonneur des collets de sa femme et friseur de ses cheveux, mercier du Palais, visiteur des étuves, gardien des quatre-mendiants,

des anecdotes qu'il vaut mieux ne pas rapporter sur La Guiche amoureux de Mlle de Mirande, sur la femme d'un conseiller, sur ses procédés avec la reine Louise et le singulier usage qu'il faisait de son chapelet.

(1) L'Estoile, édit. Jouaust, ann. 1575-1576, *passim*.

(2) Nicolas de Vaudemont, père de la reine Louise.

père conscrit des Blancs-Battus. » — Mais ses favoris horripilaient surtout et achevèrent de le déconsidérer, toutefois qu'ils fussent braves et payant de leurs personnes (1). « Dès 1576, leur nom de mignons, dit L'Estoile, commença à trotter par la bouche du peuple, auquel ils étaient fort odieux, tant par leurs façons de faire qui étaient badines et hautaines, que pour leurs fards et accoutrements efféminés et impudiques, mais surtout pour les dons immenses et libéralités que leur faisait le roi, que le peuple avait opinion être la cause de sa ruine, encore que la vérité fût que telles libéralités ne pouvant subsister en leur épargne un seul moment, étaient aussitôt transmises au peuple [comme] est l'eau par un conduit. Ces beaux mignons portaient leurs cheveux longuets, frisés et refrisés par artifice, remontant par-dessus leurs petits bonnets de velours, comme font les putains du bordeau, et leurs fraises de chemises de toile d'atour empesées et longues de demi-pied, de façon qu'à voir leur tête dessus leur fraise il semblait que ce fût le chef de saint Jean dans un plat... Leurs exercices étaient de jouer, blasphémer, sauter, danser, volter, quereller et paillarder, et suivre le roi partout et en toutes compagnies. » — Henri III, qui les mêlait à tous ses plaisirs, ne pouvait manquer de les faire participer enfin à ses dévotions. « En ce mois (mars 1583), dit encore L'Estoile, le roi institua et érigea une nouvelle confrérie, de laquelle lui et ses deux mignons (2) se firent confrères, et y fit entrer plusieurs gentilshommes et autres de sa Cour, y conviant les plus apparents de son Parlement de Paris, et

(1) « Telles et semblables façons causèrent peu à peu le mépris de ce prince, et le mal qu'on voulait à ses mignons qui le possédaient, donnèrent un grand avantage à ceux de Lorraine pour corrompre le peuple et former, peu à peu, leur parti qui était la Ligue. » L'Estoile, I, 244. Le nom des mignons leur survécut; les maîtresses de Henri IV furent les *mignonnes* du roi.

(2) Joyeuse et d'Épernon.

autres cours et juridictions, avec bon nombre des plus notables bourgeois de la ville (1). » — « Le jeudi saint, 7e d'avril, sur les neuf heures du soir, la procession des pénitents, où le roi était avec tous ses mignons, alla toute la nuit par les rues et aux églises, en grande magnificence de lumière et musique excellente, et il y eut quelques-uns des mignons qui se fouettèrent. » — Ils avaient au reste bon besoin de faire pénitence. — « Le lendemain de Pâques, 11e du mois, le roi et la reine furent à Chartres, et à Notre-Dame de Cléry, à pied, offrir leurs offrandes à la belle dame pour avoir lignée. » — Ce voyage de Chartres, Henri III le fit souvent. Il y allait à pied, en froc et cagoule ; il en rapportait deux chemises de Notre-Dame, pour « coucher avec sa femme en espérance de lui faire un enfant », dit tout net L'Estoile.

Ces manifestations pieuses n'empêchaient point d'ailleurs les divertissements et mascarades ; souvent le tout se mêlait, préparant les bouffonnes processions de la Ligue. Il pouvait être fait sincèrement, mais c'était un spectacle après l'autre. — En 1576, on nous montre le roi recevant la plainte d'un tumulte advenu entre huguenots et catholiques, tandis qu'il « courait la bague, vêtu en amazone, et faisait tous les jours bals et festins nouveaux, comme si son État

(1) « Mais, poursuit le chroniqueur, peu se trouvèrent qui se voulurent assujettir à la règle, statuts et ordonnances de la dite confrérie, qu'il fit imprimer en un livre, le tirant de la congrégation des pénitents d'Annonciation Notre-Dame. Il en fit les premiers services le jour de la fête de l'Annonciation, qui était le vendredi 25e jour de ce mois. En cette procession, le roi marcha sans garde ni différence aucune des autres confrères, soit d'habit, de place ou d'ordre. Le cardinal de Guise portait la croix, le duc de Mayenne son frère était maître des cérémonies, et frère Emont Auger, jésuite — bateleur de son premier métier — avec un nommé Pierret, Lyonnais, conduisait le demeurant. Arrivés en l'église Notre-Dame, chantèrent tous à genoux le *Salve Regina* en très harmonieuse musique, et ne les empêcha pas la grosse pluie, qui dura tout le long de ce jour, de faire et acheva avec leurs sacs tous percés et mouillés leurs mystères et cérémonies. » (Édit. Jouaust, t. II.)

eut été le plus paisible du monde ». — Au plus fort des soucis que lui donnaient les États de Blois (1576-1577), il ne manqua pas de célébrer le carnaval « et était bruit que sans le décès de messire Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, son beau-père, il eut despendu en jeux et mascarades 100 ou 200,000 francs ». — Le mercredi 15 mai 1577, le roi, au Plessis-lez-Tours, fit un festin à M. le duc, son frère, et aux seigneurs et capitaines qui l'avaient accompagné au siège de la Charité : auquel les dames, vêtues de vert et en habits d'hommes, firent le service, et y furent tous les assistants vêtus de vert; et à cet effet fut levé à Paris et ailleurs pour soixante mille francs de draps de soie verte. — La reine mère fit après son banquet à Chenonceaux qui lui revint, paraît-il, à près de cent mille francs (1), qu'on leva comme par forme d'emprunt sur les plus aisés serviteurs du roi, et même quelques Italiens qui s'en surent bien rembourser au double. Les filles de la reine qui firent de même le service avaient des accoutrements en damas de deux couleurs; au reste, elles étaient moitié nues. Mme la maréchale de Retz était grande maîtresse; Mme de Sauve, l'une des maîtresses d'hôtel, et, ajoute L'Estoile, « tout y était en bel ordre. » — « Le mardi 10 décembre, la même année, Claude Marcel, naguère orfèvre du Pont-au-Change, lors conseiller du roi, et l'un des surintendants de ses finances, maria l'une de ses filles au seigneur de Vicourt. La noce fut faite en l'hôtel de Guise (2) où dînèrent le roi, les trois reines, M. le duc et messieurs de Guise. Après souper, le roi y fut, lui trentième masqué en homme, avec trente que princesses, que dames de Cour, masquées en femmes, tous et toutes vêtues de drap et toile d'argent, et autres soies blanches enrichies de perles et pierreries en

(1) Environ un million et demi de notre monnaie.

(2) On sait que l'hôtel de Guise, transformé par les Rohan-Soubise qui l'achetèrent en 1696, est devenu l'hôtel des Archives.

grand nombre et de grand prix. Ces mascarades y apportèrent telle confusion que la plupart de ceux de la noce furent contraints de sortir, et les plus sages dames et demoiselles se retirèrent et firent sagement, car la confusion y apporta tel désordre et vilanie, que si les tapisseries (derrière lesquelles se donnèrent maints bons coups) et les murailles eussent pu parler, elles eussent dit beaucoup de belles choses (1). » —Jusqu'aux derniers temps du règne la fête continua, tant que le peuple disait qu'on emploierait « jusqu'à son dernier denier en plaisirs, bombances et dissolutions ». D'Épernon reçut 400,000 écus lorsqu'il épousa la comtesse de Candales (1587). « Le festin de la noce fut fait très magnifique en l'hôtel neuf de Montmorency, près Sainte-Avoye, et y balla le roi en grande allégresse, portant néanmoins son chapelet de têtes de morts attaché et pendu à sa ceinture; il donna ce jour à la mariée un collier de cent perles estimé à cent mille écus. » Il faut d'ailleurs renoncer à suivre le vieux chroniqueur dans ces descriptions où il se complaît : festins et ballets pour les ambassadeurs d'Élisabeth qui apportent au roi l'ordre de la Jarretière (1585); réception d'ambassadeurs turcs; réception des envoyés des Cantons suisses, carnaval perpétuel où Henri III ne manquait jamais de mettre tout en train, sans compter les sorties burlesques du Mardi-Gras (2), c'est tout

(1) L'Estoile, t. I, p. 224, 225. Le passage réservé est biffé dans le manuscrit, mais demeuré lisible. — Ailleurs, le chroniqueur dit crûment : « Le débordement, sans parler de pis, était tel que la cabale du cocuage était un des plus clairs revenus de ce temps... Les farceurs, bouffons, putains et mignons avaient tout le crédit auprès du roi. »

(2) « Le jour du Carême prenant — février 1583 — le roi fut en masque par les rues de Paris, faisant mille insolences et vilaines lascivetés avec ses mignons frisés, bardaches et fraisés, jusques à six heures du matin, premier jour de Carême, auquel jour la plupart des prêcheurs de Paris en leurs sermons le manièrent ouvertement, ce que le roi trouva fort mauvais... Le jour du Carême prenant, — février 1584 — le roi et M. le duc allèrent de compagnie suivis de leurs mignons et favoris par les rues de Paris, à cheval et

ce règne avec les processions, les duels, embuscades, complots, intrigues de femmes, exécutions capitales, la guerre traînant aux provinces et l'esprit de révolte qui soulevait l'une après l'autre toutes les parties du royaume. — Henri III, être curieux, artiste au fond et intelligence éveillée, mais dont aucune qualité maîtresse ne vint racheter les défauts, — presque tous contraires aux instincts de la race (1), — ne pouvait recueillir que l'aversion. Il demeure une figure inquiétante; il attire et n'attache point. Il est fuyant et multiple; raffiné dans la volupté et le vice, avec un certain fonds de méchanceté qui se traduit par de basses vengeances, il est le maître, le roi incontesté de cette époque décadente. Mais on avait une autre idée de la majesté royale. C'est un grand seigneur occupé à se divertir, et qui s'amuse aux petits potins de sa Cour, qui leur donne trop d'importance et ne veut point s'en détacher. De gouvernement, il n'y en avait point; il y en avait encore moins que sous Charles IX; « tous les offices s'achetaient; on baillait les finances aux plus déloyaux, la conduite des armées aux plus couards, les gouvernements aux plus fols. » Henri III enfin, qui s'était battu à Jarnac et à Moncontour, et ne fut jamais, semble-t-il, accusé de lâcheté, n'eut pas même la qualité qui fait tout pardonner en ce pays, le courage de face, la décision d'aborder directement le péril et de lui tenir tête. Il lui manqua la volonté; on lui eût pardonné s'il avait agi. Mais, prince italien comme Catherine était princesse italienne, il ne se servait que de voies obliques et frappait en dissimulant, comme à Blois. Il avait autour de lui des dévouements qu'il ne sut même

en masque, déguisés en marchands, prêtres, avocats et toutes autres sortes d'états, courant à bride avallée, renversant les uns et battant les autres à coups de bâtons et perches, singulièrement ceux qu'ils rencontraient masqués comme eux, pour ce que le roi seul voulait avoir ce jour privilège d'aller par les rues en masque. » L'Estoile, édit. Jouaust, t. II.

(1) Son médecin Miron disait de lui : « Il a les vices d'un moine. »

pas utiliser. Dûment averti des machinations de la Ligue, il hésita, pensa jouer finement s'il s'en faisait le chef, n'osa pas mettre la main sur quelques meneurs et finit par s'enfuir de Paris, honteusement, après des tergiversations et des feintes. Les satires les plus cruelles, les pamphlets les plus obscènes, les caricatures les plus mordantes étaient dirigées contre lui et contre Catherine (1). Mais ses mœurs n'étaient guère pires que celles du duc de Guise, du roi de Navarre, du duc d'Alençon, qui avaient aussi leurs mignons, leurs courtisanes, leurs spadassins; ses incontestables talents et les bonnes intentions qu'il eut parfois — car à l'étudier on sent qu'il connaissait l'intérêt du pays et songeait à le servir — furent constamment paralysés par la défiance, la calomnie, la haine de tous les partis au milieu desquels il finit par se trouver comme abandonné. Quelques historiens ont pensé que sa mollesse était un peu, comme sa dévotion, un masque sous lequel il dissimulait, en attendant qu'il se sentît assez fort pour agir en roi. Mais ce moment ne vint jamais (2). Sur ses médailles, il a du reste le menton fuyant, comme Catherine, signe d'indécision. Il était joli homme et selon les contemporains avait rencontré peu de cruelles; ses portraits — qui ne sont pas à son avantage, lit-on dans les *Mémoires* du duc de Nevers, et sont impuissants à rendre les séductions de sa personne — indiquent cependant la fausseté; il a le regard de biais et louche d'un comploteur; c'est un homme dissimulé et qui cherche le fin (3). « Il s'est adonné aux voluptés, écrit le

(1) L'Estoile en a conservé quelques-uns, et parmi, de très beaux vers, cinglants et âpres, où l'on sent encore la haine et le trait juste, toutefois que bien des personnalités soient tombées dans l'oubli. Il faut ajouter qu'à aucune époque, les auteurs ne furent moins recherchés et moins punis.

(2) On est heureux de trouver ce jugement dans l'*Histoire de France* de Bordier et Charton, en général peu favorable aux Valois.

(3) On peut voir encore le très beau dessin aux crayons de couleur que possède le Cabinet des Estampes (reproduit par M. G. Niel, *Portraits des personnages les plus illustres du seizième siècle*, t. I). Les yeux ici sont

Vénitien Jean Michel sous Charles IX; elles le dominent; il se couvre d'odeurs et de parfums; il porte à ses oreilles un double rang d'anneaux et de pendants; il dépense des sommes folles pour ses vêtements et ses chemises; il charme et séduit les femmes en leur prodiguant les bijoux et les futilités les plus coûteuses (1). » — Détail donné par Walsingham et qui explique bien que, devenu roi, il évita de paraître à la guerre, il souffrait dès ce moment d'une fistule pour laquelle on l'avait mis au régime de l'eau (2). C'est en effet en coche qu'on le voit circuler presque constamment durant son règne. — Mais son pire travers fut peut-être la tutelle des favoris, des jeunes gens qui l'entouraient, vivaient dans son intimité — pour quel commerce, les écrits du temps le laissent entendre à chaque page. — Dès son retour de Pologne, il était retombé sous l'influence de Du Gast, qu'il avait laissé en France, dit Marguerite, pour maintenir son parti (3); et comme elle-même tenait le parti

meilleurs, avec une nuance de tristesse. C'est Henri III aux dernières années de sa vie, la figure rasée, — mal rasée; un faux air d'homme d'église, — le pénitent de l'Annonciation Notre-Dame et le marguillier de Saint-Germain-l'Auxerrois.

(1) Armand Baschet, *la Diplomatie vénitienne*, p. 569.

(2) Walsingham, *Lettres et négociations*, p. 29.

(3) Les souvenirs de Marguerite de Valois paraissent ici en défaut. L'Estoile et Brantôme disent au contraire que Du Gast avait suivi Henri III en Pologne. Mais leur antipathie datait de loin, — du temps où il avait conseillé au duc d'Anjou de se méfier de sa sœur courtisée par le duc de Guise. « Lorsqu'il revint de Pologne, dit Brantôme, elle apprit qu'il avait tenu quelques propos assez désavantageux d'elle et assez bastans pour mettre le frère et la sœur en inimitié ou quelque pique; au bout de quelque temps, le dit M. du Gua, arrivé à la Cour et portant des lettres du dit roi à sa sœur, les lui alla porter et baiser les mains en sa chambre; quand elle le vit entrer, elle fut en grande colère; et ainsi qu'il se vint présenter à elle pour lui donner sa lettre, elle lui dit d'un visage courroucé : « Bien vous « sert, Le Gua, de vous présenter devant moi avec cette lettre de mon frère « qui vous sert de sauvegarde, l'aimant si fort que tout ce qui vient de lui est « en toute franchise avec moi; sans cela je vous apprendrais à parler d'une « telle princesse que je suis, sœur de vos rois, vos maitres et souverains. » M. du Gua lui répondit fort humblement : « Je ne me fusse aussi, Madame, « jamais présenté devant vous, sachant bien que vous me voulez mal, sans

du duc d'Alençon, elle attribue à la jalousie et au dépit qu'il en éprouva l'inimitié qu'il lui voua dès lors. Elle raconte qu'elle eut à en souffrir du premier moment, la Cour séjournant encore à Lyon. Étant allée à l'abbaye de Saint-Pierre avec d'autres dames, son chariot, qui était reconnaissable pour être doré et de velours jaune garni d'argent (1), fut laissé sur une place sur laquelle plusieurs gentilshommes étaient logés. Henri III, ayant à sa suite le roi de Navarre, d'O et le gros Ruffé, — Philippe de Volvire, marquis de Ruffec, — passant là en allant voir Quélus qui était malade, reconnut le coche de la jeune reine; il se hâta d'insinuer qu'elle était chez un amant, si bien que Catherine, informée, « en parla fort étrangement devant les dames, partie par créance et partie pour faire plaisir à ce fils qu'elle adorait. » Avertie par le roi de Navarre qui affecta de rire de l'aventure et par le duc de Guise « qui eût bien profité de l'occasion pour se rapprocher », Marguerite se rendit chez sa mère, où, paraît-il, l'explication fut orageuse. Henri III dut confesser bientôt qu'il s'était mépris, et fit à sa sœur de grandes démonstrations de respect et d'amitié; mais elle resta défiante, certaine dès ce moment qu'on la voulait brouiller avec le roi de Navarre, et le roi de Navarre avec le duc d'Alençon (2). L'intrigue ayant échoué du côté de Marguerite,

« quelque bonne enseigne du roi mon maître, m'assurant que pour l'amour de « lui, et que vous êtes toute bonne et généreuse, vous m'ouïrez parler. » Et lui ayant fait ses excuses et dit ses raisons, comme il savait bien dire, il nia très bien de n'avoir jamais parlé de la sœur de ses rois que très révéremment. Elle le renvoya avec protestation de lui être cruelle ennemie, comme elle lui a tenu jusqu'à sa mort. » — Le roi de Pologne, ayant su l'incident, chargea peu après Mme de Dampierre de les raccommoder, inutilement d'ailleurs. Cf. Édit. Buchon, t. II.

(1) Brantôme parle aussi de ses litières tant dorées, tant superbement couvertes et peintes de belles devises, et ses coches de même.

(2) « Estimant que j'étais le lien qui maintenait leur amitié et que les plus propres expédients pour les divorcer étaient d'un côté de me brouiller et mettre en mauvais ménage avec le roi mon mari, de l'autre de les rendre

Du Gast se servit de Mme de Sauve, que les deux princes continuaient à courtiser, « la gagnant tellement qu'elle se gouvernait du tout par lui; usant de ses instructions non moins pernicieuses que celles de *La Célestine* (1), continue la reine, elle rendit l'amour de mon frère et du roi mon mari, auparavant tiède et lente comme de personnes si jeunes, à une telle extrémité qu'ils ne craignaient que la recherche qu'elle pouvait faire de l'un aux dépens de l'autre. » Mme de Sauve, enfin, « pour mieux jouer son jeu, » persuada au roi de Navarre que Marguerite était jalouse, et que c'était pour cela qu'elle tenait le parti du duc d'Alençon : « Il prend cette créance, il s'éloigne de moi et s'en cache plus que de tout autre, ce que jusques alors il n'avait fait; car *quoi qu'il eut eu en la fantaisie, il m'en avait toujours parlé aussi librement qu'à une sœur*, connaissant bien que je n'étais aucunement jalouse, ne désirant que son contentement. Moi, voyant que ce que j'avais le plus craint était advenu, qui était l'éloignement de sa bonne grâce, pour la privation de sa franchise, de quoi il avait jusques alors usé avec moi, et connaissant d'ailleurs que si je pouvais divertir mon frère de l'affection de Mme de Sauve, j'ôterais le fondement de l'artifice que Du Gast avait fabriqué..., j'usai de tous les moyens que je pus pour l'en tirer, ce qui eut servi à tout autre qui n'eut eu l'âme fascinée par l'amour et la ruse de si fines personnes. Mon frère, qui en toutes choses ne croyait rien que moi, ne put jamais se regagner soi-même, de façon qu'au lieu de tirer profit de mes paroles, il les

jaloux de Mme de Sauve. » Cf. dans les *Mémoires* l'anecdote sur laquelle Marguerite s'étend longuement. Édit. elzévirienne, p. 44-53.

(1) *La Célestine, tragi-comédie de Calixte et Mélibée,* par Fernando de Rojas (1492), dont il existait déjà au seizième siècle une traduction française (Paris, 1527 et 1578, par J. de Lavardin). C'est la plus vieille des comédies espagnoles. Voir l'excellente édition de Germond de Lavigne, dans la collection Jannet-Picard.

redisait toutes à cette femme. Elle s'en animait contre moi et servait avec plus d'affection au dessein de Du Gast, et pour s'en venger disposait toujours davantage le roi mon mari à me haïr et s'étranger de moi ; de sorte qu'il ne me parlait presque plus. Il revenait de chez elle fort tard, et pour l'empêcher de me voir, elle lui commandait de se trouver au lever de la reine, où elle était sujette d'aller, et après, tout le jour, il ne bougeait plus d'avec elle. Mon frère n'apportait pas moins de soin à la rechercher, elle leur faisant accroire à tous deux qu'ils étaient uniquement aimés d'elle ; ce qui n'avançait moins leur jalousie et leur division que ma ruine (1). » — Cette intrigue dura pendant le voyage d'Avignon, puis en Bourgogne et Champagne, le roi allant à son sacre ; et il était utile de donner ce passage qui montre implicitement quels étaient, dès cette époque, les rapports du roi et de la reine de Navarre. Dans ce singulier ménage, Marguerite, malgré ses réticences, en fait l'aveu, elle était la confidente des amours de son mari, — et l'on sait s'il allait volontiers de l'une à l'autre. Il eût été mal venu à se montrer jaloux à son tour, et d'ailleurs, parmi la folie de luxure qui régnait à la Cour, ces choses n'étonnaient pas. La huguenote Jeanne d'Albret s'en était scandalisée en 1572 et ne tarissait point de bons conseils donnés à son fils pour le garder des femmes. Qu'eût-elle dit, deux ou trois ans plus tard, non seulement des mœurs du roi et de ses familiers, mais de l'entourage et de la vie de celui qui resta nommé le Vert-Galant ? — Au reste, à travers ces confidences, ces petites conspirations, en elles-mêmes d'un faible intérêt, on entrevoit très bien l'état des partis dès l'avènement de Henri III. Le duc d'Alençon, qui avait montré tout enfant une telle aversion pour son frère d'Anjou que Catherine

(1) *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. elzévirienne, p. 51-53.

avait été contrainte de l'en séparer et de le faire élever seul (1), se trouvait appelé à jouer, sous le nouveau roi, le rôle que Henri d'Anjou avait tenu sous Charles IX. Il était le chef désigné des mécontents catholiques comme le roi de Navarre était le chef des huguenots, et avait attaché à sa personne tous ceux que le roi écartait de la sienne, les intrigants, les factieux, « ceux, dit L'Estoile, qui étaient bien aises de remuer le peuple sous le prétexte du Bien public, dont ils se souciaient aussi peu que de leurs vieilles bottes. » Chacun avait son entourage. Du côté de Henri III, c'était, outre l'insolent et railleur Du Gast, Villequier, qui devait devenir premier gentilhomme de la chambre, et qui poignarda sa femme en pleine Cour ; Saint-Mesgrin, assassiné bientôt par les ordres du duc de Guise lorsqu'il connut ses relations avec sa femme; D'Arques, dont le roi fit son beau-frère en lui donnant le titre de duc de Joyeuse. Avec le duc d'Alençon étaient Fervaques, rusé Normand, dit M. de la Ferrière, qui plus tard se donna à Henri IV et devint maréchal de France ; le financier Clausse de Marchaumont, le diplomate Des Pruneaux, La Châtre, Simier, enfin Bussy d'Amboise, l'heureux préféré alors de Marguerite de Valois, et qui devait payer de sa vie, en 1579, l'amour de la comtesse de Montsoreau (2).

Ce Bussy, l'idole et la merveille de la cour, que *le Divorce satyrique* nous montre « baisant toute en jupe la reine Margot sur la porte de sa chambre », est un des types les plus complets de ces mignons batailleurs, raffinés et malfaisants de la fin des Valois. Sa beauté insolente, sa mine altière, son élégance consommée, sa verve

(1) Ambassadeurs vénitiens, *Relation de Giovanni Michieli,* t. II, p. 230.

(2) Sur *Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise,* voyez le livre très complet de M. André Joubert, Angers et Paris, 1885.

caustique, ses duels, ses exploits amoureux causaient de l'enthousiasme (1). D'Aubigné, de Thou rendent d'ailleurs justice à sa bravoure; L'Estoile dit qu'il était « d'un courage invincible, haut à la main, fier et audacieux, aussi vaillant que son épée, et pour l'âge qu'il avait, qui n'était que de trente ans lorsqu'il mourut, aussi digne de commander à une armée que capitaine qui fut en France ». Toutefois il lui reproche d'avoir été « vicieux et peu craignant Dieu ». — Avide de querelles, de bruit, de scandale, débauché, dépourvu de sens moral, cupide et dénué de scrupules, il est resté séduisant en dépit de ses défauts et de ses vices; mais on sait qu'à la Saint-Barthélemy, il profita du massacre général pour tuer son cousin Antoine de Clermont avec lequel il était en procès au sujet du marquisat de Renel; ses brigandages et pilleries dans l'Anjou et le Maine, dont il était gouverneur, laissèrent encore un plus mauvais souvenir. « Il possédait tellement M. le Duc, affirme L'Estoile, qu'il se vantait tout haut d'en faire tout ce qu'il voulait, voire et avoir la clef de ses coffres et de son argent, et en prendre quand bon lui semblait. » Et il est certain que sur les derniers temps, sa morgue et sa soif de domination avaient lassé François d'Alençon qui en était venu à le haïr presque autant qu'il l'avait aimé. Mais, en 1575, il était dans toute sa faveur et se trouvait peut-être l'homme le plus aimé et le plus jalousé de la Cour. « Étant à Paris, raconte Marguerite de Valois, mon frère approcha de lui Bussy, en faisant autant d'estime que sa valeur le méritait. Il était toujours auprès de mon frère, et par conséquent avec moi, mon frère et moi étant presque toujours ensemble, et ordonnant à tous ses servi-

(1) Il paraît que Bussy possédait un livre d'Heures dans lequel il avait retracé l'histoire de tous les maris infortunés de sa connaissance, en ajoutant un hymne à la louange de chacun. Cf. *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1864, p. 135.

teurs de ne m'honorer et rechercher moins que lui... Le Guast pensa que la fortune lui offrait un bon moyen, et s'étant introduit en la bonne grâce du roi mon mari par le moyen de Mme de Sauve, tâcha par toute voie lui persuader que Bussy me servait. » — Henri de Navarre, qui savait sans doute à quoi s'en tenir, ayant fait la sourde oreille, Du Gast fit intervenir Henri III « qu'il trouva plus facile à persuader, tant pour le peu de bien qu'il voulait à mon frère et à moi, notre amitié lui étant suspecte et odieuse, que pour la haine qu'il avait à Bussy, qui l'ayant autrefois suivi, l'avait quitté pour se dédier à mon frère; acquisition qui accroissait autant la gloire de mon frère que l'envie de nos ennemis, pour n'y avoir en ce siècle-là de son sexe et de sa qualité rien de semblable en valeur, réputation, grâce et esprit. Le roi en parla à la reine ma mère, la conviant à parler au roi mon mari et tâchant de la mettre aux mêmes aigreurs qu'il l'avait mise à Lyon. Mais elle, voyant le peu d'apparence qu'il y avait, l'en rejeta en disant : « Je ne sais qui sont les brouillons qui « vous mettent telles opinions en la fantaisie. Ma fille est « malheureuse d'être venue en un tel siècle. De notre temps, « nous parlions librement à tout le monde, et tous les hon- « nêtes gens qui suivaient le roi votre père, M. le dauphin et « M. d'Orléans vos oncles, étaient d'ordinaire à la chambre « à coucher de Mme Marguerite votre tante et de moi; « personne ne le trouvait étrange, comme aussi n'y avait-il « pas de quoi. Bussy voit ma fille devant vous, devant son « mari, devant tous les gens de son mari en sa chambre et « devant tout le monde; ce n'est pas à cachette ni à porte « fermée. Bussy est personne de qualité et le premier « auprès de votre frère. Qu'y a-t-il à penser? En savez-vous « autre chose? Par une calomnie à Lyon, vous lui avez fait « faire un affront très grand, duquel je crains bien qu'elle « ne s'en ressente toute sa vie. » Le roi demeurant étonné

lui dit : « Madame, je n'en parle qu'après les autres. » Elle répondit : « — Qui sont ces autres, mon fils? Ce sont gens « qui veulent vous mettre mal avec tous les vôtres? »

Marguerite, ainsi, a cherché soigneusement à écarter toute idée de la liaison qu'on l'accusait d'entretenir avec Bussy. Bien mieux, c'est sa mère elle-même qu'elle charge habilement de faire son éloge. Elle n'avoue jamais, d'ailleurs, — et c'est même un des caractères de ces singuliers *Mémoires* que nous allons suivre de très proche désormais; elle s'y pose plutôt en victime. Sans doute il y a là une part de vérité; mais elle en profite et ne conviendra jamais de ses torts. Cependant elle parle de Bussy en termes trop passionnés et prend sa défense avec trop de chaleur pour que cette histoire ne demeure pas suspecte. Dampmartin, dans *la Fortune de la Cour* (1644) (1), dit qu'un jour, s'entretenant de cette intrigue avec Bussy, « cela l'émut et le fit rougir un peu parce qu'il savait qu'il en était quelque chose. » Il faut tout dire, enfin; si Marguerite, tempérament d'amoureuse s'il en fut jamais, pourvue d'un mari qui en faisait moins de cas que de la dernière de ses maîtresses, a été parfois accusée à tort, son amour pour Bussy semble de notoriété publique. La reine de Navarre, lorsqu'elle le nomme, n'est plus maîtresse d'elle-même; à ses *Mémoires*, si discrets, qui pèchent surtout par omission, Brantôme, son ami et celui de Bussy, ajoute naïvement du reste qu'elle abandonna un de ses amants « mol à départir de la main » pour accorder ses faveurs à un jeune seigneur « escalabreux, brave et vaillant, qui portait sur la pointe de son épée l'honneur de sa dame sans qu'on y osât aucunement toucher »; allusion assez claire et après laquelle, lorsqu'on connaît les préférences du seigneur de Bourdeille, il semble bien inutile d'appuyer.

(1) *La Fortune de la Cour ou Discours curieux sur le bonheur ou le malheur des favoris*, p. 111.

Bussy d'Amboise, agréable au duc d'Alençon et à sa sœur Marguerite dont il s'était déclaré le chevalier, « tenant à honneur de rendre des soins à la plus belle princesse de son temps (1), » avait du reste contre lui non seulement le parti du roi, mais « certains gentilshommes qui suivaient le roi de Navarre et qui enviaient sa gloire et son avancement ». Henri III, qui l'exécrait, semblait tout permettre; lors d'un duel qu'il avait eu avec François de Vaudrey, marquis de Saint-Phal, et que le roi, intervenant, avait commandé de soumettre à une sorte d'arbitrage de M. de Nevers et du maréchal de Retz, il était venu au Louvre accompagné de deux cents gentilshommes, tant que Henri III, le voyant entrer, dit avec humeur que « c'était trop pour un Bussy ». On forma le projet de s'en débarrasser selon les mœurs du temps, en se ruant sur lui et ses gens, à l'improviste, au milieu de la nuit. Du Gast, qui commandait le régiment des Gardes, fournit à ses complices un certain nombre d'hommes, « cinq ou six troupes, » dit Marguerite de Valois (2), qui assaillirent le favori du duc comme il rentrait chez lui. Les flambeaux et les torches furent éteints, et après une salve d'arquebusades et une « pistoletade » à rompre un régiment, la mêlée s'engagea dans les ténèbres de ces rues de Paris où il était toujours imprudent de s'engager dès la nuit close. Bussy ne portait pas d'épée, ayant le bras en écharpe, blessé dans une précédente rencontre; un des siens, qui avait également une écharpe, mais « moins enrichie », fut

(1) On connait des stances que Bussy avait faites en l'honneur de la reine de Navarre (Bibl. nat., ms. fr. 15,222) et qui ont été publiées par M. A. Joubert *(loc. cit.)*. La reine Margot fit également sur sa fin dramatique un dialogue de Flore et de Lysis qui se trouve inséré dans le recueil de L'Estoile, sous la signature supposée de Pibrac. Édit. Jouaust, t. I, p. 323.

(2) Brantôme dit seulement que Bussy « fut poursuivi par douze hommes, montés sur des chevaux d'Espagne qu'ils avaient pris dans l'écurie d'un très grand qui leur tenait la main », — c'est-à-dire dans l'écurie du roi. — Mézeray parle également de douze cavaliers. Édit. de 1685, t. III.

pris pour lui dans l'obscurité et on le laissa pour mort. Le héros put s'échapper et au lever du jour il faisait son entrée au Louvre, gai et dispos. Cependant la nouvelle de cette tuerie avait été apportée au duc d'Alençon par un gentilhomme italien qui arriva tout sanglant. Le duc, réveillé en sursaut, avait pris ses armes et voulait courir à la rescousse, et Marguerite aidée de la vieille Catherine l'en empêchèrent à grand'peine, représentant « que l'obscurité couvre toute méchanceté, et que Le Guast était assez méchant d'avoir fait cette partie expressément pour le faire sortir mal à propos, afin de le faire tomber en quelque accident. Au désespoir qu'il était, ces paroles eussent eu peu de force; mais la reine mère, usant de son autorité, l'arrêta, et commanda aux portes qu'on ne le laissât sortir, prenant la peine de demeurer avec lui jusques à ce qu'il sût la vérité de tout (1) ». Le lendemain, aussi aise de revoir Bussy que plein de dépit et de vengeance, il ne parlait que de faire payer aux coupables l'offense qui lui était faite. Mais Catherine, qui s'efforçait d'apaiser les divisions continuelles qui naissaient entre ses fils, obtint, aidée par la reine de Navarre, que de tels projets fussent ajournés. Louis de Clermont fut également conseillé de s'éloigner de la cour; il partit « accompagné de la plus brave noblesse » qui servait le duc, et qui le conduisit au delà de la porte Saint-Antoine. — Marguerite eut aussi son déplaisir, ayant soutenu trop ouvertement Bussy, ce qui avait indisposé le roi de Navarre. Les deux époux cependant s'étaient rapprochés, elle l'ayant soigné une nuit « d'une fort grande faiblesse en laquelle il demeura évanoui l'espace d'une heure, — qui lui venait, ajoute la reine, « comme je crois, d'excès qu'il avait faits avec les femmes, — de quoi il resta si content de moi qu'il s'en

(1) *Mémoires de Marguerite de Valois,* édit. elzévirienne, p. 57-59, et A. Joubert, *Louis de Clermont,* p. 28-30.

louait à tout le monde, disant que sans que je m'en étais aperçue et avais soudain couru à le secourir, et appeler mes femmes et ses gens, qu'il était mort ». Mais, cédant aux conseils du roi, Henri de Navarre renvoya plusieurs dames de la suite de Marguerite, soupconnées de complaisance dans l'intrigue avec Bussy. Ce fut une nouvelle brouille et, dit-elle, « Le Guast et Mme de Sauve d'un côté l'étrangeant de moi, et moi m'éloignant aussi, nous ne couchions ni ne parlions plus ensemble. » Ils se réconcilièrent peu après du reste, la grande question de la fuite ayant été de nouveau agitée. Le roi de Navarre et le duc, « connaissant qu'ils étaient tous deux en même prédicament à la Cour, aussi défavorisés l'un que l'autre, et que si quelqu'un se rendait leur serviteur, il était aussitôt ruiné et attaqué de mille querelles, se résolurent de se réunir et se retirer de la Cour... Mon frère m'en parla, me disant qu'à cette heure ils étaient bien ensemble et qu'il désirait que nous fussions bien, le roi mon mari et moi; et qu'il me priait d'oublier tout ce qui s'était passé; que le roi mon mari lui avait dit qu'il en avait un extrême regret et qu'il connaissait bien que nos ennemis avaient été plus fins que nous; mais qu'il se résolvait de m'aimer et de me donner plus de contentement de lui. Il me priait aussi de mon côté, de l'aimer et de l'assister en ses affaires, en son absence, ayant pris résolution, tous deux ensemble, que mon frère partirait le premier, se dérobant dans un carrosse comme il pourrait, et qu'à quelques jours de là, le roi mon mari, feignant d'aller à la chasse, le suivrait, — regrettant beaucoup qu'ils ne me pussent emmener avec eux, toutefois s'assurant qu'on ne m'oserait faire déplaisir, les sachant dehors (1). »

Leur départ, à ce moment, en effet, était relativement

(1) *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. elzévirienne, p. 63-64.

facile. « Le duc d'Alençon et le roi de Navarre, dit Sully, pendant les quelques mois qu'avait duré le voyage au-devant de Henri III, et ensuite à Reims, avaient toujours marché par pays en coches, accompagnés de gardes; mais après le sacre et le mariage, il leur fut donné quelque espèce de plus grande liberté, laquelle de fois à autre leur était retranchée par le roi et la reine mère, selon les divers avis, fussent vrais ou faux, qui se recevaient de leurs menées, projets et desseins. » — Le 15 septembre 1575, le duc d'Alençon, « pratiqué sous mains par les huguenots et les malcontents, spécifie L'Estoile, peu avant le souper du roi, changeant de manteau et le mettant autour du nez, sortit suivi seulement d'un des siens et s'en alla tranquillement jusqu'à la porte Saint-Honoré, où il trouva Simier avec le carrosse d'une dame, dans lequel il se mit (1); il passa par Meudon où il trouva Guitry l'attendant avec quarante ou cinquante chevaux, alla souper à Saint-Léger, près Montfort-l'Amaury, puis tira à Dreux, ville de son apanage où il séjourna huit jours pendant lesquels vinrent à lui plusieurs gentilshommes et autres gens de guerre, de son parti et intelligence. »

« On ne s'aperçut de son partement, dit Marguerite, que sur les neuf heures du soir. Le roi et la reine ma mère me demandèrent pourquoi il n'avait point soupé avec eux, et s'il était malade. Je leur dis que je ne l'avais point vu depuis l'après-dîner. Ils envoyèrent en sa chambre voir ce qu'il faisait, on leur vint dire qu'il n'y était pas. Ils disent qu'on le cherche par toutes les chambres des dames où il

(1) « Avant que partir, dit d'Aubigné, il vêtit le même pourpoint qu'il avait sur lui le jour que La Môle fut décapité. » Selon une autre version, il sortit à pied du Louvre, annonçant qu'il allait rue Saint-Marceau faire visite à une dame de ses amies; aussitôt entré dans l'hôtel, il en ressortit par une porte de derrière. Simier l'attendait dans un carrosse; à un quart de lieue plus loin, il trouva des chevaux envoyés par Bussy et gagna Évreux. Cf. DE THOU.

avait accoutumé d'aller. On cherche par le château, on cherche par la ville, on ne le trouve point. A cette heure, l'alarme s'échauffe; le roi se met en colère, se courrouce, menace, envoie quérir tous les princes et seigneurs de la Cour, leur commande de monter à cheval et de le lui ramener vif ou mort, disant qu'il s'en va troubler son État pour lui faire la guerre, et qu'il lui fera connaître la folie qu'il faisait de s'attaquer à un roi si puissant que lui... Quelques-uns acceptèrent et se préparèrent de monter à cheval. Ils ne purent faire telle diligence qu'ils pussent partir plus tôt que sur le point du jour, qui fut cause qu'ils ne trouvèrent point mon frère et furent contraints de revenir, pour n'être pas en équipage de guerre. »

Quant à Du Gast, il eut peu après sa récompense. Si l'on en croit de Thou et Mézeray, ce fut Marguerite elle-même qui le fit assassiner. Le baron de Viteaux, dans une querelle, avait tué Alègre, un des favoris de Henri III, et toute la Cour travaillait à lui faire obtenir sa grâce, sauf Du Gast qui en avait détourné le roi. Le baron de Viteaux, toutefois, était rentré secrètement à Paris et se cachait dans le couvent des Augustins. Ce fut là que Marguerite vint le trouver la nuit, et lui rappelant ses anciens griefs, les siens, ceux de Bussy et du duc d'Alençon, le décida au meurtre de son ennemi (1); elle aurait été jusqu'à lui insinuer que Du Gast persuadait au roi que lui, Viteaux, était capable de s'attaquer à Sa Majesté même. — Du Gast marchait ordinairement avec une escorte de gentilshommes; mais, par suite d'une intrigue qu'il avait alors avec une des dames de la Cour, il avait auprès du Louvre un logement contigu à celui de sa maîtresse, et une porte secrète pratiquée dans le mur permettait d'aller de l'un chez l'autre.

(1) De Thou, liv. LXI; Mézeray, t. III, p. 391. Michelet, brodant sur ce récit, dit que la reine de Navarre se livra au baron de Viteaux pour mieux assurer sa vengeance.

Pour voir plus librement cette femme, il congédiait après le souper ses amis et ses gens et ne gardait que quelques valets de chambre. Viteaux, la veille des Morts, se rendit avec des affidés au logis de Du Gast, se mêla aux domestiques qui emplissaient la cour, et, choisissant le moment où la retraite des siens le laissait presque seul, il monte chez le favori, place quelques hommes à la porte de l'antichambre pour la garder et tue Du Gast qui était couché et lisait dans son lit. Sortant avec promptitude et rencontrant la dame dont Du Gast avait les faveurs, il eut même la cruauté d'essuyer son épée sanglante « à son tablier ». Il s'échappa ensuite de Paris en se laissant glisser par une corde le long du mur de ville, trouva des chevaux qu'on lui tenait prêts, et alla rejoindre l'armée de Monsieur. — Mais, dit Mongez en reproduisant ce récit, on accuse l'historien de Thou de croire un peu trop facilement aux crimes dont on chargeait les princes. Brantôme semble avoir également répondu à l'accusation qui pesait sur la reine de Navarre en écrivant : « Madame, lui dit M. du Gua ainsi « qu'elle le menaçait, vous êtes si bonne et si généreuse que « je n'ai point ouï dire que vous ayez jamais offensé aucun. « Je crois que vous ne voudriez commencer en moi qui suis « votre très humble serviteur. » Aussi combien qu'il lui eût beaucoup nui, elle ne lui rendit la pareille ni vengeance. » — La haine, du reste assez justifiée, que pouvait avoir Marguerite pour le favori de Henri III était bien connue ; cela suffit pour que ce meurtre lui fût imputé. Mais le récit de L'Estoile, moins romanesque, paraît aussi plus voisin de la vérité. Avant de s'éloigner, le duc avait laissé ses instructions (1). « Le lundi dernier octobre, veille de la Tous-

(1) « Ce qui achève la conviction, dit Mongez, c'est le reproche fait à Monsieur par Ruffec, gouverneur d'Angoulême. On avait donné cette ville pour sûreté au duc, et celui-ci pressant Ruffec de la lui remettre, il s'excusa sur ce qu'ayantj touours été attaché au service du roi, et par là quel-

saint, sur les dix heures du soir, enregistre le *Journal de Henri III*, le capitaine Guast, gentilhomme dauphinois, favori du roi, fut tué dans sa maison à Paris, rue Saint-Honoré, et avec lui son valet de chambre et un sien laquais, par certains hommes armés et masqués, qui l'assaillirent à coups d'épées et de dagues, sans être connus ni retenus. Il dit, mourant, que c'était le baron de Viteaux, qui était à Monsieur, qui l'avait tué : toutefois, cela ne fut point avéré, encore que la présomption en fut grande, et que ce coup avait été fait sous bon aveu et par commandement; d'autant que ce mignon superbe et audacieux, enflé de la faveur de son maître, avait bravé Monsieur jusques à être passé un jour devant lui dans la rue Saint-Antoine sans le saluer ni faire semblant de le connaître, et avait dit par plusieurs fois qu'il ne reconnaissait que le roi, et que quand il lui aurait commandé de tuer son propre frère, qu'il le ferait. » — De Marguerite, dans tout ceci, pas un mot; le chroniqueur ajoute seulement : « Autres disaient qu'un grand l'avait fait tuer par jalousie de sa femme. Quoique ce soit, il n'en fut fait autre instance ni poursuite, sinon que le roi lui fit faire un beau service après sa mort, et enterrer solennellement à côté du grand autel de Saint-Germain-l'Auxerrois, se chargeant de payer ses dettes, qu'on disait se monter à cent mille francs et plus. » — Du Gast était encore un des massacreurs de la Saint-Barthélemy. « Comme il en avait pris quelques-uns dans le lit, termine L'Estoile, — dontil se vantait, — aussi y fut-il lui-même pris et tué. » — La reine de Navarre, lorsqu'on lui apporta cette nouvelle, était malade, dit Brantôme. Délivrée de cet ennemi acharné, elle ne cacha pas son contentement : « Je suis marrie, dit-elle, que je ne

quefois ennemi de Monsieur, il craignait le sort de Du Guast que la faveur de Sa Majesté n'avait pu soustraire à ses coups. » *Loc. cit.*, p. 169. Cf. L'Estoile, t. I, p. 98, qui rapporte tout au long l'anecdote.

sois pas bien portante, pour de joie solenniser sa mort (1). »

(1) Dans ses *Mémoires* où elle montre tout son ressentiment pour « ce fusil de haine et de division », elle dit qu'il fut tué par un jugement de Dieu « pendant qu'il suait une diète, comme aussi c'était un corps gâté de toutes sortes de villanies, qui fut donné à la pourriture qui dès longtemps le possédait, et son âme aux démons à qui il avait fait hommage par magie et toutes sortes de méchancetés. » Édit. elzévirienne, p. 79-80. BRANTÔME, II, 172.

CHAPITRE VI

Embarras du roi. — Fuite du roi de Navarre. — Henri III est forcé de traiter. — La *paix de Monsieur* (1576). — Les États de Blois. — Commencement de l'affaire de Flandre. — Le voyage de Marguerite à Spa.

Jusqu'alors Catherine avait tiré bon parti du mariage de sa fille, ayant réussi à maintenir parmi les jupes des dames de la Cour le chef naturel des huguenots. La fuite du duc d'Alençon remettait tout en question. Pour les réformés, dit d'Aubigné, c'était friandise d'avoir un fils de France pour chef. — De Dreux, le prince avait publié sa déclaration, « fondée comme elles sont toutes sur la conservation et rétablissement des lois et statuts du royaume, — de quoi le roi, toute la Cour et la ville de Paris furent merveilleusement troublés (1). » — Catherine offrit à Henri III de ramener le fugitif, et partit le 21 septembre accompagnée du cardinal de Bourbon et de l'évêque de Mende, après avoir eu un long entretien avec le maréchal de Montmorency, toujours détenu à la Bastille; elle emportait une lettre de lui pour son fils. Mais le duc, averti que « les seigneurs de Nevers et de Matignon assemblaient des troupes », ne l'attendit pas, et la vieille reine dut le poursuivre de ville en ville. Le 5 octobre elle entra à Blois, d'où il était parti la veille. Elle le rejoignit à Chambourg, mais le duc refusa de négocier avant qu'on eût mis en liberté les deux maréchaux de Montmorency et de Cossé; le roi dut les élargir et les employer même pour obtenir un arrangement. Le temps pressait, car Danville s'apprêtait à soutenir le

(1) L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 88.

duc d'Alençon avec quatorze mille hommes dans le Languedoc. Thoré s'avança en Champagne avec cinq mille autres, qui n'étaient que l'avant-garde des troupes rassemblées en Allemagne par Condé. Enfin, l'Électeur palatin menaçait les Trois-Évêchés. Le complot, on le voit, avait été sérieusement machiné. — Le duc de Guise, gouverneur de la Champagne, alla au-devant de Thoré et le défit près de Dormans le 11 octobre, — bataille dans laquelle il reçut un coup d'arquebuse qui lui emporta une partie de la joue et de l'oreille gauche, ce qui lui valut par la suite le surnom de *Balafré*. Le 14 octobre, arriva la nouvelle de la prise d'Issoire par les huguenots. Le roi avait bien levé quelques troupes, mais, dit L'Estoile, « les compagnies de gens de guerre, épars par toute la France, vaguaient sans aucune discipline, pillant, volant et saccageant le pauvre peuple à toute outrance et pis qu'ennemis déclarés. » Enfin, le 20 novembre, Catherine conclut une trêve de six mois, à Châtellerault, où le duc d'Alençon avait consenti à la suivre, le roi s'obligeant à donner à son frère, pour sa sûreté, les villes d'Angoulême, Niort, Saumur, Bourges et La Charité. Mais la trêve ne fut point observée et Catherine revint fort mal contente. Le gouverneur de Bourges, François de Montigny de la Grange, et Ruffec, gouverneur d'Angoulême, avaient refusé de remettre leurs places au duc, malgré les ordres du roi et de la reine mère, « desquels les gouverneurs faisaient fort peu de cas en ce temps de guerre, étant rois eux-mêmes ; » et il fallut offrir Tours, Amboise et Blois à choisir au duc d'Alençon à la place de ce qui lui était contesté. Puis, le 1er janvier 1576, on apprit que le duc, Thoré et Simier avaient bu du vin empoisonné. « C'est un artifice, écrivit Catherine à l'ambassadeur Castelnau qui négociait derechef à Londres le mariage de son fils avec Élisabeth ; il provient de ceux qui ne demandent qu'à empirer les choses. » — Mais ce qui ne fut

pas un artifice, c'est que le roi de Navarre, la reine mère à peine rentrée à Paris, prit à son tour le large (3 février). — Après le départ du duc d'Alençon, le roi, raconte Marguerite, ne lui avait pas montré meilleur visage, mais en faisait aussi peu de cas qu'à l'accoutumée, ce qui le confirmait en la résolution qu'il avait prise. — Elle ajoute qu'elle était malade alors d'une grosse fièvre, « durant laquelle maladie, le roi mon mari, ou qu'il fut fort occupé à disposer son partement, ou qu'ayant à laisser bientôt la Cour il voulût donner ce peu de temps qu'il avait à y être à la seule volupté de jouir de la présence de sa maîtresse, Mme de Sauve, ne put avoir le loisir de me venir voir en ma chambre; et revenant pour se retirer à l'accoutumée à une ou deux heures après minuit, couchant en deux lits comme nous faisions toujours, je ne l'entendais point venir; et se levant avant que je fusse éveillée, pour se trouver au lever de madame ma mère, où Mme de Sauve allait, il ne se souvenait point de parler à moi, comme il avait promis à mon frère, et partit de cette façon sans me dire adieu. » — Le roi, en recevant la déclaration du duc d'Alençon, lancée à Dreux, l'avait montrée à son beau-frère, qui n'eut garde de se trahir : « Je sais assez, fit-il, que valent toutes ces déclarations-là; on m'en a fait faire de telles pendant que j'étais avec le feu amiral et les autres huguenots; Monsieur m'en dira des nouvelles et de ces gens qui le mettent en besogne. Il sera du commencement leur maître, mais peu à peu ils en feront leur valet; je sais qu'en vaut l'aune. » Le rusé Béarnais enfin avait fait semblant d'être en mauvais ménage avec le duc et « n'affecter aucunement le parti des huguenots, ayant gagné ce point par sa dextérité et bonne mine que les plus grands catholiques, voir jusques aux tueurs de la Saint-Barthélemy ne juraient plus que par la foi qu'ils lui devaient ». Il paraît qu'on lui avait promis la charge de lieutenant général du

royaume et qu'il eut avis par Mme de Carnavalet et Mme de Sauve, qu'on allait la donner au duc d'Alençon pour cimenter la paix. Il sortit de Paris pour chasser dans la forêt de Senlis, « se défit de ses gardes et de ses espions, et d'une grande traite vint passer la Seine près de Poissy, gagna Châteauneuf-en-Timeraye, puis Alençon, où il abjura la religion catholique en plein prêche, et de là se retira au pays du Maine et d'Anjou. — Jusqu'à ce qu'il eût passé la Loire, dit l'Estoile, il ne dit mot, mais aussitôt après, jetant un grand soupir et levant les yeux au ciel, dit ces mots : « Loué « soit Dieu qui m'a délivré. On a fait mourir la reine ma « mère à Paris ; on y a tué M. l'Amiral et tous mes meilleurs « serviteurs ; on n'avait pas envie de me mieux faire si Dieu « ne m'eût gardé. Je n'y retourne plus si l'on ne m'y traîne. » Puis gaussant à sa manière accoutumée, disait : « Qu'il « n'avait regret à Paris que pour deux choses qu'il y avait « laissées, qui étaient la messe et sa femme. Toutefois, « quant à la première, qu'il essayerait de s'en passer; mais « de l'autre qu'il ne pouvait et qu'il la voulait ravoir. » — C'était pour elle peut-être sa première parole aimable.

« Je ne laissai pas d'être soupçonnée du roi, continue Marguerite, que j'étais la seule cause de ce partement, et jetant feu contre moi, s'il n'eût été retenu par la reine ma mère, sa colère, je crois, lui eût fait exécuter contre ma vie quelque cruauté. Mais étant retenu par elle, et n'osant faire pis, soudain il dit à la reine ma mère que, pour le moins, il me fallait bailler des gardes pour empêcher que je ne suivisse le roi mon mari, et aussi pour engarder que personne ne communiquât avec moi, afin que je ne les avertisse de ce qui se passait à la Cour. » — Catherine essaya encore d'arranger les choses et remontra qu'on aurait peut-être à se servir de sa fille. Elle entra chez Marguerite qui s'habillait « pour voir un peu le cours du monde sur ces nouveaux accidents » et fit tout pour excuser le roi,

contraint de la consigner dans sa chambre. La reine de Navarre demeura quasi emprisonnée à son tour, visitée du seul Crillon (1) « qui vint cinq ou six fois la voir, étonnant tellement ceux qui gardaient la porte qu'ils n'osèrent jamais le dire ni lui refuser le passage». — En attendant, les deux princes étaient dehors, ce qu'on avait toujours voulu empêcher, et les embarras du roi, dépourvu d'argent et ainsi de troupes, croissaient chaque jour. Catherine, en traitant avec le duc d'Alençon avait surtout voulu éloigner Condé qui n'attendait que l'heure d'entrer en France avec le duc Jean-Casimir, fils de l'Électeur palatin. Mais Henri III hésita tellement à donner satisfaction à son frère que les Allemands, après s'être arrêtés à Charmes, en Lorraine, envahirent le Bussigny, traversèrent la Bourgogne, et, passant la Loire du côté de La Charité, vinrent se joindre au duc d'Alençon dans le Bourbonnais. Dès les premiers jours de février, on sut qu'ils avaient rançonné Dijon pour deux cent mille francs et la Chartreuse pour douze mille, pris et saccagé Nuits. A eux trois, les princes, Condé, d'Alençon et le roi de Navarre, faisaient une armée de plus de cinquante mille hommes, dit Sully. Ce fut à Catherine que revint encore la tâche ingrate de négocier avec son fils et avec les Allemands. « Le roi, dit Marguerite, se voyait attaqué en Gascogne, Dauphiné, Languedoc, Poitou, et du roi mon mari et des huguenots qui tenaient plusieurs belles places, et de mon frère en Champagne, qui avait une grosse armée, composée de la plus brave et gaillarde noblesse qui fût en France (2). » La reine mère, au

(1) Louis de Berton des Balbes de Crillon, chevalier de Malte, qui fut lieutenant-colonel général de l'infanterie française et l'un des plus célèbres capitaines de Henri IV. Il était des amis de Bussy avec lequel il s'était d'abord battu.

(2) « Le dimanche 4 mars (1576), le roi, dit L'Estoile, reçut de divers endroits grandes plaintes des vols et exactions que faisait sa gendarmerie par faute de payement, et lettres de M. du Maine, abandonné de toutes ses

moment de partir, parla d'emmener Marguerite, mais Henri III préféra la garder comme otage. Le duc d'Alençon insistait et ne voulait traiter de la paix avant qu'on eût mis sa sœur en liberté. « La reine ma mère voyant cette réponse, revint et représenta au roi ce que lui avait dit mon frère; qu'il était nécessaire, s'il voulait une paix, qu'elle y retournât, mais que d'y aller sans moi, son voyage serait encore inutile; qu'aussi de m'y mener sans m'avoir premier contentée, que j'y nuirais plutôt que d'y servir et que même il serait à craindre qu'elle eût peine à me ramener, et que je voulusse aller trouver le roi mon mari. » — Henri de Bourbon, en effet, mieux conseillé depuis qu'il n'était plus sous le charme de Mme de Sauve, avait écrit à sa femme, lui faisant de grandes protestations d'amitié, la priant « de le tenir averti de l'état des affaires »; et, captive encore, étroitement surveillée, elle avait trouvé moyen de correspondre. Le 13 mars, enfin, les députés des huguenots et catholiques associés étaient arrivés à Paris avec Beauvais la Nocle pour discuter les conditions de la paix (1); le duc d'Alençon demandait une augmentation

troupes, tant de pied que de cheval, qui s'étaient retirées les unes vers Monsieur et les autres vers le roi de Navarre, ce qu'ayant entendu, Sa Majesté, étant au Louvre, comme il s'allait mettre à table, dit ces mots : « J'ai si « grande horreur d'entendre les choses qu'on me mande, et si grande pitié « de l'affliction et oppression de mon pauvre peuple, que pour y pourvoir « je me délibère d'avoir la paix, voire à quel prix que ce soit, et me dusse- « je dépouiller de la moitié de mon royaume ». Cf. *Mémoires de Marguerite de Valois,* édit. elzévirienne, p. 73 et suiv.

(1) Les négociations furent longues et mouvementées. « Ceux du Conseil entrèrent en si grande contention et hautes paroles avec les députés, pour les hautes et exorbitantes demandes qu'ils faisaient, qu'ils se levèrent et s'en allèrent de part et d'autre comme si tout eut été rompu. Mais M. de Montpensier arrivant à Paris le 22 (mars) venant d'avec Monsieur, apaisa ces grandes colères et fut cause que le 24, les seigneurs de Laffin et de Micheri, avec le seigneur de Beaufort de la part du roi, allèrent trouver Monsieur à Moulins... Le 9e d'avril, le duc de Nemours étant au conseil, entra en hautes paroles avec Beauvais la Nocle, jusques à lui dire que « s'il eut été « en la place du roi, il l'eût envoyé en lieu où il eût parlé plus bas... ». Le roi, s'adressant à M. de Nemours, lui tint ce propos : « Mon cousin, s'il

d'apanage; le roi de Navarre, que, la paix étant faite, il lui fût permis de se retirer avec sa femme dans ses terres de Béarn; que le roi ratifiât le traité d'alliance fait par son bisaïeul Jean d'Albret avec le roi Louis XII, et lui prêtât secours pour recouvrer son royaume de Navarre; qu'on lui payât les deux cent mille livres restant de la dot de sa femme et les intérêts. Il voulait en outre le gouvernement effectif de la Guyenne. Au reste, les négociations ne suspendirent pas les hostilités de la part des protestants. Les reîtres venaient courir aux environs de Paris. Les gens du roi, aussi, pillaient et saccageaient de leur côté et pour leur compte (1). — Henri III se décida à renvoyer la reine mère accompagnée de Marguerite qu'il avait essayé de payer de bonnes paroles, s'excusant et la « conviant à son amitié ». Suivie de la reine de Navarre et de l'escadron volant de ses filles d'honneur, Catherine se rendit au château de Chastenay, près de Sens, où le rendez-vous était pris. « Mon frère s'y trouve, reprend Marguerite, accompagné des principaux seigneurs et princes catholiques et huguenots de son armée, entre lesquels étaient le duc Casimir et le colonel Poux, qui lui avaient amené six mille reîtres. L'on traita là, par plusieurs jours, les conditions de la paix, y ayant plusieurs disputes sur les articles, principalement sur ceux qui concernaient la religion. » On accorda même aux huguenots des conditions plus avantageuses qu'on n'avait envie de leur tenir, « le faisant, la reine ma mère, seulement pour renvoyer les reîtres et retirer mon frère d'avec eux, — qui n'avait pas moins d'envie de se séparer pour avoir toujours été très catholique et ne s'être servi des hugue-

« y a quelqu'un d'offensé en cette procédure, c'est moi; et toutefois vous « voyez que je patiente; mon silence vous devrait avoir appris à vous taire... » L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 123-125.

(1) « Le peuple était mangé de deux partis, dit L'Estoile, car si en l'un il y avait bien des larrons, il n'y avait pas faute de brigands de l'autre. »

nots que par nécessité. » — Habilement, d'ailleurs, Catherine profita de la fuite du roi de Navarre pour représenter à son fils que, par le fait même, le premier rang lui échappait. Enfin, « au commencement de mai, l'édit de la pacification étant résolu et dressé à Valeri, les reîtres, tant amis qu'ennemis se retirèrent vers la frontière de Lorraine, attendant qu'on fournît au duc Casimir le premier paiement, montant à 325,000 livres, des 3 millions et 600,000 livres à lui promises et accordées pour la soulte des Allemands et Suisses venus en France, pour la sûreté de laquelle somme et pour avoir si bien ruiné la France, on lui bailla une grande partie des plus précieuses bagues du cabinet du roi et trois ou quatre grands seigneurs pour ôtages, sans les quarante mille livres de pension annuelle, qui lui furent accordées pour le retenir ami du roi et confédéré de la couronne de France (1). » — « Le duc d'Alençon avait obtenu l'Anjou, le Berry, la Touraine et le Maine, et touchait cent mille livres; le roi de Navarre devait avoir le gouvernement de la Guyenne; le prince de Condé, celui de la Picardie; les réformés, l'exercice de leur religion avec toutes ses dépendances, hormis deux lieues de la Cour et de Paris; déclaration particulière pour le rétablissement des états et honneurs de l'amiral et de tous ceux qui ont été jugés après la Saint-Barthélemy; et ce que les réformés commençaient à mettre en clause principalement, c'étaient les sûretés. On leur donnait donc Aigues-Mortes, Beaucaire, en Languedoc; Cenne, la grande tour et le circuit d'icelle, en Provence; Nyon et Serres, ville et château, en Dauphiné; Issoire, en Auvergne; Le Mas de Verdun et Périgueux, en Guyenne; sans comprendre en ce rang Bourges et ce qui demeurait à Monsieur, Saint-Jean donné au prince de Condé, et Cognac qui

(1) L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 129.

le devait être en remplacement d'Angoulême. Tout cela (bien que nommé légèrement dans les articles généraux de la paix) recevait sa vigueur par des articles secrets, qui portaient et le nombre des gens de guerre et l'état des paiements (1). » A la réhabilitation de Coligny on ajouta enfin celle de Montgommery, et, par un rapprochement qui ne se voit que dans les époques troublées, on accola à ces noms ceux de La Mole et Coconas. — Henri III avoua tristement que cette paix lui coûtait bien cher, mais en fait, abandonné de tous, il s'était trouvé à la merci des rebelles. Il pouvait accuser de plus son indolence et son imprévoyance. — Pour payer, il taxa et emprunta, saisit même les rentes de l'Hôtel de Ville au grand mécontentement de tous, fait qui se reproduisit du reste trop souvent sous son règne; mais, lorsqu'il voulut « faire chanter le *Te Deum* et puis faire feu d'allégresse par la ville, le clergé et le peuple ne voulurent entendre ni à l'un ni à l'autre. Le lendemain, le *Te Deum* solennel fut chanté par les chantres du roi, en la grande église Notre-Dame, mais en l'absence des chanoines, chapelains et chantres, lesquels ne s'y voulurent trouver ; puis fut fait le feu d'allégresse devant l'Hôtel de Ville, et la paix, le jour même, par six trompettes et hérauts du roi, publiée sur la Table de marbre en la Salle, et sur la Pierre de marbre en la cour du palais, avec fort peu d'allégresse des assistants et écoutants (2). » — Pour les catholiques, en effet, une telle paix, toute favorable aux protestants, était une trahison. L'opposition fut générale et se traduisit peu après par l'organisation de la Ligue.

Le duc d'Alençon avait invité sa sœur Marguerite à se faire comprendre dans le traité, lui « faisant lors établir l'assignat de sa dot en terres ». Mais, dit-elle, « la reine ma mère me pria que je ne le permisse, et qu'elle m'assurait

(1) D'Aubigné, *Histoire universelle*, t. V.
(2) L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 131.

que j'aurais du roi ce que je lui demanderais. » — Elle n'obtint pas même l'autorisation de se rendre auprès du roi de Navarre qui lui avait écrit, l'invitant à « demander son congé ». Catherine plaida, la larme à l'œil, prétextant d'abord que son gendre s'était remis huguenot, et, comme sa fille insistait, finit par dire « que si elle revenait sans moi, que je la ruinerais; que le roi croirait qu'elle me l'aurait fait faire et qu'elle lui avait promis de me ramener, et qu'elle ferait que j'y demeurerais jusques à ce que mon frère y fût; qu'il y viendrait bientôt et que soudain après elle me ferait donner mon congé ». — Marguerite ne devait pas de sitôt quitter la Cour. Le roi, mis au courant des intrigues des Ligueurs, et d'ailleurs peu disposé à laisser les huguenots « jouir de ce qu'à regret ou par force on leur avait accordé », commença par se réconcilier avec son frère, « lequel demeura un mois ou deux à venir, pour donner ordre à renvoyer les reîtres et licencier le reste de son armée. » Monsieur tenait sa cour à Bourges, dit d'Aubigné, « y ayant attiré Fervaques, Rochepot, Bussy, Lafin, Simier et autres, desquels il prenait avis en ses principales affaires... Étant de nouveau pressé de se trouver aux États, comme personne de qui l'absence en un tel lieu donnerait de mauvaises pensées, Bussy, mal satisfait, lui fit refuser le voyage jusqu'à ce qu'on eut entièrement accompli les avantages à lui octroyés. Ce que le roi fit parachever de tout point, comme ne voulant rien épargner pour délier son frère du parti. Et lors la reine se servit de la reine de Navarre, sa fille, qui par ses anciennes familiarités avec Bussy le gagna, et lui son maître, pour prendre le chemin de Blois (1). » — Mais d'Aubigné précipite un peu les choses.

(1) D'Aubigné, *Histoire universelle*, t. V. Il est à remarquer que l'historien protestant ne fait aucune allusion à la soi-disant intimité qui aurait existé entre le duc et la reine de Navarre; bien mieux, il indique que l'on employa l'influence qu'elle pouvait avoir encore sur son amant, Louis de Clermont.

L'entrevue des deux frères eut lieu à Olinville, près de Châtres (Arpajon), sous Montléry (1), terre que le roi venait d'acheter pour la reine sa femme (7 novembre) et incontinent qu'on sut leur bon accord, il fut certain, pour les huguenots et catholiques associés de la dernière guerre, que le duc allait changer de parti (2). « Le roi le reçut avec tout honneur, dit Marguerite, et fit bonne chère à Bussy aussi, qui y était. N'ayant son esprit bandé qu'à la ruine des huguenots, il se voulait servir de mon frère contre eux pour les rendre irréconciliables ; et craignant pour cette même raison que j'allasse trouver le roi mon mari, nous faisait à l'un et à l'autre toutes sortes de caresses et de bonne chère pour nous faire plaire à la Cour. Et voyant qu'en ce même temps M. de Duras était arrivé de la part du roi mon mari pour me venir quérir, et que je le pressais si fort de me laisser aller qu'il n'y avait plus lieu de me refuser, il me dit, montrant que c'était l'amitié qu'il me portait, et la connaissance qu'il avait de l'ornement que je donnais à la Cour, qui faisait qu'il ne pouvait permettre que je m'en allasse que le plus tard possible, qu'il me conduirait jusqu'à Poitiers, et renvoya M. de Duras

(1) « Le lundi 5e de novembre (1576) le roi et la reine, sa femme, de Paris vinrent coucher à Olinville, où le mercredi 7e à deux heures après-midi, M. le duc vint en poste, peu accompagné, trouver le roi son frère, et se firent à l'arrivée fort grandes carresses. — Le vendredi 9e, le dit seigneur duc vint à Paris aussi en poste, et alla descendre aux Augustins, où il tint sur fonts de baptême le fils de M. de Nevers. Et le dimanche 11e s'en retourna avec la reine de Navarre sa sœur bien aimée, retrouver le roi à Olinville. » L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 160.

(2) « Or, quelques belles promesses que l'on eût faites au roi de Navarre et prince de Condé, de faire exécuter loyalement tout ce qui leur avait été promis par la paix, si est-ce qu'ils n'eurent pas plutôt licencié leurs étrangers, qu'ils ne vissent bien que Monsieur avait été gagné et devenu leur plus contraire ennemi, tellement que par les inexécutions du traité et les mauvais traitements que recevaient eux et ceux de la religion, ils se trouvèrent forcés de revenir aux armes dès la fin de l'année 1576. » Sully, *Économies royales*.

avec cette assurance (1) ». — Marguerite dut se contenter ainsi. Une des conditions du traité avait été la convocation des États généraux, qui devaient se réunir à Blois sur la fin de novembre. Les protestants s'en promettaient beaucoup, et le roi plus encore. « Il demeura quelques jours à Paris, dit encore la reine, retardant à me refuser ouvertement mon congé qu'il eut toutes choses prêtes pour déclarer la guerre. » Les Ligueurs, déjà, faisaient grand bruit, « s'enrôlant et signant, tacitement du su du roi, montrant vouloir élire Messieurs de Guise. Il ne se parla d'autre chose à la Cour depuis Paris jusqu'à Blois, où devaient se tenir les États ; durant l'ouverture desquels le roy appela mon frère en son cabinet, avec la reine ma mère, et quelques-uns de Messieurs de son conseil. Il lui représente de quelle importance était pour son État et son autorité la ligue que les catholiques commençaient, même s'ils venaient à se faire des chefs et qu'ils élussent ceux de Guise ; qu'il y allait du leur plus que de tout autre (entendant de mon frère et de lui) ; que les catholiques avaient raison de se plaindre, et que son devoir et conscience l'obligeaient à mécontenter plutôt les huguenots ; qu'il priait et conjurait mon frère, comme fils de France et bon catholique qu'il était, de le vouloir conseiller et assister en cette affaire. Ajoutant à cela qu'il lui semblait que pour couper chemin à cette dangereuse ligue, que lui-même s'en devait faire le chef, et la faire signer à tous les princes et seigneurs, gouverneurs et autres, ayant charge en son royaume. Mon frère ne put lors que lui offrir le service qu'il devait à Sa Majesté, et à la conservation de la religion catholique. Le roi ayant

(1) « Le jeudi 20 septembre, le seigneur de Duras vint à Paris, envoyé par le roi de Navarre pour quérir la reine sa femme ; dont il s'en retourna éconduit sous couleur de certaines affaires qu'elle avait à Paris. » (L'Estoile.) Henri III ne laissa partir que sa belle-sœur Catherine de Bourbon, que Fervaques était venu chercher (29 mai). Cf. L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 133.

pris assurance de l'assistance de mon frère, soudain fait appeler tous les princes et seigneurs de sa Cour, se fait apporter le rôle de la dite Ligue, s'y signe le premier comme chef, et y fait signer mon frère et tous les autres qui n'y avaient encore signé. »

Le lendemain s'ouvrirent les États (6 décembre 1576), gardés, dit d'Aubigné, de 2,000 soldats du régiment des gardes, de 1,200 Suisses, de 200 gentilshommes, sans compter les quatre compagnies des gardes du corps, les Cent-Suisses ordinaires, les gardes de la Reine, Monsieur et autres princes (1). A la fin de novembre, on avait encore fait passer par la ville quatre régiments de pied pour loger aux bourgades les plus proches, si bien que les États se tenaient dedans une armée de 10,000 hommes de guerre. — Dès l'entrée furent poignardés dans les logis quelques gentilshommes, et cela fut attribué par les uns aux ennemis particuliers, par les autres au commandement de la reine. Le roi, sans doute par feinte, fit en ouvrant les séances une belle harangue où il évita toute allusion « à la guerre huguenote qu'il avait promise », et sollicita le concours de tous pour rétablir la paix et l'unité dans le royaume. On demanda ensuite, car il fallait bien parler d'argent, deux millions d'or comptant au Tiers, et assignation de cent millions pour les dettes de la Couronne. — La reine Marguerite qui assistait à la cérémonie, « vêtue, dit Brantôme, d'une robe d'orangé et noir, le champ noir avec force clinquant, et portant le grand voile de majesté, attira, paraît-il, l'attention davantage que les graves propos du roi son frère, encore qu'il eût dit et harangué des mieux. » Toutefois, on n'était pas venu uniquement pour l'admirer, et dans les séances qui suivirent et jusqu'à la fin de février 1577 que durèrent les États, la discussion fut aigre et en somme

(1) D'Aubigné, *Histoire universelle*, t. V.

peu favorable aux protestants. La France était lasse de concessions qui ne faisaient que grandir la force des réformés. La majorité était catholique et réclama hautement l'unité de religion, « pourvu, dit L'Estoile, que cela se fît avec toute douceur et sans rentrer, s'il était possible, en guerre. » — Le roi déclara donc qu'il révoquait ce qu'il avait accordé, comme par force et contraint (1). Il négocia avec les princes huguenots, mais inutilement. Condé refusa même d'entendre les envoyés des États. Le maréchal Danville et le roi de Navarre firent des protestations en termes généraux. Certains députés persistèrent à demander jusqu'à la fin qu'on n'employât que les voies de douceur; ceux de Paris même représentèrent que la misère était si grande dans tout le royaume qu'on ne trouverait pas le vingtième de l'argent nécessaire pour mener la guerre durant une année seulement, et qu'il y avait deux cents villes occupées par les rebelles, dont la moindre occuperait un mois l'armée royale (2). L'assemblée, après de grands débats, conclut à la rupture de l'édit, à une seule religion, à ôter tout exercice public et privé du protestantisme. Mais pour faire la guerre il fallait de l'argent, car on n'y employait que des mercenaires et surtout des étrangers, qui coûtaient gros, vivaient à nos dépens. Or le roi n'avait pas d'argent; il n'en avait jamais. Il dut à nouveau pressurer, rançonner ses bonnes villes; il leur demanda douze cent mille livres, et à Paris trois cent mille, qui finit par lui en accorder un tiers;

(1) « De quoi avertis le roi de Navarre, le prince de Condé et le maréchal Danville, font leurs préparatifs de munitions et d'hommes pour la guerre qu'ils disent ouverte, fortifiant la ville de La Charité, montant à cheval, battant la campagne, et prennent villes et châteaux de toutes parts, et font tous actes d'hostilité comme en guerre ouverte; dont le roi, la reine et les trois États demeurent tout étonnés. » L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 165.

(2) « On blâma Versoris, avocat du Tiers, qui offrait le corps et les biens, tripes et boyaux, jusqu'à la dernière goutte de sang et jusqu'à la dernière maille du bien. » *Ibid.*, p. 167.

Catherine trouva même à emprunter cent mille livres à Baptiste Gondi et autres partisans italiens (1). — « Le roi ayant déclaré la guerre aux huguenots, dit Marguerite, renvoya Genissac qui depuis quelques jours était là de la part du roi mon mari pour avancer mon partement, avec paroles rudes, pleines de menaces, lui disant qu'il avait donné sa sœur à un catholique, non à un huguenot; que si le roi mon mari avait envie de m'avoir, qu'il se fît catholique. Toutes sortes de préparatifs se font et ne se parle à la Cour que de guerre; et pour rendre mon frère plus irréconciliable avec les huguenots, le Roi le fait chef d'une de ses armées. Genissac m'étant venu dire le rude congé que le roi lui avait donné, je m'en vais droit au cabinet de la reine ma mère, où le roi était, pour me plaindre de ce qu'il m'avait jusques alors abusée, m'ayant toujours empêchée d'aller trouver le roi mon mari, et ayant feint de partir de Paris pour me conduire à Poitiers, pour me faire un effet si contraire. Je lui représentai que je ne m'étais pas marié pour plaisir ni de ma volonté; que ç'avait été de la volonté et autorité du roi Charles, de la reine ma mère et de lui; que puisqu'ils me l'avaient donné, qu'ils ne me pouvaient point empêcher de courre sa fortune; que j'y

(1) Avec les taxes et emprunts ce furent les créations de charges et d'offices qui indisposèrent contre Henri III. Il en vint à publier un édit « qui érigeait tous les hoteliers et cabaretiers de son royaume en état et offices formés, et, dit L'Estoile, revint ce nouvel impôt pour la ville de Paris à 100,000 écus et pour tout le royaume de France à plus de 500,000, qui furent avancés par des Italiens, inventeurs de tels subsides et plus tôt donnés, dissipés et mangés que levés : tant était bon le ménage des deniers et finances du roi ». Bientôt ce fut le tour du clergé : « Au commencement d'octobre (1578), le roi au lieu de la décime et demie qu'il avait remise aux ecclésiastiques peu de jours auparavant, envoya aux abbés, prieurs et bénéficiers aisés, lettres signées de sa main, par lesquelles il les priait, chacun d'eux particulièrement, de lui prêter certaine somme de deniers, comme au chapitre de Paris, *in globo*, 1,200 écus; à Mariau, chanoine et fort riche bénéficié, 500 écus; à un autre, 300 écus; et ainsi des autres. Dont sourdit grand murmure et mécontentement. » L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 271-272.

voulais aller; que s'ils ne me le permettaient, je me déroberais et irais de quelque façon que ce fût, au hasard de ma vie. Le roi me répondit : « Il n'est plus temps, ma sœur, « de m'importuner de ce congé. J'avoue ce que vous « dites, que j'ai retardé exprès pour vous le refuser du « tout; car depuis que le roi de Navarre s'est refait hugue- « not, je n'ai jamais trouvé bon que vous y allassiez. Ce « que nous en faisons, la reine ma mère et moi, c'est pour « votre bien. Je veux faire la guerre aux huguenots et « exterminer cette misérable religion qui nous a fait tant « de mal; et que vous qui êtes catholique et êtes ma sœur, « fussiez entre leurs mains comme otage de moi, il n'y a « point d'apparence. Et qui sait si, pour me faire une « indignité irréparable, ils voudraient se venger sur votre « vie du mal que je leur ferai? Non! Non! vous n'irez point; « et si vous tâchez à vous dérober comme vous dites, faites « état que vous aurez et moi et la reine ma mère pour « cruels ennemis, et que nous vous ferons ressentir notre « inimitié autant que nous en aurons de pouvoir. »

Marguerite, perplexe, prit l'avis « des principaux de la Cour, de ses amis et amies », et on lui conseilla, dit-elle, d'obtenir au moins de s'éloigner; « même qu'il me serait plus honorable de trouver, s'il était possible, quelque prétexte pour sortir du royaume, ou sous couleur de pèlerinage, ou pour visiter quelqu'une de mes parentes. Mme la princesse de la Roche-sur-Yon était de ceux que j'avais assemblés pour prendre leur avis, qui était sur son partement pour aller aux eaux de Spa. Mon frère aussi y était présent, qui avait amené avec lui Mondoucet, agent du roi en Flandre, qui depuis était revenu et avait représenté au roi combien les Flamands souffraient à regret l'usurpation que l'Espagnol faisait sur le roi de France de la domination et souveraineté de Flandre; que plusieurs seigneurs et communautés des villes l'avaient chargé de lui faire entendre

combien ils avaient le cœur français et que tous lui tendaient les bras. Mondoucet, voyant que le roi méprisait cet avis, n'ayant rien en la tête que les huguenots, s'adressa à mon frère... qui n'aimait qu'à entreprendre choses grandes et hasardeuses, étant plus à conquérir qu'à conserver. Pour cette cause, il s'était mis au service de mon frère, qui le renvoyait en Flandre sous couleur d'accompagner Mme de La Roche-sur-Yon aux eaux de Spa ; et voyant que chacun cherchait quelque prétexte apparent pour me pouvoir tirer hors de France durant cette guerre, il dit tout bas à mon frère : « Monsieur, si la reine de Navarre pouvait feindre « avoir quelque mal à quoi les eaux de Spa pussent servir, « cela viendrait bien à propos pour votre entreprise de « Flandre, où elle pourrait frapper un grand coup. » Mon frère le trouva fort bon et fut fort aise de cette ouverture, et soudain s'écria : « O reine, ne cherchez plus; il faut « que vous alliez aux eaux de Spa. Je vous ai vu autrefois « un érysipèle au bras ; il faut que vous disiez que lors les « médecins vous l'avaient ordonné, mais que la saison n'y « était pas si propice; qu'à cette heure c'est leur saison, « que vous suppliez le roi vous permettre d'y aller (1). »

Marguerite, cette fois, nous donne réellement ses motifs et ceux du duc d'Anjou. S'il avait rompu avec ses anciens alliés, c'est que des propositions sérieuses lui étaient venues du côté des Flandres et qu'il n'entrevoyait plus rien à tenter en France. Il s'était laissé séduire par la perspective d'une couronne ducale, et, afin de se ménager l'appui de Henri III, avait accepté le commandement d'une partie des forces destinées à agir contre les protestants (2). Il fallait, en Flandre, lui préparer la voie. Marguerite comprit de suite ce qu'on attendait de sa finesse, et pour ce frère

(1) *Mémoires de Marguerite de Valois,* édit. elzévirienne, p. 84-86.

(2) Le roi de Navarre écrivait alors : « Monsieur est avec ceux de la Ligue pour nous donner des étrivières. » *Correspondance de Henri IV,* t. I, p. 139.

qu'elle aimait tendrement se décida à tenter l'aventure. Quel qu'ait été le degré de leur intimité, — nous reviendrons plus loin sur cette question, — il était celui des trois qu'elle avait toujours préféré. Elle-même raconte comment naquit leur amitié durant la maladie de Charles IX : « Étant à Saint-Germain, mon frère d'Alençon employait toutes sortes de recherches et moyens pour se rendre agréable à moi, afin que je lui vouasse amitié, car jusques alors, pour ce qu'il avait toujours été nourri hors de la cour, nous ne nous étions guère vus et n'avions pas grande familiarité. Enfin, m'y voyant conviée par tant de soumissions et de subjections et d'affection qu'il me témoignait, je me résolus de l'aimer et embrasser ce qui lui concernait; mais toutefois avec telle condition que ce serait sans préjudice de ce que je devais au roi Charles, mon bon frère, que j'honorais sur toutes choses. Il me continua cette bienveillance, me l'ayant toujours témoignée jusques à la fin. » — François d'Anjou, s'il a mauvaise figure dans l'histoire, ne semble pas non plus d'ailleurs avoir payé de mine. « Il avait si mauvaise grâce que rien plus, dit Sully, à cajoler les dames, danser et courir la bague. » Il avait le visage mangé par la variole au point qu'il semblait avoir deux nez (1), était phtisique comme Charles IX, et comme

(1) L'Estoile rapporte qu'après la surprise d'Anvers on fit sur lui ce quatrain :

Flamans, ne soiés étonnés
Si à François voiés deux nez,
Car par droit, raison et usage,
Faut deux nés à double visage.

Édit. Michaud, t. I. p. 167.

Le duc de Bouillon fait de même un portrait peu flatté du duc d'Anjou, mais où il lui accorde cependant quelques qualités : « Il était d'une stature moyenne, noir, le teint vif, les traits du visage beaux et agréables ; son esprit doux haïssait le mal et les mauvais, aimant la cause de la religion... Il eut la petite vérole en telle malignité qu'elle le changea du tout, l'ayant rendu méconnaissable, le visage lui étant demeuré tout creusé, le nez grossi avec difformité, les yeux appetissés et rouges, de sorte que d'agréable et beau qu'il était, il devint un des plus laids hommes qui se voyaient et son esprit

lui devait mourir avec des vomissements et des sueurs de sang. Mais Marguerite, peut-être, l'aima d'autant mieux qu'il était plus disgracié de nature. Ce sont là des délicatesses de femme, et elle n'eut jamais pour lui que du dévouement et de la tendresse.

Catherine, qui sans doute était déjà au courant de l'intrigue dont le voyage de Spa fournissait le prétexte, approuva et fit semblant d'en retenir les raisons apparentes (1); la question de convenance lui parut très soutenable; le roi même « fut assez content, dit la reine de Navarre, de m'avoir pu empêcher d'aller trouver le roi mon mari, qu'il haïssait lors plus qu'aucun au monde ». Il dépêcha un courrier à don Juan d'Autriche, qui commandait pour le roi d'Espagne en Flandre, « pour le prier de laisser passer librement sa sœur au pays de son autorité, » tant que chacun sembla conspirer pour la réussite de l'entreprise. — Marguerite était d'ailleurs un instrument merveilleux pour de telles négociations, et l'on a pu très justement la considérer comme une des femmes les plus remarquables du seizième siècle. Elle réunissait en elle tous les dons et tous les défauts des Orléans-Valois. Elle avait pris la noblesse de la démarche et le grand air royal de son frère Henri III, et nulle reine, même, n'eut mieux qu'elle

n'était plus si relevé qu'auparavant. » Il était pourtant causeur et spirituel, qualités qu'eurent tous les enfants de Catherine. Un portrait de la Bibliothèque nationale, publié par M. G. Niel, *Portraits des personnages les plus illustres*, etc., le montre vicieux et malingre.

(1) Sully dit que Catherine haïssait et se voyait haïe du duc François, — alors duc d'Alençon, — qui voulait supplanter son frère Henri d'Anjou et la désautoriser. Elle cherchait à le marier — c'est ce fameux mariage avec Élisabeth qui ne devait jamais aboutir non plus que nul autre pour la reine anglaise, — et dès avant la mort de Charles IX à l'envoyer en Flandre où elle l'adressa vers le prince d'Orange, le comte Ludovic et autres principaux révoltés des Pays-Bas, « afin qu'ils le voulussent élire chef de leurs armes et de leurs desseins, et finalement leur prince au cas qu'il les délivrerait de la sujétion d'Espagne, et leur fit faire tant de belles promesses qu'elle leur fit prendre goût à cette proposition. » *(Économies royales.)*

cette attitude royale, — ne fut davantage *une reine*. De Louis XII elle rappelait les mœurs douces et faciles, et son aveuglement pour ceux qu'il aimait. De son grand-père, François Ier, c'était la vanité et tout l'amour de la gloire; de son père, l'affabilité, les airs et les manières populaires, — et aussi la légèreté, l'inconstance, les caprices et les passions ; des Valois en général, elle tenait le goût des sciences, des arts, une grande facilité pour l'étude des langues et des lettres (1). Du reste, astucieuse comme sa mère, dissimulée, dénuée de certains scrupules, vive et emportée sous son regard voluptueux et tendre, elle s'abandonnait trop à son sens et portait dans tout ses instincts de grandeur, — instincts tantôt généreux et tantôt bizarres, — mais qu'elle voulait satisfaire quand même. La politique intrigante de Catherine, avec elle, ne fut presque toujours que de l'intrigue, et son caractère fut plus avisé que politique, tout d'entraînement, du moment et de l'occasion. Par fierté, elle écoutait trop « ces bouffées d'humeur qui osent, bravent, provoquent, et habitua ses contemporains à voir en elle une de ces femmes hardies que l'audace amène à la licence et dont l'effronterie trouvait plaisir dans le mépris de l'opinion (2) ». — Quels qu'aient été ces qualités et ces défauts, toutefois, c'est à partir de ce moment que sa personnalité se dégage; jusqu'alors, elle disparaissait dans les événements généraux et s'y trouvait au plus mentionnée; maintenant, nous allons la voir agir par elle-même, comme souveraine et comme femme, que

(1) Brantôme, Mongez, etc. « Nul n'a parlé avec plus de complaisance que Brantôme de la toilette qui donnait à Marguerite un si redoutable prestige ; de la frivolité littéraire qui lui créait un monde d'écrivains, poètes, idéologues et autres ; de la fierté de son humeur qui lui faisait affronter de si cruelles haines : c'est à ses yeux convenance de condition et de beauté, distinction d'esprit, élévation de cœur. » Ch. Caboche, *Mémoires de Marguerite de Valois*, introduction, p. LXXXII.

(2) Ch. Caboche, *Mémoires de Marguerite de Valois*, introduction.

ce soit ou non à son avantage, et son début fut ce voyage de Spa où elle se révéla avec les qualités maîtresses d'un diplomate.

Elle ne partit pas immédiatement. Son frère passa quelques jours à l'instruire « des offices qu'il désirait d'elle », puis la quitta, de Gien pour La Charité dont l'armée royale allait faire le siège. La ville se rendit le 2 mai et fut saccagée. — Le 28 mai seulement, le jour même où le duc d'Anjou, continuant la campagne, commençait le siège d'Issoire (1), la reine de Navarre se mettait en route avec la princesse de La Roche-sur-Yon, Mme de Tournon, sa dame d'honneur, Mme la marquise de Mouy, Mlle d'Atrie, Mlle de Tournon, sept ou huit autres filles, le cardinal de Lenoncourt (2), évêque d'Auxerre, l'évêque de Langres, le marquis de Mouy et les gens de sa maison. — « J'allais, dit-elle, en une litière faite à piliers doublés de velours incarnadin d'Espagne, en broderie d'or et de soie nuée, à devise; cette litière vitrée et les vitres toutes faites à devises, y ayant ou à la doublure ou aux vitres quarante devises toutes différentes, avec les mots en espagnol et italien sur le soleil et ses effets. » Derrière sa litière, venaient celles de la princesse de La Roche-sur-Yon et de Mme de Tournon, dix filles d'honneur à cheval avec leur gouvernante, et six carrosses ou chariots où était le reste de la compagnie. — Marguerite passa par la Picardie, « où les villes avaient commandement du roi de la recevoir selon ce qu'elle avait l'honneur de lui être, » et, étant arrivée au Catelet, Louis de Berleymont, évêque de Cambrai, envoya au-devant d'elle pour savoir l'heure de son départ afin de la venir attendre

(1) Issoire fut pris d'assaut le 12 juin, tandis qu'on parlementait, et pillé comme La Charité; on y tua et brûla, et « Monsieur et les seigneurs de sa compagnie furent assez empêchés à sauver l'honneur des femmes et filles ». L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 190.

(2) Ph. de Lenoncourt ne fut cardinal qu'en 1586; Marguerite écrit beaucoup plus tard.

à l'entrée de ses terres. — Elle devait arriver le soir même ; mais un accident de voiture, survenu fort à propos, lui permit de passer la nuit dans l'hôtellerie du bourg, où justement était arrivé le matin un seigneur affligé, par sympathie sans doute, d'un érysipèle au visage, le duc de Guise, dissimulant ainsi sa balafre, et que, toujours amoureuse, la princesse introduisit dans sa chambre (1). Dans ses *Mémoires*, elle a passé cet incident sous silence comme bien d'autres aventures, et se garde bien de dire qu'en route elle avait donnné un tel rendez-vous. — A Cambrai, l'évêque la reçut, bien accompagné « de gens qui avaient les habits et l'apparence de vrais Flamands ». Il y eut festin et bal, mais l'évêque se retira avant le souper, se dérobant aux séductions de la reine. Elle gagna au moins le gouverneur, Baudoin de Gavre, seigneur d'Inchy, qui se hâta de rendre ou plutôt de vendre la place au duc d'Anjou lorsqu'il fut devenu le chef des confédérés dans les Pays-Bas. Le gouverneur de Cambrai fut du reste si bien capté par Marguerite qu'il voulut l'accompagner jusqu'à Namur où l'attendait don Juan d'Autriche. — De Cambrai, la compagnie se rendit à Valenciennes, où M. le comte de Lalain, M. de Montigny, son frère et plusieurs autres seigneurs et gentilshommes, « jusqu'au nombre de deux ou trois cents, » vinrent la prendre. Marguerite, qui donne des impressions assez justes dans le cours de son voyage sur les choses qu'elle vit, remarqua à Valenciennes les fontaines et les horloges « avec industrie propre aux Allemands », qui « étaient grande merveille à nos Français, ne leur étant commun de voir des horloges représenter une agréable musique de voix avec diverses sortes de personnages ». — « M. de Lalain, cette ville étant de son gouvernement, dit-elle (2), fit fête aux seigneurs et gentilshommes de ma troupe, remettant à

(1) *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. XIV, 1864.
(2) Philippe, comte de Lalain, était grand bailli du Hainaut.

Mons de traiter les dames, où sa femme, sa belle-sœur et toutes les plus apparentes et galantes dames de ce pays-là m'attendaient pour me recevoir. » — Le comte de Lalain était d'ailleurs à moitié gagné d'avance, « la domination de l'Espagnol lui ayant toujours été odieuse, et en étant très offensé depuis la mort du comte d'Egmont qui lui était proche parent. » — A Mons, il logea chez lui la reine de Navarre, qui s'y trouva avec la comtesse sa femme, Marguerite de Ligne et bien quatre-vingts ou cent dames du pays ou de la ville, qui l'accueillirent « non comme princesse étrangère, mais comme si j'eusse été leur naturelle dame, le naturel des Flamandes étant d'être privées, familières et joyeuses ». Elle fut même si bien fêtée et cajolée à Mons, qu'elle y resta huit jours, ne perdant pas son temps, car elle s'entendit de suite avec le comte et la comtesse de Lalain. Cambrai et le Hainaut assurés, c'était en somme le chemin ouvert jusqu'au cœur de la Flandre. Marguerite, finement, engagea du reste le comte de Lalain à parler lui-même au gouverneur de Cambrai. — « Je ne voulus, dit-elle, découvrir la parole que j'en avais, mais lui dis que je le priais de s'y employer, ce qu'il pourrait mieux faire que moi, étant son voisin et ami ; et lui ayant assuré de l'état qu'il pouvait faire de l'amitié et bienveillance de mon frère, nous résolûmes qu'à mon retour, je m'arrêterais chez moi, à La Fère (1), où mon frère se rendrait, et que là, M. de Montigny viendrait traiter de cette affaire. »

La Flandre était alors la proie offerte à toutes les convoitises, à toutes les ambitions. On y voit passer l'un après l'autre don Juan d'Autriche ; un futur empereur, l'archiduc Mathias ; le duc Jean-Casimir et le prince de Condé.

(1) La châtellenie de La Fère appartenait à la maison de Bourbon. Le roi de Navarre, par son contrat de mariage, en avait concédé la jouissance à sa femme avec l'entière disposition de tous les offices et bénéfices. Voir Dumont-Cerps, *Diplomatique*, t. V, p. 215.

Don Juan y trouvera la mort, tous les autres n'y recueilleront que de la honte. — Deux grands partis se partageaient alors le pays : le parti national et catholique, défendant ses libertés et ses franchises contre le despotisme étroit de Philippe II ; le parti protestant et démocratique, s'appuyant sur la Zélande et la Hollande, reconnaissant pour chef le prince d'Orange, Guillaume le Taciturne. Habile et profond politique, Guillaume se servait de toutes les ambitions, tenait dans sa main toutes les intrigues, et ne poursuivait qu'un but, l'affranchissement de son pays. La haine commune de l'étranger reliait entre eux ces deux partis. Découragé par de récents revers, Philippe II venait d'envoyer don Juan d'Autriche dans les Flandres, non pour combattre, mais pour traiter. Le 17 janvier, don Juan avait signé l'humiliant traité qu'on appela l'*édit perpétuel*. Les franchises des Pays-Bas étaient maintenues, le droit de lever l'impôt remis aux États qui en revanche promettaient de reconnaître don Juan pour leur gouverneur lorsque les derniers Espagnols auraient évacué les provinces (1). Mais on savait que ce n'était là qu'une trêve et le prince allait le montrer bientôt. — « Le comte de Lalain avec toute la noblesse, continue Marguerite, me conduisit le plus avant qu'il put, bien deux lieues de son gouvernement... Ayant fait peu de chemin, je trouvai don Juan d'Autriche accompagné de force estaffiers, mais seulement de vingt ou trente chevaux, ayant avec lui de seigneurs : le duc d'Arscot, M. d'Havrach, le marquis de Varambon et le jeune Balançon, gouverneur pour le roi d'Espagne du comté de Bourgogne qui, galants et honnêtes hommes étaient venus en poste pour se trouver là à mon passage. Des domestiques de don Juan, n'y en avait de nom ni d'apparence qu'un Ludovic de Gonzague, qui

(1) Comte H. de la Ferrière, *les Projets de mariage de la reine Élisabeth*, p. 195-196.

se disait parent du duc de Mantoue. Le reste était de petites gens de mauvaise mine, n'y ayant nulle noblesse de Flandre. Il mit pied à terre pour me saluer dans ma litière, qui était relevée et toute ouverte. Je le saluai à la française, lui, le duc d'Arscot et M. d'Havrach. Après quelques honnêtes paroles, il remonta à cheval, parlant toujours à moi jusques à la ville, où nous ne pûmes arriver qu'il ne fût soir, pour ne m'avoir les dames de Mons permis de partir que le plus tard qu'elles purent, même m'ayant amusée dans ma litière plus d'une heure à la considérer, prenant un extrême plaisir à se faire donner l'intelligence des devises. L'ordre fut toutefois si beau à Namur — comme les Espagnols sont excellents en cela — et la ville si éclairée que les fenêtres et les boutiques étant pleines de lumière, l'on voyait luire un nouveau jour. »

Don Juan connaissait déjà Marguerite. Il avait paru à la Cour, se rendant de Milan en Flandre, dans une de ces fêtes que la reine Catherine prenait tant de plaisir à organiser, mais au grand regret de la reine mère, n'était venu qu'incognito, travesti en Maure. Brantôme, qui rapporte le fait, assure qu'il n'avait voulu que voir Marguerite qu'il avait longuement admirée, dansant avec le roi son frère, et avait déclaré qu'il la mettait « au-dessus des Italiennes et des Espagnoles, toutefois que sa beauté plus divine qu'humaine fut plus faite pour damner les hommes que pour les sauver ». — Il avait alors trente-deux ans, était joli homme et dans toute la gloire de sa victoire de Lépante, et passait pour aimer beaucoup les femmes. La reine pouvait donc le croire tout à son service, et, si elle devait bien penser qu'il n'aiderait pas ses projets, ne doutait nullement qu'il lui fît bon accueil. De fait, elle séduisit et enchanta tous les capitaines espagnols de son armée : « La conquête d'une telle beauté, disait le refrain d'une de leurs chansons soldatesques, vaut mieux que

celle d'un royaume. » Mais dans le luxe que don Juan déploya pour la recevoir, dans les fêtes qu'il lui donna, la galanterie ne fut pour rien. Le politique l'emporta sur l'amoureux (1). — « Le soir, poursuit Marguerite, don Juan fit servir moi et mes gens dans les logis et les chambres, estimant qu'après une si longue journée il n'était raisonnable de nous incommoder d'aller à un festin. La maison où il me logea était accommodée pour me recevoir, et l'on avait trouvé moyen d'y faire une belle et grande salle et un appartement pour moi de chambres et de cabinets, le tout tendu des plus beaux, riches et superbes meubles que je pense jamais avoir vu, étant toutes les tapisseries de velours ou de satin, avec des grosses colonnes faites de toiles d'argent, couvertes de broderies de gros cordons et de godrons de broderies d'or; et au milieu de ces colonnes, de grands personnages habillés à l'antique, et faits de la même broderie. » — M. de Lenoncourt, s'étant rendu familier du duc d'Arscot, apprit que ces étoffes avaient été envoyées au prince par un « pacha du grand seigneur » dont il avait eu les enfants prisonniers à Lépante et les avait rendus sans en prendre de rançon ; le pacha lui avait alors fait présent « d'un grand nombre d'étoffes de soie, d'or et d'argent, qui lui arrivant à Milan, où l'on approprie mieux telle chose », il en avait fait faire ces tapisseries; « et pour la souvenance de la glorieuse façon de quoi il les avait acquises, il fit faire le lit et la tente de la chambre de la Reine, en broderies de batailles navales, représentant la victoire qu'il avait gagnée sur les Turcs. »

« Le matin venu, don Juan nous fit ouïr une messe à la façon d'Espagne, avec musique, violons et cornets; et allant de là au festin de la grande salle, nous dînâmes, lui

(1) Comte H. de la Ferrière, *loc. cit.*, p. 197-198.

et moi seuls en une table, la table du festin où étaient les dames et seigneurs éloignée de trois pas de la nôtre, où Mme de Havrach faisait les honneurs pour Don Juan ; lui se faisant donner à boire à genoux par Ludovic de Gonzague. Les tables levées, le bal commença, qui dura toute l'après-dînée. Le soir se passa de cette façon, don Juan parlant toujours à moi, et me disant souvent qu'il voyait en moi la ressemblance de la reine sa signora, qui était la feue Reine ma sœur, me témoignant par tout l'honneur et courtoisie qu'il pouvait, qu'il recevait très grand plaisir de me voir là. — Les bateaux où je devais aller par la rivière de Meuse jusqu'à Liège ne pouvant être sitôt prêts, je fus contrainte de séjourner le lendemain, où ayant passé toute la matinée comme le jour de devant, l'après-dînée nous mettant dans un très beau bateau sur la rivière, environné d'autres bateaux pleins de hautbois, cornets et violons, nous abordâmes en une île où don Juan avait fait apprêter le festin, dans une belle salle faite exprès de lierre, accommodée de cabinets autour, remplis de musique et hautbois et autres instruments, qui dura tout le long du souper. Les tables levées, le bal ayant duré quelques heures, nous nous en retournâmes dans le même bateau qui nous avait conduit jusque-là, lequel don Juan m'avait fait préparer pour mon voyage (1). »

La Reine se remit en route le lendemain au milieu des compliments des Espagnols ; mais aussitôt les désagréments commencèrent. Mlle de Tournon, une des filles d'honneur, se trouva soudain malade et mourut à Liège quelques jours après ; à Huy, première ville de l'évêché, un débordement de la rivière faillit submerger toute la compagnie. — Cependant l'évêque de Liège, Gérard de Groesbek, reçut magnifiquement Marguerite et lui céda

(1) *Mémoires de Marguerite de Valois,* édit. elzévirienne, p. 103-105.

même son propre palais, que la reine trouva « beau et commode, accompagné de très belles fontaines et de plusieurs jardins et galeries ; le tout tant peint que doré, accommodé avec tant de marbre, qu'il n'y a rien de plus magnifique ». — « La ville, ajoute-t-elle, est plus grande que Lyon et presque en même assiette, la rivière de Meuse passant au milieu, — très bien bâtie, n'y ayant maison de chanoine qui ne paraisse un beau palais ; les rues larges et grandes, les places belles accompagnées de très belles fontaines ; les églises ornées de tant de marbre qu'elles en paraissent toutes ; les horloges faites avec l'industrie d'Allemagne, chantant et représentant toute sorte de musique et de personnages. » — Les eaux de Spa n'étaient plus qu'à trois ou quatre lieues ; les médecins conseillèrent de les faire apporter à Liège, assurant qu'elles seraient aussi bonnes, et d'autant qu'à Spa « il n'y avait rien pour se loger ». La compagnie demeura donc, visitée de plusieurs dames et seigneurs allemands. On fit un beau service à Mlle de Tournon, qui était morte de douleur, paraît-il, frappée par le délaissement d'un homme qu'elle aimait. Puis le temps se passa en promenades, bals et festins. Marguerite avait accompli sa mission et pouvait revenir. Jamais ambassadeur, au milieu des réceptions et des fêtes, n'aurait su plus habilement venir à bout de ses projets. Mais si la traversée de la Flandre n'avait été pour la reine de Navarre qu'une sorte de voyage triomphal, son retour devait ressembler presque à une fuite. — Henri III, sur lequel le duc d'Anjou comptait pour l'aider, fut repris de crainte ; il prévint secrètement les Espagnols du but véritable de Marguerite, et, d'accord avec le roi de France, les Espagnols décidèrent de s'assurer de sa personne. — « Voulant partir pour retourner, reprend la reine, Mme d'Havrach arriva, qui s'en allait retrouver son mari en Lorraine, qui nous dit l'étrange changement qui était

survenu à Namur et en tout ce pays-là depuis mon passage ; que le jour même que je partis, don Juan montant à cheval passa devant la porte du château de Namur, lequel il ne tenait encore ; et feignant par occasion vouloir le voir s'en était saisi (24 juillet 1577), et outre ce, s'était saisi du duc d'Arscot, de M. d'Havrach et d'elle ; que toutefois après plusieurs remontrances et prières, il avait laissé aller son beau-frère et son mari (1), la retenant, elle, jusques alors, pour lui servir d'otage de leurs déportements, et que tout le pays était en feu et en arme. » — La reine de Navarre devait donc passer « entre les mains des uns et des autres », les Espagnols ou les huguenots, qui se défiaient également de ses intrigues. Le duc d'Anjou lui avait envoyé un gentilhomme nommé Lescar, par lequel il lui mandait que « Dieu lui avait fait la grâce de si bien servir le roi qu'il avait pris toutes les villes qu'il lui avait commandé d'attaquer, et chassé les huguenots de toutes les provinces pour lesquelles son armée était destinée ; qu'il était revenu à la Cour à Poitiers, où le roi était durant le siège de Brouage pour être plus près de l'armée de M. de Mayenne (2) ; mais que comme la Cour est un Protée qui change de forme à toute heure, il l'avait trouvée toute tournée, et que l'on avait fait aussi peu de cas de lui que s'il n'eût rien fait pour le service du Roi ; que Bussy, à qui le Roi faisait bonne chère avant que partir (3), et qui avait servi

(1) Charles-Philippe de Croy, marquis d'Havrach, était frère de Philippe III, sire de Croy, duc d'Arschot; tous deux descendaient de Philippe II, sire de Croy, duc d'Arschot.

(2) C'était la seconde armée destinée par Henri III à combattre les huguenots; elle assiégeait Brouage et de là devait passer en Gascogne faire la guerre au roi de Navarre. Mais Brouage ne capitula que le 20 août 1577, après un siège de près de cinq mois. Cf. D'Aubigné.

(3) « Au commencement de mai (1577), Bussy d'Amboise, auquel Monsieur avait baillé la ville d'Angers en garde, pilla les pays d'Anjou et du Maine, même les faubourgs du Mans, et, avec 4,000 arquebusiers qui se firent tous riches de butins, saccagea plus des 25 lieues de pays. Ce qu'ayant entendu, le roi envoya par devers lui à Angers les seigneurs évêque de

en cette guerre de sa personne et de ses amis, jusques y avoir perdu son frère à l'assaut d'Issoire, était aussi défavorisé et persécuté qu'il avait été du temps de Le Gast ; qu'on leur faisait tous les jours à l'un et à l'autre des indignités ; que les mignons qui étaient auprès du roi avaient fait pratiquer quatre ou cinq des plus honnêtes hommes qu'il eut, pour quitter son service et se mettre à celui du roi ; qu'il avait su de bon lieu que le roi se repentait fort d'avoir permis ce voyage de Flandre et que l'on tâcherait de me faire quelque mauvais tour en haine de lui, ou par les Espagnols ou par les huguenots, pour se venger du mal qu'ils avaient reçu de lui, leur ayant fait la guerre après l'avoir assisté ».

Marguerite se trouva fort ennuyée, « voyant, dit-elle, que même les principaux de ma compagnie étaient affectionnés ou aux Espagnols ou aux huguenots; Mgr le cardinal de Lenoncourt ayant autrefois été soupçonné de favoriser le parti des huguenots, et M. d'Escarts, duquel Mgr l'évêque de Lisieux était frère, ayant aussi été suspect d'avoir le cœur espagnol. En ces doutes, je ne m'en pus communiquer qu'à Mme de la Roche-sur-Yon et à Mme de Tournon, qui connaissant le danger où nous étions et voyant qu'il nous fallait cinq ou six journées jusqu'à La Fère, me répondent que Dieu seul nous pouvait sauver; que je me recommandasse bien à lui, et que pour elles, encore que l'une fut malade et l'autre vieille, que je ne craignisse à faire de longues traites. — J'en parlai à l'évêque de Liège, qui me servit certes de père et me bailla son grand-maître avec ses chevaux pour me conduire si loin que je voudrais.

Mende et M. de Villeroy, avec lesquels il vint effrontément trouver Sa Majesté à Tours, et sut si bien excuser cette hostilité publique et tyrannie exercée contre ses sujets, témoignée et avérée par une infinité de personnes, qu'il est retenu de Sa Majesté comme l'un de ses plus fidèles serviteurs, et continué en ses charges et pensions, dont tout le peuple murmure fort. » L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 188.

Et comme il était nécessaire d'avoir un passeport du prince d'Orange, j'y envoyai Mondoucet, qui lui était confident et se sentait un peu de cette religion. Il ne revient point; je l'attends deux ou trois jours, et crois que si je l'eusse attendu, j'y fusse encore. Étant conseillé de M. de Lenoncourt et du chevalier Salviati, mon premier écuyer (1), qui étaient d'une même cabale, de ne partir point sans passeport, je me doutai qu'on me dresserait quelque autre chose de bien contraire. Je me résolus de partir le lendemain matin. Eux, voyant que, sous ce prétexte, ils ne me pouvaient plus arrêter, le chevalier Salviati, intelligent avec mon trésorier, qui était aussi ouvertement huguenot, lui fait dire qu'il n'avait point d'argent pour payer les hôtes, — chose qui était fausse, car étant à La Fère, je voulus voir le compte, et se trouva de l'argent que l'on avait pris pour le voyage, de reste encore pour faire aller ma maison plus de six semaines — et fait que l'on retient mes chevaux, me faisant avec le danger, cet affront public. Mme de la Roche-sur-Yon, ne pouvant supporter cette indignité, et voyant le hasard où l'on me mettait, prêta l'argent nécessaire; et eux demeurant confus, je passe après avoir fait présent à Mgr l'évêque de Liège d'un diamant de trois mille écus, et à tous ses serviteurs de chaînes d'or ou de bagues, et vins coucher à Huy — à six lieues de Liège — n'ayant pour passeport que l'espérance que j'avais en Dieu. »

Marguerite était encore sur les terres de l'évêque. « Mais, dit-elle, la ville était tumultueuse et mutine, — comme tous ces peuples-là se sentaient de la révolte générale des Pays-Bas, — ne reconnaissant plus son évêque à cause qu'il vivait neutre, et elle tenait le parti des États. De sorte que, sans reconnaître le grand-maître de l'évêque de Liège,

(1) Fr. Salviati, chevalier de Malte, grand maître de l'ordre de Saint-Lazare.

qui était avec moi, ayant l'alarme que don Juan s'était saisi du château de Namur, soudain que nous fûmes logés, ils commencent à sonner le tocsin et traîner l'artillerie par les rues, et la braquer contre mon logis, tendant les chaînes afin que nous ne pussions joindre ensemble, nous tenant toute la nuit en ces altères (1) sans avoir moyen de parler à aucun d'eux, étant tout petit peuple, gens brutaux et sans raison. Le matin, ils nous laissèrent sortir, ayant bordé toute la rue de gens armés. — Nous allâmes de là coucher à Dinant, où par malheur ils avaient fait, ce jour même les bourgmestres; tout y était en débauche, tout le monde ivre, point de magistrats connus; et pour empirer davantage notre condition, le grand-maître de l'évêque leur avait autrefois fait la guerre et était tenu d'eux pour ennemi mortel. Cette ville, quand ils sont dans leurs sens rassis, tenait pour les États; mais lors, ils ne tenaient pas seulement pour eux-mêmes et ne connaissaient personne. Soudain qu'ils nous voient approcher avec une grande troupe comme était la mienne, les voilà alarmés. Ils quittent les verres pour courir aux armes, et tout en tumulte, au lieu de nous ouvrir, ils ferment la barrière. J'avais envoyé un gentilhomme devant, avec les fourriers et maréchal des logis; mais je les trouvai tous arrêtés là, qui criaient sans être entendus. Enfin, je me lève debout dans ma litière et ôtant mon masque, je fais signe au plus apparent que je veux lui parler; étant venu je le priai de faire faire silence, afin que je pusse être entendue. Ce qu'étant fait, avec toute peine, je leur représente qui j'étais et l'occasion de mon voyage; que tant sans faut que je leur voulusse apporter du mal, je ne voudrais pas seulement leur donner de soupçon; que je les priais de me laisser entrer, moi et mes femmes, et si peu de mes gens dans la ville qu'ils voudraient pour cette nuit, et que le reste ils

(1) Inquiétudes, craintes.

le laissassent dans le faubourg. J'entrai ainsi avec les plus apparents, au nombre desquels fut le grand-maître de l'évêque de Liège, qui par malheur fut reconnu comme j'entrais en mon logis, accompagné de tout ce peuple ivre et armé. Lors ils commencent à lui crier injures et à vouloir charger ce bonhomme, qui était un vieillard vénérable de quatre-vingts ans, ayant la barbe blanche jusqu'à la ceinture. Je le fis entrer dans mon logis, où ces ivrognes faisaient pleuvoir les arquebusades contre les murs qui n'étaient que de terre. Voyant ce tumulte, je demande si l'hôte de la maison n'était point là dedans. Il s'y trouve de bonne fortune. Je le prie qu'il se mette à la fenêtre et qu'il me fasse parler aux plus apparents, ce qu'à toute peine il veut faire. Enfin, ayant assez crié par les fenêtres, les bourgmestres viennent, si saoûls qu'ils ne savaient ce qu'ils disaient. Les assurant que je n'avais point su que ce grand-maître fut leur ennemi, leur remontrant de quelle importance leur était d'offenser une personne de ma qualité, qui était amie de tous les principaux seigneurs des États, et que je m'assurais que M. le comte de Lalain et tous les autres chefs trouveraient fort mauvais la réception qu'ils m'avaient faite; oyant nommer M. de Lalain, ils se changèrent tous et lui portèrent plus de respect qu'à tous les rois à qui j'appartenais. Le plus vieil d'entre eux me demande en souriant et bégayant si j'étais l'amie de M. de Lalain; et moi, voyant que sa parenté me servait plus que celle de tous les potentats de la chrétienté, je lui réponds : « Oui, je suis son amie et sa parente aussi. » — Lors ils me font la révérence et me baisent la main, et m'offrent autant de courtoisie comme ils m'avaient fait d'insolences, me priant de les excuser et me promettant qu'ils ne demanderaient rien à ce bonhomme de grand-maître et qu'ils le laisseraient sortir avec moi (1). »

(1) *Mémoires de Marguerite de Valois,* édit. elzévirienne, p. 118-121.

Mais Marguerite n'était point quitte encore. « Le matin venu, comme je voulais aller à la messe, l'agent que le roi tenait auprès de don Juan, lequel était fort espagnol, arrive, me disant qu'il avait des lettres du Roi pour me venir trouver et me conduire sûrement à mon retour; qu'à cette cause il avait prié Don Juan de lui bailler Barlemont avec une troupe de cavalerie pour me faire escorte et me mener à Namur, et qu'il fallait que je priasse ceux de la ville de laisser entrer M. de Barlemont qui était seigneur du pays, et sa troupe; ce qu'il faisait à double fin : l'une pour se saisir de la ville pour Don Juan, l'autre pour me faire tomber entre les mains de l'Espagnol. Je me trouvai lors en fort grande peine. Le communiquant à M. de Lenoncourt, nous avisâmes qu'il fallait savoir de ceux de la ville s'il n'y avait point quelque chemin par lequel je pusse éviter cette troupe de M. de Barlemont, et baillant ce petit agent, nommé Du Bois, à amuser M. de Lenoncourt, je passe en une autre chambre où je fais venir ceux de la ville, où je leur fais connaître que s'ils laissent entrer la troupe de M. de Barlemont, ils étaient perdus; qu'il se saisirait de la ville pour don Juan; que je les conseillais de s'armer et se tenir prêts à leur porte, montrant contenance de gens avertis et qui ne veulent se laisser surprendre; qu'ils laissassent entrer seulement M. de Barlemont et rien davantage. Leur vin du jour précédent étant passé, ils prirent bien mes raisons et me crurent, m'offrant d'employer leurs vies pour mon service et me baillant un guide pour me mener par un chemin auquel je mettais la rivière — la Meuse — entre les troupes de don Juan et moi, et les laisserais si loin qu'ils ne me pourraient plus atteindre, allant toujours par maisons ou villes tenant le parti des États. Je les envoie faire entrer M. de Barlemont tout seul, lequel étant entré, leur veut persuader de laisser pénétrer aussi sa troupe. Mais oyant cela ils se mutinent, de sorte que

peu s'en fallut qu'ils ne le massacrassent, lui disant que, s'il ne la faisait retirer hors de la vue de leur ville, qu'ils y feraient tirer l'artillerie; ce qu'ils faisaient afin de me donner le temps de passer l'eau. M. de Barlemont étant entré, lui et l'agent Du Bois font ce qu'ils peuvent pour me persuader d'aller à Namur, où don Juan m'attendait. Je montre de vouloir faire ce que l'on me conseillerait, et après avoir ouï la messe et fait un court dîner, je sors de mon logis accompagnée de deux ou trois cents de la ville en armes, et parlant toujours à M. de Barlemont et à l'agent Du Bois, je prends mon chemin droit à la porte de la rivière, qui était au contraire du chemin de Namur. Eux s'en avisant me dirent que je n'allais pas bien, et moi les menant toujours de paroles, j'arrivai à la porte de la ville; je double le pas vers la rivière et monte dans le bateau, y faisant promptement entrer tous les miens, M. de Barlemont et l'agent Du Bois me criant toujours que ce n'était pas l'intention du roi, qui voulait que je prisse par Namur. Nonobstant leurs crieries nous passons l'eau, et pendant que l'on passait à deux ou trois voyages nos litières et nos chevaux, ceux de la ville, pour me donner du temps amusent par mille crieries et mille plaintes M. de Barlemont et l'agent Du Bois, les arraisonnant en leur patois sur le tort que don Juan avait d'avoir faussé sa foi aux États et rompu la paix, et sur les vieilles querelles de la mort du comte d'Egmont, et le menaçant toujours que si sa troupe paraissait auprès de la ville, qu'ils feraient tirer l'artillerie. Ils me donnèrent ainsi le temps de m'éloigner, en telle sorte que je n'avais plus à craindre cette troupe, guidée de Dieu et de l'homme qu'ils m'avaient baillé. »

Le soir, la reine logea dans un château nommé Fleurines (1), « qui était à un gentilhomme tenant le parti des

(1) Florennes, à trois lieues de Dinant.

États. » Mais il y eut encore un incident. M. de Fleurines n'y était point lorsque la compagnie se présenta; il n'y avait que sa femme, et « comme nous fûmes entrés dans la basse-court, la trouvant ouverte, elle prit l'alarme et s'enfuit dans son donjon, levant le pont et résolue, quoique nous lui puissions dire, de ne point nous laisser entrer ». En même temps, « une compagnie de trois cents hommes de pied, que don Juan avait envoyés pour nous couper le chemin et se saisir du château, sachant que j'y allais loger, paraissait sur un petit haut, à mille pas de là. » Ayant vu la reine et sa suite pénétrer dans la première cour, ils pensèrent que déjà tout le monde se trouvait en sûreté, et se logèrent « à un village là auprès », espérant mieux faire le lendemain. Heureusement, et comme Marguerite se tenait dans la cour « qui n'était fermée que d'une méchante muraille et d'une méchante porte qui eut été bien aisée à forcer, » parlementant toujours avec la châtelaine, M. de Fleurines arriva; il avait déjà vu la reine de Navarre près de M. de Lalain, et d'ailleurs était envoyé pour l'accompagner, le comte ne pouvant alors « quitter l'armée dont il était chef ». M. de Fleurines avait aussi une compagnie suffisante sans doute, car les Espagnols, dont Marguerite ne parle plus, ne se hasardèrent point. « Nous ne passâmes plus, dit-elle, par aucune ville où je ne fusse honorablement et paisiblement reçue. » La reine regretta seulement de ne pas revoir Mons et la comtesse de Lalain, mais dut traverser Nivelles, « à sept grandes lieues de là. » Elle l'informa seulement de son passage « par un homme de ce gentihomme qui me conduisait », et Mme de Lalain, tandis que le comte était avec l'armée des États, vers Anvers, lui envoya de nouveau des personnes de qualité pour l'aider à passer la frontière, « d'où je lui envoyai, pour se souvenir de moi, une robe des miennes, que je lui avais ouï fort estimer quand je la portais à Mons, qui était de satin

noir toute couverte de broderie de canon, qui avait coûté 1,200 écus. »

Marguerite avait encore à passer le Cambrésis, « qui était mi-parti pour l'Espagnol et pour les États. » Elle alla loger au Cateau où elle eut avis que « quelques troupes huguenotes » devaient l'attaquer « entre la frontière de France et de Flandre ; ce que n'ayant communiqué qu'à peu de personnes, une heure avant le jour, je fus prête. Envoyant quérir nos litières et chevaux pour partir, le chevalier Salviati faisait le long, comme à Liège » ; mais elle laissa là la belle litière dorée, monta à cheval avec les premiers prêts et arriva au Catelet. Elle gagna ensuite La Fère dont le château avait été mis en état de défense par le connétable de Montmorency, décidée à y rester jusqu'à la conclusion de la paix. Ce fut le dernier incident de ce voyage commencé triomphalement dans les illuminations et les fanfares, et qui finissait par une course tragi-comique après laquelle la reine de Navarre dut être peu fâchée de prendre du repos.

DEUXIÈME PARTIE

LA REINE MARGOT REINE DE NAVARRE

CHAPITRE PREMIER

La *paix du roi*. — Les querelles des mignons. — Nouvelle évasion du duc d'Anjou. — L'expédition de Flandre. — Catherine se décide à conduire sa fille au roi de Navarre.

La paix était faite déjà (17 septembre 1577). Le manque d'argent, la nécessité surtout de remettre ses forces aux mains de son frère ou des Guises y avaient décidé Henri III. Le parti du roi de Navarre qui comptait non seulement des huguenots, mais des catholiques comme Lavardin (1), Miossans, Grandmont, Duras, Roquelaure, Sainte-Colombe, Bégoles, Podius et autres (2), était aussi divisé que celui du roi de France et guère en meilleure posture pour combattre. Le Béarnais essaya vainement de s'emparer de Marmande, — avec un canon et deux coulevrines! — et sur-

(1) « En mai 1578, Lavardin tua le jeune Randan à Lucey en Vendômois, sous ombre de ce que le dit Randan s'ingérait de faire l'amour à la jeune dame de Lucey, que Lavardin aimait pour l'épouser. Ce meurtre fut trouvé fort cruel et étrangement barbare, et envoya le roi un prévôt des maréchaux avec forces pour prendre au corps Lavardin, lequel se retira en Gascogne vers le roi de Navarre, son maître, où il fut le bienvenu. » L'Estoile, édit. Jouaust, I, p. 256.

(2) Sully, *Économies royales*.

prit Eauze. L'amiral de Villars, Honoré de Savoie (1), qui commandait les troupes royales, avait échoué de son côté en essayant d'enlever Nérac où il avait pratiqué des intelligences. On traita enfin, et la paix fut signée à Bergerac. Le roi voulut que ce fût « sa paix », par opposition à celle de 1576, qui avait été appelée « la paix de Monsieur », et la fit publier le 5 octobre dans les carrefours de Paris à son de trompe. « Il y eut le mardi 8e, dit L'Estoile, en la place de Grève, devant l'Hôtel de Ville, un feu d'allégresse et force canonnades en la manière accoutumée ; » mais, comme à la précédente pacification, « le peuple en fit fort peu de compte, et encore moins signe de joie. »

Marguerite, en arrivant à la Fère, y avait trouvé un courrier du duc d'Anjou. « Il écrivait, dit-elle, que le roi rentrait à Paris et que sa condition personnelle allait toujours en empirant, et que ce n'était tous les jours que querelles que l'on suscitait à Bussy et aux honnêtes gens qui étaient avec lui; ce qui lui faisait attendre avec une extrême impatience mon retour à la Fère pour m'y venir trouver. » — Elle lui renvoya le courrier, et le duc expédiant « soudain Bussy avec toute sa maison à Angers, et prenant seulement quinze ou vingt hommes, s'en vint en poste me trouver chez moi, qui fut un des grands contentements que j'aie jamais reçu (2) ». Ce séjour à la Fère fut comme

(1) Honorat II de Savoie, marquis de Villars et comte de Tende, nommé amiral de France et des mers du Levant après la mort de Coligny. Il était beau-frère du duc de Mayenne, en faveur duquel il démissionna en 1578. Mayenne à son tour vendit l'amirauté de France au duc de Joyeuse en 1582, pour 120,000 écus. M. Guessard a cru qu'il s'agissait ici du sieur de Villars, André de Brancas. C'est une erreur. André de Brancas n'eut la charge d'amiral qu'en 1594, après la démission du maréchal de Biron. Cf. Moreri, v° *Amiral de France*.

(2) « Le mercredi 9e d'octobre, Monsieur frère du roi, arriva à Paris, et logea au cloître Notre-Dame, en la maison canoniale de messire Renaud de Beaune, évêque de Mende, son chancelier; d'où il partit le samedi 12e pour aller à la Fère en Picardie, voir la reine de Navarre sa sœur. » L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 219.

une halte dans sa vie agitée, et il fut là longuement fêté, cajolé par sa gracieuse sœur, qu'il aimait et qui l'aimait trop même, selon les contemporains (1). « La tranquillité de notre Cour, au prix de l'agitation de l'autre d'où il partait, poursuit Marguerite, lui rendait tous les plaisirs qu'il y recevait si doux qu'à toute heure il ne se pouvait empêcher de me dire : « O ma reine! qu'il fait bon avec vous. « Mon Dieu! cette compagnie est un paradis comblé de « toutes sortes de délices, et celle d'où je suis parti un enfer « rempli de toutes sortes de furies et tourments. » Nous passâmes ainsi près de deux mois qui ne nous furent que deux petits jours; durant lesquels lui ayant rendu compte de ce que j'avais fait pour lui en Flandre, il trouva bon que M. le comte de Montigny, frère du comte de Lalain, vint résoudre des moyens qu'il fallait tenir et aussi prendre assurance de leur volonté et eux de la sienne. Il y vint, accompagné de quatre ou cinq des principaux du Hainaut, l'un desquels avait lettre et charge de M. d'Inchy d'offrir son service à mon frère, et l'assurer de la citadelle de Cambrai. M. de Montigny, lui, portait parole de la part du comte de Lalain de lui remettre tout le Hainaut, où il y a plusieurs bonnes villes. Mon frère les renvoya avec présents, et leur donna des médailles d'or où la figure de lui et de moi était, et assurant les accroissements et bienfaits qu'ils pourraient espérer de lui; de sorte que s'en retournant ils préparèrent toutes choses pour la venue de mon frère, qui se délibérant d'avoir ses forces prêtes dans peu de temps pour y aller, s'en retourna à la Cour pour tâcher de tirer des commodités du roi (2). » Mais Henri III était peu disposé à lui venir en aide. « Le dimanche 20e octobre, rapporte L'Estoile, il arriva à Olinville en poste, avec la troupe de ses jeunes mignons, frisés et fraisés avec les

(1) H. de la Ferrière, *les Projets de mariage de la reine Élisabeth.*
(2) *Mémoires de Marguerite de Valois,* édit. elzévirienne, p. 127-128.

crêtes levées, les ratepennades en leurs têtes, un maintien fardé avec l'ostentation de même, pignés, diaprés et pulvérisés de poudres violettes et senteurs odoriférantes, qui aromatisaient les rues, places et maisons où ils fréquentaient... Le dernier jour du dit mois, veille de la Toussaint, le roi arriva à Paris avec toute sa troupe, où peu après arrivèrent les députés des États de Flandres, pour supplier Monsieur de les vouloir prendre en sa protection : dont le dit seigneur s'excusa. » La phrase du chroniqueur est douteuse; mais il parle évidemment de Henri III, le duc d'Anjou étant alors à la Fère auprès de Marguerite.— « Moi, dit-elle encore, voulant faire mon voyage de Gascogne et ayant préparé toutes choses pour cet effet, je m'en retourne à Paris, où arrivant, mon frère me vint trouver à une journée de Paris, où le roi et la reine ma mère, et la reine Louise avec toute la Cour me firent cet honneur de venir au-devant de moi jusques à Saint-Denis, qui était ma dînée, se plaisant à me faire raconter les honneurs et magnificences de mon voyage et séjour à Liège, et les aventures de mon retour. » — Ce fut tout; chacun garda pour soi ses sentiments véritables et de récriminations il n'y en eut point. — « En ces agréables entretiens, étant tous dans le chariot de la reine ma mère, nous arrivâmes à Paris, où après avoir soupé et le bal étant fini, le roi et la reine étant ensemble, je m'approche d'eux et leur dis que je les suppliais ne trouver mauvais si je les requérais avoir agréable que j'allasse trouver le roi mon mari; que la paix étant faite c'était chose qui ne pouvait leur être suspecte, et qu'à moi me serait préjudiciable et malséant si je demeurais davantage. Ils montrèrent tous deux de le trouver très bon, et la reine ma mère me dit qu'elle voulait m'accompagner, étant aussi son voyage nécessaire en ce pays-là pour le service du roi, auquel elle dit aussi qu'il fallait qu'il me baillât des moyens pour mon voyage :

ce que librement le roi m'accorda. Et moi, ne voulant rien laisser en arrière qui me put faire revenir à la cour, — ne m'y pouvant plus plaire lorsque mon frère en serait dehors — je suppliai la reine de se souvenir de ce qu'elle m'avait promis à la paix faite avec mon frère : qu'advenant que je partisse pour m'en aller en Gascogne, elle me ferait bailler des terres pour l'assignat de ma dot. Elle s'en ressouvint, et le roi le trouve très raisonnable et me promet qu'il serait fait. Je le supplie que ce soit promptement, pour ce que je désirais partir, s'il lui plaisait, vers le commencement du mois prochain ; ce qui fut arrêté ainsi, mais à la façon de la Cour, car au lieu de me dépêcher, ils me firent traîner cinq ou six mois et mon frère de même, qui, pressant son voyage de Flandres, représentait au roi : que c'était l'honneur et l'accroissement de la France ; que ce serait une invention pour empêcher la guerre civile, tous les esprits remuants et désireux de nouveauté ayant moyen d'aller en Flandres passer leur fumée et se saoûler de guerre ; que cette entreprise servirait aussi comme le Piémont, d'école à la noblesse de France pour s'exercer aux armes, et y faire revivre les Montlucs, les Brissacs, des Termes et Bellegardes, tels que ces grands maréchaux qui avaient depuis si glorieusement servi le roi et leur patrie. » — C'était toujours, on le voit, les arguments de Coligny : la guerre étrangère ou la guerre civile. — « Ces remontrances étaient belles et véritables, termine la reine, mais elles n'avaient tant de poids qu'elles pussent emporter en la balance l'envie que l'on portait à l'accroissement de la fortune de mon frère, auquel on donna tous les jours nouveaux empêchements pour le retarder, lui faisant à lui et à Bussy et à ses autres serviteurs, mille indignités, et faisant attaquer plusieurs querelles à Bussy, tantôt par Quélus, tantôt par Gramont, de jour, de nuit, à toutes heures, estimant qu'à quelqu'une de ces alarmes, mon frère s'y précipiterait. »

Malgré ce que peut dire Marguerite, dont la partialité, dès qu'elle parle de Louis de Clermont, est toujours évidente, Bussy, fier de sa renommée, bravache, batailleur, semblait prendre plaisir depuis longtemps à attiser la fureur de ses adversaires. Il manifestait ouvertement le mépris qu'il ressentait pour eux. « Il se moquait de ces mignons de couchette, dit L'Estoile, et en faisait peu de compte (1). » — « Le lundi, 6 janvier 1578, jour des Rois, la demoiselle Pons de Bretagne, reine de la Fève, par le roi désespérément brave, frisé et godronné, fut menée du château du Louvre à la messe en la chapelle de Bourbon, étant le roi suivi de ses jeunes mignons, autant ou plus braves que lui. Bussy d'Amboise, le grand mignon de Monsieur s'y trouva à la suite de son maître, habillé tout simplement et modestement, mais suivi de six pages vêtus de drap d'or frisé, disant tout haut que la saison était venue que les plus bélitres seraient les plus braves. — Le vendredi 10e janvier, Bussy, qui le jeudi précédent, au bal qui, tous les soirs, en la grande salle du Louvre, en grande pompe et magnificence, se faisait et continuait depuis les Rois, ayant pris querelle avec le seigneur de Gramont (2), envoya à la porte Saint-Antoine jusques à trois cents gentilshommes bien armés et montés, et le seigneur de Gramont autant de favoris et partisans du roi, pour là combattre et y démêler leur querelle à toute outrance. L'occasion de laquelle avait pris source de quelque légère bravade ou

(1) Selon les anciens éditeurs de L'Estoile, Bussy aurait même été conduit à la Bastille sur la fin de novembre 1577, le prévôt de Paris, Nantouillet, ayant fait entendre au roi « qu'il y avait une entreprise contre lui faite par son frère (le baron de Viteaux) et autres de ses complices, à raison de quoi le roi était entré en quelque jalousie de M. le duc et en grande défiance de plusieurs de sa suite ». Édit. Michaud, t. I, p. 92, note 1.

(2) Philibert de Gramont, comte de Guiche, marié à la célèbre Diane d'Andouins, dite la belle Corisande, qui fut une des maîtresses du roi de Navarre. Il eut un bras emporté au siège de la Fère (août 1580) et mourut de sa blessure, âgé de vingt-huit ans.

supercherie qu'au bal l'un d'eux disait avoir souffert de l'autre. Or, furent-ils ce matin empêchés de combattre par le commandement du roi : nonobstant lequel, Gramont qui se disait et sentait outragé, l'après-midi, bien accompagné, alla chercher Bussy en son logis qui était en la rue des Prouvaires, auquel il s'efforça d'entrer de force, et y fut par quelque espace de temps combattu entre ceux de dedans et ceux de dehors. De quoi ayant été avertie, Sa Majesté y envoya le maréchal de Cossé et le capitaine Strozzi, colonel de l'infanterie française, avec ses gardes, qui emmenèrent Bussy au Louvre, où tôt après fut amené aussi le seigneur de Gramont; et furent là retenus chacun en une chambre à part, avec défense de se méfaire ou médire sur peine de la vie, et jusques à ce que, le lendemain matin, ils furent d'accord et réconciliés ensemble par l'avis des maréchaux de Montmorency et de Cossé, auquel le roi en avait donné charge, au lieu du procès qu'il leur convenait faire s'il y eût eu une bonne justice en France et à la Cour.—Ce jour même, le roi étant en sa chambre, et autour de lui grand nombre de princes, seigneurs et gentilshommes, leur fit de sa bouche une belle et grave remontrance touchant les querelles qui journellement se prenaient entre eux, même en son château et près de sa personne (chose capitale, par les lois du royaume) et encore pour des occasions légères et de néant, ce qui lui déplaisait grandement ; et pour y obvier, par l'avis des princes et seigneurs de son Conseil, il avait arrêté certaines ordonnances contre tels querelleurs, qu'il entendait faire publier et étroitement garder. Et, de fait, elles furent, peu de jours après, publiées et imprimées, et néanmoins très mal gardées, comme le sont ordinairement en France toutes les bonnes ordonnances (1). »

Marguerite affirme du reste que disputes, piques, duels, tout venait de Maugiron, « qui lors possédait le roi,

(1) L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 230-231. — L'ordonnance est du

et qui ayant quitté le service de mon frère, dit-elle, croyait qu'il dut s'en ressentir, ainsi qu'il est ordinaire que qui offense ne pardonne jamais; et comme l'imprudence d'une folle jeunesse, enflée de la faveur du roi, le poussait à faire toutes insolences, s'était ligué avec Quélus, Saint-Luc, Saint-Mesgrin, Gramont, Mauléon, Livarrot et quelques autres jeunes gens qui, suivis de toute la Cour, à la façon des courtisans qui ne suivent que la faveur, entreprenaient toutes choses qui leur venaient en fantaisie, quelles qu'elles fussent ». — Ce qu'ils entreprirent, ce fut à nouveau d'essayer de tuer Bussy. « Le samedi 1er février, reprend L'Estoile, le jeune seigneur de Quélus, accompagné de Saint-Luc, d'O, d'Arques et Saint-Mesgrin, près de la porte Saint-Honoré hors la ville, tira l'épée et chargea Bussy, qui monté sur une jument bragarde, de l'écurie du roi, revenait de donner carrière à quelque cheval au corridor des Tuileries; et fut la fortune tant propice aux uns et aux autres que, de plusieurs coups d'épée tirés, pas un ne porta, fors sur un gentilhomme qui accompagnait Bussy, lequel fut fort blessé et en danger de mort. » — Brantôme rapporte le fait, mais un peu différemment, et le rôle que joue son héros est moins à son avantage. Le roi avait formellement ordonné à Bussy et Quélus « sur la vie de ne se demander rien ». Or, au bout de quelques jours, Bussy, escorté d'un capitaine limousin nommé Rochebrune, se trouve sur le quai, près de la porte Neuve, au retour des Tuileries, en face de Quélus accompagné d'Antoine de Brichanteau, marquis de Beauvais-Nangis, « mestre de camp de la garde royale, » et de deux autres gentilshommes.

12 janvier 1578; les batailles continuèrent comme devant et le chroniqueur n'a pas assez de place pour les rapporter toutes. — Le bruit courut d'ailleurs que Marguerite n'était pas étrangère à la querelle de Quélus et d'Entragues, dit le bel Entraguet, qui se termina par le célèbre combat du Marché-aux-Chevaux (avril 1578) où furent tués Quélus, Schomberg et Maugiron.

Se voyant en beau jeu, Quélus oublie les injonctions royales et fond impétueusement sur son ennemi qui, « s'apercevant que la partie était toute sur lui, » pique son cheval sans plus attendre et se sauve au galop jusqu'au pont de Saint-Cloud, « où de là il écrit une très belle lettre au roi. » — Le duc d'Anjou, toujours est-il, se montra offensé de cette charge faite sur son favori, qui n'était accompagné que d'un gentilhomme, dit encore L'Estoile, « en quoi il montra du cœur et de la résolution beaucoup à se défendre, et exécutée par supercherie et comme de gaieté de cœur (1). » Le roi commença à informer, désirant éclairer l'affaire, et Bussy lui demanda inutilement l'autorisation d'en finir par un duel. Son Conseil décida que Quélus, « comme agresseur serait constitué prisonnier et son procès fait; mais rien ne fut mis en exécution, de quoi Monsieur offensé et indigné, et des querelles d'Allemand qu'on lui dressait tous les jours en la personne de Bussy, délibéra de sortir de la ville et de la Cour du roi son frère pour tenir la sienne ailleurs. » — « Mon frère, dit d'autre part Marguerite de Valois, considérant que ces choses n'étaient pas pour avancer son voyage de Flandre, estimant aussi que Bussy étant dehors avancerait davantage de dresser les troupes, il l'envoie par ses terres pour y donner ordre. Mais Bussy étant parti, la persécution ne cessa pas pour cela, et connut-on qu'encore que les belles qualités qu'il avait apportassent beaucoup de jalousie à Maugiron et à ces autres jeunes gens qui étaient auprès du roi, que la principale cause de leur haine était qu'il était serviteur de mon frère; car depuis qu'il fut parti, ils le bravent et morguent avec tant de mépris et si apparemment que tout le monde le connaissait. » Le duc cependant patienta. Le jour du

(1) Brantôme; L'Éstoile, I, p. 232. L'ambassadeur de Toscane parle dans le même sens que l'auteur des *Dames galantes*. Cf. *Négociations diplomatiques avec la Toscane : Documents inédits*.

mariage de Saint-Luc (9 février), il préféra s'abstenir de paraître, et avec la vieille Catherine et la reine de Navarre alla dîner à Saint-Maur (1). Le soir, la reine mère l'ayant bien chapitré, il consentit à se trouver au bal : mais les moqueries recommencèrent de plus belle, et, dit Marguerite, avec des paroles si piquantes qu'un moindre que lui s'en fût offensé ; on l'attaquait surtout sur sa laideur et petite taille, tout cela se disant à la nouvelle mariée, cette Jeanne de Cossé qui était laide, bossue, contrefaite et encore pis, au témoinage de L'Estoile, et si haut qu'il était bien forcé de l'entendre. Plein de dépit et de colère, il se retira, et, après avoir conféré avec La Châtre, « se résolut de s'en aller pour quelques jours à la chasse, pensant par son absence attiédir l'animosité de ces jeunes gens contre lui et en faire plus aisément ses affaires avec le roi. » — « Il s'en va trouver ma mère qui se déshabillait, lui dit ce qui s'était passé au bal, de quoi elle fut très marrie, et lui fait entendre la résolution qu'il avait prise. » Catherine promit de la faire agréer au roi et « en son absence de le solliciter de lui fournir ce qu'il devait avoir pour son entreprise». Puis, M. de Villequier étant là (2), elle l'envoya prévenir Henri III. — Le duc d'Anjou s'était retiré dans son appartement et voulait partir le lendemain pour Saint-Germain ; mais les mignons rendirent au roi ce « partement fort suspect », et soudain, prenant sa robe de nuit, il alla trouver la reine mère, « tout ému comme d'une alarme publique où l'ennemi eut été à la porte, lui disant :

(1) Le château de Saint-Maur-les-Fossés, construit par Philibert Delorme pour le cardinal du Bellay, et agrandi par Catherine.

(2) René de Villequier, baron de Clairvaux. — Il avait tué sa femme l'année précédente au milieu de la cour se tenant à Poitiers, dans un accès de jalousie. L'Estoile dit qu'il savait qu'elle le trompait et qu'il en profitait ; mais elle avait mal parlé du roi après avoir été sa maîtresse, et il avait fermé les yeux sur le meurtre ou même y avait donné son consentement. Villequier ne fut inquiété que pour la forme, et il était encore en faveur en 1588, au moment des barricades.

« Comment, Madame, que pensez-vous m'avoir demandé de « laisser aller mon frère? Ne voyez-vous pas, s'il s'en va, le « danger où vous mettez mon État? Sans doute, sous cette « chasse, il y a quelque dangereuse entreprise. Je m'en vais « me saisir de lui et tous ses gens, et ferai chercher dans ses « coffres. Je m'assure que nous découvrirons de grandes « choses». En même temps, ayant avec lui le sieur de Losse, capitaine des gardes et quelques archers écossais, la reine, craignant qu'en cette précipitation il fit quelque tort à la vie de mon frère, le prie qu'elle aille avec lui, et toute déshabillée comme elle était, s'accommodant dans son manteau de nuit, le suit, montant à la chambre de mon frère; où le roi frappe rudement, criant qu'on lui ouvrît, que c'était lui. Mon frère se réveille en sursaut, et sachant qu'il n'avait rien fait qui dût lui donner crainte, dit à Cangé son valet de chambre qu'il ouvrît la porte. Le roi entrant en cette furie commença à le gourmander et lui dire qu'il ne cesserait jamais d'entreprendre contre son État, et qu'il lui apprendrait que c'est de s'attaquer à son roi. Sur cela, il commande à ses archers d'emporter ses coffres hors de là et de tirer ses valets hors de la chambre. Il fouille lui-même dans le lit de mon frère pour voir s'il y trouverait quelques papiers. Mon frère ayant une lettre de Mme de Sauve, qu'il avait reçue ce soir-là, la prend à la main pour empêcher qu'on ne la vît. Le roi s'efforce de la lui ôter. Lui y résistant et le priant à mains jointes de ne la point voir, cela en donne plus d'envie au roi, croyant que ce papier serait assez suffisant pour faire le procès à mon frère. Enfin, l'ayant ouverte en la présence de la reine ma mère, ils restent confus... et la honte de cette tromperie augmentant plutôt par le dépit la colère du roi que la diminuant, sans vouloir écouter mon frère, lequel demandait sans cesse de quoi on l'accusait et pourquoi on le traitait ainsi, il le commet à la garde de M. de Losse

et des écossais, leur commandant de ne le laisser parler à personne.— Cela se fit une heure environ après minuit. Mon frère demeura de cette façon, étant plus en peine de moi que de lui, croyant bien que l'on m'en avait fait autant, et ne croyant pas qu'un si violent et si injuste commencement put avoir autre qu'une sinistre fin; et voyant que M. de Losse avait la larme à l'œil, de regret de voir les choses passer en cette sorte, et que toutefois, à cause des archers qui étaient là il ne lui osait parler librement, il lui demande seulement ce qui était de moi. M. de Losse répond que l'on ne m'avait encore rien demandé. Mon frère lui répond : « Cela soulage beaucoup ma peine de savoir « ma sœur libre; mais encore qu'elle soit en cet état, je « m'assure qu'elle m'aime tant qu'elle aimera mieux se « captiver avec moi que de vivre libre sans moi; » et le pria d'aller supplier la reine ma mère qu'elle obtint du roi que je demeurasse en sa captivité avec lui; ce qui lui fut accordé (1). »

« Cette ferme créance qu'il eut de la grandeur et fermeté de mon amitié, dit encore Marguerite, me fut une obligation si particulière, bien que par ses bons offices il en eut acquis plusieurs grandes sur moi, que j'ai toujours mis celle-là au premier rang. Soudain qu'il eut cette permission, qui fut sur le point du jour, il pria M. de Losse

(1) *Mémoires de Marguerite de Valois,* édit. elzévirienne, p. 134-137. — L'Estoile, qui n'avait pas les mêmes raisons que la reine de Navarre pour présenter les choses sous un jour favorable au duc d'Anjou, écrit dans son Journal à la date du 10 février 1578 : « Or, était M. le duc résolu de partir le lendemain matin, jour du Mardi-gras pour se retirer à Angers, et avait commandé à ses gens de tenir son train et carriage tout prêt pour déloger. De quoi le roi et la reine sa mère, avertis, entrèrent en quelques soupçons et défiances, de mode que la nuit, sortant du bal, ils l'allèrent voir en sa chambre, où montés en haut propos, s'assurèrent de la personne du dit seigneur, etc. » Cf. une lettre de Villeroi dans les *Mémoires du duc de Nevers.* — D'après le ton de son récit, on peut croire d'ailleurs que Marguerite était mêlée au complot beaucoup plus qu'elle ne veut dire. Les inquiétudes du duc d'Anjou n'auraient guère de sens autrement.

de m'envoyer un de ses archers écossais, lequel entrant en ma chambre, trouve que je dormais encore sans avoir rien su de tout ce qui s'était passé. Il ouvre mon rideau, et en un langage propre aux écossais, me dit : « Bon jour, madame; monsieur votre frère vous prie de le « venir voir. » Je regarde cet homme presque tout endormie, pensant rêver, et, le reconnaissant, je lui demande s'il n'était pas un écossais de la garde. Il me dit qu'oui; et je lui répliquai : « Et qu'est-ce donc ? mon frère n'a-t-il point « d'autre messager que vous pour m'envoyer? » Il me dit que non, que ses gens lui avaient été ôtés, et me conta ce qui était advenu la nuit... Et voyant que je m'affligeais fort, il s'approche de moi et me dit tout bas : « Ne vous fâchez « point, j'ai moyen de sauver votre frère, et je le ferai n'en « doutez point; mais il faudra que je m'en aille avec lui. » — Je l'assurai de toute la récompense qu'il pourrait espérer de nous, et me hâtant de m'habiller, je m'en allai avec lui à la chambre de mon frère. Il me fallait traverser toute la cour, pleine de gens qui avaient accoutumé d'accourir pour me voir et honorer. Lors, chacun voyant, comme courtisans, que la fortune me tournait visage, ne fit pas semblant de m'apercevoir. Entrant dans la chambre de mon frère, je le trouve avec une si grande contenance qu'il n'avait rien changé de sa façon ni de sa tranquillité ordinaire. Me voyant, il me dit, m'embrassant avec un visage plus joyeux que triste : « Ma reine, cessez je vous prie vos « larmes. En la condition que je suis, votre ennui est la « seule chose qui me pourrait affliger; car mon innocence et « la droite intention que j'ai eue m'empêchent de craindre « toutes les accusations de mes ennemis. Que si, injuste- « ment l'on en veut à ma vie, ceux qui feront cette cruauté « se feront plus de tort qu'à moi, qui ai assez de résolution « pour mépriser une injuste mort... La seule appréhension « que j'aie, est que ne pouvant me faire mourir, l'on me

« veuille faire languir en la solitude d'une longue prison, « où encore je mépriserai leur tyrannie pourvu que vous me « vouliez tant obliger que de m'assister de votre présence. »

Après ces déclamations d'une sincérité contestable, Marguerite essaya de le raisonner et ajoute que tous deux cherchèrent « l'occasion qui avait convié le roi de prendre une si cruelle et injuste rigueur ». — L'heure vint cependant « de l'ouverture des portes du château, où un jeune homme indiscret, qui était à Bussy, étant reconnu par les gardes et arrêté, ils lui demandèrent où il allait; lui, étonné et surpris leur répond qu'il allait trouver son maître ». Ce propos, rapporté au roi, lui fit assez comprendre que Louis de Clermont était au Louvre, où, en effet, le duc d'Anjou, revenant de Saint-Maur, l'avait fait entrer « pour conférer avec lui des affaires de l'armée qu'il faisait pour la Flandre ». Nicolas de Grémonville, sieur de Larchant, capitaine des gardes, eut ordre du roi de le chercher et de se saisir de lui et de Simier, commission dont il se fût bien passé, étant des amis de Bussy. Il monte à la chambre de Simier et l'arrête, et, se doutant bien que l'autre y était caché, « fait une légère recherche, bien aise de ne le trouver pas. » Mais Bussy qui était sur le lit, désirant plutôt avoir Larchant pour gardien, « comme il était d'une humeur gaillarde et bouffonne à qui les dangers et hasards n'avaient jamais pu faire ressentir la peur, au moment où le capitaine se retirait, emmenant Simier, passe la tête par les rideaux et dit : « Hé quoi, mon père! vous vous en allez sans « moi? N'estimez-vous pas ma conduite plus honorable que « celle de ce pendard de Simier? » Larchant se tourna et dit : « Ah! mon fils! plût à Dieu qu'il m'eût coûté un bras « et que vous ne fussiez pas ici! » Et Bussy de répondre : « Mon père, c'est signe que mes affaires se portent bien, » allant toujours se gaussant de Simier pour la tremblante peur où il le voyait. » — On les enferma tous deux dans

une chambre; mais La Châtre, que Larchant arrêta ensuite, fut moins heureux; on le conduisit à la Bastille.

« Pendant que toutes ces choses se faisaient, reprend Marguerite, M. de Losse, bon vieil homme qui avait été gouverneur du roi mon mari, et qui m'aimait comme sa fille, connaissant l'injustice qu'on faisait à mon frère et ayant envie de nous obliger tous deux, se résout de le sauver; et pour me découvrir son intention, commande aux archers écossais de se tenir sur le degré du dehors de la porte, n'en retenant que deux avec soi de qui il se fiait, et me tirant à part, me dit : « Il n'y a bon Fran-« çais à qui le cœur ne saigne de voir ce que nous voyons. « J'ai été trop serviteur du roi votre père pour ne pas sacri-« fier ma vie pour ses enfants. Je crois que j'aurai la garde « de monsieur votre frère en quelque lieu qu'on le tienne; « assurez-le qu'au hasard de ma vie je le sauverai. » — Cette espérance me consolait un peu et reprenant mes esprits, je dis à mon frère que nous ne devions point demeurer en cette forme d'inquisition et que c'était à faire à des faquins d'être tenus ainsi. Je priai M. de Losse de demander au roi puisqu'il ne voulait permettre que la reine ma mère montât, qu'il lui plût nous faire savoir par quelqu'un des siens la cause de notre rétention. » — Henri III envoya Combaud, seigneur d'Arcis-sur-Aube, « son maistre d'hôtel et l'un de ses favoris, » dit L'Estoile, lequel, après explication, déclara « qu'il ne fallait demander aux dieux et aux rois raison de leurs effets; qu'ils faisaient tout à bonne et juste cause ». — « Nous lui répondîmes que nous n'étions pas personnes pour être tenues comme ceux que l'on met à l'inquisition, à qui l'on fait deviner ce qu'ils ont fait; mais nous n'en pûmes tirer autre chose sinon qu'il s'emploirait pour nous et qu'il nous ferait tous les meilleurs offices qu'il pourrait. Mon frère se prend à rire; mais moi, j'eus beaucoup de peine à m'empêcher de lui parler comme il le

méritait. Pendant qu'il faisait son rapport au roi, la reine ma mère, étant dans sa chambre, avec l'affliction que l'on peut penser, et comme princesse très prudente prévoyant bien que cet excès pourrait apporter beaucoup de malheur en son royaume, envoya quérir tous les vieux du Conseil, M. le chancelier, — Birague, — les princes, seigneurs et maréchaux de France, qui étaient tous merveilleusement scandalisés du mauvais conseil que l'on avait donné au roi, disant tous à la reine ma mère qu'elle s'y devait opposer et remontrer au roi le tort qu'il se faisait. La reine ma mère va soudain trouver le roi avec tous ces messieurs, et ayant les yeux désillés, il trouve bon ce que ces vieux seigneurs et conseillers lui représentent, et prie la reine de r'habiller cela et faire que mon frère oubliât tout et n'en sut point mauvais gré à ces jeunes gens qui lui avaient donné un si pernicieux conseil. Il voulait que par même moyen l'accord de Bussy et de Quélus fût fait.—Cela résolu, toutes les gardes furent ôtées à mon frère, et la reine ma mère le venant trouver en sa chambre, lui dit qu'il devait louer Dieu de la grâce qu'il lui avait faite de le délivrer d'un si grand danger; qu'elle avait vu l'heure qu'elle ne savait qu'espérer de sa vie; que, puisqu'il connaissait par cela que le roi était de telle humeur qu'il s'offensait non seulement des effets mais des imaginations, pour ne le plus jeter en ces aigreurs, cela le devait faire résoudre à s'accommoder du tout à sa volonté, et de venir trouver le roi, montrant de ne se ressentir point de ce qui s'était passé. » — Les prisonniers se répandirent en protestations, observant d'ailleurs que la qualité du duc d'Anjou ne permettait pas de l'enfermer et le délivrer ensuite « sans formalité de justification et de satisfaction ». Catherine promit de s'y employer mais qu'il fallait qu'il contentât le roi et fit l'accord de Bussy et de Quélus, avouant bien, ajoute Marguerite, que ce qui avait tout gâté avait été « la crainte que l'on avait

cue du combat que le vieil Bussy, digne père d'un si digne fils, avait demandé, suppliant le roi trouver bon qu'il secondât son fils, le brave Bussy, et que M. de Quélus fut secondé du sien; qu'eux quatre finiraient cette querelle sans brouiller la Cour comme elle l'avait été, ni mettre tant de gens en peine». — Les raisons du roi, on peut le croire, étaient meilleures; mais l'explication en vaut une autre, et le duc d'Anjou fit mine de s'en contenter. Il promit que Bussy, « voyant qu'il n'y avait point d'espérance de se battre, ferait pour sortir de prison ce qu'on lui commanderait. Catherine alla informer Henri III de cet arrangement. « Il vint dans la chambre de la reine ma mère, continue la princesse, avec tous les seigneurs et autres de son Conseil et nous envoya quérir par M. de Villequier; où comme nous allions trouver Sa Majesté, passant par les salles et chambres, nous les trouvâmes toutes pleines de gens qui nous regardaient la larme à l'œil, louant Dieu de nous voir hors de danger. Entrant dans la chambre de la reine, nous trouvâmes le roi qui, voyant mon frère lui dit qu'il le priait de ne point trouver étrange et ne s'offenser point de ce qu'il avait fait, poussé du zèle qu'il avait au repos de son État, et qu'il crut que ce n'avait point été avec intention de lui faire nul déplaisir. » — Le duc répondit également par de belles paroles, l'assura de son dévouement, et la vieille Catherine, les poussant tous deux, les fit s'embrasser. « Soudain, le roi commanda que l'on fit venir Bussy pour l'accorder avec Quélus, et que l'on mit en liberté Simier et M. de La Châtre. Bussy entrant en la chambre avec cette belle façon qui lui était naturelle, le roi lui dit qu'il voulait qu'il s'accordât avec Quélus. Bussy lui répond : « Et non que cela, sire! S'il vous « plaît que je le baise, j'y suis tout disposé! » Et accommodant les gestes avec les paroles, lui fit une embrassade à la Pantalonne; de quoi toute la compagnie bien qu'encore

étonnée et saisie ne put s'empêcher de rire (1). » — « Mais les plus avisés jugèrent que cette légère satisfaction n'était appareil suffisant à si grand mal. » — Marguerite eut d'ailleurs, elle aussi, son petit sermon. On la pria d'aider à cette réconciliation, de tout faire pour maintenir le duc dans des sentiments respectueux et fraternels. Elle savait ce qu'il fallait dire et se hâta de promettre. Toutefois, au souper et au bal du soir, le frère et la sœur faisaient assez mauvaise figure, car elle avoue que « la passion du juste mécontentement que nous avions s'y lisait aussi apparente que si elle y avait été imprimée ». Cela fut à tel point même que Catherine, s'adressant au chevalier de Seure « qui avait été ambassadeur en France et en Angleterre et qu'elle prenait plaisir à entendre pour être d'humeur libre et qui disait de bonne grâce ce qu'il voulait », elle lui demanda : « Eh bien, monsieur de Seure, que dites-vous de tout ceci? — C'est trop peu, fit-il, pour faire à bon escient, et trop pour se jouer! » — « Et se tournant vers moi, termine Marguerite, sans qu'elle le put entendre, me dit : « Je ne crois pas que ce soit le dernier acte de ce jeu; notre « homme (voulant parler de mon frère) me tromperait bien s'il en demeurait là (2). »

Henri III, au fond, était du même avis, et, repris de défiance, — Marguerite affirme que ce fut encore sur le

(1) « Sur le midi, raconte L'Estoile, par l'intervention de M. de Lorraine, le roi et Monsieur, son frère, furent réconciliés, s'embrassèrent avec larmes et promirent de demeurer bons frères et bons amis, et furent les prisonniers délivrés; jurèrent pareillement Bussy et les autres favoris de M. le duc, comme aussi firent Quélus, Saint-Luc et les autres mignons du roi, de vivre dès lors en avant fraternellement, sans haine ni sans querelle; s'embrassèrent plusieurs fois en signe de réconciliation, faisant à la courtisane la meilleure pipée du monde. Le jeudi 13e février, second jour du Carême, le seigneur de Combaud donna à dîner aux mignons, lesquels il traita magnifiquement et burent les uns aux autres et s'entrecaressèrent courtisannement. Et pria Bussy la compagnie à dîner au samedi ensuivant, tellement qu'il n'y avait plus d'apparence ni d'espérance d'autre chose que de toute bonne réconciliation et amitié. » Édit. Jouaust, t. I, p. 234-236.

(2) *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. elzévirienne, p. 141-147.

conseil de ses favoris, — commanda que l'on prît soigneusement garde aux portes; que le duc d'Anjou ne sortît point et que tous les soirs on mît ses gens hors du Louvre, lui laissant seulement ceux qui couchaient dans sa chambre et sa garde-robe. Cet excès de précautions devait justement le desservir. Marguerite explique que ce fut ce qui décida son frère; mais nous savons comment il faut entendre ses dénégations. La résolution de s'éloigner à nouveau, il l'avait prise depuis longtemps. « Il me communique cette volonté, dit-elle, et voyant que c'était sa sûreté, et que le roi ni cet État n'y pouvaient recevoir de préjudice, je l'approuvai; et en cherchant les moyens (voyant qu'il ne pouvait sortir par les portes du Louvre, qui étaient si curieusement gardées que même l'on regardait tous ceux qui passaient au visage) il ne s'en trouva point d'autre que de sortir par la fenêtre de ma chambre, qui regardait dans le fossé et était au second étage. Il me prie, pour cet effet, faire provision d'un câble bon et fort, et de la longueur nécessaire. A quoi je pourvois soudain, faisant emporter le jour même, par un garçon qui m'était fidèle, une malle de luth qui était rompue, comme pour la faire racoutrer; et à quelques heures de là, la rapportant, il y mit le câble qui nous était nécessaire. — L'heure du souper étant venue, qui était un jour maigre que le roi ne soupait pas, la reine ma mère soupa seule en sa petite salle et moi avec elle. Mon frère, bien qu'il fût assez patient et discret en toutes ses actions, s'y trouve comme je me lève de table, et me dit à l'oreille qu'il me priait de me hâter et de venir tôt à ma chambre, où il se trouverait. — M. de Matignon, un dangereux et fin normand, qui n'aimait point mon frère, en étant averti par quelqu'un qui n'avait pas bien tenu sa langue, ou le conjecturant sur la façon de quoi il m'avait parlé, dit à la reine comme elle entrait dans sa chambre, — ce que j'entr'ouïs presque, étant assez près d'elle et y prenant

garde, et observant curieusement tout ce qui se passait — que sans doute il voulait s'en aller; que demain il ne serait plus là; qu'il le savait très bien; qu'elle y mît ordre. Je vis qu'elle se troublait à cette nouvelle, ce qui me donna encore plus d'appréhension que nous ne fussions découverts. Entrant dans son cabinet, elle me tira à part et me dit : « Avez vu ce que Matignon m'a dit? » Je lui dis : « Je ne « l'ai pas entendu, Madame, mais j'ai vu que c'était chose « qui vous donnait peine. — Oui, ce dit-elle, bien fort; car « vous savez que j'ai répondu au roi que votre frère ne s'en « irait point; et Matignon me vient de dire qu'il savait très « bien qu'il ne sera demain ici. » — Marguerite était perplexe; qu'allait-elle répondre? « Je composai tellement mon visage et mes paroles, dit-elle, qu'elle ne put rien connaître que ce que je voulais, et que je n'offensai mon âme ni ma conscience par aucun faux serment. Je lui dis donc si elle ne connaissait pas bien la haine que M. de Matignon portait à mon frère; que c'était un brouillon malicieux qui avait regret de nous voir tous d'accord; que lorsque mon frère s'en irait, que j'en voulais répondre sur ma vie; que je m'assurais bien que ne m'ayant jamais rien celé, qu'il m'eût communiqué son dessein; ce que je disais m'assurant bien que mon frère étant sauvé, l'on ne m'eut osé faire déplaisir; et au pis aller, j'aimais mieux engager ma vie que d'offenser mon âme par un faux serment. » — Il faut accepter ces déclarations de Marguerite. Le trait d'ailleurs est bien d'une fille de Catherine; tromper, mentir ne la gênait pas beaucoup; elle évita seulement de jurer. La vieille reine, ne recherchant pas de près le sens de ses paroles, lui dit : « Pensez bien à ce que vous dites; vous m'en serez caution! » — « Je lui dis en souriant que c'était ce que je voulais, et lui donnant le bonsoir, je m'en allai à ma chambre, où me déshabillant en diligence et me mettant au lit pour me défaire de mes dames et filles, étant

restée seule avec mes femmes de chambre, mon frère vient avec Simier et Cangé; et me relevant, nous accomodâmes la corde avec un bâton, et ayant regardé dans le fossé s'il n'y avait personne, étant seulement aidée de trois de mes femmes qui couchaient dans ma chambre et du garçon qui m'avait apporté la corde, nous descendons premièrement mon frère, qui riait et gaussait sans avoir aucune appréhension, bien qu'il y eut une très grande hauteur, puis Simier, qui pâle et tremblant ne se pouvait tenir de peur, puis Cangé son valet de chambre. — Dieu conduisit si heureusement mon frère sans être découvert qu'il se rendit à Sainte-Geneviève où Bussy l'attendait qui, du consentement de l'abbé (1) avait fait un trou à la muraille de la ville, par lequel il sortit (14 février 1578) et trouvant là des chevaux tout prêts, se retira à Angers sans aucune infortune (2). — Comme nous descendions Cangé le dernier, il se lève un homme du fond du fossé, qui commence à courir vers le logis qui est auprès du jeu de paume, qui est le chemin où l'on va vers le corps de garde (3). Moi, qui en tout ce hasard n'avais jamais appréhendé ce qui était

(1) L'abbé de Sainte-Geneviève était Joseph Foulon, qui joua un rôle assez actif durant la Ligue, au moment du siège de Paris. Cf. DE THOU, liv. XCVII.

(2) « Monsieur, de sa part, dit L'Estoile après avoir rapporté les effusions des mignons, faisait pareille mine et contenance avec le roi son frère, la reine sa mère et autres princes et seigneurs courtisans, et néanmoins, tout à coup et à l'improviste, dès le lendemain, s'en étant allé à l'abbaye Sainte-Geneviève et faisant semblant de venir faire collation avec l'abbé, s'en va en certain endroit de la dite abbaye à ce destiné et ordonné, et par dessus les murailles de la ville se fait descendre avec une corde dans le fossé. »

(3) Nous devons rappeler ici la topographie de ce coin du Louvre à l'époque des Valois. Le jeu de paume était en dehors du château, contre la muraille faisant face à l'hôtel de Bourbon et que gardaient les grosses tours de la porte ouvrant à l'est; l'habitation de la Cour était dans la partie neuve qui s'arrêtait à la hauteur du pont des Arts et à l'ouest au pavillon de l'Horloge. Mais devant l'aile méridionale s'étendait un enclos, encore en partie fortifié, qui au temps de Marie de Médicis devint le *jardin de la reine*. L'aile occidentale, au contraire, était protégée par un fossé qui rejoignait celui de la partie nord, restée debout, du château de Charles V. C'est de ce côté nord-ouest, semble-t-il, qu'eut lieu, par la fenêtre de Marguerite, l'évasion du duc d'Anjou.

de mon particulier, mais seulement la sûreté ou le danger de mon frère, demeure demi-pâmée, croyant que fut quelqu'un qui, suivant l'avis de M. de Matignon, était mis là pour nous guetter. » — Marguerite eut alors un mouvement de désespoir, durant lequel ses femmes jetèrent au feu la corde qui avait servi à l'évasion ; mais cette corde était longue et fit tant de flamme que le feu se mit à la cheminée ; des archers de garde vinrent alors frapper à la porte, et l'on eut beaucoup de mal à les renvoyer en disant que la reine dormait et qu'on éteindrait le feu sans leur secours. Cette alarme passée, « à deux heures de là, voici M. de Losse qui me vient quérir pour aller trouver le roi et la reine ma mère, » ayant été avertis de la fuite du duc par l'abbé de Sainte-Geneviève, « qui pour n'en être pas embrouillé » et du consentement même du fugitif, lorsqu'il vit qu'il était assez loin pour ne pouvoir être attrapé, était venu trouver le roi en disant qu'on l'avait surpris en sa maison et tenu enfermé jusqu'à ce que le trou de la muraille fût fait, si bien qu'il n'avait pu l'informer de suite. — « M. de Losse me trouva au lit, et me levant soudain avec mon manteau de nuit, une de mes femmes, indiscrète et effrayée, se pend à mon manteau, criant et pleurant que je n'en reviendrais jamais. M. de Losse la repoussant, me dit tout bas : « Si cette femme avait parlé « devant une personne qui ne vous fut serviteur comme je « suis, cela vous mettrait en peine ; mais ne craignez rien et « louez Dieu, car M. votre frère est sauvé. » — « Cette assurance, dit encore la reine, me fut bien nécessaire pour me fortifier contre les menaces et intimidations que j'eus à souffrir du roi, que je trouvai assis au chevet de la reine ma mère, en une telle colère que je crois qu'il me l'eut fait ressentir, si la crainte de l'absence de mon frère et la présence de ma mère ne l'en eussent empêché. Ils me dirent tous deux que je leur avais dit que mon frère ne s'en irait

point et que je leur en avais répondu. Je leur dis que oui, mais qu'il m'avait trompé en cela comme eux; que toutefois je leur répondais à peine de ma vie que son partement n'apporterait aucune altération au service du roi et qu'il s'en allait seulement chez lui pour donner ordre à ce qui lui était nécessaire pour son entreprise de Flandre. » — Henri III feignit de croire sa sœur et s'adoucit un peu. Il la laissa retourner dans sa chambre, voyant bien qu'il était joué. — « De cette telle et comme larronnesse départie, ajoute L'Estoile, furent le roi, la reine sa mère, toute la Cour et le peuple de Paris merveilleusement ébahis et scandalisés, et partit la reine dès le lendemain 15e du mois pour aller trouver son fils et tâcher de le ramener; et laissèrent le roi et elle librement départir de Paris et le suivre tous les gentilhommes et officiers de sa maison, ensemble tous ses mulets, coffres et bagages, ne le voulant en rien irriter, mais recherchant tous moyens de le contenter, en sorte qu'il ne put prendre juste ou apparente raison de rien remuer. » — Le duc, une fois en sûreté, avait aussi écrit à son frère une lettre où il étalait ses griefs (1) : « Vous avez permis, disait-il, que mes serviteurs, à la porte de votre château aient été assassinés sans qu'aucune justice en ait été faite. Les pernicieux ministres qui sont à l'entour de vous ont induit à me faire arrêter comme un criminel de lèse-majesté. Je n'ai pu moins faire que de me retirer de pareille servitude, pour éviter le péril de ma vie, étant bien averti que quatre jours après on m'aurait préparé une retraite à la Bastille, attendant quelque conclusion et résolution sur le conseil de César Borgia (2). » Le Vénitien

(1) Aussitôt après son arrivée à Angers, Monsieur assembla tous ses serviteurs pour leur demander leur avis par écrit des meilleurs moyens qu'il avait à employer pour la conservation de sa personne et de ses États. Quelques-uns de ces *advis* nous sont parvenus, entre autres celui que rédigea le sieur de la Châtre. L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 96, note.

(2) *Mémoires du duc de Nevers.*

Jean Michel confirme d'ailleurs son dire : « Bien lui en prit de s'évader, écrit-il, car il aurait été condamné à une prison perpétuelle (1). » — Dans une lettre au duc de Montpensier, Monsieur énumère de même les torts qui lui ont été faits, les affronts qu'il a subis : « Vous savez comme tous les miens ont été en querelle avec ceux du roi, Bussy avec Quélus, Gramont avec Mauléon, le chevalier Breton avec Montigny, la Bourdaisière avec Entraguet. La reine ma mère ne m'a-t-elle pas recommandé de me séparer de mes meilleurs serviteurs? Le roi ne m'a-t-il pas enlevé Mauléon, Livarrot et Maugiron (2)? » — Il adressa encore au Parlement un long factum rempli de récriminations contre les désordres du gouvernement et les concessions faites aux huguenots. Cependant, si nous écoutons L'Estoile, sur la fin du mois, La Rochepot était venu trouver le roi de la part du duc d'Anjou qui écrivait même « une lettre fort honnête et gracieuse, par laquelle il assurait son frère que sa retraite ne tendait à aucune autre entreprise contre lui, mais seulement au repos de l'un et de l'autre, et qu'il lui demeurerait toujours dévot et bon frère, fidèle sujet et serviteur ». Marguerite, de son côté, rapporte que les nouvelles reçues par Henri III « firent cesser la plainte, non le mécontentement », montrant en apparence de vouloir aider le duc, mais en effet traversant sous main les apprêts de son armée pour la Flandre. — Au reste, les négociations de Catherine furent de peu de suite (3). — « Le mercredi 12 mars, la reine mère arriva à Paris, retournant d'Angers de voir M. le duc son fils; d'où elle rapporta une assez froide réponse et en revint fort mal contente, combien que Monsieur l'eût assurée de ne vouloir rien remuer. Son mécon-

(1) *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 251.

(2) Bibl. nat., fonds Dupuy, n° 135, p. 43. Lettre du duc d'Anjou au duc de Montpensier.

(3) Cf. les *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VI, dans la collection des *Documents inédits*.

tentement était de ce que Bussy vint trois lieues au-devant d'elle, et après lui La Châtre, une lieue, et leur demandant où était son fils, lui firent réponse qu'il se trouvait mal; et quand elle répliqua s'ils le tenaient prisonnier, puisqu'il ne venait pas au-devant d'elle, dirent en riant que non, mais qu'il ne se pouvait soutenir. Arrivée à Angers, elle ne voulut aller droit au château où La Châtre et Bussy la voulaient mener, leur disant qu'ils l'y pouvaient retenir prisonnière comme son fils, et alla loger ailleurs en la ville. Et un jour après, voyant que Monsieur ne faisait compte de venir vers elle, elle alla au château le trouver, où on la fit entrer par un guichet; ce qu'elle trouva fort mauvais, et dit que c'était la première fois qu'on lui avait fait passer le guichet, et M. le duc se fit descendre du château dans une chaire à bras, faisant semblant de s'être démis une jambe et de ne pouvoir cheminer, et se fit porter de cette façon jusqu'à la porte du château (1). » Le premier moment passé, cependant, la vieille Catherine reprit un peu de son ascendant; elle cajola le duc et réussit en partie à le regagner; le lendemain, il alla la voir au Logis-Barrault, et le 2 mars la mère et le fils assistèrent à une procession générale s'acheminant vers Saint-Aubin (2). Mais ce n'était en somme qu'une demi-réconciliation. Henri III, qui craignait surtout de voir recommencer la guerre de 1576, eut bientôt d'autres désagréments. Le duc, profitant de sa liberté, allait de ville en ville recruter des partisans pour sa prochaine expédition (3) et les événements d'ailleurs semblaient conspirer pour lui : l'archiduc

(1) L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 237.

(2) *Journal* de Louvet.

(3) Le duc d'Anjou visitait pour la première fois son apanage. Les bourgeois d'Angers eurent de leur maître et de ses favoris une triste opinion, Bussy, Simier, Chamvallon, La Châtre, du Hallot et autres semblant prendre à tâche de les scandaliser par l'effronterie et le cynisme de leurs manières. L'évêque d'Angers, Guillaume Ruzé, avait fait préparer, le soir de Pâques

Mathias auquel on avait offert également la souveraineté des Pays-Bas, et qui, échappé de Vienne et le gagnant de vitesse, s'était fait proclamer à Bruxelles, venait d'essuyer à Gembloux (31 janvier) la plus sanglante des défaites. Don Juan, à la tête des vieilles bandes espagnoles, revenues à son appel, avait balayé l'armée des États. Le duc d'Anjou était donc imploré comme un libérateur; mais son entrée dans les Flandres pouvait amener une guerre avec l'Espagne. Catherine, redoutant ce nouveau danger, retourna voir son fils à Bourgueil. Il ne lui cacha pas les propositions des États, mais affirma qu'aucune condition n'avait encore été mise par écrit. La reine écouta ses confidences, puis essaya de lui faire entendre raison : « L'ambassadeur d'Espagne, dit-elle, nous a menacés d'une déclaration de guerre si une armée française entre dans les Flandres (1) ; je vous supplie encore de renoncer à cette entreprise. » —

fleuries, après la procession, un banquet magnifique où il avait invité le duc et les siens. Les mignons simulèrent entre eux une querelle, saisirent les serviettes qu'ils se jetèrent les uns aux autres, puis les assiettes, les écuelles d'argent, les verres, les plats qu'ils lancèrent par les fenêtres. Les tables, les tréteaux et le buffet furent renversée à la grande indignation des convives, et les prédicateurs protestèrent dans leurs sermons contre d'aussi brutales insolences. On fit cependant au duc une très belle réception avec arcs de triomphe, tableaux, décoration des portes, des églises et de la ville (13 avril). Au portail de Saint-Nicolas on lui présenta un poêle de velours violet, armorié et parsemé de fleurs de lys d'or, sous lequel il se plaça monté sur un cheval somptueusement caparaçonné. Les compagnies bourgeoises défilèrent avec « des morions dorés » ; deux mille arquebusiers étaient sous les armes. Les bourgeois s'avancèrent « sur housses et à cheval » ; les juges, les consuls, les seigneurs, les divers officiers, les avocats, les gens de loi, les membres de l'université et le clergé l'accompagnèrent jusqu'à Saint-Maurice. Chamvallon, La Châtre, du Hallot et les autres mignons étalaient des costumes éblouissants, la tête emprisonnée dans leurs hautes fraises, les cheveux s'échappant en boucles frisées de leurs toquets de velours, fardés et parfumés comme des femmes. Les fêtes coûtèrent 12,000 écus à la ville, sans compter une naumachie donnée sur la Maine le 15 avril, dont les capitaines firent presque entièrement les frais. *Journal* de Louvet, p. 40.

(1) « Sur la fin de ce mois (avril 1578), Monsieur fit lever par toutes les terres de son apanage compagnies de gens de pied et gens de cheval pour aller en Flandre ; ce que le roi faisait semblant de trouver mauvais à cause

Le duc s'obstinant, en dernière ressource elle lui parla de mariage et lui proposa une des filles du roi d'Espagne ou, à son défaut, Catherine de Navarre. Sur le point de mener sa fille en Béarn, elle avait encore le temps de recevoir une réponse du roi catholique et en cas d'insuccès s'occuperait de cette nouvelle alliance avec la maison de Bourbon (1). — Henri III, en effet, s'était décidé enfin à laisser Marguerite aller rejoindre son mari. Catherine espérait bien qu'elle les servirait à la Cour de Nérac, et le roi, qui n'ignorait point le rôle qu'elle avait joué dans l'évasion de son frère commençait à redouter ses intrigues; il aimait mieux, décidément, la savoir loin que près. Mongez a très bien vu que dans toute l'aventure du duc d'Anjou, c'est elle qui conduit les choses; le dernier des Valois, intelligence médiocre, était incapable d'agir seul d'une façon profitable; dès qu'il fut séparé de la reine de Navarre, il ne fit que des sottises. — « Le temps s'étant passé de cette façon, dit-elle dans ses *Mémoires*, moi pressant à toute heure le roi me vouloir permettre d'aller trouver le roi mon mari, lui voyant qu'il ne me pouvait plus refuser, et ne voulant que je partisse mal satisfaite de lui, il m'oblige par toutes sortes de bienfaits, me donnant suivant la promesse que la

de l'ambassadeur d'Espagne qu'il avait près de lui, lequel le menaçait d'une guerre s'il n'empêchait ce dessein; tellement qu'il fit faire défense à tous ses sujets de sortir des terres de son obéissance en armes, sans son exprès congé, sur peine de saisie et confiscation de tous leurs biens... Le samedi 3 mai, le roi envoya le seigneur de Beauvais-Nangis à Saint-Denis avec quatre compagnies de gens de pied pour assurer la dite ville qui avait été si fort troublée par l'insolence de quelques compagnies se disant aller en Flandre pour Monsieur, que les religieux du dit Saint-Denis en avaient apporté tout à la hâte leur trésor à Paris, qui fut trouvé un mauvais commencement et de sinistre présage pour la prospérité d'une telle entreprise, qui commençait par un brigandage pour finir (comme elle finit) par l'épée et le couteau de la justice de Dieu sur les auteurs et conducteurs de tels voleurs et brigands. » L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 254.

(1) H. de la Ferrière, *les Projets de mariage*, p. 202; *Correspondance de Catherine de Médicis*, t. VI.

reine ma mère m'en avait faite à la paix de Sens, l'assignat de ma dot en terres (1), et outre cela la nomination des offices et bénéfices. Et outre la pension qu'il me donnait, telles que les filles de France ont accoutumé d'avoir, il m'en donna encore une de l'argent de ses coffres, prenant la peine de me venir voir tous les matins, et me représentant combien son amitié pouvait m'être utile; que celle de mon frère causerait enfin ma ruine et que la sienne me pouvait faire vivre bien heureuse, et mille autres raisons tendantes à cette fin. En quoi jamais il ne put ébranler la fidélité que j'avais vouée à mon frère, ne pouvant tirer autre chose de moi, sinon que mon plus grand désir était de le voir en sa bonne grâce, et qu'il se pouvait bien assurer qu'étant auprès du roi mon mari je ne manquerais nullement aux commandements qu'il lui plairait me faire, et que je ne travaillerais à autre chose qu'à maintenir le roi mon mari en son obéissance. » — Le voyage de Marguerite était donc décidé. Elle dit elle-même que rien ne la retenait plus à la cour et qu'elle n'y regrettait rien; son frère et Bussy partaient pour la Flandre; sa vieille amie la princesse de La Roche-sur-Yon venait de mourir (12 avril). Mais, d'après les *Mémoires du duc de Bouillon*, des difficultés auraient surgi à nouveau du côté du roi de Navarre. La pacification d'abord était loin d'être complète en Guyenne; des bandes indépendantes se formaient, même dans les villes, et les deux partis continuaient à batailler, pillant et ravageant le pays; il y avait eu des surprises de places par les huguenots que Henri de Béarn ne désavouait pas, et il ne voulait « consentir que la reine Marguerite vint le trouver, à cause du mauvais ménage qu'ils avaient

(1) Voir dans les *Archives historiques du département de la Gironde*, t. XXIX, 1894, les lettres patentes du roi donnant à sa sœur l'Agenais, le Rouergue, les jugeries de Verdun, Rivière et Albigeois, les comtés de Quercy et de Gaure, pour lui tenir lieu des 67,500 livres de rentes qu'elle devait prendre « chacun an » sur les recettes générales et constituant sa dot (18 mars 1578).

eu étant à la cour, les divers soupçons qu'elle lui avait donnés de ses comportements ». — « Quoique le roi son frère ne l'aimât, dit encore le duc de Bouillon, si lui semblait-il être honteux pour lui de voir sa sœur comme répudiée par son mari, lequel était blâmé des uns de ne se porter assez ouvertement à la réparation des contraventions à l'Édit, des autres d'attirer sur le parti une grande haine, à cause du mécontentement du roi contre sa personne. » — Le roi, la reine mère et Monsieur négociaient pour la venue de la reine Marguerite. Une assemblée protestante eut lieu à Montauban où le roi envoya Bellièvre pour déclarer sa bonne volonté à maintenir l'Édit, sa patience à supporter tant d'entreprises, le désir qu'il avait de voir la reine sa sœur près du roi de Navarre, « et remporta le sieur de Bellièvre de plus douces paroles du roi de Navarre pour le regard de la reine Marguerite qu'il n'avait auparavant, son esprit étant fort offensé jusque-là qu'il doutait de la sûreté de sa personne, elle se rapprochant. La plupart de ceux qui étaient près de lui n'adhéraient à sa venue, et aussi peu le corps des églises, estimant qu'elle porterait beaucoup de corruption et que le roi de Navarre même se laisserait aller aux plaisirs, en donnant moins de temps et d'affection aux affaires (1). » — Toutefois, la correspondance de Catherine de Médicis, fort complète, est muette au sujet de ce démêlé; elle parle très simplement de son voyage prochain en Guyenne et Gascogne; c'est une chose convenue et qui n'est retardée que par les négociations avec le duc d'Anjou, et l'on peut croire que le duc de Bouillon, qui écrivit fort âgé ses *Mémoires*, aura confondu, en ce qui concerne Marguerite, les événements de deux époques (2). — Catherine,

(1) *Mémoires du duc de Bouillon,* édit. de la Société de l'Histoire de France, *anno* 1578.

(2) Du Lude, proche la Flèche, où elle s'était fait accompagner de Marguerite près de son fils, elle écrit au contraire à Henri III (6 mai 1578) : « Et commencerai à vous dire que pour certain la reine de Navarre votre

qui pensait accompagner sa fille, «bien moins par convenance et pour s'en séparer le plus tard possible, comme elle le faisait dire, que pour examiner les forces des réformés, leurs liaisons, le génie et la passion des chefs afin de les diviser ensuite ou les contenter par de larges concessions» et assurer la paix toujours fuyante où la royauté s'efforçait depuis tant d'années, aurait d'abord voulu terminer un arrangement avec le duc d'Anjou. Mais ses remontrances furent vaines; le maréchal de Cossé qu'elle lui envoya ne fut pas plus heureux. Le duc passa le mois de juin à Alençon, où Montigny, envoyé par les États, le vint trouver. Catherine, accompagnée de Marguerite, tenta une dernière démarche (1) et « le lundi septième de juillet, il partit de Verneuil à minuit, accompagné de Bussy, Simier, La Rocheguyon, La Châtre, Chamvallon et autres gentilshommes de sa suite, au nombre de dix chevaux seulement, vint passer la Seine à La Rocheguyon, et se rendit en deux jours à Bapaume et à Arras, et de là à Mons en Hainaut, où il fut le bien venu et bien reçu». — Inutilement, le roi, pressé par l'ambassadeur d'Espagne, dans un voyage qu'il avait fait en Normandie quelques jours avant, avait laissé des garnisons à Gisors, Vernon, Mantes, Meulan, Poissy, Pontoise « et autres places sises sur les rivières de Seine et d'Oise, pour empêcher le passage aux gens de guerre pour aller en Flandre (2) ». Les huguenots affluaient dans l'ar-

sœur, a fait tellement envers le sieur de Miossans que quand il est arrivé devers le roi de Navarre, il l'a assuré de la volonté qu'elle a de l'aller trouver, et la délibération qu'il a, comme j'ai pour ma part de la lui mener, afin de les voir ensemble, et aussi pour particulièrement le voir, dont il montre avoir très grand désir de sa part, avec fort bonne délibération de l'aimer parfaitement et de lui faire tout le bon traitement qui se peut. » *Lettres de Catherine de Médicis,* t. VI, p. 15.

(1) « Mon frère étant alors sur son partement de Flandres, la reine ma mère le voulut aller voir à Alençon avant qu'il partît. Je suppliai le roi de trouver bon que je l'accompagnasse pour lui dire adieu, ce qu'il me permit bien qu'à regret.» *Mémoires de Marguerite de Valois,* édit. elzévirienne, p. 155.

(2) L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 258.

mée du duc; la noblesse « accourait auprès de lui comme si c'eût été pour la conquête de la Toison d'Or (1) ». Sully dit que les troupes, s'étant jointes, marchèrent en forme de corps d'armée vers Saint-Quentin et environs, puis, furent loger vers Walincourt, Vauchelles, Crèvecœur et autres lieux circonvoisins. De Mons, le duc avait écrit à M. d'Humières (2) : « Je suis venu en aide à ce peuple opprimé et pour rabattre l'orgueil de l'Espagne qui, par ses conseils nous a toujours mis en division. » — Aux ambassadeurs de Venise et de Savoie il donna quelques paroles vagues : « Appelé par les États, je ne puis décliner ce devoir. » — Il était maître du Hainaut, mais, général incapable, ne devait rien faire. Son armée n'était qu'un ramassis de pillards. Tandis qu'il continuait à négocier avec Élisabeth pour son mariage, décidé « à épouser la reine ou à épouser les Pays-Bas » ; que le roi de France, le contrecarrant d'un côté afin de se garantir des menaces espagnoles, faisait aussi mine de le soutenir dans la crainte de le mécontenter trop (3) et

(1) B. Roger, *Histoire de l'Anjou*, p. 442.

(2) Jacques d'Humières, lieutenant général en Picardie, gouverneur de Péronne, de Montdidier et de Roye. L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 83, note 2.

(3) La conduite de Henri III est assez difficile à expliquer; il était, par crainte, — crainte de la prospérité de son frère, crainte de difficultés avec l'Espagne, — opposé à l'expédition de Flandre; et, selon L'Estoile, il « aide sous main Monsieur de deniers et fait ce qu'il peut pour lui en trouver », fait « toutes les faveurs possibles au recouvrement de deniers qu'était venu demander Regnaud de Beaune, chancelier de Monsieur ». — Regnaud de Beaune, alors évêque de Mende et depuis conseiller et président au Parlement, archevêque de Bourges et de Sens, grand aumônier de France et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, était un des principaux conseillers de l'entreprise des Pays-Bas. L'Estoile nous le montre « ordinairement dans le coche du roi, ce qui s'accordait mal, dit-il, avec les garnisons que Sa Majesté avait mises sur les avenues de la rivière pour empêcher le passage, et ce qui faisait croire bonnement et même à l'Espagnol qu'il y avait secrète intelligence en ce dessein entre Monsieur et lui ». Édit. Jouaust, t. I, p. 258. — Une note des anciens éditeurs ajoute que, sollicité par la reine-mère, Henri III avait promis à son frère de l'aider, mais que les effets ne répondirent pas aux promesses. On peut penser surtout qu'il

lui faisait offrir par Villeroy le marquisat de Saluces avec sollicitation au pape de lui céder le Comtat Venaissin, ajoutant qu'il demanderait pour lui soit une des infantes d'Espagne, soit la princesse de Mantoue, qu'on disait très belle et qui apportait en dot le Montferrat, — chemin ouvert sur l'Italie, — une partie de ses troupes restées en Picardie et Champagne « saccagent, pillent, volent, violent femmes et filles, tuent, mettent le feu aux maisons et aux granges par où ils passent; de quoi le roi averti, après en avoir ouï plaintes infinies, avec récit des énormes et exécrables méchancetés qu'ils commettaient, fut contraint de les abandonner au peuple, comme aussi le duc de Guise en son gouvernement de Champagne, fit faire carnage de ces soldats voleurs, ravageant et opprimant le pauvre peuple champenois (1) ».

Cependant, au retour de l'entrevue d'Alençon, Marguerite, « ayant toutes choses prêtes pour son partement, » avait demandé de nouveau à se mettre en route. Catherine n'avait plus de raisons pour retarder le voyage. — « Le 26 juillet, dit le *Journal* de L'Estoile, le roi alla à Olinville pour y recevoir la reine de Navarre, sa sœur et lui dire les adieux pour ce qu'elle s'acheminait en Gascogne vers son mari qui dès longtemps la demandait. » — Et, quelques lignes plus loin, il ajoute : — « Le samedi 2e d'août, la reine de Navarre partit pour prendre le chemin de Gascogne (à son grand regret et corps défendant selon le bruit tout commun) (2), et l'accompagnèrent la reine sa mère, le cardinal de Bourbon, M. le duc de Montpen-

voulait faire croire à son frère qu'il était disposé à le seconder, mais que les nécessités de la politique l'empêchaient de le faire ouvertement.

(1) *Journal de l'Estoile,* édit. Jouaust, t. I, p. 262-263.

(2) Cette ligne a été effacée postérieurement dans le manuscrit.

sier et messire Gui du Faur, sieur de Pibrac, président de la Cour (1). »

(1) Pibrac, conseiller d'État et président au Parlement, dont il sera assez souvent question dès lors, avait été nommé chancelier de la reine de Navarre. Il avait alors cinquante-quatre ans ; il mourut le 27 mai 1584, chancelier du duc d'Anjou. Il avait accompagné Henri III en Pologne et, quand le roi partit de Cracovie, il s'embourba dans un marécage où il resta plus de quinze heures. (De la Place, *Recueil,* t. VI.) A propos du départ de Marguerite, le chanoine Mongez écrit : « La séparation du roi et de la reine sa sœur, loin d'être accompagnée de larmes et de regrets, ne fut remarquable que par l'air serein du roi et les paroles dures qu'il adressa à Marguerite. Elles la confirmèrent dans ses projets de vengeance (?). » — Mais Mongez n'indique pas où il a pris ces renseignements, et son livre, comme bien d'autres, manque surtout de références.

CHAPITRE II

Catherine de Médicis dans le Midi. — Situation difficile de Marguerite de Valois à la Cour de Navarre. — La *guerre des amoureux*.

« Catherine, dit d'Aubigné, avait exprès pour son gendre, les dames de Sauve et Dayelle, cypriote, celles-là mêmes qui l'avaient retenu autrefois aux prisons de la Cour (1). » C'est assez indiquer ses intentions. — Les deux reines menaient grand train, et par les précieux livres de Trésorerie de Marguerite, conservés aux Archives (2) et que nous aurons maintes fois encore l'occasion de signaler, nous pouvons imaginer ce qu'était alors la maison d'une Fille de France et ce qu'il en devait coûter pour l'entretenir (3). Les états de comptes pour cette année 1578 mentionnent, avec le chiffre du traitement, les dames d'honneur, filles damoiselles, femmes de chambre, lavandières, le maître d'hôtel, les panetiers, échansons, écuyers tranchants, écuyers d'écurie; les aumôniers, le confesseur, les chapelains, clercs de chapelle, les médecins, apothicaires, chirurgiens, valets de chambre, — parmi lesquels sont indiqués des joueurs de violon, luth et musette; les maîtres et valets de la garde-robe, huissiers de la chambre et de la salle, huissiers du Conseil, les tapissiers et leurs

(1) D'Aubigné, *Histoire universelle*, t. V.

(2) *Trésorerie et recepte générale des finances et maison de la reine de Navarre*, KK, 28 vol., in-4°. N°s 158 à 186.

(3) « Afin d'envoyer sa sœur en Gascogne, le roi avait demandé un décime et demi au clergé, « outre les moyennes décimes ordinaires », ce qui lui valut blâmes et remontrances. — Le clergé obtint du reste de ne pas payer. » L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 263 et suiv.

aides, les valets pour les filles damoiselles. Ensuite, c'est le Chancelier, le général des finances, les gens du Conseil, les secrétaires des finances et autres secrétaires, les contrôleurs, maréchaux des logis, les sommeliers de paneterie et d'échansonnerie avec leurs aides, le boulanger, les écuyers de cuisine, queux, potagers, hasteux, enfants de cuisine, galopins, porteurs, huissiers de cuisine, garde de vaisselle, les pâtissiers; le boucher et le poissonnier, les fruitiers et leurs aides, les valets de fourrière et leurs aides, les maréchaux de salle des filles, vertdeaux, portiers, gens de métier; le trésorier et receveur général, les laquais du corps, laquais pour les filles et damoiselles, laquais du chariot branlant, palefreniers et aides, muletiers de la litière du corps et seconde litière, fourriers, valets des pages, argentier et pourvoyeur de l'écurie, les cochers, capitaines des mulets, charretiers, plus divers officiers comme le tailleur, le barbier du commun pour faire les cheveux des pages, le sellier, l'éperonnier, etc. — C'était une armée véritable, car la reine mère pour sa part avait une suite au moins aussi nombreuse, ainsi que le cardinal de Bourbon et le duc de Montpensier qui lui faisaient cortège. On ne macha dès lors qu'à petites journées et après avoir gagné Étampes, Artenay, traversé les faubourgs d'Orléans, Cléry, les reines s'arrêtèrent à Chenonceaux. De là, elles allèrent à Tours, s'acheminèrent par Azay-le-Rideau, Chinon, Fontevrault, Poitiers, Ruffec, Cognac, et, « dès que nous entrâmes dans le gouvernement du roi mon mari, rapporte Marguerite, l'on me fit entrée partout. » — Brantôme, qui était du voyage, parle avec enthousiasme de ces réceptions où se déployait toute la somptuosité décorative du temps, et de l'accueil qui était fait dans les villes du parcours à la reine de Navarre. — « Elle passa à Cognac, fait-il, où elle séjourna; et là plusieurs grandes, belles et honnêtes dames du pays vinrent voir les reines et leur faire la révérence,

qui toutes furent ravies de la beauté de cette reine Marguerite et ne se pouvaient saoûler de la louer à la reine sa mère qui en était perdue de joie ; parquoi elle pria sa fille un jour de s'habiller le plus pompeusement et à son plus beau et superbe appareil qu'elle portait à la Cour en ses plus grandes et magnifiques fêtes et pompes, pour en donner le plaisir à ces honnêtes dames; ce qu'elle fit pour obéir à une si bonne mère, et parut vêtue fort superbement d'une robe de toile d'argent et colombin à la boulonnaise, manches pendantes, coiffée si richement et avec un petit voile ni trop grand ni trop petit, et accompagnée avec cela d'une majesté si belle et si bonne grâce qu'on l'eût plutôt dite déesse du ciel que reine en la terre. Les dames qui auparavant en avaient été éperdues, le furent cent fois davantage. — La reine lui dit alors : « Ma fille vous êtes bien. » Elle lui répondit : — « Madame, je commence de bonne « heure à porter et user mes robes et les façons que j'em- « porte avec moi de la Cour; car quand j'y retournerai, je « ne les y emporterai point, mais je m'y entrerai avec des « ciseaux et des étoffes seulement pour me faire habiller « selon la mode qui courra. » — La reine lui répondit : — « Pourquoi dites-vous cela, ma fille? Car c'est vous qui « inventez et produisez les belles façons de s'habiller; et « en quelque part que vous alliez, la Cour les prendra de « vous, et non vous de la Cour (1). »

De Cognac, les deux reines allèrent à Bordeaux en passant par Blaye et Libourne (18 septembre), et Catherine, « qui cherchait à gagner la confiance du roi de Navarre, » auquel les Bordelais avaient refusé d'ouvrir leurs portes (2),

(1) Édit. Buchon, t. II, p. 162. — Marguerite de Valois avait mis à la mode, parait-il, de montrer sa gorge, qu'elle avait fort belle, « et dont la plupart des courtisans mouraient, voire des dames que j'ai vues, aucunes de ses plus privées, avec sa licence la baiser par un grand ravissement. » *Ibid.*, p. 160.

(2) Après la paix dite « de Monsieur », le roi de Navarre avait fait d'Agen sa résidence principale, et, d'accord avec le parti des politiques, mis des gou-

« les engagea à réparer envers son épouse les torts qu'ils avaient eus envers ce prince leur gouverneur. » — La reine sa mère le voulut ainsi, ajoute encore Brantôme, « car elle l'aimait infiniment et l'estimait fort. » — Elle fit donc son entrée, « avec toute la magnificence désirable, vêtue d'une robe à fond d'orangé, sa couleur favorite, couverte de broderies, et montée sur un cheval blanc. — Avant que d'entrer, les États de la ville lui vinrent faire la révérence, et la haranguer aux Chartreux comme c'est la coutume. L'archevêque, M. de Bordeaux, porta la parole pour le clergé ; M. le maréchal de Biron (1) comme maire et avec la robe de maire pour le corps de la ville et comme lieutenant-général fit la sienne après ; et M. Langebaston, premier président, pour la Cour. Elle leur répondit à tous, les uns après les autres, — car je l'ouïs étant près d'elle sur l'échafaud par son commandement — si éloquemment, si sagement et si promptement, et avec une telle grâce et majesté, par un tel changement de paroles, sur un même sujet pourtant, qui est chose à remarquer, que je vis le soir le dit sieur président, qui me vint dire et à d'autres, en la chambre de la reine, qu'il n'avait jamais ouï mieux dire en sa vie, et que bien souvent il avait eu cet honneur d'avoir ouï parler les reines Marguerite de Valois et Jeanne d'Albret ses prédécesseresses, mais qu'elles n'approchaient en rien de l'éloquence de cette reine Marguerite, et que vraiment elle était fille de mère. — La reine Catherine à laquelle fut rapporté le propos, en fut si aise que rien plus ; et elle me dit qu'il avait raison de le croire et de le dire, car

verneurs à ses gages dans toutes les villes de la province. Cependant, comme il n'avait pu obtenir des États de Blois la confirmation du traité, Bordeaux refusa de le recevoir. Cf. Ph. Lauzun, *Itinéraire de Marguerite de Valois*, dans la *Revue de l'Agenais*.

(1) Armand de Gontaut-Biron, qui avait succédé à l'amiral de Villars et commandait les troupes du roi en Guyenne. Il fut tué au siège d'Épernay en 1592.

encore qu'elle fût sa fille, elle pouvait dire que c'était la plus accomplie princesse du monde et qui disait ce qu'elle voulait et des mieux. (1). »

Le tableau certes est tracé avec complaisance. Mais on voit bien, sur ces estrades de fête et dans le faste merveilleux de cette réception royale, la jolie femme qu'était alors Marguerite de Valois répondant en souriant aux discours officiels de ces barbons, et l'on comprend que pour certains l'impression fut inoubliable. — De Bordeaux, où elles avaient séjourné quelques jours, les reines allèrent coucher à Cadillac (1er octobre), le lendemain à Saint-Macaire. M. de la Mothe-Fénelon et Pibrac, envoyés aux nouvelles, vinrent les prévenir alors que le roi de Navarre les rejoindrait à Castéras, à mi-chemin entre Saint-Macaire et la Réole (2). — Marguerite dit que « ceux de la religion » tenaient la Réole, mais que le roi n'avait guère poussé au delà, « la défiance qui était encore ne lui ayant pas permis de venir plus outre. » — Arrivées les premières à Castéras, les reines montèrent dans une chambre du manoir et attendirent; une heure après, Henri de Navarre arriva avec le vicomte de Turenne et une suite de six cents gentilshommes. Il vint saluer la vieille Catherine, et par deux fois embrassa sa femme. Le chariot de la reine mère était resté devant la porte; les deux souveraines y prirent place et le roi en face d'elles. A La Réole, où elles séjournèrent

(1) Édit. Buchon, t. II, p. 162. Sur l'entrée de Marguerite de Valois à Bordeaux, cf. la *Chronique Bordelaise*, par DE LURBE, celle de Jean DE GAUFFRETEAU, et l'*Histoire de Bordeaux*, par l'abbé Patrice-John O'REILLY.

(2) Selon les *Mémoires du duc de Bouillon*, « Catherine part, quoiqu'elle n'eût pas la parole du roi de Navarre de la recevoir, s'acheminant, priant et menaçant que, menant sa fille, si elle était refusée, que la honte qu'on ferait au roi et à elle serait telle que prenant le seul roi de Navarre à partie, on donnerait la jouissance de l'Édit à ceux de la religion... Les provinces disaient qu'elles n'avaient eu les armes à la main que pour la religion, et cela fit changer d'avis au roi de Navarre. »

du 3 au 6 octobre, Catherine sans perdre de temps assembla conseil sur conseil, et enfin arrêta avec son gendre que des commissaires spéciaux seraient nommés avec charge de faire exécuter l'édit de pacification et qu'on réglerait en une conférence tous les différends entre huguenots et catholiques. — Il lui fallait encore le remettre avec le maréchal de Biron dont l'autorité comme lieutenant du roi allait à l'encontre de la sienne; le Béarnais se plaignait surtout de ce que Biron, « rude soldat, mais mauvais diplomate, » l'avait fait sortir d'Agen, — d'où il surveillait la basse Guyenne, le Périgord et le pays toulousain, — et, la première fois qu'ils se virent, il lui parla « si brusquement que le maréchal montra d'être fort en colère (1) ». — Catherine, momentanément au moins, les réconcilia. Le roi de Navarre avait mis pour condition aux conférences « la présence de tous les députés des Églises réformées ». C'était beaucoup de temps à attendre. On prit rendez-vous à l'Isle-Jourdain, et à Marmande il quitta les reines qui se rendirent au Port-Sainte-Marie (2). Marguerite allait

(1) A Agen où il s'était établi, le roi de Navarre avait transformé une des portes — la porte du Pin — en une véritable citadelle et projetait d'élever un fort sur l'emplacement du couvent des Jacobins qui dominait la ville. Les habitants, en majorité catholiques, s'étaient plaints de ce séjour prolongé des huguenots et des charges qu'ils supportaient. Le 30 mai 1578, Biron les fit retirer et le roi de Navarre n'était pas à Lectoure où, il s'établissait plus fortement encore, que tous « les forts et marques de guerre étaient rasés dans Agen ». Cf. Ph. Lauzun, *Itinéraire*.

(2) « Le jeudi 16 octobre, dit l'Estoile, le roi va à Olinville, où il chasse et passe son temps, et là reçoit nouvelles de la reine sa mère, du bon et gracieux accueil et magnifique réception que le roi de Navarre avait fait, à Nérac, à elle et à la reine de Navarre sa fille. — En cette entrevue, M. le cardinal de Bourbon tint quelques propos au roi de Navarre, son neveu, pour se ranger à la religion catholique, dont le roi de Navarre se gaussant et découvrant par sa bouche le langage de la Ligue, qui dès ce temps commençait à pratiquer le bonhomme, lui dit tout haut en riant : « Mon oncle, on dit en ce « pays-ci qu'il y en a qui vous veulent faire roi; dites-leur qu'ils vous fassent « pape, ce sera chose qui vous sera plus propre, et si serez plus grand qu'eux, « ni tous les rois ensemble. » Ce conte ayant été fait au roi à Olinville le fit rire bien fort. » — L'Estoile veut sans doute parler ici de la réception de la Réole, les reines n'étant venues à Nérac qu'en décembre 1578.

prendre possession de son apanage, et à Agen, où elle arriva le 12 octobre, on lui fit une entrée magnifique. La reine mère réunit à l'évêché, où elle logeait, toute la noblesse des environs qui était accourue pour la saluer et longuement parla sur la nécessité d'entretenir la paix. Elle se rendit ensuite à Toulouse, toujours accompagnée de sa fille, et le roi de Navarre vint retrouver les deux reines au château de Lafox, où elles dînaient en sortant d'Agen et les escorta jusqu'à Valence. — L'entrée officielle à Toulouse n'eut lieu que le dimanche 26 octobre. Revêtus de leur manteau de parade, ayant avec eux le vicomte de Joyeuse, Danville et foison de seigneurs, les huit capitouls reçurent Marguerite à la porte Saint-Étienne et la conduisirent sous des arcs de triomphe et par les rues jonchées de corolles jusqu'au palais archiépiscopal. Les reines assistèrent à une procession solennelle, avec le duc de Montpensier, le prince son fils, les maréchaux de Danville et de Biron, la princesse de Montpensier, la maréchale de Danville et la vicomtesse de Joyeuse. — Mais Marguerite tomba malade, « prise de violents accès de fièvre, » et l'on rapporte que les membres du Parlement venant alors la complimenter, elle les reçut dans un grand lit de damas blanc, et qu'au fond de l'alcôve, — ce qui surprit surtout ces graves magistrats, — des enfants de chœur chantaient des hymnes. — De Thou écrit dans son *Histoire* que, durant son séjour à Toulouse, Catherine avertit aussi le Parlement d'user d'indulgence à l'avenir envers les protestants. Mais en même temps, partout où elle passait, elle rétablissait la religion catholique lorsque les huguenots l'avaient proscrite. C'était toujours son système de temporisation et de bascule du temps de Charles IX. Au reste, elle commençait à comprendre qu'elle avait assumé une lourde tâche en essayant de rapprocher les deux partis. Le roi de Navarre, selon ce que put lui dire Marguerite après les

premiers jours d'intimité avec son mari, n'était pas opposé à la paix, mais son entourage était loin des mêmes sentiments; de là des lenteurs, des retards, des restrictions. « Elle ne fit point ce qu'elle voulait, dit Sully, et qui consistait surtout à faire rendre les villes de sûreté avant le temps et ramener son gendre à la Cour. Et Marguerite ajoute : « La reine ma mère pensait demeurer peu de temps, mais il survint tant d'incidents qu'elle demeura huit mois (1). » — Lorsqu'elle dut partir pour l'Isle-Jourdain où l'accompagnait le maréchal de Danville après lui avoir donné à Toulouse une fête merveilleuse, le roi de Navarre, sous la pression de ses conseillers, proposa plutôt une entrevue à Castelsarrasin, prétextant la convenance de meilleurs logis, la commodité des vivres, en réalité parce qu'il voulait rester en pays huguenot. Elle déclara qu'elle s'en tiendrait aux choses convenues et se mit en route le 6 novembre. Mais Marguerite, encore mal remise de sa fièvre, ne partit que le 10 pour la rejoindre et passa la première nuit de son voyage au château de Pibrac, alors renommé pour la richesse de ses ameublements, et où Guy du Faur, son chancelier, qui en était seigneur, la traita royalement. — La vieille Catherine, du reste, attendit inutilement son gendre à l'Isle-Jourdain; le roi de Navarre, après six jours, proposa Nérac ou Pamiers pour les conférences, et la reine mère, maugréant, dépitée, finit par accepter de se trouver à Nérac. C'était tout ce que voulait le Gascon qui se décida à venir à la rencontre des reines. — Le 20 novembre, Catherine fit son entrée à Auch, et le lendemain ce fut le tour de sa fille. Les consuls allèrent prendre Marguerite à la porte de la Trille. Elle était dans une litière couverte de velours noir sur laquelle on mit un poêle; par-

(1) Sully, *Économies royales, Mémoires de Marguerite*, p. 156; Ph. de Lauzun, *Itinéraire*.

tout on avait placé ses armoiries et fait des « portails de triomphe » ; les trompettes sonnaient ; on tira le canon et les enfants de la ville chantèrent des odes à sa louange. — Le 23 novembre, le roi de Navarre entra et fut reçu comme comte d'Armagnac ; on lui offrit les clefs qu'il rendit de suite aux consuls. « Nous arrivâmes sur le midi, raconte le duc de Bouillon, et nous ne trouvâmes la reine Catherine, qui était allée à une chasse aux palombes, le maréchal de Biron et autres personnes de qualité étant avec elle. Nous trouvâmes la reine Marguerite et les filles... Les violons vinrent ; nous commençâmes tous à danser... »

Ici se place un incident curieux et dont les versions se trouvent assez diverses. « La danse continuant, fait encore le duc de Bouillon, le jeune Armagnac arrive, dépêché vers le roi de Navarre pour l'avertir que la nuit précédente, la Réole, qui était une des villes de sûreté, avait été surprise par le château (1). Il fit son message à l'oreille du roi qui soudain m'appela ; le premier mouvement fut si nous étions assez forts pour nous saisir de la ville ; il fut jugé que non. Soudain, je dis qu'il fallait sortir, et qu'avec justice nous pouvions nous saisir du maréchal de Biron et autres principaux qui étaient avec la reine pour r'avoir la Réole. » — Les huguenots, en effet, se crurent trahis et sur-le-champ quittèrent Auch. Ils décidèrent que le roi de Navarre irait au-devant de la reine mère pour « lui témoigner son offense et son respect », et n'étant pas très sûrs de s'emparer de Biron, « pour être ledit maréchal bien monté et ayant assez d'hommes de main pour rendre le combat douteux, » allèrent prendre la petite ville de Fleurance, entre Auch et Lectoure. — On tira de suite une histoire romanesque de ces petits hasards de guerre dont les calvi-

(1) La nouvelle fut apportée par un gentilhomme du sieur de Favas, dit Sully.

nistes menèrent grand bruit, et Catherine avait une telle réputation de duplicité qu'on n'hésita pas à lui attribuer le coup, bien que, selon le récit même de Turenne, elle n'en dût rien savoir et qu'il y eût plutôt là une traverse à ses négociations. Mais Catherine nous est toujours montrée comme le fauteur des troubles et des guerres civiles. Elle n'était venue dans le Midi que pour diviser les protestants, faire des pratiques, semer entre le roi de Navarre, le prince de Condé, le vicomte de Turenne et les plus apparents du parti tous les germes de discorde. — Lors du passage de la Cour à la Réole, le vieil Ussac, gentilhomme du Périgord, qui en était gouverneur, serait ainsi devenu amoureux d'une des filles de la reine Marguerite, Mlle d'Atrie (1), ce qui amusait fort les courtisans; le roi de Navarre et le vicomte de Turenne ayant eu la malencontreuse idée de le railler à leur tour, de dépit, persuadé par la demoiselle, il s'était fait papiste et s'était donné à Catherine avec la ville. — Henri de Bourbon, apprenant l'affaire, aurait donné secrètement ses ordres et au point du jour serait allé prendre Fleurance. Catherine le croyait toujours à Auch, et lorsqu'on vint l'avertir : « Je vois bien, fit-elle en riant, que c'est la revanche de la Réole et que le roi de Navare a voulu faire chou pour chou ; mais le mien est mieux pommé (2). »

La vérité, peut-on croire aujourd'hui, fut moins pittoresque. Sur le mécontentement qu'ils avaient d'un capitaine nommé Favas « qui les oppressait et les maltraitait », les habitants de la Réole s'étaient emparés du château et de la ville, et les huguenots insistèrent longuement pour que d'Ussac, qui avait toute leur confiance, y fût remis

(1) Anne d'Aquaviva, — la bouffonne d'Atrie, comme l'appellent les contemporains; elle épousa plus tard le financier Ludovic Adjacet, qui acheta pour 400,000 francs le comté de Château-Villain.

(2) Sully, de Thou. — D'Aubigné dit que d'Ussac, révolté, avait fait entrer Duras à la Réole.

comme gouverneur (1). C'était une de ces querelles compliquées et si fréquentes dans les cités où les deux partis disposaient de forces à peu près égales. « Catherine fit l'étonnée, dit le vicomte de Turenne, aux réclamations du roi de Navarre, et donna quantité de paroles pour assurer une réparation. » Biron, de même, « promit de faire tout son devoir pour rendre la place (2). » — Quant au coup de main sur Fleurance, on sait par les lettres de Catherine à quoi il faut le réduire : le Béarnais y entra paisiblement, demanda les clefs et arma cinquante ou soixante protestants ; les catholiques s'armèrent de leur côté et occupèrent les tours d'une des portes ; on tira quelques coups d'arquebuse, dont un homme fut blessé à la jambe près du roi de Navarre qui jeta les hauts cris, et la reine mère, pour tout apaiser, donna de suite l'ordre d'évacuer les tours (3). — Quand même, c'était un contretemps, et des négociations furent engagées, qui retardèrent d'autant la conférence dont Catherine se promettait tant de fruit. Pour amener un accommodement, elle employa sa fille Marguerite, le chancelier Pibrac, et eut enfin à Jégun — à 17 kilomètres d'Auch — une entrevue avec son gendre (29 novembre). Le roi la quitta satisfait en disant qu'il se rendait à Auch près de la reine sa femme et « ferait son devoir de bon mari ». Quelques jours après, les deux reines

(1) Le vicomte de Turenne ajoute ici que d'Ussac, « gagné, quitta au bout de quelques mois la religion, et tint cette place la guerre suivante contre ceux de la religion, au préjudice de son âme et de son honneur. C'est là, sans doute, qu'il faut chercher l'origine de la légende où l'on a fait intervenir « la bouffonne d'Atrie ». D'Ussac a laissé d'ailleurs des *Mémoires* dans lesquels il essaye de justifier sa défection et que M. le baron de Ruble s'est proposé de publier dans la collection de la *Société de l'Histoire de France*.

(2) Henri III se montra aussi fort mécontent quand il fut informé de l'affaire de la Réole et invita sa mère à reprendre la ville et la restituer au roi de Navarre. (Lettre du 9 décembre 1578 ; fonds fr., vol. 20.509, f° 23.)

(3) Cf. *Lettre de Catherine de Médicis*, t. VI. Collection des *Documents inédits*.

se remirent en route et gagnèrent Condom (9 décembre). Catherine aurait été bien aise d'éviter Nérac comme lieu de réunion avec les calvinistes, craignant d'être forcée d'accorder là plus qu'elle n'en avait l'intention. Cependant l'entrée solennelle de Marguerite dans la capitale de l'Albret eut lieu le 15 décembre, et la Cour, logée au château, y demeura une semaine parmi des fêtes et divertissements continuels. Le roi de Navarre avait sa troupe de comédiens italiens, ces *Gelosi* que son beau-frère Henri III avait mis à la mode ; le poète huguenot Dubartas avait composé en l'honneur de Marguerite un dialogue en trois langues qui fut récité par trois demoiselles personnifiant les muses gasconne, latine et française; il y eut bals et festins, et plutôt que de politique on s'occupa si bien d'intrigues et d'amourettes, que « la reine voulait quelquefois attribuer que les lenteurs se faisaient artificieusement pour voir plus longtemps ses filles (1) ». — « L'amour, dit Sully, était devenu l'affaire la plus sérieuse de tous les courtisans; le mélange des deux Cours, qui ne cédaient en rien l'une à l'autre du côté de la galanterie produisait l'effet qu'on en devait attendre; on se livra aux plaisirs, aux festins et fêtes galantes. » Ces jolies filles que menaient avec elles les deux reines, tournaient la tête à tous les seigneurs protestants. « Nous devînmes aussi courtisans, dit encore Sully, et faisant l'amoureux comme les autres ; ne nous amusant tous qu'à rire, danser et courir la bague. » Le roi de Navarre lui-même, après avoir renoué avec Mme de Sauve, son ancienne passion, s'était épris de la jolie Dayelle (2) ; « mais, dit Marguerite aussitôt, cela n'empêchait pas que je ne reçusse beaucoup d'honneur et d'amitié du roi mon

(1) *Mémoires de Marguerite de Valois,* édit. elzévirienne, p. 157.

(2) Il s'agit de Mlle Davila ou d'Avila, Cypriote, sœur de l'historien Davila, une des filles d'honneur de Catherine. (Brantôme.) Elle fut mariée à Jean d'Hémeries, seigneur de Villars, gentilhomme normand.

mari, qui m'en témoignait autant que j'en eusse pu désirer, m'ayant, dès les premiers jours que nous arrivâmes, conté tous les artifices qu'on lui avait faits pendant qu'il était à la Cour pour nous mettre mal ensemble, et montrant avoir beaucoup de contentement que nous fussions réunis. » — Catherine coupa court à ces intrigues en retournant au Port-Sainte-Marie, sous prétexte des fêtes de Noël. Elle espérait encore que là se tiendrait le nouveau colloque, ou au prieuré de Paravis, situé en face, sur la rive gauche de la Garonne, et s'y fixa obstinément, sans cesser de se plaindre aussi bien de l'humidité et de l'incommodité du lieu. Elle écrivit à la duchesse d'Uzès, une de ses dames qui avait dû retourner à Paris : « Je commence à voir arriver ces députés. Ils ressemblent tous à des ministres ou à ces oiseaux que vous savez, car ici je ne les oserais nommer, mais vous m'entendez et je vous entends ; il y a quarante ans de bonne mémoire. J'espère que tout ira bien (1). » Mais les députés se rendaient à Nérac, non au Port-Sainte-Marie, et, lorsqu'elle parla de les faire venir, on lui représenta qu'ils prendraient crainte et s'en retourneraient, « ce qui me fit taire, » conclut mélancoliquement Catherine. — Il y eut d'autres complications, et ce fut encore Marguerite qui eut la tâche de prendre les derniers arrangements. Enfin, tout fut réglé. Les huguenots étaient rentrés dans la Réole et Fleurance allait être rendu par le roi de Navarre. Catherine, malade, partit cependant pour Nérac (3 février 1579), malgré les avis de quelque embûche, qui lui furent donnés, et les négociations où Marguerite prit une part active aboutirent, après bien des tiraillements (2),

(1) Bibl. nat., fonds fr., 3181, f° 24. Cf. *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VI, *Documents inédits*.

(2) Les huguenots montrèrent une extrême arrogance et Catherine dut leur parler « royalement et bien haut, jusques à leur dire qu'elle les ferait tous pendre comme rebelles ». Sur quoi la reine de Navarre se mit en devoir d'apaiser le tout, même pleura, suppliant sa mère de leur donner la paix.

surtout à des concessions que la reine mère, bien à contre-cœur, fit aux protestants. — Le président Hénault, ici, accuse nettement de faiblesse le chancelier Pibrac qui était devenu amoureux de la reine Marguerite et qu'elle aurait influencé en faveur des réformés, pour se faire bien voir de son mari. Mais une curieuse note de L'Estoile, sans aller chercher ce roman inutile, — car la reine de Navarre s'intéressait fort peu aux avantages dont pouvait bénéficier le parti, — remet les choses au point. « La crainte de la Ligue qui grandissait, dit-il, fit résoudre le roi à favoriser Monsieur d'un côté, le roi de Navarre de l'autre, pour mettre comme une barre au Bien public et à la religion dont il se targuait ; donne sous main au roi de Navarre une pension de 100,000 francs tous les ans pour leur faire tête et l'avoir tout prêt à remuer quand il lui commanderait ; se rit des exercices que le roi de Navarre donne en ce temps à la reine sa mère en Languedoc, et de la peine qu'elle prend de courir tout le jour après lui pour l'attraper et le tromper, le tout venant du roi qui avait des desseins tout contraires à ceux de sa mère (1). » Nous reviendrons sur la passion de Pibrac, — toute platonique du reste, — et dont Marguerite aurait été la première à se moquer. Catherine, lasse et bernée, ayant eu cette fois affaire à forte partie, ne demandait qu'à retourner. Elle décida sa fille et son gendre à l'accompagner à Agen, puis en Languedoc dont elle réunit les États à Castelnaudary, et crut même un moment qu'elle ramènerait le Béarnais à la Cour (2). Il conduisit les reines dans le comté de Foix pour leur donner

(Journal du secrétaire de Danville.) — Les huguenots demandaient soixante places de sûreté ; ils en obtinrent quatorze en plus des huit qu'ils avaient déjà.

(1) L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 276. — Les articles adoptés à Nérac furent confirmés par lettres patentes du roi en date du 14 mars 1579.

(2) Fonds fr., 3319, n° 30. Cf. *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VI, p. 335. *Documents inédits.*

le plaisir de la chasse aux ours ; mais le récit des dangers de cette chasse les effraya et les empêcha de l'y suivre. D'ailleurs il s'était mis en chemin surtout pour surveiller la reddition de Saverdun (1) que la convention de Nérac accordait aux calvinistes comme place de sûreté. Il allégua ensuite qu'il lui fallait passer en Béarn et avec de grandes protestations renvoya le voyage à la Cour à la fin de l'année. Marguerite et sa mère se séparèrent à Castelnaudary, et le roi de Navarre, apprenant le départ définitif de la vieille reine, monta à cheval à Mazères où il se trouvait, et la rejoignit en route pour lui faire ses adieux et l'assurer encore de son bon vouloir. « Elle revint par la Provence, où elle vit le duc de Savoie, le Dauphiné et le Lyonnais, » se félicitant malgré tout de laisser sa fille en bon ménage (2), d'avoir rapproché son gendre et le maréchal de Biron et remis la Guyenne et le Languedoc, pacifiés, sous l'obéissance du Roi. — Telle fut cette expédition de la reine Catherine, dont les résultats furent d'ailleurs tout provisoires, mais où le détail est curieux parce qu'il fait connaître l'état des esprits et le morcellement de cette partie de la France où commandait nominalement Henri de Bourbon. Hormis le Béarn et l'Albret, c'était quelques villes, quelques territoires, des enclaves que le lieutenant du Roi se tenait toujours prêt à lui enlever, et c'est avec assez de vérité que les Ligueurs, plus tard, lui dirent qu'il avait « plus de nez que de royaume ». La guerre seule permettait aux protestants de se maintenir comme parti, de se fortifier même, malgré leurs défaites, et ils se défièrent de la pacification qu'apportait Catherine; seule aussi, et parce qu'elle eut un caractère exclusivement religieux, la guerre fit la force de Henri IV ;

(1) Ariège, arrondissement de Pamiers.

(2) « C'est le meilleur ménage que l'on peut désirer, » écrit-elle à la duchesse d'Uzès. *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VI.

comme roi de Navarre prétendant à la couronne, il n'aurait eu que des partisans; comme chef des calvinistes, il eut des armées.

La reine mère partie, la bonne harmonie paraît avoir régné, au moins aux premiers temps de la réunion entre le Béarnais et Marguerite. « Le roi s'en alla avec la reine sa femme à Montauban, où il fut tenu une assemblée, dit Sully, pour prendre résolution sur ce qui était de faire, puisque la reine Catherine s'était éloignée sans pourvoir aux plaintes de ceux de la religion. » — Les huguenots, on le voit, malgré les concessions faites, étaient encore mécontents. — « Le roi et la reine de Navarre, et Madame, sœur du roi, s'étant retirés à Nérac, la Cour y fut un temps fort douce et plaisante ; on n'y parlait que d'amours et de plaisirs et passe-temps qui en dépendaient. » — « Les années qu'elle passa auprès de son mari, écrit aussi M. Ludovic Lalanne dans la notice dont il fait précéder les *Mémoires* de Marguerite, et qu'elle employa comme les précédentes en intrigues et en galanteries, furent les plus heureuses de sa vie, car les deux époux n'avaient guère à se gêner mutuellement dans leurs amours. » — Et incontinent il cite ce passage de d'Aubigné (1) : « La reine de Navarre eut bientôt dérouillé les esprits et rouillé les armes. Elle apprit au roi son mari qu'un cavalier était sans âme quand il était sans amour, et l'exercice qu'elle en faisait n'était nullement caché; voulant par là que la publique profession sentît quelque vertu et que le secret fût la marque du vice. Ce prince eut bientôt appris à caresser les serviteurs de sa femme, elle à caresser les maîtresses de son mari. » — Il peut sembler néanmoins que Henri de Bourbon n'avait guère à apprendre de Marguerite. S'il ferma les yeux sur les intrigues qu'on lui accorde, il ne se

(1) D'Aubigné, *Histoire universelle*, t. V, p. 381.

gêna jamais lui-même ; l'histoire de Mme de Sauve et de la Cypriote Dayelle, au moment même où Catherine lui ramenait la reine, en fait foi ; à Agen, sa mère y résidant encore, la princesse fut également témoin de ses assiduités près de Catherine du Luc. La suite répondit à de tels débuts et les amours de celui qui devait être Henri IV ont été assez racontées pour qu'on n'ajoute rien (1).

La position de la reine Marguerite, catholique au milieu des calvinistes, était aussi fort difficile ; elle avait à la fois à ménager la Cour de France, dont elle dépendait pour ses revenus, et les intérêts de celui auquel on avait uni sa destinée. Elle nous a conté elle-même les ennuis qu'elle éprouva au point de vue religieux et qui survinrent dès son entrée à Pau (26 mai) et les réceptions triomphales des premiers jours : « Il n'y avait là, écrit-elle dans ses *Mémoires*, nul exercice de la religion catholique. On me permit seulement de faire dire la messe en une petite chapelle qui n'avait que trois ou quatre pas de long. — A l'heure où l'on voulait dire la messe, on levait le pont du château, de peur que les catholiques du pays, qui n'avaient nul exercice de religion, l'ouïssent. » Or, le jour de la Pentecôte, plusieurs trouvèrent moyen d'entrer dans le château et dans la chapelle, d'où la reine n'eut point le courage de les chasser. « Ils n'avaient pas été découverts jusques à la fin de la messe, qu'entr'ouvrant la porte pour laisser entrer de mes gens, quelque huguenot l'alla dire à Du Pin (2), secrétaire du roi mon mari, lequel possédait infiniment son maître et avait grande autorité en sa maison, maniant toutes les affaires de ceux de la Religion. » Du Pin envoya des gardes qui s'emparèrent des catho-

(1) Cf. entre autres, pour la jeunesse de Henri IV, le curieux travail de M. Jourdan, *les Amours de Henri de Navarre à La Rochelle. Mémoires lus à la Sorbonne*, 1868, p. 509.

(2) Jacques Lallier, seigneur du Pin. (Ph. Lauzun, *Itinéraire*.)

liques, les frappèrent en présence de Marguerite et les menèrent en prison. — « Cette indignité, dit-elle, fut ressentie infiniment de moi, qui n'attendais rien de semblable. Je m'en allai plaindre au roi mon mari, le suppliant faire relâcher ces pauvres catholiques qui n'avaient mérité un tel châtiment. Mais Le Pin se mit en tiers sans être appelé et sans porter ce respect à son maître de le laisser répondre ; il me dit que je ne rompisse point la tête au roi de cela, que je me contentasse que l'on me permettait de faire dire une messe pour moi et pour ceux de mes gens que j'y voudrais mener. — Ces paroles m'offensèrent beaucoup d'un homme de sa qualité, et suppliai le roi, si j'étais assez heureuse d'avoir quelque part en sa bonne grâce, de me faire connaître qu'il ressentait l'indignité qu'il me voyait recevoir par ce petit homme, et qu'il m'en fit raison. Le roi, voyant que je m'en passionnais justement, le fit sortir et ôter de devant moi, me disant qu'il était fort marri de l'indiscrétion de Du Pin, et que c'était le zèle de sa religion qui l'avait transporté ; que pour ces prisonniers catholiques il aviserait avec ses conseillers du Parlement de Pau ce qui se pourrait faire pour me contenter. — M'ayant ainsi parlé, il alla après en son cabinet où il trouva Le Pin qui le changea tout ; de sorte que, craignant que je le requisse de lui donner congé, il me fuit et me fait la mine. Enfin, voyant que je m'opiniâtrais à vouloir qu'il choisit de Du Pin ou de moi, celui qui lui serait le plus agréable, tous ceux qui étaient là et qui haïssaient l'arrogance de Du Pin lui dirent qu'il ne me devait mécontenter pour un tel homme ; que si cela venait à la connaissance du roi et de la reine ma mère, ils le trouveraient fort mauvais, ce qui le contraignit enfin de lui donner congé. Mais il ne laissa à continuer de m'en vouloir du mal et de m'en faire la mine, y étant *à ce qu'il m'a dit depuis* persuadé par M. de Pibrac qui jouait au

double, me disant à moi que je ne devais souffrir d'être bravée d'un homme de peu comme celui-là, et disant au roi mon mari qu'il n'y avait apparence que je le privasse du service d'un homme qui lui était si nécessaire ; — ce que M. de Pibrac faisait pour me convier à force de déplaisir de retourner en France, où il était attaché à son état de président et de conseiller au conseil du roi. »

Marguerite se croyait plus forte et mieux en faveur. Elle avait été, à la cour de France, en la sujétion de Catherine et de Henri III ; à la Cour de Navarre, elle eut à subir non seulement l'aversion des huguenots mais l'humeur du Roi au gré de ses maîtresses. « Pour empirer encore ma condition, poursuit-elle, depuis que Dayelle s'était éloignée, le roi mon mari s'était mis à rechercher Rebours (1) qui était une fille malicieuse qui ne m'aimait point et qui me faisait tous les plus mauvais offices qu'elle pouvait. » Mais la Cour quitta Pau, y laissant Rebours qui était malade. Le roi de Navarre, l'ayant perdue des yeux, l'eut bientôt oubliée ; mais comme il lui fallait toujours quelque affection nouvelle, il « commença à s'embarquer avec Fosseuse (2), qui était plus belle, et pour lors toute enfant et toute bonne ». — Marguerite eut d'ailleurs presque aussitôt l'occasion de lui montrer du dévouement. « En allant à Montauban, nous passâmes, dit-elle, par une petite ville nommée Eauze (3) où, la nuit que nous arrivâmes, le roi

(1) Fille de Guillaume de Rebours, président au parlement. « Rebours, une de ses filles qui mourut à Chenonceaux, dit Brantôme, lui avait fait quelque grand déplaisir : elle ne lui en fit plus cruel traitement, et venant à être fort malade la visita ; et ainsi qu'elle voulut rendre l'âme, elle l'admonesta, puis dit : « Cette fille endure beaucoup, mais aussi elle a fait bien du mal ; Dieu lui pardoint comme je lui pardonne ». Édit. Buchon, t. II, p. 173.

(2) Françoise de Montmorency, cinquième fille de Pierre, marquis de Thury, baron de Fosseux. Elle épousa François, sieur de Broc, baron de Cinq-Mars.

(3) Gers, arrondissement d'Auch.

mon mari tomba malade d'une grande fièvre continue, avec une extrême douleur de tête, qui lui dura dix-sept jours, durant lesquels il n'avait repos ni jour ni nuit, et le fallait perpétuellement changer de lit à autre. Je me rendis si sujette à le secourir, ne me partant jamais d'auprès de lui, sans me déshabiller, qu'il commença d'avoir agréable mon service et s'en louer à tout le monde, et particulièrement à mon cousin M. de Turenne, qui me rendant office de bon parent, me remit aussi bien avec lui que j'y avais jamais été. » — On doit sans doute attribuer, dit Mongez, à cette réconciliation momentanée l'indifférence du roi de Navarre et le peu de foi qu'il parut ajouter aux bruits scandaleux qui lui furent rapportés bientôt sur la conduite de sa femme et du vicomte, qu'on lui donnait pour amant.

Mézeray, Mongez qui le copie, et après lui Anquetil, Henri Martin, ont incriminé à ce propos Henri III, qui aurait agi d'après quelque bavardage de Pibrac dont le retour en France coïncide avec ce moment : « Philippe de Strozzi, dit Mongez, qui devait épouser la sœur de M. de Turenne, demanda au roi son agrément pour se rendre à la Cour de Navarre où elle se trouvait. Le roi destinait cette femme à l'un de ses mignons et fut piqué d'une demande qui dénotait un accord établi entre Strozzi et la maison de la Tour. Il n'osa refuser son consentement mais, espérant être désagréable à M. de Turenne et en même temps à sa sœur Marguerite, il chargea Strozzi de remettre au roi de Navarre des lettres qui l'instruisaient de l'intrigue de la reine, l'engageant à la faire cesser et surtout à n'en rien témoigner aux intéressés. » — Il paraît que Henri de Béarn montra et même remit les lettres à Marguerite, et l'on n'a pas manqué d'ajouter que l'indulgence que montrait la reine pour les intrigues de son mari exigeait un pareil retour; mais son inclination pour le futur prince de Sedan

est restée jusqu'ici à l'état de supposition (1). — Outrée du procédé, Marguerite aurait alors cherché une vengeance et n'aurait mieux trouvé que de remettre en guerre son mari et le roi de France. — On avait cru tous les troubles apaisés par l'accord de Nérac. Henri III « paraissait sans inquiétude sur la Guyenne et plaisantait avec ses mignons, le roi son beau-frère qu'il traitait, dit Mongez, avec le plus grand mépris ». Le duc de Guise, amant de Mme de Sauve, s'égayait de son côté sur le roi de Navarre. Marguerite, informée de ces railleries, aurait alors employé Fosseuse, à qui elle faisait part des nouvelles qu'on lui envoyait de Paris, et Fosseuse en parlait au Béarnais. Puis ce fut une autre fille, nommée Xaincte, que le roi courtisait également. La reine aurait gagné encore les maîtresses de ceux qui avaient le plus d'autorité dans le conseil, si bien que ces intrigues firent donner à la guerre qui recommença bientôt le nom de *guerre des amoureux* (2), « nom qui lui

(1) Le vicomte de Turenne n'était d'ailleurs pas à Nérac lors du voyage de Strozzi (mars 1580), mais depuis deux mois à Castres, siège du gouvernement de Haut-Languedoc que lui avait conféré le roi de Navarre. Un seul document contemporain fait allusion à l'historiette que Mézeray, selon sa coutume, a donnée d'après quelques racontars : « La reine de Navarre, écrit l'ambassadeur de Toscane Renieri da Colla, est furieuse contre le roi, son frère, pour avoir lâchement excité les soupçons de son mari contre le vicomte de Turenne. » (*Négociations diplomatiques*, t. IV, p. 308.) Cf. Ph. Lauzun, *Itinéraire*, et dans la *Revue des questions historiques*, juillet 1898 : Baguenault de Puchesse, *Une prétendue lettre de Henri III*.

(2) D'Aubigné. *Histoire universelle*, t. V. Mézeray écrit dans son *Abrégé chronologique :* « Marguerite instruisit les dames de sa suite à envelopper tous les braves d'auprès de son mari dans leurs filets, et fit en sorte que lui-même se prit aux appâts de la belle Fosseuse qui ne pratiqua que trop les leçons de sa maîtresse. Ce furent les vrais boute-feux de ces troubles; aussi les nomma-t-on la *guerre des amoureux*. » Sully donne également à entendre que la guerre de 1580 fut, au moins en partie, machinée par Marguerite : « La reine de Navarre étant fort mal à la Cour et haïssant infiniment le roi, son frère, à cause qu'ils s'étaient fait plusieurs reproches de leur façon de vivre, était bien avec le roi son mari; tellement que ses persuasions de ce que l'on n'avait pourvu aux plaintes et contraventions aux édits, et les belles espérances que donnaient plusieurs particuliers qui

convient d'autant mieux, ajoute Mongez, qu'aucun de ceux qui composaient le Conseil du roi de Navarre, si l'on excepte le seul Favas, que l'âge avait guéri des folies de l'amour, n'était exempt de cette passion. » — Ce qui est certain, c'est que, selon la politique de Catherine, la reine de Navarre avait composé sa suite de dames remarquables pour leur beauté, mais dont la galanterie lui attira de multiples déboires; qu'elle s'occupa comme sa mère de retenir par ses femmes ceux dont elle crut avoir besoin, et qu'elle leur fit épouser parfois ses ressentiments et ses querelles. D'Aubigné écrit à ce propos : « En se concertant, la paix et la guerre du royaume étaient entre leurs mains ; » mais il est difficile de croire que le parti huguenot tout entier ait obéi à ces petites intrigues et la *guerre des amoureux* demeure un des épisodes les plus obscurs de cette histoire romanesque. — Dès l'assemblée de Montauban (juillet 1579), la nouvelle prise d'armes était virtuellement résolue, — ce qui n'empêcha pas le Béarnais de mander au roi qu'on n'y avait rien traité « que pour le bien de son service ». En même temps il se plaignait de Biron qui favorisait partout des ligues. Marguerite, comme comtesse d'Agen, dut même écrire aux consuls (24 août) afin de les mettre en garde des menées faites sur leur ville. Les catholiques s'emparèrent de Figeac en septembre, de Montagnac au diocèse d'Agde le mois suivant; les réformés emportèrent Mende le 25 décembre. Il est difficile de dire à qui incombe, des protestants ou des catholiques, la responsabilité du conflit; mais déjà les deux partis armaient, se défiant l'un de l'autre et s'apprêtant à la guerre (1). Le soulèvement général pour

croyaient profiter davantage dans la guerre que dans la paix, furent cause que les armes se prirent derechef. » *Économies royales.*

(1) Cf. *La Ville d'Agen pendant les guerres de religion du seizième siècle*, par G. Tholin. *Revue de l'Agenais*, t. 17, 1890, et Ph. Lauzun, *Itinéraire.*

les calvinistes avait été fixé au 15 avril, et ils devaient se saisir, ce jour-là, de plus de soixante villes ou places d'importance (1). C'est alors que fut envoyé Strozzi, avec charge de faire exécuter strictement le dernier édit de pacification et d'empêcher surtout une reprise des hostilités. Mais une des clauses de l'édit spécifiait la remise des places de sûreté. La Cour, d'autre part, se refusait à mettre le roi de Navarre en possession des villes données en dot à sa femme. Il fallait rendre les places où s'étaient cantonnés les protestants pour avoir la paix ou les défendre par la guerre (2). Ce fut le parti de la guerre qui l'emporta. — Marguerite peut donc, on le voit, se défendre dans ses *Mémoires* d'en avoir été cause (3), et c'est même assez justement qu'elle affirme qu'elle n'éclata que parce que ses avis furent méconnus : « Durant ce temps-là, dit-elle, après avoir narré sa réconciliation et le moment de paix qui suivit, le roi servait Fosseuse, qui dépendant du tout de moi se maintenait avec tant d'honneur et de vertu que si elle avait toujours continué de cette façon, elle ne fut tombée au malheur qui lui en a tant apporté, et à moi aussi. Mais la fortune suscita un nouveau sujet de guerre entre le roi mon mari et les catholiques, rendant le roi mon mari et M. le maréchal de Biron, tant ennemis que, quoique je pusse faire pour les maintenir bien ensemble, je ne pus empêcher qu'ils ne vinssent à une extrême défiance et haine, commençant à se plaindre l'un de l'autre au roi. — Ce commencement de désunion s'allant toujours accroissant, M. le

(1) Dupleix, *Histoire de Henri III*, 1663, p. 76; D'Aubigné, *Histoire universelle*.

(2) D'Aubigné, de Thou.

(3) M. Guessard a publié de nombreuses lettres de Marguerite de Valois à la duchesse d'Uzès, la plupart remontant à cette époque; ce sont des lettres intimes et affectueuses qui ne trahissent aucun des sentiments que l'on prête à la reine. « Vous êtes ma Sybille, lui dit-elle, et il y a une grande sympathie entre vous et moi; la différence de soixante ans à vingt-cinq n'empêche pas la conformité de notre humeur. » *(Mémoires et lettres.)*

maréchal de Biron conseille au roi de venir en Guyenne, de quoi les huguenots étant avertis, croient que le roi y venait seulement pour les désemparer de leurs villes et s'en saisir; ce qui les fit résoudre à prendre les armes, qui était tout ce que je craignais de voir. J'en parlai au roi mon mari et à tous ceux de son Conseil, leur remontrant combien peu avantageuse leur serait cette guerre, où ils avaient un chef contraire tel que M. le maréchal de Biron, grand capitaine et fort animé contre eux, qui ne les feindrait ni ne les épargnerait comme avaient fait d'autres. Mais la crainte qu'ils avaient de la venue du roi en Guyenne et l'espérance de plusieurs entreprises qu'ils avaient sur la plupart des villes de Gascogne et de Languedoc les y poussaient tellement qu'encore que le roi mon mari me fit cet honneur d'avoir beaucoup de créance et confiance en moi, et que les principaux de ceux de la religion m'estimassent avoir quelque jugement, je ne pus pourtant leur persuader ce que bientôt après ils reconnurent pour être vrai (1). — Longtemps devant que l'on vînt à ces termes, j'en avais averti le roi et la reine ma mère, pour y remédier en donnant quelque contentement au roi mon mari; mais ils n'en avaient tenu compte, étant persuadés par le maréchal de Biron qu'il y avait moyen de réduire les huguenots aussi bas qu'il voudrait (2). » — On a

(1) La bonne entente du roi et de la reine de Navarre à cette époque est attestée par divers passages de la correspondance du Béarnais. Fin janvier 1580, il écrit à Henri III : « Je mettrai peine de retenir toutes choses et d'éteindre ce feu par tous moyens, à quoi j'ai trouvé que la reine, ma femme, avait jà prudemment pourvu, et donné si bon commencement, auparavant mon retour, que je n'ai fait que suivre le chemin qu'elle avait pris. » En février, elle avertit son mari d'un complot, et il écrit au roi qu'il sera bien étonné « pour être l'avis de personne de qui vous ne l'eussiez jamais pensé ». Ce dernier passage confirme bien ensuite ce que dit L'Estoile, qu'une entente existait sous main entre les deux rois.

(2) D'après d'Aubigné, Marguerite, tout en poussant les calvinistes, se ménageait une retraite du côté du roi. Elle écrivait à Pibrac que jamais ils n'avaient été plus éloignés de prendre les armes..., et lui ordonnait de

en effet une lettre de Marguerits à Henri III où elle signale comme très préjudiciables à la paix les menées de Biron. « Il sème continuellement des bruits pour nourrir les défiances, écrit-elle, et fait croire que vous voulez la guerre, disant que l'armée du Dauphiné n'est assemblée que pour venir en Languedoc, et de Languedoc en Guyenne; que l'armée qui se fait du côté d'Auvergne est pour se joindre à celle du Dauphiné. Tous ces bruits impriment d'étranges soupçons qui disposeraient plusieurs esprits tout autrement que vous ne le désireriez (1). » — Mais il faut ajouter à ceci le manifeste sous forme de lettre que le roi de Navarre adressa à sa femme au début des hostilités (10 avril 1580) et qui peut sembler réellement sa justification, toutefois qu'on n'ait voulu y voir, pour l'un et l'autre, que de la duplicité. — « M'amie, dit le roi, encore que nous soyons tellement unis que nos cœurs et nos volontés ne soient qu'une même chose, et que je n'aie rien si cher que l'amitié

montrer la lettre. Henri III aurait donné dans le piège et même fait à sa sœur une gratification de 50,000 livres. — Lors de la prise d'armes, le roi montra « l'aigreur de son cœur ». Il fut persuadé que sa sœur était de la partie, « surtout par les avertissements qu'il avait de toutes parts de la Guyenne et de Toulouse que ses serviteurs domestiques portaient les armes à découvert, allaient à la guerre et assistaient à la prise et saccagement des villes. » — Pibrac aurait alors averti la reine qui lui écrivit de nouveau « que ceux de la religion ne demandaient que la paix et qu'il ne fallait point croire qu'ils voulussent prendre les armes ». Cf. Apologie de Pibrac, dans *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois*, édit. Guessard, p. 238. — Il faut faire remarquer que Strozzi resta à Nérac jusqu'au 20 avril 1580, moment où la guerre fut déclarée. Il était en correspondance suivie avec Henri III qui n'ignorait rien ainsi de ce qui se préparait.

(1) *Lettres inédites de Marguerite de Valois*, publiées par Ph. Lauzun. (*Archives historiques de la Gascogne*, 1886.) Dans une autre lettre publiée par Feuillet de Conches (*Causeries d'un curieux*, t. III), elle dit que « le roi de Navarre est poussé à prendre les armes par les agissements de Biron, mais qu'il ne bougera cependant que si on l'attaque, etc... ». Toute la correspondance de Marguerite avec le roi et sa mère est aussi respectueuse et affectueuse durant cette période que si l'on était en pleine paix; pas plus que dans les lettres à la duchesse d'Uzès on n'y trouve trace des griefs et des tiraillements qui auraient déterminé la reine à prendre parti contre Henri III.

que vous me portez; pour vous en rendre les devoirs dont je me sens obligé, si vous prierai-je de ne trouver étrange une résolution que j'ai prise, contraint par la nécessité, sans vous avoir rien dit. Mais puisque c'est force que vous le sachiez, je vous puis protester m'amie, que ce m'est un regret extrême, qu'au lieu du contentement que je désirais vous donner, et vous faire recevoir quelque plaisir en ce pays, il faille tout le contraire, et qu'ayez ce déplaisir de voir ma condition réduite à un tel malheur. Mais Dieu sait qui en est cause. Depuis que vous êtes ici, vous n'avez ouï que plaintes; vous savez les injustices qu'on a faites à ceux de la religion; vous êtes témoin de la peine que j'ai prise pour y apporter de la douceur. Tant de voyages à la Cour, tant de cahiers de remontrances et de supplications en peuvent faire foi. Tout cela n'a guéri rien; le mal s'augmentant toujours s'est rendu presque incurable. Le roi dit qu'il veut la paix : je suis content de le croire; mais les moyens dont son Conseil veut user tendent à notre ruine. Les déportements de ses principaux officiers et de ses cours de Parlement nous le font assez paraître. Dans ces jours passés, vous avez vu comme on nous a cru surprendre au dépourvu; nos ennemis sont à cheval, les villes ont levé les armes. Vous savez quel temps il y a que nous avons eu avis des préparatifs qui se font, des états qu'on a dressés pour la guerre. Ce que je considère est que plus nous attendrons, plus on se fortifie de moyens. Ayant aussi, par les dépêches dernières qui sont venus de la Cour assez connu qu'il ne se faut plus endormir, je suis parti avec autant de regret que j'en saurais avoir, ayant différé de vous en dire l'occasion, pour ce que les mauvaises nouvelles ne se savent que trop tôt. Nous aurons beaucoup de maux, beaucoup de difficultés, besoin de beaucoup de choses; mais nous espérons en Dieu et tâcherons de surmonter tous les défauts par patience, à laquelle nous

sommes usités de tout temps. Je vous prie, m'amie, commandez pour votre garde aux habitants de Nérac. Vous avez là M. de Lésignan (1) pour en avoir le soin s'il vous est agréable et qui le fera bien. Cependant aimez-moi toujours comme celui qui vous aime et estime plus que chose au monde. Ne vous attristez point; c'est assez qu'il y en ait un de nous deux malheureux... Je vous baise un million de fois les mains (2). »

Il y a là peut-être une affectation de tendresse et de déférence à laquelle la reine fut rarement accoutumée. Le factum du roi sans doute était destiné à la publicité. Marguerite, on peut le penser encore, était beaucoup plus au courant des choses que son mari ne veut le dire. Mais nous sommes loin, en tout cas, des machinations qu'on lui prête et Henri de Navarre assume toute la responsabilité de la résolution qu'il a prise (3). — Quoi qu'il en soit, il faillit presque aussitôt tomber dans une embuscade tendue par le maréchal de Biron. Il était à la chasse aux environs de Mazères lorsque Marguerite l'avertit qu'une troupe l'épiait pour le prendre et tuer. Il n'eut que le temps de passer la

(1) Lésignan, — pour Lusignan-Grand, à 12 kilomètres d'Agen.

(2) Le roi de Navarre écrivit encore le 20 avril deux lettres au roi et à la reine mère pour leur expliquer sa conduite et les motifs qui le contraignaient d'en venir aux armes. Une autre lettre, à la noblesse de France, est datée du 15 avril, et il écrivit au comte de Sussex pour s'assurer les secours d'Élisabeth d'Angleterre. (Cf. L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 122, notes; *Lettres missives*, t. I, p. 296-298.)

(3) Un fait sur lequel il faut revenir et insister, c'est que Marguerite, toujours à court d'argent, n'avait nul intérêt à se brouiller définitivement avec son frère. A propos des 50,000 livres qui lui avaient été données en gratification, Pibrac écrit que « les intendants ne savaient où trouver de quoi payer ». En 1579 elle écrit à Pomponne de Bellièvre que, ses terres étant pour la plupart occupées par les huguenots, le roi lui a accordé 70,000 livres sur les recettes de Rouen et de Tours et le prie de s'employer pour lui faire avoir l'argent, « attendu la grande nécessité de ses affaires. » D'autres lettres de cette même année sont relatives à des payements qui ne lui étaient pas faits. (*Lettres à Pomponne de Bellièvre*, publiées par M. Tamisey de Larroque, *Annales du Midi*, 1897.) — Susciter une guerre était un piètre moyen de se faire bien venir en Cour.

Garonne à gué et de se retirer à Nérac. La guerre commença le 20 avril. Le prince de Condé, en Picardie, s'empara de la Fère et après quelques petits combats, le 29 mai, le roi de Navarre prit de vive force la forte place de Cahors. — « Le dimanche 29e jour de mai, dit L'Estoile, partie par surprise, partie par intelligence, les huguenots de Gascogne gagnèrent une des portes de la ville, et y eut après âpre combat auquel le seigneur de Vésins, sénéchal et gouverneur de Querci fut blessé avec plusieurs des siens; et enfin après avoir vertueusement combattu et soutenu l'assaut deux jours et deux nuits, n'étant le plus fort, se retira à Gourdon. Le roi de Navarre y vint en personne, dix heures après la première entrée des siens, usant d'un trait et diligence de Béarnais, s'étant levé de son lit, d'auprès de sa femme, avec laquelle il avait voulu coucher exprès, afin qu'elle ne se défiât de rien. Sur quoi aussi elle osa bien assurer leurs Majestés que son mari n'y était pas, encore qu'il y combattit en personne (1), y ayant perdu tout plein de bons soldats de sa garde. La friandise du grand nombre des reliques, ajoute le chroniqueur, et autres meubles et joyaux précieux étant dedans Cahors fut la principale cause de l'entreprise. » — L'affaire est contée tout au long par Sully. Marguerite dit elle-même que « la ville fut prise par pétards avec perte de beaucoup de gens, et disputée rue par rue et maison par maison, et que cette prise affaiblit plus qu'elle ne fortifia le parti, tellement que le maréchal de Biron, qui avait quitté Bordeaux avec des troupes, tint la campagne, attaquant et emportant toutes les petites villes que possédaient les huguenots, mettant tout au fil de l'épée ». — Henri III tomba de haut lorsqu'il apprit la prise et le pillage de Cahors. « Cette ville, dit

(1) L'Estoile rapporte de confiance un trait qui lui semble curieux. Le roi de Navarre était au début de l'action proche de la ville et disposa tout en personne. Cf. le récit de Sully.

Mongez, était de l'apanage de Marguerite (1), contre l'usage qui veut que les filles de nos rois ne soient dotées qu'en argent. Mais ce démembrement avait été mal accueilli, dans le Quercy principalement où l'on était hostile aux calvinistes ; loin de s'attacher au roi de Navarre, les habitants n'en étaient que plus indisposés contre lui. » — Marguerite, ayant l'idée de rentrer dans Cahors et dans Agen, aurait été ainsi l'instigatrice du coup de main. Le roi, pris d'une violente colère à cette nouvelle, — non qu'il ne s'attendît à quelque bataille, mais encore était-il « surpris et outré de l'audace des huguenots », — crut devoir s'en prendre à sa sœur et fit appeler Pibrac (2). Le chancelier aborda Henri III comme il traversait la cour du Louvre pour se rendre à la messe : « Savez-vous, lui cria le roi, que Cahors a été pris et saccagé, tous les habitants massacrés et le butin des églises publiquement vendu à Nérac? » Le vieux conseiller répondit qu'il l'ignorait. « Les officiers auxquels la reine, poursuivit Henri III, a donné des offices et bénéfices ont trahi la ville et reçu l'ennemi ; je ne veux plus qu'elle aye ce moyen de me nuire; j'ai commandé ce matin à mon procureur général de faire saisir les lettres qu'elle a; et quant à vous, je vous défends d'user de son sceau, ni sceller offices quelconques. » — Dès le même jour, les prédicateurs clamèrent dans les églises contre le roi de Navarre, envenimant encore les choses par leurs exagérations. Mais Pibrac fit demander une audience à la reine mère et la

(1) Il faut remarquer encore que la Fère et Cahors, villes attaquées et occupées par les protestants au début de cette guerre appartenaient à Marguerite de Valois. La Cour refusant à son mari la possession effective de son douaire, il avait résolu de le prendre.

(2) Dans un autre passage de son apologie, Pibrac rapporte que le roi lui dit en son cabinet « qu'il l'avait mal accoutré et empêché de donner ordre « à ses affaires, soutenant opiniâtrement que ceux de la religion ne pren- « draient pas les armes » ; sur quoi je ne lui répondis autre chose « si non « que vous, madame, aviez été trompée la première et moi après vous. » *Mémoires et lettres,* édit. Guessard, p. 238.

supplia d'intercéder près du roi et de lui assurer que sa sœur n'avait nommé à aucun bénéfice ni office dans Cahors, comme l'état des expéditions de son sceau en faisait foi. — Catherine arrangea l'affaire avec assez de peine et la confiscation fut révoquée. Mais Pibrac dit que de cinq mois il n'osa plus se présenter au Louvre. Le roi fit d'ailleurs saisir partout les biens des huguenots révoltés (6 juin 1580) et en particulier ceux du roi de Navarre que le Parlement de Toulouse mit en séquestre pour fournir aux frais de la guerre. En même temps il lança un édit qui confirmait les avantages déjà concédés à ceux des protestants qui demeureraient en leurs terres et maisons, et envoya de nouvelles troupes en Guyenne.

« Dès le début de cette guerre, dit encore Marguerite, voyant que l'honneur que le roi mon mari me faisait de m'aimer me commandait de ne l'abandonner, je me résolus de courir sa fortune (1) ; non sans extrême regret de voir que le motif de cette guerre, fût tel que je ne pouvais souhaiter l'avantage de l'un ou de l'autre, que je ne souhaitasse mon dommage : car si les huguenots avaient du meilleur, c'était la ruine de la religion catholique ; si aussi les catholiques avaient l'avantage, je voyais la ruine du roi mon mari. Retenue néanmoins auprès de lui par mon devoir et par l'amitié et fiance qu'il lui plaisait me montrer, j'écrivis au roi et à la reine ma mère l'état en quoi je voyais les affaires de ce pays-là, pour en avoir été les avis que je leur

(1) Marguerite écrivit aux sieurs vicaire, chapitre et consuls d'Auch ; aux consuls de Condom (12 juin) pour les exhorter à demeurer de son parti et de celui du roi de Navarre, à ne laisser « pratiquer la ville par fausses persuasions » et à se tenir sur leurs gardes. (Pub. dans la *Revue des questions historiques,* par Tamisey de Larroque, janvier 1870.) Cf. Ph. Lauzun, *Marguerite de Valois et la ville de Condom en 1580 ; Itinéraire,* etc. Il existe également plusieurs lettres de la reine, datées de 1579, où elle recommande au roi et à sa mère Catherine les gens de Condom qui s'adressaient à la Cour pour les affaires de leur cité. (*Archives historiques de la Gascogne,* fasc. 11.)

en avais donnés négligés; que je les suppliais, si en ma considération ils ne me voulaient tant obliger que de faire éteindre ce feu au milieu duquel je me voyais exposée, qu'au moins il leur plut commander à M. le maréchal de Biron que la ville où je faisais mon séjour, qui était Nérac, fut tenue en neutralité, et qu'à trois lieues près de là il ne s'y fit point la guerre; et que j'en obtiendrais autant du roi mon mari pour le parti de ceux de la religion (1). » Marguerite, on le voit, correspondait toujours avec la Cour.

« Cela me fut accordé, continue-t-elle, pourvu que le roi mon mari ne fût point dans Nérac. Cette condition fut observée de l'un et l'autre parti avec autant de respect que j'eusse pu désirer; mais elle n'empêcha pas que le roi mon mari ne vint souvent, étant son naturel de se plaire parmi les dames, même étant alors fort amoureux de Fosseuse (2). — Ces considérations l'ayant un jour amené à Nérac avec ses troupes, il y séjourna trois jours, ne pouvant se départir d'une compagnie et d'un séjour si agréables. Le maréchal qui n'épiait qu'une telle occasion, en étant averti, feint de venir avec son armée près de là, pour joindre à un passage de rivière M. de Cornusson, sénéchal de Toulouse, qui lui

(1) Elle écrivait à la duchesse d'Uzès : « Depuis la prise de Cahors, que vous avez sue, le roi, mon mari, est revenu en ses quartiers, où depuis huit ou dix jours M. de Biron s'est mis aux champs pour assiéger Bazas ou quelques autres places, où Lavardin, Favas et infinis autres se sont jetés. Depuis, M. le maréchal de Biron s'est résolu de passer la rivière pour venir à Agen, au passage de laquelle le roi mon mari l'attend depuis huit jours, de sorte qu'ils ne peuvent passer sans se battre. Jugez, je vous supplie, en quelle peine je puis être... » (Fonds Béthune, 8890, f° 56.) Et plus loin : « Je vous supplie de faire souvenir ma mère de ce que je lui suis, et qu'elle ne veuille me rendre si misérable que je demeure privée de sa bonne grâce et protection. » Cf. édit. Guessard, p. 211.

(2) La guerre n'empêchait pas à Nérac les plaisirs habituels et le détail des dépenses somptuaires est aussi nombreux que de coutume; les comptes mentionnent les comédiens, joueurs de luth, de violon; les payements faits aux argentiers, orfèvres, tapissiers, couturiers, cordonniers; le prix des robes et voiles pour les filles, des soieries, rubans, etc. Ph. Lauzun, *Itinéraire*.

amenait des troupes; il tourne vers Nérac, et sur les neuf heures du matin s'y présente avec toute son armée en bataille, près et à la volée du canon (1). Le roi mon mari qui avait eu avis dès le soir de la venue de M. de Cornusson, voulant les empêcher de se joindre et les combattre séparés, ayant forces suffisantes pour ce faire (car il avait lors M. de La Rochefoucauld et toute la noblesse de Saintonge, et bien huit cents arquebusiers à cheval qu'il lui avait amenés (2), était parti du matin au point du jour pensant les rencontrer sur le passage de la rivière ; mais les ayant failli il revint à Nérac où, comme il entrait par une porte, il sut le maréchal de Biron être en bataille devant l'autre. Il faisait ce jour-là un fort mauvais temps et une si grande pluie que l'arquebuserie ne pouvait servir. Néanmoins, le roi mon mari jette quelques troupes dans les vignes pour empêcher que le maréchal de Biron n'approchât plus près. Le maréchal demeurant cependant en bataille à notre vue, et laissant seulement débander deux ou trois des siens, qui vinrent demander des coups de lance pour l'amour des dames, se tenait ferme, couvrant son artillerie jusqu'à ce qu'elle fut prête à tirer; puis faisant fendre sa troupe, fait tirer sept à huit volées de canon dans la ville, dont l'un donna jusques au château (3); et

(1) D'Aubigné rapporte un peu différemment l'escarmouche de Nérac. Le roi de Navarre, la campagne perdue, s'y était retiré et y séjourna du 15 août au 1er septembre 1580. Le maréchal de Biron, « pour montrer davantage le mauvais état de ce prince, » s'approcha de la ville et prit position sur le haut des vignes de Nérac avec 4,000 hommes de pied, 600 chevaux et deux coulevrines. *Histoire universelle*, t. VI, p. 44-45.

(2) D'Aubigné dit qu'il ne lui restait pas 100 chevaux, sans l'arrivée du comte de La Rochefoucauld qui lui en amena 80, et 200 arquebusiers à cheval, en sept compagnies.

(3) La reine de Navarre, Madame (Catherine de Bourbon) et les filles de la Cour étant venues dans des guérites, — sur les murailles, tours et porteaux de la ville (Sully), — pour avoir le plaisir d'une escarmouche, s'en allèrent mal édifiées et de la froideur de leurs gens et d'un coup de canon qui avait donné demi-brasse à la muraille, sous les pieds de la reine. D'Aubigné, *Histoire universelle*, t. VI, p. 46.

ayant fait cela, part et se retire, m'envoyant un trompette pour s'excuser. » — « En toute autre occasion, poursuit la reine, M. le maréchal m'avait rendu beaucoup de respect et témoigné de m'être ami; car lui étant tombé de mes lettres entre les mains durant la guerre, il me les avait renvoyées toutes fermées; et tous ceux qui se disaient à moi ne recevaient de lui qu'honneur et bon traitement. Je répondis à son trompette que je savais bien que M. le maréchal ne faisait en cela que ce qui était du devoir de la guerre; mais qu'un homme prudent comme il était pouvait bien satisfaire à l'un et à l'autre sans offenser ses amis. » — Marguerite, d'ailleurs, garda rancune à Biron de sa canonnade; l'accord ne fut fait entre eux que lorsque, la reine revenue à la Cour en 1582, le maréchal se fut employé en excuses.

La guerre s'éternisait sans grands avantages d'un côté ou de l'autre (1); on se battit un peu dans le Poitou, dans le Dauphiné. La Fère, assiégée par une armée royale que commandait Matignon, capitula le 12 septembre; encore ce siège de deux mois et demi avait-il traîné parce que le maréchal, disait-on, avait voulu se faire valoir et ménager les mignons du roi qui étaient venus à l'armée. Quant au prince de Condé, il était sorti de la place dès le 22 mai, gagnant l'Allemagne pour y demander du secours. — Il ne restait plus qu'à faire la paix et ce fut l'œuvre du duc d'Anjou revenu de Flandre et qui, à l'instigation de Marguerite, proposa au roi de s'entremettre pour arriver à un traité.

Le frère de Henri III n'avait du reste rencontré que des déceptions dans les Pays-Bas. On lui avait donné, dit M. de

(1) Biron partit le lendemain de l'affaire de Nérac; il alla à Mézin, puis à Monréal où il séjourna afin de secourir Bertrand de Bayleux, seigneur de Poyanne, qui assiégeait Mont-de-Marsan. Il retraversa ensuite la Gascogne et se dirigea vers l'Isle-Jourdain; mais sous les murs de la place il tomba si malheureusement que son cheval lui rompit la cuisse en deux endroits. Ph. Lauzun, *Itinéraire*.

Laferrière, le titre vain de « défenseur de la liberté ». On avait signé à Anvers, le 20 août 1578, une convention qui stipulait la remise de plusieurs villes. Mais c'était tout. Il n'avait rien reçu. Il négociait toujours avec Élisabeth d'Angleterre et n'avançait pas davantage. Henri III, d'autre part, ne cessait de le rappeler. Il hésita, fixa son départ au 25 décembre, le retarda jusqu'après les fêtes de Noël et enfin le 8 janvier 1579 rentra en France et se retira à Condé. — Une lettre de La Noue donne quelques détails sur la situation pitoyable de ses troupes : « Tant de Français que les paysans peuvent attraper, dit-il, il les tuent, et sont quasi tous armés ; voilà les haines anciennes renouvelées contre notre nation ! A la vérité, les insolences de nos gens de guerre en ont été en partie cause ; il ne fallait amener tant de gens, et les bien payer et les faire bien vivre. Quant à r'habiller ce mal, il n'est guère quasi possible, car les injures ne s'effacent sitôt de la mémoire d'un peuple (1). » — Le retour des troupes fut aussi peu glorieux. Dès la fin d'octobre 1578, le duc avait renvoyé La Châtre avec 4,000 arquebusiers, lesquels, dit L'Estoile, « revenant par le pays de Picardie, furent contraints marcher en bataille, parce que, de tous soldats revenant de Flandre, les piteaux Picards, Champenois et Normands faisaient un cruel massacre quand ils le pouvaient trouver à leur avantage. » Enfin, las d'attendre le bon vouloir des États, le duc d'Anjou revint à Alençon. — La réconciliation des deux frères se fit bientôt. Bussy s'y opposait, mais une de ces insolences dont il avait coutume, éloigna définitivement de lui le duc. Ils jouaient à *belle injure* une fois qu'ils s'étaient rendus à Angers ; le duc d'Anjou lui commanda de lui répondre sur le même

(1) François de la Noue était grand maréchal de camp dans l'armée du duc d'Anjou. Il commanda ensuite l'armée des États et fut fait prisonnier près de Lille en 1580 ; on ne put l'échanger qu'en 1585 contre le comte d'Egmont.

ton qu'il lui parlerait lui-même et de lui dire ses vérités. Bussy s'écria enfin « qu'il ne voudrait pas de Monsieur pour son valet de chiens tant il paraissait de mauvaise mine (1) ». Le prince ne souffrait guère la plaisanterie sur sa laideur; deux jours après, sans communiquer son dessein, il prit la poste et arriva au Louvre. Le roi qui ne l'attendait plus fut transporté de joie; il le combla de caresses et le fit coucher avec lui (2); puis le lendemain la Cour alla en corps à la Sainte-Chapelle faire chanter un *Te Deum* pour sa bienvenue et la paix reconquise (16 mars 1579). — Simier en même temps fut envoyé en Angleterre pour presser Élisabeth ; les fiancés s'écrivirent des lettres tendres ; les négociations même allèrent si bien un moment que le duc d'Anjou se décida au voyage. — « Le lundi 3e de juillet, écrit L'Estoile, M. le duc étant dans le coche de M. de Mende, partit en fort petite compagnie et s'en alla à Boulogne sur la mer, où après avoir séjourné trois semaines, il passa en Angleterre sous le sauf-conduit de la reine, de laquelle il fut joyeusement et magnifiquement reçu en un sien château, proche de deux lieues de la ville de Londres où ils demeurèrent huit jours ensemble en leurs entrevues et pourparlers de leur mariage. » Selon certains témoignages, elle aurait même été sa maîtresse; et l'on peut croire en effet que la reine anglaise, qui prenait de l'âge, ne fut point fâchée de se voir traitée en amoureuse par ce jeune homme. Mais l'union convenue n'en demeura pas moins à l'état de promesse.

C'est durant cette absence que fut tué Bussy, au château de la Coutancière en Anjou (19 août 1579), par le comte

(1) De la Place, *Recueil*, t. II, p. 346.

(2) Retenir quelqu'un pour coucher avec soi, c'était à l'époque un des plus grands témoignages d'amitié, de confiance et d'amour qu'on lui pouvait donner. — Lors des négociations qui se terminèrent par la paix de Cateau-Cambrésis, Henri II fit coucher avec lui le connétable Anne de Montmorency. *Commentaires* de Pierre de la Place.

de Montsoreau « aidé de dix ou douze, lesquels de furie se ruèrent sur lui pour le massacrer ». Le duc d'Anjou, paraît-il, pour divertir le roi son frère, lui avait montré une lettre dans laquelle Louis de Clermont lui mandait qu'il avait tendu des rêts à la biche du grand veneur et qu'il la tenait dans ses filets. Il s'agissait de la femme de Charles de Chambre, comte de Montsoreau, à qui le duc d'Anjou, à la sollicitation de Bussy même, avait donné cette charge. Henri III, qui haïssait Bussy, vit là une merveilleuse occasion de vengeance. Il garda la lettre et la montra à Montsoreau qui obligea sa femme à donner un rendez-vous au seigneur d'Amboise et alla l'y surprendre avec une troupe de spadassins (1). — « Ce gentilhomme, se voyant si pauvrement trahi, dit L'Estoile, ne laissa pourtant de se défendre jusques au bout, montrant que la peur, comme il disait souvent, jamais n'avait trouvé place dans son cœur. Car tant qu'il lui demeura un morceau d'épée dans la main, il combattit toujours, et jusques à la poignée, et après s'aida des tables, bancs, chaises et escabelles, avec lesquelles il blessa et offensa trois ou quatre de ses ennemis, jusques à ce qu'étant vaincu par la multitude et dénué de toutes armes et instrumens pour se défendre, il fut assommé, près une fenêtre par laquelle il voulait se jeter. » — On ne nous a rien transmis des impressions de Marguerite lorsqu'elle apprit la mort de cet homme qu'elle avait admiré et aimé (2), mais elle dut en être profondément affectée. Pour le duc d'Anjou, s'il ne donna pas son consentement au meurtre, on est certain qu'il regretta peu son ancien favori. Son engouement

(1) Voy. le récit de la mort de Bussy dans le livre de M. A. Joubert, *Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise*. Cf. L'Estoile, édit. Jouaust, t. I, p. 321.

(2) Il faut excepter sans doute les vers dont nous avons déjà parlé et qui portent dans le recueil de L'Estoile la signature de Pibrac.

était passé. Il s'était réconcilié avec le roi qui aidait ses négociations avec Élisabeth ; Catherine y contribuait pour sa part et l'ambassadeur Castelnau avait ordre de travailler à la réalisation du mariage anglais au milieu des incertitudes, des incidents politiques, des sautes d'humeur de la reine. Le duc n'avait guère le temps de s'occuper de la mort de Bussy. — Il continuait du reste d'autres négociations avec la Flandre catholique; une députation, ayant pour chef Marnix de Sainte-Aldegonde, — qui devait s'illustrer cinq ans plus tard par la mémorable défense d'Anvers, — lui fut envoyée et une première convention fut signée à Plessis-lez-Tours (12 août 1580). Mais cet arrangement restait lettre morte tant que durait la guerre protestante, qui occupait les troupes royales. Le roi, toujours inquiet de son frère malgré les plus belles apparences, avait craint un moment qu'il ne se joignît aux réformés, et dès le mois de mai lui avait envoyé Villeroi, secrétaire d'État, lui porter des lettres du lieutenant général du royaume, qu'il désirait, « ayant doute, dit l'Estoile, qu'il sut quelque chose des causes de ce remuement d'armes que faisait le roi de Navarre en Gascogne ». — Toutefois, Henri III, au commencement de juillet encore, refusa une trêve de deux mois que demandait Monsieur, disant qu'il n'entendrait rien jusqu'à ce que les huguenots lui eussent rendu Mende, Cahors, la Fère, et remis toutes choses en l'état. Marguerite répète également qu'elle écrivit plusieurs fois au roi et à Catherine, mais qu'ils ne voulaient rien accorder, « se fiant à la bonne fortune qui jusqu'alors avait accompagné Biron. » — Enfin, le duc d'Anjou décida son frère et partit le 20 septembre pour aller à la rencontre du roi de Navarre, et s'adjoignit Bellièvre, Villeroi, le maréchal de Cossé, le duc de Montpensier et les députés des États. Il se rendait bien compte de la nécessité d'un accommodement, car il écrivait à son agent dans les Pays-

Bas : « Sans la paix, je ne pourrai rien tirer du roi ; c'est la perte de tout ce qui m'est offert (1). » — Mais le Béarnais, malgré qu'il fût en mauvaise posture, « ceux de la religion ayant toujours du pire, » était trop rusé pour ne pas profiter des embarras de son beau-frère. Il ne se fit point faute de promettre de prendre part, lui aussi, à la guerre de Flandre, bien décidé d'ailleurs à ne pas s'engager dans cette aventure (2). — Le duc d'Anjou devait d'abord secourir Cambrai, livré par M. d'Inchy et qu'assiégeait l'armée espagnole commandée par le duc de Parme. Il y avait envoyé M. de Balagny, qui s'était jeté dans la place, « laquelle ne se pouvait perdre, dit Marguerite, qu'il ne perdît tout le reste du pays ». Henri de Navarre sut tout traiter à son avantage. Les conférences se tinrent partie à Coutras, partie au château de Fleix, près de Sainte-Foy-la-Grande en Périgord, et le duc signa le 27 novembre une trêve de douze jours, qui fut renouvelée pour dix jours le 8 décembre suivant; le traité, ratifié par Henri III le 26, était conforme en apparence aux conventions de Nérac, mais comportait des articles secrets dont l'un, croit-on, avait trait au remplacement de Biron, comme lieutenant du roi en Guyenne, par le maréchal de Matignon, sur les instances du roi et de la reine de Navarre (3).

(1) Marguerite dit aussi : « Comme il faisait ses apprêts et commençait à avoir une partie des forces qui lui étaient nécessaires, cette guerre des huguenots intervint, qui fit débander tous ses soldats pour se mettre aux compagnies de l'armée du roi qui venait en Gascogne. » *Mémoires*, p. 169-170.

(2) Selon une version, Marguerite aurait presque décidé alors le roi de Navarre à partir pour la Flandre, et Pibrac écrit : « qu'il était bruit qu'elle partait aussi ; ses meubles soi-disant étaient déjà en chemin et elle devait rester à la Fère pour être plus près de tous les deux. » Cf. la lettre de Pibrac, dans les *Mémoires de Marguerite*, édit. Guessard ; et *Lettres missives de Henri IV*, 12 décembre 1580 et 8 février 1581.

(3) Le duc d'Anjou vint de Coutras à Libourne pour annoncer à Biron sa disgrâce ; il aurait voulu s'assurer ses services pour son expédition de

C'est à peu près tout ce que l'on peut rapporter sur cette curieuse *Guerre des amoureux,* dont les causes incertaines ont préoccupé les historiens, tant la contradiction des témoignages est grande. — Une note de L'Estoile, sous le titre : *guerre de l'an 1580*, ajoute encore aux difficultés, car il dit : « Cette guerre fut un petit feu de paille allumé et éteint aussi soudain, la meilleure et la plus forte partie de ceux de la religion n'ayant bougé de leurs maisons, et y ayant été conservés doucement sous l'autorité du roi. Le reste, qui ne remua qu'à regret et par force (et par artifice comme on disait de la reine mère, qui voulait un peu exercer son gendre, qui l'avait trop promenée à son gré) fut incontinent apaisé et aussitôt que le roi le voulut, lequel ayant en cet endroit une intention couverte, contraire à celle de sa mère, les faisait crier et taire comme il lui plaisait. » — Mais les Valois se sont tellement trompés et joués les uns les autres qu'il est parfois impossible de dire au juste quelles furent leurs intentions véritables.

Flandre, mais le maréchal, mécontent, malade, ne fit que des promesses évasives. Sa misère était telle, dès le mois de mars 1581, qu'il put à grand'-peine se procurer 500 écus pour aller aux bains soigner ses nombreuses blessures. Quand Monsieur eut quitté la Guyenne, il se retira dans son château de Biron où il passa toute l'année à soigner « sa jambe cassée et ses trois coups d'arquebuse », s'adressant quand même à Catherine, au roi, « lequel il suppliait de ne pas le dédaigner et laisser misérablement s'éteindre en sa maison. » *Archives historiques de la Gironde,* coll. Delpit. Cf. Ph. Lauzun, *Lettres inédites de Marguerite de Valois,* p. 17; *Itinéraire,* etc.

CHAPITRE III

Nouvelles intrigues de Cour. — Fosseuse. — Chamvallon. — Suite de l'affaire de Flandre. — Marguerite de Valois retourne à Paris.

Malgré quelques traverses et de petits incidents, Marguerite, en somme, n'avait pas à se plaindre jusqu'alors de son séjour en Gascogne, — « félicité, dit-elle, qui me dura l'espace de quatre ou cinq ans. » Elle décrit même avec complaisance la Cour de Nérac, « si belle et si plaisante que nous n'envïons point celle de France; y ayant madame la princesse de Navarre, sœur du roi (1) et moi bon nombre de dames et filles; et le roi mon mari étant suivi d'une belle troupe de seigneurs et gentilshommes aussi honnêtes gens que les plus galants que j'aie vus à la Cour; et n'y avait rien à regretter en eux sinon qu'ils étaient huguenots. Mais de cette diversite de religion, il ne s'en oyait point parler : le roi mon mari et madame la princesse sa sœur allant d'un côté au prêche, et mon train à la messe; d'où comme je sortais, nous nous rassemblions en un très beau jardin qui a des allées de lauriers et de cyprès fort longues, ou dans le parc que j'avais fait faire, en des allées de trois

(1) Marguerite éprouva une grande amitié pour Catherine de Bourbon et souvent écrivit au roi et à sa mère pour les solliciter en sa faveur. (Cf. les *Lettres* publiées par M. Ph. Lauzun.) On peut dire du reste que la reine de Navarre usa de son crédit avec une bonté inaltérable et que tous mettaient à contribution. Quand on parcourt sa correspondance, on la voit continuellement s'entremettre, quémander pour l'un ou l'autre, recommandant, adressant placets et suppliques. Voy. les années 1579 à 1581 surtout où les lettres de ce genre sont nombreuses. — Sur Catherine de Bourbon, l'étude publiée par M. Samazeuilh dans la *Revue des Sociétés savantes*, 1863.

mille pas qui sont au long de la rivière, — la Baïse ; et le reste de la journée se passait en toutes sortes d'honnêtes plaisirs, le bal se tenant d'ordinaire l'après-dînée et le soir. » — Les années qui suivirent devaient lui être moins agréables. Elle rapporte en premier lieu que la guerre de 1580 lui fut attribuée par Henri III ; elle l'aurait suscitée « pour donner à son frère l'honneur de faire la paix » ; et toutefois, dit-elle, « si la paix eût dépendu de moi, il l'eût eue avec moins de temps et de peine. » — Le roi, bâtissant sur « faux fondement une haine mortelle contre moi, et faisant revivre en sa mémoire la souvenance du passé (comme durant qu'il était en Pologne et depuis qu'il en était revenu, j'avais toujours embrassé les affaires et le contentement de mon frère plus que le sien (1), joignant tout cela ensemble, il jura ma ruine et celle de mon frère ; en quoi la fortune favorisa son animosité, faisant que durant les sept mois que mon frère fut en Gascogne (2), le malheur fut tel pour moi qu'il devint lui aussi amoureux de Fosseuse. Cela pensa convier le roi mon mari à me vouloir mal, estimant que je fisse de bons offices pour mon frère contre lui ; ce qu'ayant reconnu, je priai tant mon frère, lui remontrant la peine où il me mettait par cette recherche, que lui qui affectionnait plus mon contentement que le sien força sa passion et ne parla plus à elle. Ayant remédié de ce côté là, la fortune me dressa une autre

(1) Il semble bien qu'il faut prendre là l'origine de la légende qui donne les intrigues de Marguerite comme la cause principale de la *guerre des amoureux*. Les historiens ont accepté comme un fait ce qui n'était qu'une boutade du roi contre sa sœur et très probablement une méchanceté de ses mignons.

(2) Avec son inconséquence habituelle, le duc d'Anjou, si pressé de secourir Cambrai, demeura en Gascogne de la fin de septembre 1580 jusqu'au 27 avril 1581 ; il passa le mois de décembre 1580 au château de Coutras avec la reine de Navarre ; puis tous deux se rendirent à Bordeaux où il fut magnifiquement reçu et fêté, tandis que le roi de Navarre était dans le Bazadais. La Cour ensuite séjourna deux mois au château de Cadillac, près de Libourne.

embûche, faisant que Fosseuse, qui aimait extrêmement le roi mon mari, et qui toutefois jusques alors ne lui avait permis que les privautés que l'honnêteté peut permettre, pour lui ôter la jalousie qu'il avait de mon frère et lui faire connaître qu'elle n'aimait que lui s'abandonna tellement à le contenter en tout qu'elle devint grosse. Lors, se sentant en cet état, elle changea toute de façon de procéder avec moi; et au lieu qu'elle avait accoutumé d'y être libre, elle commença à se cacher de moi, et à me rendre autant de mauvais offices qu'elle m'en avait fait de bons. » — A cette époque, et comme à travers l'intrigue du roi de Navarre, se place l'aventure avec Chamvallon, qui ne nous est guère connue alors que par quelques mots de d'Aubigné. Harley de Chamvallon, grand écuyer du duc d'Anjou, l'avait suivi en Gascogne. Marguerite, au reste, l'avait connu en 1577, pendant le séjour de la Fère; mais elle ne paraît s'en être éprise qu'après la mort de Clermont d'Amboise. On l'appelait le beau Chamvallon, et d'Aubigné raconte que la reine fut surprise à Cadillac « en ses privautés avec lui ». Elle crut que l'historien avait averti le roi de Navarre avec lequel il était si familier, et manigança contre lui. — Il était alors question d'une entente entre la France et le Portugal dont le dernier roi venait de mourir et que menaçait Philippe II. Catherine, descendante par sa mère de Robert, comte de Boulogne, dépossédé en 1204 de la couronne de Portugal, et, revenant sur une prescription de plus de trois cents ans, parlait de s'unir avec l'Angleterre pour revendiquer ses droits. Le connétable don Antonio, comte de Vimiosa, était venu solliciter à la fois le secours des huguenots et du duc d'Anjou, et des conférences eurent lieu à ce sujet à Coutras, puis à Cadillac même. Marguerite pria d'Aubigné de lui donner conseil pour se résoudre à engager l'un ou l'autre des princes à épouser la querelle des Portugais; mais il dit qu'il éventa le piège et qu'il sentit que, se décidant pour

Monsieur, il se brouillait avec le roi de Navarre, et, en choisissant le roi, il le mettait au plus mal avec la Cour de France. Il répondit donc à la reine qu'elle aurait un meilleur avis de ses conseillers ordinaires. — Cette anecdote de peu d'importance montre au moins l'inimitié qui existait entre Marguerite de Valois et l'auteur des *Tragiques*, et peut expliquer ses pamphlets et le ton acerbe dont il en parle dans son *Histoire*. Pour Chamvallon, elle éprouva pour lui une passion violente, et quand ils furent séparés lui écrivit des lettres d'une tendresse excessive : « L'absence, la contrainte, lui disait-elle, donnent à mon amour autant d'accroissement qu'à une âme faible et enflammée d'une flamme vulgaire il apporterait de diminution. Quand vous viendrez à changer d'amour, ne pensez point m'avoir laissée et croyez pour certain que l'heure de votre changement sera celle de ma fin, qui n'aura de terme que votre volonté. Je ne vis plus qu'en vous, et d'autre que de vous mon âme n'est régie (1). » — Cependant, l'intrigue avec Fosseuse, que le roi, plus inconstant encore que sa femme, devait remplacer bientôt par Diane d'Andouins, dite la belle Corisande, la célèbre comtesse de Gramont, allait finir par une aventure scandaleuse que l'on a fort reprochée à Marguerite et où Henri de Béarn joua bien un rôle pire. « La paix faite, comme je l'ai dit, mon frère s'en retournant en France (2) pour faire son armée, le roi mon mari et moi nous nous en retournâmes à Nérac, où soudain que nous fûmes arrivés, Fosseuse lui met en tête, pour trouver une couverture à sa grossesse, ou bien *pour se défaire de ce qu'elle avait,* d'aller à Aigues-Caudes à six lieues

(1) *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois,* édit. Guessard.

(2) Le connétable de Portugal, voyant qu'il ne tirerait rien du roi de Navarre, se décida à intriguer près du duc d'Anjou qui promit son concours; il était même convenu que les préparatifs et l'embarquement de l'expédition se feraient à Libourne ; mais le duc changea d'idée et préféra reprendre l'affaire de Flandre.

de Pau (1). Je suppliai le roi mon mari de m'excuser si je ne l'accompagnais pas; qu'il savait que depuis l'indignité que j'avais reçue à Pau, j'avais fait serment de n'entrer jamais en Béarn que la religion catholique n'y fût. Il me pressa fort d'y aller, jusques à s'en courroucer. Enfin, je m'en excuse. Il me dit alors que sa fille (car il appelait ainsi Fosseuse) avait besoin d'en prendre, pour le mal d'estomac qu'elle avait; qu'il n'y avait point d'apparence qu'elle y allât sans moi; que ce serait *faire penser mal où il n'y en avait point*, et se fâche fort contre moi de ce que je ne la lui voulais point mener. Enfin, je fis tant qu'il se contenta qu'il allât avec elle deux de ses compagnes, qui furent Rebours et Villesavin, et la gouvernante. Elles s'en allèrent avec lui, et moi j'attendis à Bagnères [de Bigorre]. J'avais tous les jours avis de Rebours, — fille corrompue et double qui ne désirait que mettre Fosseuse dehors, pensant tenir sa place en la bonne grâce du roi — que Fosseuse médisait ordinairement de moi, se persuadant, si elle avait un fils et qu'elle se pût défaire de moi d'épouser le roi mon mari; qu'en cette intention elle voulait me faire aller à Pau, et qu'elle avait fait résoudre le roi, étant de retour à Bagnères, de m'y mener de gré ou de force. Ces avis me mettaient en la peine que l'on peut penser. Toutefois, je passai le temps de ce séjour à Bagnères (2), en attendant

(1) Aux Eaux-Chaudes, dans la vallée d'Ossau.

(2) Une lettre de Marguerite au roi de Navarre, publiée par la *Revue rétrospective* (3e série, t. I, 1838), raconte les incidents de ce petit voyage. — Il semble qu'elle ait eu, à cette époque, l'espoir de lui donner un fils, car elle écrit à Catherine : « Je suis aux bains de Bagnères où je suis venue pour voir s'il me serait si heureux que de pouvoir faire pour augmenter le nombre de vos serviteurs. Plusieurs s'en sont bien trouvées. Je ne faudrai, étant de retour à Nérac, de vous avertir du profit que j'en aurai reçu. » (*Lettres inédites de Marguerite de Valois, Archives historiques de la Gascogne*, fasc. 11.) Bellièvre, qui était encore dans le Midi, écrit également à la reine mère (1er juin 1581) : « La dite dame votre fille fait fort état d'embrasser tout ce qui concerne le bien et grandeur du roi son mari, et par ces moyens prend une grande part près de lui. Le roi leur écrit qu'ils le

le roi mon mari, versant autant de larmes qu'eux buvaient de gouttes des eaux où ils étaient, bien que j'y fusse accompagnée de toute la noblesse catholique de ce quartier-là, qui mettait toute la peine qu'elle pouvait pour me faire oublier mes ennuis. — Au bout d'un mois ou de cinq semaines le roi mon mari revenant avec Fosseuse, sut de ces seigneurs l'ennui où j'étais pour la crainte que j'avais d'aller à Pau; qui fut cause qu'il ne me pressa pas tant d'y aller, et me dit seulement qu'il eût bien désiré que je l'eusse voulu. Nous retournâmes à Nérac, où voyant que tout le monde parlait de la grossesse de Fosseuse, je voulus tâcher de faire perdre ce bruit et me résolus de lui en parler; et la prenant en mon cabinet je lui dis : « Encor que depuis « quelque temps vous vous soyez étrangée de moi, et que « l'on m'aie voulu faire croire que vous me faites de mau- « vais offices auprès du roi mon mari, l'amitié que je vous « ai portée et celle que j'ai vouée aux personnes d'hon- « neur à qui vous appartenez ne me peut permettre que je « ne m'offre de vous secourir au malheur où vous vous « trouvez, que je vous prie de ne me céler et ne vouloir « ruiner d'honneur et vous et moi. J'ai moyen de m'en « aller sous couleur de la peste, que vous voyez qui est en « ce pays et même en cette ville, au Mas d'Agenais, qui « est une maison du roi fort écartée. Je ne mènerai avec « moi que le train que vous voudrez. Cependant, le roi ira « à la chasse d'un autre côté, et ne bougerai de là que « vous ne soyez délivrée, et ferons par ce moyen cesser ce

viennent voir; ce qu'à la vérité ils ont fort bien pris. Bien vous dirai-je qu'il me semble qu'elle n'eût jamais plus de désir qu'elle a maintenant d'aller à la Cour. Mais il faut encore quelque temps avant que cette résolution se puisse conclure, qui dépend principalement de l'état de la paix, de la reddition des maisons qui appartiennent au roi son mari.... La reine votre fille va aux bains près de Pau; ce qu'elle dit faire *pour le désir extrême qu'elle a de donner ce contentement au roi son mari d'avoir enfants...* » Fonds fr., n° 15891.

« bruit, qui ne m'importe moins qu'à vous. » — Elle, au lieu de m'en savoir gré, avec une arrogance extrême, me dit qu'elle ferait mentir tous ceux qui en avaient mal parlé; qu'elle connaissait bien qu'il y avait quelque temps que je ne l'aimais plus, et je cherchais prétexte pour la ruiner. Et parlant aussi haut que je lui avais parlé bas, elle sort toute en colère de mon cabinet, et y va mettre le roi mon mari; en sorte qu'il se courrouça fort à moi de ce que j'avais dit à sa fille, et m'en fit mine fort longtemps, et jusques à tant que, s'étant passé quelques mois, elle vint à l'heure de son terme. — Le mal lui prenant au matin, au point du jour, étant couchée en la chambre des filles, elle envoya quérir mon médecin et le pria d'aller avertir le roi. Nous étions couchés en une même chambre, en divers lits comme nous avions accoutumé. Comme le médecin lui dit cette nouvelle, il se trouva fort en peine, ne sachant que faire, craignant d'un côté qu'elle fût découverte, et de l'autre qu'elle fût mal secourue. Il se résolut enfin de m'avouer tout, et me pria de l'aller secourir, sachant bien que, quoi qui se fût passé, il me trouverait toujours prête de le servir. Il ouvre mon rideau et me dit : « M'amie, je vous ai celé une « chose qu'il faut que je vous avoue. Je vous prie de m'en « excuser et de ne vous point souvenir de tout ce que je « vous ai dit à ce sujet; mais obligez-moi tant de vous « lever tout à cette heure et aller secourir Fosseuse qui est « fort malade. Je m'assure que vous ne voudriez, la voyant « en cet état, vous ressentir de ce qui s'est passé. Vous « savez combien je l'aime; je vous prie, obligez-moi en « cela ». — Je lui dis que je l'honorais trop pour m'offenser de chose qui vint de lui, que je m'y en allais et y ferais comme si c'était ma fille; que cependant il s'en allât à la chasse en emmenant tout le monde, afin qu'il n'en fut point ouï parler. » — « Je la fis promptement ôter de la chambre des filles, continue la reine, et la mis en une chambre

écartée, avec mon médecin et des femmes pour la servir. Dieu voulut qu'elle ne fit qu'une fille, qui encore était morte. Étant délivrée, on la porta en la chambre des filles où, bien que l'on apportât toute la discrétion que l'on pouvait, on ne put empêcher que ce bruit ne fut semé par tout le château. Le roi étant revenu, va la voir comme il avait accoutumé. Elle le prie de faire que je l'allasse voir, comme j'avais accoutumé d'aller voir toutes mes filles quand elles étaient malades, pensant par ce moyen ôter le bruit qui courait. Le roi mon mari, venant en la chambre, me trouve que je m'étais remise dans le lit, étant lasse de m'être levée si matin et de la peine que j'avais eue à la faire secourir. Il me prie que je me lève et que je l'aille voir. Je lui dis que je l'avais fait lorsqu'elle avait eu besoin de mon secours; mais qu'à cette heure elle n'en avait plus affaire; que si j'y allais je découvrirais plutôt que de couvrir ce qui était, et que tout le monde me montrerait au doigt. Il se fâcha fort contre moi et, ce qui me déplut beaucoup, il me sembla que je ne méritais pas cette récompense de ce que j'avais fait le matin. » — Et Marguerite ajoute en matière de conclusion : « Elle le mit souvent en des humeurs pareilles contre moi. »

Ces brouilleries domestiques auraient pu suffire à lui faire prendre en aversion le séjour de Nérac et lui donner le désir de rentrer à Paris. Cependant, ses besoins d'argent étaient tels qu'elle fit vendre cette année une maison que Henri III lui avait donnée — l'hôtel d'Anjou — et que sa grandeur et sa proximité du Louvre rendaient un des plus agréables logements de la capitale. Son chancelier, Pibrac, fut forcé, malgré ses représentations réitérées, de la prendre pour lui-même; ensuite il la revendit à perte à Mme de Longueville (1). Marguerite en effet, avait nombre de

(1) Le roi, auquel Pibrac proposa l'hôtel d'Anjou, conseilla de le vendre à quelque ambassadeur étranger, car il était si près du Louvre et placé « en

dettes; elle donnait et dépensait beaucoup et au seul Pibrac devait trente-cinq mille écus (1). C'était sur ses instances d'ailleurs qu'il était entré au Conseil privé; elle reconnaissait bien que le chancelier l'avait aidée et en revanche priait sa mère de le favoriser, tout en ne l'oubliant pas, elle, sa fille, qui avait toujours à donner et à payer; néanmoins c'est de la fin de cette année 1581 que sont datées les deux lettres qu'elle écrivit à Guy du Faur pour lui faire des reproches sur sa conduite et enfin lui redemander ses sceaux. Elle se prétendait desservie, se plaignait des mauvais services qu'il lui rendait auprès du roi son frère. Il aurait même essayé de la brouiller avec son mari et l'aurait avertie « qu'ayant regardé sa nativité et celle du roi de Navarre, il avait reconnu que ce mois-là (mars 1580), il la devait tuer de sa main (2). Il lui écrivait enfin des lettres passionnées, — qu'elle se serait hâtée d'ailleurs de montrer à Henri de Béarn. — Pibrac répondit

si grande vue » qu'il ne pensait pas qu'un autre le prît. Mme de Longueville en offrit enfin 36,000 livres, moitié rentes, moitié argent; Pibrac l'avait payé 30,000 livres, et avec les frais eut à débourser 36,800 livres « en deniers clairs ».

(1) « Il s'en faut de beaucoup, écrit le chancelier, que j'aie tenu la main à vouloir faire diminuer votre maison; au contraire, sans moi elle était demeurée tout à plat sept fois : à Bordeaux, le premier voyage que vous y fîtes; à la Réole, lorsque le roi votre mari vous y vint trouver; à Agen, à Toulouse, à Aix, au Port Sainte-Marie et même à Nérac. Lorsque j'en partis, pour faire votre maison je vous prêtai 4,000 écus; quand je fus de retour ici, outre les réponses que j'avais faites pour vous de deniers que vous aviez pris à rente, je devais en Gascogne plus de 30,000 livres d'autres deniers que j'avais empruntés, sans compter 18,000 livres de mon propre argent que j'ai dépensé en dix-sept mois que je suis resté à votre suite. » (*Lettre de Pibrac,* dans les *Mémoires de Marguerite,* édit. Guessard.) — Même en chargeant son maigre budget, ce n'était pas le roi de Navarre, aussi bien, qui pouvait payer le train de sa femme. Quant aux émoluments de Pibrac comme chancelier, ils sont portés sur les livres de trésorerie pour 656 écus 2 livres tournois par an.

(2) Il tenait d'un gentilhomme romain ou florentin, Francesco Junctini que la reine était en danger de mort violente du 21 au 29 mars. Le roi et Catherine furent avertis et dirent à Pibrac de prévenir Marguerite. Il lui conseilla alors d'aller faire ses dévotions à Agen. (*Lettre de Pibrac, loc. cit.*)

par une sorte de mémoire, en somme très digne, et, reprenant point par point les allégations de la reine, se justifia et fit taire ces petites criailleries de femme. Le vieux conseiller pouvait être devenu amoureux de Marguerite de Valois; d'autres l'avaient été avant lui et avec plus de bonheur; il avait toujours agi avec de droites intentions et se refusait à être responsable de ses déboires et de son mécontentement (1). — Il paraît bien, du reste, que dès cette époque Henri III travaillait à la faire quitter Nérac. Il ne l'aimait point sans doute, et elle-même dit qu'il ne cherchait qu'à l'éloigner du roi de Navarre qui, sans avoir pour elle aucun fonds de tendresse, ni peut-être d'amitié, croyait se devoir à lui-même de la défendre contre tout ce qui aurait pu nuire à sa réputation (2). Mais le roi espérait qu'elle ne viendrait pas seule. Il fit intervenir la vieille Catherine qui écrivit qu'elle désirait la voir; que c'était trop d'avoir été cinq ou six ans éloignée d'elle; qu'il était temps qu'elle fît un voyage à la Cour et que cela servirait à ses affaires et à celles du roi son mari (3). On lui offrit même

(1) Cf. la correspondance de Marguerite et du chancelier qui discutent des détails et des questions d'argent sur lesquels il serait trop long et sans intérêt de revenir ici, à la suite des *Mémoires*, édit. Guessard.

(2) Bayle dit à ce propos du roi de Navarre : « Sa femme lui était un grand embarras et ne laissait point quelquefois de lui être utile ; « et M. de Préfixe ajoute plus justement qu'il « tâchait de tirer des avantages de ses intrigues et de son crédit ».

(3) « Vous ne devez point douter, écrit Pibrac, que l'opinion de votre prochain retour ne facilite l'exécution de tout ce qu'on poursuit pour vous ici... Mais je n'ai oncques été auteur de ce bruit ; car vous m'avez, quatorze mois, traité de telle sorte que toutes vos intimes volontés m'ont été inconnues et cachées. Interrogé par le roi ou la reine, j'ai toujours répondu n'en rien savoir. Leurs Majestés ont quelquefois pensé que je faisais le secret et l'accort; mais je dirai la vérité même sur le propos qui s'offre; car le roi, à l'issue d'un Conseil, m'ayant fait cette grâce de me dire qu'il n'y avait point un meilleur moyen de faire cesser quelques petits mécontentements que monseigneur le duc montrait lors avoir que de vous rappeler, et que vous étiez la personne du monde qui aviez plus de pouvoir à retenir l'amitié des deux et les unir ensemble, il ajouta ces mots : « Ne pensez-vous pas que ma « sœur vienne si je lui mande? » — Pibrac répondit qu'il croyait pouvoir

de l'argent pour couvrir ses dépenses; le roi lui renvoya Maniquet, son maître d'hôtel qui venait de faire « le voyage de France » lui porter quinze mille écus, et Marguerite dit que par le mécontentement qu'elle avait de l'aventure de Fosseuse elle fut plus proche de consentir. — Ce fut en effet une de ses raisons, car, emmenant sa fille d'honneur, elle pouvait penser que le roi de Navarre, ne la voyant plus, en rechercherait une autre « qui ne lui serait pas si ennemie ». Mais, au reste, elle n'était point fâchée de revenir. « Pour l'extrême désir que j'ai de me revoir près de vous, madame, écrit-elle à Catherine, le roi mon mari m'assure de me mener soudain que la paix sera exécutée. Cette espérance m'y fera employer encore avec plus d'affection pour en avancer le temps (1). » — Le même sentiment est exprimé plusieurs fois dans sa correspondance et sans doute il était sincère; le Midi, la Gascogne, les protestants, pour elle c'était l'exil. Quoiqu'elle s'en défende, elle avait hâte de se faire rappeler. — Toutefois, on a indiqué comme principal motif de ce voyage l'amour qu'elle éprouvait pour Chamvallon, — qu'elle espérait revoir à Paris, dont elle portait, disait-on, le fruit adultère. Il sera facile de discuter le fait même. Mais imaginer que la reine se soit éloignée de Nérac, rendue près de Henri III, dans ce milieu poti-

affirmer « que pour une si bonne et si grande occasion, elle partira soudain « après avoir reçu votre lettre, et fera toujours très affectionné service ». — « La reine, votre mère, prit la parole et montra une lettre que vous lui aviez écrite, pleine de bonne volonté. Lors fut commandé à M. de Villeroy de dresser ce même jour la dépêche; mais il supplia Leurs Majestés de vouloir attendre l'arrivée de M. de Bellièvre, par lequel on pourrait savoir l'état des affaires de la Guyenne, et l'inclination du roi de Navarre. Et pour rementevoir au roi la nécessité de votre maison, laquelle vous m'avez souvent commandé de lui représenter, je le suppliai très humblement d'user de sa libéralité envers vous, ce qu'il trouva fort bon. » (*Lettres de Pibrac, loc. cit.*, p. 227.) Marguerite demeurait un instrument d'intrigue dont chacun de ses proches, mère, frère ou mari, espérait se servir à son avantage.

(1) *Lettres inédites de Marguerite de Valois (Archives historiques de la Gascogne*, fasc. 11.)

nier et malveillant de la Cour pour dissimuler des rapports scandaleux ou une grossesse, nous paraît déjà une singulière erreur (1). — Il faut rappeler ensuite qu'à ce moment Harley de Chamvallon, comme le duc d'Anjou, le frère chéri de Marguerite, se trouvait engagé dans l'expédition de Flandre, dont moins que nulle autre elle n'aurait voulu prévoir la déconfiture finale.

Le duc d'Anjou, en effet, malgré l'opposition de Henri III, sur lequel il avait inutilement compté, s'était décidé à partir. Catherine vainement avait été le sermonner de nouveau à Alençon. « Je crains bien, avait écrit le Roi à Du Ferrier, son ambassadeur à Venise, que mon frère ne s'embarque aux affaires des Pays-Bas plus avant qu'il n'est besoin pour le salut de ce royaume et pour sa réputation. » — La vieille reine, cinq jours durant, lui avait représenté « la pauvreté de la France, l'impuissance où se trouvait le Roi de le secourir », mais sans arriver à le faire changer de résolution. — « Mon fils est déterminé à passer en Flandre, écrit-elle à son tour, encore que je lui aye fait confesser n'avoir de quoi exécuter une telle entreprise (2). » — Ses levées d'hommes, signalées dès le mois de février par L'Estoile, faisaient d'ailleurs tout le mal possible (3). « Le

(1) Au moment où le voyage se décida (décembre 1581), il circulait à la Cour de Henri III des bruits de grossesse de la reine Marguerite. Les mignons s'en gaussaient, pensant aux œuvres de Chamvallon. Mais elle-même les avait propagés, on l'a vu par la lettre de Bagnères, et il n'y avait rien là qui la pût troubler, la présence du roi de Navarre auprès d'elle couvrant tout. Catherine écrit d'ailleurs à Bellièvre le 27 décembre : « J'eusse été bien aise que ma fille se fût trouvée grosse, à la charge du retardement de son voyage; mais j'entends qu'elle est délivrée de cette opinion et doit être à présent en chemin pour venir par deça, où elle sera très bien venue, ainsi que je lui ai écrit par Maniquet qui s'en est allé au devant d'elle. » Fonds fr., 15565, *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VII, p. 420. Cf. Ph. Lauzun, *Itinéraire*.

(2) Bibl. nat., cinq cents Colbert, n° 368, p. 250, 278. Cf. *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VII.

(3) « En février, trente enseignes de gens de pied rôdent par la Picardie et

samedi 8 avril, écrit le chroniqueur, le roi, ennuyé des plaintes que tous les jours on lui faisait des vols, excès et outrages que commettaient en Picardie et en Champagne les troupes de Monsieur, conduites par les seigneurs de la Rochepot et Fervaques, se retira à Blois, comme s'il eût douté quelque entreprise, à cause de sept ou huit mille hommes de pied qui depuis cinq à six mois y faisaient séjour, se disant levés par Monsieur pour aller au ravitaillement de Cambrai, qui fut cause que le Roi leur dépêcha le seigneur de Losse, avec commandement de se retirer incontinent et laisser le pays libre, marchant en diligence où on leur avait commandé d'aller. A quoi La Rochepot et Fervaques firent contenance de vouloir obéir, sans que de longtemps il en sortit aucun effet. » — Le 17 mai, jour du retour de Catherine après l'entrevue d'Alençon, « le roi ayant reçu nouvelles du roi d'Espagne, par lesquelles il lui mandait que si son frère allait en Flandre au secours de ses rebelles, il savait et avait en main prompt moyen de s'accorder avec eux, pour incontinent après mettre ses forces en campagne et aller venger sur la France le tort que lui ou son frère lui auraient fait, — fit publier à son de trompe et à cri public à Paris ses lettres patentes par lesquelles il était mandé à tous gouverneurs de villes et provinces de se saisir des personnes de tous chefs et conducteurs de guerre, qui lèveraient ou mèneraient gens quelque part que ce fût sans son expresse commission ; même appréhender les soldats et en faire brève et exemplaire justice, et en cas de résistance, assembler la noblesse, les garnisons du pays, même les communes à son de tocsin, pour leur courir sus et les tailler en pièces ». — A ces

la Champagne sous la charge des seigneurs de La Rochepot et autres capitaines, et font tous les maux du monde partout où ils passent. On les disait levés et acheminés à l'aveu de Monsieur, desseignant les mener en Flandre à la prime-vère ». L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 130.

menaces, le duc répondit par un manifeste où son frère n'était pas ménagé : « Depuis vingt ans, disait-il, les gens qui ont pris l'habitude de porter les armes et de vivre avec toute la licence militaire ne pourront s'assujettir aux lois et à la justice ; une guerre étrangère est le seul moyen d'éviter une guerre civile. » — Ses arguments, en somme, ne variaient guère. Henri III riposta en défendant l'impression et la copie de ce manifeste et en ordonnant la confiscation des biens de ceux qui prendraient les armes. — Catherine revint précipitamment de Chenonceaux où elle était, et chercha par tous les moyens à calmer le roi ; n'y pouvant parvenir, elle le menaça de retourner à Chenonceaux et de s'y fixer jusqu'à sa fin. — Henri III la suppliait de ne pas le quitter, mais elle repartit sur l'heure. Le surlendemain, il allait la rejoindre. La mère et le fils restèrent trois jours à conférer, sans admettre personne à leurs entretiens. Une nouvelle inattendue vint ajouter à leurs inquiétudes ; le bruit se répandit que le duc s'était embarqué pour l'Angleterre. Il en avait eu en effet l'intention. Une pompeuse ambassade envoyée près d'Élisabeth le mois précédent pour décider officiellement du mariage était revenue sans avoir rien fait, et si les hommes ne lui manquaient point pour son entreprise, il était plutôt à court d'argent. Mais le mauvais temps l'avait empêché de partir, et, la réflexion venue, il s'était rendu à Mantes pour se rapprocher d'un des corps de son armée en formation à Gisors. Catherine accourut et amena avec elle, fort malencontreusement, le maréchal de Matignon ; il s'ensuivit une scène violente. Le maréchal, prenant trop à la lettre les ordres de Henri III, avait fait arrêter quelques capitaines de l'armée des Flandres. « Monsieur, dit L'Estoile, lui tint de hautes et rudes paroles, jusques à le menacer de lui faire donner les étrivières dans sa cuisine. « Sans la « présence de ma mère, ajouta-t-il, je vous ferais bâtonner

et jeter par les fenêtres (1). » — « Martignon se contint et se retira. Restée seule avec son fils, Catherine obtint de lui une réparation pour une telle insulte, mais le maréchal avait déjà quitté Mantes. A force de supplications, la vieille reine fit promettre au duc de venir voir son frère à Saint-Germain; le jour était pris, mais le duc ne parut pas. On apprit bientôt qu'il était à Château-Thierry (2) » où était le rendez-vous de son armée, laquelle pareillement commença à marcher, laissant partout des vestiges d'une armée fort mal conduite et disciplinée, voire pire qu'ennemie et barbare, volant, pillant, forçant, rançonnant et commettant une infinité d'extorsions, cruautés et vilenies (3). — A la Fère, où il se rendit ensuite et où le vint encore rejoindre Catherine, le duc demanda à Walsingham, ambassadeur d'Élisabeth, une somme de trois cent mille couronnes. Enfin il franchit la frontière avec douze mille hommes de pied et cinq mille cavaliers; c'étaient presque tous des gentilshommes enrôlés comme volontaires (4). — A son approche, le duc de Parme avait levé le siège de Cambrai et s'était replié sur Arlon. Le duc d'Anjou entra dans la ville le 18 août « et y fut magnifiquement reçu et mené par les échevins sous un poêle de satin blanc couvert de fleurs de lys et autres broderies d'or jusques en la grande église, où fut chanté le *Te Deum* en grande foule et allégresse de tout le peuple. Puis il fit le serment solennel d'entretenir les promesses faites en son nom par son spécial procureur, lesquelles furent encore réitérées en l'hôtel de la ville. Et incontinent furent de toutes parts amenés vivres et munitions de toutes sortes en la dite ville en

(1) L'Estoile; cf. *Dépêches des ambassadeurs vénitiens*, Filza, 12, p. 74. H. de la Ferrière, *Les projets de mariage de la reine Élisabeth*, cap. XI.

(2) H. de la Ferrière, *loc. cit.*

(3) L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 133.

(4) Selon certains historiens, il n'avait en tout que 14,000 hommes.

grande abondance, tellement que tout y était, peu de jours après, à meilleur marché qu'en aucune autre ville circonvoisine». — Deux jours après, — 21 août — « averti que la garnison espagnole étant en la ville du Cateau, entre Cambrai et Saint-Quentin, empêchait le libre commerce de ceux de Cambrai avec les villes voisines, il l'alla assiéger et faire battre de quelques pièces de canon (1). — Cela fait, Monsieur prit le titre de protecteur de la ville de Cambrai et du Cambrésis, et laissa dans la citadelle de Cambrai cinq cents soldats français sous la charge et conduite de M. de Balagny et emmena avec lui le seigneur d'Inchy auparavant commandant la dite citadelle, avec promesse de lui donner en France dix mille livres de rente (2) ». — Là se bornèrent d'ailleurs momentanément ses exploits. Pour faire vivre son armée, il fallait de l'argent. Prévoyant bien que son insuccès viendrait de là, de Cambrai le duc écrivit au prince d'Orange : « Si les États ne m'aident pas, il me sera impossible de conduire mon armée plus avant. » Il en fut de cette seconde expédition comme de la première; les États ne tinrent aucune de leurs promesses et aux premiers froids, les nobles volontaires se retirèrent;

(1) « La batterie fut dressée contre une courtine et une grosse tour de brique, avec une telle furie et si diligemment servie et à propos exploitée que la tour fut effondrée et entr'ouverte, et la courtine abattue de sorte que l'assaut fut donné et la ville emportée avec fort peu de résistance à cause de la division qui se mit entre les habitants et la garnison, les uns voulant que l'on capitulât, les autres que l'on résistât; mais tant y a que tout fut exposé au pillage, et les femmes et les filles à la violence des soldats, nonobstant que la peste fut quasi dans toutes les maisons. » SULLY, *Économies royales*.

(2) Les *Mémoires* de SULLY relatent également le stratagème honteux dont se servit le duc pour occuper la citadelle de Cambrai, faisant entrer ses troupes durant un festin auquel il avait prié lui-même le gouverneur de le convier. M. d'Inchy qui lui avait donné, puis gardé la ville, ne s'en pouvait consoler, toutefois qu'on lui eût promis Château-Thierry ville et duché en toute propriété. Il fut tué peu après dans une escarmouche « d'un coup d'arquebuse derrière la tête. » — On s'était débarrassé de cet homme dont la présence seule était un reproche.

une partie de l'armée se débanda et se mit à piller. Le duc était hors d'état de rien entreprendre ; il se décida à partir pour l'Angleterre, car Élisabeth était sa dernière ressource. « Mon frère, écrivait Henri III à Saint-Gouard, son ambassadeur en Espagne (1), a eu opinion que je m'entendais avec le roi catholique pour le décevoir et lui faire perdre ses autres entreprises, et il est parti pour l'Angleterre. » Les soupçons du duc n'étaient que trop fondés, car dans cette même lettre Henri III invitait Saint-Gouard à nouer une alliance avec l'Espagne et à mettre en avant le mariage de son frère avec l'une des infantes, affirmant qu'il continuerait à entraver tous ses desseins dans les Pays-Bas (2).

D'ailleurs si le roi prenait prétexte de son manque d'argent pour ne pas aider son frère, il en avait toujours pour ses plaisirs. C'est alors que furent célébrées les noces de Joyeuse, dont la magnificence fit scandale et que l'on estima coûter douze cent mille écus (septembre 1581 (3). Mais tout en contrecarrant les projets du duc d'Anjou, en lui refusant l'argent qu'il prodiguait à ses favoris, — trait qui achève de caractériser cet être bizarre et double que fut toujours Henri III, — il aurait voulu rester en bons termes avec lui. — « Sur la fin de ce mois de septembre, écrit encore L'Estoile, M. de Bellièvre est envoyé de la part du roi et de la reine sa mère vers Monsieur pour essayer de l'apaiser du mécontentement qu'il avait de la grande dépense que faisait le roi pour son mignon d'Arques, se plaignant qu'au voyage qu'il avait entrepris et exécuté en Flandre le roi ne lui avait voulu aider ni d'hommes ni de deniers qui eussent toutefois été

(1) Jean de Vivonne, marquis de Pisani, seigneur de Saint-Gouard.

(2) Bibl. nat., fonds fr., n° 1608, et H. de la Ferrière, *les Projets de mariage*.

(3) Voy. le très curieux récit de L'Estoile, trop étendu pour être donné ici, édit. Michaud, t. I, p. 137-140.

mieux employés à une telle affaire que non pas à des noces. »

Cependant le duc avait passé le détroit avec une suite nombreuse, « le prince dauphin (1); les comtes de Laval, de Châteauroux, de Saint-Aignan; le chevalier Breton, d'Elbène et Chamvallon, l'heureux préféré de Marguerite de Valois. Il fut logé à Whitehall et sa réception fut magnifique. Il eut vite regagné les bonnes grâces de la reine, qui ne l'appelait plus que *son petit Italien,* son *petit prince grenouille* et, si l'on en croit l'ambassadeur vénitien Lippomano, elle lui apportait chaque matin dans sa chambre une tasse de bouillon. — « L'on ne fait aucun doute, dit même un contemporain anonyme, que pour son avancement le duc n'ait recherché la reine de très près (2). » Elle en vint même à le déclarer publiquement son mari; mais ce ne fut qu'un caprice; Élisabeth, après lui avoir passé au doigt son anneau de fiançailles, lui dépeignit la résistance de son entourage, les difficultés dans lesquelles la jetait un mariage avec un prince catholique. Le duc voulait partir; elle le retint, dit le même chroniqueur anonyme, « par de nouvelles démonstrations accompagnées de baisers, privautés, caresses et mignardises ordinaires aux amants ». Le premier jour de l'an 1582, il échangea avec la reine de superbes présents et figura dans un tournoi où de nouvelles allusions à son mariage furent faites; elle l'embrassa à plusieurs reprises devant tous, le conduisit jusqu'à sa chambre et vint le lendemain le trouver au lit; mais, à la fin de janvier, elle lui avoua qu'elle n'éprouvait plus pour

(1) Fils aîné du duc de Montpensier, Louis de Bourbon, qui fut le premier duc de Montpensier. L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 152.

(2) *Mémoires de Nevers;* Froude, *History of England.* — Les relations intimes d'Élisabeth avec le duc d'Anjou et son favori Simier sont encore indiquées avec détail dans une lettre de Marie Stuart à la reine, dont l'original serait à la bibliothèque harleyenne de Londres. La Place, t. I. — Cette lettre nous a d'ailleurs paru d'une authenticité douteuse.

lui la même inclination. — Les nouvelles de Flandre, avec cela, étaient mauvaises ; le duc de Parme avait mis le siège devant Tournai. Accourus en toute hâte à Londres, les députés des États suppliaient le prince de revenir, lui offrant cette couronne ducale qu'il ambitionnait depuis si longtemps. Ils étaient venus déjà une fois solliciter Élisabeth ; mais, éprise du duc alors, elle les avait mal reçus. Cette nouvelle offre, faite dans un pareil moment, répondait à sa secrète pensée. Oubliant sa parcimonie habituelle, elle alla au-devant de la dépense, arma des vaisseaux, ordonna des levées d'hommes. Pour hâter le départ du duc, elle alla jusqu'à lui offrir un subside illimité (1), sauf à le réduire lorsqu'il ne serait plus là, et promit de l'épouser à son retour. — « Enfin, le 10 février, quinze grands vaisseaux jetèrent l'ancre devant Flessingue. Le duc d'Anjou fit son entrée dans la ville ayant à sa droite le silencieux prince d'Orange ; à sa gauche, Leicester ; derrière lui, lord Hemsdon, Willougby, Norris, Scheffield, Sidney. L'artillerie des forts et de la citadelle, les cloches des églises saluèrent sa bienvenue. A Middlebourg, la foule l'acclama comme à Flessingue. Le 17 février, il s'embarqua pour Anvers. Cinquante-quatre vaisseaux, portant à leurs mâts des drapeaux et des banderoles, le conduisirent triomphalement à Thiel. C'est de là que les souverains du Brabant partaient pour faire leur entrée dans la grande

(1) Busbecq, ambassadeur de l'empereur Rodolphe, dit que selon un bruit qui courait alors (30 mai 1582) la reine aurait fourni 300,000 ducats d'or au duc d'Anjou et que ce prince a fait savoir aux Flamands « que s'ils le reconnaissent pour souverain il leur donnera la cinquième partie de ses biens pour soutenir la guerre ». Cf. *Lettres de Busbecq*, dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, t. X. — Les anciens éditeurs de L'Estoile reproduisent ce bruit avec quelque variante, toutefois qu'ils aient puisé en maint endroit des additions aux lettres du même Busbecq. Édit. Michaud, t. I, p. 147. — En octobre 1581, Élisabeth avait déjà prêté au duc 100,000 écus ; *obligations autographes des 13 et 25 octobre*. Bibliothèque harleyenne, Londres.

cité de l'Escaut. Le duc auparavant devait jurer de respecter les franchises et privilèges des provinces. Un trône recouvert de velours brodé d'or avait été dressé sur une immense estrade. Vingt mille hommes de la milice bourgeoise se tenaient à l'entour. Le prince d'Orange aida le duc à revêtir le manteau bordé d'hermine, et tout bas lui dit : « Je l'attache assez solidement, Monseigneur, pour « que personne ne puisse jamais vous l'ôter. » Le serment prononcé, la monnaie d'argent à l'effigie du duc jetée au peuple, les trompettes sonnèrent et le nouveau souverain, monté sur un cheval arabe caparaçonné d'or, prit place dans le cortège qui s'arrêta enfin, après de longues stations, au palais Saint-Michel désigné pour sa résidence (1). » Le duc d'Anjou put se croire alors le vrai maître du Brabant; mais il n'avait qu'un titre honorifique et tout le pouvoir restait aux États. « A la fin de février, Leicester, peu soucieux des intérêts du duc, repartit pour l'Angleterre, suivi de la plupart des gentilshommes d'Élisabeth. L'ambassadeur anglais, Kobbam, intriguait de son côté avec l'Espagne; mais la reine prévenue dit qu'elle donnerait un million pour retirer son pauvre *prince grenouille* de ces sales marais flamands et, prise d'une nouvelle passion, envoya officiellement au duc d'Anjou un de ses familiers pour l'inviter à revenir. » — Le duc ne croyait plus à ce mariage et d'ailleurs était trop engagé pour reculer. Plusieurs complots furent découverts, l'un à la suite d'une tentative d'assassinat contre le prince d'Orange (2), et un Espagnol nommé Salcède, arrêté dans les apparte-

(1) L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 143. Pour tous ces événements, cf. comte de la Ferrière, *les Projets de mariage de la reine Élisabeth.*

(2) On accusa d'abord le duc; ce fut « une telle émotion à Anvers que le peuple se mit tumultueusement en armes en criant qu'il fallait tuer tous ces massacreurs des noces de Paris; Monsieur dut se retirer dans le logis du prince d'Orange », et dit Sully, « en demeura tellement ulcéré que dès cette heure-là il se résolut de se rendre maître absolu ». *Économies royales.*

ments mêmes du duc d'Anjou, accusa sous la torture, non seulement le duc de Parme, mais les Guises, Joyeuse et jusqu'au pape Grégoire XIII. On l'écartela à Paris où il avait été amené. — Presque au même moment (11 août) était arrivée la nouvelle d'un désastre. Une flotte partie de Brouage en mai, et que Catherine envoyait aux Açores pour soutenir ses prétentions au trône de Portugal, avait été détruite par les Espagnols, les prisonniers torturés et empoisonnés; et tout ce que la vieille reine put arracher à l'indolence et à la crainte du roi fut d'envoyer à Londres pour essayer de reprendre la double négociation d'une ligue contre Philippe II et du mariage avec Élisabeth. — Avec le printemps, la guerre avait d'ailleurs recommencé. Le duc de Parme, qui avait attendu des renforts tout l'hiver, reprenant l'offensive, avait mis le siège devant Audenarde et menaçait Gand. Pour se rassurer en France, on disait seulement que « les assiégés avaient fait avertir le duc qu'il ne craignît rien à leur sujet de deux mois ». Les lettres de Busbecq, qui rapportent ce détail, ajoutent : « Le duc se montre au reste très grand protecteur des catholiques et prend soin de faire rétablir en plusieurs endroits leurs églises; dont quelques-uns estiment que sa domination ne sera pas de longue durée dans ce pays-là. »

C'est au milieu de ces événements que s'était effectué le retour de Marguerite. Après avoir longtemps hésité, elle se décida « à faire seulement un voyage de quelques mois ». La duchesse d'Uzès, sa « sybille », lui ayant écrit pour la hâter, elle répondit : « Vous m'aimez trop pour me vouloir tromper; je ne douterai jamais de votre parole; je croirai votre conseil et avancerai mon partement autant qu'il me sera possible. Faites, puisque vous gouvernez le roi, que je me ressente de votre faveur; que je veux seulement que vous employez à lui faire reconnaître la vérité de mon

intention, qui est de le servir et lui plaire (1) ». — M. de la Ferrière dit qu'elle se décida parce que « d'une manière certaine elle savait que Chamvallon, envoyé d'Anvers en mission par le duc d'Anjou, serait à Paris dans les derniers jours de février (2) ; mais il omet d'indiquer d'où il tient ce renseignement et, du reste, Marguerite qui fit le trajet doucement, s'arrêtant à toutes les villes de la route, n'arriva que beaucoup plus tard. Catherine la pressait, lui mandant qu'elle irait jusqu'en Saintonge au-devant d'elle; que si le roi de Navarre l'accompagnait, elle communiquerait avec lui, espérant encore le ramener à la Cour en même temps que sa femme, et peut-être l'y chambrer comme autrefois. Le 5 mars, la reine-mère écrit à Matignon qu'elle part pour Chenonceaux, « où elle attendra des nouvelles de son fils le roi de Navarre et de sa fille (3) ». Mais Marguerite eut du mal à décider son mari, surtout emmenant Fosseuse, et elle dut arguer qu'elle avait touché déjà l'argent du voyage; elle indique même qu'il lui faisait alors meilleure chère, « désirant extrêmement lui ôter cette volonté d'aller en France ; mais, ajoute-t-elle, le malheur m'y tirait, et je l'avais promis au roi et à la reine ». — Enfin, tous deux étaient partis au commencement de février; ils séjournèrent à Jarnac, s'arrêtèrent au château de Brisambourg (Charente-Inférieure) ; ensuite chez le prince de Condé à Saint-Jean-d'Angély (2 mars). Marguerite s'attarda à Saintes, en l'abbaye de Notre-Dame, heureuse d'une splendide « entrée » que lui fit la ville (4). Puis les deux époux ayant recruté une véritable armée de gentilshommes, la plupart protestants, pour leur servir d'escorte, arri-

(1) Autogr. coll. Béthune, 8890, f° 46, et Guessard, *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois*.

(2) H. de la Ferrière, *Trois Amoureuses du seizième siècle*, p. 201.

(3) *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VIII.

(4) Chasseriaux, *Documents relatifs à l'histoire de Saintes*, 1876; Ph. Lauzun, *Itinéraire*.

vèrent à Saint-Maixent le 14 mars, où le maréchal de Matignon avait ordre de les recevoir au nom du roi. Catherine, mal portante, vint quand même jusqu'à la Mothe-Saint-Héraye, chez son vieil ami L. de Saint-Gelais de Lusignan, seigneur de Lansac et surintendant de ses finances; elle y resta jusqu'au 31 mars, et c'est là que le roi de Navarre et Marguerite la rejoignirent. — L'entrevue de Catherine et de son gendre fut cordiale, mais n'amena aucunement le résultat que cherchait la vieille reine. La question des places de sûreté était toujours à résoudre, et le traité de Fleix, pas plus que la convention de Nérac, n'avait rien amélioré. Le roi de Navarre se plaignait surtout « qu'en son gouvernement de Guyenne il n'était obéi »; mais on lui fit observer qu'il tenait le parti contraire au roi de France et qu'il dépendait de lui de s'en rapprocher. Retenu par la défiance de ses amis huguenots, le Béarnais, toutefois, refusa d'aller plus loin. Il accompagna les reines jusqu'au château de Montreuil-Bonnin (canton de Vouillé, Vienne) (1) et retourna à Saint-Jean-d'Angély, puis à la Rochelle (2), avant de se rendre à Montauban où devait se tenir une assemblée des calvinistes (20 juin) que Catherine aurait bien voulu empêcher. Elle ne ramena que Marguerite dont « les coffres et bahuts, qui emplissaient plusieurs charrettes, avaient été expédiés de Saint-Maixent dès le 17 mars (3) », et alla passer quelques jours

(1) *Journal de Michel le Riche*, 1846, p. 364.

(2) Ch. Sauzé, *La Conférence de la Mothe Saint-Héraye entre Henri de Navarre et Catherine de Médicis*, Paris, 1895, in-8°, et *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VIII. — Les deux partis cependant se quittèrent satisfaits, et sur de nouvelles promesses le roi de Navarre écrit le 2 avril : « J'ai eu cet heur d'avoir vu la reine, mère du roi mon seigneur, et d'avoir été reçu d'elle avec tout le meilleur visage que j'eusse pu désirer, de quoi je vous ai voulu avertir pour le grand contentement que j'en remporte en mon esprit et pour les grandes assurances qu'elle m'a données d'un bon et assuré repos pour l'avenir. » (*Lettres-missives*, t. I.)

(3) *Journal de Michel le Riche*, p. 364.

à Chenonceaux. — C'est donc par erreur que L'Estoile mentionne l'arrivée de la reine de Navarre à Paris le 8 mars 1582, « au devant de laquelle, dit-il, fut le cardinal de Bourbon et la veuve princesse de Condé ». Elle n'y rentra que le 28 mai; mais si le détail pouvait intéresser, le chroniqueur ajoute que « le 27 avril, le roi étant parti pour aller à Fontainebleau faire une diète, la reine sa mère et la reine de Navarre (qui ne jeûnait pas volontiers) furent le lendemain le rejoindre ».

CHAPITRE IV

Nouveau séjour de Marguerite de Valois à la Cour. — La « folie d'Anvers ». — Les affronts du Louvre et de Palaiseau. — Négociations entre le roi de France et le roi de Navarre au sujet de Marguerite. — Elle retourne à Nérac.

La précieuse ressource des *Mémoires* laissés par Marguerite de Valois nous manque à partir de cette époque. Ils s'arrêtent en 1582, au moment de son départ pour la Cour, et nous feront faute, car s'il eût été curieux de l'entendre raconter elle-même la partie la plus mouvementée de son existence, elle seule aussi pouvait donner des détails assez certains sur les incidents qui suivirent pour nous permettre, avec la contre-partie des sèches informations de chroniqueurs indifférents ou d'historiens malintentionnés, de nous en faire une idée probable. Toutefois, si les *Mémoires* absents n'apportent point son témoignage, nous le retrouvons, en partie du moins et avec moins de préparation, dans ses lettres nombreuses et très diverses dès lors. Nous essayerons par elles de suppléer au récit qui ne nous est pas parvenu (1).

(1) On ignore si les *Mémoires de Marguerite de Valois* sont complets tels que nous les connaissons, ou si la suite en a été perdue. Varillas affirme à deux reprises qu'ils s'étendaient au delà et il semble bien que la reine avait projeté de les écrire en entier, car dans sa dédicace à Brantôme elle l'informe qu'elle doit rectifier sur plusieurs points ses assertions, notamment « quand vous parlez d'Agen et aussi de la sortie de ce lieu (le château d'Usson) du marquis de Canillac ; or il s'agit de faits qui se rapportent aux années 1585 et 1587 ». — On a pensé assez justement que cette seconde partie des *Mémoires* contenait, pour plusieurs, des choses plutôt désobligeantes et que, simplement, on la supprima.

Les premières sont adressées au roi de Navarre, qui s'était trouvé malade à la Rochelle et à qui elle se hâta d'envoyer un de ses médecins (1). Il s'était engagé à venir voir Henri III, et Catherine travaillait toujours à les rapprocher; dès qu'il fut remis, avec sa défiance habituelle, il reprit au contraire la route du Midi, passa en Béarn, et Marguerite qui était encore en chemin avec sa mère lui écrivit : « J'ai su votre maladie et votre partement contre l'assurance qu'il vous avait plu me commander d'en donner au roi et à la reine. Je vous supplie très humblement considérer quelle créance ils pourront prendre au reste de mes paroles en ce qui vous concernera. Ce n'est pour me donner moyen d'y faire bien vos affaires, ce qui vous portera plus de préjudice qu'à moi. Nous verrons le roi à Fontainebleau dans quatre jours et dès le lendemain je vous dépêcherai un gentilhomme pour vous avertir quelle aura été mon arrivée; et cinq ou six jours après, je vous en enverrai un autre pour vous mander ce qu'après les premières bien-venues, où la contrainte et la dissimulation sont ordinaires, je pourrai reconnaître de la vérité de leurs volontés envers nous. » — Elle mentionne ensuite ce qui lui était rapporté du mécontentement du roi au sujet des sieurs de Bacon et de Porquerres. L'un avait pris, le 8 février, le château de Minerve au diocèse de Saint-Pons et ravagé tous les environs; l'autre détenait la ville de Lunel malgré la paix. Catherine pressait Henri III de se rendre dans le Midi pour y rétablir l'ordre et Marguerite crut devoir recommander à son mari de « faire une bonne dépêche, de quoi le roi puisse recevoir du contentement et lui ôter l'envie d'y aller (2) ». Une autre lettre dut être écrite peu après l'arrivée de la reine : « Si vous étiez ici,

(1) Bibl. nat., fonds Dupuy, 217, f° 18; Ph. Lauzun, *Itinéraire*, 210.

(2) Guessard, *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois; Revue rétrospective*, 1838.

dit-elle, vous seriez celui de qui les uns et les autres dépendraient. Vous regagneriez les serviteurs que vous avez, par la longueur de ces troubles, perdus, et en acquerrez plus en huit jours que vous ne feriez en toute votre vie étant en Gascogne (1). » Mais Henri de Navarre fit la sourde oreille (2). — Tout était changé d'ailleurs de ce que Marguerite avait connu quelques années auparavant. Catherine vieillissait et n'avait plus la décision et l'autorité de naguère. Toute la faveur était *aux ducs,* d'Épernon et Joyeuse. Elle trouva « M. de Guise aussi vieilli et fort emmaigri, M. de Nemours (le duc de Mayenne) si étrangement engraissé qu'il en était difforme ». — Son hôtel d'Anjou étant devenu la propriété de Mme de Longueville et se souciant peu sans doute de loger au Louvre, Marguerite acheta au mois de juin « le logis du chancelier Birague, sis à la Cousture Sainte-Catherine, 28,000 écus (3) ». — Pourtant le roi lui avait d'abord fait bon accueil, désirant se ménager son intervention pour gagner le roi de Navarre. Il le désirait fort près de lui, peut-être pour se servir de ce garçon remuant et batailleur contre le parti des Guises, et versatile, extrême en ses engouements comme en ses aversions, ne parlait alors que de rapprochement et d'amitié entre eux. Il semble même qu'il n'y eut pas d'autre motif aux pourparlers qui amenèrent le voyage de

(1) Guessard, *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois;* autogr. coll. Dupuy, 217, f° 19.

(2) Dans une troisième lettre, elle insiste encore sur le voyage du Béarnais, qui avait envoyé au roi M. de Clervaut : « Bien lui a-t-il commandé et à moi encore plus expressément de vous écrire l'envie qu'il avait que vous vinssiez, assurant que vous feriez beaucoup plus aisément vos affaires vous-même que par autrui ; et pour ce qu'il s'en va aux bains où il ne veut avoir compagnie, il m'a commandé vous écrire que trouverez la reine ma mère et toute la Cour à Saint-Maur. J'espère qu'il sera de retour dans trois semaines pour le plus tôt. » Guessard, *loc. cit.* Autogr. coll. Dupuy, t. 217, f° 7.

(3) L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 148.

la reine (1). Marguerite que son mari pouvait assez justement considérer comme le précieux instrument de sa fortune; qui redoublait pour lui d'attentions prévenantes et se liait chaque jour plus étroitement à son sort; qui lui transmettait d'utiles avis, s'inquiétait des entreprises de ses partisans et de ce qui pouvait lui advenir, était toute désignée pour mener à bien cette négociation délicate. Aussi, elle eut part de suite aux libéralités du roi. Catherine, ayant reçu de son fils « le duché d'Orléans, le comté de Gien, la seigneurie de Beaugency et plusieurs autres terres », obtint pour sa fille le duché de Valois dont elle était douairière. La donation comprenait en outre les comtés de Senlis, de Clermont et d'Étampes, en échange des comtés de Quercy et de Gaure (2). — Mais la bonne intelligence qui régnait alors entre le roi et la reine de Navarre ne devait pas durer. Cédant aux observations de Catherine qui, depuis longtemps, on peut le croire, était au courant des choses, Marguerite avait renvoyé Fosseuse. Son mari

(1) A une lettre du roi de France qui le pressait de venir, Henri de Navarre répondit enfin comme l'avait pressenti Bellièvre : « Monseigneur, je ne pourrais représenter à Votre Majesté le contentement que j'ai eu des lettres qu'il vous a plu m'écrire; esquelles me faites cette faveur de m'assurer de plus en plus de votre bonne grâce et bienveillance. Le plus grand honneur que je puisse avoir, c'est d'être près de Votre Majesté pour pouvoir déployer mon cœur devant Elle par quelques bons services. Mais une chose me retarde d'avoir cet heur si tôt, qui est que je désirerais, premier que partir d'ici, emporter ce contentement avec moi d'avoir éteint en cette province toute semence de troubles et altérations, pour n'avoir ce malheur et regret quand je serai près de Votre Majesté qu'il y advînt encore quelque folie. Et pour parler franchement, quelque peine que nous y ayons prise, M. le maréchal de Matignon et moi, je ne vois encore cela si bien et si heureusement accompli qu'il serait à souhaiter. » — Suivent de longs et minutieux détails sur l'état des provinces de la France méridionale, de nouvelles promesses et protestations de respect. *Lettres missives*, t. I, p. 484. — Duplessis-Mornay s'attribue d'ailleurs la rédaction de cette longue lettre. Bibl. nat., supp. du fonds fr., vol. 1009-4. Cf. Ph. Lauzun, *Itinéraire*.

(2) Dr Bourgeois, *Histoire de Crépy (Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, 1867-1871); Claude Carlier, *Histoire du duché de Valois*, 1764. — Sur une des portes du château de Crépy existent encore les monogrammes de Marguerite et du roi de Navarre.

osa s'en plaindre et lui dépêcha le sieur de Frontenac, chargé de présenter son mécontentement. Marguerite cette fois ne put se tenir et lui répondit : « Vous dites que ce ne me sera jamais honte de vous complaire. Je le crois aussi, vous estimant si raisonnable que vous ne me commanderez rien qui soit indigne de personne de ma qualité, ni qui importe à mon honneur où vous avez trop d'intérêt. Et si vous me demandiez de tenir une fille avec moi à qui vous eussiez fait un enfant au jugement de tout le monde, vous trouveriez que ce me serait une honte pour l'indignité que vous me feriez, et pour la réputation que j'en acquérerais. Vous m'écrivez que pour fermer la bouche au roi, aux reines ou à ceux qui m'en parleraient, que je leur dise que vous l'aimez et que je l'aime pour cela. Cette réponse serait bonne parlant d'un de vos serviteurs ou servantes, mais de votre maîtresse ! Si j'étais née de condition indigne de l'honneur d'être votre femme, cette réponse ne me serait pas mauvaise ; mais étant telle que je suis, elle me serait très malséante ; aussi m'empêcherai-je bien de la faire. J'ai souffert ce que, je ne dirai pas princesse, mais simple demoiselle ne souffrit, l'ayant secourue, caché sa faute, et toujours depuis tenue avec moi. Si vous n'appelez pas cela vouloir vous contenter, certes, je ne sais pas comment vous le pouvez entendre (1). » — Nous ne reconnaissons plus ici la Marguerite si complaisante qu'on nous avait montrée jusqu'alors (2) et s'il eut un peu de conscience, Henri de Navarre dut convenir qu'il avait été trop loin. Mais Catherine le prit encore plus mal et tança vertement son gendre : « Vous n'êtes pas, disait-elle, le

(1) Autogr. coll. Dupuy, t. 217, f° 21. Cf. Guessard, *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois.*

(2) Il faut rapprocher de cette lettre le portrait de Marguerite tracé par Brantôme, qui est peut-être plus véridique qu'on ne le pense. Voyez, par exemple, la conversation avec Mme de Dampierre.

premier mari jeune et peu sage en pareilles choses ; mais je vous trouve bien le premier et le seul qui fasse, après un tel fait, tenir un pareil langage à sa femme. J'ai eu l'honneur d'avoir épousé le roi, mon seigneur et votre souverain ; mais la chose dont il était le plus marri, c'était quand il savait que je susse de ces nouvelles-là, et quand Mme de Flemming fut grosse, il trouva très bien quand on la renvoya ; de Mme de Valentinois c'était, comme de Mme d'Étampes, en tout honneur. Ce n'est pas la façon de traiter les femmes de bien et de telle maison, de les injurier à l'appétit d'une putain publique, car tout le monde sait l'enfant qu'elle a fait. Vous êtes trop bien né pour ne pas savoir comment vous devez vivre avec la fille de votre roi et la sœur de celui qui commande à tout ce royaume et à vous, qui outre cela vous honore et vous aime comme doit faire une femme de bien. J'ai fait partir cette *belle bête,* car tant que je vivrai je ne souffrirai pas de voir chose qui puisse empêcher ou diminuer l'amitié que ceux qui me sont si proches, comme elle m'est, se doivent porter l'un à l'autre, et vous prie que après que ce beau messager de Frontenac vous aura dit le pis qu'il aura pu pour vous aliéner contre votre femme, de considérer le tort que vous vous êtes fait et retourner au bon chemin (1). »

A ces tracas s'ajouta en même temps pour Marguerite l'infidélité de Chamvallon, qu'elle revit, croit-on, peu de

(1) Bibl. nat., coll. Dupuy, t. 211, f° 8, autog. — Cf. *Lettres de Catherine de Médicis,* t. VIII, p. 36. — Frontenac avait dit tout haut dans Paris que si Fosseuse s'en allait, le roi de Navarre ne viendrait jamais à la cour. « A cela, dit encore le reine-mère, vous pouvez connaître comme il est sage et affectionné à votre honneur et réputation, que d'une folie de jeunesse en faire une conséquence du bien et repos de ce royaume. Je vous prie n'ajouter foi aux artifices dont tous usent pour vous empêcher de venir. » Et elle l'engage encore à se rapprocher de son fils, « comme mère qui vous aime, étant certaine que en votre vie n'entrera plus de contentement que recevrez du roi et de toute cette compagnie ». — 12 juin 1582.

temps après son retour, et avec lequel d'ailleurs elle n'avait jamais cessé d'être en correspondance. Soit qu'il craignît le ressentiment du roi, soit qu'il vît dans sa liaison prolongée avec la reine un obstacle à sa propre fortune, Chamvallon chercha à se dégager en prenant une femme dont le nom et la haute situation pussent lui servir de marchepied. Il épousa ainsi le 20 août 1582 Catherine de la Mark, dame de Breval, fille de Robert de la Mark duc de Bouillon. — L'année précédente, tandis qu'elle séjournait à Bagnères, Marguerite avait bien songé à le marier, mais de sa main et avec la certitude de le garder pour elle (1). Lorsqu'elle apprit qu'il lui échappait, elle eut un accès terrible de jalousie : « Il n'est donc plus de justice au ciel ni de fidélité sur la terre, lui écrit-elle. Triomphez de ma trop ardente amour ! Vantez-vous de m'avoir trompée; riez-en et moquez vous-en avec celle de qui je reçois cette seule consolation que son peu de mérite vous sera le juste remords de votre tort... En recevant cette lettre, la dernière, je vous supplie de me la renvoyer, car je ne veux pas qu'à cette belle entrevue que vous ferez ce soir, elle serve de sujet au père et à la fille de discourir à mes dépens (2). »

(1) *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois,* édit. Guessard, p. 448 ; H. de la Ferrière, *Trois Amoureuses du seizième siècle.* — La reine lui proposait une « veuve, belle, honnête femme, ayant 30,000 livres de rente et 200,000 francs à la Banque », marché équivoque, mais qui n'étonne point lorsque l'on sait le peu de scrupule de ce temps.

(2) *Mém. et lettres,* édit. Guessard. — On a douté de l'authenticité des lettres à Chamvallon, publiées par M. Guessard dans l'édition de la *Société de l'Histoire de France,* et que Sainte-Beuve disait écrites en un style de haute métaphysique et de pur Phœbus; M. Ch. Caboche, dans la très longue notice de l'édition Charpentier *(Mém. de Marguerite de Valois,* 1860), demande s'il n'y aurait point là plutôt « un passe-temps qu'elle se serait permis durant ses loisirs, à Usson, un de ces exercices qu'elle essaya plus d'une fois au milieu de ses familiers hommes de lettres ». — On peut faire remarquer du reste que ces lettres ne sont pas autographes; elles se trouvent dans un manuscrit de l'*Arsenal* faisant partie d'une collection intitulée : Recueil de Conrard.

L'état des affaires de Flandre, où les intérêts étaient divers mais n'en passionnaient pas moins, était peu fait ensuite pour rasséréner les esprits. Tout y allait mal. Audenarde s'était rendu après un siège de trois mois et il y avait eu des escarmouches jusque sous les murs de Gand. Les troupes anglaises fournies par Élisabeth, mal commandées, mal payées, se débandaient peu à peu et tuaient tous les prêtres catholiques qu'elles rencontraient sur leur chemin. Français et Flamands en étaient venus à s'accuser réciproquement de traiter en secret avec l'Espagnol. En allant à la messe chaque matin, le duc s'était aliéné bon nombre de protestants, de sorte que de la souveraineté des Pays-Bas il n'avait guère que des titres : « Duc de Lothier, de Brabant, de Luxembourg, de Gueldres; comte de Flandres, de Zélande, de Hollande, de Zutphen; marquis du Saint-Empire, seigneur de Frise et de Malines, défenseur de la liberté belgique. » Quant au pouvoir effectif, la méfiance des États ne lui en laissait que des bribes. — Des renforts cependant lui arrivèrent ; L'Estoile mentionne qu'au commencement de juin 1582 il assembla ses forces, entre autres quinze cents reîtres qui passèrent au long de la ville de Reims par le Rethelois, où ils firent mille maux ; et arrivés aux Pays-Bas coururent, saccagèrent et brûlèrent l'Artois, le Hesdinois et pays voisins. On se battit, on se prit quelques villes ; cinq mille hommes furent encore amenés par le duc de Montpensier et le maréchal de Biron (1) ; mais le duc de Parme en avait cinquante mille.

(1) Biron, après une année de disgrâce, avait été nommé gouverneur de Picardie. D'après les lettres de Busbecq, il semble qu'à ce moment le duc obtint un concours actif de son frère. Le 15 décembre, Busbecq écrit que le maréchal et le duc de Montpensier ont pris leur chemin le long de la mer et doivent passer au-dessus de Bruges. — Biron n'avait avec lui que huit mille hommes d'infanterie et mille cavaliers, ayant purgé l'armée de tous les gens inutiles. — *Lettres de Busbecq*, dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, t. X.

Il reprit le Cateau, Ninove, d'autres places en novembre. L'hiver arrêta les hostilités. Le duc d'Anjou voulut profiter de cette inaction pour faire un coup d'État et s'emparer effectivement des principales villes des Flandres. Le secret fut inviolablement gardé jusqu'au jour de l'entreprise, fixée au 17 janvier 1583 et qui réussit à Dunkerque, Ostende, Dixmude, Alost, Vilvorde, mais échoua à Gand et à Bruges. — A Anvers, le duc ayant gagné le prévôt s'était réservé d'agir lui-même. Mais les Flamands eurent quelques soupçons. Le prince d'Orange, averti la veille d'un dessein des Français sur la ville, pria Monsieur de ne pas trouver extraordinaire qu'il fît meilleure garde. Les conjurés quand même s'emparèrent d'une porte — la porte de Kipdrop — et se répandirent dans les rues tortueuses du vieil Anvers en criant : « Tue! Tue! Ville gagnée! Vive la messe! » Quatre mille hommes à peu près y entrèrent; deux mille y périrent. Monsieur, bravement, s'était retiré aux faubourgs dès les premières volées de l'artillerie que les bourgeois pointaient du côté des troupes, au dehors, en même temps que vers les rues. L'effroi se mit dans l'armée, et, dit d'Aubigné, « les rues voisines de la porte furent bientôt couvertes de morts, et l'entre-deux des portes plein à hauteur de la bascule ». Ceux de Malines « firent déborder les eaux en ouvrant les écluses ; beaucoup furent noyés, et le duc de Montpensier avec ses troupes n'échappa que grâce à un paysan qui indiqua un gué (1) ». — La nouvelle du désastre arriva à Paris le 28 janvier et causa une consternation générale. « Monsieur avait gagné Termonde, dit L'Estoile, avec le peu qui lui restait de son camp et suite, où il fut longtemps mal à son aise, sans vivres ni secours et ne sachant de quel bois faire flèche, délaissé de chacun et méprisé pour avoir fait une si folle et téméraire entre-

(1) D'Aubigné, *Hist. universelle*, t. VI, p. 345; cf. Sully, de Thou.

prise qu'on ne pouvait bâtir d'autre nom que de trahison (1), fort triste et ennuyé du mauvais succès de son entreprise, mais peu soucieux — à la façon de beaucoup de princes — de ceux qu'il avait perdus et de tant de brave noblesse morte pour son service, dont il fit si peu de compte qu'à deux jours de là, comme on lui discourait la façon de la mort du comte de Saint-Aignan, qu'on tenait pour un de ses grands favoris, et comment il s'était noyé : « J'en suis bien marri », dit-il ; et soudain se prenant à rire : « Je crois que qui eût pu prendre le loisir de contempler à cette heure-là Saint-Aignan, lui eût vu faire une plaisante grimace. » — Catherine comprit mieux que son fils la portée d'une telle mésaventure. « Plût à Dieu, s'écria-t-elle, que tu fusses mort ! Tu n'aurais pas été cause de la perte de tant de braves gentilshommes (2). » Henri III, peut-être fort aise à part soi, se hâta d'envoyer l'évêque de Vannes au duc Alexandre Farnèse pour s'excuser de « la folie d'Anvers ». Il adressa en même temps d'ailleurs le sieur de Mirambeau au sénat d'Anvers pour essayer une réconciliation de son frère avec les États (3) ; le prince d'Orange y travailla également avec un nouvel envoyé, Pomponne de Bellièvre, et un « traité provisionnel » fut signé à Termonde le 18 mars. — Le duc d'Anjou se retira à Dunkerque ; puis le 28 juin, à l'approche des Espagnols, s'embarqua pour Calais d'où il gagna Chaulnes en Picardie. — Henri III sentait bien qu'il n'était plus à redouter ; il était délivré d'une de ses plus grandes appré-

(1) Le duc essaya d'abord de rejeter la faute sur ceux d'Anvers ; on accusa aussi Biron d'avoir conseillé l'entreprise ; puis on convint qu'on s'était trompé, qu'il l'avait toujours blamée au contraire. *Lettres de Busbecq, Archives curieuses*, t. X.

(2) Cimber et Danjou, *Lettres de Busbecq, Archives curieuses* ; t. X.

(3) Il se plaignait aussi à son ambassadeur, Castelnau-Mauvissière, que les troupes anglaises envoyées en Flandres, au lieu de venir en aide au duc d'Anjou, gênaient ses mouvements et tenaient les gués des rivières pour l'empêcher de passer. — 14 février 1583. Mm. fr. 3308, f° 64.

hensions car, dit un des ambassadeurs vénitiens, il craignait encore plus son frère une fois qu'il serait maître des Pays-Bas, qu'il ne craignait Philippe II (1). — Mais la déconfiture d'Anvers, la fin de la domination du duc en Flandre devaient avoir une autre conséquence. Depuis le retour de Marguerite, une lutte sourde d'influence s'était établie entre elle et les favoris du roi, les ducs d'Épernon et de Joyeuse — qui n'avaient guère d'amitié l'un pour l'autre, mais s'étaient entendus cependant pour détruire le crédit de la reine par un système persévérant d'insinuations injurieuses. Peut-être firent-ils entendre au roi que, bien loin de le servir, elle travaillait à empêcher ce voyage du Béarnais qui lui était tant à cœur. Elle se trouva bientôt isolée, mal avec son mari (2), en froid le plus souvent avec sa mère qui suivait l'humeur du souverain ; et la ruine du duc d'Anjou la mit à la discrétion de ses ennemis — des mignons qu'elle ne ménageait point et qui ne pouvaient que pousser le roi, déjà mortifié des railleries dont elle ne s'était jamais fait faute — gardant le ressentiment, malgré toutes les paroles dont il colorait sa pensée, de leur inimitié ancienne. — Sully raconte qu'après

(1) Bibl. nat., Ambassadeurs vénitiens, Filza 12, p. 438.

(2) Il dut cependant, après la querelle survenue au sujet de Fosseuse, se produire un rapprochement entre les époux, et elle n'avait pas renoncé à le faire venir si l'on s'en rapporte à une lettre du commencement de 1583 où, après avoir rapporté amicalement qu'on essayait de le desservir auprès du roi qui craignait également que son beau-frère ne fut empêché de se rendre à la Cour, elle ajoute : « Je l'assurai fort que non. Il me commanda de vous l'écrire et me dit qu'il vous écrirait incontinent qu'il serait revenu de la chasse où il est allé pour trois jours, non sans vous y souhaiter infiniment, et à une musique qui s'est faite dans le Louvre, qui a duré toute la nuit, tout le monde aux fenêtres à l'ouïr et lui qui dansait dans sa chambre, se plaisant beaucoup plus à de tels exercices qu'il n'a accoutumé. Et, si j'osais vous le dire, vous quitteriez l'agriculture et l'humeur de Timon pour venir parmi les hommes. Le temps n'y fut jamais si propice, pour les raisons que j'écris à M. de Ségur. » Dans une lettre précédente, elle lui recommandait d'ailleurs de prendre ses sûretés. Autogr., coll. Dupuy, t. 217, f° 13. Édit. Guessard. *Mém. et Lettres etc.*

s'être battu en Flandre il était retourné près du roi de Navarre qui le chargea d'une mission confidentielle à la Cour — le roi d'Espagne lui proposant alors 200,000 écus pour recommencer la guerre dans le Midi; il voulut s'adresser à la reine de Navarre pour obtenir une audience, mais fut averti par Mme de Béthune, sa parente et favorite de Marguerite, que « son entremise lui nuirait plutôt qu'elle ne lui servirait, d'autant que depuis deux mois elle était très mal avec le roi, s'entr'étant fait une infinité de reproches meilleurs à taire qu'à dire, ce qui l'avait mise mal aussi avec sa mère ». — Marguerite s'était en somme vengée comme une femme, par des mots. Les mœurs du roi, de ses mignons pour lesquels il avait déjà tant dépensé (1) et s'était fait haïr du peuple lui fournissaient assez de prétextes. Selon d'autres leur brouille serait survenue à propos de Mme de Duras, la reine de Navarre ayant pris son parti dans une querelle que lui faisait le roi pour des amourettes (2). — Un voyage que fit Henri III à

(1) On disait que le roi avait déjà donné à ses mignons six millions de livres (Busbecq, *Lettres*, 1583). — Chose certaine, en 1587, le Parlement lui reprocha d'avoir plus levé de deniers en France depuis qu'il était roi que n'avaient fait en deux cents ans auparavant dix rois ses prédécesseurs; et ce qui était le pis, on ne savait pas où tout était allé ni ce qu'il était devenu, le peuple ne s'en étant aucunement senti soulagé ni amendé. (L'Estoile, t. III, édit. Jouaust, p. 45.) — Les libéralités de Henri III sont du reste assez bien indiquées par cette anecdote de son secrétaire Benoise, qui fut ensuite maître des comptes : « Benoise ayant un jour oublié son portefeuille, le roi l'ouvrit et y trouva un morceau de papier sur lequel, pour essayer sa plume, il avait écrit : « Trésorier de mon épargne ». Le roi y ajouta : « Vous donnerez au sieur Benoise, secrétaire de mon cabinet et dont « je suis content, la somme de mille écus », et signa. Benoise étant revenu pour achever son travail avec le roi, et bien agréablement surpris à la vue de ce billet, en fit son remerciement d'une manière si touchante et si agréable que le roi reprenant la plume ajouta un zéro, qui porta la somme à 30,000 livres. De la Place, *Recueil*, t. V, p. 55. Tallement des Réaux, *Historiettes*.

(2) *Mémoires de la Huguerye*. — C'était Marguerite de Gramont, fille d'Antoine de Gramont, vicomte d'Aure, et qui avait épousé Jean de Durfort, vicomte de Duras, chambellan du roi de Navarre. — Elle était « fort

Mezières (juin 1583) amena une trêve momentanée. Mais durant ce court intervalle, Chamvallon, tombé en disgrâce près du duc d'Anjou, revint de Flandre à Paris, sans d'ailleurs que Marguerite fût prévenue. D'après Varillas, il aurait tiré vanité de sa liaison avec la reine ou « d'une bonne fortune qu'il avait obtenue d'une des plus grandes dames du royaume » ; on dit aussi qu'il avait révélé quelque confidence du duc. Chamvallon, toujours est-il, au lieu de se retirer à Sedan auprès de sa femme, vint demander asile à Marguerite (1). Toujours éprise, elle n'eut pas le courage de lui tenir rigueur, et le reçut dans son hôtel si intimement qu'on en parla. Mais son éternelle ennemie, Mme de Sauve, non contente de se partager entre d'Épernon, son nouveau favori, et le duc de Guise, prit fantaisie de Chamvallon, et le conquit si bien que Marguerite découragée voulut partir (2). L'argent lui manqua (3). A la

galante » et avait conquis les bonnes grâces de la reine Marguerite (*Lettres missives* t. I, p. 573). — Dupleix, dont nous aurons à parler plus loin assez longuement, dit que Marguerite avait un jour porté des paroles d'amour incestueux à la reine Louise... « De quoi le roi fut très sensiblement outré contre elle et contre son frère. » Les pires ennemis de la reine Margot ne l'avaient pas encore présentée comme une entremetteuse.

(1) « Comme il n'était pas bien venu auprès du roi, à cause que les favoris ne regardaient pas de bon œil ceux qui s'étaient déclarés pour le duc d'Anjou, il s'attacha au service de la reine de Navarre, et les favoris en prirent occasion de publier que l'amour en était la seule cause. » Varillas, *Hist. de Henri III*, liv. VII. — Il faut rapprocher de ces propos le passage suivant des *Anecdotes* de M. du Vair : « Comme Chamvallon se venait marier et qu'il n'était encore qu'à Dunkerque, Monsieur dépêcha M. du Vair pour d'autres affaires en France, et fit qu'un des garçons de la chambre lui donna une lettre de la part de M. Bodin pour rendre à Chamvallon, ce qu'il fit innocemment sans savoir ce que c'était ; et c'était une lettre sans signature, par laquelle on l'avertissait d'avoir été accusé par Salcède et, lui mandait-on de venir en diligence, croyant de pouvoir le faire assassiner en chemin ; mais il avait une fort bonne compagnie qui fit peur aux meurtriers ; et, arrivant à la cour, trouva que Bodin ne savait rien de la lettre. Monsieur le prévint, tout en riolle, disant qu'il pensait aller jouir de sa maîtresse, mais qu'il avait bien pris la baye. »

(2) H. de la Ferrière, *Trois Amoureuses du seizième siècle*.

(3) « Elle ne peut rejoindre son mari, retenue ici par le manque d'argent.

fin de juin, elle tomba malade, et sa maladie devint le prétexte des plus fâcheux propos. « La reine de Navarre est grosse ou hydropique », écrit Busini, ambassadeur de Toscane. — Catherine se trouvait absente alors, étant allée à Chaulnes, accompagnée du maréchal de Rais et de Pomponne de Bellièvre (1). Elle trouva le duc d'Anjou si amaigri, si débilité par le chagrin et la maladie qu'elle se retrouva maternelle et n'eut pour lui que de douces et consolantes paroles (2). Elle lui remit 30,000 livres pour les envoyer à Biron et payer les Suisses. Elle lui fit même entrevoir la possibilité d'un mariage avec sa nièce, la fille du duc de Lorraine. — Cependant Henri III était revenu. Marguerite sentit le danger de sa présence au moment où tant de mauvais bruits étaient colportés et se décida à éloigner Chamvallon : — « Plût à Dieu, lui écrit-elle, que sur moi seule cet orage se pût décharger. Mais vous mettre en danger, ah ! non, ma vie ; il n'y a gêne si cruelle à quoi je me soumette plutôt. Vous jugerez combien le mal me sera plus supportable que de le mettre en vous à mon occasion (3). » Mais le roi avait trouvé sa vengeance et méditait une de ces méchancetés dont il avait coutume. Poussé par les mignons, il acheta une des femmes de chambre de sa sœur, qui révéla dans tous ses détails l'intrigue avec Chamvallon, lui nomma d'anciens amants de sa maîtresse avec des dates et des circonstances. Le roi fut heureux de

(*Nég. dipl. avec la Toscane,* IV, p. 465.) — D'après une lettre de Catherine, en date du 25 juin, il lui était promis 50,000 livres sur les arrérages de sa pension, et la reine-mère cherchait à se procurer de quoi la payer.

(1) Sur la fin de mai, il avait été question déjà d'un voyage de Catherine, que devait accompagner Marguerite, vers Calais et Boulogne, pour voir le duc d'Anjou. *Lettres,* t. VIII.

(2) Elle conféra avec lui et le réconforta de ses pertes le mieux qu'elle put, ledit seigneur ayant toujours été, depuis sa déroute d'Anvers, en fort mauvais état, et ses affaires bien décousues. L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 163.

(3) *Mém. et lettres de Marguerite de Valois,* édit. Guessard, p. 434; *Recueil de Conrard,* V, p. 149.

ces propos de domestique et les considéra comme des preuves. Une circonstance nouvelle précipita les événements. Au commencement de mai, Henri III avait envoyé le duc de Joyeuse en Italie ; il devait s'acquitter d'un vœu à Notre-Dame de Lorette pour sa femme malade, et en même temps « le roi et la reine lui baillèrent aussi présents pour faire à la Belle-Dame en leur nom ». Enfin, il devait aller à Rome, qui était surtout l'occasion du voyage, chargé de plusieurs négociations avec le pape, dont la principale concernait l'aliénation des biens du clergé (1). — Or, un courrier que lui envoyait le roi avec une longue lettre de sa main et renfermant, dit Varillas, « des choses odieuses sur la conduite de sa sœur » fut attaqué en route par quatre hommes masqués ; sur le refus qu'il fit de remettre sa dépêche, ils lui cassèrent la tête (2). Le coup fut attribué de suite à la reine de Navarre, et qu'il le crût ou non, Henri III en prit prétexte pour lui faire publiquement une scène scandaleuse. Jusqu'alors, leur inimitié n'avait guère dépassé le seuil du Louvre. On rendait à Marguerite les honneurs habituels, et en décembre 1582 L'Estoile nous la montre assistant avec le roi et les reines, sa mère et sa belle-sœur, à une procession générale où furent portées la châsse de Sainte-Geneviève et les reliques de la Sainte-Chapelle, et que Henri III fit faire « pour une solennelle conclusion des prières de cette année, à ce qu'il plût à Dieu donner à la reine sa femme lignée qui pût succéder à la couronne de France ». — Mais il fallait au roi un affront public. Catherine prête à

(1) L'Estoile, Busbecq.

(2) Varillas ; *Lettres de* Busbecq ; Mongez, *Histoire de Marguerite de Valois*. Le roi était en route pour les eaux quand le courrier fut tué ; il revint précipitamment à Paris, bouleversé, tant la divulgation de sa dépêche pouvait avoir de conséquences. Il devait donc y avoir là autre chose que des potins sur sa sœur et les Guises avaient sans doute bien plus d'intérêt à s'en emparer.

partir pour la Fère où s'était rendu le duc d'Anjou (1) séjournait à Passy, où le roi qui faisait construire « à Madrid » une église pour sa nouvelle confrérie des « ermites » la voyait tous les jours, s'étant déchargé sur elle des soins du gouvernement ; pourtant on peut croire qu'elle ne sut rien de ses intentions malveillantes, car tout en étant peu disposée pour Marguerite (2), elle eût empêché cette sottise et cette honte. Bien des fois elle avait ramené son fils, fût-ce par politique, à de meilleurs sentiments envers les siens. Mais en son absence, dès qu'elle s'écartait du Louvre, les mignons reprenaient toute leur influence (3).

Le 7 août, il devait y avoir un grand bal à la Cour. La reine Louise étant aux eaux de Bourbon-Lancy, Henri III

(1) En quittant Chaulnes, le duc était revenu à son point de départ, la Fère. Catherine alla lui faire une seconde visite. On lui avait écrit qu'il s'était détaché entièrement d'Élisabeth ; c'était chose grave, car la reine anglaise passait pour vouloir se rapprocher de l'Espagne. Il lui affirma le contraire et Catherine se hâta d'avertir outre-Manche l'éternelle fiancée pour éviter de nouvelles complications et ne parla plus de l'union projetée avec la princesse de Lorraine. — Durant le séjour de la reine-mère, Biron amena 5,000 hommes de troupes aguerries, dont 2,000 Suisses. Cette petite armée qui pouvait facilement se grossir devint une source d'inquiétudes pour Philippe II. Pour empêcher une réconciliation avec les Flamands, il prescrivit à Tassis, son ambassadeur en France, d'insinuer de nouveau à Catherine qu'il serait disposé à donner une de ses filles au duc. — H. de la Ferrière, *les Projets de mariage de la reine Élisabeth*, p. 275. — L'Estoile indique de son côté que la reddition de Dunkerque avait été faite selon le bruit courant, par l'intelligence secrète de Monsieur avec le roi d'Espagne, duquel il toucha de l'argent qui lui vint fort à propos pour la peine où il en était. — Édit. Michaud, t. I, p. 163.

(2) Le 31 juillet, elle écrit à Bellièvre qu'elle est avertie que « la reine de Navarre a envoyé un homme exprès au duc d'Anjou pour le gagner et détourner s'il est possible de la bonne volonté qu'il montre avoir de se conformer aux intentions du roi et lui faire prendre quelque mauvaise résolution ». *Lettres de Catherine*, t. VIII. — Marguerite cherchait sans doute une diversion de ce côté.

(3) On a cru longtemps que Catherine se trouvait éloignée de Paris. Ses lettres sont datées de Passy, du 30 juillet au 9 août ; le 8, elle écrit à Matignon et mentionne seulement que le roi est parti pour Olinville et Fontainebleau. — Catherine d'ailleurs habitait le plus souvent, non le Louvre, mais cet *hôtel de la reine*, depuis hôtel de Soissons, qu'elle avait fait construire par Jean Bullant.

pria Marguerite de la remplacer et de faire les honneurs. Sans défiance, la reine de Navarre accepta et vint prendre place sous le dais royal. Mais à l'heure la plus animée du bal, on vit s'en approcher le roi, suivi du duc d'Épernon et de ses favoris habituels. Et là, debout, à haute voix pour que toute l'assistance fût instruite, il lui reprocha ses amours avec Chamvallon ; il l'accusa d'avoir eu un enfant de lui et lui nomma tous les amants qu'on lui attribuait (1). — Marguerite, stupéfiée, l'écouta immobile et muette, ne trouvant rien pour se défendre, et le dernier mot du roi fut un ordre de bannissement : — « Vous n'avez que faire ici, cria-t-il, allez rejoindre votre mari et partez demain (2) ! »

Les *Nouveaux Mémoires de Bassompierre* (3), ouvrage apocryphe mais que l'on pense avoir été rédigé sur un manuscrit du maréchal, donnent des détails un peu différents sur cette affaire et que l'on ne peut reproduire que sous réserve. Leurs Majestés, selon Bassompierre, avaient été fort mécontentes du refus de Marguerite de les accom-

(1) « Le roi a reproché publiquement à sa sœur ses intrigues et ses dérèglements, lui nommant tous les amants qu'elle a eus depuis son mariage, l'accusant d'avoir eu un fils d'un commerce adultère, et précisant tellement les dates et les lieux qu'il semblait avoir été témoin des faits qu'il citait. » *(Busbecq.)* Varillas, après avoir raconté le retour de Chamvallon et les bruits colportés par les mignons, dit encore : « Le roi à qui l'on ne pouvait alors rien dire de si honteux pour sa sœur qu'il ne le crût, ajouta tant de foi à ce bruit qu'il chassa Chamvallon d'auprès d'elle, sans se mettre en devoir de prévenir, par quelque prétexte, le contre-coup de cet éloignement qui rejaillirait sur elle. » *Histoire de Henri III,* liv. VII.

(2) Comte DE LA FERRIÈRE. *Trois Amoureuses.* L'Estoile dit seulement que la reine partit par commandement du roi, réitéré plusieurs fois, lui disant que « mieux et plus honnêtement elle serait près de son mari qu'en la Cour de France où elle ne servait de rien ». C. BAGUENAULT DE PUCHESSE, Le renvoi par Henri III de Marguerite de Valois, *Revue des Questions historiques,* liv. d'octobre 1901 ; *Négociations diplomatiques avec la Toscane, Lettres de* BUSBECQ, MONCEZ, etc... Busbecq ajoute même qu'elle eut ordre « de délivrer la Cour de sa présence contagieuse ».

(3) Les *Nouveaux Mémoires de Bassompierre,* recueillis par le président Hénault. Paris, 1803.

pagner à Villers-Cotterets, en Champagne et à Laon, et de sa persistance à rester à Paris sous prétexte de se soigner d'un mal de rate. Elles se récriaient contre les assiduités de Chamvallon et les galanteries des dames de Duras et de Béthune. Le conflit se serait encore aggravé par des propos offensants de part et d'autre, et le roi et la reine-mère ayant refusé à Marguerite l'entrée du Louvre, elle exhala son ressentiment par des plaintes et des sarcasmes. Elle se serait échappée jusqu'à dire qu'elle ne se se mêlait point de la vie de son frère avec ses mignons et qu'il devrait bien ne pas s'inquiéter de ses rapports autrement honnêtes avec ses courtisans; qu'elle s'étonnait que sa mère accueillît des bruits de ville diffamant sa fille, puisque personne n'avait éprouvé autant de dommages qu'elle de la malignité publique ; ensuite, que les femmes de sa suite ne se gouvernaient pas plus mal que celles de la reine-mère, Mme de Sauve, par exemple, dont elle encourageait les pratiques ouvertes dans l'intérêt de ses intrigues; finalement, que ne s'occupant pas des actions des autres, elle désirait qu'on ne s'occupât pas des siennes, n'en devant compte qu'au roi de Navarre. Elle ajoutait que son long séjour à Paris n'avait point été volontaire, mais bien forcé par les affaires du roi son mari, qui l'avaient appelée et retenue; qu'elle était désireuse de l'aller retrouver dès qu'elle aurait disposé son équipage et touché de l'argent, ce qui demandait trois ou quatre jours. — Une audience qu'elle sollicita ensuite lui fut refusée, et ce fut Villequier, rapportant l'ordre de s'éloigner de Paris avant le départ du roi pour Lyon, sans allocation d'argent, qui lui prêta quatre mille écus pour subvenir à son voyage.

Comme on l'a pu voir, il y a beaucoup de choses dans ce récit, qui sont en contradiction avec le caractère et les façons habituelles de la reine. D'ailleurs, si l'on peut

apprécier diversement sa conduite, l'acte commis par Henri III et qui causa un scandale énorme n'en était pas moins odieux. Ce n'était guère à lui, dont les nœurs étaient la satire et la risée de tout son royaume, de s'ériger brusquement en censeur et en moraliste. Mais il était un peu comédien et pouvait jouer bien des rôles. — Dans la nuit, une troupe d'hommes masqués cerna le logis de Chamvallon et le fouilla de fond en comble ; prudemment il avait pris la fuite, et Busbecq rapporte qu'il se réfugia en Allemagne. Le lendemain, 8 août, Marguerite, tout son train de maison en désarroi, quitta Paris, répétant qu'il n'y avait jamais eu deux princesses aussi malheureuses que la reine Marie Stuart et elle. Ce n'était pas tout, au reste. Pendant qu'elle dînait à Bourg-la-Reine, ayant pris la route du Midi pour gagner Vendôme, le roi passa dans son coche fermé sans daigner la saluer. Elle alla coucher à Palaiseau, dit L'Estoile, où il la fit suivre par soixante archers de sa garde sous la conduite de Larchant, qui la vint chercher jusques dans son lit, et prendre prisonnières la dame de Duras et la demoiselle de Béthune, qu'on accusait d'incontinence et d'avortements procurés. Furent aussi par le même moyen arrêtés le seigneur de Lodon, gentilhomme de sa suite, son écuyer, son secrétaire, son médecin et autres qu'hommes que femmes, jusques au nombre de dix, et tous menés à Montargis où le roi lui-même les interrogea et examina sur les déportements de la dite reine sa sœur (1). — Ce qu'Henri III voulait obtenir,

(1) Duplessis-Mornay *(Mémoires)* place la scène entre Palaiseau et Saint-Clair, à quatre lieues de Paris. D'après une des versions qui nous sont parvenues, Marguerite fut démasquée ainsi que les dames de sa suite par un officier allemand nommé Solern ou de Solre, qui devait s'assurer que Chamvallon n'était pas avec elle, puis conduite à l'abbaye de Ferrières près de Montargis. Selon d'autres, Larchant arrêta à Chevreuse les dames de Duras et de Béthune qui s'étaient échappées de l'hôtel de Nesle où elles avaient d'abord cherché refuge près de la duchesse de Nevers, amie de Marguerite, qu'elles devaient rejoindre à Chartres, et on leur aurait même

c'était surtout la confirmation de ce qu'il avait avancé, que la reine de Navarre avait accouché récemment et mis au monde un enfant qui ne pouvait être de son mari. Mais il ne recueillit que des dénégations, preuve assez certaine qu'il n'y avait là qu'une injure toute gratuite (1). — « Enfin, le roi, continue L'Estoile n'ayant rien pu découvrir par la bouche des dits prisonniers et prisonnières, les remit en liberté et licencia la reine de Navarre sa sœur pour continuer son chemin vers la Gascogne; et ne laissa pourtant d'écrire de sa main au roi de Navarre comme toutes choses s'étaient passées. »

Catherine fut outrée à la nouvelle des humiliations infligées à sa fille et dépêcha de suite l'archevêque de Langres à Henri III pour obtenir la liberté de quelques prisonniers qu'on avait conduits à la Bastille (2); mais le roi exigea que Mme de Duras et Mlle de Béthune ne retournassent point auprès de leur maîtresse que l'on croyait réfugiée à Vendôme (3). — Sans appui et sans res-

donné des coups et des soufflets. Le roi attendait ses prisonnières à l'abbaye de Ferrières avec un prévôt qui les interrogea chacune en particulier sur la vie, les mœurs et déportements de leur maîtresse, et reçut leurs dépositions par écrit. Cf. Mongez; L. de Saint-Poncy, *Histoire de Marguerite de Valois;* D'Aubigné, *Histoire universelle,* t. VI, p. 170-171, notes.

(1) Dans la *Harangue* que fut chargé plus tard de prononcer Pibrac *pour le roi de Navarre quand sa femme reçut un mauvais traitement au Bourg-la-Reine, près Paris. (Arch. curieuses,* t. X,) il est dit également que les prisonniers subirent six ou sept interrogatoires; qu'on leur fit signer leurs dépositions et que pour se venger ils publièrent partout ces particularités. Dans les *Livres de trésorerie* de Marguerite, il n'est d'ailleurs question à ce moment ni de voyage secret, ni d'absence de Paris, ni même de maladie, à plus forte raison d'accouchement. « La reine était innocente de ce qu'on lui mettait dessus, put bien écrire Brantôme, je le sais. »

(2) D'après les *Nouveaux Mémoires de Bassompierre,* c'était un écuyer de la reine, nommé Butti, ami de Chamvallon, un valet de chambre et un musicien joueur de luth. Ils restèrent incarcérés près de trois mois.

(3) Les livres de comptes ont permis d'établir un itinéraire où il n'est question de Vendôme, ni chose à remarquer, d'un crochet par Montargis. De Palaiseau (10 août) Marguerite gagna Ablis, puis Chartres (13 août); le 21, elle était à Chateaudun, le 22 à Marchenay (Marchenoir), le 23 à Blois, le 25 à Amboise, le 26 à Plessis-lez-Tours, le 31 à Chinon.

sources, Marguerite avait écrit à sa mère une lettre désespérée, où éclate toute sa détresse : — « Madame, disait-elle, puisque l'infortune de mon sort m'a inclinée de telle misère que je ne sais s'il se peut que vous désiriez la conservation de ma vie, au moins puis-je espérer que vous voudrez la conservation de mon honneur, pour être tellement uni avec le vôtre et celui de tous ceux ou celles à qui j'ai cet honneur d'appartenir que je ne puis recevoir de honte et qu'ils n'y soient participants; qui me fait, Madame, vous supplier en cette considération ne vouloir permettre que le prétexte de ma mort se prenne aux dépens de mon honneur et réputation et vouloir tant faire, non pour moi mais pour tous ceux à qui je touche de si près, de tenir la main à ce que mon honneur soit justifié, et qu'il vous plaise, Madame, aussi que j'aie quelque dame de qualité et digne de foi, qui puisse durant ma vie témoigner l'état auquel je suis, et après ma mort assiste quand l'on m'ouvrira pour pouvoir par la connaissance de cette dernière imposture faire connaître à chacun le sort que l'on m'a fait par devant. Je ne dis pas ceci, Madame, pour retarder l'exécution de l'intention de mes ennemis, et ne faut qu'ils craignent que pour cela il leur manque prétexte pour me faire mourir, car si je reçois cette grâce de vous j'écrirai et signerai tout ce que l'on voudra inventer sur autre sujet à cet effet (1). »

Il y avait là un accent de sincérité qui dut émouvoir la vieille reine. La situation de Marguerite était affreuse, et Catherine elle-même n'y pouvait apporter grand remède.

(1) Bibl. de Saint-Pétersbourg; cf. H. de la Ferrière, *Archives des Missions scientifiques*, 1865, et Ph. Lauzun, *Archives hist. de la Gascogne*, fasc. 11. 1886, *Lettres inédites de Marguerite de Valois*. — Elle recommande ensuite à la reine-mère ses pauvres officiers qui n'ont pu être payés par la nécessité où elle s'est trouvée depuis beaucoup d'années. — Il faut indiquer une fois pour toutes que les lettres de Marguerite sont très rarement datées et que leur placement est toujours un peu arbitraire.

Chassée sous le coup d'une accusation infamante, renvoyée vers un mari qui ne ressentait pour elle ni amitié ni amour et ne devait considérer que la blessure de son amour-propre, elle allait être de longs mois la princesse errante, au jouet des négociations et aux petites combinaisons de la politique. — Le premier moment passé, Henri III se sentit d'ailleurs en mauvaise posture. Il avait écrit à son beau-frère que la vie scandaleuse des dames de Duras et de Béthune l'avait fait résoudre à les éloigner de sa sœur « comme une vermine très pernicieuse et non supportable auprès de princesse de tel lieu ». Le roi de Navarre ne savait rien encore et le remercia, un peu ironiquement, du soin qu'il avait pris de la réputation de sa femme : « Il y a longtemps, répondit-il, que le bruit de la mauvaise et scandaleuse vie de Mmes de Duras et de Béthune était venu jusqu'à moi ; mais je considérais que ma femme ayant cet honneur d'être près de Vos Majestés, je ferais quelque tort à votre bon naturel si j'entreprenais d'être plus soigneux de loin que Vos Majestés de près. J'étais résolu, quand ma femme prendrait son chemin vers moi, de la prier de s'en défaire avec le moins de bruit qu'elle pourrait. Il n'est pas besoin que je vous dise que je la désire extrêmement ici ; elle n'y sera jamais assez tôt venue (1). » — Mais il était dificile de colorer d'un honnête prétexte l'affront qu'avait subi la reine de Navarre. Les commentaires allaient leur train. Busbecq écrit que Henri de Béarn pourrait bien refuser de la recevoir, « auquel cas le roi la fera renfermer dans une étroite prison pour mettre fin à ses désordres », — et ce lourd Allemand ajoute d'ailleurs : « Il est à craindre d'un autre côté, que si elle se justifie auprès de son mari,

(1) *Lettres-missives*, t. I, p. 571, 12 août 1583; cf. *Mémoires de Philippe de Mornay*, t. IV, supplément, p. 175, Amsterdam, 1651. — M. Ph. Lauzun a élevé des doutes sur l'authenticité de cette lettre, sans toutefois que ses raisons nous semblent décisives.

elle ne nuise beaucoup à la concorde entre eux et à la tranquillité publique, car la volonté, l'esprit et la malice ne lui manqueront point (1). » — L'Estoile dit également : « Du depuis, le roi ayant songé à la conséquence d'une telle affaire, et à ce que le roi de Navarre résoudrait là-dessus, joint que la renommée en était jà bien avant épandue jusques aux nations étrangères, fit nouvelles lettres et dépêches, par lesquelles il le priait de ne laisser pour ce qu'il lui avait mandé de reprendre la reine sa sœur, car il avait appris que tout ce qu'on lui avait fait entendre était faux, et qu'on avait par faux rapports innocemment chargé l'honneur de ladite reine. A quoi le roi de Navarre ne fit autrement réponse, et s'arrêtant aux premiers avis qui lui avaient été donnés, qu'il savait certainement contenir vérité, s'excusa fort honnêtement et cependant se résolut de ne la point reprendre. » — Le Béarnais, informé de l'algarade de Palaiseau, avait en effet réuni son Conseil qui délibéra sur le parti à prendre. On envoya Du Plessis-Mornay (17 août 1583) qui joignit le roi à Lyon, en route pour les bains du Bourbonnais et de la part du roi de Navarre lui demanda deux choses : « l'une de lui vouloir déclarer la cause de son indignation, qui l'avait porté à telles indignités contre sa sœur, vu qu'à la moindre femme du monde on n'ôte point l'honneur qu'elle ne l'ait premièrement perdu ; l'autre de lui vouloir, en tout cas, et comme le chef de la famille faire justice, et comme bon maître conseiller ce qu'en une affaire aussi perplexe il aurait à faire. » — Le roi, sans répondre directement, se rejeta sur le cas des dames de Duras et de Béthune ; mais Du Plessis-Mornay répliqua qu'« il n'était pas venu pour plaider leur cause ; que le roi son maître ne lui avait pas

(1) Dans une autre lettre datée du 4 décembre, Busbecq revient sur cette idée : « Ceux qui connaissent le caractère de cette princesse assurent qu'elle saura bien se venger d'un aussi grand affront. »

fait ce tort de l'envoyer en leur faveur; qu'il était question de la reine et que si elle avait commis faute d'un tel affront, il lui en demandait justice; sinon qu'il le suppliait de la faire de ceux qui étaient auteurs de ce mauvais conseil, au déshonneur de la maison royale et sienne (1) ». Henri III cherchait à pallier et déguiser les choses; mais Du Plessis lui dit hardiment qu'« il n'avait point été fait pour être déguisé, en plein midi, sur un grand chemin, connu dedans et dehors ». — « De qui tenez-vous tous ces vilains bruits », demanda encore le roi. L'ambassadeur, pour montrer que le roi de Navarre était bien instruit, lui détailla tout, ajoutant qu'il avait charge en somme de dire à Sa Majesté qu'Elle avait trop fait ou trop peu; trop, si la faute était moins qu'extrême; trop peu si estimant la reine digne de perdre l'honneur, il la laissait survivre. — Le roi ne savait plus que répondre; il dit en hésitant qu'il se tenait obligé au roi de Navarre de la procédure qu'il avait suivie, mais qu'il avait une mère et un frère, intéressés dans cette affaire comme lui, auxquels il en voulait communiquer; qu'aussitôt qu'il aurait pris les eaux avec la reine sa femme, qu'on leur ordonnait pour avoir lignée, il irait à Paris de là dans l'octobre suivant, résoudrait le roi de Navarre; qu'il attendait de lui ce devoir de bon sujet, de faire trouver bonne cette réponse à son maître. — Du Plessis-Mornay vit de suite qu'il n'en tirerait rien de mieux. Il insista cependant selon ses ordres : « Ce sera bien long, fit-il; le trait est dans la blessure, vous ne l'en arracherez pas. La reine votre sœur est en chemin pour rejoindre le roi son mari. Que dira la chrétienté, Sire, si

(1) On essaya en effet de rejeter l'affaire de Palaiseau sur des subalternes. D'Aubigné rapporte, lorsqu'il fut envoyé à son tour, que « la reine prête à monter en carrosse pour aller trouver Monsieur redescendit pour lui parler, et dit qu'elle ferait mourir de ces coquins et marauds qui avaient offensé sa fille ». *Histoire*, t. VI, p. 172.

le roi de Navarre la reçoit, l'embrasse sans scrupule, la lui renvoyant ainsi barbouillée? — Quoi, dit Henri III, sinon qu'il recevra la sœur de son roi ! Que peut-il moins faire ?» — Du Plessis insistant encore, il offrit d'envoyer un personnage important qui donnerait au roi de Navarre des explications satisfaisantes (1). Il se résolut aussi à faire intervenir Catherine, qui demeurait sa grande ressource dans les cas difficiles. La reine-mère avait envoyé deux cent mille livres à Marguerite qui était à bout de ressources et elle avait pu ainsi gagner Plessis-lès-Tours. « Votre fille n'en partira pas, écrivit de Paris Bellièvre à Catherine, sans voir bien clair à sa sûreté. Il faudra du temps pour consolider la plaie et l'on ne fera pas faire au roi de Navarre ce que l'on pense. Encore qu'il demande conseil, il ne s'ensuit pas qu'il s'oblige à le suivre (2). » — Bellièvre venait d'avoir un entretien avec M. de Clervaut, un des familiers du Béarnais, qui lui avait dit : « Le roi devrait rappeler sa sœur à la Cour et la traiter avec de grands égards afin qu'elle y fût honorée et respectée (3). » — Bellièvre pensait de même, « car il était à craindre que le temps ne rendît cette affaire plus difficile encore ». — Marguerite cependant était arrivée à Poitiers; puis en septembre et octobre elle continua son voyage. Mais à Jarnac, elle reçut une lettre du roi de Navarre lui intimant l'ordre de ne pas entrer dans ses États avant qu'une pleine et entière satisfaction lui fût donnée. — Elle finit par se rendre à Agen et s'y installa, attendant la fin de cette détestable comédie. — Henri de Béarn, épris de la belle Diane d'Audoins, comtesse de Gramont, dont on disait qu'elle l'avait

(1) Duplessis-Mornay, *Mémoires*, t. II; cf. *Relation de ce qu'avait fait M. Duplessis-Mornay auprès du roi Henri III, y estant envoyé par le roi de Navarre*. Bibl. nat., fonds Brienne, vol. 295, f°s 229-231.

(2) Bibl. nat. fonds fr. 15891, p. 316; cf. *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VIII, appendice.

(3) *Ibid.*

ensorcelé, n'avait aucune hâte de la revoir, et les choses demeurèrent en l'état.

Catherine avait d'ailleurs bien d'autres ennuis. Elle savait que des messages fréquents s'échangeaient entre son gendre, Danville et le duc d'Anjou, et que Ségur et Pardaillan de la part du roi de Navarre avaient été envoyés en Angleterre. Ces menées ne tendaient qu'à une nouvelle prise d'armes; le duc pouvait s'y laisser entraîner. Elle accueillit les ouvertures de Tassis au sujet de l'infante d'Espagne; écrivit même à Langlée, qui avait remplacé Saint-Gouard auprès de Philippe II : « Je suis bien aise de voir ce chemin ouvert; il faut absolument retenir mon fils par un bon commencement (1). » Au même moment, Biron, sans rien préciser, l'ayant prévenue qu'il redoutait une nouvelle escapade du duc, elle partit pour Château-Thierry où il s'était retiré, emmenant Mme de Sauve et Mlle d'Atrie. L'une, paraît-il, se chargea du duc lui-même; l'autre de d'Avrilly, son nouveau favori (2). Mais cette galante diversion ne changea rien aux idées du prince. On lui avait mis en tête que le roi, le voyant mal avec Élisabeth et les Flamands, voulait lui retirer ses apanages. Catherine écrivit à Villeroi pour obtenir de Henri III qu'il désavouât de telles intentions; puis fit part au duc du projet de mariage avec l'infante, s'offrant pour solliciter une trêve du duc de Parme. Mais l'Espagnol exigeait d'abord qu'on lui rendît Cambrai; la reine y tenait autant que son fils et, en attendant mieux, s'engagea à ravitailler la place (3).

Du côté de la Navarre, les négociations n'avançaient guère. Après Duplessis-Mornay, le roi étant revenu à Saint-

(1) H. de la Ferrière, *les Projets de mariage de la reine Élisabeth*, p. 276-278.

(2) *Nég. dipl. avec la Toscane*, t. IV, p. 406.

(3) *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VIII; H. de la Ferrière, *les Projets de mariage*, etc.

Germain, on lui dépêcha d'Aubigné, qui parla à ce qu'il prétend avec une telle hardiesse qu'il fut bien aise de revenir sain et sauf. Il fallait cependant arranger cette sotte affaire. Henri III, conseillé par Catherine, en chargea Pomponne de Bellièvre (1), le plus habile diplomate de son royaume, et les instructions qui lui furent remises sont datées du 18 octobre 1583. — « La reine Marguerite étant pour retourner à Nérac, y est-il dit, le roi et la reine auraient désiré que Mme de Duras et Mlle de Béthune ne l'accompagnassent pas, tant pour avoir senti que le roi de Navarre n'avait agréable qu'elles fussent auprès de la reine, que pour n'avoir leurs Majestés trop de satisfaction et contentement de leurs déportements. Néanmoins, leurs Majestés furent averties que ces deux dames avaient quitté Paris après la reine de Navarre, et prenaient le chemin qu'elle tenait comme si elles eussent délibéré de la rejoindre. La reine Catherine aurait alors prié le roi d'envoyer après elles et les contraindre au commandement qui leur était fait. On n'aurait ainsi nullement voulu arrêter la reine Marguerite ; on ne lui fit nulle insolence, et le roi prie son beau-frère de n'ajouter foi à ceux qui lui ont rapporté le contraire. De même, le roi prie le roi de Navarre ne croire que les dites dames de Duras et de Béthune lui aient rien dit de sa femme, qui a son honneur en telle recommandation que requiert le sang royal dont elle est issue et la bonne et vertueuse nourriture qu'elle a eue par l'exemple de la reine sa mère. D'ailleurs, parmi les personnes arrêtées, une femme de chambre nommée Barbe,

(1) « Le roi, dit Busbecq, a envoyé Bellièvre au Navarrais pour chanter en son nom la palinodie et raccommoder le mari avec la femme. Le roi se repent d'avoir noté son propre sang par un mouvement de colère ; il s'excuse maintenant de ce qu'il a cru trop légèrement de faux rapports... Il est constant qu'il ne se laissa emporter que parce qu'il crut que sa sœur avait trempé dans la mort de ce courrier dont j'ai parlé, qu'il envoyait au duc de Joyeuse. » 4 décembre 1583. CIMBER et DANJOU, t. X.

étant grosse et prête à accoucher, fut laissée à Fontainebleau et depuis a déclaré et juré que les bruits qui couraient contre l'honneur de la reine étaient faux et controuvés (1). »

Bellièvre s'arrêta d'abord à Podensac où était Matignon et tous deux décidèrent avant toutes choses que, par mesure de prudence, il fallait doubler les garnisons de Dax, Condom et Agen. Matignon avait déjà augmenté la garnison de Bazas. C'était une complication nouvelle car le roi de Navarre, en représailles de l'affront subi par sa femme, s'empara de Mont-de-Marsan (21 novembre). C'est là que Bellièvre le vit le lendemain; il ne gagna rien du reste et le roi dit nettement qu'il ne reprendrait Marguerite que si les garnisons des villes voisines de Nérac étaient retirées (2). L'affaire, dès lors, ne devait plus être qu'un marchandage, et la conduite du Béarnais avec sa femme, en tout temps, nous avertit assez qu'il n'y avait plus même là une question de convenance, mais le désir de tirer bon parti de l'aventure. — Mis en demeure de retourner à Bordeaux, sans meil-

(1) *Lettres de Catherine de Médicis,* t. VIII, appendice. — Une partie de la correspondance de Bellièvre est en copie au fonds Brienne, t. 295 et en originaux fonds fr. 4736 et 15981. — L'Estoile rapporte que Henri III envoya Bellièvre avec mandement exprès et lettres écrites et signées de sa main par lesquelles il enjoignait à son beau-frère de ne faillir de mettre promptement à exécution sa volonté. Entre les autres traits qui étaient dans les dites lettres du roi, celui-ci en était un : « Qu'il savait comme les rois étaient sujets à être trompés par faux rapports, et que les princesses les plus vertueuses n'étaient pas bien souvent exemptes de la calomnie, même pour le regard de la feue reine sa mère, qu'il savait ce qu'on en avait dit et combien on en avait toujours mal parlé. » Le roi de Navarre, ayant vu ces lettres, se prend à rire, et en présence de toute la noblesse qui était là, dit à M. de Bellièvre : « Le roi me fait beaucoup d'honneur par toutes ses lettres; par les premières il m'appelle cocu et par ses dernières fils de putain. Je l'en remercie. » Édit. Michaud, t. I, p. 164.

(2) Bibl. nat. fonds p. 15891, p. 330. Cf. *Ce que monsieur de Bellièvre a dit au roi de Navarre pour lui persuader de reprendre la royne sa femme; la réponse du roy de Navarre au sieur de Bellièvre et la réplique du sieur de Bellièvre.* Bibl. nat. fonds Brienne, n° 295, f°s 247-256, et man. fr. 23334 f° 63.

leure réponse, Bellièvre s'excusa près de la pauvre reine Margot : « J'arrivai à Mont-de-Marsan, dit-il, à deux heures de nuit, et tous les propos que j'eus du roi furent plaintes, et surtout de ce fait de Bazas. Je m'excusai sur ce que, ces choses n'étant pas avenues par moi, il fallait qu'elles fussent traitées par M. de Matignon ; je remontrai au roi qu'il savait bien l'affaire pour laquelle j'étais venu. Il répondit que, pour le moment, il ne pouvait penser à autre affaire, mais qu'à mon retour tout se négocierait mieux. Je n'ai pas moyen de forcer les volontés d'un tel prince ; j'ai souffert ce coup tel qu'il me l'a voulu donner. Je vous supplie, Madame, de ne me l'imputer à faute de bonne volonté. M. de Birague, qui n'avait pas encore pu voir le roi votre mari, est resté à Mont-de-Marsan (1) ». — Les lettres du capitaine Charles de Birague, « un de ces Italiens à l'esprit souple dont Catherine aimait à se servir », nous sont parvenues en partie. Il laissa le roi de Navarre récriminer ; puis : « C'est vous, sire, qui avez forcé la main au roi en vous emparant de Mont-de-Marsan, et vous avez renvoyé M. de Bellièvre sans réponse. Refuser de recevoir votre femme de quatre jours seulement sous prétexte de Bazas

(1) Bibl. nat. fonds fr. 15981, p. 393. — En réponse à cette lettre de Bellièvre, Marguerite écrivit : « J'ai appris par M. de Lésignan ces garnisons nouvelles qui sont venues bien à propos pour ceux qui désirent tenir mes affaires en longueur. Je vous supplie, excusez les aigreurs qu'auriez pu remarquer et ne vous lassez de bien faire et pour le service du roi et pour tirer de peine une misérable qui ressentira éternellement une si grande obligation, et par la dépêche que vous ferez, ce qu'il pourrait y avoir d'aigreur, selon votre prudence accoutumée, je vous supplie l'adoucir. M. de Lésignan m'a dit force honnêtes paroles de la part du roi mon mari qui me prie de ne m'ennuyer point de ces longueurs et de ne les prendre en mauvaise part, que ce n'est faute de bonne volonté ni d'amitié en mon endroit, mais que je dois désirer pour notre bien et honneur de tous deux qu'il en soit ainsi, et que soudain que vous aurez donné ordre à ce qu'il vous a dit, qu'il me verra et m'écrira par le seigneur Charles [de Birague]. » Bibl. nat. fonds fr. 15907, p. 764. Cf. *Lettres de Marguerite de Valois à Pomponne de Bellièvre*, publiées par M. Tamisey de Larroque (*Annales du Midi*, 1897).

qui n'y touche en rien, c'est la déshonorer et faire penser que ce fut plutôt pour la mépriser que autrement et ce n'est pas le moyen que le roi fasse quelque chose pour vous. » — Il ajoute, dans la même lettre adressée à Catherine : « Il me sembla qu'il était quasi en peine, car il me dit qu'il envoyait un gentilhomme à Votre Majesté pour y satisfaire; que je fisse que la reine, fille de Votre Majesté, vous recommandât ses affaires, et que moi je fisse bon office. Je lui expliquai que la reine et moi nous ferions ce que nous pourrions (1). » — Le gentilhomme qu'envoya le roi de Navarre fut Pierre de Malras, baron d'Yolet, « qui vint trouver le roi, dit L'Estoile, pour supplier Sa Majesté de la part de son maître, de vouloir faire lever de la ville de Bazas et autres lieux voisins les garnisons que le maréchal de Matignon y avait mises. La reine-mère lui parla, continue le chroniqueur, et se plaignit fort du mauvais traitement que recevait sa fille, enjoignant audit d'Yolet lui dire le mécontentement qu'elle en avait, avec tout plein de paroles aigres et fâcheuses, entremêlées de menaces au cas qu'il ne la reprît. A quoi le dit d'Yolet fit réponse assez bravement « qu'il les ferait entendre à son maître, mais qu'il le connaissait pour prince qui ne se maniait pas à coups de bâton ». — Le roi de Navarre, pourtant, avait promis de revoir Bellièvre et remit pour Marguerite une lettre dont les termes étaient bien adoucis : « Il importe, disait-il, quand nous nous rassemblerons, que ce soit de plein gré; vous ferez, à mon avis, fort bien d'en faire instance à la reine votre mère, et lors je ferai paraître à tous que je ne fais rien par force. Aussi je ne crois rien sur les calomnies. C'est, ma mie, ce que je puis vous dire pour le présent. Sans ces brouillons qui ont troublé les affaires, nous aurions

(1) Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg; cf. comte H. de la Ferrière dans es *Archives des Missions scientifiques*, 1865.

le contentement d'être ensemble à cette heure (1) ». — Il fallait d'ailleurs préparer Henri III à une transaction; on la prévoyait nécessaire et Catherine pour l'y mieux disposer lui fit écrire par sa fille, qui n'avait plus alors qu'à se soumettre en attendant des jours meilleurs : « Madame, dit-elle dans sa réponse à la reine-mère (2), suivant le commandement qu'il vous a plu me faire par plusieurs de vos lettres et le conseil que m'a donné M. de Bellièvre, que m'avez commandé de croire, j'écris au roi. Vous savez, madame, combien de fois j'ai recherché sa bonne grâce. Dieu veuille que, celle-ci, j'y sois plus heureuse. Puisqu'il ne m'a pu aimer par les mérites de mon service et de ma très humble affection, j'espère qu'ores que je suis accablée de tant de maux et d'ennuis, il m'aimera par pitié. Je ne doute point qu'il puisse faire beaucoup de bien comme il m'a fait de mal, lorsqu'il lui plaira me faire ressentir l'un comme il m'a fait éprouver l'autre. Outre qu'il montrera son bon naturel, il obligera une personne qui a l'honneur d'être sa sœur, qui de son naturel était très inclinée à l'honorer et aimer avant qu'il lui eût plu récompenser mon affection de sa haine, laquelle il me peut, s'il lui plaît, montrer être cessée, en faisant que le roi mon mari reconnaisse qu'à mon occasion

(1) Halphen, *Lettres inédites de Henri IV; Lettres-missives,* t. IX, p. 190-191.

(2) Une lettre de Catherine de Médicis en date du 21 novembre 1583 mentionne la réponse de Marguerite et sa lettre au roi; c'est ce qui nous a permis de placer ici ces deux pièces qui nous avaient semblé d'abord un peu plus anciennes. « Sire, dit-elle à Henri III, si les malheurs ne tombaient que sur moi je serais seule misérable; mais considérant qu'ils sont communs, bien qu'ils soient différents, cette différence ne m'est tant reprochable comme doit être la malice de ceux qui, par leurs calomnies voudraient, baptiser mon malheur exécrable, ce qui n'est pas, Sire. Votre jugement soit donc mon juge équitable. Quittez la passion et vous plaise de considérer ce que, pour vous obéir, m'a fallu endurer. Encore que je sois votre sœur et servante, et vous mon seul confort, j'espérais en la bonté de vous comme roi chrétien, et que Dieu, lequel vous servez si bien, conservera en vous la pitié que vous devez à tous, etc... » Coll. Dupuy, t. 217, p. 187; édit. Guessard, p. 296.

il ne reçut que bien, et ne permettra que la paix se rompe, en laquelle j'estime ma vie attachée... (1) ».

Les négociations au reste s'éternisaient. « Monsieur de Bellièvre, écrit encore Marguerite sur la fin de décembre, je vous avais envoyé un laquais à Bordeaux pour savoir la réponse que Prallon vous avait rapportée, et voyant qu'il n'est revenu, je crains qu'il ne vous ait trouvé, ayant depuis su qu'étiez avec le roi mon mari, auquel j'envoie ce porteur pour recevoir ses commandements sur la résolution qu'il aura prise avec vous, vivant avec tant d'ennui que je ne puis avoir repos que je ne me voie hors de ce purgatoire, que je puis bien nommer ainsi, ne sachant si vous me mettrez en paradis ou en enfer; mais quoi que ce soit, il est très malaisé que ce soit pis que ce que depuis six mois l'on me fait éprouver (2). » — Mais la résolution du Béarnais ne variait point et son entêtement devait avoir raison de ses adversaires; il voulait d'abord se débarrasser des troupes de Matignon. « Si je pensais, manda Henri III à Bellièvre, que mon dit frère fût en vérité mû des craintes et considérations qu'il met en avant contre les dites garnisons, je m'efforcerais de le contenter et passerais dès à présent par dessus toutes les raisons qui me retiennent de ce faire, car tant s'en faut que mon intention soit d'attenter à sa personne, que je désire plus que lui-même lui ôter toute occasion de se défier de ma bonne volonté ». Il ne maintenait donc ses troupes que par raison de prudence « jeté moi-même en defiance de la volonté de mon dit frère (3) ». — Le roi de Navarre, le sentant fléchir, tint bon dès lors : « Aussitôt que j'apprendrai que les garnisons seront ôtées sui-

(1) Autog. coll. Béthune, vol. 8888, p. 197; édit. Guessard, p. 295.

(2) Bibl. nat. fonds fr. 15907, p. 769; cf. Lauzun, *Itinéraire*. Les fonds français et Dupuy de la Bibliothèque nationale comprennent de nombreuses lettres de Marguerite relatives aux négociations de son retour à Nérac.

(3) *Lettres-missives* de Henri IV, t. I, p. 624; lettre du roi Henri III, janvier 1584.

vant l'intention du roi, je partirai pour aller à Nérac et y recevoir ma femme. » (8 février.) « Tirez de Condom et d'Agen les deux compagnies qui y ont été mises, afin que je puisse mieux, à mon plaisir, recevoir ma femme à Nérac. » (Fin février.) — M. de Clairvaut avait en effet obtenu de la lassitude de Henri III que les garnisons d'Agen et de Condom seraient retirées et celle de Bazas limitée à cinquante chevaux. Le roi de Navarre, auquel il fit part du fait, l'invita à en informer sa femme. Mais le malheur l'avait rendue défiante. « Puisque M. de Clervaut, écrit-elle à Matignon avec lequel elle entretenait alors une correspondance amicale, est venu de la part du roi m'apporter l'assurance de sa résolution de me revoir bientôt, je pense avoir occasion de croire que je verrai une prompte fin aux lenteurs qui m'ont apporté tant de peine. Je crois qu'il y a des personnes qui n'ont l'esprit bandé qu'à accroître et entretenir le mal, et moi, misérable, je porte la peine de tout. » — Dans le commencement de l'année, elle avait pris sur elle d'écrire à son mari pour le presser de conclure un arrangement commandé par leur intérêt mutuel, et lui avait adressé en même temps son chancelier Pibrac, rentré en grâce au milieu de ces événements pénibles, et La Mothe-Fénelon, dont l'intégrité était reconnue, tous deux chargés de plaider sa cause. « Ils vous diront, expliquait-elle, que la reine s'est délibérée de faire sortir la garnison d'Agen. Je vous supplie, monsieur, que votre retardement ne rompe une si bonne délibération, et que je puisse avoir cet heur que je souhaite tant, de vous voir, ce que je prie Dieu qui puisse avec votre consentement avenir (1). » Pibrac fut chargé de prononcer devant Henri III une harangue qui nous a été conservée et dans laquelle le roi de Navarre

(1) Lettre publiée par M. Feuillet de Conches, *Causeries d'un curieux*, t. III, p. 109.

récapitulait ses griefs (1). Mais la maladie du duc d'Anjou, sa fin de plus en plus certaine, firent davantage. Le roi désirait se rapprocher de son beau-frère. La Huguerye et le capitaine de Birague indiquent de plus une des causes principales qui déterminèrent Henri de Béarn à entrer en accommodement : « Ceux de son parti, dit La Huguerye, avaient refusé de l'assister en cette affaire et avaient répondu ouvertement qu'ils ne prendraient pas les armes pour cela (2). » Et Birague dit à son tour : « Les ministres protestants lui conseillaient de reprendre sa femme, et s'il y avait guerre à cause d'elle, beaucoup n'étaient pas disposés à le soutenir (3). » Mornay lui-même, qui montra toujours beaucoup de déférence pour Marguerite, avait écrit au roi pour lui persuader de s'accorder avec elle. Il retarda encore un peu, puis s'exécuta (4). Henri III put écrire à Matignon (28 avril) : « Je sais comme M. de Bellièvre a conduit l'affaire de ma sœur au point que je le pouvais désirer, dont je suis content. Je vous remercie d'y avoir tant contribué de votre femme que vous aviez envoyée vers ma sœur et qui l'a si bien assistée (5). » — Quelques jours après la réconciliation, Bellièvre fut encore chargé de

(1) Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, t. X.

(2) *Mémoires*, t. II.

(3) Bibl. de Saint-Pétersbourg; cf. H. de la Ferrière, *Deux années de mission*, p. 33.

(4) « Je ne pouvais arriver à Nérac que samedi ou dimanche, qui est le temps des dévotions; j'ai trouvé bon ce que ma femme m'a mandé, d'attendre jusqu'après Pâques. » — 1er avril. — Cependant, Marguerite écrit encore à Bellièvre : « Je vous supplie si vous êtes encore à Bordeaux m'obliger tant de m'écrire ce que vous aurez appris pour mes affaires, de quoi la longueur m'accable tellement que je pense que j'en demeurerai sous le faix. La lettre qu'il a plu à la reine m'écrire m'a beaucoup consolée comme celle aussi que je reçois de vous, qui acquiert sur moi une si grande obligation qu'il est impossible que j'en perde jamais la souvenance. Ceux de la religion de ces contrées disent que le roi mon mari sera dans peu de jours à Nérac, où il fait accommoder quelque citadelle, et que, étant achevée, il m'y viendra recevoir. » Tamisey de Larroque, *Annales du Midi*, 1897.

(5) J. de Caillière, *Histoire du maréchal de Matignon*, p. 165.

chapitrer Marguerite, surtout pour ce qui concernait son entourage. « Je vous prie lui dire avant votre partement, écrivit Catherine, et lui remontrer toutes les choses que vous savez mieux que je ne le puis dire, qui méritent être considérées et faites par telles personnes comme elle est, et aussi pour s'accompagner de gens d'honneur, hommes et femmes; car autre que notre vie ne nous fait honneur ou déshonneur; la compagnie que nous avons nous y sert beaucoup, et principalement aux princesses qui sont jeunes et qui pensent être belles. » — Et la vieille reine, qui savait faire la moraliste à l'occasion et connaissait aussi bien que personne ce qu'elle ne pratiquait pas, termine crûment : « Surtout qu'elle ne fasse plus cas de celles à qui son mari fera l'amour, car il pensera qu'elle sera bien aise qu'il aime autre chose, afin qu'elle en puisse faire de même; qu'elle ne souffre plus qu'il fasse l'amour dans sa maison à ses femmes et filles; jamais femme qui aime son mari n'aimera sa putain (1) ».

La réunion des deux époux eut lieu enfin le 13 avril au Port-Sainte-Marie. Marguerite arriva la première. Le roi étant survenu l'embrassa sans dire un mot; puis rentrant tous deux dans l'habitation où était descendue la reine, ils montèrent dans une chambre du premier étage; après s'être montrés à une fenêtre, ils se retirèrent au fond de l'appartement et y restèrent une demi-heure. Enfin la reine remonta dans sa litière; le roi la suivit à cheval. Durant la route il lui parla familièrement; puis dit à Birague, qui donne ce récit : « Êtes-vous content de moi? (2) » Ils arrivèrent à Nérac vers quatre heures, et Michel de la Huguerye qui fut témoin de ce retour, l'a raconté dans ses *Mémoires*,

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VIII, p. 180; lettre du 25 avril 1584.

(2) Bibl. de Saint-Pétersbourg; cf. H. DE LA FERRIÈRE, *Trois Amoureuses du seizième siècle*.

en quelques phrases nettes et qui dénotent une singulière clairvoyance (1) : « Peu après que j'eus laissé le sieur du Pin (2), le roi et la reine sa femme arrivèrent, et furent tous deux seuls se promenant en la galerie du château jusques au soir, où je vis cette princesse fondre en larmes incessamment, de telle sorte que quand ils furent à table où je les voulus voir (c'était fort tard, à la chandelle en ce temps-là), je ne vis jamais visage plus lavé de larmes ni yeux plus rougis de pleurs. Et me fit cette princesse grande pitié, la voyant assise près du roi son mari, qui se faisait entretenir de je ne sais quels discours vains par des gentilshommes qui étaient à l'entour de lui, sans que ni lui ni nul autre quelconque parlât à cette princesse, qui me fit bien juger ce que du Pin m'avait dit, que c'était par force qu'il l'avait reçue. Et soudain qu'ils furent levés de table, je me retirai sans que le roi m'eût vu, prévoyant que cette réconciliation-là ne durerait guère, et que tel traitement ferait prendre à cette princesse nouveau parti au trouble qui allait éclore (3). »

(1) T. II, p. 315. Michel de la Huguerye avait été envoyé en mission à la Cour de Navarre par le prince de Condé.

(2) Il s'agit de ce même secrétaire du roi de Navarre avec lequel la reine avait eu des difficultés à Pau.

(3) Marguerite, qui avait à remercier tous ceux qui s'étaient entremis pour elle, affecta cependant d'être satisfaite. « Madame, écrivit-elle à sa mère, Yolet vous dira l'honneur et la bonne chère que j'ai reçus du roi mon mari et mon ami, et le contentement auquel je suis. » — Tamisey de Larroque, *Annales du Midi,* 1897). — Mais le récit de La Huguerye indique assez que la réalité était moins brillante.

CHAPITRE V

Mort du duc d'Anjou. — Mésintelligence du roi et de la reine de Navarre. — Marguerite se déclare pour la Ligue et s'empare d'Agen. — Elle en est chassée par une révolte de la ville.

Marguerite était rentrée à Nérac, mais la mésintelligence des deux époux ne devait que s'accentuer. Le Béarnais l'avait toujours traitée cavalièrement malgré quelques dehors; ce fut pis après ce qui était survenu, et la réconciliation ne fut jamais sincère. Il s'était servi d'elle et de son crédit tant qu'elle avait pu lui rendre service; tombée en disgrâce, il la négligea et — ce que Catherine qui avait encore quelque illusion sous ce rapport, sa lettre citée plus haut l'indique assez, ne voulut jamais comprendre — lui garda rancune de n'être plus un instrument pour son ambition. — La mort du duc d'Anjou, qui survint presque aussitôt, plaça au reste Henri de Bourbon dans une situation nouvelle, en même temps qu'elle enlevait à la reine un appui qui cependant lui était plus nécessaire que jamais. — Dès le mois de janvier de cette année 1584, Catherine était retournée à Château-Thierry, espérant ramener son fils. Il se décida, descendit incognito à « l'hôtel Saint-Denis » et se présenta au Louvre dans la soirée du dimanche gras. Catherine, les larmes aux yeux, le conduisit près de son frère. « Le 11 février, dit L'Estoile, Monsieur arriva de Château-Thierry à Paris en poste, où il se donna du bon temps avec le roi ces trois jours de carnaval. La reine, sa mère, le fit loger avec elle dans son logis des Filles-repenties (1), où se bienveignèrent

(1) C'était l'*Hôtel de la reine,* élevé sur l'emplacement de cette communauté qui y avait été installée par Louis XII (1499).

le roi et lui, avec bel et moult gracieux accueil et toute démonstration de bienveillance de part et d'autre; pleurant, s'entrebrassant comme fit aussi la reine leur mère, qui les fit s'entrebrasser par trois fois. » — Catherine préparait alors une nouvelle expédition contre les Açores — c'est-à-dire contre l'Espagne. Une démonstration sur la frontière de Flandre entrait dans ses projets. Grâce à son intervention, Henri III promit à son frère des hommes et de l'argent, et le duc rentra à Château-Thierry pour activer les préparatifs de sa nouvelle campagne (1). — Mais ses forces le trahirent. Une violente fièvre le prit, accompagnée d'un flux de sang coulant par la bouche et le nez. Catherine accourut, berça encore de projets ce moribond. Il s'agissait, de concert avec les Guises, de délivrer Marie Stuart et de la lui faire épouser. Il fit semblant de consentir et, dès qu'il se sentit un peu mieux, poussa de nouveau ses préparatifs de guerre. Dès le milieu de mai, la fièvre le reprit, avec de plus graves accidents. Catherine, qui était malade elle-même, eut encore la force de revenir et resta à Château-Thierry jusqu'à la fin du mois (2). De violentes saignées remirent le duc une dernière fois sur pied. « Il n'est pas guéri, écrivait Villeroi, il a un très mauvais mal (3). » — Il eut alors un singulier retour de fortune, toutes les conditions soumises aux États par son chargé d'affaires, Des Pruneaux, ayant été acceptées. Élisabeth fit même proposer à Henri III d'aider son frère de toutes ses

(1) Le 21 février, Monsieur s'en retourna à Château-Thierry. On disait qu'à cette entrevue le roi l'avait gratifié d'un présent de 100,000 écus, qui lui feraient plus de bien que les collations de Paris et de Mme de Sauve, qui l'avaient trop échauffé. L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 170.

(2) Elle en revint le 1er juin et fit apporter par eau les plus précieux meubles de son fils abandonné des médecins et de tout humain secours. Il disait que depuis qu'il avait été à Paris voir le roi son frère, il n'avait point porté de santé, et que cette vue et la bonne chère qu'on lui avait faite lui coûtaient bien cher. L'Estoile, *ibid.*, p. 172.

(3) On publia même qu'il avait été empoisonné. Busbecq, lettre 38.

forces dans sa nouvelle expédition. « Dites à la reine, répondit-il à Castelnau, que mon frère est si mal qu'il ne peut penser qu'à guérir (1). » — Le 2 juin, le duc annonça pourtant qu'il allait partir et prendre le commandement de l'armée. Mais l'envoyé des États, Noël de Caron, vit bien que tout était inutile. « Le cœur y est, écrivit-il, mais le corps ne pourra suivre ». En effet, le 11 juin, à une heure de l'après-midi, il mourait « d'un grand flux de sang accompagné d'une fièvre lente, qui l'avait petit à petit atténué et rendu tout sec et étique », — prince, dit Busbecq — qui se trouva ainsi avoir prononcé son oraison funèbre — dont les conseils furent trop souvent de ministres malhabiles, ne sachant pas discerner les amis des flatteurs, une grande d'une bonne réputation; facile à entreprendre, plus facile à désister; toujours inconstant, inquiet, léger; toujours prêt à troubler la tranquillité la mieux établie. — Le 21 juin, on ramena son corps à Paris où il eut des funérailles royales; mais personne ne le regretta — hormis sa sœur Marguerite — et peut-être sa mère (2).

Henri III avait prévu ce dénouement, car dès le 16 mai il avait fait partir le duc d'Épernon « pour aller en Gascogne trouver le roi de Navarre, lui porter lettres par lesquelles il l'admonestait, exhortait et priait, pour ce que la vie du duc d'Alençon, son frère, était déplorée, et n'attendait-on de jour à autre que nouvelles de sa mort, de venir à la Cour et d'aller à la messe, parce qu'il voulait le

(1) Bibl. nat., fonds fr., n° 3308; *Négociations avec la Toscane*, t. IV, p. 498-508.

(2) Dès les premières nouvelles de la maladie du duc d'Anjou, Marguerite avait manifesté son inquiétude. « Mon cousin, écrit-elle à Matignon (29 mars), la peine en quoi je suis de la maladie de mon frère ne m'a pas permis de demeurer plus longtemps sans envoyer vers lui, et vous supplie me vouloir tant obliger de me mander ce que vous en apprendrez. » Bibl. nat., man. fr., 3325, autographe. — A la mort du duc, toute la Cour de la reine Margot prit le deuil, et elle-même fit tendre sa chambre de noir.

faire reconnaître son vrai héritier et successeur à sa couronne, lui donner grade et dignité près sa personne, tels que méritaient les qualités de beau-frère et légitime successeur de la couronne de France. Bruit fut qu'il était envoyé avec 200,000 écus que le roi lui avait donnés pour son voyage. Il s'en alla accompagné de plus de cent gentilshommes, à la plupart desquels le roi donna cent ou deux cents ou trois cents écus pour lui faire bonne et fidèle compagnie et se mettre en bon équipage (1) ».

Marguerite se souciait peu de recevoir le duc d'Épernon, se souvenant trop de la scène du Louvre où il avait accompagné et peut-être poussé Henri III. Elle prévint son mari qu'elle s'absenterait pour ne pas troubler la fête. Mais Catherine s'éleva vivement contre une telle décision; elle écrivit à sa fille et chargea Bellièvre, qui se trouvait alors à Pamiers, de lui faire passer sa lettre (2). « Madame, dut-il lui mander, ce m'est et ce me sera toute ma vie un extrême regret de vous écrire pour une occasion qui m'est, et à tous les serviteurs de cette couronne, si dure à supporter. Vous avez perdu votre frère, qui vous aimait uniquement; Dieu vous a conservé la reine votre mère qui s'intéresse plus de vous que de sa propre vie; elle m'a commandé de vous soumettre la lettre qu'elle vous écrit sur le refus qu'avez fait de recevoir M. d'Épernon. Si le roi votre frère en l'envoyant ne lui eût pas commandé de vous visiter, il eût

(1) L'Estoile, édit. Michaud, t, I, p. 171. Le roi de Navarre alla à la rencontre du duc d'Épernon jusqu'à Saverdun, à quelques lieues de Pamiers, puis se rendit à Pau où il le reçut dans les premiers jours de juillet 1584. *Lettres-missives,* t. I, p. 672.

(2) Elle écrivait à Bellièvre : « Je vous prie de dire à la reine ma fille qu'elle ne soit cause de m'augmenter mon affliction et qu'elle veuille reconnaître le roi son frère comme elle doit et ne fasse chose qui l'offense, comme je sais qu'il se ressentira l'être si elle ne reçoit M. d'Épernon. Je lui en écris bien au long, m'assurant que si elle le voit, elle se remettra aussi bien avec [le roi] qu'elle y fut jamais, ou en ne le faisant, elle me donnera beaucoup d'ennui par le mal qu'elle se fera. » *Lettres de Catherine de Médicis,* t. VIII.

semblé à ce peuple qu'il ne veut pas de vous au rang d'amitié que tous les gens de bien désirent qu'il fasse. Je vous écris par le commandement de votre mère, vous suppliant de vous conformer à ses instructions. C'est l'avis de tous vos amis à la Cour. Donnez-moi la charge de dire au duc d'Épernon que vous lui ferez bon accueil (1). » — Brantôme rapporte également qu'elle y fut forcée par le roi de Navarre « qui fit grande chère au favori du roi et le pria de le venir voir à Nérac ». La reine avait demandé à se retirer « pour éviter quelque venin de colère et fâcherie au roi » ; il la pria au contraire, sur tous les plaisirs qu'elle lui saurait faire, de ne bouger et de l'aider à recevoir le dit sieur d'Épernon, et mettre toute la rancune qu'elle lui portait sous les pieds pour l'amour de lui. « Elle se déguisa donc de telle façon, s'extasie le chroniqueur, que M. d'Épernon, venant arriver en sa chambre, elle le recueillit de la même forme que le roi l'en avait prié, si bien que toute la chambre qui était pleine d'une infinité d'assistants en furent émerveillés (2). » — On peut voir ce que lui coûta cet acte de condescendance par le passage suivant d'une lettre écrite alors à Matignon, et où elle disait : « Je vois la reine [ma

(1) Bibl. nat., fonds fr., 15981, p. 346.

(2) La comédie put donner le change sur les sentiments véritables de la reine, car Mme de Noailles, une de ses dames d'honneur, écrivit à Catherine (5 août 1584) : « Madame, s'en retournant le sieur de La Roche trouver Votre Majesté, j'ai bien voulu par lui vous faire entendre des nouvelles de la reine de Navarre votre fille, qui se porte bien, la grâce à Dieu, et même [mieux] depuis qu'elle a été assurée de votre santé. Le roi son mari arriva samedi et M. d'Épernon aussi (4 août). La reine de Navarre votre fille lui a fait fort bonne chère, sachant Madame que vous l'auriez bien agréable, comme le dit La Roche vous pourra dire. Le roi de Navarre à son retour a fait fort bonne chère à la reine sa femme, et lui a tenu tant d'honnêtes propos qu'elle en a beaucoup de contentement. » Et en *P. S.* : « Madame, depuis ma lettre écrite, M. d'Épernon a parlé si longuement à la reine de Navarre votre fille qu'elle m'a dit qu'elle était fort contente de lui. Il m'a dit aussi le semblable et s'en retourne aussi content qu'il pouvait désirer. » — Bibl. nat., fonds fr., 15568, p. 233. Cf. Tamisey de Larroque, *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Agenais*, 1875, et Ph. Lauzun, *Itinéraire*.

mère] si affligée par la perte que nous avons faite, que certes la crainte que j'ai de l'ennuyer et de la perdre me fait faire une force à moi-même que je ne pensais pas être en ma puissance. » Mais elle n'en tira aucun avantage et continua à rester isolée dans une Cour dont elle n'était reine que de nom. — De tels incidents n'étaient pas faits pour ramener la bonne harmonie entre les époux. « Les malentendus étaient très grands entre le roi et la reine, dit le duc de Bouillon. Henri de Navarre passait tout son temps à Pau avec la comtesse de Gramont; il ne faisait que de brèves apparitions à Nérac »; et L'Estoile écrit dans une note ensuite biffée sur son manuscrit, mais demeurée lisible : « Bien que pour contenter le roi, le dit roi de Navarre l'eût reprise comme par manière d'acquit et pour le commandement que Sa Majesté avait sur lui, si ne fut-il jamais possible lui persuader de coucher avec elle, seulement une nuit, la caressant assez de belles paroles et bon visage, mais de l'autre point : dont la mère et la fille enrageaient (1). — Bien mieux, il l'accusa de vouloir se défaire de lui. » « Ce jour (1er février 1585), dit encore L'Estoile, arriva à Paris un gentilhomme du roi de Navarre, envoyé de lui exprès pour faire plainte au roi et à la reine sa mère, d'un secrétaire nommé Ferrand que sa femme lui avait donné, qui s'était mis en effort de l'empoisonner, le faisant (comme il disait et soutenait) par le conseil et commandement de sa maîtresse, laquelle on disait être fort mal contente de son mari. » — N'y a-t-il là qu'un bruit rapporté étourdiment

(1) Si la note de L'Estoile porte bien l'exagération ordinaire des propos qu'il recueille, on peut croire que Marguerite devait surtout se désoler de ne pas avoir d'enfants, car sa situation en eût été bien affermie. En septembre de cette année 1584 elle se rendit aux eaux d'Encausse en Comminges, qui avaient comme celles de Bagnères la réputation de favoriser ou de disposer à la grossesse. Elle resta là dix-neuf jours. Dans une lettre à Matignon, elle se plaint de la saleté et de l'incommodité des logis. — Bibl. nat., fonds fr., 3325 (ancien 8828), p. 89, autographe; cf. Ph. Lauzun, *Itinéraire*.

par L'Estoile ou plutôt n'essaya-t-on pas de rattacher cette affaire du secrétaire Ferrand à un complot d'empoisonnement tenté contre le Béarnais et d'y mêler Marguerite (1)? — Le 9 février, le roi de Navarre écrivit à Matignon : « J'ai averti Sa Majesté de ce que j'ai découvert par Ferrant, secrétaire de ma femme, auquel elle avait donné congé ; et étant venu jusqu'ici — à Pau — je ne l'eusse fait arrêter sans le propos qu'il a tenu. Je m'assure que nul ne pourra trouver mauvais qu'en chose qui regarde la conservation de ma personne, et pour éviter les entreprises que quelques-uns que vous pouvez penser avaient desseignées, j'en ai usé de la sorte ; je vous en ai voulu avertir afin que vous ayez de quoi fermer la bouche à ceux qui voudraient calomnier cette affaire (2). » Mais le 1er avril, il doit écrire au roi que sur les avis des menées qui se faisaient contre lui, en quoi on s'aidait de Ferrant, il le fit mener en Béarn pour essayer d'en découvrir la vérité. Il ne s'agissait donc pas d'un assassin, mais d'un homme au courant de quelque intrigue de Marguerite. Un passage des *Mémoires* du duc de Bouillon est à rapprocher d'ailleurs des précédents textes et les explique suffisamment : « Nous voyons, dit-il, les pratiques de la Ligue croître et paraître de jour en jour, auxquelles évidemment la reine Marguerite participait, et voyons un sien valet de chambre aller et venir ; je conseille au roi de le prendre, le mener à Pau, et lui faire confesser ce qu'il saurait. Ce fut fait, mais le roi et la reine

(1) Busbecq qui rapporte le fait ne parle pas de la reine de Navarre ni de ce secrétaire. « Un scélérat, dit-il, a voulu empoisonner le roi de Navarre ; mais soit que le poison n'eût pas assez de violence ou que la constitution du prince fût trop forte, le venin n'ayant pas fait son effet, ce malheureux a voulu le tuer d'un coup de pistolet. Le meurtrier ayant manqué son coup a été arrêté et mis en prison, les fers aux pieds et aux mains... Le roi a sur-le-champ envoyé un de ses conseillers d'État pour assister de sa part à la question et au procès de cet homicide. Lettre du 6 mars 1585. » Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, t. X.

(2) *Lettres missives*, t. II, p. 7.

mère furent avertis de la prise et se plaignirent tant qu'on relâcha l'homme. » — Henri III trouva mauvais en effet qu'un Français, pris en France, eût été soustrait à sa juridiction et transporté en une autre souveraineté ; il exigea son élargissement, et le roi de Navarre crut de bonne politique d'envoyer Frontenac vers Marguerite afin de lui expliquer les motifs qui l'avaient poussé à emprisonner un de ses serviteurs. Simplement elle répondit que « si elle avait cru son mari si curieux, elle eût fait passer par lui toutes ses dépêches ».

Il dut y avoir d'autres incidents pénibles à la suite desquels le roi, sans doute poussé par Catherine, essaya derechef de réconcilier les époux. Ce fut encore l'œuvre de Pomponne de Bellièvre secondé par le maréchal de Matignon. « Il y avait alors, écrit Jacques de Caillière, historien du maréchal (1), un grand démêlé entre le roi de Navarre et la reine Marguerite sa femme (1585), et qui eût causé un extrême désordre si la maréchale de Matignon (2) qui était souvent auprès d'elle n'eût découvert un intrigue qu'elle avait en Espagne, duquel elle donna avis au maréchal son mari. L'aversion que cette princesse avait de longtemps témoignée pour le roi de Navarre devint si publique que le roi d'Espagne lui offrit de la faire enlever et de l'emmener en sa Cour : lui faisant espérer de la démarier, à dessein peut-être de se servir un jour du droit de cette princesse comme fille de France, pour disputer la succession au royaume sans égard à la loi Salique (3). Le

(1) *Histoire du maréchal de Matignon,* gouverneur et lieutenant général pour le roi en Guyenne, etc. Paris, 1661, in-f°.

(2) Françoise du Lude, fille de Jean, comte du Lude et d'Anne de Batarnai. Cf. *Revue des Questions historiques,* 1870.

(3) Il faut noter, indique d'autre part M. L. de Saint-Poncy *(Histoire de Marguerite de Valois),* que Philippe II avait offert au roi de Navarre la main de sa fille avec promesse de rompre son mariage — sans doute à la condition qu'il se fît catholique.

maréchal de Matignon, qui en avait informé le roi, traîna le temps de l'entrevue jusqu'à ce que Bellièvre fût arrivé, que la Cour envoyait comme médiateur de la réconciliation entre le roi et la reine de Navarre. Enfin, les choses s'ajustèrent si à propos que l'envoyé de la Cour se trouva au rendez-vous conjointement avec le maréchal, où l'on commença par les plaintes de la reine contre le roi de Navarre, de sorte qu'après une assez longue conversation la reine Marguerite consentit de retourner avec le roi son mari, et promit de l'aimer et bien vivre avec lui (1). — Comme le maréchal avait été l'auteur de cette réconciliation et que madame sa femme avait donné l'important avis de l'intrigue de la reine, dont le succès ne pouvait apporter que du trouble à l'État et de la douleur au roi et à la reine sa mère, Leurs Majestés témoignèrent au maréchal par leurs lettres la satisfaction qu'Elles éprouvaient de ce service. » — Ces lettres sont datées du 28 avril 1585. « Mon cousin, écrit Catherine, je ne ferai point longue lettre, car je me remettrai au sieur du Laurent, à cause de mon mal de tête; mais sachant que ma fille, la reine de Navarre, est en bonne intelligence avec son mari, c'est ma parfaite et entière guérison de les savoir ensemble, comme Dieu et la raison le commandent. Je sais qu'il ne vous faut rien dire, ni recommander de ce qui est sorti de cette maison, et de ce qui est l'honneur de la race... (2) »

(1) Marguerite aurait alors écrit au roi : « Mon seigneur et frère, j'ai entendu par M. de Bellièvre la charge qu'il vous a plu lui donner pour me remettre avec le roi mon mari, en quoi il m'assure qu'il n'a rien oublié pour effectuer votre bonne intention et bonne volonté, dont je vous remercie très humblement, vous suppliant y continuer et me conserver en votre bonne grâce comme votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette. » Bibl. nat., fonds fr., 15571, f° 217, autographe. Cf. *Revue des Questions historiques*, 1870.

(2) J. de Caillière, *Histoire du maréchal de Matignon*. Si ces incidents se rapportent à l'année 1585, on doit faire remarquer encore que la lettre de Catherine ne peut être du 28 avril; à cette date elle savait que Marguerite

Rien n'était terminé cependant. La mort du duc d'Anjou avait réveillé la Sainte Ligue qui semblait sommeiller depuis ses premières manifestations, car désormais se posait la question de succession à la couronne. Henri III n'avait pas d'enfants et l'on pensait bien qu'il n'en aurait jamais. L'héritier désigné était le roi de Navarre; mais huguenot et relaps, c'est-à-dire irréconciliable avec l'Église, puisque lors de la Saint-Barthélemy il avait abjuré la Réforme, et l'avait reprise lorsqu'il s'était enfui de la Cour. On discutait la parenté des deux rois, car il fallait remonter de trois siècles pour les rattacher l'un à l'autre. L'ambition des Guises pouvait dès lors se faire jour. C'était là le grand secret de la Ligue, qui n'avait jamais été que leur machine de guerre. Dès l'origine du mouvement, on avait répandu des dissertations et des généalogies pour prouver qu'ils descendaient de Charles de Lorraine, le dernier des Carolingiens, et qu'en succédant aux Valois ils ne feraient que reprendre leur héritage. Les pamphlets, libelles, manifestes foisonnaient, dirigés contre Henri III, cherchaient à le rendre ridicule et odieux (1). On montrait en lui Hérode et toute la pourriture du siècle. Malgré sa dévotion, ses pénitences, ses confréries, tout l'appareil de foi dont il s'entourait, on suspectait son orthodoxie, traversée de trop de voluptés et de plaisirs bizarres. Les prédicateurs

et le roi de Navarre n'étaient plus ensemble. M. Ph. Lauzun a pensé que l'historien du maréchal de Matignon avait confondu les événements de 1584 avec ceux de 1585; la lettre citée, celle de la reine de Navarre semblent se rapporter aux négociations de l'année précédente (cf. la lettre de Henri III citée p. 300). Toutefois le récit de Jacques de Caillière permet de croire aussi qu'il y eut autre chose et qu'une seconde tentative de rapprochement entre les époux fut nécessaire. C'est que depuis un an les idées de Marguerite avaient bien changé; en 1584, elle ne demandait qu'à retourner à Nérac; en 1585, elle s'occupa surtout d'en sortir.

(1) Il y avait longtemps déjà qu'on le tournait en dérision, et en février 1579 L'Estoile dit que « les écoliers le contrefaisaient avec ses mignons, portant à la foire Saint-Germain de longues fraises et chemises de papier blanc, et criaient en pleine foire : « A la fraise on connaît le veau ! »

renchérissaient d'invectives (1), clamaient en chaire que les pénitents qu'il menait par les rues n'étaient « qu'hypocrites et athéistes » pour lesquels la broche tournait après la procession du vendredi saint; qui avaient ensuite « pour leur collation de nuit le petit tendron qu'on leur tenait tout prêt (1583) (2) ». — Il n'en fallait pas davantage pour émouvoir le peuple qui ne l'avait jamais aimé et dont on devait exploiter habilement la mauvaise passion. Les expédients continuels qu'il était forcé d'employer pour se procurer de l'argent, se concilier l'un ou l'autre; son manque de parole — car trop souvent il se prononçait d'une façon et agissait de l'autre — ses vices, ses indécisions, son entourage, tout indisposait, achevait de le rendre impopulaire. — A mesure qu'on étudie ce curieux monarque, on croit comprendre au reste que parfois il cherchait à s'évader, à quitter son rôle royal, à se délivrer des charges et des ennuis du pouvoir. Excédé des complots, des partis, des compétitions, il voulait oublier en se réfugiant dans les plaisirs comme son frère Charles IX voulait gagner le repos de ses nuits par les exercices les plus violents. Mais Henri III était d'une perversion trop savante et ses goûts touchaient à la puérilité; ses délassements pervers et puérils comme lui-même étaient abhorrés du peuple, qui n'y voyait que corruption et déchéance de la majesté royale (3). Avec cette sorte d'ennui, d'indolence et d'indifférence qui le paralysait, on s'explique les petits chiens, les mignons,

(1) On l'accusait d'avoir dit en regardant la couronne d'épines de la Sainte-Chapelle : « Jésus-Christ avait la tête bien grosse ! » CHATEAUBRIAND, *Analyse*.

(2) « En cet an 1580, dit ailleurs L'Estoile, le roi, nonobstant la peste et la guerre qui travaillaient son pauvre peuple de tous les côtés, ne laissait pas d'aller voir les nonnains, et ne bougeait de leurs couvents et abbayes à leur faire l'amour ! »

(3) Aux seconds États de Blois, si tragiques, un de ses premiers soins fut de faire donner la comédie par les *Gelosi*. Les députés goûtèrent peu l'attention et se crurent insultés.

les voyages de promenade, ici ou là, sitôt les affaires expédiées. On s'explique aussi qu'au milieu de tant de factions et d'intrigues il ait perdu son royaume. — Il avait été pourtant un des massacreurs de la Saint-Barthélemy. Il s'était battu contre les protestants et depuis son avènement n'avait presque point cessé de leur faire la guerre. On l'accusait de les favoriser en secret, et dans leur crainte qu'un prince huguenot n'arrivât au trône (1) les catholiques, dès la mort du duc d'Anjou, redoublèrent de défiance à son égard. — Un mois après le décès du duc, le prince d'Orange, chef réel de la république formée par les Provinces-Unies, tombait assassiné (20 juillet 1584). Les États envoyèrent bientôt des députés, sollicitant le secours du roi, offrant de se mettre sous son protectorat. Élisabeth le poussait à intervenir, décidée à payer une partie des frais de la guerre, et lui adressa une ambassade avec le comte de Warwik sous prétexte de lui remettre l'ordre de la Jarretière — en réalité pour le tirer de son inaction. C'était, selon les vues un peu courtes des Valois, la politique qu'il devait suivre; la conquête de la Flandre, c'était l'affaiblissement de l'Espagne dont le voisinage dans la lutte pour l'hégémonie en Europe nous avait tant coûté, et le rôle immédiat de la France s'indiquait nettement. Mais on détestait Henri III et tout ce qu'il pouvait entreprendre était condamné d'avance; ses meilleures intentions étaient travesties; la question religieuse, au reste, compliquait tout. Il se sentit impuissant et paya de vagues paroles les députés des États, « les renvoya éconduits », dit L'Estoile, « disant avoir assez de ses propres affaires à démê-

(1) Busbecq, qui se fait l'écho de tous les bruits populaires, écrit le 25 avril 1585 : « Les Guises redoutent un mariage du duc d'Épernon avec Catherine de Navarre; le duc serait alors fait connétable et il y aurait réconciliation entre les deux rois. » L'année précédente, lors du voyage du duc d'Épernon, il disait de même : « Le roi offre au roi de Navarre la lieutenance générale du royaume. » 23 juillet 1584.

ler pour s'empêcher de celles d'autrui ». Il accepta l'ordre de la Jarretière que lui envoyait Élisabeth, fêta et festoya son ambassadeur, mais ne promit rien et ne fit rien (1). — La Ligue toutefois s'agita comme si réellement il eût conclu un traité d'alliance avec les protestants. Le duc de Guise signa pour elle et pour lui, dans sa maison de Joinville, avec des envoyés de Philippe II, un traité secret pour la défense de la vraie religion tant en France qu'aux Pays-Bas, et l'Espagne s'engagea à lui fournir 50,000 écus par mois pour soutenir la guerre. Le duc, trop habile pour dévoiler encore tous ses projets, fit insérer comme clause principale de cet acte que le vieux cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre et catholique fidèle, serait reconnu comme héritier de la couronne (31 décembre 1584). — Henri III n'avait que trente-trois ans et le cardinal était sexagénaire. Informé de ses prétentions, on sait d'ailleurs qu'il s'en moqua ouvertement (2). Mais à la suite d'une assemblée calviniste tenue à Montauban (septembre 1584) le roi de Navarre, peut-être sous la pression des siens, avait cru devoir envoyer à Paris, en réponse à l'ambassade du duc d'Épernon, le comte du Val et Duplessis-Mornay, chargés de faire entendre au roi de France que tout en réservant ses droits « il n'était délibéré de changer de religion pour toutes les monarchies du monde ». C'était faire le jeu des Ligueurs. De suite on courut aux armes; les partisans des

(1) Catherine penchait cependant pour la guerre, et il fut question de l'entreprendre en son nom, comme l'expédition des Tercères. Busbecq. — Sur la fin de décembre 1584, elle avait obtenu aussi que le roi prit Cambrai et le Cambrésis, « en sa protection et sauvegarde ». L'Estoile.

(2) Voir l'anecdote dans L'Estoile; édit. Michaud, t. I, p. 175. La conversation rapportée entre le roi et le cardinal aurait eu lieu à Gaillon, dans la galerie du château. — Le cardinal de Bourbon, proclamé roi par la Ligue après l'assassinat de Henri III sous le nom de Charles X, mourut peu de temps après à Fontenay-le-Comte, où les royalistes le détenaient. Henri IV, étant venu le voir pendant sa maladie, lui dit avec ce ton de bonhomie gouailleuse qui lui était familier : « Prenez courage, mon oncle; il est vrai que vous n'êtes pas encore roi, mais le serez possible après ma mort. »

Guises et du nouveau prétendant à la succession royale s'emparèrent des villes, assemblèrent partout des troupes, et le 1er avril 1585, le cardinal de Bourbon publia un manifeste portant que « ce royaume très chrétien ne souffrira jamais régner en hérétique, attendu que les sujets ne sont tenus de reconnaître ni soutenir la domination d'un prince dérogé de la foi catholique et relaps, étant le premier serment que fassent nos rois, lorsqu'on leur met la couronne sur la tête, maintenir la religion catholique, apostolique et romaine, sous lequel serment ils reçoivent celui de fidélité de leurs sujets, et non autrement (1) ».

Marguerite profita de l'occasion qui s'offrait. Outragée par son frère, rebutée et publiquement trompée par son mari, elle se déclara pour la Ligue, c'est-à-dire contre Henri III qu'elle haïssait et contre Henri de Béarn qu'elle ne pouvait plus voir. Elle pensait avoir tout à craindre de la nouvelle favorite, la comtesse de Guiches, qui avait succédé à Fosseuse sans doute après bien d'autres. Elle accusait Ségur d'avoir voulu l'enlever et la conduire prisonnière à Pau (2). A propos du secrétaire Ferrand dont on a vu plus haut le roi de Navarre se plaindre un peu à la légère au roi de France et à Catherine, le bruit courait que l'accusation n'avait été portée que pour lui arracher des révélations sur la conduite de la reine avec Chamvallon. La comtesse de Guiches, dit M. de la Ferrière, excitait peut-être le Béarnais à répudier Marguerite en l'im-

(1) *Déclaration des causes qui ont meu Monseigneur le cardinal de Bourbon* et les princes, pairs, prélats et seigneurs, villes et communautés catholiques de ce royaume de s'opposer à ceux qui veulent subvertir la religion et l'État (1585). Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, t. XI. — Busbecq, à propos du cardinal, écrit le 25 avril : « Il a quitté l'habit ecclésiastique pour celui de cavalier, dans lequel il affecte un faste que plusieurs regardent comme une extravagance. Il est persuadé qu'il est de son intérêt, du respect qu'il doit au Saint-Siège et de l'attachement qu'il porte à sa religion, qu'il est de sa naissance et de sa dignité d'empêcher qu'après la mort du roi nul autre prince qu'un catholique ne succède à la couronne. » Cimber et Danjou, t. X.

(2) *Lettres de Henri IV*, 28 juin 1585.

pliquant dans la même affaire que Ferrand. L'accusation fut portée au Conseil, et c'est sans doute à cet épisode douloureux que se rapporte une phrase de d'Aubigné dans ses *Mémoires,* disant qu'il eut à défendre la reine quand on voulait la faire mourir (1). Cette guerre à outrance entre la femme légitime et la maîtresse était arrivée à tel point que Marguerite ayant demandé au roi d'aller faire ses Pâques à Agen, il ne fit aucune objection, heureux d'une trêve momentanée : « C'est bien fait, ma mie, répondit-il en souriant, allez et priez Dieu pour moi ! »

La prise d'armes de la Ligue avait été fixée à la fin de mars ; ce fut le moment que choisit la reine, résolue de se mettre du mouvement et peut-être d'en profiter pour son élévation personnelle si les circonstances étaient favorables. Dans le désarroi et l'incertitude des partis, il se rencontrait des enthousiastes, en effet, comme Brantôme, pour poser sa candidature éventuelle au trône, et qui l'auraient acceptée en dépit de la loi Salique pour souveraine à l'exemple d'Élisabeth d'Angleterre, plutôt qu'un roi protestant. — La manière dont elle s'empara d'Agen qu'elle avait choisi pour place de retraite apparaît d'ailleurs une merveille d'astuce et de diplomatie patiente (2). — La ville

(1) D'Aubigné, dit M. de la Ferrière, eut le courage et la loyauté de défendre Marguerite, qui certes ne l'aimait pas. « Lorsque la reine de Navarre fut revenue auprès de son mari, écrit l'auteur des *Tragiques,* cette princesse s'était réconciliée avec tous les serviteurs de mon maître hormis moi ; ce qui n'empêcha pas que, dans un conseil où je fus appelé, je ne fisse changer, par mes remontrances, les avis qui allaient tous à la faire mourir ; de quoi le roi son mari me remercia très fort. » D'Aubigné, *Mémoires,* édit. Buchon, p. 495. — Plus loin il rapporte que le roi avait fait une promesse de mariage à la comtesse de Guiches — il en devait faire à bien d'autres ! — et qu'il eut à l'en déconseiller. — Cette affaire du secrétaire Ferrand est d'ailleurs restée des plus obscures.

(2) Voir pour toute la fin de ce chapitre : *La ville d'Agen pendant les guerres de religion du seizième siècle,* par G. Tholin, *Revue de l'Agenais,* 1891, et surtout l'excellent travail de M. Francisque Habasque, *la Domination de Marguerite de Valois à Agen,* d'après les pièces d'archives, dans le

était de son apanage et, lors des démêlés de l'affaire de Palaiseau, elle y avait séjourné assez longuement et pour se rendre les habitants favorables avait constitué une rente de 500 livres au collège des jésuites alors en fondation; elle avait demandé et obtenu le départ de la compagnie du capitaine d'Oraison, qui tenait la cité pour Henri III et dont les exactions étaient devenues insoutenables. Lorsqu'elle partit pour retourner à Nérac, elle donna encore 1,200 livres pour aider à bâtir la chapelle du collège, et pour la remercier les consuls, portant la robe rouge et le chaperon, l'avaient accompagnée, assistés des jurats, depuis son logis jusqu'aux portes de la ville. — Les relations amicales avaient continué ensuite entre la reine et ses bons sujets les bourgeois d'Agen et, lors de la visite du duc d'Épernon, le château de Nérac s'étant trouvé fort dépourvu, c'est à eux qu'elle avait eu recours, louant chez les « estaguyers » dix-sept douzaines de plats et empruntant vingt-quatre nappes et vingt-quatre douzaines de serviettes, « non sans que les prêteurs assurassent, du reste, le retour des objets confiés par les plus minutieuses précautions ». — Le 19 mars 1585, elle arriva presque seule; quelques dames étaient dans son carrosse et deux ou trois cavaliers l'escortaient. Elle alla descendre dans une maison du meilleur quartier de la ville, appartenant à la veuve de Pierre de Cambefort, important bourgeois d'Agen (1) et

Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques, 1890. Cf. Ph. Lauzun, *Itinéraire de Marguerite de Valois en Gascogne.*

(1) Marguerite n'eut pas d'autre logis tant que dura son séjour à Agen, et c'est à tort qu'on lui a donné pour résidence le palais des comtes — devenu ensuite l'évêché — ou le couvent des Jacobins, qui était du reste la plus forte maison de la ville. — La maison Cambefort, à pignons aigus et tourelle, dont le façade précédée d'une vaste cour donnait dans la rue de l'*Ave-Maria* (plus tard rue *des Colonels Lacuée)* fut détruite en 1857 pour faire place aux dépendances du lycée. M. Ph. Lauzun en a publié deux dessins, dans *l'Écho de Gascogne*, 5 mars 1889, et dans l'*Itinéraire de Marguerite de Valois en Gascogne;* un autre dessin est conservé au musée d'Agen. Cf. Fr. Habasque, *loc. cit.*

dans la soirée survinrent par groupes ses officiers, ses dames, les gentilshommes de sa maison, tout son train qui la venait rejoindre. Le lendemain et jours suivant sce furent d'autres gentilshommes, la noblesse catholique des environs; on « entrait à la foule » et la reine eut presque aussitôt une petite Cour. — La ville, centre catholique, ne s'étonna pas d'ailleurs; on trouva tout naturel qu'elle se fût éloignée de son mari huguenot; Marguerite dépensait beaucoup, montrait de la piété, faisait d'abondantes aumônes et ce nouveau séjour allait être une source de prospérité. — Agen sans être une place de premier ordre était difficile à investir; isolée au sud par la Garonne, à l'ouest par des ravins, elle était suffisamment défendue par ses remparts du moyen âge où l'on comptait vingt et une tours, des ouvrages en terre et des gabionnades aux points les plus exposés. Depuis le retrait de la compagnie d'Oraison, les habitants faisaient eux-mêmes garde bourgeoise, et la seule crainte qu'on éprouvât dans la ville était d'être surpris un jour ou l'autre par le Béarnais. Matignon qui surveillait les gestes du roi de Navarre encourageait ce sentiment de défiance et n'épargnait ni visites, ni messages pour maintenir la ville sous l'autorité du roi. Aussi quand le prince huguenot était signalé au dehors, chevauchant pour quelque expédition, on doublait la garde des portes, on redressait les ponts-levis et ce n'était qu'après avoir assuré la défense que les consuls, bien à contre-cœur, se décidaient à sortir et allaient lui faire la révérence. — Matignon, dès qu'il sut Marguerite dans la place, redoubla ses exhortations aux Agenais, redoutant de voir Henri de Béarn en prendre prétexte pour entrer et s'y établir, peut-être aussi un coup de main de la Ligue (1). Mais de la reine,

(1) La guerre commencée entre la Ligue et les huguenots, les consuls d'Agen tinrent le 4 avril avec la Jurade une réunion où ils décidèrent qu'ils interdiraient l'entrée de la ville au roi de Navarre; que toutes les provi-

personne n'eut de suspicion. Jusqu'à Pâques (21 avril) elle continua ses exercices de piété, animant la ville de sa présence, de ses officiers, de sa Cour, et lorsqu'elle représenta aux consuls qu'elle désirait assurer sa garde et sécurité contre le roi de Navarre, ils la laissèrent organiser deux compagnies d'hommes d'armes, ne dépendant que d'elle, et qu'elle plaça sous les ordres des sieurs d'Aubiac et de Ligardes.

Catherine, loin de s'attendre au départ de sa fille à ce moment, la croyait au mieux avec son mari et s'en félicitait. Un message de Pomponne de Bellièvre lui ouvrit les yeux : « Madame, écrivit-il de Paris à la vieille reine alors occupée à négocier avec les Guises, arriva hier ici un enseigne de la compagnie du maréchal de Matignon ; il m'a dit que la reine votre fille s'est retirée à Agen, non que M. le maréchal estime que la dite dame veuille faire à Agen chose qui doive déplaire à Vos Majestés, mais elle s'y réfugie pour estimer qu'elle n'est plus en sûreté à Nérac, sachant la mauvaise volonté de la comtesse de la Guiche et le pouvoir qu'elle a sur le roi... M. de Bajourdan est entré au dit Agen avec sa compagnie de gens d'armes et le maréchal de Matignon a envoyé une compagnie de gens de pied pour la sûreté de la dite dame qui se trouve fort dépourvue de moyens (1). » — Bellièvre fut même

sions disponibles et denrées alimentaires qui pourraient se trouver dans la banlieue seraient réquisitionnées ; qu'on doublerait la garde des portes ; enfin que chaque matin, à six heures, ils se réuniraient à la maison commune pour gérer les affaires de la cité. — Archives municipales, FF 39 ; Ph. Lauzun, *Itinéraire*.

(1) Bibl. nat., lettres de Bellièvre, fonds fr., 15981 ; *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VIII, appendice. Ce dernier renseignement donné par Bellièvre n'était pas exact. La reine de Navarre est à Agen, écrit Matignon ; je crains fort que cette ville ne se perde. J'avais dit à la reine de Navarre que, s'il lui plaisait, je lui envoirais une compagnie de gens de pied au lieu de celle de Boisjourdan que le roi n'y peut entretenir. Elle m'a fait réponse qu'elle n'en veut, que la ville en a assez. Le roi de Navarre et la dite reine ne dissimulent plus l'inimitié qui est entre eux, etc. Bordeaux, dernier avril

si persuadé qu'il n'y avait rien davantage qu'il écrivît encore : « Je n'ai pas manqué de représenter à M. de Clervaut le tort que le roi de Navarre se fait de préférer l'amitié de la comtesse à celle de sa femme, qui a été contrainte de se retirer à Agen pour se préserver de la comtesse qui entreprend sur sa vie (1). » Mais lorsqu'il fut mieux averti, il invita Catherine à prier son gendre le duc de Lorraine de détourner les Guises d'assister la reine de Navarre dans une guerre entreprise contre le gré du roi. Il était trop tard alors, et Marguerite avait déjà fait partir son secrétaire Choisnin avec une lettre et des instructions pour le duc de Guise. Choisnin remit la lettre et garda les instructions qu'il utilisa plus tard (2). — Catherine, dont les informations étaient si peu certaines, se lamentait de cette nouvelle aventure; le 22 mai, elle écrit à Villeroi: « Avec ces troubles, je reçois tant d'ennui des lettres qui font mention de ma fille que je m'en suis cuidée mourir depuis que je suis en deçà, ne se passant pas un seul jour que je n'en aie quelque nouvelle alarme, qui m'afflige si fort que je ne me sentis jamais en telle peine. Ce que l'on tient pour certain et qu'elle ne peut nier, elle a écrit à mon fils le duc de Lorraine; j'ai vu les lettres, pour le prier de la recevoir en son pays. Ce sont des afflictions si grandes que je me sens comme hors de moi. » Dans une lettre précédente (27 avril), elle lui disait : « Faites ce que vous pourrez afin que ma fille puisse être secourue de

1585. Bibl. nat., fonds fr., 15569, p. 176. *Archives historiques de la Gironde,* XIV. — Si la ville avait eu une garnison, Marguerite n'aurait pu s'en emparer comme elle le fit quelques jours plus tard.

(1) Bibl. nat., lettres de Bellièvre, 18 avril; *Lettres de Catherine de Médicis,* t. VIII, appendice. — Les seigneurs de Clairvaut et de Chassincourt étaient alors les agents du roi de Navarre auprès de Henri III.

(2) *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois,* édit. Guessard, p. 364. H. de la Ferriere, *Trois Amoureuses.* Par lettres-patentes datées de Fontainebleau, 1er juillet 1582, Marguerite avait chargé Choisnin, son conseiller et secrétaire, de l'administration de ses biens.

quelque argent, car à ce que j'entends elle est en si grande nécessité, n'ayant pas moyen d'avoir de la viande pour elle (1). » — Mais Henri III montra plus de défiance, car il écrivit à Matignon : « Je désire que vous vous acheminiez à Agen le plus tôt possible, car j'ai été averti que ma sœur a délibéré de s'en assurer, et que déjà elle se vante qu'elle l'a du tout à sa dévotion; à quoi je vous prie remédier et n'en sortir point qu'avenant que ma dite sœur y veuille séjourner longuement, et qu'elle et ma dite ville dépendent de ma disposition; étant chose que j'ai très à cœur pour l'assiette et l'importance de la place, à laquelle donc je vous prie pourvoir si bien que j'en reçoive contentement, et néanmoins vous y conduire avec votre accoutumée prudence afin de n'effaroucher personne (2). » — Les consuls enfin furent avertis par Biron qui avait laissé dans la ville deux couleuvrines, et leur écrivit de son château « qu'aucuns faisaient état de mettre ses canons aux champs et les priant de l'assurer qu'ils ne sortiraient pas de l'enceinte ». Tous ces avis furent donnés en pure perte. Le prétexte pour agir, ont écrit les historiens, fut la bulle d'excommunication lancée par le pape contre Henri de Béarn et le prince de Condé. Mais ni la Ligue ni Marguerite n'attendirent la bulle qui d'ailleurs ne fut donnée que le 9 septembre. « Le pape Grégoire XIII, dit L'Estoile, n'avait jamais adhéré à la levée des armes de la Ligue, et peu de jours avant sa mort (10 avril) avait dit au cardinal d'Est que la Ligue n'aurait ni bulle, ni bref, ni lettre de lui jusques à ce qu'il vît clair dans leurs brouilleries. » Son successeur, Sixte-Quint, d'humeur plus batailleuse, en jugea autrement; mais en somme il ne fit que sanctionner le fait accompli.

(1) Bibl. de Saint-Pétersbourg; *Archives des Missions*, 1865; *Lettres de Catherine*, t. VIII.

(2) J. de Caillière, *Histoire du maréchal de Matignon*; lettre du 3 mai 1585.

Lorsque la reine Marguerite eut réuni ses deux compagnies d'hommes d'armes, accueilli piétons et cavaliers qui sur un mot d'ordre sans doute donné d'avance arrivaient journellement, entraient « la nuit même et à cachette », elle se sentit assez forte pour imposer sa volonté, et le 15 mai convoqua à l'évêché « les trois ordres, M. l'évêque, M. Blasimont, prieur de Saint-Caprasy, le présidial et les consuls, les sergents de quartier et jusques au moindre caporal (1) ». Mais ce n'était plus la pénitente quasi fugitive qui demandait asile et confort aux magistrats et à la ville d'Agen. Elle siégea, entourée des gentilshommes et officiers de sa maison. C'était la reine de Navarre, fille de France et comtesse d'Agenais qui assemblait son peuple pour lui donner ses ordres. Elle représenta que le maréchal de Matignon avait conspiré contre elle, qu'elle avait tout à craindre du roi son mari et que la guerre était proche, et conclut en demandant qu'on lui remît les clefs de la ville et la citadelle de la porte du Pin dont elle voulait changer la garnison. Il y eut quelques protestations des consuls qui firent observer que la ville était assez forte pour se garder elle-même et qu'elle y était en sûreté. Mais la reine répliqua qu'elle était dame et maîtresse du pays ; que l'Agenais était son bien et qu'elle entendait le régir et gouverner dorénavant comme elle le croirait nécessaire. — Les compagnies de Ligardes et d'Aubiac occupaient la place devant l'évêché. Agen s'emplissait de troupes. Le conseil se sentit comme prisonnier et céda. Il livra les clefs, et Marguerite se fit prêter serment aussitôt par les notables. — Quant à la

(1) Cf. un curieux passage de B. de Labenazie, chanoine et prieur de l'église collégiale d'Agen, et l'un des collaborateurs des frères Sainte-Marthe pour leur *Gallia Christiana,* publié par M. Tamisey de Larroque, d'après *l'Histoire de la ville d'Agen et pays d'Agenais,* 2 vol. in-4° manuscrits, dans la *Revue des Questions historiques,* janvier 1870.

ville même, elle ne bougea pas, intimidée ou indifférente, et ce changement brusque d'autorité ne causa aucun trouble.

La porte du Pin, dont il est plusieurs fois question dans ce récit, était située à l'opposé de la Garonne, à l'extrême pointe nord de la ville. C'était cette porte, flanquée de deux grosses tours et surmontée d'un corps de garde, qui avait été convertie en citadelle par le roi de Navarre lorsqu'il avait occupé Agen en 1577; des ouvrages défensifs y avaient été élevés aussi bien vers le dedans que vers le dehors; détruits par les bourgeois, ils avaient été rétablis par le maréchal de Matignon dans l'intérêt de la défense, et c'était la clef de la place de ce côté. Quatre autres portes s'ouvraient encore dans le rempart : la porte Saint-Georges, du côté de Bordeaux; la porte Neuve, sur la route de Toulouse; les portes du Long-Pont et de Saint-Antoine par où l'on descendait sur la grève de la Garonne qu'on appelait *le Gravier*, et d'où l'on gagnait le bourg du *Passage* situé sur l'autre rive. Le point culminant et le plus fort de la ville était au couvent des Jacobins, tout près de la porte du Long-Pont, et entre cette dernière et la porte Neuve s'étendait le plus beau quartier d'Agen, celui des gens de robe et des riches marchands, où se trouvait la maison Cambefort dont la reine avait fait sa résidence. — Maîtresse de la ville, elle remplaça la garde bourgeoise par ses propres troupes. Les partisans lui arrivaient de tous côtés et, en quelques jours, 1,200 hommes occupèrent la cité. C'était plus qu'elle n'en pouvait tenir, et l'on dut loger dans la banlieue neuf compagnies nouvelles. Lignerac, bailli des montagnes d'Auvergne, lui avait amené un corps de cavalerie levé dans le Quercy. Elle lui donna le commandement des forces militaires, avec le vicomte de Duras pour lieutenant, installa un véritable gouvernement dans la ville, et ce que sa mère déplora davantage encore

dès qu'elle en eut avis, y fit entrer Mme de Duras et Mlle de Béthune, soit le même entourage qui avait amené, deux années auparavant, l'esclandre de Palaiseau (1). Mais Marguerite voulait vivre désormais pour elle, non toujours à la volonté des siens. « Sur la fin de ce mois, mentionne laconiquement L'Estoile (mai 1585), la reine de Navarre se déclare de la Sainte Ligue et se jette dans Agen, où elle fait venir le seigneur de Duras avec forces pour garder la dite ville, et lui assister contre l'effort du roi, de son mari et de tous ceux du parti contraire. » — Ce qu'elle voulait surtout et que ne dit point le chroniqueur, c'était se rendre maîtresse de ses domaines. Lignerac, dont elle avait accepté les services et qui a été compté parmi ses amants heureux (2), se saisit de l'Agenais en son nom et y proclama son autorité. Audacieux et entreprenant, dit M. de La Ferrière, il s'était jeté tête baissée dans cette liaison où l'ambition devait jouer le principal rôle. Elle-même, se sentant si forte, crut pouvoir le prendre de haut avec son mari; elle ne l'appela plus que « le prince de Béarn » et signa ses actes : Marguerite de France (3). Mais lorsqu'il fallut en venir aux coups, ses armes furent malheureuses. En juillet elle échoua dans deux tentatives sur Tonneins et Villeneuve-d'Agen. Mézeray dit qu'elle s'empara de la première place, mais que la garnison qu'elle y avait laissée « fut aussitôt investie et taillée en pièces par le roi de

(1) Lettre du 28 mai 1585. « On me dit qu'elle fait fortifier Agen et y a des gens de guerre. » — Le 15 juin, elle écrit encore à Bellièvre : « Je vois que Dieu m'a laissé cette créature pour la punition de mes péchés, aux afflictions que tous les jours elle me donne; c'est mon fléau en ce monde. Je vous assure que j'en suis si affligée que je ne sais quel remède y trouver. » *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VIII.

(2) M. L. Lalanne dans la préface de *la Ruelle mal assortie*, pièce attribuée à Marguerite (édit. Aubry), et dans la notice de l'édition elzévirienne a omis ce compère dans la liste cependant établie avec complaisance des amants qui lui sont attribués.

(3) *Négociations diplomatiques avec la Toscane*, t. IV, p. 613.

Navarre (1) ». L'attaque de Villeneuve fut un pire désavantage pour la reine. La ville était divisée en deux parties par le Lot sur lequel passait un pont fortifié de trois tours servant de portes — deux aux extrémités et la troisième, formidable, véritable forteresse reposant sur les piles épaisses de l'arche centrale. Les compagnies de la reine s'emparèrent de la rive gauche et de la première tour située de ce côté; mais le consul, un vieillard nommé Nicolas Cieutat, seigneur de Pujols et premier citoyen héréditaire de Villeneuve, avait armé les habitants de la rive droite, plus résolus à se défendre. Marguerite, d'après Mézeray, demanda une entrevue à cet homme qui n'osa refuser « par peur de manquer de respect à l'épouse de son roi »; il assembla les siens, leur fit jurer de ne pas se rendre et remit à son fils Arnaud la garde du pont. D'autres le font sortir pour présenter des remontrances à la reine, ou prisonnier dans une rencontre (2). — Marguerite le reçut avec déférence; mais ses officiers le traitèrent en rebelle, simulant la rigueur pour obtenir la reddition de la ville et le condamnèrent à mort s'il n'obligeait son fils à livrer les portes. On le conduisit vers le pont; on lui mit le poignard sous la gorge; puis, comme il restait silencieux, on s'adressa au fils lui-même, l'exhortant à délivrer le vieux consul. Arnaud Cieutat, feignant de mal entendre, fit signe d'approcher à ceux qui parlaient et, sortant brusquement avec quelques compagnons déterminés, mit en fuite les gardes donnés à son père et le délivra. Tous deux rentrèrent en triomphe dans Villeneuve, dit Mongez, au grand dépit des assiégeants, et Cieutat, non content d'avoir échappé au

(1) A la suite de cette affaire, le roi de Navarre écrivit : « Si ceux de la Ligue ne font mieux que ce qu'ils ont fait jusqu'ici, je leur conseille qu'ils ne s'en mêlent point (4 juillet). » *Lettres missives*, t. II, p. 82.

(2) Samazeuilh, *Histoire de l'Agenais;* Cassany-Mazet. *Histoire de Villeneuve* (1837). — Selon M. Tholin *(Revue de l'Agenais)*, les troupes de Matignon auraient appuyé la résistance de Villeneuve.

danger qui le menaçait, voulut encore faire lever le siège. Au point du jour il fit sortir des trompettes par une porte opposée et les envoya sur la route du Périgord. Leurs fanfares qui montaient dans le vent matinal l'aidèrent à répandre le bruit de l'arrivée du roi de Navarre. La reine, effrayée, décampa pour regagner Agen et le jeune Cieutat, chargeant son arrière-garde par les rues des quartiers évacués, lui infligea des pertes sérieuses (1). — Mais cette histoire aurait besoin d'être appuyée sur des témoignages moins suspects que celui de Mézeray qui en demeure la source principale, et nous concevons plutôt que Marguerite guerroya fort peu par elle-même. Sur ce terrain elle n'était pas de force. Le vicomte de Duras, pour provoquer un soulèvement en Béarn, fit partir ou emmena trois compagnies qui furent entièrement détruites par le roi de Navarre; cinq autres compagnies occupèrent Valence-d'Agen, sans arriver à réduire un fort où s'étaient réfugiés les habitants (2). Une autre tentative sur Saint-Mazard, petite bourgade de l'Armagnac (3) (19 août), échoua également. Marguerite, exposée à une attaque des huguenots ou de l'armée de Matignon, — qui sur l'ordre de Henri III essaya même de surprendre la ville, — se renferma dans Agen et en fit clore toutes les issues, sauf la porte Saint-Antoine, la moins exposée à une surprise; encore ne l'ouvrait-on

(1) Mongez, *Histoire de Marguerite de Valois;* L. de Saint-Poncy, *Histoire de Marguerite de Valois,* t. II; Fr. Habasque, *la Domination de Marguerite de Valois à Agen, Bulletin historique, etc.*

(2) G. Tholin, *Revue de l'Agenais,* 1891; « Le capitaine Belsunce vient d'arriver qui me dit que ceux de Valence ont cinq compagnies d'Agen dedans leur ville. Les habitants tiennent un fort et ne peuvent supporter de voir manger leur bien. » *Lettres-missives,* t. II, p. 122-123.

(3) Gers, à 12 kilomètres en aval de Lectoure; le roi de Navarre écrit le 20 août : « Ceux d'Agen ont essayé de surprendre Saint-Mazard... Ils ont laissé des armes et des chevaux, et là dedans ils sont tous catholiques. Ils se sont fortifiés et retranchés au passage d'Agen, de sorte que sans nombre de gens on ne les pourrait avoir. A mon retour de Béarn j'espère parler à eux. » Lettre au maréchal de Matignon, *Lettres missives,* ibid.

que le soir et en présence d'un officier de la reine. On cantonna les troupes dans la cité et dans la juridiction, où leur présence se fit de plus en plus lourde, et la situation de Marguerite devint bientôt assez précaire. Elle avait fait des approvisionnements d'armes, de chevaux, de munitions; la garnison était nombreuse et, bien commandée, pouvait longtemps se défendre. Mais l'argent manquait; l'Espagne, à qui le duc de Guise avait demandé un subside de 50,000 écus pour la reine, n'envoyait rien; ce fut inutilement qu'il écrivit à Mendoça que sans son aide propre elle serait expulsée d'un pays qui était le principal foyer de la Réforme; inutilement qu'il supplia Philippe II d'intervenir, « afin, disait-il, que celle que nous avons établie comme un obstacle à son mari ne soit abandonnée de ses gens (1) ». — Or, il fallait payer les troupes, subvenir aux frais énormes et à l'entretien d'une Cour que les comptes de cette année 1585 portent à deux cent trente-cinq personnes, sans parler des pages (2). Les ressources de la reine étant insuffisantes, elle avait saisi les deniers des tailles et du taillon; elle imagina ensuite de faire vivre ses soldats aux dépens des huguenots dont les maisons furent pillées, mises à sac; mais ils étaient en petit nombre à Agen et « cela fut bientôt dépêché ». On chargea les habitants, on créa des impôts, et sous forme d'emprunt ou de subvention les plus aisés durent verser jusqu'à dix écus par jour; plusieurs s'enfuirent abandonnant maison et famille; mais on mettait les soldats chez eux, saccageant, vendant les meubles, « faisant toute insolence dont ils se pouvaient aviser »; ceux qui retardaient de payer étaient traités de même; d'aucuns furent emprisonnés, maltraités et leur bien vendu. — Sans doute, on accusait de ces exactions,

(1) 14 septembre. Archives nationales, collection Simancas, K. 1563, B. 56, pièce 119.

(2) Arch. nat., KK 174, f°s 111-184.

plutôt qu'elle-même, le conseil intime de Marguerite dont Mme de Duras était l'âme; mais, comme il arrive toujours, elle devait porter le poids des fautes qu'elle laissait commettre. Il n'y avait, du reste, aucune discipline parmi ses troupes; les désordres étaient de tous les jours; dès le début de l'occupation, trois soldats violèrent une femme en présence de son mari qu'ils avaient garrotté; pour faire un exemple, on les décapita (14 juin) et leurs têtes furent suspendues aux potences de la porte du Pin. On ne put empêcher néanmoins le pillage des convois, au dehors, et que les paysans ne fussent dépouillés de leurs récoltes; des bateaux qui remontaient la Garonne avec un chargement de blé furent arrêtés et retenus, et les consuls qui cependant devaient assister avec leur grand costume, mi-partie rouge et noir, aux fêtes officielles qu'ordonnait la reine, déclinèrent toute responsabilité, avouant humblement que toute l'autorité était entre ses mains. Les protestants des villes voisines, Puymirol, Layrac, vinrent alors courir aux environs et achever le ravage des champs sous couleur de venger leurs coreligionnaires, si bien que les consuls et jurats, avec l'évêque et le prieur de Saint-Caprais, se rendirent près de la reine et lui demandèrent d'adoucir le sort des huguenots d'Agen, afin d'ôter tout prétexte à ces dégâts, préserver au moins les dernières ressources. — Les vivres quand même manquèrent, et la disette fut telle qu'en hâte on faucha, quinze jours avant leur maturité, les blés échappés au pillage. Puis ce fut la peste, qui cette année-là désola tout le Midi, et en six mois, à Agen seulement, enleva de quinze à dix-huit cents personnes. Marguerite d'abord nia le mal, en disant qu'il n'y avait là qu'une fourberie inventée pour la faire partir. Mais beaucoup, et des principaux de la ville, voulaient s'éloigner, quitter ce foyer d'infection; le conseil intime ne le permit pas, car c'étaient des bourgeois notables et de trop bon

rapport, et les portes furent si étroitement gardées que rien ne passa plus, ni hommes ni choses, « non pas seulement les petits meubles pour envoyer la famille aux champs ». Malgré les mesures prises, le dévouement des consuls, les prières et messes solennelles, les ravages dès lors furent terribles.

Grâce aux négociations de Catherine, pourtant, la Ligue après avoir pris quelques villes (1), semé manifestes et libelles, crié et fait d'amples démonstrations, s'était provisoirement accordée avec Henri III. On signa le traité ou paix de Nemours par lequel le roi s'engageait à interdire aux calvinistes l'exercice de leur culte et à les forcer d'abjurer sous six mois ou sortir du royaume; à bannir immédiatement tous leurs ministres, et le roi se rendant au Parlement pour faire enregistrer la révocation des anciens édits obtint un regain de popularité. A sa sortie, on cria : « Vive le Roi ! », dont on fut fort étonné, dit L'Estoile, car il y avait longtemps qu'on ne lui avait fait tant de faveur. Mais c'était surtout la Ligue qui triomphait. « Le pis, ajoute le chroniqueur, c'est que le roi était à pied et la Ligue à cheval, et que le sac de pénitent qu'il portait n'était à l'épreuve comme la cuirasse qu'ils avaient sur le dos. » — Le 22 juillet, il dut envoyer « messire Philippe de Lenoncourt, abbé de Barbeau et de Rebais, avec le président Brulard, Jean Prevost, curé de Saint-Séverin, et Jacques Cueilly, curé de Saint-Germain en ambassade au roi de Navarre, pour tâcher de le réduire à la religion romaine, afin d'éviter la

(1) « Presque toutes les provinces, dit Busbecq, sont en balance pour se déclarer; la plupart des villes sont infidèles au roi et les autres refusent de recevoir des garnisons. Le roi ne sait de quel côté tourner; il se voit environné d'ennemis ouverts et il n'a auprès de sa personne que peu d'amis, faibles et impuissants. » Lettre du 25 avril 1585. — Busbecq exagère d'ailleurs. Le roi avait encore nombre de partisans, mais ne sut pas se décider à agir. « Son intention demeura d'être exécutée quand il le pouvait faire », dit le *Procès-verbal de Nicolas Poulain*, à la suite du *Journal* de L'Estoile; « et quand il l'a voulu, il ne l'a pas pu. » Édit. Jouaust, t. III.

fureur de la guerre qui allait fondre sur lui et ceux de son parti et religion (1) ». Mais, continue L'Estoile, à la « queue de ceux qu'on envoyait ainsi, il y avait une armée ». Bien mieux, la vieille Catherine se mettait du parti des Guises depuis qu'elle avait la persuasion que le roi n'aurait pas d'enfants, décidée à faire passer la couronne à son petit-fils, Charles de Lorraine, plutôt qu'au roi de Navarre, pour lequel elle n'avait jamais eu de tendresse et qu'elle détestait de plus en plus (2).

La situation de Marguerite de Valois, tenant dans Agen pour le parti catholique, semblait ainsi plutôt favorable. Le 23 juillet, on avait crié à son de trompettes dans toute la juridiction la paix faite entre le roi et les princes. Le 17 août, on proclama l'édit qui fut juré solennellement au présidial — ancien château de Monrevel, situé à l'intérieur de la ville — et sur la grande place. On se rendit aux vêpres de la cathédrale où fut chanté le *Te Deum* en présence de la reine et de toute sa Cour, et l'on alluma des

(1) De Thou, qui est entré dans d'assez grands détails sur cette négociation, a conservé la réponse du roi de Navarreau discours de M. de Lenoncourt pour l'engager à changer de religion dans l'intérêt de la succession au trône, et à suspendre au moins pendant six mois tout exercice de la religion réformée. Il dit d'une manière évasive qu'il ne se refusait pas de se faire instruire et de changer s'il était dans le mauvais chemin, non plus que de se soumettre à la décision d'un concile libre, comme il l'avait souvent déclaré, et qu'il importait peu pour la tranquillité de l'État qu'il suspendît pour un temps l'exercice de la religion protestante, car elle avait jeté en France des racines trop profondes, à l'abri des précédents édits, pour pouvoir espérer que celui que les factieux venaient d'extorquer à Sa Majesté fût capable de l'exterminer ainsi en un instant. Il écrivit ensuite à Henri III, fit des protestations de dévouement et de respect. Ce fut d'ailleurs toujours sa politique, temporiser et promettre; derrière le roi il y avait le Gascon.

(2) « De fait, était le bruit tout commun que par l'intelligence qu'elle avait avec les Guisards, ils avaient commencé les derniers troubles et émotions, esquels elle les favorisait et leur soutenait le menton de toute sa puissance, en intention de priver ceux de Bourbon de la couronne de France et la faire tomber dans la maison de Lorraine, sur la tête des enfants de madame Claude de France sa fille. » L'Estoile, édit. Michaud, t. I, p. 188.

feux de joie. Un des articles du traité de Nemours déchargeait les princes attachés à la Ligue de toute recherche pour faits de guerre accomplis dans les derniers mouvements, et malgré les instructions du roi, bien aise de servir à la fois sa rancune contre sa sœur et contre les fauteurs de l'Union, « lequel, dit L'Estoile, était indigné en son cœur, quoi qu'il le dissimulât, que les Guisards surprenaient journellement les principales et plus importantes villes de son royaume, y mettant gouverneurs à leur dévotion et en disposant pleinement comme s'ils eussent été rois et propriétaires d'icelles », la reine pouvait croire que l'armée de Matignon ne l'attaquerait pas. Par contre, c'était la rupture définitive avec le parti huguenot, et dans la guerre qui allait commencer elle se trouvait exposée aux premiers coups. — Sur l'avis de ses capitaines, elle résolut de se fortifier à la fois contre le roi de Navarre et contre ses sujets, dont le mécontentement ne faisait plus de doute, en élevant une citadelle qui devait rendre formidable le front de la ville vers Nérac et la Garonne, d'autre part dominerait Agen et le tiendrait sous le feu de l'artillerie. Cette citadelle, couverte de fossés profonds, allait enclore le quart, et même selon d'autres le tiers de la ville (1), dont elle comprenait les parties les plus élevées, avec le couvent des Jacobins comme point culminant. C'était l'endroit même qu'avait choisi le Béarnais pour y élever une forteresse lorsque le maréchal de Biron, sur la plainte des habitants, l'était venu déloger. Dans le projet qui avait été soumis à la reine Marguerite, l'esplanade devait s'étendre jusqu'à son logis et elle comptait faire percer une voie

(1) M. G. Tholin *(la Ville d'Agen pendant les guerres de religion)* dit que les travaux commencèrent dès le mois de juin. Il est certain que par l'importance qu'on leur donne, ils demandèrent plus de temps qu'il en est indiqué. Mais sans doute ce fut après la proclamation de l'édit qu'on les poussa et que les Agenais en prirent ombrage.

droite pour se rendre de chez elle aux Jacobins. Trois grandes plates-formes ou éperons devaient défendre les approches de l'enceinte. Un ingénieur nommé de Rives dirigea les travaux, et l'on commença par les terrassements des éperons et la mise en état des fossés. — Ce furent de terribles corvées pour le peuple d'Agen, de la banlieue, qui devait travailler aux douves. Marguerite ne payait point ceux qu'elle employait ainsi et tout au plus faisait-elle distribuer du pain et du vin aux paysans qu'on avait réquisitionnés. Après les terrassements exécutés sur *le Gravier*, on entreprit, à l'intérieur de l'enceinte, l'esplanade des Jacobins et les fossés qui allaient isoler la citadelle du côté de la ville. C'était tout un quartier qu'il fallait abattre; une rue des mieux bâties, qui allait du couvent à la Porte-Neuve, fut jetée bas; les rues du Mortier, de l'Ave-Maria furent entamées; la rue de Garonne coupée par le retranchement. La reine avait bien acheté quelques maisons, mais elle était incapable de les payer; pour la plupart, on s'était passé de formalité, et les propriétaires étaient contraints d'abattre eux-mêmes leurs bâtisses dont les matériaux ne leur restaient même pas, car chacun en venait prendre. Cinquante maisons furent ainsi détruites en quelques jours et une cinquantaine d'autres ne valaient guère mieux quand l'émeute éclata. — Ruinés, pillés, soumis à toutes les vexations et à tous les caprices, les bourgeois d'Agen, après avoir regretté leur liberté ancienne, se décidèrent à la reconquérir. La désertion se mettait parmi les troupes de Marguerite, mal ou point payées; mais il en restait assez cependant pour tenir la ville. Vaincus, les bourgeois risquaient d'être traités en rebelles et soumis à une plus dure tyrannie; vainqueurs, ils devaient redouter la politique incertaine du roi qui trouverait peut-être mauvais qu'ils eussent pris les armes contre une Fille de France et pourrait les sacrifier aux vengeances de la Ligue,

protectrice toute-puissante de la princesse. — Ils s'abouchèrent avec Matignon qui n'avait d'ailleurs jamais cessé d'être en relations avec les consuls et de les pousser à la révolte (1). Mais le maréchal se souvenait de la mésaventure de son prédécesseur, Biron, abandonné au ressentiment altier de Marguerite pour l'avoir canonnée dans Nérac et, craignant un retour de fortune, n'eut garde d'agir ouvertement. Les envoyés d'Agen rapportèrent seulement une pièce qui couvrait formellement de l'autorité royale les faits qui allaient s'accomplir : « Suivant commandement à nous fait par Sa Majesté, vous donnons pouvoir et puissance de remettre la ville en sa première liberté et obéissance dudit seigneur; prendre et saisir les forts d'icelle, chasser et expeller par force et avec armes si besoin est les capitaines, soldats et autres gens de guerre qui y sont, et nous y donner entrée pour la tenir en l'obéissance de Sa Majesté. » Et par précaution, avec une certaine ironie en la circonstance, le document ajoute : « Le tout portant tout honneur, respect et avec le très humble service qui est dû à la reine de Navarre, ses dames et filles (2). » — « Sur le mécontentement du peuple, dit à son tour Brantôme, M. le maréchal de Matignon prit occasion de faire entreprise sur la ville, ainsi que le roi, en ayant su les moyens, lui commanda avec grande joie, pour aggraver sa sœur, qu'il n'aimait, de plus en plus de déplaisirs. Par quoi l'entreprise qui, pour la première fois avait été faillie, fut menée si dextrement par mon dit sieur maréchal et les habitants que la ville fut prise. » — Le 25 septembre « quelques habitants, jusqu'au nombre de trente, se saisirent de

(1) Par la correspondance du roi de Navarre on sait qu'il s'entendait alors avec Matignon pour agir contre Marguerite; elle avait échappé déjà à un complot dont l'objet était de l'enlever et la remettre à son mari.

(2) Archives municipales d'Agen, EE, 59. Pouvoir remis aux Agenais de délivrer la ville, enregistré au greffe de la sénéchaussée le 29 septembre 1585. Cf. Fr. Habasque, *loc. cit.*

la porte du Pin (1) ». C'était de bon matin et la surprise fut complète ; les capitaines de la reine s'y portèrent aussitôt avec les troupes ramassées en hâte et attaquèrent la porte avec une telle furie que des trente hommes qui l'occupaient dix-huit s'enfuirent ; mais les autres s'étant barricadés continuèrent à combattre en attendant du secours. La ville fut aussitôt en tumulte, officiers, gentilshommes, bourgeois et peuple courant aux armes ; la citadelle inachevée et le couvent des Jacobins qui en était comme le réduit furent investis, assiégés par une foule hurlante qui se ruait à l'assaut, décidée à chasser les oppresseurs et à massacrer tout ce qui s'opposait à son passage. Les pères étaient toujours dans le couvent ; mais on l'avait aménagé en place de guerre ; des approvisionnements y étaient entassés ; des armes et des poudres emplissaient les anciens dortoirs des novices ; des canons étaient en batterie sur les voûtes de l'église. Les assaillants avaient déjà emporté le corps-de-garde lorsqu'une formidable explosion se produisit, sans doute par suite d'un accident de la lutte ; le couvent presque entier sauta ou fut incendié, ensevelissant les combattants sous les ruines (2). A la porte du Pin, la bataille continuait cependant ; les compagnies de la reine avaient réussi à y mettre le feu ; des défenseurs, l'un avait été tué et deux autres blessés, et l'on s'arquebusait depuis

(1) Les noms de ces premiers combattants sont conservés par les archives et les chroniques d'Agen ; c'étaient tous notables, jurats, anciens consuls et non la populace des jours d'émeute.

(2) Cf. Ph. Lauzun. Les couvents d'Agen avant 1789. *Revue de l'Agenais*, 1886. — La relation de Labenazie ajoute : « Le père de Réchac, jacobin, dans la Vie de Saint-Dominique, dit que la reine Marguerite, fuyant la poursuite de son mari, vint dans Agen et qu'elle se réfugia dans le couvent des Jacobins qui était alors la plus forte maison de la ville ; que ce couvent fut barricadé et garni de poudres, mais qu'un des soldats du roi de Navarre qui était entré mit le feu aux poudres qui emportèrent tout le noviciat ; les novices et deux des pères furent écrasés sous les ruines... Il fut tué en cette action et cette petite guerre soixante bourgeois. » *Revue des questions historiques*, janvier 1870.

quatre heures quand Étienne de Nort, sieur de Franc, un des affidés de Matignon, survint avec des troupes fraîches; les compagnies lâchèrent pied et ce ne fut plus, dans les rues d'Agen, qu'une poursuite et une tuerie. — Quant à la reine, elle avait tout ignoré du complot et ne savait qu'ordonner; dans le désordre et l'affolement qui s'emparèrent de sa Cour, il fallut que Lignerac prît la résolution de la faire sortir par la porte la plus proche (1) demeurée libre, en évitant de droite et de gauche les points occupés par les bourgeois. Prise entre une ville en révolte et l'armée de Matignon qui s'avançait, exposée à être livrée au roi ou à son mari — car elle put craindre encore que le roi de Navarre se trouvât de l'entreprise — « la pauvre reine, tout ce qu'elle put faire, dit Brantôme, fut de monter en trousse derrière un gentilhomme et Mme de Duras derrière un autre et se sauver de vitesse ». — Le *Divorce satyrique* devait insister avec joie sur cet incident de la déroute d'Agen : « Les habitants, présageant une vie insolente d'insolents succès, lui donnèrent occasion de partir avec tant de hâte qu'à peine se put-il trouver un cheval de croupe pour l'emporter, ni des chevaux de louage, ni de poste pour la moitié de ses filles, dont plusieurs la suivaient à la file, qui sans masque, qui sans devantier, et telles sans tous les deux, avec un désarroi si pitoyable, qu'elles ressemblaient mieux à des garces de lansquenets à la route d'un camp qu'à des filles de bonne maison. » — Ainsi, ce fut un sauve-qui-peut général ; filles et dames d'honneur, gentilshommes, capitaines, hommes d'armes, tous s'enfuirent, et le royaliste L'Estoile, qui relate le fait avec quelque variante, est ici d'une âpreté et d'une concision singulières : « En ce temps-là (2 octobre 1585), les bourgeois de la ville d'Agen ne pouvant plus supporter les tyrannies et indignités de la

(1) La Porte Neuve.

Ligue, sous le commandement et conduite de la reine de Navarre, s'élèvent contre elle, battent, chassent et tuent les gens de guerre qui lui assistaient, la contraignent sortir de leur ville, et sans le maréchal de Matignon l'eussent jetée par-dessus les murailles, nonobstant son rang et qualité, étant furieusement mutinés contre elle pour le mauvais traitement qu'ils en avaient reçu. »

Ainsi finit à Agen la domination de Marguerite de Valois.

CHAPITRE VI

Marguerite se réfugie à Carlat. — Son séjour en Auvergne. — Le marquis de Canillac la fait prisonnière et la conduit au château d'Usson. — Elle s'empare d'Usson et en fait sa retraite.

Toutefois, quelques détails ont été contestés dans le pittoresque récit de la fuite d'Agen tel que nous le donnent les écrits du temps. — Mise en trousse derrière Lignerac, et sans coussinet, la reine serait allée en deux jours à Carlat en Auvergne, et après une pareille traite se trouvait dans un état lamentable, « la cuisse toute écorchée », dit Scaliger (1), tant qu'elle fut malade un long mois. — Par ses livres de comptes on sait aujourd'hui qu'elle mit six jours à faire ce trajet qui compte environ quarante lieues. Elle avait d'ailleurs une partie de son train, quatre-vingts gentilshommes et à peu-près cinq cents lances qui culbutèrent un millier d'arquebusiers postés sur la route et lui ouvrirent le passage (2). Le départ n'en fut pas moins rapide et la poursuite des Agenais assez vive ; le capitaine Redon, bien au delà des portes, poussait les ennemis l'épée dans les reins; la reine coucha le soir au château de Brassac (Tarn-et-Garonne), étape d'une quarantaine de kilomètres par les vieilles routes les plus directes, et qui fut sans doute plus longue si l'on évita prudemment la garnison huguenote de Puymirol (3). — Le lendemain, Mar-

(1) *Scaligerana,* au mot Navarre.

(2) Dans une lettre de Joseph de Lart de Galard, frère d'Aubiac, que cite M. Ph. Lauzun, il est indiqué cependant qu'elle n'avait que quarante ou cinquante chevaux d'escorte. *Itinéraire.*

(3) G. Tholin, *Revue de l'Agenais. La ville d'Agen,* etc.

guerite s'arrêta pour dîner à Castelnau (Lot) et coucha à Saint-Projet (Tarn-et-Garonne) ; c'était une étape de plus de quatorze lieues. Le vendredi 27, elle dîne à Villeneuve et couche à Bournasel (Aveyron) ; le 28, elle reste une partie de la journée à Bournasel et va coucher à Entraygues. Sur la frontière d'Auvergne enfin, entre Entraygues et Montsalvy, elle trouva le frère de Lignerac, Robert-Gilbert, seigneur de Marses ou Marcé, avec cinq cents cavaliers dont cent gentilshommes, qui la conduisirent à Carlat où commandait le seignenr de Marses (1). — Si le départ de Marguerite s'effectua brusquement et sous la pression des circonstances, on a pu dire ainsi qu'il avait été préparé d'assez longue date (2), car les cent gentilshommes qui vinrent à sa rencontre n'avaient pas été réunis en un jour, et rien que ce détail indique que le voyage devait être annoncé. Le manque de ressources, l'hostilité croissante des Agenais, la proximité de Nérac devaient forcer la reine à changer le lieu de sa résidence. La vicomté de Carlat et celle de Murat, qui en était dépendante, et qui avaient été du douaire de Louise de Savoie et de Catherine, faisaient comme Agen partie de son apanage. De Marses, peut-être sur l'initiative de Marguerite et de Lignerac, avait mis la main tout récemment sur la ville et le château que se disputaient catholiques et religionnaires. La reine choisit de s'y rendre parce qu'elle y avait des droits et comptait sur l'assistance de la noblesse catholique

(1) André Imberdis, *Histoire des guerres religieuses en Auvergne.*

(2) M. de Saint-Poncy a très bien fait observer que ce sont les ennemis personnels de la reine qui ont les premiers raconté sa fuite avec les détails romanesques que nous connaissons. Du Pin écrit le 2 octobre à M. de Ségur : « Les habitants d'Agen, oppressés à l'occasion de la reine de Navarre, se sont élevés en armes contre elle, de sorte qu'elle a été contrainte de se sauver par la porte de derrière de la citadelle et prendre la croupe d'un cheval. Elle n'a oublié ses meilleures bagues, ni Mme de Duras qui était aussi montée en croupe. » — Du Pin se dépêcha encore d'écrire au roi de Navarre pour l'informer de la déroute.

d'Auvergne ; un mouvement en sa faveur se produisit en effet, et entrée à Carlat elle y fut traitée en souveraine. — « Sans lit de parade — si nous écoutons les pamphlets — sans argent, sans linge même pour se changer », elle envoya de nouveau vers le duc de Guise et en Espagne pour solliciter un secours de Philippe II (1). — Marguerite sans doute avait quitté Agen en y laissant une grande partie de sa maison, la domesticité subalterne, les aumôniers, chapelains, secrétaires, trésoriers, contrôleurs, procureurs, et derrière elle ce fut un véritable déménagement ; mais on ne voit point que les consuls redevenus maîtres de la ville se soient opposés au départ de ses serviteurs ou aient essayé d'arrêter ce qui lui appartenait. Matignon, qui entra le lendemain du combat (2), avait spécifié que les bourgeois garderaient « le respect et très humble service de la reine de Navarre, ses dames et

(1) Le 17 octobre, le duc de Guise écrit à Mendoça : « Monsieur, vous avez su maintenant comme par faute de secours la reine de Navarre a été contrainte de quitter Agen et laisser la Guyenne à la merci de ceux de la religion... J'espère toutefois y remédier par le bon secours du roi votre maître, en attendant lequel s'il plaisait à Sa Majesté d'aider la dite dame de la somme dont je lui ai fait la très humble prière, elle pourrait se remettre sus et exécuter quelque belle entreprise qu'elle a sur la ville même dont elle a été sortie et sur plusieurs autres de grande importance. » Cf. Ph. Lauzun, *Itinéraire ;* Arch. nat., K. 1563, 13, 56, coll. Simancas.

(2) Matignon arriva le 26 septembre et fit distribuer aux habitants 530 écus par son trésorier (Relation de frère Élie, dans J.-F. Bourdon de Saint-Amans, *Histoire ancienne et moderne du département de Lot-et-Garonne,* t. II) ; ses soldats occupèrent les logis abandonnés par ceux de la reine et, le calme rétabli, le consul Alain de Vaurs, « de l'avis du maréchal et de toute la ville », reçut mission de se rendre auprès du roi qui donna des lettres par lesquelles il félicitait les Agenais et défendait de faire aucune recherche sur la journée du 25 septembre, attendu qu'il avouait, approuvait et autorisait tout ce qui avait été fait. Une enquête fut ordonnée sur les misères et pertes de la ville, aux fins d'arriver à une décharge de tailles dont Agen fut exempté pour cinq ans. Henri III enfin, pour le bien de son service « et certaines autres bonnes raisons », révoqua la cession de la ville d'Agen et sénéchaussée d'Agenais faite à sa sœur, et les réunit à la couronne (19 décembre 1585). Cf. G. Tholin, *Revue de l'Agenais ;* Fr. Habasque, *la Domination de Marguerite de Valois à Agen.*

filles » ; et le livre des comptes pour 1585 constate non seulement le transfert du personnel, mais des objets, caisses, hardes, linge, meubles, voitures, chevaux, mulets. Le « lit de parade » arriva quelques jours après la reine et il fut payé vingt-quatre écus au sieur Victor qui le transporta de Moissac à Carlat en même temps que des coffres — pour douze chevaux de bât, aller et retour. On remboursa Guillaume Fleury, cocher de Marguerite, qui avait « mené par pays son carrosse (1) », et, le 4 décembre, tout était arrivé. — Carlat, enfin, sur un plateau basaltique environné de précipices et qui, selon *le Divorce satyrique,* « sentait plus la tanière du larron que la demeure d'une reine », était une vaste demeure féodale qui avait servi de résidence aux comtes d'Armagnac, aux ducs de Berry et de Bourbon, les princes les plus fastueux de leur temps, à la duchesse Anne de Beaujeu et à Suzanne de Montpensier, sa fille. Derrière une première enceinte fortifiée, on y trouvait une place d'armes défendue de quatre grosses tours, et sur chacune des faces s'appuyaient des bâtiments nombreux, église, commanderie de Malte, couvent des sœurs de Sainte-Claire, casernes, écuries, hôtel du gouverneur, palais connu sous le nom de *Bridoré* et qui avait été le logis des vicomtes de Carlat (2). — C'est dans le palais de Bridoré que s'établit la reine.

En partant d'Agen, elle y avait laissé son secrétaire,

(1) On paya même 3 écus 20 sols à Pierre Veret pour avoir apporté d'Agen à Carlat plusieurs bouteilles d'eau de senteur. Jean Vialles réclama 256 écus pour le louage, nourriture et entretenement de 26 chevaux de bât durant dix jours, qui avaient porté les coffres et meubles de la reine, des demoiselles et officiers ; des mariniers se firent payer pour deux grands bateaux ayant transporté au Port-Sainte-Marie les coffres et hardes de Mme de Noailles, et autres filles et demoiselles. Arch. nat., KK. 174, 175.

(2) Cf. sur Carlat la notice de M. de Sartiges dans le *Dictionnaire statistique du département du Cantal,* et Gustave Saige et le comte de Dienne, *Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat,* Monaco, 1900, 2 vol. ; André Imberdis, *Histoire des guerres religieuses en Auvergne.*

Choisnin, qui devait rapporter sa garde-robe et des bijoux qui lui manquaient encore. Comme il tardait, elle envoya de Marses qui le ramena, et avec lui les joyaux et l'argenterie (1). Le trésorier général Antoine Charpentier et le contrôleur François Rousselet étant restés en arrière, Choisnin les remplaça, « ce qu'il trouva fort doux, maniant les deniers et tout lui passant par les mains ». Après six semaines, les vrais serviteurs arrivèrent ; il dut rendre des comptes, et il se trouva que les dépenses montaient à quatorze ou quinze mille écus. Marguerite pensait et disait qu'il ne s'était pas oublié ; Choisnin encore demandait pour ses offices six mille écus « et les voulait de suite, sachant bien qu'elle était incommodée ». Après quelques contestations, il souffleta l'huissier de garde à la porte de la reine et fut chassé pour huit jours. Ces huit jours, le triste personnage les consacra à composer un pasquin « le plus sale et le plus vilain qui se soit jamais vu », et l'adressa à Marguerite comme pour se réconcilier avec elle et sous prétexte « qu'elle se plaisait aux œuvres doctes et belles ». On lut tout haut ce factum ; on entendit les injures et les calomnies que Choisnin y entassait. Chassé définitivement et bâtonné au départ par quelques gentilshommes « qui ne surent endurer les propos qu'il tenait », il menaça de porter au roi les instructions pour le duc de Guise qu'il avait gardées « et de ne rien omettre pour perdre la reine ». — Il tint parole d'ailleurs et se vengea aussi bassement qu'il l'avait promis (2).

Ce fut le premier incident pénible de son séjour à Carlat.

(1) M. G. Tholin dit à ce propos : « Quelques perles ne furent pas retrouvées et la reine, furieuse pour cette bagatelle, menaçait de rentrer dans Agen et de mettre la ville au pillage. » *Revue de l'Agenais*, 1891. Cf. Ph. Lauzun, *Itinéraire*.

(2) Cf. dans les *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois*, édit. Guessard, p. 363, lettre à M. de Séguier. — En 1602, Marguerite fit un procès à Choisnin à propos des « instructions pour le duc de Guise qu'elle lui avait

Elle y était momentanément en sûreté, mais l'argent lui manquait toujours. Elle dut se défaire de ses pierreries qu'elle envoya à un banquier florentin qui avait un comptoir à Lyon, et qui, du reste, abusa honteusement de sa confiance (1). Lignerac, qui devait se conduire avec elle comme un ruffian, avait commencé par en retenir une partie pour se payer d'une avance de dix mille livres qu'il lui avait faite (2). Au printemps de 1586, elle tomba malade et fut au lit plus d'un mois; son entourage justement inquiet eut recours à tous les médecins notables des pays circonvoisins, outre ceux qui composaient sa maison, et les livres de comptes mentionnent que l'on fit venir Boyer, médecin d'Aurillac; Bériat, médecin à Murat; Callot, médecin de Villefranche-en-Rouergue; même un sieur Delaunay, établi à Moulins, et qui reçut pour son salaire cent vingt livres. — Elle guérit cependant et en mai se trouva debout. Elle put sortir, visiter les châtelains du pays. Le 4 juin, elle alla jusqu'à Vic, où Lignerac lui donna le spectacle d'une fête montagnarde. Une tradition locale mentionne même des séjours qu'elle aurait faits aux châteaux de Timieru et de Crèvecœur (arrondissement de Mauriac) (3). Elle avait réorganisé sa suite, et les seigneurs d'Auvergne tenaient à honneur de la venir servir à Carlat; on

confiées selon les besoins du temps », et M. de Séguier était rapporteur de l'affaire. Elle lui écrivit pour le renseigner sur la moralité de son ancien secrétaire. — Coll. Dupuy, t. 217, f° 71.

(1) Voir à la suite de l'étude de M. de la Ferrière, *Trois Amoureuses du seizième siècle*, la plainte de Marguerite au duc de Toscane. (Archives des Médicis, della Filza, 4726, nuova numerazione, p. 509.)

(2) « Lignerac l'a traitée fort cruellement et contrainte de payer jusqu'au dernier denier de tout ce qu'il lui a mis en avant qu'elle lui devait et contrainte de laisser des gages. » Lettre de Henri de Noailles à sa mère, 21 octobre 1586, publiée par M. Tamisey de Larroque, *Revue des questions historiques*, janvier 1870. Cf. *Lettres et mémoires*, édit. Guessard, p. 298.

(3) Selon la tradition la reine Marguerite aurait également séjourné au château de Turlande, dont les ruines existent encore près de la Truyère (commune de Paulhenc, canton de Pierrefort).

indique même que le commandeur de Malte, Louis de Villars, parent de Mayenne, fut son maître d'hôtel ordinaire. Mais elle s'était brouillée avec le vicomte de Duras, qui lui avait toutefois amené des chevaux et quelque argent, et qui se retira presque aussitôt. C'est que Marguerite, traitée ostensiblement en souveraine, se trouvait comme la prisonnière des Lignerac et l'instrument de leur ambition. Le bailli des montagnes d'Auvergne, principal officier du pays, ayant le siège de ses fonctions à Aurillac et à Salers, était encore surintendant de sa maison; son frère, Gilbert de Marses, commandait dans le château; rien ne se faisait sans eux et la connivence d'un troisième personnage, Jean de Rive ou de Rieu, lieutenant civil et criminel du Carladès, séant à Vic. On a voulu réhabiliter ces aventuriers, mais les témoignages des contemporains sont unanimes. François de Lignerac, surtout, est une des pires figures de ce moment. — Henri III, dès qu'il avait appris l'arrivée de sa sœur à Carlat, avait expédié des ordres pour qu'on l'en fît sortir (1), menaçant « en cas de résistance, des peines les plus rigoureuses ». L'arrivée du duc de Joyeuse aux frontières de l'Auvergne vers la fin de l'été 1586 amena de nouvelles intrigues et bientôt une scission dans la noblesse catholique; beaucoup se détachèrent de Marguerite ou plutôt de son parti et se mirent du parti du roi; on se battit même et la reine de Navarre put craindre d'être livrée par les habitants de la ville. — Lorsqu'elle avait quitté Agen, Catherine lui avait offert asile à Ibois, château qui lui appartenait, à une lieue d'Issoire. « Je remercie Votre Majesté, avait-elle répondu, du château qu'il lui plaît m'offrir; je n'en ai, Dieu merci, point besoin, étant en très bonne place qui est à moi, assistée de beaucoup de gens d'honneur et y vivant très honorée et en toute sûreté. Et

(1) Selon d'autres, Henri III aurait commandé à Marcé de la retenir prisonnière.

quant à ce qu'il vous a plu, Madame, commander à M. de Suraine de me dire que ce n'était pas à moi à faire la guerre, ç'a bien été à moi, Madame, à me garder; aussi n'ai-je entrepris autre chose, mais à cela et pour ne retomber en la puissance de ceux qui m'ont voulu ôter le bien, la vie et l'honneur, je vous supplie très humblement croire, Madame, que je n'y épargnerai rien, et que je vous demeurerai toute ma vie sans vous rendre jamais ma présence ennuyeuse (1). » — Mais les temps étaient changés et la « bonne place » était devenue si peu sûre que Marguerite songeait à en sortir (2) et, à défaut, de mieux gagner le château d'Ibois que lui avait offert Catherine. — D'abord, premier acte du drame, Marcé, le frère de Lignerac, était mort subitement et sa mort avait été attribuée au poison (3). A quelques jours de là, Lignerac entrant un matin dans la chambre de la reine la trouva couchée, et tout près d'elle se tenant debout, le fils de son apothicaire. Pris d'un accès de jalousie féroce, sans prononcer un mot, Lignerac poignarda le jeune homme dont le sang rejaillit sur le lit de Marguerite (4). — Pour s'évader, elle

(1) Ph. Lauzun, *Lettres inédites de Marguerite de Valois*, Auch, 1886, p. 38.

(2) C'est sans doute à cette époque ou au moment de son départ qu'il faut placer cette lettre, écrite également à la reine-mère : « Madame, si au malheur où je me vois réduite il ne me restait la souvenance de l'honneur que j'ai d'être votre fille et l'espérance de votre bonté, j'aurais déjà, de ma propre main, devancé la cruauté de ma fortune ; mais me souvenant de l'honneur que vous m'avez toujours fait, je me jette à vos pieds et viens supplier très humblement d'avoir pitié de ma très longue misère et faire en sorte que le roi veuille bien se contenter de mes maux et me tenir à l'avenir pour sa très humble servante, telle que je l'eusse toujours désiré si j'eusse pensé qu'il lui eût été agréable ; et tenant ce bien de vous, Madame, me donneriez une seconde vie que je ne désire conserver qu'à l'obéissance de vos commandements... Madame, ayant l'âme si troublée que je ne sais ce que j'écris. » *Mémoires et lettres*, édit. Guessard, p. 293.

(3) Le *Divorce satyrique* accuse même Marguerite de l'empoisonnement; elle s'en serait débarrassée pour se rendre maîtresse du château « et en tirer ingratement ceux qui l'avaient reçue et mise à couvert ».

(4) Bernardin de Mendoça à Philippe II ; Archiv. nat., K. 1564, B. 57, pièce 124. Coll. Simancas.

eut recours à un gentilhomme d'Auvergne dont elle avait fait son écuyer, Aubiac. Il l'aimait depuis longtemps et, dit-on, s'était écrié lorsqu'il l'avait vue à Agen : « Ah ! l'admirable créature ! Si j'étais assez heureux pour lui plaire (1), je n'aurais pas regret de la vie, dussé-je la perdre une heure après. » Le propos fut rapporté à la reine, qui n'avait point coutume de s'offenser de tels compliments. Elle prit l'homme, se l'attacha, lui donna des fonctions près d'elle (2), et l'on raconte qu'elle en eut un fils qui vint au monde à Carlat « et perdit l'ouïe et la parole, ayant été porté mal emmailloté au village d'Escoubiac, par le froid enduré le long du chemin ». — Le *Divorce satyrique,* que nous prenons une fois de plus en flagrant délit de médisance, fait de ce garçon un portrait peu flatté; mais l'ambassadeur toscan Cavrina, témoin impartial, dit au contraire qu'il était noble, jeune, beau — toutefois audacieux et indiscret (3). — Après la mort de Marcé, des contestations s'élevèrent entre Lignerac et le nouveau favori au sujet de l'autorité militaire. Marguerite avait d'abord donné à un cousin d'Aubiac, nommé Romes, la mission de lever des troupes en Gascogne afin de chasser la garnison de Carlat et de la remplacer. La tentative échoua et, selon une note publiée par M. Guessard d'après un manuscrit de la collection de Mesme, ce fut la cause principale du départ de la reine (4). Apre, violent et farouche, Lignerac ne vou-

(1) Le *Divorce satyrique* donne le mot plus vertement.

(2) On sait qu'Aubiac commandait une des deux premières compagnies que la reine organisa à Agen.

(3) *Négociations diplomatiques avec la Toscane,* t. IV. — Selon M. Ph. Lauzun, c'était Jean de Lart de Galart, second fils d'Antoine de Lart de Galart, écuyer, seigneur de Birac, d'Aubiac et de Beauleras. *Itinéraire,* p. 352. M. L. de Saint-Poncy, plus aventureux, en fait un fils de Bégot de Roquemaurel, gouverneur de Saint-Macaire en 1577, et qui était même parent du duc d'Albany, oncle de la reine Catherine (?)

(4) *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois,* édit. Guessard, p. 297. Coll. de Mesme, 7140.

lait point recevoir les ordres du roi et l'on sait qu'il resta ligueur et ne fit sa soumission à Henri IV qu'en 1596 ; mais il ne voulait pas non plus être supplanté par Aubiac que Marguerite défendait et qu'il menaça de jeter par dessus les remparts, « conduite étrange, fâcheuse et méchante », dit la correspondance de Henri de Noailles, mais qui n'étonne point de ce condottiere. — « La vérité est telle que pour quelque mécontentement et jalousie qu'il a eus de la reine de Navarre, qu'elle ne se saisît du château, il l'a chassée ; et si vous connaissiez l'humeur de l'homme, vous penseriez que c'est une quinte aussitôt prise, aussitôt exécutée (1). »

Marguerite, décidée à quitter Carlat plutôt que de se soumettre aux exigences de Lignerac, s'était confiée au seigneur de Châteauneuf, Amblard d'Escorailles, qui s'engagea à la seconder. Il devait l'attendre sur l'Allier, au bac de Pertus, entre Issoire et la montagne d'Ibois, pour de là l'escorter jusqu'au château, dont le gouverneur Louis de la Souchère, prévenu déjà, devait lui ouvrir les portes. Selon un manuscrit conservé aux archives d'Issoire (2), elle partit de nuit; d'autres racontent qu'elle se mit en chemin à pied, avec Aubiac et une femme pour aller à Millefleurs (3), et fut mise sur un cheval de bât, puis sur une charrette à bœufs, et comme elle fut dans un village nommé Colombe, un gentilhomme qui était lieutenant dans Usson, Langlas, lui offrit le château et l'y mena (4).

(1) Coll. de Mesme, 7140-3; édit. Guessard, p. 297. Lettre de H. de Noailles.

(2) *Annales de la ville d'Issoire,* manuscrit cité par MM. Michel Cohendy, *(Lettres-missives de Marguerite de Valois)* et L. de Saint-Poncy, *Histoire de Marguerite de Valois.*

(3) Mirefleurs, château situé près de Martres, non loin de Clermont.

(4) La lettre de Henri de Noailles citée plus haut donne des détails sur cette équipée qui méritent d'être placés ici : « Celui qui l'avait conduite à Carlat, ayant eu opinion qu'elle le voulait chasser, de là prenant ce prétexte, il se rendit maître de la place et dit à Marion qu'il fallait que l'oncle

— Mais on a pu établir qu'elle partit de jour, après dîner (14 octobre 1586), avec ses dames et demoiselles, Aubiac et sa nièce Ysabeau et un des frères de Lignerac, Robert du Cambon. — Le bailli n'osa pas la retenir; mais, selon une version qui offre assez de vraisemblance, c'est alors qu'il lui aurait réclamé les dix mille livres qu'il prétendait lui être dues et aurait retenu « quelques bagues en payement ». — Marguerite s'arrêta le soir à Murat, dont elle était vicomtesse, y soupa et y coucha; la dépense de cette journée, portée au livre de trésorerie, permet de croire qu'elle avait une suite encore assez nombreuse. Le lendemain elle se rendit à Allanche, à dix-sept kilomètres de Murat; puis au Luguet, château du comte de Randan, et à Besse où la tradition conserve le souvenir de son passage. Dans les faubourgs d'Issoire, où elle n'entra pas, elle prit le soir un guide pour la conduire au bac de Pertus où devait l'attendre le seigneur de Châteauneuf. Elle n'y trouva personne et dut passer à gué la rivière, où elle faillit se noyer. — Enfin elle parvint épuisée à Ibois (16 octobre); mais où elle comptait trouver un refuge, c'était le dénuement le plus complet; il n'y avait ni défenseurs ni provisions, que « des noix, du lard et des fèves, » dit le manuscrit d'Issoire. Ceux sur qui elle comptait, le seigneur de Châteauneuf, le capitaine Le Souchère, obéissant aux ordres du roi et du duc de Joyeuse, avaient aussitôt prévenu de son arrivée le marquis de Canillac (1), qui la guettait, battant le pays

d'Ysabeau sautât le rocher, nouvelle qui lui fut si rude qu'elle se trouva bien en peine, et après avoir garanti par prières ou autrement ce personnage, elle aima mieux vider et changer de place que demeurer là sans lui, et ayant pris son chemin en croupe derrière lui et accompagnée encore de Cambon et de quelques autres de sa maison, de ses filles et Mlle d'Aubiac, elle se retira à un château près Lancher, qui est à la reine mère du roi, appelé Yvoy. » Les lettres de Henri de Noailles adressées à sa mère, la comtesse de Noailles, dame d'honneur de Marguerite, mais qui était alors absente, ont été détruites en 1871 dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre.

(1) Jean de Beaufort, marquis de Canillac, avait été gouverneur de la

avec une troupe de cavaliers et se hâta d'accourir. Marguerite comprit qu'on l'avait attirée dans un piège et après un semblant de résistance fit ouvrir les portes. Mais Canillac dut subir ses sarcasmes et ce fut avec mépris qu'elle l'apostropha : — « Marquis, fit-elle, tu penses avoir fait un grand coup de m'avoir prise. C'est une chose de peu de conséquence pour toi et encore moins pour moi. Joyeuse, plus habile, a bien su reconnaître le peu d'honneur et de mérite qu'il y avait à cette commission. Voilà pourquoi il t'en a chargé. » Le marquis répondit qu'il l'avait fait par un ordre exprès du roi auquel il ne pouvait désobéir. « Le frère et la sœur s'accommoderont, fit encore la reine, et toi tu resteras là! (1) » — « Craignant tout pour elle et les siens, cependant, elle avait fait cacher Aubiac (2), l'avait même fait raser ; mais il fut découvert et reconnu, et mené « à une maison dudit sieur marquis appelée Saint-Cirgues ». Le jour même, d'ailleurs, Canillac adressa son parent, M. de Montmorin, à Henri III pour lui demander des instructions (3). Le roi avait en mains les papiers envoyés par sa sœur au duc de Guise, que venait de lui livrer Choisnin (4) et dans un accès de colère écrivit à Villeroi : « Mandez à Canillac qu'il ne bouge que nous n'y ayons pourvu

Haute-Auvergne, et en 1584 l'avait remise au comte de Randan ; il avait été envoyé comme ambassadeur en Turquie et à son retour s'était mis au service du duc de Joyeuse. C'est donc à tort que les pamphlets et depuis les auteurs divers qui en ont parlé à propos de Marguerite de Valois le donnent comme gouverneur de l'Auvergne.

(1) Manuscrit d'Issoire ; Michel Cohendy, *Lettres-missives de Marguerite de Valois,* Clermont-Ferrand, 1881.

(2) Il était caché « entre des murailles », selon le manuscrit de Mesme ; « muré en un coin du manteau de cheminée », d'après M. du Vair.

(3) Cf. *Revue des questions historiques,* janvier 1870.

(4) On ne sait au juste ce que contenaient ces instructions de Marguerite, qui n'ont pas été retrouvées ; mais elles modifièrent totalement les intentions de Catherine à l'égard de sa fille. Il est certain que depuis longtemps elle n'était plus influencée par cet esprit de famille que sa mère et ses frères avaient mis à profit, et qu'on était tout prêt de la sacrifier aux besoins de la politique.

bien et comme il faut; qu'il la mène au château d'Usson. Que de cette heure on arrête ses terres ou ses pensions, tant pour rembourser le marquis que pour sa garde. Quant à ses femmes et hommes, que le marquis les chasse incontinent, et qu'il lui donne quelque honnête demoiselle et femme de chambre, en attendant que la reine ma bonne mère lui en ordonne de telles qu'elle avisera; mais que surtout il prenne bien garde à elle. La reine ma mère m'enjoint de faire pendre cet Aubiac et que ce soit en la présence de cette misérable en la cour du château d'Usson. Mandez que l'on m'envoie toutes ses bagues et par un bel inventaire, et qu'on me les apporte au plus tôt (1). Dans une seconde lettre, les sentiments du roi sont aussi durement exprimés : « Plus je vais en avant, dit-il encore à Villeroi, et plus je ressens et reconnais l'ignominie que cette misérable nous a faite. Le mieux que Dieu fera pour elle et nous, c'est de la prendre. J'ai écrit au marquis de Canillac pour le regard de ses femmes ; qu'il lui laisse deux femmes de chambre et l'une de ses filles, car j'ai considéré qu'elles seront mieux pour endurer la captivité que celles qui ne l'ont mérité. Quant à cet Aubiac, quoiqu'il ait mérité la mort, il serait bon que quelques juges vissent son procès afin que nous eussions toujours pardevant nous ce qui peut servir à réprimer son audace, car elle ne sera toujours que trop superbe et maligne (2). »

Aubiac fut donc conduit à Aigueperse où s'était rendu Lugoli, lieutenant du grand prévôt de France, et pendu après un simulacre de procès. On ne sait trop au juste de quoi il était accusé; les uns affirment que c'était pour avoir été trop bien avec la reine de Navarre, d'autres parce qu'il avait trempé dans l'empoisonnement de Gilbert

(1) Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg, autogr. ; lettres signalées et publiées par M. H. de la Ferrière.

(2) *Ibid.*

de Marses (1). Une fosse avait été creusée au pied de la potence et le jeune homme y fut jeté respirant encore (2). Quant à Marguerite, le marquis de Canillac, en attendant les ordres du roi, l'avait conduite à Saint-Amand (21 octobre), puis à Saint-Saturnin. Le 13 novembre, on la mena au château d'Usson, à quatre lieues de Brioude, qui était de son apanage comme Carlat, depuis la donation de 1582, et que par un raffinement de méchanceté Henri III avait justement choisi pour la détenir. — Dominant le petit village bâti à ses pieds, ce château d'Usson, élevé selon les vieilles légendes avec les matériaux d'un temple païen, était quasiment inaccessible rien que par « son assiette, sur un haut rocher taillé naturellement en piliers ronds (3) », « bien forte place, dit Brantôme, que le bon et fin renard roi Louis XI avait rendue en partie telle pour y loger ses prisonniers, les tenant là plus en sûreté cent fois qu'à Loches, bois de Vincennes et Lusignan ». Le Père Hilarion de Coste ajoute que « le soleil seul pouvait y entrer de force ». De fait les Anglais s'en étant rendus maîtres au quatorzième siècle, on ne le leur avait enlevé que par composition. Acheté par le duc de Berry à Jean II comte d'Auvergne, il avait passé à Charles VI et à ses successeurs, et avec les fortifications qu'y avait ajoutées Louis XI, il fallait passer quatre enceintes bastionnées, défendues chacune par huit tours avant d'arriver au donjon.

La reine, lorsqu'elle fut là, traitée, dit l'ambassadeur de Toscane, comme la plus pauvre et la dernière des créatures, fut prise d'un désespoir indicible. C'est alors qu'elle écri-

(1) Selon le *Divorce satyrique,* Canillac l'aurait sacrifié par jalousie, et l'écuyer au moment de mourir, au lieu de se souvenir de son salut, baisait un manchon de velours ras bleu qui lui restait des bienfaits de sa dame.

(2) *Négociations diplomatiques avec la Toscane,* t. IV, p. 669.

(3) Usson, dit Scaliger, est une ville située en une plaine où il y a un roc et trois villes l'une sur l'autre en forme d'un bonnet de pape tout à l'entour de la roche, et en haut le château avec une petite villette à l'entour.

vit à M. de Sarlan, maître d'hôtel de Catherine, dont les terres étaient proches : « Sous l'assurance de la reine ma mère et sous son commandement, je m'étais sauvée chez elle, et au lieu du bon traitement que je m'y promettais, je n'y ai trouvé que honteuse ruine. Patience. Elle m'a mise au monde, elle veut m'en ôter. Si sais-je bien que je suis entre les mains de Dieu ; rien ne m'arrivera contre sa volonté ; j'ai fiance en lui et recevrai tout de sa main (1). » — La première impression passée, elle essaya de tirer parti de la situation. Elle remarqua bientôt que le marquis de Canillac lui témoignait plus d'égards, devenait prévenant, se soignait lui-même, dit le *Divorce satyrique* qui rapporte complaisamment cette aventure, ayant « trop regardé la blancheur de ses bras », spécifie le Père Hilarion de Coste. « Pauvre homme! s'écrie Brantôme, que pensait-il faire? Vouloir tenir prisonnière, sujette et captive celle qui, de ses yeux et de son beau visage, peut assujettir en ses liens et chaînes tout le reste du monde comme un forçat? » — La reine profita des bonnes dispositions du marquis et lui fit entendre que ce qu'elle pouvait lui accorder aurait plus de prix encore si elle était libre, « et de son geôlier fit son prisonnier ». — Canillac, a-t-on raconté, était épris sans doute et l'amour eut quelque part dans sa détermination; mais il cherchait aussi son intérêt. En gardant Marguerite au gré du roi, il pouvait obtenir quelque charge de profit; toutefois l'autorité de Henri III allait chaque jour s'affaiblissant; on sentait que de graves événements étaient proches, et le marquis songea plutôt à rendre à la reine sa liberté en se vendant à la Ligue (2). — Ce seul fait

(1) *Mémoires et lettres*, édit. Guessard, p. 297; coll. Dupuy, 217, etc.

(2) Marguerite aurait promis à Canillac « sa maison de Paris (l'hôtel de Navarre) et une terre valant plus de 2,000 livres de rente (200,000 selon un autre texte!) située en son duché de Valois, proche Senlis, et lui fit même expédier une donation en bonne forme de ces deux pièces, qui fut envoyée

indiquerait à défaut d'autre quelle était à ce moment la puissance des Guises. Mais le marquis n'était pas seul à déterminer. Il fallait encore influencer, circonvenir la marquise de Canillac. Marguerite lui passa ses bagues, la para de ses propres robes, s'extasiant sur sa manière distinguée de les porter. « Vous êtes faite pour la Cour, lui disait-elle, votre place y est marquée. » La vanité s'en mêlant, la marquise finit par être du complot. M. de Foronne, un des agents du duc de Guise, était alors à Lyon où les principaux chefs ligueurs, Saint-Vidal, le comte de Randan, l'évêque du Puy s'étaient rendus pour essayer de gagner Mandelot, le gouverneur du Lyonnais. Canillac, dans les derniers jours de janvier 1587, partit pour Lyon (1). Le 30, il écrivait au duc de Guise : « Monseigneur, ce que vous dira M. de Foronne touchant la reine de Navarre est témoignage suffisant de l'affection que j'ai de ne jamais courir d'autre fortune que la vôtre. J'étais venu en cette ville pour prendre résolution sur le fait qui se trame, mais pour ce que cela est encore remis jusques au retour d'un qui est envoyé à Paris, je m'en retournerai, jusqu'à ce que j'aie réponse du mémoire que M. de Foronne vous porte, vous suppliant très humblement que je reçoive cet honneur de l'avoir au plus tôt, car dans le commencement de mai j'espère avoir une très bonne troupe de mes amis pour mon particulier, où il se peut trouver quelque chose de bon pour votre service (2). »

à M. Hennequin, président en la cour du Parlement et l'un des chefs de son conseil. Mais en même temps elle fit prévenir le dit sieur qu'il n'en fît rien, et que tirant l'affaire en longueur il le tînt toujours en haleine et espérance d'obtenir d'elle tout ce qu'il voudrait». *Divorce satyrique,* édit. de 1663. D'Aubigné, *Œuvres complètes,* édit. de 1877, t. II. — Ces donations, d'après l'auteur du *Divorce,* étaient pour lui prouver que Marguerite l'aimait et « lui voulait faire du bien ».

(1) Les Guises, paraît-il, dès l'arrestation de la reine, avaient fait avertir Canillac qu'il n'oubliât pas qu'il avait en garde le plus grande princesse du royaume. Cf. L. de Saint-Poncy, t. II.

(2) Bibl. nat., fonds Clairambault, 357, p. 739.

Que contenait le mémoire de Canillac? D'abord, que Catherine et Henri III étaient d'accord pour se débarrasser de Marguerite et remarier Henri de Béarn à la fille du duc de Lorraine. Le même fait d'ailleurs est attesté par l'ambassadeur Cavrina (1) et se trouve indiqué encore dans les curieux Mémoires de La Huguerye. — Henri III négociait toujours avec son beau-frère (2), bien qu'ouvertement remis avec la Ligue il eût envoyé contre lui le duc de Mayenne avec une armée — qui embourba son artillerie dans les marécages du Poitou, si bien, dit L'Estoile, que le duc « fut contraint d'envoyer jusques à Paris quérir deux cents chevaux de trait pour se dégager »? Désirant se faire bien venir du roi de Navarre, qui tenait du reste sur sa femme d'assez honteux propos (3), il lui fit savoir, dit La Huguerye, qu'il avait fait surprendre Marguerite à Carlat en Auvergne et constituer prisonnière, faisant courir le bruit que pendant sa prison elle était morte, et sur ce bruit faisant entendre au roi de Navarre que s'il voulait s'accommoder à lui, il avait le moyen de faire un jour son

(1) « Le roi veut faire mourir sa sœur et remarier le roi de Navarre. » *Négociations avec la Toscane,* t. IV, p. 665. — Davila (liv. III) dit également que le roi et la reine-mère pensaient faire rompre le mariage du roi de Navarre, mais par cas de nullité, « ne devant avoir nul égard aux intérêts de la reine Marguerite dont la conduite scandaleuse ne méritait pas qu'ils la regardassent l'une comme sa fille, l'autre comme sa sœur ». (Édit. de 1757, t. II, p. 233.) Ce fut encore Catherine qui négocia, essayant de rapprocher les deux princes; mais les conférences qui se tinrent à Saint-Bris, près Cognac, ne donnèrent aucun résultat.

(2) On disait que le roi avait envoyé d'Épernon pour faire toucher par prêt ou autrement 200,000 écus au roi de Navarre pour faire sous main la guerre aux catholiques. *Procès-verbal de Nicolas Poulain,* dans L'Estoile.

(3) Voir les lettres à la comtesse de Guiches. — En décembre 1589, il écrit encore : « Je n'attends que l'heur d'ouïr dire que l'on aura envoyé étrangler la feue reine de Navarre; cela avec la mort de sa mère me ferait bien chanter le cantique de Siméon. » Dans une lettre du 13 mars 1888, il disait à sa maîtresse : « C'est une dangereuse bête qu'une mauvaise femme. » Le Béarnais avait fini par prendre en même aversion la fille et la mère, et si Catherine avait peu de tendresse pour son gendre, on sait qu'il le lui rendait bien. Cf. leur conversation lors des négociations de Saint-Bris (décembre 1586). P. Mathieu, *Histoire des troubles de la France.*

mariage et celui de la princesse sa sœur avec la fille et le fils aîné de Lorraine (1). — Cet avertissement donné, Canillac demandait pour lui une pension de quatre mille écus et une forte somme pour la garnison d'Usson ; en outre, le commandement de toutes les villes qui se donneraient à lui. « Le temps presse, ajoute-t-il ; le roi vient d'envoyer M. de Mourettes pour traiter de la garde de la reine de Navarre. » Il indique ensuite les intrigues nouées à Rome par Saint-Gouard pour mener à bonne fin la conversion du Béarnais et son remariage. La mise en liberté de Marguerite peut seule réduire à néant ces machinations ; la religion catholique y est intéressée. Il faut que dans la réunion prochaine des États-Généraux une requête soit présentée par le duc en faveur de la reine de Navarre. — Canillac demande enfin des lettres pour le roi d'Espagne, le duc de Savoie, le pape, et l'engagement de ne faire ni paix ni trêve avec Henri III sans l'y comprendre lui-même (2).

Toutefois ces arrangements se trouvèrent modifiés contre le gré de la Cour d'une part, du marquis de l'autre. Marguerite, dont on escomptait déjà la succession, n'avait pas envie de mourir. Elle profita de l'absence de Canillac pour prévenir directement le duc de Guise. A son appel, une troupe d'hommes d'armes partit d'Orléans et, la garnison du château ayant été gagnée, pénétra dans Usson. Quand le marquis revint, il trouva porte close. La reine avait eu le dernier mot de la comédie. — « Le bon du jeu, conclut le *Divorce satyrique,* fut qu'aussitôt que Canillac eut le dos tourné, Marguerite dépouilla la marquise de ses beaux

(1) *Mémoires de La Huguerye,* t. II, p. 373. — Ce fut en effet Henri de Lorraine qui épousa en 1599 Catherine de Bourbon. Elle avait 41 ans, et M. de Roquelaure dit à ce propos au Béarnais : « Il est temps que notre sœur Catelon commence à tâter des douceurs de cette vie, et ne crois pas que dorénavant elle en puisse mourir par trop grande jeunesse ». (Sully, *Économies royales).*

(2) Cf. H. de la Ferrière, *Trois Amoureuses du seizième siècle.*

joyaux, la renvoya comme une péteuse avec tous ses gardes et se rendit dame et maîtresse de la place. Le marquis se trouva bête et servit de risée au roi de Navarre. »

Il n'y a qu'un regret à avoir, c'est que cette histoire amusante n'est probablement pas vraie. Canillac s'arrangea avec le duc de Guise qui écrivit le 14 février à Mendoça : « Je ne veux faillir de vous avertir comme le traité que j'avais commencé avec le marquis de Canillac est heureusement réussi, l'ayant du tout fait entrer à notre parti, et par ce moyen assurer la reine de Navarre qui est maintenant en toute sécurité ; et me réjouis en cette bonne nouvelle, tant pour sa personne que pour l'acquisition que cela nous apporte, d'une très grande quantité de places et châteaux, qui nous rendent le pays d'Auvergne très assuré, et l'empêchement des desseins tragiques qui se bâtissent sur sa mort, desquels quand les particularités vous seront vérifiées, feront dresser les cheveux à la tête. Vous pourrez alors connaître combien ce fait a altéré le roi de France, voyant que le marquis a renvoyé la garnison que Sa Majesté y avait mise, qui est le premier témoignage que je lui demandais de sa foi (1). » — Pour Marguerite, s'il ne lui remit pas volontairement le château après avoir congédié les mercenaires suisses et le capitaine Jacob, qui lui avaient été envoyés pour garder la reine, et peut-être avec des instructions pires, on est à peu près certain qu'il le lui vendit avec sa liberté. Une pièce autographe ou du secrétaire de la main (2), et signée de Marguerite, que possède la bibliothèque de Clermont (3) a paru concluante à ce sujet et in-

(1) Arch. nat., coll. Simancas. Cf. L. de Saint-Poncy, *Histoire de Marguerite de Valois*, t. II.

(2) On sait que le *secrétaire de la main* avait charge de contrefaire l'écriture et la signature du maître. Quelques particularités ont été signalées dans cette pièce et qui tendraient à prouver qu'elle a été dictée. Cf. *Revue de l'Auvergne*, 1884. D'après le fac-simile, la signature seule est autographe.

(3) La donation de Marguerite, pièce sur parchemin considérée comme

dique suffisamment quelles furent les donations dont parle le *Divorce satyrique* et ce qu'il en faut penser : « Nous, Marguerite, par la grâce de Dieu, reine de Navarre, sœur unique du roi, duchesse de Valois et d'Étampes, comtesse d'Agenais, Rouergue, Senlis et Marle, dame de la Fère et des jugeries de Rieux, Rivière, Verdun et Albigeois, etc., en considération des très signalés et très agréables offices qu'avons reçus et espérons recevoir de Jean de Beaufort, marquis de Canillac, lesquels ne saurions jamais assez reconnaître, pour satisfaire en partie et non selon ma bonne volonté ni le mérite de ses bons effets, mais selon mes pouvoirs et pour témoignage de la perpétuelle souvenance que voulons avoir des bons offices qu'avons reçus de lui, lui avons donné, donnons, cédons et transportons à lui et aux siens tous les droits que nous pouvons avoir sur le comté d'Auvergne et autres terres et seigneuries dudit pays d'Auvergne (1) appartenant à la reine, notre très honorée dame et mère, lesquels nous doivent et peuvent appartenir, tant pour le partage et légitime qui nous est dû que pour les 200,000 francs que notre dite dame et mère nous donna par contrat de mariage, desquels elle n'a depuis rien acquitté. Et pour ces mêmes considérations susdites des bons offices reçus de messire Jean de Beaufort, marquis de Canillac, nous lui promettons aussi la somme de 40,000 écus, payable au plus tôt qu'il nous sera possible. Plus, nous promettons lui bailler par chacun an, alors

authentique, a été publiée dès 1866 dans les *Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand*, t. VIII. Il est nécessaire de faire remarquer qu'elle est datée du 8 septembre 1588, alors que l'arrangement dont parle le duc de Guise et celui qui dut être pris avec la reine remontent au commencement de 1587. Mais peut-être a-t-elle remplacé une pièce plus ancienne, ou Canillac rentré en grâce obtint-il davantage que ce qui lui avait été promis d'abord.

(1) Il ne s'agit ici que d'une faible partie de ce qui lui devait revenir sur l'héritage maternel, celle qui est afférente à ses engagements dotaux et à sa légitime.

que nous jouirons de notre bien, 10,000 écus de pension, et en attendant que notre domaine soit liquide, nous lui en promettons 6,000; plus nous lui promettons des premiers bénéfices vacants dans nos terres jusqu'à la concurrence de 30,000 livres de rente. Et n'ayant voulu pour certaines bonnes considérations passer ceci par notaires, l'avons voulu écrire et signer de notre main, etc. Donné à Usson, l'an 1588, le 8 septembre. »

Canillac resta d'ailleurs de la Ligue et c'est en combattant près du duc de Mayenne qu'il fut tué le 28 avril 1589 au siège de Saint-Ouin. — Quant à la marquise de Canillac, Gilberte de Chabannes, parente de la gouvernante, Mme de Curton, elle faisait partie de la maison de la reine, et depuis 1572 on la trouve portée sur tous les états de trésorerie; en 1587, non seulement elle reste avec Marguerite, mais succède comme première dame d'honneur à la comtesse de Candale, ce qui s'accorde mal avec le rôle de geôlière, puis de dupe qu'on lui a fait jouer.

Aussi bien et de quelque façon que s'accomplirent les choses, la reine de Navarre resta maîtresse de la place, et les événements qui se précipitèrent dès lors ne permirent guère à ses ennemis de la troubler dans sa retraite. On ne nous a pas conservé l'impression du roi Henri III, sauf l'allusion qu'y fait plus haut le duc de Guise à la nouvelle du dernier tour que lui avait joué sa sœur; mais il dut peu le goûter et s'il en avait eu le loisir nul doute qu'il eût envoyé contre elle et essayé de nouvelles machinations (1). — Mais son royaume lui échappait (2). Il était débordé par la

(1) Une seule tentative est mentionnée contre Usson; on eut l'idée d'un coup de main et en 1588 un affidé du roi, le seigneur de Vic, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, fut dépêché afin de rendre compte de l'état de la forteresse et en prit le plan. Un projet d'attaque fut même ébauché, des intelligences pratiquées dans la place, un chef désigné pour l'entreprise; mais elle échoua ou fut oubliée parmi la débâcle de l'autorité royale. Cf. L. de Saint-Poncy, *Histoire de Marguerite de Valois*, t. II, p. 342.

(2) Sa Majesté était déjà tant méprisée et son autorité tellement affaiblie

Ligue et du haut de son rocher d'Usson la reine de Navarre put assister au drame sanglant qui se déroulait sur la France, et dont les nouvelles lui parvenaient de temps à autre, et on peut le croire, ne lui donnaient guère envie de s'y mêler de nouveau. — C'est la bataille de Coutras (20 octobre 1587) où l'armée catholique est battue par le roi de Navarre, et le duc de Joyeuse tué; c'est l'émeute de Paris, la journée des barricades, la fuite du roi chassé de sa capitale et jurant de n'y rentrer que par la brèche; c'est les États de Blois, convoqués de nouveau et où le duc de Guise tombe sous les poignards des familiers de Henri III et au pied de son lit, à l'heure même où il pensait obtenir sa déchéance. C'est enfin la mort de Catherine (5 janvier 1589) que le roi force à la déshériter, et à donner au fils de Charles IX et de Marie Touchet, Charles de Valois duc d'Angoulême, les comtés d'Auvergne, de Lauraguais, et tout ce qui lui appartenait en propre, en héritage de sa mère Madeleine de Boulogne. — « Le samedi 7e janvier, dit L'Estoile, arrivèrent à Paris les nouvelles de la mort de la reine mère du roi, décédée au château de Blois le jeudi précédent. Elle était âgée de septante-un ans et portait bien l'âge pour une femme pleine et grasse comme elle était.

qu'on ne parlait plus qu'en dérision du roi, étant ses actions ordinaires de dévotion condamnées publiquement d'hypocrisie. (L'Estoile, t. III, édit. Jouaust, p. 41.) Après les événements de 1588 et l'assassinat des Guises on en arriva à l'accuser de sorcellerie (Cf. *Les sorcelleries de Henri de Valois et les oblations qu'il faisait au diable dans le bois de Vincennes*, Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, t. XII) « et il n'y avait fils de bonne mère à Paris, qui ne vomît injures et brocards contre le roi, qu'ils appelaient Henri de Valois, bougre, fils de putain, tyran, étant tous les jours crié et déchiqueté par les rues et carrefours comme le plus vil crocheteur et faquin d'une ville ». La haine des Parisiens arriva à tel point même qu'ils « faisaient faire force images de cire qu'ils tenaient sur l'autel, et les piquaient à chacune des quarante messes qu'ils faisaient dire durant les quarante heures en plusieurs paroisses; et à la quarantième piquaient l'image à l'endroit du cœur, disant à chaque piqûre quelque parole de magie pour essayer à faire mourir le roi ». Cf. L'Estoile, édit. Jouaust, t. III, p. 338.

Elle était déjà malade lorsque les exécutions des 23 et 24 décembre furent faites. Et l'allant voir, le roi son fils lui disant : « Madame, je suis maintenant seul roi de France, je n'ai plus de compagnon », elle sachant ce qui était arrivé lui répondit : « Que pensez-vous avoir fait ? Dieu veuille que vous vous en trouviez bien! Vous avez fait mourir deux hommes qui ont laissé beaucoup d'amis. Mais du moins, mon fils, avez-vous donné ordre à l'assurance des villes, principalement à celle d'Orléans? Si vous ne l'avez fait, faites-le et le plus tôt que faire se pourra; autrement il vous prendra mal, et ne faillez d'en avertir le légat du pape par M. le cardinal de Gondi (1). » — Malade, elle se fit transporter chez le cardinal de Bourbon, qui était malade aussi et prisonnier. Le cardinal l'accusa de la mort des princes. Elle s'alita et ne se releva plus. Un pasquin du temps dit d'elle :

Elle enfanta trois rois et cinq guerres civiles
Fit bâtir des châteaux et ruiner des villes.

Et les Seize répétaient à Paris que si l'on rapportait son corps pour l'aller enterrer à Saint-Denis, ils le traîneraient à la voirie ou le jetteraient à la rivière. Quant à Blois, termine le chroniqueur, où elle était adorée et révérée comme la Junon de la Cour, elle n'eut plus tôt rendu le dernier soupir qu'on n'en fit non plus de compte partout que d'une chèvre morte (2).

(1) Selon une autre version et qui resta populaire, elle aurait conseillé la mort des Guises *(Récit de Fr. Miron)*, et dit ensuite : « C'est bien coupé, mon fils, mais il faut coudre. »

(2) L'Estoile, édit. Jouaust, t. III, p. 231-233. — Les historiens ont rapporté sur la fin de Catherine de Médicis une tradition tout à fait dans le goût du moyen âge. Bien qu'elle soit assez connue, il faut la rappeler ici : « On lui avait prédit qu'elle mourrait auprès de Saint-Germain, de sorte qu'elle ne voulait plus aller à Saint-Germain-en-Laye et même, le palais des Tuileries étant sur la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, elle en fit bâtir un autre dans la paroisse de Saint-Eustache, cet *Hôtel de la reine* dont il ne

Cette perte, aussi bien, dans la situation où se trouvait Marguerite, devait peu l'affecter. Elle était décidée à se maintenir au château d'Usson et durant bien des années ne chercha pas à en sortir. — Quelle fut sa vie durant ce temps de solitude? Ses panégyristes l'ont un peu ridiculisée en écrivant que « sa demeure fut un Thabor pour la dévotion, un Liban pour la retraite, un Olympe pour les exercices, un Caucase pour les afflictions (1) ». Un autre compare ce rocher escarpé à l'arche de Noé, à un temple sacré, à un dévot monastère (2) ; P. Mathieu ajoute « un cythéren pour ses amours » et, dit Mongez, si l'on écoute le *Divorce satyrique,* le détail des débauches dont le fort d'Usson fut le théâtre serait infini. C'est comme une contre-épreuve de la Caprée de Tibère. — Dans la « *Remontrance ou harangue* faite en la cour de Sénéchaussée d'Agen... avec le panégyrique de la reine Marguerite par Jean Darnalt, procureur du roi au présidial (3)», on trouve un enthousiaste éloge du rocher d'Usson, « l'honneur et la merveille de l'Auvergne... où il semble que le paradis en terre ne puisse être ailleurs, et où Sa Majesté goûte le contentement et le repos d'esprit que les âmes bienheureuses sentent en l'autre monde » ; et M. de Lalanne a fait remarquer à ce propos que « le paradis de Marguerite ressemblait fort à celui de Mahomet ». — On peut penser toutefois que le séjour d'Usson, château féodal qui avait tout le pittoresque des arrangements faits

reste qu'une colonne de pierre qui fut son observatoire astrologique. Or, il y avait à la cour un gentilhomme normand, nommé Saint-Germain, confesseur du roi, qui lui avait donné l'abbaye de Charlieu. Comme il ne se trouvait personne pour assister la reine à son lit de mort, ce fut lui qui se présenta ». Mézeray, de Thou, Étienne Pasquier.

(1) Le P. Hilarion de Coste, *Éloge des dames illustres.*

(2) Cf. Mongez, *Histoire de Marguerite de Valois,* p. 355.

(3) *Remontrance ou harangue* solennelle faite aux ouvertures des plaidoyers d'après la Saint-Luc dans la sénéchaussée d'Agen. Paris, Huby, 1606. — Ce petit livre, divisé en 24 chapitres, contient l'histoire d'Agen et de l'Agenais, et se trouve assez souvent désigné sous ce titre : *les Antiquités d'Agen.*

au quinzième siècle, mais quand même n'était qu'une forteresse avec son vieux donjon carré et ses vingt tours de défense, n'avait rien de bien agréable pour une femme (1). Mais la reine de Navarre avait poursuivi vainement jusqu'alors la liberté et l'indépendance d'elle-même. Elle avait souffert parcequ'elle avait toujours dépendu de quelqu'un, frère, mère ou mari; chaque circonstance de sa vie l'affirme. Elle ne trouva cette liberté et cette indépendance qu'en s'enfermant dans un pays perdu, parmi les rochers et le ciel, à Usson, qui, dès lors, fut pour elle le « château par excellence ». — On sait aussi que, si elle ne chercha pas à quitter ce refuge, tant que dura le conflit de la Ligue et de l'autorité royale, elle n'y resta pas inactive. Elle fut l'âme de la résistance en Auvergne. Elle était en relations suivies avec les chefs ligueurs, Saint-Vidal dans le Velay, le comte de Randan gouverneur de l'Auvergne; plusieurs vinrent conférer à Usson sur les affaires du moment et M. de la Ferrière, dont nous considérons les recherches comme de bon aloi, cependant que nous ayons sur bien des points des appréciations différentes, a demandé à quelques-uns de ceux qui visitèrent alors la reine Marguerite et dont les écrits nous sont parvenus leur sentiment et leur témoignage sur elle-même, au temps de cette retraite qu'on a environnée de tant de fables. — L'auteur de l'*Astrée,* dit-il, ce roman écrit sur les bords du Lignon et la « folie de l'époque », Honoré d'Urfé, fut l'un des premiers. Il était un des principaux capitaines de l'Union en Forez où son frère Anne était grand bailli, et dut sans doute à ce titre d'être familièrement reçu. Sans autre preuve, on l'a d'ail-

(1) Du château d'Usson, abattu en 1634, il ne reste que quelques ruines. M. L. de Saint-Poncy en a signalé une esquisse dans un album de la Bibl. nat., intitulé : *Domaine des comtes d'Auvergne;* un dessin dans l'*Armorial de l'Auvergne,* de Guillaume Revel. On aperçoit encore une silhouette du château dans un tableau de l'église d'Usson. — Cf. Ph. Lauzun, *Itinéraire,* qui publie dans ce volume une des vues anciennes.

leurs mis au nombre des amants de la reine. On a prétendu qu'il s'était représenté dans Céladon et sa maîtresse dans Galathée. Ce qu'on n'ajouta point, c'est que dans les écrits des trois frères d'Urfé on trouve trace de l'impression profonde qu'ils ressentirent près cette enchanteresse qu'avait toujours été Marguerite de Valois. L'aîné, Anne, lui a dédié son *Hymne de sainte Suzanne,* et il l'appelle la *Perle de France.* Antoine, le cadet, abbé de la Chaise-Dieu et évêque de Saint-Flour, qui mourut prématurément d'une arquebusade reçue près de Villaret dans le Forez (1594), lui a adressé ces lignes qu'on dirait venir de l'auteur de l'*Astrée :* « Madame, la première fois que le bruit de vos grâces me vint frapper les oreilles, j'entrai en la même curiosité que Socrate, qui rencontrant un jeune homme de singulière beauté, après l'avoir contemplé longuement, le pria de parler afin qu'il pût le voir comme s'il ne l'avait pas vu encore. De même aussi, je m'enquiers fort curieusement combien Votre Majesté s'est étudiée d'ajouter aux dons de la nature les beautés qui concernent la plus noble partie de votre âme, c'est-à-dire l'entendement (1). » — Un autre Forézien, Loys Papon, seigneur et prieur de Marcilly, se prit d'admiration pour la reine et lui consacra un poème de 600 vers (2). Si rares enfin qu'aient été les visiteurs d'Usson, il faut mentionner parmi eux le savant Joseph Scaliger, né à Agen et qui se qualifiait avec orgueil de vas-

(1) Auguste Bernard, *les d'Urfé,* souvenirs historiques et littéraires du Forez aux xvie et xviie siècles. Paris, in-8°, 1839.

(2) Voyez les *Œuvres* de Loys Papon et la notice qui les précède. (Lyon, 1857.) *L'Hymne à très illustre princesse Marguerite de Valois, reine de France,* se trouve dans un supplément publié en 1860. « Le manuscrit d'une ornementation soignée, dit M. de la Ferrière, donne un portrait de la reine coiffée d'une de ces hautes perruques blondes qu'elle affectionnait sur le tard de sa vie. » Mss. fr., 2504. Ce portrait a été reproduit dans l'édition de Lyon; il est d'ailleurs fort médiocre. — Le poème est daté « de Goutelas en Forez, 1er avril 1597 ». Loys Papon est né à Montbrison vers 1535.

sal de la reine Marguerite. Celui-là aussi en parle avec enthousiasme : « Libérale et docte, elle a des vertus royales plus que le roi (1). » — Enfin, ce fut Brantôme, qui lui apportait l'éloge qu'il a inséré dans ses *Dames illustres* (2) et qui dut lui donner l'idée d'écrire ses *Mémoires,* car elle les commença comme une réfutation, se proposant de relever nombre d'erreurs déjà trop accréditées et, bien qu'ils ne portent pas de dédicace, on a établi depuis longtemps que c'est au seigneur de Bourdeille qu'elle les adressa. — On pense qu'ils remontent aux années 1597-1598. Dans le délaissement et la solitude où elle se trouva bien souvent alors, elle put se complaire à faire revivre un temps et des destinées qui étaient loin. On sait encore qu'elle faisait des vers, dont fort peu ont été conservés. Mais avec raison on a considéré ses *Mémoires* comme un des monuments de la langue française au seizième siècle. Héritière de Ronsard et aussi de Jacques Amyot, qui avait été précepteur des enfants de France, elle a donné, a-t-on dit, un mélange curieux de frivolité et de profondeur ; une narration facile, négligée même, souvent éloquente par un air de simplicité et d'émotion intelligente. Politique et passionnée — si l'on veut bien rapprocher les deux mots politique et calcul — elle devinait les intrigues qu'on voulait lui cacher; d'une parole qu'elle laissé tomber avec imprudence, elle trahit également les affections qu'elle aurait voulu taire. De l'esprit, de la légèreté, de la vivacité, elle en avait toujours eu au gré de ses caprices ; on retrouve ces qualités dans son récit aussi bien que ses défauts : l'orgueil, une confiance trop grande en ses moyens, la dissimulation. Ses aveux si adroi-

(1) *Scaligerana,* t. II, p. 471, au mot *Navarre :* « Elle est libre, fait ce qu'elle veut, a des hommes tant qu'elle en veut et les choisit; elle ne mange rien que toutes ses demoiselles n'en goûtent, tant elle a peur d'être empoisonnée... Elle tient de son grand père, aime les beaux esprits et les hommes doctes, etc. »

(2) Édit. Lalanne, t. VIII; édit. Buchon, t. II.

tement recouverts d'une apparence d'ingénuité ne sont que d'ingénieuses apologies, où elle voudrait donner le change en s'aidant de malheurs très réels et qu'elle cherche à convaincre d'injustice. Mais Marguerite, en dépit de l'embarras des constructions, est écrivain par l'accent ; elle s'exprime, elle a souvent le mot heureux ; elle trouve le mouvement, le tour anecdotique. L'instrument qui lui manque, elle le façonne, le crée. Certaines de ses lettres, de même, sont d'un grand charme (1). — Puis, si l'on a affirmé qu'elle n'était digne de foi que pour les faits qui ne concernent pas sa vie privée, nous avons vu que tout n'est pas mensonge dans ce qu'elle rapporte d'elle-même et que rarement les torts furent de son côté. « Elle était née d'un misérable temps », lui avait dit un jour Catherine, et en avait porté la peine.

Un moment, elle dut considérer sa retraite comme définitive si l'on s'en rapporte à une lettre qu'elle écrivit à Brantôme et où elle le remerciait de s'être souvenu d'elle et des années brillantes d'autrefois : « J'ai su que comme moi vous aviez choisi la vie tranquille, en laquelle j'estime heureux qui s'y peut maintenir, comme Dieu m'en a fait la grâce depuis cinq ans, m'ayant logée en une arche de salut où les orages de ces troubles ne peuvent, Dieu merci, me nuire, à laquelle s'il me reste quelques moyens de pouvoir servir mes amis et vous particulièrement, vous m'y trouverez entièrement disposée et accompagnée de bonne volonté. » — Le nom de Marguerite de Valois resta d'ailleurs populaire en Auvergne et — c'est peut-être son meilleur éloge — on se souvint de ses bienfaits. Lorsqu'elle quitta définitivement les montagnes d'Usson, sa dernière pensée fut pour les pauvres, et le 14 mai 1605 elle signait une

(1) Voyez, à propos des écrits de Marguerite de Valois, la notice de Ch. Caboche dans l'édit. des *Mémoires* de la Bibl. Charpentier, 1860 ; et Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. VI.

donation qui perpétuait les aumônes qu'elle avait pris coutume de leur faire.

Pourtant, la gêne l'y avait atteinte bien des fois. Elle avait dû engager le reste de ses pierreries, fondre sa vaisselle d'argent, recourir à l'assistance de sa belle-sœur, Élisabeth d'Autriche, la veuve de Charles IX, qui possédait un riche douaire assis sur les duchés de Berry, de Bourbonnais, l'Auvergne, le Forez et la Marche, et qui lui fit part de ses revenus avec une telle générosité qu'elle partageait en quelque sorte avec elle. Sa tranquillité non plus n'était pas tellement assurée qu'elle fût à l'abri d'un retour de troupes royales. Elle faisait bonne garde dans sa forteresse, y avait accumulé deux années de vivres; on ne pouvait la forcer qu'après un long siège (1). Mais l'avenir restait incertain. Elle eut un moment d'anxiété lorsqu'elle apprit la réunion des deux rois, leur entrevue à Plessis-lez-Tours (2); et ses craintes n'étaient pas si vaines, car le roi de Navarre écrivit alors à la comtesse de Guiches : « Le roi m'a parlé de la dame d'Auvergne; je crois que je lui ferai faire un mauvais saut (3). »

Le coup de couteau de Jacques Clément la délivra de son plus acharné persécuteur. Henri III fut frappé au camp de Saint-Cloud, le 1er août 1589 — et pour mourir, après une vie si contestable, il se trouva celui qu'il avait été trop rarement dans ses quinze années de règne — il se retrouva Le Roi. Le Béarnais venu, il lui tendit la main :

(1) « Il y a encore un petit donjon au milieu du grand, de forme carrée et très fort par lui-même, dit une ancienne description du château, où l'on tenait une corne pour sonner l'alarme et la retraite quand l'ennemi était en campagne. Ce château est imprenable. C'est pourquoi il y a un petit écrit sur une porte avec ces paroles : *Garde le traître et la dent !* voulant faire entendre par là qu'il ne peut être pris que par trahison ou famine. »

(2) C'est alors que le roi de Navarre paya son beau-frère de cette gasconnade qui a été enregistrée gravement par les historiens : « Je mourrai content, puisque Dieu m'a fait la grâce de voir la face de mon roi. »

(3) *Lettres de Henri IV*, t. II, p. 488.

« Mon frère, dit-il, vous voyez comme vos ennemis et les miens m'ont traité; il faut que vous preniez garde qu'ils ne vous en fassent autant. Mais puisqu'il plaît à Dieu de m'appeler, je meurs content en vous voyant auprès de moi. Dieu en a ainsi disposé, ayant eu soin de ce royaume, lequel je vous laisse en grand trouble. La couronne est vôtre après que Dieu aura fait sa volonté. J'ai commandé à tous les officiers de vous reconnaître pour mon successeur. » — Le roi de Navarre s'était mis à genoux et pleurait. Henri III l'embrassa par la tête, et l'ayant baisé lui donna sa bénédiction. Il fit ensuite approcher les princes et seigneurs qui étaient présents et leur fit jurer obéissance et fidélité à son beau-frère en disant : « Je vous conjure tous, par l'inviolable fidélité que vous devez à votre patrie et par les cendres de vos pères, que vous demeuriez fermes et constants défenseurs de la liberté commune, et que vous ne posiez les armes que vous n'ayez entièrement nettoyé le royaume des perturbateurs du repos public. Je sais et j'en puis répondre que le roi de Navarre, légitime successeur de cette couronne, est assez instruit ès-lois de régner pour bien savoir commander choses raisonnables; et je me promets que vous n'ignorez pas la juste obéissance que vous lui devez. Adieu, mes amis, convertissez vos pleurs en oraisons et priez pour moi. » — Il dit ensuite au roi de Navarre qu'il aurait beaucoup de traverses s'il ne changeait de religion : « Je vous y exhorte, fit-il, autant pour le salut de votre âme que pour l'avantage du bien que je vous souhaite (1). »

C'est du moins ainsi que les historiens nous rapportent, un peu arrangées, ses dernières paroles, et telle fut la fin de « très haut, très puissant, très magnanime et très chrétien prince Henri III, roi de France et de Pologne » —

(1) Pierre Mathieu, *Histoire des troubles*, liv. v; Palma Cayet, *Chronologie novennaire*; duc d'Angoulême, *Mémoires*, etc.

« d'agréable conversation avec les siens dit d'Aubigné, dont le jugement est plus équitable qu'on n'aurait pu croire ; amateur des lettres, libéral par delà tous les rois, courageux dans sa jeunesse et lors désiré de tous ; en vieillissant, aimé de peu ; qui avait de grandes parties de roi ; souhaité pour l'être avant qu'il le fût, et digne du royaume s'il n'eût point régné. » — Il expira le 2 août, deux heures après minuit, pardonnant « à ceux qui avaient pourchassé sa blessure ».

CHAPITRE VII

La légende de la reine Margot.

« Si l'on ne connaissait de la vie de Marguerite de Valois que ce qu'elle a bien voulu nous en conter, écrit M. L. Lalanne (1), si l'on n'avait sur elle d'autres renseignements que ceux qui nous ont été transmis par ses deux panégyristes, Brantôme et le minime Hilarion de Coste, on ne s'étonnerait point que le premier ait pu lui dire : « Vous « ne serez jamais qu'immortelle en la terre et au ciel, où « vos belles vertus vous porteront sur leurs têtes. » Malheureusement pour elle, et heureusement pour la vérité, d'autres ont parlé, et nous savons parfaitement à quoi nous en tenir sur « les belles vertus » de cette princesse bien digne de figurer au premier rang dans les *Dames galantes,* où son souvenir, du reste, semble se retrouver plus d'une fois. » — Et l'auteur ajoute : « Ainsi, on s'accorde à reconnaître que Brantôme parle de Marguerite quand il dit : « Je connais « une grande dame à qui sa mère, dès son petit âge, la « croyant d'un sang chaud et bouillant... lui fit user, par « l'espace de trente ans, ordinairement, en tous ses repas, « du jus de vinette, qu'on appelle en France oseille » *(Dames galantes,* 1er discours, Œuvres, t. II, p. 286). On sait combien la précaution a été efficace (2). — C'est probablement

(1) *Mémoires,* édit. elzév., 1853. — M. Ludovic Lalanne a d'ailleurs reproduit ce jugement dans son *Dictionnaire historique.*

(2) M. Lalanne n'a pas osé reproduire entièrement ce passage avec l'attribution qui lui est donnée.

encore d'elle qu'il est question dans ce passage : « J'ai connu d'autrefois une très grande princesse qui avait un très grand esprit, et parlait et écrivait des mieux. Elle se mit un jour à faire des stances à la louange et faveur de l'hiver et sa propriété pour l'amour. Pensez qu'elle l'avait trouvé pour elle très favorable, et traitable en cela. Elles étaient très bien faites et je les ai tenues longtemps dans mon cabinet. » (*Ibid.*)

Nous surprenons ici le travail de malveillance, presque inconscient parfois, qui a donné la figure légendaire de la reine Margot, et, dit excellemment M. G. Niel (1) dans la notice qu'il lui a consacrée à propos des crayons de la Bibliothèque nationale, d'une femme à la sensualité délicate, aux molles recherches, élégante comme tous ceux de sa race a fait une sorte de Messaline que les plus grossières fureurs n'ont pas arrêtées, et à laquelle aucun choix n'a inspiré de répugnance. — Certes, nous n'imaginons point que la reine Marguerite ait été entièrement la princesse aux qualités toutes spéciales que nous vante Brantôme; ni qu'elle ait mené au château d'Usson la vie d'austérité, que rapportent Jean Darnalt et le père Hilarion de Coste. Marguerite de Valois n'avait point sur la vertu et la foi conjugale — que d'ailleurs elle eût été bien sotte de défendre avec un mari comme Henri IV — des idées de puriste qui n'étaient ni de celles de son temps, ni du milieu où elle avait grandi, vécu et trouvé depuis le premier âge l'exemple journalier. Mais il ne faut point oublier qu'elle fut depuis son mariage prise en haine par les protestants (2); marquée par les conteurs d'anecdotes; que sa

(1) P.-G. Niel, *Portraits des personnages les plus illustres du seizième siècle*. Paris, 1851, in-f°, t. I.

(2) Le pamphlet intitulé : *le Réveille-matin des Français et de leurs voisins*, paru en 1574 (Edimbourg), contient déjà des allusions scandaleuses sur Marguerite. Comme la dispense du mariage tardait, Charles IX aurait me-

beauté, son esprit, ses manières mettaient en verve ; enfin, nous verrons qu'après sa mort elle fut vilipendée et traînée dans la boue par raison d'État. On ne prête qu'aux riches ; Marguerite, sous ce rapport, fut amplement favorisée par la fortune. L'affection qu'elle éprouva pour quelques hommes les plus remarquables de son temps fut reportée, au gré des pamphlétaires, sur nombre d'autres auxquels peut-être elle ne songea jamais, et les querelles de partis s'en mêlant, les idées et la faveur d'un nouveau régime auquel il fallait faire sa cour portant à dénigrer l'ancien, elle servit de thème aux complaisants et aux déclamateurs de profession qui affectèrent de s'indigner des louanges — d'ailleurs souvent maladroites — de ses historiographes. La vérité est entre ces extrêmes. — Où trouve-t-on, en effet, la source des histoires scandaleuses qui ont été répandues sur la sœur des derniers Valois ; quels sont les ouvrages qui servent de références ? Quelques passages de L'Estoile, honnête homme, mais crédule, notant pêle-mêle sans discernement dans son journal tout ce qui lui était rapporté ; deux ou trois anecdotes de M. du Vair, sur lequel il y aurait peut-être fort à reprendre, c'est à peu près tout ce qui peut être retenu parmi les témoignages dits impartiaux. — Restent le *Divorce satyrique* et l'*Histoire de France* de Scipion Dupleix.

Le *Divorce satyrique* a été attribué et semble réellement l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné (1), pamphlet ignoble,

nacé de la mener au prêche, « ne voulant que sa Margot fût plus longtemps en cette langueur ». Ensuite, un des interlocuteurs dit que la bonne dame n'avait garde d'avoir attendu et que Monsieur son frère savait bien qu'il avait eu son pucelage ; un autre, qu'elle était prête d'accoucher lorsque la reine Catherine était à Saintes. Bayle s'est hâté de citer ce passage, p. 334, note D, qui n'existe pas dans la réimpression de Cimbér et Danjou (*Archives curieuses*, t. VII), où tout le dialogue est supprimé. Cette ordure est attribuée à Théodore de Bèze.

(1) Le *Divorce satyrique* dont on a fait honneur entre autres à Palma Cayet a été compris dans les *Œuvres complètes* de d'Aubigné, édit.

indigne de l'auteur des *Tragiques* et de l'*Histoire universelle*, et où puisèrent quasi uniquement Bayle et tous les faiseurs d'anas — il faut le constater avec un peu de tristesse — la plupart aussi de ceux qui se mêlèrent d'écrire sur la reine Marguerite. Alors que sur le soir de sa vie, devenue un peu dévote à la façon de Catherine sa mère et de son frère Henri III, elle essayait d'oublier les traverses et les mauvaises aventures du passé, on lui jeta ce livre de honte. — Il n'y faut chercher ni fidélité historique, ni talent, ni style, dit M. Bazin (1) ; mais une certaine verve ordurière. L'écrivain laisse croire qu'il s'est élevé quelque blâme contre la dissolution du premier mariage de Henri IV, et il place dans la bouche du roi lui-même le récit des faits qui ont rendu cette séparation nécessaire, ou l'ont depuis trop justifiée. Le *Divorce satyrique,* c'est ainsi la liste et l'histoire des amants vrais ou supposés de Marguerite de Valois, présentées avec les appréciations les plus outrageantes et les détails les plus grossiers. — Dès l'âge de onze ans, Antragues et Charins ont « les prémices de sa chaleur » ; puis c'est Martigues, « et l'arrêta si longtemps qu'elle l'enrôla sous son enseigne, et se donnèrent l'un à l'autre tant de connaissance que c'était le discours et l'entretien commun de tous les soldats dans les armées, où l'on connaissait le dit Martigues, outre sa valeur, pour colonel de l'infanterie ». — Viennent le duc de Guise « par l'entremise de Mme de Carnavalet », et ses trois frères « dont l'un, à savoir François, continua cet inceste toute sa vie, et l'autre, Henri, l'en désestima tellement que depuis il ne la put aimer, ayant même à la longue aperçu que les ans au lieu d'arrêter ses désirs augmentaient leurs

Beaume et de Caussade, Paris, 1877, t. II ; mais les éditeurs le donnent sous toute réserve. Il circula longtemps manuscrit et ne fut imprimé qu'en 1662 à la suite du *Journal* de L'Estoile.

(1) *Études d'histoire et de biographie*, Paris, 1844.

furies, et qu'aussi mouvante que le mercure elle branlait pour le moindre objet qui s'approchait ». Lors de son mariage, Martigues aurait failli mourir de regret « ou d'un lâchement de sang que la violence de la douleur lui provoquait par divers endroits (1) ». Bientôt, c'est La Môle; Saint-Luc « qui lui prodiguait de fréquentes et nocturnes consolations, et que nous avons vu depuis arriver parfois inconnu et déguisé à Nérac ». Bussy, si séduisant pour des femmes, est ridiculisé, cassant des bouteilles d'encre, et montré avec « quelque colique qui le prenait ordinairement à minuit ». A leur tour passent « M. de Mayenne, bon compagnon, gras et voluptueux comme elle », et « ce grand dégoûté de vicomte de Turenne » que, comme les premiers, elle « envoya bientôt au change, trouvant sa taille disproportionnée en quelque endroit ». Enfin « il n'était point fils de bon lieu, ni gentil compagnon qui n'avait une fois en sa vie été serviteur de la reine de Navarre, qui ne refusait personne, acceptant ainsi que le tronc public les offrandes de tout venant ». Il est vrai que de quelques-uns elle se moquait, « comme de ce vieux ruffian de Pibrac que l'amour avait fait devenir son chancelier, duquel pour en rire elle me montrait les lettres ». — Mais voici Chamvallon qui, au témoignage des contemporains, était beau comme un jeune dieu, et « qui se faisait porter au Louvre dans un coffre de bois, se servant à cet effet d'un menuisier fort expert qui lui avait fait portatif pour appliquer aux chambres et garde-robes (2) », et qu'elle recevait dans un lit éclairé de divers flambeaux, entre deux linceuls de taffetas noir; Chauni, Aubiac, « rousseau et plus tavelé qu'une truite, dont le nez teint en écarlate ne s'était jamais promis

(1) Martigues avait été tué en 1569 au siège de Saint-Jean-d'Angély (Castelnau), soit presque trois ans avant le mariage de Marguerite.

(2) L'Estoile, édit. de 1744, t. IV. Ce passage ne se trouve pas dans l'édition du *Divorce satyrique* datée de 1666 (Recueil de diverses pièces, etc.) Cologne.

au miroir d'être un jour trouvé dans le lit avec une fille de France; » le vicomte de Duras, Canillac, et une fois maîtresse d'Usson, ayant « établi dans ce roc l'empire de ses délices, close de trois enceintes et tous les grands porteaux murés, Dieu sait et toute la France les beaux jeux qui se sont joués et mis en usage ». Elle aurait eu là « ses domestiques, secrétaires, chantres et métis de noblesse; Pominy, fils d'un chaudronnier d'Auvergne et tiré de l'église cathédrale de la ville, pour lequel elle fit faire les lits de ses dames d'Usson si hauts qu'on y voyait dessous sans se courber, afin de ne s'écorcher plus comme elle soulait les épaules ni le fessier, en s'y fourrant à quatre pieds toute nue pour le chercher, etc. ». — Le discours continue sur ce ton et l'on nous permettra d'y renvoyer. C'est à propos du *Divorce satyrique* que Châteaubriand a écrit : « Il ne faut pas croire entièrement d'Aubigné, huguenot hargneux, ambitieux, mécontent, d'un esprit caustique. » Les religionnaires dont il était l'interprète n'oublièrent pas la soi-disant boutade de Charles IX : « Ma grosse Margot a pris les huguenots à la pipée », faisant allusion au massacre du 24 août 1572 où ils avaient été attirés par le mariage de sa sœur. Son union avec Henri de Navarre avait servi en effet de préparation à la Saint-Barthélemy. Elle avait fait échouer la conspiration des Politiques, où La Môle paya pour bien d'autres; elle s'était déclarée pour la Ligue, avait tenu dans Agen contre le roi protestant après l'avoir quitté; enfin, elle demeurait l'unique représentant de cette race des Valois qu'on avait tant exécrée. — On agit avec elle comme avec Catherine et Henri III; on la couvrit d'ordures; on travestit les amours de la pauvre reine, et que le *Divorce satyrique* soit ou non l'œuvre sénile de d'Aubigné ou de l'un des mille folliculaires de ce temps, c'est avec surprise que l'on voit des historiens et des érudits — j'ai nommé au début de ce

chapitre M. L. Lalanne — le citer comme une autorité et s'en prévaloir pour leurs jugements. C'est de ce pamphlet que sont tirés les mots dits historiques des rois Charles IX et Henri III sur Marguerite : « En donnant ma sœur au roi de Navarre, je la donne à tous les huguenots du royaume. » — « Les cadets de Gascogne n'ont pu saouler la reine de Navarre; elle est allée trouver les muletiers et chaudronniers d'Auvergne. » C'est là enfin qu'est portée contre elle, nous l'avons vu plus haut, l'accusation formelle d'inceste (1), non avec un, mais avec ses trois frères, Charles IX, le duc d'Alençon et Henri III.

Sans doute, lorsqu'il s'agit de princes comme le duc François et le dernier des Valois, dont la moralité est loin d'être à l'abri du soupçon, on peut tout croire. Mais qu'y a-t-il de certain et doit-on prendre à la lettre les termes affectueux dont se servaient le frère et la sœur, le duc d'Alençon et Marguerite? Pibrac dans une de ses lettres à la reine semble nous avoir répondu d'avance : « Notre façon d'écrire aujourd'hui, dit-il, est pleine d'excès de toute extrémité ; nul n'use plus simplement des mots : *aimer* et *servir*. On y ajoute toujours : extrêmement, infiniment, passionnément, éperdûment, et choses semblables. Il n'y a frère qui écrive à sa sœur, ni sœur à son frère, ni serviteur à sa maîtresse, qui par une façon et erreur commune ne se laisse transporter à des extrêmes par des paroles du temps, et ne se mette hors de la ligne et du point du devoir, — *voire, j'oserai dire, de l'honnêteté* (2). — Les rapports criminels avec Henri III sont rapportés, il est vrai, dans les *Anecdotes de M. du Vair et autres,* et l'on a cru en trouver la preuve dans une lettre

(1) Pour être juste il faut noter que l'invention n'est pas tout entière du *Divorce;* le factum de Théodore de Bèze parle dès 1574 de l'inceste avec Charles IX.

(2) *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois,* édit. Guessard; mémoire justificatif de Pibrac.

publiée par la *Société de l'Histoire de France* dans son Bulletin de novembre 1852. — M. du Vair dit en effet que « Marguerite couchait librement avec le duc d'Alençon » ; et après lui c'est l'évêque de Grasse, premier aumônier de la reine, qui affirme avoir appris d'elle « fort confidemment que l'institution de l'ordre du Saint-Esprit avait été faite pour l'amour d'elle, et de fait que les couleurs de l'ordre étaient les siennes propres, savoir est : le vert naissant, le jaune doré, le blanc et le bleu violet; que les chiffres des doubles M étaient pour elle, comme aussi les φ, Δ et les H pour le roi Henri III; qu'en effet il l'avait grandement aimée sans qu'elle y eût aucune inclination, et qu'il n'avait jamais joui d'elle que par force; oui, bien ses deux frères, le roi Charles et M. d'Anjou, lesquels elle avait aimés grandement; que ç'avait été un caprice de faire mettre le Saint-Esprit en croix, tandis qu'elle faisait attendre trop longuement quelle inspiration elle aurait sur les propositions dont elle était si aliénée (1) ».

Mais nous ne trouvons point dans la vie de Marguerite de Valois qu'elle ait été jamais en si bons termes avec Henri III, et il semble plutôt qu'elle ait voulu se moquer un peu de l'évêque de Grasse en lui racontant cette histoire. Son frère la poursuivit au contraire de ses méchancetés depuis l'aventure de l'abbaye de Saint-Pierre à Lyon, et à l'époque où fut institué l'ordre du Saint-Esprit (31 décembre 1578) la reine de Navarre, en très mauvais termes avec le roi, était dans le Midi avec sa mère. Elle avait fait évader le duc d'Anjou, négocié pour lui dans les Flandres, se mettait en tout contre les projets de Henri III et il n'avait à son propos que des sujets de mécontentement. Le collier de l'ordre du Saint-Esprit, disent les

(1) *Anecdotes de l'Histoire de France.* — On croit qu'elles sont de Peiresc et, en somme, ce ne sont que des conversations, — des conversations de Méridionaux.

anciens éditeurs de L'Estoile, devint le sujet de la critique des mécontents. Les uns disaient que ces chiffres étaient des enseignes qui couvraient plutôt des mystères d'amourettes que de religion; d'autres, que les différentes couleurs désignaient la maîtresse et les mignons du roi; que les chiffres représentaient son nom, etc. Enfin on n'approuvait pas ces monogrammes équivoques sur un collier institué en l'honneur du Saint-Esprit (1). — Dans tout ceci, on le voit, il n'est nullement question de Marguerite. — M. le garde des sceaux du Vair, sous l'autorité duquel on a placé, aussi bien, nombre de racontars désobligeants pour la reine, était un personnage assez mal famé, si nous nous en rapportons au fidèle L'Estoile qui l'accuse d'avoir vendu la justice et tout net le traite de voleur (2). Il n'y a donc point là non plus un témoignage de grande considération.

Voici maintenant la lettre publiée par la *Société de*

(1) Le premier collier, d'après L'Estoile, portait un entrelas des chiffres du roi, fleurs de lis et langues de feu; édit. Michaud, t. I, p. 111. En 1614 « le collier fut réformé et l'on y mit des trophées d'armes, ornements plus convenables à un ordre militaire ».

(2) L'Estoile, édit. Jouaust, pasquil de 1576, t. I, p. 118 :

Du Vair, si la Nature t'engendra serviteur,
L'art de bien dérober t'a fait devenir maître;
La Justice et la Foi, pour enrichir et croître
Indignement tu vends au plus haut acheteur...

« En ce même temps, sur une attache que le roi avait donnée à trois de ses Maîtres des requêtes, qui avaient assez mauvais bruit à Paris, ayant dit en se gaussant et les désignant cependant par leurs noms, qu'il se fallait garder de trois de son conseil qui étaient de Vair, Camelot, Vetus, on publia le rithme suivant :

Gardez-vous bien de ceux qui dans le Conseil sont
Du ver camelot vestus.
Ce sont trois scélérats hommes et grands larrons
Du Ver, Amelot, Vetus.

Ibid., p. 128-129.

En 1593, Du Vair prit parti pour Henri IV contre la faction espagnole et contribua à la réduction de Paris. Dès lors le royaliste L'Estoile dit qu'il parla « en politique, c'est-à-dire en honnête homme ». On trouve encore des attaques contre lui dans un pamphlet de 1608.

l'Histoire de France. Elle aurait été adressée à Henri III par une femme *que l'on suppose* la duchesse d'Uzès (1) — celle-là même que Marguerine appelle sa *Sibylle* — attachée à la suite de Catherine de Médicis : « Sire, ma fidélité serait trop cachée si je ne vous faisais entendre promptement le soupçon en quoi je suis de quelque entreprise qu'a la reine votre sœur, laquelle je ne puis découvrir; mais vous qui avez connaissance parfaite d'elle, je m'assure que vous l'entendrez soudain qu'aurez vu cette lettre. Il y a trois jours qu'elle se tient renfermée, et n'a que trois femmes de chambre avec elle : l'une avec le glaive, l'autre avec la pâte et la dernière avec le feu. Toujours dans l'eau, blanche comme lys, sentant comme baume, se frotte et se refrotte, fait encensements, de telle sorte que l'on dirait que c'est une sorcière avec charmes, lesquels elle maintient à ses plus familières amies que ce n'est pour plaire à autrui mais à elle seule. Je vous supplie très humblement, sire, que pour cet avertissement vous ne laissiez de croire que *vous êtes son cœur, son tout, et que tous ses dits charmes se font pour votre service...* (2). »

On peut convenir qu'il y a là une pièce compromettante pour la coquetterie et, si l'on veut, pour la vertu de la reine de Navarre; mais il faut un peu de complaisance pour y voir la preuve d'un inceste. — Il en est à peu près ainsi pour tout ce qui touche ses aventures intimes. On les lui attribue, et si l'on allait au fond des choses, on ne trouverait le plus souvent que des mots, des on-dit, des racontars. Dupleix a d'ailleurs un aveu qui, tombé d'une telle

(1) M. L. Lalanne. — Le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* dit : « Par la mère ou épouse de D'Escars, chevalier de l'ordre et l'un des favoris de Henri III. Cette lettre ne porte ni suscription ni date; elle fait allusion à un voyage, peut-être celui de 1578, et aurait été écrite durant le séjour de Marguerite en Guyenne. C'est dire qu'elle ne se rapporte en rien à ce qu'on veut prouver. »

(2) Manuscrit Béthune, n° 8698, f° 35.

plume, doit être noté : « Elle était autant recherchée d'amours, dit-il, que son mari était recherché des femmes ; mais dans ses amours il y avait plus d'art et d'apparence que d'effet. » — Puis, que nous importe. Nous savons gré à la reine Marguerite d'avoir gardé un silence discret sur des événements qui en somme ne concernaient qu'elle-même et qu'elle a préféré ensevelir au fond du cœur. C'est une preuve de goût et seule la curiosité malsaine de ceux qui ont recherché dans l'Histoire tous les épisodes graveleux de la vie des souverains lui pourrait en faire reproche. Nous savons également que si elle n'a été meilleure, la faute en a été beaucoup à son entourage, à la situation qui lui fut faite, et qu'elle ne rencontra jamais ni un ami, ni un appui sincère — ni dans sa mère, ni dans ses frères, ni dans son mari. — Henri IV, en effet, quelque opinion avantageuse qu'on ait en général de lui comme roi de France, joue un piètre rôle dans cette histoire et se montra le plus détestable des époux. Dès les premiers jours de leur union, il délaissa sa femme, ne craignit jamais de la prendre pour confidente de ses galanteries, l'y méla bientôt et lui en fit supporter les traverses. Elle ne l'aimait pas, dit-on, le trouvait sale, et d'Aubigné lui-même rapporte qu'il était rongé par des maladies vénériennes, pouilleux et pis encore (1). Cependant, elle lui fut dévouée, s'y attacha et put lui dire un jour : « Lorsque je manquerai à la fidélité que je vous jurai, je perdrai le sens et l'amitié de moi-même (2) ». A la Saint-Barthélemy, s'il n'est pas certain qu'il lui dut d'être épargné, elle refusa de laisser rompre leur mariage, et dans l'état d'esprit où se trouvait alors la Cour,

(1) Cf. le passage dans la *Confession de Sancy*, cap. 5, p. 342, édit. de Cologne, qu'il est impossible de citer, et l'historiette de *Henri IV* dans TALLEMENT DES RÉAUX.

(2) *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois*, édit. Guessard ; lettre de 1583.

c'était à peu près la même chose. C'est elle qui rédigea le mémoire justificatif qu'il produisit lors du complot des Politiques et lui aida à se tirer d'embarras ; elle qui s'efforça de maintenir avec le duc d'Anjou l'amitié qu'elle leur savait profitable ; qui le soigna, ne voulant s'en remettre à nulle autre, à Paris, lorsqu'il fut malade de ses excès avec les femmes ; à Eauze, durant dix-sept jours qu'il fut pris de fièvre et de douleurs de tête à ne pouvoir trouver le repos. — Mais il fallait éviter que le fondateur de la dynastie nouvelle restât en mauvaise posture devant la postérité, même au petit point de vue de sa vie conjugale. Il fallait surtout opposer le nouveau régime à l'ancien, éviter qu'on en eût des regrets. Dans le dissentiment qui éclata entre les deux époux, il n'y eut pas que l'incompatibilité de l'humeur et du caractère, la lutte de minimes intérêts et des désordres d'amourettes. Il y eut aussi le conflit de deux dynasties. Brantôme, qui met dans la bouche de Catherine que sa fille était aussi capable de régner que beaucoup d'hommes et de rois qu'elle pouvait dire, n'est que l'écho de ceux qui souhaitaient de voir Marguerite reconnue pour héritière de la couronne, estimant la loi Salique contraire à l'équité, qui lui en barrait la route. Peut-être pourrait-on difficilement établir, comme on l'a prétendu (1), que les Ligueurs d'Auvergne furent les chevaliers de sa cause ; tant qu'elle exista, du moins, elle représenta pour beaucoup le droit monarchique, et ce n'est qu'après sa mort que la dignité royale fut incontestablement fixée dans la famille des Bourbons (2). — Et c'est ici qu'apparaît plus tragique le destin de cette femme. Sur elle reposa un moment tout

(1) L. de Saint-Poncy, *Histoire de Marguerite de Valois,* t. II.

(2) Chose certaine, après la conspiration de Biron, elle offrit à Henri IV de renoncer au titre de reine qu'elle portait toujours « afin qu'on n'en prît prétexte pour troubler de nouveau l'État ». *Mémoires et lettres,* édit. Guessard, 7 août 1602. — Lors de son retour en 1605, le roi dit à don Giovanni de Médicis, oncle de la reine Marie, qu'elle était venue sachant que le duc

l'avenir de son pays. On sait combien fut grande la popularité des Guises, et Balzac nous a rapporté ces mots de la maréchale de Retz qui traduisent l'engouement de l'époque: « Ils avaient si bonne mine, ces princes lorrains, qu'auprès d'eux tous les autres princes paraissaient peuple (1). » Un des leurs avait épousé Claude, la sœur aînée de Marguerite. Si Catherine avait donné la reine Margot au duc Henri, qu'elle aimait, au lieu du petit prince de Béarn, c'était toute sa vie changée et peut-être notre histoire même. Le peuple l'adorait, car il avait ses croyances, ses passions, ses tendances : « La France était folle de cet homme-là, ce n'est pas assez de dire amoureuse. » Les Guises, sur les marches du trône, y étaient portés d'enthousiasme, unissant à la dynastie qui finissait la puissance qui fut assez forte pour soulever contre elle tout le royaume; la France évitait dix années de guerre civile, et il est permis de croire que nous aurions eu avec les princes lorrains d'aussi bons rois qu'avec les Bourbons.

On comprend dès lors l'acharnement qui fut mis à vilipender et salir la dernière des Valois. Elle fut l'exemple odieux et à la fois ridicule de cette corruption qu'on leur avait tant reprochée. Il était bruit de deux bâtards, nés de ses amours durant sa séparation, mais quand même tandis qu'elle était en puissance de mari (2). Ils pouvaient un jour revendiquer une part de sa succession ; qui sait, jouer le rôle

de Bouillon voulait la faire prisonnière et la mettre entre les mains des huguenots. La mort du roi survenant, on lui aurait fait dire qu'elle avait consenti seulement par force à la dissolution de son mariage; c'eût été un nouveau prétexte pour embrouiller les affaires de l'État. Cf. Zeller, *La fin de Henri IV*, p. 53, note.

(1) Aussi, dans la guerre des épigrammes qui couraient alors, on répétait ce quatrain attribué à Charles IX :

Le roi François ne faillit point
Quand il prédit que ceux de Guise
Mettraient ses enfants en pourpoint
Et tous ses sujets en chemise.

(2) Le premier serait un fils de Chamvallon qui devint moine sous le nom

de prétendants — c'est du moins la seule excuse, qui fut donnée à l'œuvre entreprise après la mort de la reine. Marguerite de Valois, dit M. Niel, avait aidé un Gascon lettré, du nom de Scipion Dupleix, à s'insinuer dans le monde. Quand elle se fut établie à Paris en 1605, elle éleva cet homme au rang de maître des requêtes de son hôtel et le laissa complaisamment pénétrer dans les secrets de sa vie privée. La reine morte, Dupleix, dont le métier était de courir après la fortune, se mit aux gages de Richelieu, obtint le titre d'historiographe de France, et en 1630 publia une *Histoire générale* où il traîna aux gémonies sa bienfaitrice (1). On pouvait faire peu de cas d'un pamphlet comme le *Divorce satyrique,* où la méchanceté, le parti pris éclatent à chaque ligne. Une *Histoire* avait l'allure d'un témoignage impartial. Le *Divorce satyrique,* où il n'y a d'ailleurs que la verve fielleuse et le bas plaisir d'un huguenot, n'avait pas besoin d'être réfuté, quoi qu'en dise M. L. Lalanne. Le ministre de Louis XIII, qui devait lui-même rendre justice à Marguerite dans ses *Mémoires,* la laissa malmener par son historien à gages au nom des principes dynastiques. — « Henri et Marguerite, dit ainsi l'ouvrage de

de père Ange ou père Archange; le *Divorce satyrique* rapporte qu'il avait été élevé sous le nom de Louis de Vaux, comme fils d'un sieur de Vaux, parfumeur, demeurant près de la Madeleine à Paris, et fut informé de son origine par le sieur de Vernon, ancien gentilhomme de la reine et qui avait épousé une de ses premières demoiselles et des plus favorites, qui lui donna toute l'instruction de sa naissance, du temps et du lieu où il avait été nourri. (Édit. de 1663.) — Le second serait le fils d'Aubiac, l'enfant sourd et muet né à Carlat. Cette histoire n'est d'ailleurs appuyée sur aucun témoignage sérieux. Même à une époque où elle pouvait l'avouer, on ne voit point que Marguerite se soit occupée de l'enfant de Chamvallon, et personne n'ignore que les bâtards des maisons royales, loin d'être tenus en suspicion, étaient poussés aux meilleures places, enrichis de dignités et de biens. La marquise de Verneuil en eut un dont elle fit un évêque; Henri IV assura la fortune de tous les siens. Il faut accepter sur Marguerite l'opinion de Scaliger : « La reine est trop grasse et n'eut jamais d'enfant. »

(1) L'*Histoire générale* de Scipion Dupleix comprend une *Histoire de Henri IV* et une *Histoire de Louis XIII.*

Dupleix, après avoir pris diverses fois à parti la reine, faisaient très mauvais ménage; elle en ayant voulu rejeter l'ordure sur ce grand roi par ses *Mémoires* qui ont vu le jour — assertion fausse car elle parle toujours de son mari avec déférence — j'ai été obligé de lui en faire porter sa bonne part en son lieu... D'ailleurs, par *considération d'État,* il importait de marquer que ses bâtards étaient nés d'elle durant son divorce et éloignement du roi, car autrement *ils pouvaient passer pour légitimes,* vu même qu'on n'a jamais voulu punir comme imposteur ce religieux qui s'est longuement produit (ainsi qu'il fait encore) pour fils de la reine Marguerite. »

On ne voulut pas « punir comme imposteur ce religieux » parce qu'on avait intérêt à laisser croire que la reine était décidément indigne de la couronne. — Dupleix fut toutefois très vivement attaqué par Bassompierre qui consacra un livre entier à le récuser et lui reprocha hautement sa mauvaise foi et son ingratitude (1). Cela n'empêche que des historiens légers le citent aujourd'hui encore lorsqu'il est question de la reine de Navarre, et qu'on serait mal venu à prétendre que son ouvrage ne mérite pas toute considération.

Les romanciers ont fait le reste.

(1) Bassompierre, *Observations sur Dupleix.* — On a encore *Les lumières de Mathieu de Morgues dit Saint-Germain, pour l'Histoire écrite par M. Scipion Dupleix.* (Diverses pièces pour la défense de la reine-mère et de Louis XIII, 2 vol., Anvers, 1637.) L'auteur dit que Dupleix « était en ce temps un pauvre homme qui se mêlait de mettre la philosophie en français », t. II, p. 345.

TROISIÈME PARTIE

LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA REINE MARGOT

CHAPITRE PREMIER

Avènement de Henri IV. — Pourparlers avec Marguerite de Valois. — Le divorce (1599).

Après l'assassinat de Henri III, la guerre continua, les Ligueurs et même une partie des royalistes catholiques refusant de reconnaître le nouveau roi qui demeurait huguenot. Henri IV leva le siège de Paris et commença la conquête de son royaume. Le jour même de la bataille d'Ivry (14 mars 1590), les Ligueurs dont la reine de Navarre suivait la fortune étaient battus sous les murs d'Issoire, et le lendemain elle apprenait la mort du comte de Randan qui l'avait jusqu'alors assistée de tout son pouvoir. Du rocher d'Usson, elle suivait anxieusement les progrès de la cause royale, « espérant peu, craignant tout, dit le P. Hilarion de Coste, car tout était en feu et en désordre autour d'elle », et lorsque Henri IV eut abjuré et eut été sacré à Chartres, elle eut la prudence de lui écrire pour le féliciter de son avènement (1). — La reddition de Paris suivit de

(1) Lettre publiée par le *Bulletin du Bouquiniste*, 9 mai 1594. — Coll. Godefroy, portef. 376.

près le sacre de Chartres. — La reine Marguerite semblait assez oubliée du roi parmi les événements de cette époque: ses conquêtes, ses maîtresses, les mille préoccupations du nouveau régime, les dernières résistances à vaincre tenaient plus de place en sa pensée que la pauvre princesse des montagnes d'Auvergne (1). Mais ses ministres y pensaient pour lui, non pour la rappeler, lui rendre enfin sa place de souveraine, mais pour l'en écarter définitivement. Il fallait assurer à la France une dynastie; Henri de Navarre et Marguerite n'avaient pas d'enfants; la reine vieillissait et si les époux même s'étaient repris, on avait peu d'espérance qu'ils en eussent jamais. On voulait éviter, à la mort du roi, de nouvelles querelles pour la succession et les misères qui avaient affligé le pays pendant tant d'années. Tout le règne de Henri III déjà n'avait été que guerres, promenades d'armées, réunion de gens d'armes, pilleries, villes prises et reprises. Dès 1586, L'Estoile écrivait : « En ce mois d'août, quasi par toute la France, les pauvres gens des champs, mourant de faim, allaient par troupes sur la terre couper les épis de blé à demi mûrs, et les manger à l'instant pour assouvir leur faim effrénée; et ce, en dépit des laboureurs et autres auxquels les blés pouvaient appartenir, si d'aventure ils ne se trouvaient les plus forts, même les menaçaient ces pauvres gens de les manger eux-mêmes s'ils ne leur permettaient de manger les épis de leur blé. » — On sait aussi comment les Ligueurs faisaient la guerre et quels étaient leurs exploits. — « Sur la fin de ce mois (avril 1589), le capitaine Commeronde, lequel avec son

(1) Les prédicateurs de la Ligue seuls lui donnaient de temps à autre un mot dans leurs sermons et lorsqu'il s'agissait de dauber sur le roi : « M. Rose qui prêchait à Saint-Germain-le-Vieil, où étaient les prières, dit que pendant que cette bonne reine, cette sainte reine (entendant la reine Marguerite) était enfermée entre quatre murailles, son mari avait un haras de femmes et de putains. » L'Estoile, octobre 1592. — Rose était évêque de Senlis.

régiment avait couru, pillé et ravagé tout le pays d'Anjou et comté de Laval, s'empara du bourg d'Arquenay, lequel il pilla et saccagea, après avoir tué, rançonné et violé femmes et filles; finalement vint à l'église, du pillage de laquelle on pensait, comme zélé catholique de l'Union qu'il était, qu'il se dût abstenir, et aussi que les huguenots y avaient passé un peu auparavant, qui n'y avaient point touché; mais tout au contraire, en ayant brûlé les portes, y entra avec ses troupes qui la pillèrent entièrement, tuèrent un pauvre homme au pied du crucifix parce qu'il se plaignait qu'au lieu même on avait violé sa femme en sa présence; firent leur ordure dans le bénitier et par toute l'église, et des accoutrements dont étaient parées quelques images de Notre-Dame, en firent des livrées à leurs putains et à leurs gouges. Et pour le comble de leurs exploits, prirent le ciboire en argent où il y avait vingt-quatre hosties, et dit-on qu'un des plus gens de bien de leur compagnie, s'étant revêtu des ornements sacerdotaux, ayant fait mettre douze ou quinze de ses compagnons à genoux, ayant les mains toutes pleines de sang, leur distribua ce saint-sacrement, et ce qu'il resta d'hosties ils le jetèrent par terre et foulèrent aux pieds (1). » — Parlant ensuite de la retraite de Mayenne, du faubourg Saint-Symphorien à Tours, le chroniqueur dit qu'il eût pu tenir davantage, s'il n'eût eu peur d'être suivi et puni pour les violements de filles et femmes, que firent ses gens au milieu d'une église, qui furent tels et si grands que le vicaire du dit Symphorien a depuis assuré y avoir vu forcer les femmes et filles réfugiées, en la présence de leurs maris et de leurs pères et mères, et que leur en voulant remontrer quelque chose, ces gens de bien de l'Union l'auraient, l'épée à la gorge, menacé de lui en faire autant. »

(1) L'Estoile, édit. Jouaust, t. III, p. 274-275. — Dans un autre passage, le chroniqueur dit que pour les Ligueurs, piller, rançonner, violer les femmes, « c'était vaillantise et galanterie ».

— « Le chevalier d'Aumale, étant arrivé assez longtemps après l'escarmouche, se logea chez le prévost de Saint-Symphorien, où après l'avoir fouillé et volé, et fait poignarder à ses pieds quelques soldats royaux qui, désarmés, lui demandaient miséricorde, fit violer trente ou quarante, que femmes, que filles, qui furent trouvées dans une cave; comme aussi, par tout le reste du faubourg, on y voyait le lendemain les lits qui étaient encore sur le carreau, où quelques prêtres disaient avoir vu jeter et traîner les filles et femmes par les cheveux. Ayant assouvi de cette façon leur brutalité, comme bons catholiques se transportèrent en l'église, où par la dévotion qu'ils eurent au saint-sacrement, coupèrent la corde qui tenait le ciboire, pensant qu'il fût d'argent; mais trouvant que ce n'était que cuivre, le jetèrent par dépit contre terre, et ayant trouvé deux calices, l'un d'étain, l'autre d'argent, laissèrent celui d'étain, pour ce qu'ils disaient qu'il était de la Ligue et faisaient conscience d'y toucher, et prirent celui d'argent qui était hérétique et royal, et partant de bonne prise... En cette expédition, le butin du chevalier d'Aumale fut une fille de douze ans, des meilleures maisons de Tours, laquelle il força dans un grenier, lui tenant toujours le poignard à la gorge (1) ». — On peut voir au reste quelle était la misère de la France après les guerres de la Ligue par les détails que donne Vaultier, chroniqueur de Senlis (2). Les guerres de religion, calculées seulement depuis 1576, dans le diocèse de Sens, avaient coûté en dix-huit ans la vie à plus de dix-huit mille personnes; dans l'Auxer-

(1) L'Estoile, édit. Jouaust, t. III, p. 287. Cf. encore le pillage de Villeneuve-Saint-Georges, où les Ligueurs firent dérisoirement baptiser les veaux, cochons, chevreaux, poules et chapons « et leur bailler les noms de brochets, carpes, truites, etc., parce que c'était un vendredi ». — *Ibid.*, p. 298.

(2) Jehan Vaultier, dans A. Bernier, *Monuments inédits de l'Histoire de France* (1400-1600), Paris, 1835.

rois, en 1580, on comptait douze mille trois cent quatre-vingts personnes « occises, exécutées et massacrées ». Quant aux dégâts matériels, un procès-verbal d'enquête et d'information fait en 1601, c'est-à-dire quatre ans après la fin des troubles, à la requête du syndic du clergé, indique l'état effrayant du diocèse — et par suite la dévastation de tout le royaume (1). — Pour assurer la paix, il fallait que le roi eût un fils légitime, appelé à lui succéder selon les lois et coutumes séculaires, et pour cela il était nécessaire de le remarier. — Telle fut la pensée et l'œuvre des ministres de Henri IV, Duplessis-Mornay et Sully. On a écrit des livres entiers sur les amours du premier des Bourbons, et nous avons vu qu'il y avait là ample matière. A cette époque, on nomme parmi ses maîtresses Charlotte des Essards, dont il eut deux filles ; l'abbesse de Montmartre ; Martine Montaigu (2) et une autre femme appelée Armandine — sans compter Gabrielle d'Estrées qui lui donna deux fils (3). — Duplessis-Mornay, paraît-il, lui représenta enfin « tous les dangers qu'il courait dans ses attachements frivoles, et auxquels il exposait son corps, son âme et sa réputation. Le roi lui répondit : — Pourquoi ne pense-t-on pas à me marier? — Certes, repartit Mornay, à vous marier! Ne trouvez-vous pas étrange si l'on n'ose y penser; il y a double peine, parce qu'il faut vous démarier premier. Mais si c'est à bon escient — et je le crois, car vous

(1) *Histoire des guerres du Calvinisme et de la Ligue* dans l'Auxerrois, le Sénonais et les autres contrées qui forment le département de l'Yonne, par M. Challe, dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* années 1863 et 1864.

(2) Martine était fille d'un docteur de la princesse de Condé. — *Confession de Sancy.*

(3) Cf. *Les Amours du Grand Alcandre,* opuscule attribué à Louise Marguerite de Lorraine, princesse de Conti, qui parut d'abord avec des noms supposés; au dix-septième siècle on le réédita sous le titre : *Histoire des amours de Henri IV.* — Cimber et Danjou, *Archives curieuses,* série I, t. XIV. — L'attribution de ce pamphlet à la princesse de Conti a été contestée par M. Paulin Paris.

connaissez assez le besoin que vous avez de fortifier par là votre État — j'oserai encore par votre commandement tenter cette affaire (1). »

Mornay, dès le commencement de 1593, s'était donc abouché avec M. Érard, maître des requêtes de la reine Marguerite, et l'avait envoyé à Usson. Il fallait d'abord obtenir un consentement de ce côté, et l'on demandait à la reine une procuration en blanc, avec promesse de déclarer devant l'official qu'elle n'avait jamais consenti à ce mariage, contracté d'ailleurs sans dispense et à un degré prohibé par l'Église; qu'elle désirait le faire dissoudre et déclarer nul pour apaiser ses remords et ses inquiétudes. — Le ministre espérait que le roi n'aurait pas besoin de recourir au pape et que les tribunaux ecclésiastiques et séculiers de France prononceraient le divorce. — Marguerite, on peut le penser, ne tenait aucunement à rester la femme de Henri IV. Toutefois, elle fut longue à se décider. Venu à Usson en avril, M. Érard n'en repartit qu'en juillet rapportant la procuration et des lettres qu'elle affecta d'écrire très soumises (2). La reine avait vu là une occasion inespérée de recouvrer sa liberté et sa quiétude; de plus, on lui donnait le beau rôle et elle avait l'air de se sacrifier au bien de l'État. — Elle avait écrit en même temps à Duplessis-Mornay (avril 1593) : « Monsieur Duplessis, bien que j'attribue à la seule bonté de Dieu et bon naturel du roi mon mari l'honneur qu'il lui a plu me faire par le sieur Érard, de m'assurer de sa bonne grâce, le bien du monde que j'ai le plus cher, et l'honneur de sa protection; sachant néanmoins combien peuvent les conseils de personnes accom-

(1) *Mémoires et correspondance de Duplessis-Mornay*. Paris, 1824. Cf. Mongez, *Histoire de Marguerite de Valois*, p. 361.

(2) On a également une lettre de Marguerite à Henri IV datée du 9 avril et relative aux propositions de M. Érard. A partir de ce moment sa correspondance est nombreuse, sinon riche de faits. Cf. l'édit. Guessard, et *Revue rétrospective* (1838).

pagnées de telle suffisance et affection que vous, auprès d'un grand qui les estime et y croit, comme je sais que fait le roi mon mari, je ne doute point combien vos bons offices m'y ont pu servir, de quoi j'eusse pensé rester par trop ingrate de ne vous en remercier par celle-ci. Le sieur Érard vous communiquera toutes choses. Si vous m'obligez tant de tenir la main à la perfection d'un si commencement, duquel dépend tout le repos et la sûreté de ma vie, vous vous acquérerez une immortelle obligation sur moi, qui par tous effets serai à jamais désireuse de me témoigner votre plus affectueuse et fidèle amie (1). »

M. Érard dès son retour eut une première conférence avec Bellièvre, de Sancy et Révol, tous trois du Conseil et d'après ses explications on pensa que le roi lui-même devait écrire à sa femme : « Dès que j'ai entendu bien au long ce qu'Érard a traité avec vous, ce m'a été un extrême contentement de la résolution que vous avez prise d'apporter au bien de nos affaires tout ce qui dépend de vous. Quant à ce que m'a dit Érard touchant votre pension et au payement de vos dettes, je vous ferai bailler telles et si sûres expéditions et assignations que le saurez désirer (2). » — On lui avait offert en effet une somme de 250,000 écus pour ses dettes, qui étaient nombreuses car elle avait toujours donné beaucoup, emprunté à chacun en ne rendant jamais (3); de plus une rente viagère et une place de sûreté sans la désigner. La pension devait être de 12,000 écus ; elle en demanda 14,000 en écrivant à

(1) Guessard, *Mémoires et lettres,* p. 300-301; coll. Brienne, t. 295, f° 237. — Le 12 novembre 1593, elle lui fit don de 14,000 livres — espérant ainsi stimuler son zèle et en témoignage de gratitude.

(2) *Lettres-missives,* t. IV, p. 213, 14 septembre 1593.

(3) « Aux plus grands elle faisait honte en libéralité », dit Brantôme. « Elle était libérale jusqu'à la prodigalité, pompeuse et magnifique, mais ne savait pas ce que c'était que de payer ses dettes. » H. de Prefixe, *Histoire de Henri le Grand.*

Duplessis-Mornay (12 novembre) : « Ce n'est rien pour Sa Majesté et beaucoup pour moi qui reste avec si peu de moyens. En rendant tout ce que je rends, il me sera presque impossible de pouvoir entretenir mon train suivant ma qualité (1). » — Comme place de sûreté, elle demanda Usson ; on ne lui répondit pas d'abord ; elle y revint en disant : « Le roi doit plutôt se fier à moi qu'à ceux qui veulent me l'ôter. » De guerre lasse on lui laissa la forteresse, d'où l'on espérait d'ailleurs qu'elle ne descendrait jamais (2). — Toutefois, la Ligue à ce moment n'était pas entièrement détruite. Les derniers Ligueurs essayèrent d'influencer la reine et lui dépêchèrent un nommé Vermand, chargé de lui représenter, « en exagérant quelques prétendues injustices qu'elle croyait avoir éprouvées des tribunaux du roi, combien son sort serait malheureux si, dans le temps même de la négociation, on avait pour elle si peu d'égards (3) ». — Mais Marguerite savait ce qu'elle voulait (4). Érard avait fait un deuxième voyage à Usson et

(1) *Mémoires de Duplessis-Mornay*, t. IV, p. 568. Cf. *Mémoires et lettres*, édit. Guessard, p. 312, lettre au roi en date du 10 novembre, « remerciant des brevets que le sieur Érard lui a baillés, tant pour la continuation des biens et privilèges qu'elle avait eus des rois ses frères » que pour les 250,000 écus destinés à l'acquit des dettes. Il est question aussi de sa pension qu'elle demande de 50,000 francs. Pour les négociations du divorce, H. de la Ferrière, *Trois Amoureuses*.

(2) *Mémoires de Duplessis-Mornay*, t. IV, p. 568. Lorsqu'on lui eut accordé ce qu'elle désirait tant, elle écrivit au roi : « A cette heure qu'il vous a plu me rendre votre bonne grâce, l'assurance d'un si grand bien me fera autant aimer la vie que je la haïssais. Si Votre Majesté avait vu la façon dont je me garde, je m'assure que riant de la timidité propre à mon sexe elle jugerait cette entreprise réservée à Dieu seul, et qu'à bon droit j'ai estimé cet ermitage avoir été miraculeusement bâti pour m'être une arche de salut (14 octobre 1594). » Autog. coll. Dupuy, 217, f° 34 ; édit. Guessard, p. 306.

(3) *Lettres de Mornay*, t. II, p. 420, Mongez, p. 365.

(4) La reine paraît avoir été sincère dans son désir de se rapprocher du roi dont, elle le dit elle-même, dépendaient « sa tranquillité et son salut ». A propos de l'attentat de Pierre Barrière, exécuté à Melun (1593), L'Estoile écrit : « On dit que cet homme avait été à la reine de Navarre et que, peu auparavant son arrivée à Lyon, il l'avait vue et parlé à elle, et qu'ayant

elle avait donné une procuration nouvelle où le roi avait fait ajouter quelques mots nécessaires (1) ; elle continuait à correspondre avec lui et Duplessis-Mornay, et tout eût été pour le mieux si la pension promise avait été payée régulièrement. Dans une lettre du 29 juillet 1594, adressée à Henri IV, elle se plaint amèrement de son manque de parole (2); dans une autre de la même année (8 novembre), elle demande, à la place de ce qui lui était assigné sur Clermont, « que l'on veut me réduire presque à rien », un état de président vacant à Toulouse, et qu'elle s'offrait de « prendre en payement pour autant qu'il s'en tirerait de finances (3) ». Le roi plaida les circonstances atténuantes, attribua ces retards au malheur du temps plutôt qu'à sa mauvaise volonté. — Puis il y eut autre chose ; Marguerite avait la nomination de l'abbaye de Saint-Corneille à Compiègne; sans tenir compte de ses droits, Henri IV venait d'en disposer en faveur de Gabrielle d'Estrées. La reine lui écrivit (24 janvier 1595) : « Je ne puis croire que ce soit au préjudice du pouvoir qu'il a plu à Votre Majesté m'y donner, ayant reçu trop de plaisir que chose qui dépendait de moi ait pu être propre pour témoigner à cette honnête femme combien j'aurai toujours la volonté de servir à son contentement et combien je suis résolue d'honorer et d'aimer tout ce que vous aimez (4). » En revanche, elle demandait l'approbation du choix qu'elle avait fait de l'archidiacre Bertier, son chancelier, pour l'évêché de Condom, — et avec un air de condescendance et de soumission, fort habilement avait dit son fait au roi.

ouï quelque vent de son entreprise, elle le lui aurait dit, et en pleurant et se retournant vers la muraille, l'aurait exhorté de n'en rien faire et qu'il s'en gardât bien. » Édit. Jouaust, t. VI, p. 86.

(1) *Lettres-missives,* t. V.

(2) Autog. coll. Dupuy; Guessard, p. 305, 308.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, p. 313.

Au reste, malgré beaucoup de protestations, les choses traînèrent. Érard, auquel elle avait accordé une gratification de 10,000 écus, laissait ses intérêts souffrir, ne lui écrivait même plus (1). Elle avait affecté à l'extinction de ses dettes 23,000 écus que lui rendaient ses terres de Picardie; mais le roi, cette fois encore, en avait disposé autrement et, les compensations promises tardant à venir, ses créanciers la harcelaient. « Mes affaires, écrit-elle à Duplessis-Mornay (2), sont au même état que quand vous les entreprîtes; c'est toujours à recommencer. » Puis elle savait que Henri IV ne poursuivait leur séparation que dans le dessein bien arrêté d'épouser la belle Gabrielle, sa maîtresse. Elle avait trop souffert par les favorites pour ne pas leur garder rancune et bien que, dans une lettre qui nous a été conservée (3), elle ait alors et par sa situation incertaine cherché à gagner les bonnes grâces de celle qui pouvait tout sur son mari, elle refusa de lui céder la place (4). Les négociations se poursuivirent cependant, si nous acceptons le récit de Sully (5) auquel la reine écrivit

(1) *Lettre à Duplessy-Mornay,* 9 février 1597.

(2) *Ibid.*

(3) « Je vous parle librement, lui écrivait-elle, et comme à celle que je veux tenir pour ma sœur. J'ai pris tant de confiance en l'assurance que m'avez donnée de m'aimer que je ne veux avoir auprès du roi d'autre protection que vous; de votre belle bouche, je sais qu'il ne peut être que bien reçu. » Elle expose ensuite qu'elle n'a rien touché de ses assignations et de sa pension l'an passé. S'il plaît au roi trouver bon qu'elle aille en quelqu'une de ses maisons de France, la plus éloignée qu'elle pourra choisir de la Cour, pour de là donner ordre à ses affaires, il lui serait bien nécessaire, etc. (24 février 1597). Autogr. coll. Dupuy, 217, f° 58. Édit. Guessard, p. 316. — Autre acte de diplomatie, le 11 novembre 1598, elle fit don à Gabrielle d'Estrées du duché d'Etampes, par devant maîtres Mathurin et Portail, notaires à Usson.

(4) « Mornay lui-même y allait plus retenu parce qu'il voyait le roi de plus en plus s'engager en l'amour de Gabrielle d'Estrées sa concubine, et que c'était faire planche à ce mariage. » Cf. L. de Saint-Poncy, t. II, p. 360.

(5) Selon une thèse soutenue par M. Desclozeaux, Sully, qui s'attacha à déchirer la mémoire de Gabrielle, aurait inventé une partie de la correspon-

le 20 septembre 1598 : « Mon cousin, j'ai reçu une lettre de vous qui contient plusieurs choses qui méritent considération, d'aucunes desquelles il m'était quelquefois bien souvenu, des autres votre lettre m'en a rafraîchi la mémoire, et toutes donné sujet de chérir votre affection à mon bien et repos. Ne doutez point que je n'aie reçu vos propositions d'une espérance de mieux comme elles le méritent, et ne tiendra point à ce qui dépend de moi que le succès n'en soit tel que vous témoignez le désirer, et partant pouvez-vous donner commencement à un si bon œuvre toutes les fois que vous le jugerez à propos ; j'en laisse la conduite à votre prudence et votre affection, desquelles j'attendrai les effets avec impatience (1). »

Mais il fallait une nouvelle procuration, l'ancienne n'étant plus valable. Le roi ayant résolu d'épouser Gabrielle d'Estrées — malgré l'opposition de Sully, d'ailleurs — on envoya Martin Langlois, un des hommes de confiance de la reine et qui avait déjà été son procurateur en 1594. Il avait mission de la décider et ce ne fut pas sans peine. « Il me répugne, disait-elle, de mettre à ma place une femme de si basse extraction et si vilaine vie, comme celle dont on fait courir le bruit. » Enfin, le 7 février

dance échangée avec la reine Marguerite ; elle n'aurait jamais songé à empêcher le mariage de Henri IV avec sa maîtresse ; non seulement elle n'hésita pas, mais sollicita de tous son divorce. — Ce qu'elle sollicita surtout, ses lettres le montrent assez, c'est le concours de tous ceux qui pouvaient l'aider à sortir de ses embarras financiers. Voir le curieux travail de M. Desclozeaux, *Étude critique sur les Économies royales,* Gabrielle d'Estrées et Sully, dans la *Revue historique,* 1887, et du même auteur, *Gabrielle d'Estrées,* marquise de Monceaux, duchesse de Beaufort, Paris, 1889.

(1) *Mémoires de Sully,* t. I. Guessard, *Mémoires et lettres,* p. 330. C'est sans doute à une lettre écrite dans le même sens quelques jours avant que le roi répond le 22 septembre : « M'amie, j'avoue que j'ai toujours cru que vous ne manqueriez nullement à ce que vous m'avez promis. Si ai-je été très aise d'en être assuré par la vôtre et que pour rien vous ne changeriez la résolution que vous avez prise, etc. » *Lettres-missives,* t. V, p. 29.

1599, elle signa. Mais ses lenteurs permirent à la Cour de Rome, à laquelle le roi avait été obligé de recourir, de prétexter non seulement la disproportion qui existait entre Henri IV et sa favorite, mais le défaut d'adhésion de la reine. Le roi, irrité de ces retards, prodiguait honneurs et titres à sa maîtresse ; il l'avait faite duchesse de Beaufort et marquise de Monceaux, et dès 1595 avait légitimé son premier fils, César de Vendôme ; à Nantes, il obtint pour lui la fille unique du duc de Mercœur et les fiançailles furent célébrées avec autant de pompe que celles d'un fils de France (1). Il envoyait à Rome courrier sur courrier et le pape Clément VIII se défendant d'autoriser un mariage qui rendait incertain le sort des enfants nés avant la séparation et qui rejetait la France, après la mort du roi, dans les troubles dont elle venait à peine de sortir, avait pour lui l'opinion générale du royaume. D'Ossat et Sillery, ambassadeurs de Henri IV, le pressaient vainement et l'on craignait que le roi, devant les hésitations de sa femme, ne prît le parti violent de lui faire un procès et obtenir sa répudiation pour cause d'adultère. Certains aussi voulaient se passer du Saint-Siège, quittes à créer un schisme et faire prononcer la nullité par l'évêque de Paris ou le grand aumônier (2). Les envoyés à Rome représentaient dès lors à Clément VIII que leur maître saurait se passer de la dispense si elle était refusée trop longtemps. — Un événement inattendu vint tout arranger. Gabrielle d'Estrées

(1) César de Vendôme était né à Coucy-le-Château en 1594, où l'on montre encore la chambre de Gabrielle. Le mariage n'eut lieu qu'en 1609, après une vive résistance de la duchesse de Mercœur ; le roi même demanda « les cent mille écus stipulés en cas de dédit, et deux cent mille écus davantage ». La fille s'était retirée aux Capucins, protestant de s'y rendre plutôt que de consentir, et la duchesse s'excusant sur la volonté de sa fille, qu'elle ne pouvait forcer, offrait les cent mille écus, et « pour le regard des deux cent mille autres, a recours à ses yeux, et à Sa Majesté prendre tout son bien s'il en a affaire. » L'Estoile, édit. Michaud, t. II, p. 461.

(2) L. Ranke, *Histoire de France*.

mourut à Paris chez le financier Zamet où elle était descendue, après avoir accouché d'un enfant mort (10 avril 1599), et si à propos, justement dans une maison italienne, après trente-six heures de convulsions, que le bruit courut qu'elle avait été empoisonnée (1). — Le même jour, le roi était parti de Fontainebleau pour la venir voir. Il apprit son décès à Villejuif et s'en retourna aussitôt, ne pouvant cacher sa douleur. On n'en fit pas d'autre recherche d'ailleurs, et les ministres, Sully, Duplessis-Mornay, se hâtèrent de terminer les négociations avec Marguerite : « Je vous supplie, madame, écrivit Rosny, de croire absolument le conseil de ceux qui sont tout à vous en cette Cour, et savent mieux que nuls autres les voies et sentiers qu'il vous faut tenir pour posséder un bonheur certain. » La reine n'avait plus de raison pour refuser son assentiment : « Mon cousin, répondit-elle à Sully, je commence à prendre bonne espérance de mes affaires ; puisque j'ai tant d'heur que vous les voulez prendre en votre protection, j'en désire l'avancement avec bon succès pour le contentement du roi et celui de tous les bons Français, que vous m'écrivez désirer si ardemment de lui voir des enfants légitimes, qui lui pussent sans dispute succéder à cette couronne qu'il a retirée de ruine, que si j'ai ci-devant usé de longueurs et interposé des doutes et difficultés, vous en savez aussi bien les causes que nul autre, ne voulant voir

(1) « Le jeudi-saint 8 avril, après avoir bien dîné, elle est allée entendre *les Ténèbres* au Petit-Saint-Antoine. A son retour en promenant dans le jardin dudit Zamet, elle a été prise d'une grande apoplexie qui lui a ôté la connaissance. Étant revenue un peu à elle-même une heure après, elle s'est fait porter chez la dame de Sourdis, sa parente, dans le cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois, où elle a eu de nouveaux accès plus grands que le premier. Les médecins et les chirurgiens n'ont pas osé lui faire des remèdes à cause de sa grossesse. Le samedi 10 avril, elle est morte environ vers les sept heures du matin, après de grandes syncopes et des efforts si violents que sa bouche fut tournée sur la nuque du col ; et est devenue si hideuse qu'on ne peut la regarder qu'avec peine. » L'Estoile, édit. Michaud, t. II, p. 302.

en ma place une tant décriée bagasee, que j'estime sujet indigne de la posséder ; mais maintenant que les choses sont changées par un bénéfice du ciel et que je ne doute nullement de la prudence du roi et du sage conseil de ses bons serviteurs pour faire une bonne élection, lorsque je le verrai faire une sûreté à mes affaires et à mes titres, à ma condition et forme de vivre, car je veux achever le reste de mes jours en repos de corps et tranquillité d'esprit, en quoi le roi et vous pouvez tout, je m'accommoderai à tout ce qui sera convenable et que vous-même me conseillerez (1). »

Le roi, enfin, lui écrivit directement, alléguant le vœu unanime de la nation de lui voir contracter une union nouvelle et susceptible de lui donner une postérité (2).

(1) Lettre du 29 juillet 1599 ; *Mémoires de Sully* ou *Économies royales*, t. I, p. 537. — C'est surtout l'authenticité de cette lettre qui a été discutée, et il semble bien que Sully a *arrangé* dans ses *Économies royales* l'affaire du divorce pour se donner le rôle de médiateur ; les pourparlers étaient engagés bien avant 1598 où il indique qu'il en prit l'initiative, et l'on a fait remarquer que la procuration de la reine avait été renouvelée dès le 3 février 1599, deux mois avant la mort toute accidentelle de la duchesse de Beaufort. Mais la procuration ne terminait rien ; la reine pouvait changer de sentiment et tout était à refaire. On a vu d'autre part, et assez justement je crois, dans la manière dont elle parle de la défunte Gabrielle d'Estrées, le ressentiment resté vivace de l'humiliation qu'elle dut éprouver lorsqu'elle se vit réduite à demander l'assistance d'une maîtresse de son mari. Toutefois, il ne faut pas donner à Marguerite une fierté trop entière, car beaucoup de ses lettres nous démentiraient. Elle avait sans doute l'orgueil de son sang et de son nom ; mais elle avait été habituée à se prêter à toutes les exigences, agissait selon les nécessités, flattait volontiers qui pouvait la servir, quitte à se reprendre plus tard. C'est même un des traits les plus curieux de cette psychologie. Elle avait été élevée, avait vécu trop en tutelle pour ne pas avoir un peu de l'esprit courtisan. « Elle était fort souple, dit Tallement des Réaux, et savait s'accommoder au temps. » — On s'explique ainsi les tendresses de sa lettre à Gabrielle alors toute-puissante, une autre lettre à la comtesse de Moret (*Revue nobiliaire*, janvier 1870) dont on lui fait de même un reproche. Il est bon de rappeler enfin que si elle eut des mots un peu vifs pour les maîtresses du roi, les maîtresses à l'occasion ne la ménageaient guère. On connaît le propos de la marquise de Verneuil. « Dieu fit un aussi grand miracle en vous, disait-elle à Henri IV, quand il vous tira du ventre de la reine Marguerite, que quand il retira Jonas du ventre de la baleine. » L'Estoile, édit. Jouaust, t. X, p. 315.

(2) Moncez, *Histoire de Marguerite de Valois*, p. 375.

C'était une honnêteté trop significative, et Marguerite répondit en passant devant notaire un nouvel acte par lequel elle constituait ses procurateurs : Martin Langlois, maître des requêtes, et Édouard Molé, conseiller au Parlement. Elle y déclarait que pour les raisons déjà connues elle ne croyait pas avoir contracté un mariage valide, ni regarder le roi comme son mari, et avait dû s'en éloigner depuis longtemps; que d'ailleurs elle n'était plus en âge de lui donner des successeurs et le suppliait de lui permettre de s'adresser au pape et à tous autres juges ecclésiastiques pour faire déclarer leur union nulle. — La pièce fut envoyée à Rome et enfin, par un bref du 24 septembre, Clément VIII délégua le cardinal de Joyeuse, Gaspar, évêque de Modène, nonce en France, et Horace Montan, archevêque d'Arles, pour connaître de l'affaire. — Le 15 octobre suivant, le pli fut ouvert en présence du procureur général La Guesle, et des deux procurateurs de la reine. Puis, on suivit les formalités d'usage en telle matière (1). Le roi fut interrogé sur vingt-deux chefs dans son château du Louvre, et les commissaires allaient partir pour Usson, lorsque Duplessis-Mornay reçut une nouvelle lettre de Marguerite : « Monsieur Duplessis, écrivait-elle, ayant le contentement du roi non moins cher que le mien propre, j'ai loué Dieu que Sa Majesté eut obtenu de Rome ce qu'il désirait. Pour le fait de ma procuration, j'écris à Sa Majesté pour l'assurer que ma volonté ne changera jamais au vœu que je lui ai fait d'une entière et parfaite obéissance; et que s'il reste, à cet effet, chose qui dépende de moi, que je la supplie très humblement croire que j'accomplirai tout ce que Sa Majesté m'ordonnera. Bien désirerais-je, s'il faut que je sois ouïe sur ce fait, que ce fut de personne plus privée : mon courage pour vous en parler comme à

(1) La procédure relative au divorce forme tout un volume de la collection du président Bouhier. Bibl. nat., t. XX.

mon intime ami n'étant composé pour supporter si publiquement une telle diminution. Je le fais, je le proteste, très volontiers et sans aucun regret, connaissant que c'est le contentement du roi et le bien de ce royaume. Mais l'opinion que j'aurais que tout ce qui y assisterait ne serait de même opinion que moi, me ferait une confusion et un déplaisir si grand que je sais bien que je ne la pourrais supporter et craindrais que mes larmes ne fissent juger à ces cardinaux quelque force ou quelque contrainte qui nuirait à l'effet que le roi désire. Pour éviter cet accident, il serait bon de faire que messieurs les Commissaires entremissent, comme ils le peuvent, M. l'archidiacre Bertier, personne qualifiée en l'Église et syndic du clergé. Car cependant qu'eux seront avec le roi, ce qui est leur commission, M. Bertier viendra ici en poste et, en huit ou dix jours, il rapportera à Sa Majesté tout ce qu'il faudra; car, soit par notaire ou de ma main, je ferai tous les actes qu'il plaira au roi m'ordonner. Vous m'obligerez autant que si vous me donniez la vie, de faire que cela se passe ainsi; vous le saurez trop mieux représenter au roi que cette lettre, que je désire que Sa Majesté eût vue, ne lui en ayant osé écrire si long (1). »

Henri IV respecta cette délicatesse de sa femme et sa tristesse que l'on sent véritable au moment de renoncer en faveur d'une autre à la couronne et au titre de reine de France qui lui revenaient de droit. Il lui envoya l'agent du clergé Bertier qui l'interrogea et reçut son consentement. « Jamais, lui dit-elle, je n'ai eu au cœur la volonté de ce mariage; j'y ai été forcée par le roi Charles IX et la reine ma mère. Je les ai suppliés à chaudes larmes; mais le roi me menaça, si je n'y consentais, que je serais la plus malheureuse de son royaume. Combien que je n'aie pu porter aucune affection au roi de Navarre, et dit et répété que

(1) 21 octobre 1599. Coll. Brienne, 295, f° 241. Guessard, *Mémoires et lettres*, p. 339.

mon désir était d'épouser un autre prince, j'ai dû obéir. » — Elle ajouta : « A mon grand regret, l'amitié conjugale n'a pas été entre nous comme le devoir le requérait durant les sept mois qui ont précédé la fuite du roi mon mari en 1575; ayant eu la même couche, nous ne nous sommes jamais entre-parlé (1) ». — Lorsqu'il tint enfin l'acte nécessaire, le roi, selon Dupleix qui éprouve ici le besoin d'ajouter quelque chose à son plaidoyer, se serait écrié en pleurant : « Ah ! la malheureuse, elle sait bien que je l'ai toujours aimée et honorée, et elle point moi, et que ses mauvais déportements nous ont fait séparer, il y a longtemps, l'un de l'autre ! (2) » Mais il est à peine besoin de s'arrêter sur ces inventions de son cru. Le roi envoya le comte de Beaumont pour remercier Marguerite : « Je ne veux pas moins vous chérir et vous aimer, lui disait-il, pour ce qui est avenu que je faisais avant; au contraire avoir plus de soin de ce qui vous concerne que jamais et vous faire voir, en toute occasion, que je ne veux pas être votre frère seulement de nom, mais d'effet. » Il ajoutait : « Je suis très satisfait de l'ingénuité et candeur de votre procédure (3). » Mais, au fait, la déposition de la reine contenait beaucoup plus de vérité qu'il ne voulait le croire. — Le comte de

(1) Bibl. nat., fonds fr., n° 25020; Cinq cents Colbert, n° 82. — Dupleix rapporte encore la déposition de Mme de Sauve qui reparaît à ce moment dans cette histoire où elle avait joué un assez vilain rôle. Lorsqu'on l'interrogea sur les motifs qui en 1583 avaient déterminé Henri III à chasser sa sœur, elle retrouva de la haine pour répondre : « Pendant son séjour à la Cour, par ses déportements et ses propos, la reine donna assez à connaître le peu d'affection qu'elle portait au roi son mari, et se passèrent pendant ce temps bien des choses qu'il est plus séant de supprimer que de dire. » (Dupleix, *Histoire de Henri IV.*) Et elle signa sa déposition de son nom de fille, Charlotte de Beaune. Cf. H. de la Ferrière, *Trois Amoureuses.*

(2) Selon L'Estoile, Henri IV aurait dit : « Elle se plaint que je suis cause de son malheur; mais il n'y a point d'autre qu'elle-même, Dieu m'en est témoin ». On voit comment le propos a été arrangé.

(3) *Lettres-missives,* t. V, p. 194, et Guessard, *Mémoires et lettres,* p. 341; coll. Béthune, 8955, f° 46.

Beaumont, enfin, avait eu charge de lui assurer que le roi lui accorderait tout ce qu'elle désirerait et lui permettrait de choisir pour séjourner l'endroit qui lui plairait davantage. Par ses lettres patentes du 29 décembre, il déclara d'ailleurs qu'elle conservait le titre de reine et duchesse de Valois, et lui confirma pour elle et ses successeurs la jouissance paisible des domaines d'Agenais, Condomois, Rouergue et tout ce qui avait constitué sa dot et les donations de 1582, sauf la souveraineté, le ressort, la juridiction et la faculté de rachat. Enfin, il donna de l'argent pour ses dettes, et la reine le remercia par une lettre affectueuse, où elle cherchait même à excuser les torts qu'il avait pu avoir « et qui venaient plutôt des excès de temps que des effets de son humeur (1) ». — Par un caprice singulier elle aurait cependant désiré qu'on insérât dans la procédure « que le roi ne l'avait jamais connue » ; mais on lui fit observer que cela ferait rire le pape et toute l'Europe. Le 10 novembre, les commissaires nommés par Clément VIII avaient déclaré le mariage nul, de fait et de droit, et le 17 décembre 1599 la dissolution fut prononcée pour cause de parenté, d'affinité, de violence et de défaut de consentement d'une des deux parties. « Le 22e de ce mois, dit L'Estoile, la dissolution du mariage du roi, homologuée par la cour de Parlement, fut publiée solennellement et publiquement, à huis ouverts, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse du Louvre. »

Restait à remarier Henri IV, et ses ministres eurent encore bien à faire. A peine la mort de Gabrielle d'Estrées survenue, il s'était épris d'une autre, Henriette d'Entragues, qui était habilement dirigée par son père, et d'ailleurs par ses propres instincts d'intrigue et d'ambition. Henriette se fit donner

(1) Lettre insérée dans le receuil de L'Estoile, édit. Jouaust, t. VII, p. 198; le chroniqueur la reproduit textuellement. Cf. *Mémoires et lettres*, édit. Guessard, p. 348; coll. Dupuy, t. 217, f° 185.

trois cent mille livres et le marquisat de Verneuil, puis exigea une promesse de mariage que le roi eut la faiblesse de lui souscrire. Il s'engageait, au cas où elle deviendrait enceinte dans les six mois et lui donnerait un fils, « à la prendre pour femme et légitime épouse, en face de notre Sainte Église, selon les solennités en tels cas requises ». Sully, qui eut la promesse en main, la déchira. Le roi prit la peine de la refaire. Mais un accident le tira encore de peine, car, le tonnerre étant tombé dans la chambre d'Henriette, de frayeur elle accoucha d'un enfant mort. — Henri IV qui avait autorisé depuis un an, mais sans grand enthousiasme, des pourparlers avec la Cour de Toscane, se décida enfin à demander Marie de Médicis, nièce du grand-duc et du pape. « Sire, nous vous avons marié », lui dit enfin Sully. — Le roi exigeait un million de dot; après avoir bien marchandé, on s'arrangea pour 600,000 écus d'or. — Le 6 octobre 1600, Roger de Bellegarde, grand écuyer de France, épousait officiellement la reine à Florence. Elle entra le 2 décembre à Lyon et le roi y arriva le 9. Sans attendre le sacrement, il demanda l'hospitalité à la nouvelle reine et, le 27 septembre 1601, Marie de Médicis accouchait de l'enfant qui devait être Louis XIII.

CHAPITRE II

Conspiration du comte d'Auvergne. — La reine Marguerite quitte Usson pour rentrer à Paris. — Son séjour au château de Madrid et à l'hôtel de Sens.

Marguerite resta encore près de cinq ans au château d'Usson, entretenant une correspondance fort amicale avec son ancien époux et la nouvelle reine, qu'elle traitait de frère et de sœur et dont les lettres de réponse étaient aussi affectueuses (1). Quand le dauphin vint au monde, elle n'omit pas de transmettre au roi ses félicitations; mais en somme on sait fort peu de chose d'elle à cette époque où elle s'occupait surtout de bonnes œuvres, de revendiquer la succession de Catherine de Médicis qu'elle voulait se faire adjuger pour en faire profiter ensuite ses neveux et nièces (2) et de faire valoir son bien et ses domaines. — Une première difficulté avait surgi à propos de ses dettes que le roi s'était engagé à payer. En 1585, la reine de Navarre devait, estimait-elle, environ 80,000 écus; elle avait préféré en recevoir 200,000 répartis sur quatre années; mais les commissaires chargés de la vérification des comptes, à Paris et à Bordeaux, avaient reconnu qu'avec les intérêts la somme à verser se montait « à un tiers en plus ». « Il faut ajouter, disait-elle, une partie des quatre derniers termes des quatre années passées, de quoi il me faudrait rempla-

(1) *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois*, édit. Guessard, p. 351 et suiv.

(2) Coll. Béthune, 9086, f° 9. Lettre au connétable Henri de Montmorency (comte de Damville). 15 décembre 1599. Édit. Guessard, p. 345.

cement pour parfaire ladite somme », et outre les 50,000 fr. de pension venant du roi et 50,000 des rois ses frères, elle n'avait eu « nulle récompense de ses terres de Picardie », qui lui valaient 63,000 francs. Bref, elle demanda que son assignation fût continuée pour trois ans (1). — Le roi se fit tirer l'oreille et elle dut écrire à M. de Loménie pour protester qu'il avait mal compris sa requête ; qu'elle ne voulait nullement en tirer davantage, mais se débarrasser de ses créanciers (2). — Ce ne fut point tout et une lettre écrite à Sully deux ans plus tard (19 juillet 1604) est encore relative à des questions d'argent : « Mon cousin, vous êtes toujours mon secours, et après Dieu l'appui de qui je fais le plus d'état. Ne vous sentez donc pas, je vous prie, importuné si en petites choses aussi bien qu'aux grandes je requiers l'aide de votre autorité, et vous supplie vouloir tenir la main à ce que je sente l'effet des bienfaits du roi comme je sais que c'est l'intention de Sa Majesté et la vôtre, commandant à M. Le Febre, receveur à Bordeaux, de payer promptement le troisième quartier de l'assignation des 25,000 écus de mes créanciers, qu'il leur doit depuis l'autre année et avait promis de payer il y a un mois, disant l'avoir tout prêt; mais depuis, certains brouillons qui ne tendent qu'à retarder le payement de mes dettes pour pêcher en eau trouble et mieux faire leur main lui ont fait changer de langage, s'excusant qu'il a payé d'autres parties et voulant bailler de mauvaises rescriptions sur des receveurs particuliers, de quoi l'on ne serait jamais payé. Je vous supplie de lui faire reconnaître que c'est l'intention du roi et la vôtre que je sois mieux traitée. » — Et comme elle n'avait pas à réclamer que pour elle-même, elle poursuit : « J'ai aussi à vous requérir pour l'exemption d'Usson, où je ne demande rien

(1) Autogr. coll. Dupuy, 217, f° 75; édit. Guessard, p. 353. 17 avril 1602.

(2) *Ibid.*, f° 73, édit. Guessard, p. 355.

que de justice, car ce bourg n'est pas de qualité de villes cotisées, qui ont foire et marché. Il vous a été témoigné par les enquêtes des lieux circonvoisins et bureau des trésoriers que le bourg d'Usson n'eut jamais ni foire ni marché, et outre c'est prévenir au préjudice de ma qualité, qu'il a plu au roi accorder au lieu de ma demeure, soit Usson ou Villers-Cotterets, d'être exempt pendant mon séjour. Je vous supplie de m'accorder cette juste demande et me conserver le bien de votre amitié. » — Il y eut d'autres débats à propos d'Aiguillon érigé en duché au profit de M. de Mayenne et au préjudice des droits de Marguerite comme comtesse d'Agenais. Elle protesta, cria, se débattit, écrivit au roi en disant : « Comme à mon supérieur à qui je dois tout, je vous ai tout cédé ; à mes inférieurs à qui je ne dois rien, je ne cède rien » ; et fut si tenace qu'elle obtint encore une demi-satisfaction ; Aiguillon resta établi en siège ducal, mais la reine garda ses justices, droits, même d'hommage et vasselage (1).

Cependant, le calme assuré par le nouveau gouvernement, la paix revenue et les mille souvenirs de sa vie passée, lui faisaient désirer de quitter sa retraite et de rentrer à Paris. La conspiration de Biron, où se trouvèrent mêlés le comte d'Auvergne, le duc de Bouillon ; celle qui suivit où se compromirent Entragues, sa fille Henriette « et bien d'autres coquins subalternes » lui en donnèrent bientôt le prétexte. Le 31 juillet 1602, « Charles de Gontaut, sieur de Biron, duc et pair et maréchal de France » — le fils du vieux maréchal qui avait autrefois couronné Marguerite dans le château de Nérac — avait été décapité dans la cour de la Bastille, et le comte d'Auvergne, Charles de Valois, gardé prisonnier. La reine qui avait été déshéritée à son profit le surveillait depuis longtemps, car dès le 17 mars 1600 elle

(1) Autogr. coll. Dupuy, t. 217, f°s 81-95 ; coll. Béthune, 9086, f° 6 ; cf. édit. Guessard, p. 368-382.

avait écrit au roi : « Ce mal conseillé garçon tient plusieurs places en ce pays, des maisons qu'il m'usurpe de la feue reine ma mère, qui sont presque aussi fortes que celle-ci, châteaux, rochers, enceintes qui, pour le bien de votre service, seront mieux par terre que debout (1). » — L'occasion lui parut bonne pour prendre sa revanche; elle revint à la charge et sollicita de Henri IV l'autorisation de revendiquer devant le Parlement son héritage : « Il y a, disait-elle, quatre châteaux, Mercurol, Ibois, Crains et Busen, qui sont presque aussi forts que celui-ci, où les capitaines ne servent d'autre chose que de manger le revenu. Il me sera aussi utile que nécessaire au service de Votre Majesté de les faire abattre. Quant au comte, je ne le tiens plus pour mon neveu du moment qu'il s'est porté l'ennemi de Votre Majesté. Si ma réclamation a été si tardive, c'est qu'il était tout-puissant en Auvergne (2). » — Déjà cependant elle l'avait assigné au Parlement de Toulouse pour le comté de Lauraguais, provenant de la même succession et du ressort de cette cour; elle se disait appelée, après ses frères et par droit de substitution, à la possession du comté et avait obtenu un jugement provisionnel qui eût entraîné le même jugement par rapport aux autres biens situés dans le ressort du Parlement de Paris si les créanciers de Charles de Valois n'avaient formé opposition (3). Le roi autorisa Marguerite à plaider, et en revanche elle promit de laisser tout son bien au dauphin (4). — Mais les conspirateurs n'avaient pas

(1) Charles de Valois, dès ce moment, prétendait se faire remettre le château d'Usson si la reine de Navarre en partait; mais Marguerite ne voulait le remettre qu'au roi, suppliant « qu'un lieu qu'elle avait pris tant de peine à rendre beau ne vienne entre telles mains ». Lettre du 17 mars 1600. Autogr. coll. Dupuy, t. 217, f° 168. Édit. Guessard, p. 346.

(2) Lettre au roi, 21 novembre 1604, coll. Dupuy, t. 217, f° 91, autogr. Édit. Guessard, p. 386; cf. lettre à Sully dans les mêmes termes : *Économies royales*, t. II, p. 465.

(3) Mongez, *Histoire de Marguerite de Valois*, p. 394.

(4) Autogr. coll. Dupuy, t. 217, f° 101. Édit. Guessard, p. 388.

été arrêtés par le terrible exemple fait sur le maréchal de Biron. Au milieu du mois de juin 1604, Henri IV avait donné l'ordre de mettre la main sur un Anglais nommé Thomas Morgan, agent de la faction espagnole. On cherchait à soulever les provinces voisines de l'Auvergne, et principalement le Limousin et le Quercy. Tous les mécontents, tous les amis de Biron, disposés à venger sa mort, s'étaient ralliés autour du duc de Bouillon. L'Espagne, en échange de son or, devait avoir Toulon et Marseille. Par l'Anglais Morgan, le roi avait eu la preuve de la culpabilité d'Entragues et du comte d'Auvergne qui, remis en liberté, s'était échappé de la Cour et avait regagné ses montagnes. Mais au moment où il s'y attendait le moins, il fut enlevé et reconduit à la Bastille. D'Entragues, arrêté au château de Malesherbes-en-Gâtinais (1), s'était empressé de rendre au roi la promesse de mariage faite à sa fille, arme principale des factieux « qui fut trouvée par M. de Loménie, envoyé lorsqu'il eut déclaré le lieu, dans une petite bouteille de verre bien lutée et enclose dans une plus grande bouteille et du coton, le tout bien luté et muré dans l'épaisseur d'un mur ». On avait trouvé également chez lui l'engagement pris par le roi d'Espagne de faire reconnaître M. de Verneuil, fils nouveau-né de la marquise, que Henri IV avait eu la faiblesse de légitimer, pour dauphin de France vrai et légitime successeur de la couronne (2). — Le chevalier du Guet eut ordre de garder à vue la marquise de Verneuil dans son logis et dut en répondre sur sa tête.

(1) A Marcoussis, selon Guillaume du Vair.

(2) « En voyant ce serment, le roi fut transporté et embrassa par cinq fois le prévôt de Fontis qui lui apportait les papiers, comme lui ayant rendu ce jour-là le plus grand service qui se pouvait rendre à l'État; il les envoie au procureur général pour hâter le procès, glorieux d'avoir de quoi triompher de la marquise, de laquelle il était encore amoureux et à demi enragé du refus qu'elle lui faisait de l'admettre. » *Anecdotes sur l'Histoire de France*, etc.

Le 1er février 1605, enfin, le comte d'Auvergne, d'Entragues et Thomas Morgan furent condamnés à avoir la tête tranchée et la marquise de Verneuil à finir sa vie dans le couvent de Beaumont-lès-Tours. Le comte d'Auvergne fut cependant retenu à la Bastille — il devait y rester onze ans — et le roi remit leur peine à Balzac d'Entragues et à sa fille.

Marguerite, sous prétexte de suivre de plus près son procès au Parlement, ne cherchait qu'à se rapprocher. Le 30 janvier, elle avait écrit : « J'espère être bientôt à Villers-Cotterets ; je m'acheminerai dès que je serai un peu remise des grandes et violentes maladies que j'ai eues l'année dernière (1). » — Avec sa grande clarté d'esprit, l'habitude des intrigues, elle avait de suite compris que les menées des conspirateurs autour d'elle pouvaient lui servir. Elle voulait d'ailleurs éviter de s'y trouver mêlée, même involontairement, et avait envoyé des gens habiles dans les provinces troublées. Dès qu'elle pensa connaître les principaux chefs du mouvement et ce qu'ils se proposaient, elle fit avertir Henri IV qu'elle avait à l'entretenir de faits touchant la sûreté de l'État. Le roi la crut d'autant mieux qu'il avait eu d'autres rapports sur le même complot ; le procès de la marquise de Verneuil et l'emprisonnement du comte d'Auvergne n'avaient pas tout terminé et une prise d'armes s'appuyant sur le duc de Bouillon et les secours intéressés de l'Espagne était toujours à craindre. D'autre part, on approchait du terme assigné par l'édit de Nantes, où les huguenots devaient rendre les places de sûreté qui leur avaient été accordées pour six ans. Les synodes réunis pour l'élection des députés des Églises réformées, dont l'assemblée devait se tenir à Châtellerault étaient travaillés par les émissaires des fauteurs de troubles, et méditaient

(1) Autogr. coll. Dupuy, t. 217, fo 101. Lettre du 30 janvier 1605 ; Guessard, *Memoires et lettres*, p. 388.

une reconstitution au moins défensive de l'ancienne Union calviniste. — Henri IV répondit à Marguerite qu'elle pouvait venir et serait la bienvenue. La reine avait déjà fait ses préparatifs et partit d'Usson dans les premiers jours de juillet 1605, accompagnée jusqu'aux limites de la province par toute la noblesse d'Auvergne. — Sully était à la veille de se rendre à Châtellerault, où le roi l'envoyait présider l'assemblée protestante et devait se rencontrer en chemin avec Marguerite; il fut invité à tirer d'elle quelques éclaircissements. Leur entrevue eut lieu à Cercottes (Loiret) (1); mais les révélations de la reine le laissèrent quelque peu incrédule. « Je crois, écrivit-il à Henri IV, qu'il peut y avoir autant de faux que de vrai. »

Le roi, inquiet malgré tout du retour de sa première femme, aurait préféré la voir s'arrêter à Chenonceaux et s'y fixer (2). Mais après avoir parlé de Villers-Cotterets, dans son duché de Valois, elle annonça qu'elle choisirait plutôt le château de Madrid, à Boulogne-sur-Seine. — « Mes ambitions, écrit-elle au roi, se sont bornées à Boulogne; l'habitude que j'ai prise d'aimer le repos en un séjour de dix-neuf ans ne me permettrait, ayant trouvé une demeure en bel air, comme Boulogne, de désirer autre changement (3). » — Henri IV était décidé à raser Usson, et la

(1) Canton d'Artenay, à 10 kilomètres d'Orléans.

(2) Chenonceaux, après la mort de Catherine, avait passé, après bien des contestations avec les créanciers de la reine-mère, à Louise de Lorraine, veuve de Henri III, qui en fit donation au jeune duc de Vendôme. Le roi en fit prendre possession au nom de son fils; mais les créanciers de Catherine obligèrent la duchesse de Mercœur, mère de Françoise de Lorraine, qu'il devait épouser en 1609, à les désintéresser pour 96,300 livres; encore les meubles furent-ils vendus à la criée. (*Le château de Chenonceaux*, notice historique, par Mgr C. Chevalier.) Le domaine appartenait donc en 1605 à la duchesse de Mercœur et elle s'y retira du reste en 1611, pour y passer les douze dernières années de sa vie; mais peut-être le roi pensait trouver un arrangement qui en aurait rendu propriétaire la reine Marguerite.

(3) *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois*, édit. Guessard, p. 389, coll. Dupuy, t. 217, f° 89.

reine qui s'en doutait s'était bornée à demander que ce ne fût pas de suite. — Avant d'en venir là, le roi envoya M. de Barenton pour s'assurer si, eu égard à sa situation et à sa construction, la forteresse pouvait être facilement démolie. Il écrivit aussi à Sully : « Quand j'aurai vu la reine, je prendrai les résolutions avec elle sur ce que nous ferons. Je désire que nous fassions sauter ce nid comme nous avons fait de celui de Carlat, afin que personne ne puisse plus s'en emparer pour troubler le pays (1). » — Toutefois le démantèlement d'Usson fut retardé; il n'eut lieu que sous Louis XIII, en 1636.

En quittant Sully, Marguerite avait pris la route d'Étampes où elle entra le 15 juillet. — Le 18, elle écrit encore au roi : « Je repartirai demain et je m'avancerai le plus avant que je pourrai pour donner moins de peine à M. de Vendôme que Votre Majesté envoie au-devant de moi (2). » — En arrivant à Longjumeau, elle trouva Diane de France, fille comme elle du roi Henri II et veuve en secondes noces du maréchal François de Montmorency (3). La vieille princesse — elle avait alors soixante-six ans — la conduisit jusqu'au faubourg Saint-Jacques ; puis Mar-

(1) *Lettres-missives,* t. VI, p. 451. Carlat fut détruit en 1603, en présence de M. Du Plessis, commissaire de l'artillerie, et la forteresse était « de si bonne étoffe et si considérable » qu'il fallut six mois de travaux (décembre 1603 à mai 1604).

(2) *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois,* édit. Guessard, p. 394.

(3) Diane, légitimée de France, était fille de Henri II et de Philippe des Ducs, demoiselle de Coni en Piémont. Elle avait épousé d'abord Horace Farnèse, duc de Castro, qui fut tué en défendant Hesdin. C'est elle qui fit ramener à Saint-Denis les corps de Catherine de Médicis et du roi Henri III (Moreri). Mais ce fut seulement en 1610, après la mort de Henri IV, l'étiquette des funérailles royales exigeant que le corps du roi défunt attendît sur les marches du caveau l'arrivée de son successeur. On envoya aussi le duc d'Épernon prendre à Compiègne les restes de son ancien maître. Ce furent d'ailleurs des obsèques lamentables. Le corps de Henri III resta dans un cabaret jusqu'à l'heure de la cérémonie et les valets qui portaient la bière fleurdelisée, ayant trop bu, la laissèrent tomber dans l'église. (L'Estoile.

guerite prit le chemin du château de Madrid. — Par le commandement exprès du roi, qui s'était réservé cette gasconnade et prit là une petite vengeance d'un goût d'ailleurs douteux, le gentilhomme qui lui offrit la main pour descendre de carrosse était son ancien ami, Harley de Chamvallon, grand maître de l'artillerie pendant la Ligue, et que Henri IV avait fait chevalier de son ordre (1). Le jeune duc de Vendôme, accompagné des seigneurs de Roquelaure et de Châteauvieux, lui souhaita la bienvenue au nom du roi et de la reine, et en si bons termes et si gracieusement que, toujours flatteuse et souple, elle se pressa d'écrire au roi : « On voit bien qu'il est d'une royale naissance, tant en corps parfait en beauté qu'en l'esprit qui surpasse son âge. Je crois que Dieu l'a donné à Votre Majesté pour en recevoir quelque grand service et contentement. Je n'eus jamais plus agréable ravissement que la merveille de cette enfance toute prudente et pleine de sérieux discours (2). » — Marie de Médicis lui avait envoyé de même plusieurs officiers de sa maison, et Henri IV avait fait annoncer sa visite pour le 26 juillet. Il fut exact au rendez-vous et resta trois heures à causer avec Marguerite. — Les anciens époux devaient avoir, en effet, bien des choses à se dire après tant d'années, et l'on peut croire que les remûments d'Auvergne ne furent pas l'unique sujet de leur conversation. — « En ce mois, dit l'Estoile, dont nous retrouvons ici les à-peu-près et les potins, la venue de la reine Marguerite à Paris, où on ne l'avait pas vue depuis vingt-quatre ou vingt-cinq ans, et son arrivée à la Cour, tant soudaine et précipitée qu'il semblait qu'elle n'y dût jamais être assez à temps, réveillèrent les esprits curieux et four-

(1) Il faut dire toutefois que cet incident n'est rapporté que par Dupleix. Lui seul a parlé de la réception de la reine par Chamvallon, « lequel elle avait autrefois aimé plus qu'elle ne devait, de sorte que l'on estimait cet accueil honteux à une aussi grande princesse ». T. IV, p. 367.

(2) 20 juillet; édit. Guessard, p. 395.

nirent d'ample matière de discours à toutes sortes de personnes. » — Et ces discours, le bon chroniqueur nous les donne de suite : « On disait qu'à son arrivée le roi l'avait requise de deux choses, l'une que pour mieux pourvoir à sa santé elle ne fît plus, comme elle avait coutume, la nuit du jour et le jour de la nuit; l'autre, qu'elle restreignît ses libéralités et devînt un peu ménagère de son bien. Du premier, elle promit au roi d'y apporter ce qu'elle pourrait pour contenter Sa Majesté, encore qu'il lui fût fort malaisé, pour la longue habitude et nourriture qu'elle en avait prise; mais qu'au regard de l'autre il lui était du tout impossible, ne pouvant jamais vivre autrement et tenant cette libéralité de sa race. » — Ces on-dit furent au reste recueillis sérieusement par les historiens et depuis donnés comme des certitudes. — La reine avait demandé à voir le dauphin ; le roi le lui envoya le 6 août. Elle se promenait en litière sur la route de Rueil quand le petit prince vint la rejoindre dans le carrosse de Marie de Médicis. Il descendit lorsqu'il l'aperçut et lui dit : « Soyez la bienvenue, maman-fille. » Mme de Monglat, qui l'accompagnait, lui avait recommandé de l'appeler ainsi. « Pourquoi? avait demandé l'enfant. — Parce que maman le veut ! (1) » — Le lendemain Marguerite alla à Saint-Germain où elle entendit la messe aux côtés du roi ; elle avait apporté pour son fils un petit Cupidon aux yeux de diamant, assis sur un dauphin (2). Le 28 août, elle fit son entrée au Louvre. Henri IV vint la recevoir jusqu'au milieu de la cour et Marie de Médicis se fit gourmander par son mari parce qu'elle ne crut point devoir s'avancer au delà du grand

(1) *Journal* de J. Héroard, t. I, p. 144. Paris, 1868.

(2) Ce que Marguerite avait reçu d'une main, elle le rendait de l'autre. « Étant à la foire avec M. le Dauphin, dit l'Estoile (12 février 1609) » elle lui donna un cordon de pierreries de 3,000 écus, qu'il porta à son chapeau. »

escalier (1). — Le roi l'avait invitée à venir passer quelques jours à Saint-Germain, et une intimité toute amicale s'établit bientôt entre elle et le nouveau ménage. Depuis qu'ils n'étaient plus unis conjugalement, elle n'avait pour son ancien époux que des paroles d'affection et de confiance; cela déborde de ses lettres, reparaît à chaque ligne et, dans son curieux *Journal*, Héroard raconte qu'il vit un matin la reine Marguerite « à genoux devant le lit de Marie de Médicis, et Henri IV assis sur le lit avec le dauphin qui jouait avec un petit chien ». — Mongez nous dit que « tous les habitants de Paris et de toutes les Cours l'avaient été saluer au château de Madrid, et marquèrent le plus vif désir de la voir habiter au milieu d'eux (2). Les vieilles familles catholiques aimaient à revoir en elle un rejeton encore brillant des Valois, au moment où les Bourbons, triomphant dans les victoires de leur chef, étaient encore comme des intrus et des usurpateurs ». — De fait, la reine se lassa vite du château de Madrid qui était en dehors de la ville, et décidée à rester vint habiter l'hôtel de Sens, cette vieille demeure de la rue du Figuier, construite par Tristan de Salazar (1475), embellie sous François Ier par le cardinal du Prat, et qui nous reste — malheureusement encombrée par une verrerie — comme un des plus précieux spécimens de l'architecture civile à la fin du quinzième siècle. Le cardinal de Guise, qu'on appelait le cardinal des Bouteilles parce qu'il ne s'occupait que de cuisine, y était mort le 29 mars 1578; puis l'évêque de Rimini, nonce du pape en 1583. Durant la Ligue l'hôtel

(1) « Henri IV allait quelquefois visiter la reine Marguerite et gronda de ce que la reine-mère n'alla pas assez avant la recevoir à la première visite. » TALLEMANT DES RÉAUX.

(2) *Histoire de Marguerite de Valois*, p. 393. — D'après une de ses lettres (14 décembre 1605) on voit qu'elle fut même importunée par l'ambassadeur d'Autriche au sujet de la succession de Catherine. Il y avait là un nouveau tripotage où elle évita prudemment d'entrer.

de Sens avait été habité par le cardinal de Pellevé. Marguerite y installa sa nouvelle Cour, y mena train royal, s'entoura de gens d'esprit, de poètes, de musiciens, de femmes élégantes, de savants et de religieux — et recueillit de suite les brocards des faiseurs de mots (1). — Elle avait cependant gagné son procès au Parlement. On produisit le contrat de mariage de Catherine de Médicis où il avait été arrêté que les biens maternels viendraient aux enfants mâles et qu'à leur défaut les filles y succéderaient; et sur les conclusions de l'avocat général Louis Servin, le Parlement adjugea à la reine tout ce qui constituait la succession. Sa joie fut si grande, dit-on, qu'en ayant appris la nouvelle à Saint-Séverin où elle entendait la messe, elle se leva sur-le-champ et alla aux Cordeliers faire chanter un *Te Deum*. Peu après et par une donation entre vifs, elle disposa de ses biens, comtés d'Auvergne et de Clermont, baronnie de la Tour, et autres terres de la feue reine Catherine, en faveur du roi et du dauphin (2); et prévoyante, plus attachée à la grandeur de la monarchie qu'on n'aurait pu le penser, n'y mit qu'une condition — c'est que ces domaines seraient réunis à la couronne et ne pourraient être aliénés de nouveau.

Tandis qu'on plaidait encore cette affaire, un événement tragique l'avait décidée au reste à quitter l'hôtel de Sens.

(1) Elle prit son logis à Paris en l'hôtel de Sens, joignant l'Ave-Maria, dit L'Estoile, sur la porte duquel on trouva peu après écrits ces quatre vers, faits par quelques médisants :

Comme reine tu devrais être
En ta royale maison;
Comme putain, c'est bien raison
Que tu loge au logis d'un prêtre.

L'Estoile, édit. Michaud, t. II, p. 386. — Ce mauvais quatrain fut recueilli par le *Divorce satyrique* qui circula peu après.

(2) Elle s'en réserva seulement l'usufruit et s'en dessaisit ensuite contre une forte pension. Guessard, *Mémoires et lettres*, p. 415 (mai 1606), p. 441 (nov. 1608).

Elle s'était attachée à un jeune Provençal nommé Date de Saint-Julien, qu'elle conduisait partout en qualité de page (1). Mais ce favori de vingt ans avait un rival, Vermont, qui en avait dix-huit. Vermont, dont le père et la mère avaient été de la maison de la reine et s'étaient trouvés mêlés aux négociations du divorce, avaient encore la garde du château d'Usson où leur fils avait été élevé. Jaloux du page, il se mit en tête de s'en défaire. Le 5 avril 1606, Marguerite était allée de bonne heure entendre la messe aux Célestins. A son retour, Vermont tua Date d'un coup de pistolet qui l'atteignit à la tête, près du carrosse de la reine. — Il chercha d'abord à s'enfuir, mais était mal monté et fut pris. Le *Divorce satyrique,* auquel cette histoire ne pouvait échapper, dit que Marguerite, outrée de douleur et de colère, criait : « Qu'on tue ce méchant! Tenez! Tenez! voilà mes jarretières! Qu'on l'étrangle! » On le garrotta et il fut enfermé dans une chambre de l'hôtel. Le cadavre lui ayant été présenté : « Tournez, dit-il, que je voie s'il est mort, car autrement je l'achèverais! » La reine, dans sa fureur, avait juré de ne manger ni boire avant d'en avoir vu faire justice. Elle envoya au roi M. de Fourquevaut (2), et Vermont fut en effet exécuté le lendemain devant l'hôtel de Sens — selon les procédés rapides de l'époque où l'on ne s'attardait pas

(1) « Ce petit Chichon, fils d'un charpentier d'Arles, jadis laquais de Garnier, l'un des maîtres de ma chapelle... qu'avec six aunes d'étoffe elle avait anobli dans Usson en l'absence de Pominy. *Divorce satyrique,* édit. de 1666, p. 205-206.

(2) Autogr. coll. Dupuy, t. 217, p. 141. Les lettres qu'elle écrivit alors au roi sont des plus curieuses ; le même jour elle le requiert « en grande douleur », et parle d'affaires, complimente pour le succès de Sedan où Henri IV venait de réduire le duc de Bouillon, se félicite de son retour, et quémande, sollicite pour un édit de vicomté ressortissant du parlement de Rouen qui revient en maintes pages de sa correspondance et auquel elle attachait beaucoup d'importance. — N'est-ce pas, pris sur le vif, un trait rapprochant encore ce caractère de celui de Henri III? Comme lui, elle était toujours prête à changer son personnage. Cf. Guessard, p. 404.

aux instructions et aux plaidoiries inutiles. « Le criminel, dit L'Estoile, marcha gayement au supplice, disant tout haut qu'il ne se souciait de mourir puisque son ennemi était mort et qu'il était venu à bout de son dessein. Il jeta loin de lui la torche et refusa de demander pardon à la reine. » — D'une fenêtre de l'hôtel elle avait assisté à l'exécution ; mais elle se trouva mal et, dès la nuit même, en délogea avec protestation de n'y jamais rentrer.

Elle se réfugia à Issy, dans une maison de campagne appartenant à La Haye, orfèvre du roi. Les libelles et les épigrammes dont les Parisiens étaient si friands l'y poursuivirent (1), « et, dit L'Estoile, on publia bientôt des *Regrets amoureux*, faits par Maynard — un des poètes qu'elle s'était attachés — au nom et par commandement

(1) L'Estoile, édit. Jouaust, t. IX :

Reine de qui l'amour surpasse la vertu,
Cadette de Vénus, déesse demi-morte
Ne regrettez point tant un laquais revêtu,
L'on vous en trouvera au palais de la sorte.

Après qu'elle eut commencé à bâtir son hôtel du quai des Augustins, le rimeur insista, et le recueil de L'Estoile contient encore une longue pièce sur le même sujet :

La reine Vénus demi-morte
De voir mourir devant sa porte
Son Adonis, son cher amour
Pour vengeance a devant sa porte
Fait défaire en la même place
L'assassin presque au même jour.
. . . . . .
N'étant plus Vénus qu'en luxure,
Ni reine non plus qu'en peinture,
Et ne pouvant à son avis
Loger au Louvre comme reine,
Comme putain au bord de Seine,
Elle se loge vis-à-vis.
Cette vieille sainte plâtrée
Pour être encore idolâtrée
Bâtit son temple au bord de l'eau,
Afin qu'à toute heure du Louvre,
Qui de l'autre bord la découvre,
Le roi puisse voir le bordeau...

A défaut d'esprit, on le voit, la grossièreté n'y manquait pas.

de la reine Marguerite qui les portait ordinairement dans son sein, et les disait tous les soirs comme elle eût fait ses heures (1). » — Il faut croire le bon chroniqueur sur parole. Le souvenir du drame sanglant auquel elle avait assisté la poursuivit de telle sorte qu'elle sollicita un arrêt de bannissement contre la mère de Vermont, avec défense d'approcher de la Cour ni du lieu où elle serait de vingt lieues, « ayant encore trois fils aussi mal nés que celui-ci, que cette femme emploierait à venger la justice qui a été faite; en conséquence vouloir commander au prévôt de la faire conduire à l'abbaye de Salvanes qu'elle a de moi en Rouergue (2) et qu'elle n'en bouge et ses enfants sur peine corporelle ». — Elle affirmait encore que le comte d'Auvergne se servait de Mme Vermont et de ses enfants pour se débarrasser d'elle, qu'ils s'occupaient de magie, que c'étaient espions ou agents de l'Espagne; enfin que la duchesse d'Angoulême, la vieille princesse Diane qui l'avait reçue à Longjumeau, voulait faire retirer la mère de l'assassin au bois de Vincennes par affection pour le comte d'Auvergne. « Votre Majesté connaît son esprit et sa méchanceté, ajoutait-elle; telles personnes ne peuvent produire que mal (3). » — Henri IV pensa qu'elle perdait le sens, et pour consoler la dite reine, dit L'Estoile, sur cet accident qu'elle prenait à cœur, lui dit qu'il y avait en sa Cour d'aussi braves et galants écuyers que Saint-Julien, et que quand elle en aurait affaire, on lui en trouverait encore plus d'une douzaine.

(1) Ces vers, à la vérité fort médiocres, se trouvent également dans le recueil de L'Estoile. François Maynard, qui devint président au présidial d'Aurillac, membre de l'Académie française et conseiller d'État, était toutefois un des bons poètes de ce temps. Cf. *Œuvres poétiques de François Maynard*, édit. G. Garrisson, 1888, et Durand Lapie et Fr. Lachèvre, *Deux homonymes du dix-septième siècle, Fr. Maynard, président au présidial d'Aurillac, et Fr. Ménard, avocat au présidial de Nîmes*, Paris, 1899.

(2) Salvanez ou Silvanez, abbaye de l'ordre de Cîteaux.

(3) Autogr. coll. Dupuy, t. 217, f° 106; lettre du 9 avril; cf. Guessard, p. 405.

CHAPITRE III

Marguerite de Valois fait construire l'hôtel des Augustins. — Son portrait et sa vie aux dernières années de Henri IV. — Sacre de Marie de Médicis et mort du roi. — Les recherches de la reine Marguerite après le crime de Ravaillac.

Rentrée en possession de ses biens, la reine Marguerite acheta la maison d'Issy, y fit travailler et aménager les jardins. Mais Issy n'était qu'une maison de campagne. Elle acquit en face du Louvre, sur la rive gauche de la Seine, un vaste terrain dont une partie appartenait à l'Université, et l'autre aux *Frères de la Charité,* qui y possédaient depuis leur arrivée en France (1602) une maison et des jardins en bordure du quai — restes d'un manoir que leur avait donné Marie de Médicis et qui avait appartenu à un nommé Jean Bonyn, bourgeois de Paris. Elle fit bâtir là un magnique hôtel qui occupait la presque totalité des deux îlots compris entre les rues de Seine et des Saints-Pères, la rue Visconti et le quai Malaquais, et dont il restait encore en 1734, dit Mongez, dans la rue de Seine, une maison appelée l'hôtel de la reine Marguerite — et de nos jours quelques débris au n° 6, au fond de la cour (1). Elle avait obtenu la suppression de la partie nord d'un ancien chemin, le chemin de la Noue — notre rue Bonaparte actuelle — qui cessa d'aboutir au quai, et acheta la plus grande partie de l'ancien Pré-aux-Clercs, où elle fit

(1) Ed. Beaurepaire, *la Chronique des rues;* Ch. Duplomb, *l'Hôtel de la reine Marguerite,* 1881.

dessiner un vaste parc qui descendit jusqu'à la rue des Saint-Pères (1). — L'hôtel, dont l'entrée principale donnait sur la rue de Seine, se composait de trois corps de bâtiments couverts d'ardoises, celui du milieu surmonté d'un dôme à lanterne. Devant la façade intérieure une terrasse régnait sur toute la largeur de l'habitation, et un double escalier qui en descendait conduisait à une vaste cour s'étendant jusqu'au chemin de La Noue. C'est là que la reine Marguerite se transporta en 1608 et qu'elle passa ses dernières années (2). Son entourage était nombreux et l'amitié qu'elle montrait pour les gens de lettres, les savants, les musiciens lui en attirait beaucoup. Autour d'elle, dès ce moment, et à côté de François Maynard dont elle avait fait son secrétaire, on trouve des poètes comme Porchères, Vauquelin des Yveteaux, Garnier, le moraliste Pithard. Elle discutait avec eux, aimait à montrer que son intelli-

(1) Ce parc avait 44,887 toises; Ch. Duplomb, *l'Hôtel de la reine Marguerite*. — Mais la reine n'avait acheté que six arpents. Ensuite elle en avait empiété cinq ou six autres *(Requête verbale du 24 octobre 1616)*, arrachant les bornes et comblant les fossés qui séparaient le *Pré* des terres voisines, et faisant faire « de larges et profondes tranchées dans iceluy Pré, par le moyen desquelles son usurpation est demeurée jointe au parc qu'elle voulait dresser derrière son hôtel. » E. Fournier, *Variétés histor. et litt.*, t. IV.

(2) Mongez dit qu'elle se retira à Issy après avoir construit son hôtel du quartier Saint-Germain parce que la peste l'en fit sortir précipitamment après avoir emporté trois de ses officiers. C'est l'arrangement un peu libre d'un passage de L'Estoile, qui rapporte à la date du 6 septembre 1606 : « La peste au logis de la reine Marquerite, dont deux ou trois de ses officiers moururent, la fait se retirer à Issy, au logis de La Haye, se voyant à raison de cette maladie abandonnée de ses officiers et gentilshommes. » Mais de quel logis parle L'Estoile? L'hôtel des Augustins était terminé en 1608, car elle y reçut le Dauphin; mais en septembre 1606, il devait être à peine commencé. Peut-être retourna-t-elle au château de Madrid? Elle en parle dans une lettre du 17 mai au roi à qui elle écrit qu'il était mal tenu par la bruyère et le bois tout dévasté; elle a changé la garde et l'a donnée à un cousin de Pasquier. Autogr. coll. Dupuy, t. 217, f° 99. En février 1607, elle avait dû faire encore un voyage à Usson « n'ayant rien reçu de ses pensions ni des assignations données par le roi ». *Ibid.*, cf. Guessard, p. 429.

gence n'avait rien perdu de sa grâce et de sa vivacité. Toutefois l'hôtel de la reine Marguerite était bien une Cour et non pas un salon. Chez elle, elle vécut toujours à la royale et sans déroger. Une lettre curieuse d'Étienne Pasquier la présente « servie comme reine à ses repas, à plats couverts, par ses gentilshommes, l'un grand maître d'hôtel avec son bâton, et les autres gentilshommes servants; et combien que les dîners et les soupers soient principalement dédiés à la nourriture du corps, toutefois elle, faisant plus d'état de la nourriture d'esprit, a ordinairement quatre hommes près de soi, auxquels d'entrée elle propose telle proposition qu'il lui plaît pour l'examiner, chacun desquels ayant déduit sa ratelée, ou pour ou contre, et étant de fois à autre contredits, comme elle est pleine d'entendement leur fait souvent perdre le pied, n'étant marrie d'être par eux contrôlée, mais que ce soit avec bonnes et valables raisons (1) ». — C'était bien là ses raffinements de femme docte, ses idées un peu extravagantes, qui n'excluaient pas tout calcul intéressé. Elle eut parfois des fantaisies bizarres et qui font de nouveau songer à son frère Henri III — témoin la réception du Parlement de Toulouse en 1578 — et, autoritaire, se donnait le plaisir d'en faire à sa tête, laissant dire et crier au dehors selon l'humeur des gens. — Elle parlait phébus suivant la mode de ce temps-là, dit Tallement de Réaux ; et, en effet, c'était la belle époque de l'*Astrée,* de la *Clélie,* tout à l'heure le *Pays du Tendre* et les *Précieuses ridicules*. La littérature, la conversation, la correspondance, la diplomatie même sont envahies par les Lucidor et les Athys (2). Dans le stupide pamphlet des

(1) Étienne Pasquier, *Lettres,* t. II, p. 761.

(2) « Quand M. de Souvray et M. de Pluvinel lui amenèrent le feu roi (Louis XIII), elle s'écria : « Ah! qu'il est beau! ah! qu'il est bien fait! que « le Chiron est heureux qui élève cet Achille ». Pluvinel qui n'était guère plus subtil que ses chevaux, dit à M. de Souvray : « Ne vous disais-je pas «bien que cette méchante femme nous dirait quelque injure! » M. de Sou-

Amours du Grand Alcandre — Henri IV — Marguerite est devenue Mélise; Catherine de Bourbon s'appelle Grassinde; Marguerite de Montmorency, Licine; Louise de Lorraine est Milagarde; Henri III est devenu Périandre; le comte de Soissons, Palamède; le duc de Guise, tué à Blois, Cléandre; Gabrielle d'Estrées, Crisante. Chose curieuse, toute cette époque si batailleuse soupire dans les fades bergeries, s'attendrit avec des mythologies surannées; des strophes faites par Bussy, ce duelliste qui pilla l'Anjou, sur Marguerite de Valois; les vers qu'elle écrivit sur sa mort sont dans ce goût — « Elle aimait, dit Dupleix, à se faire appeler la *Vénus Uranie* comme pour distinguer son amour de celui du vulgaire, affectant qu'il était plus pratiqué de l'esprit que du corps. » Mais chez elle il n'y avait pas que de l'affectation. De Ronsard à Desportes, tous les poètes de la Renaissance l'avaient chantée. Elle aimait à rappeler sa haute naissance, les égards et les flatteries qu'on lui avait toujours témoignés; sa Cour, somptueuse et pleine d'apparat, son train de maison, elle les voulait dignes de sa qualité de Fille de France, et, nous dit Étienne Pasquier, les discussions closes, son personnel de savants et de poètes ayant donné fin aux discours, « pour ne rien rabattre de sa royauté, s'ensuivait une bande de violons, puis une belle musique de voix, et finalement de luths, qui jouaient l'un après l'autre à qui mieux mieux ». — La reine Marguerite, d'ailleurs, aimait la musique comme son frère Henri III. Elle composait des stances et y faisait adapter

vray lui-même n'était guère plus habile. On avait fait des vers dans ce temps-là qu'on appelait *les Visions de la Cour*, où l'on disait de lui qu'il n'avait de Chiron que le train de derrière. *(Les Historiettes de Tallement des Réaux, la Reine Marguerite)*. Antoine de Pluvinel, « escuyer principal » de Louis XIII, a laissé un traité d'équitation qui est comme un bréviaire du cavalier parfait et que l'on cite encore aujourd'hui à Saumur. Paris, 1623, in-f°. La Bibliothèque nationale possède le splendide exemplaire du roi avec des gravures retouchées à la main. Cf. J.-J. Jusserand, *Les Sports et Jeux d'exercice dans l'ancienne France*, p. 378.

des mélodies, tenait sa partie dans les chœurs ou chantait seule en s'accompagnant du luth. Elle eut bientôt deux musiques, l'une pour sa chambre, l'autre pour sa chapelle; elle en avait doté le maître d'une forte pension sur le revenu de l'abbaye de Conques, et dès ce moment fait deux parts de sa vie, l'une mondaine, l'autre toute en pratiques pieuses, visites aux hôpitaux, messes. Étant encore à Usson elle avait fait « un vœu et promesse à l'imitation de ceux qu'avait faits Jacob », qui était de donner à Dieu la dîme de ses biens et d'édifier un autel dont la consécration rappellerait le souvenir du patriarche hébreu qui l'avait inspirée. Ce vœu devait avoir son accomplissement aussitôt que Dieu « l'aurait heureusement reconduite en sa terre », c'est-à-dire à Paris — et l'autel qu'elle promettait d'élever devait être « au lieu le plus proche et le plus commode de sa demeure » (1). — Ce fut ainsi qu'en mars 1608 elle fit bâtir, sur l'emplacement du manoir donné aux *Frères de la Charité,* une chapelle circulaire et couverte en dôme, qui prit le nom de *Chapelle des Louanges*. Des augustins déchaussés se chargèrent, moyennant une forte donation, de consacrer « l'autel de Jacob » selon le vœu de la reine. Ils devaient chanter là, deux à deux, jour et nuit, sans discontinuer, des hymnes et cantiques composés par Marguerite ou sur son ordre; et les moines obtinrent bientôt assez de terrain pour pouvoir se construire un vaste monastère — le monastère de la Trinité — avec jardin et enclos, allant de notre rue Bonaparte jusqu'à celle des Saints-Pères, et longeant une partie du *Chemin aux Clercs,* qui dut au voisinage de « l'autel » le nom de rue Jacob qu'il a conservé (2).

(1) E. Beaurepaire, *la Chronique des rues,* p. 233.

(2) *Ibid.*; H. L. Bordier, *les Églises et Monastères de Paris,* p. 61; L'Estoile, édit. Jouaust, t. IX, p. 399. — Les moines avaient reçu 8 arpents 1/2 de terrain, dont deux en jardin; 6,000 livres de rentes. Un brevet du roi leur permettait de « recevoir et occuper tous biens, héritages et

Elle ne s'en tint pas là. « Il n'y a point de religion de Mendiants qui ne se soit ressentie de ses libéralités annuelles, dit le P. Hilarion de Coste, entre autres les Carmes, les Cordeliers, les Jacobins, les Jésuites de Saint-Louis, les filles de l'Ave-Maria, les Feuillants, les Capucins, es Récollets et les Minimes de Nigeon. Elle bâtit à ses frais le couvent des Jésuites d'Agen, et augmenta les revenus de l'hôpital de Crépy-en-Valois ». Elle oyait tous les jours trois messes, une haute et deux basses, communiait trois fois la semaine (1), visitait tous les samedis la chapelle basse de Notre-Dame en l'église de Saint-Victor, et la semaine sainte les hôpitaux, et n'y donnait jamais moins de trois à quatre mille couvertures et souvent une somme notable pour marier les filles pauvres (2). Elle entretenait cent pauvres, quarante prêtres anglais (3), et le jour de sa naissance et aux quatre grandes fêtes solennelles distribuait cent sous d'or aux malheureux. Elle eut

possessions, et bâtir couvents de leur ordre en tous lieux et endroits du royaume ». Cf. Ch. Duplomb, *l'Hôtel de la reine Marguerite* et la *Topographie historique du vieux Paris*, t. III, dont une des planches donne très distincte la chapelle circulaire construite par la reine.

(1) « La bonne reine, qui était bien dévote et bien craignant Dieu, faisait dire une quantité étrange de messes et de vêpres, dit Tallement des Réaux. Cela aussi exerça la verve des pamphlétaires, et c'est pour elle que d'Aubigné écrit dans *le Baron de Fæneste* :

Commune qui te communies
Ainsi qu'en amours, en hosties
Qui communies tous les jours
En hosties comme en amours
A quoi ces dieux que tu consommes
Et en tous temps et en tous lieux?
Toi qui ne t'es pu soûler d'hommes
Te penses-tu crever de Dieux?

(2) La charité de la reine Marguerite avait des délicatesses qui n'ont pas été assez remarquées, témoin le fait suivant que rapporte L'Estoile : « Ce jour, comme elle entrait aux Jacobins pour gagner les pardons, elle trouva une pauvre Irlandaise à l'entrée, qui venait d'accoucher, et à peine était-elle délivrée de son fruit, qui était un garçon. Elle le voulut tenir, et ayant su que M. de Montpensier était là, le fit son compère, et lui donna le nom de Henri. » 10 septembre 1605.

(3) Mongez, *Histoire de Marguerite de Valois*, p. 411.

même quelque temps pour aumônier saint Vincent de Paule, qui échangea ces fonctions lucratives pour la modeste cure de Clichy (1).

Sa vie mondaine, à cette époque, fut aussi curieuse. Henri IV, si glorieuse que fût sa Cour, n'était qu'un parvenu. Les seigneurs catholiques, ligueurs ou royalistes qui l'avaient suivi ; les huguenots qui avaient chevauché à ses côtés et conquis le royaume, tous les rudes capitaines qui durant vingt années n'avaient point quitté le harnois de guerre, ne rappelaient que de fort loin les brillants gentilshommes qui faisaient cortège aux derniers Valois. — « On parle de faire quelques galanteries à ce carême prenant, écrit le diplomate Fresnes-Forget au connétable de Montmorency, et l'on se vantait de carrousels; mais il s'est trouvé que personne de nos courtisans n'en savait la mesure. Ils sont tous nés dans un siècle de fer (2). » — Ce fut à la reine Marguerite, qui avait conservé la tradition des fêtes autrefois données par Catherine de Médicis, que l'on eut recours pour organiser les grandes réceptions. Marie de Médicis la pria ainsi de l'aider lorsqu'elle dut accueillir selon l'étiquette Don Pedro de Toède, connétable de Castille et ambassadeur de Philippe II. C'est elle qui arrangea le ballet célèbre qui fut donné durant son séjour, et dont Malherbe rima les récitatifs. – On devait le danser le 25 janvier 1609 ; mais la reine Marguerite « s'étant trouvée malade, comme elle était l'organisatrice et la maîtresse véritable, on le remit de quelques jours ». — « On le dansera d'abord à l'Arsenal, écrit Villeroi, et après au palais de la reine Marguerite, car on ne danse

(1) H. de la Ferrière, *Trois Amoureuses du seizième siècle.*

(2) Chateaubriand dit de même : « Henri IV a quelque chose de moins royal et de moins noble que le prince dont il reçut la couronne. » Quant à sa Cour, on peut voir la façon dont en parle L'Estoile; des courtisans de Henri III, ceux de son successeur n'avaient gardé que les vices. » Édit. Michaud, t. II, p. 488.

plus au Louvre (1). » — « Le samedi 31 et dernier de ce mois, dit à son tour L'Estoile, la reine fit à Paris son ballet magnifique, dès très longtemps pourpensé par elle et destiné, mais différé jusques à ce jour. Et ne fut qu'en deux lieux, à l'Arsenal et chez la reine Marguerite, où Leurs Majestés trouvèrent la collation magnifique et somptueuse que la dite dame leur avait fait apprêter, qu'on disait lui revenir à quatre mille écus. Entre les singularités de laquelle y avait trois plats d'argent accommodés exprès à cet effet, en l'un desquels il y avait un grenadier, en l'autre un oranger, et en l'autre un citronnier, si dextrement et artificieusement représentés et déguisés qu'il n'y avait personne qui ne les prît pour naturels. — Les branles, les gaillardes se prolongèrent si avant que le roi et la reine ne se retirèrent qu'à six heures du matin. » — Et galamment, le chroniqueur ajoute : « La petite Paulette emporta l'honneur du ballet, tant par ses bonnes grâces que par sa voix harmonieuse et délicate, joint que cette petite chair blanche, polie et délicate, couverte d'un simple crêpe fort délié, mettait en goût et en appétit plusieurs personnes (2) ».

La reine Marguerite éprouvait le plus grand plaisir au milieu de ces fêtes. Il lui semblait qu'elle n'en pouvait organiser trop, tellement elle avait le désir de retrouver les impressions des jours passés. Elle-même dit qu'elle allait à Fontainebleau « pour avoir l'honneur d'être auprès de Leurs Majestés », et aussi « pour revoir ce paradis terrestre, ce beau jardin de volupté » qu'était toujours pour

(1) *Ambassades de la Boderie*, t. IV, p. 197.

(2) L'Estoile, édit. Michaud, t. II, p. 497. — François Maynard, qui a laissé tout un recueil de priapées et épigrammes, a consacré quelques vers à cette petite Paulette dont parle L'Estoile. Cf. la curieuse publication de Ad. Van Bever, *les Poètes satyriques des seizième et dix-septième siècles*. — C'était de ces petits vers badins et souvent graveleux que s'égayait la Cour assez peu pudibonde de la reine Marguerite.

elle la Cour du roi de France. Il ne semble pas qu'elle ait regretté jamais la place qu'elle avait cédée à une autre, et le rang qu'elle occupait près d'elle lui suffisait. Elle adoptait, aimait, comblait de faveur le Dauphin et, à propos de la naissance de Gaston, écrit au roi : « Les chants redoublés ont duré tout le jour, et à cette heure les feux de joie feront passer la nuit en même réjouissance. Ce sont effets de votre bonne fortune, mais plutôt des particulières faveurs de Dieu qui vous traite en fils aîné, et aussi en fils chéri et tendrement aimé (1). » — D'ailleurs, elle n'avait jamais eu le courage de renoncer aux toilettes de sa jeunesse et aurait voulu être toujours jeune. Il y avait même là un peu de ridicule et qui jette sur les derniers temps de sa vie une teinte de tristesse. Tallemant des Réaux, qui ne l'a point connue, aussi bien, même vieille, en fait une véritable caricature (2). « Elle devint horriblement grosse, dit-il, et avec cela faisait faire ses carrures et ses corps de jupe beaucoup plus larges qu'il ne fallait, et ses manches à proportion. Elle avait un moule un demi-pied plus haut que les autres et était coiffée de cheveux blonds, d'un blond de filasse blanchie sur l'herbe ; elle avait été chauve de bonne heure. Pour cela elle avait de grands valets de pieds blonds que l'on tondait de temps en temps. Elle avait toujours de ces cheveux-là dans sa poche de peur d'en manquer ; et pour se rendre de plus belle taille, elle faisait mettre du fer blanc aux deux côtés de son corps, pour élargir la carrure. Il y avait bien des portes où elle ne pouvait passer. Elle portait un grand vertugadin qui avait des pochettes tout autour, en chacune desquelles elle mettait une boîte où était le cœur d'un de ses amants trépassés ; car elle était soigneuse, à mesure qu'ils mouraient, d'en faire embaumer le cœur. Ce vertugadin se

(1) *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois,* édit. Guessard, p. 432.
(2) Tallemant des Réaux, né à la Rochelle en 1619, écrivait vers 1657.

pendait tous les soirs à un crochet qui fermait à cadenas, derrière le dossier de son lit. — La reine Marguerite était belle en sa jeunesse, bien qu'elle avait les joues un peu pendantes (1) et le visage un peu trop long. Jamais il n'y eut personne plus encline à la galanterie. Elle avait d'une sorte de papier dont les marges étaient toutes pleines de trophées d'amour; c'était le papier dont elle se servait pour ses billets doux. Hors la folie de l'amour, elle était fort raisonnable. Le feu roi s'avisa de donner un ballet de « la Vieille Cour » où, entre autres personnes, on représenta la reine Marguerite avec la ridicule figure dont elle était sur ses vieux jours. Ce dessein n'était guère raisonnable en soi; mais au moins devait-on épargner la fille de tant de rois. »

Mais la reine Marguerite tenait tête aux railleurs et souvent leur répondait avec plus d'esprit qu'ils n'en montraient eux-mêmes. — « M. de Fresnes-Forget (2), étant un jour chez elle, lui dit qu'il s'étonnait comment les hommes et les femmes de son temps, avec de si grandes fraises, pouvaient manger du potage sans les gâter, et surtout comment les dames pouvaient être galantes avec leurs grands vertugadins. Elle ne répondit rien sur le moment; mais quelques jours plus tard, ayant une très grande fraise et de la bouillie à manger, elle se fit apporter une cuillère qui avait un fort long manche, de façon qu'elle mangea sa bouillie sans gâter sa fraise. Sur quoi, s'adressant à M. de Fresnes : — « Eh bien, lui dit-elle en riant, vous voyez « qu'avec un peu d'intelligence il y a remède à tout! — « Oui-dà ! Madame, répondit le bonhomme, quant à ce qui « touche le haut, me voilà tranquille ! » — L'anecdote

(1) Comme on le voit, il ne faut pas toujours croire l'auteur des *Historiettes* qui n'était pas exactement renseigné.

(2) Forget, sieur de Fresnes, était secrétaire d'État. L'Estoile indique sa mort en avril 1610.

n'ajoute rien davantage, mais on devine comment elle devait conclure (1). — Il y avait mieux du reste. Cette vieille femme qui avait été en sa jeunesse celle sur qui toutes prenaient la mode, et la merveille de cette Cour des Valois citée comme la plus magnifique de l'Europe, trouvait encore des imitatrices. — « Ce jour, écrit L'Estoile (9 mars 1610), le prédicateur de Notre-Dame appelé Suffren, jésuite, étant tombé en son sermon sur les dissolutions et lascivetés des femmes, dit qu'il n'y avait aujourd'hui si petite coquette à Paris qui ne montrât ses tétons, prenant exemple sur la reine Marguerite. Puis comme s'il eût voulu retenir le mot (lequel on trouvait, pour un homme d'esprit tel qu'il était, lui être échappé trop indiscrètement), s'étant un peu arrêté, pour se recouvrir va dire qu'il n'entendait taxer la reine Marguerite; que beaucoup de choses étaient permises aux reines qui étaient défendues aux autres. » — Cette sorte d'hommage n'avait jamais déplu à Marguerite de Valois, et l'époque avait des grossièretés pires; nous ne sommes pas surpris, dès lors, de voir à quelques pages de distance, dans le même recueil, qu'un « petit carme qui prêchait les advents à Saint-Barthélemy, et qu'on disait être un peu bouffon, ayant comparé les tétons de la reine Marguerite aux mamelles de la Vierge Marie, encore que cette comparaison parût un peu bouffonne et extravagante, si lui valut-elle cinquante bonnes pistoles, que ce petit besacier tira de la bourse de Sa Majesté ».

Elle n'avait pas renoncé non plus à ses favoris et la succession du jeune Date de Saint-Julien avait été, paraît-il, fort disputée. Elle s'éprit en 1607 de Bajaumont (2),

(1) De la Place, *Recueil de pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'Histoire*. Bruxelles, 1781, t. II, p. 350.

(2) C'est à peu près l'époque où dut être écrit le *Divorce satyrique*, qui fut remanié et augmenté dans les diverses éditions qui nous sont parvenues. Bajaumont est le dernier de ses amants qu'il mentionne : « Bouteroue, dit

« instruit par Mme Roland, dit le *Divorce satyrique,* et introduit près d'elle par Mme d'Anglure. Elle essaya même d'obtenir pour lui une abbaye (1), la galanterie et la dévotion ayant toujours fait bon ménage. Mais si ses attachements furent ses plus regrettables travers, elle y avait peu de chance. Bajaumont s'étant querellé avec un nommé Loué, fils d'un procureur de Bordeaux, fut attaqué dans le chœur même des Augustins et dut tirer l'épée pour se défendre. Il n'eut point de mal; mais Marguerite, effrayée, fit prudemment enfermer l'agresseur au For-l'Évêque. Puis Bajaumont tomba malade (mai 1607), et la vieille reine s'en affecta tellement que le roi vint lui faire une visite de condoléance. Henri IV avait toujours été pauvre et partant économe ; Marguerite lui avait arraché des sommes assez fortes, paraît-il, pour la construction de son hôtel, et ce jour-là, en sortant par la pièce où se tenaient les filles d'honneur, il ne put s'empêcher de leur dire, moitié riant, moitié sérieux comme il était toujours : « Priez pour la convalescence de Bajaumont et je vous donnerai votre foire : car s'il venait une fois à mourir, ventre saint-gris ! il m'en coûterait bien davantage, pour ce que la reine prendrait cette maison en horreur, et il me faudrait lui en acheter une autre! (2) » — La bonne intelligence

L'Estoile, avait fait un poème intitulé *le Petit Olympe d'Issy,* qui est une fadaise dédiée à la reine Marguerite sur ses beaux jardins, desquels on disait que le dieu Priapus était gouverneur et Bajaumont son lieutenant. » — On vendait aussi des sottises telles : « Le tombeau et résurrection de l'amour, à la docte Marguerite, — qui aimera toujours mieux la résurrection que le tombeau », ajoute le chroniqueur. Mais comme l'a fait le premier remarquer M. Guessard, *le Petit Olympe d'Issy,* de Michel Bouteroue (Paris, 1609, in-12), ne contient rien de ce que rapporte L'Estoile ; c'est une malice de son cru.

(1) Conques ou Bonne-Combe, dans le diocèse de Rodez; Guessard, p. 435.

(2) L'Estoile rapporte une autre maladie de Bajaumont, « écuyer et favori de la reine Marguerite » en septembre 1609, et dit qu'il guérit plus par la charité de sa maîtresse que par l'art de son médecin. — Le roi étant passé alors devant l'hôtel de la reine, et voyant sa chapelle non achevée, toute

de Marguerite et de son nouveau favori ne fut pas de longue durée ou du moins connut bien des traverses, car le roi écrit le 10 mai 1608 à Marie de Médicis : « Je n'ai rien appris de nouveau, sinon que la reine Marguerite a battu hier Bajaumont, qu'il veut s'en aller (1). »

Cependant le roi, travaillé par de grands desseins de république chrétienne — sous prétexte aussi d'amourettes et de poursuivre, selon d'autres, le prince de Condé qui avait enlevé à Bruxelles sa jeune femme, Charlotte de Montmorency, dont Henri IV était amoureux — était prêt à se mettre en campagne. La guerre allait recommencer contre la puissante maison d'Autriche; l'Espagne, qui depuis un siècle était *directement* l'ennemie et dont les menées avaient toujours tendu à la ruine et à l'accaparement du royaume. Lesdiguières, avec quatorze mille hommes, allait rallier le triple contingent de Venise, du pape et de la Savoie et envahir le Milanais avec près de quarante mille hommes. La Force, nommé maréchal de France, devait entrer en Espagne et l'attaquer avec deux

découverte : « Ventre saint-gris ! dit-il, il faut bien que ma sœur fasse besogner à cela, et qu'elle fasse couvrir sa chapelle » — « Il est vrai, sire, répond M. de Montb... ; mais le couvreur de la reine est malade ». La Cour de la reine Marguerite, chose certaine, avait mauvaise réputation — nous avons indiqué plus haut ce que dit L'Estoile de celle du roi — et quand Henri IV en revenait, « il soulait dire qu'il revenait du bordeau ». Mais il ne faut pas attacher trop d'importance aux potins du chroniqueur qui enregistre tout ce qu'on lui raconte, et c'est seulement à titre de curiosité que nous rapportons l'anecdote du comte de Choisi, dont elle avait chassé la fille par jalousie de Bajaumont, disant à son père qu'elle ne valait rien et se gouvernait mal : « Si vous vous fussiez, à l'aventure, Madame, aussi bien gouvernée, vous auriez encore la couronne que vous avez perdue ! » — Le même propos est mis encore dans la bouche « d'une dame du métier », à laquelle elle reprochait sa vie et mauvais gouvernement, avec paroles fort rudes et injurieuses et qui finit par répondre : « Il est vrai, Madame, tout ce que vous dites; mais nous sommes toutes fautives. Vous-même, si vous fussiez gouvernée comme il faut, votre maison ne serait pas ici, elle serait de là l'eau, Madame, où vous savez bien. »

(1) *Lettres-missives*, t. VII, p. 548. (Original autog. coll. de M. Feuillet de Conches.)

corps d'armée, jetant vingt-cinq mille hommes par Perpignan et autant par Saint- Sébastien. Le roi gardait trente-cinq mille hommes qu'il voulait conduire lui-même à Juliers par la Belgique pour secourir les princes allemands ses alliés, et se rabattre au gré des événements sur la Franche-Comté, l'Italie ou la Bohème. Sully, qui donne dans ses *Mémoires* des détails nombreux sur cette vaste entreprise, raconte comment elle avait été pesée, mûrie, calculée de longue date. L'argent, les vivres, les munitions, tout était préparé; les ordres donnés pour la réunion des troupes; le départ du roi, enfin, fixé aux premiers jours de mai 1610. « Or, cependant que les affaires de la guerre s'acheminaient de toutes parts, la reine sa femme n'omettait rien de ses sollicitations pour résoudre son sacre et préparer toutes choses pour les cérémonies et magnificences d'icelui. » Ce sacre de Marie de Médicis avait été différé jusqu'alors et elle s'y entêtait d'autant plus qu'elle espérait conjurer les idées d'un nouveau divorce que les folies récentes du roi pour Charlotte de Montmorency, habilement exploitées par son entourage italien, lui faisaient craindre. Henri IV, pour assurer le repos du royaume durant son absence, la nomma régente en lui adjoignant un conseil de quinze personnes (20 mars). La reine n'en demanda pas moins la consécration religieuse, et le sacre fut fixé au 13 mai.

La reine Marguerite fut priée d'assister à la cérémonie. Elle aurait bien voulu s'en dispenser; mais Henri IV insista en dépit des bienséances, car sa présence devait être la consécration de la nouvelle dynastie. Elle s'exécuta de bonne grâce et ne discuta que sur des questions d'étiquette, tenant à porter le diadème royal et un manteau entièrement recouvert d'un semis de fleurs de lis d'or. On lui accorda la couronne selon son titre de reine; mais le manteau de Mme Élisabeth, sœur du Dauphin, qui avait

alors neuf ans, ayant été limité à une bordure de deux rangs de fleurs de lis, on lui donna le même. Au jour du sacre, dans la grande église de Saint-Denis, elles parurent l'une et l'autre habillées de toile d'argent et d'un surcot d'hermine surchargé de pierreries. La petite Élisabeth, future reine d'Espagne, marchait d'abord; la longue traîne du manteau de velours violet que portait la reine Marguerite (1) était tenue par les comtes de Curson et de la Rochefoucauld. Elle fut appelée à son rang par le grand maître, et le roi, placé dans une tribune avec les ducs de Bellegarde et de Joyeuse, eut au moins alors un bon sentiment, car il la plaignit, dit Pierre Mathieu, de s'être levée si matin. Il se tourna ensuite vers les échafauds qui s'élevaient jusqu'aux voûtes et où s'entassait tout un peuple de seigneurs, d'officiers et de dames, chatoyants d'étoffes, ruisselants de bijoux et de broderies d'or, et dit en soupirant « que cela lui faisait penser au jour du jugement, et que l'on serait bien surpris si le Juge se présentait ».

Le soir, la reine Marguerite était partie pour sa maison d'Issy. Le jour anniversaire de sa naissance tombait le lendemain, et elle avait coutume de le fêter avec toute sa Cour comme un jour de bonheur. Dupleix, que pour une fois nous pouvons croire, rapporte que, dans la soirée, il l'entretenait justement de certaines remarques faites sur le 14e jour de chaque mois, qui avait été souvent favorable aux Français; il citait la bataille d'Agnadel, gagnée par Louis XII, le 14 mai 1509; la bataille de Marignan, le 14 septembre 1515; la bataille de Cérisolles, le 14 avril 1544; la levée du siège de Metz par Charles-Quint, le 14 janvier 1553 (2); enfin la bataille d'Ivry, le 14 mars 1590.

(1) Marguerite de Valois donna ce manteau à l'église Saint-Sulpice pour en former le dais qui couvre le saint-sacrement dans les grandes cérémonies. Mongez, p. 403; Favier, *Histoire de Navarre*.

(2) Selon Bernard de Salignac, témoin oculaire, le siège de Metz fut levé le 26 décembre 1552.

— Quelques instants après, on apportait la nouvelle de la mort du roi, frappé par Ravaillac dans la rue de la Ferronnerie.

La vieille reine fut vivement affectée par cette perte; car, malgré les torts anciens du mari, elle pouvait regretter le roi qui avait rendu la paix au pays, et elle lui était reconnaissante des égards qu'il lui avait témoignés depuis leur divorce. — Elle ne se borna pas à des regrets, d'ailleurs. Elle avait à son service une femme nommée Comans ou d'Escomans (1), qui lui demanda d'être présentée à la régente, ayant des choses importantes à révéler à propos de l'assassinat du roi. Elle le fit et se donna beaucoup de mal pour faire entendre juridiquement cette femme qui soutenait que les premiers auteurs du complot étaient « le duc d'Épernon, la marquise de Verneuil, Mlle du Tillet et d'autres ». — Mais on désirait étouffer l'affaire; l'exécution de Ravaillac suffisait. La Comans fut enfermée pour le reste de ses jours, et les recherches de la reine Marguerite demeurèrent inutiles (2).

(1) Jacqueline Le Voyer, dite de Comant, femme d'Isaac de Varenne.

(2) Le samedi 30 juillet, porte le journal de L'Estoile en ses derniers feuillets, la Coman, jugée, condamnée à tenir prison perpétuelle entre quatre murailles, et cependant ceux qu'elle avait accusés, déchargés et déclarés innocents. On travaillait à son jugement dès le samedi précédent, 23, et les juges se trouvèrent partis, neuf contre neuf. Édit. Michaud, t. II, p. 670. — On doit rappeler à ce propos d'ailleurs que, lorsqu'en 1618 un incendie eut détruit une partie du Palais, le bruit courut que « c'était l'œuvre des complices de l'assassinat de Henri IV qui prétendaient par là brûler le greffe et le procès de Ravaillac ». D'autres ont dit que « l'accusé avoua des choses si étranges que les juges, surpris et effrayés, jurèrent entre eux, sur les Saints Évangiles, de n'en jamais rien découvrir; ils brûlèrent même les dépositions et tout le procès-verbal au milieu de la Chambre ». — Piganiol, Germain Brice. Cf. *Corresp. hist. et arch.* P. Lacombe, *l'Assassinat de Henri IV*, avril-mai 1904.

CHAPITRE IV

Régence de Marie de Médicis. — Les États de 1614. — Derniers actes de la reine Marguerite. — Sa mort. — Jugement porté sur elle par Richelieu et Conclusion.

La reine Marguerite s'était tenue à l'écart des querelles si vives engagées par les deux dernières maîtresses du roi, la marquise de Verneuil et la comtesse de Moret. La marquise lui ayant fait demander une entrevue par Mme de Salignac, elle prit pour excuse qu'il lui fallait avoir l'assentiment du roi (1). Elle se tint également en dehors des luttes qui signalèrent les premières années de la régence. Marie de Médicis lui en sut gré, et le témoigna en l'invitant à toutes les grandes cérémonies de la Cour, où elle eut son rang et sa place (2) On la vit ainsi au baptême du second fils de Henri IV, Gaston, dont elle fut marraine; au sacre de Louis XIII, qu'elle présenta la veille à la confirmation en compagnie du prince de Condé (octobre 1610) ; à sa déclaration de majorité et au carrousel qui suivit sur la place Royale. — Une des dernières fêtes qu'elle donna fut, en 1612, la réception et le bal dont elle eut le coûteux honneur lorsque le duc de Pastrana, fils de Ruy Gomez et de la princesse d'Eboli, vint demander la main de la princesse Élisabeth pour le futur roi d'Espagne, Philippe IV, et où elle parut vêtue d'une robe en toile d'argent aux longues manches ouvertes en arcades, coiffée de perles

(1) Lettre au roi, 9 avril. Autog. coll. Dupuy, t. 217, f° 106. Édit. Guessard, p. 405.

(2) H. de la Ferrière, *Trois Amoureuses du seizième siècle.*

enroulées dans ses cheveux avec des diamants et portant au col une rivière étincelante (1).

Louis XIII avait confirmé la reine Marguerite dans la jouissance de ses domaines, et dès les premiers jours de la régence elle reçut Marie de Médicis dans sa maison d'Issy, car l'on raconte que l'Italienne, revenant de chez elle fort accompagnée (8 juillet 1610), il y eut une pauvre et simple femme du faubourg Saint-Germain qui commença à crier assez haut, tant que la reine l'entendit : « Plût à Dieu, madame, qu'on eût fait aussi bonne garde de notre pauvre roi comme on fait de vous ! Nous ne serions pas dans la peine où nous sommes (2). »

Pourtant, la reine Marguerite vieillissait, se faisait chenue malgré ses perruques blondes. C'était vraiment une vieille femme, dont l'esprit même n'était plus si lucide et qui portait le poids de ses traverses anciennes. « La persécution et les menaces de son frère, dit Dupleix qui reprend de nouveau sa thèse ; les effrois qu'elle en reçut, l'appréhension qu'elle eut ensuite que ses fautes n'obligeassent son mari d'attenter à sa vie et la solitude en laquelle elle vesquit durant vingt ans, la troublèrent si fort qu'elle entra en une extrême défiance de tout le monde, de sorte que ses fâcheries et terreurs continuelles la rendirent hypocondriaque. Mais ces faiblesses ne paraissaient au commencement qu'en certains objets connus à ses domestiques; depuis son dernier voyage à la Cour ils ne furent que trop divulgués, elle-même les faisant connaître à tout le monde. » — Sur la fin de ses jours, ajoute Tallemant des Réaux, elle aima un musicien nommé Villars. Il fallait que cet homme eût toujours des chausses troussées et des bas d'attache, quoique personne n'en portât plus. On l'appelait

(1) Jean Nicaut, *le Grand Bal de la reine Marguerite*, etc., 1612; cf. H. de la Ferrière, *Trois Amoureuses du seizième siècle*.

(2) L'Estoile, édit. Jouaust, t. X, p. 322.

vulgairement le roi Margot. — Ce Villars était un chanteur, et Malherbe écrit à Peiresc qu'elle le mena un jour dans le jardin des Tuileries pour le faire entendre à la reine (1). Se trouvant malade, elle avait fait vœu de se rendre à Notre-Dame de Senlis; elle y alla en litière et Villars, associé au vœu de sa maîtresse, partit dès quatre heures du matin et fit la route à pied. — Ce fut, a-t-on dit, le dernier de ses amants; mais est-ce trop supposer que de ne voir qu'une affection maternelle et toute platonique entre ces jeunes hommes, l'écuyer Bajaumont, le roi Margot, ses familiers et ses proches, et cette femme qui avait plus de soixante ans et que l'on a tant fait pour rendre odieuse? — Ses donations, ses institutions pieuses l'occupaient sans doute davantage. « Le 3 août 1610, dit L'Estoile, la reine Marguerite fit le pain bénit magnifique à Saint-Étienne-du-Mont, ayant voulu honorer de sa présence la célébrité de la fête de la dite église qui était ce jour; auquel même elle posa de sa main la première pierre au fondement d'un portail qu'on y bâtissait, et y donna mille écus. » — Quant à ses Augustins « déchaux », elle les congédia au commencement de 1613, « trouvant qu'ils ne chantaient ni assez bien ni assez longuement les louanges divines », et leur substitua les Augustins réformés de la province de Bourges, qui furent dits les Petits-Augustins pour les distinguer des Grands-Augustins dont la maison était voisine (2).

En 1614, elle assista encore à la procession des États et à leur séance d'ouverture. Elle prit là un refroidissement dont elle ne put se remettre. Déjà, elle avait dû s'aliter lors d'un pèlerinage qu'elle avait fait à Chartres en 1605, après son retour d'Usson, et l'année suivante avait souffert d'une pleurésie qui l'avait clouée de longs mois dans sa

(1) *Lettres à Peiresc,* édit. Blaise, Paris, 1822.
(2) E. Beaurepaire, *la Chronique des rues,* p. 236.

maison d'Issy (1). Dès lors, elle ne fit que languir. — Elle ne cessa point, au reste, de s'intéresser aux affaires de l'État, et l'on a d'elle une longue lettre au cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, qui présidait l'assemblée du clergé, et où elle l'invite à intervenir près des députés afin de donner au roi plus de commodité dans la réforme financière que tous demandaient alors sans vouloir rien faire pour y contribuer (2). — Dans les premiers jours de mars 1615, on tenait son état pour désespéré; mais cela ne retarda pas d'une heure un de ces ballets de la Cour qu'elle avait tant aidé à remettre à la mode. Sur la fin du mois, il y eut une légère amélioration et Malherbe put écrire à son ami Peiresc : « La reine Marguerite commence à se porter mieux; comme elle a été hors d'espérance, on la tient aujourd'hui hors de crainte. » Ses affaires étant toujours aussi mal conduites, elle vendit ou engagea pour 32,000 livres payées comptant les châtellenies de Béthisy et de Verberie, dans son duché de Valois, à Louis Féron, écuyer, seigneur de Villers (3). — Ce fut son dernier acte de suzeraine. Le 26 mars, l'évêque de Grasse, qui était son grand aumônier, l'avertit que sa fin était proche et elle le récompensa en lui faisant don de son argenterie. Le 27, elle signa encore un codicille en faveur des Augustins et, après avoir reçu les sacrements, elle mourait à onze heures du soir. — Elle allait avoir soixante-deux ans.

On dit qu'au moment de la mort toute notre vie nous remonte du cœur et passe en tableaux successifs devant nos yeux en un éblouissement suprême. Peut-être la vieille

(1) *Mémoires et lettres,* édit. Guessard, p. 397 et 428.

(2) Cf. *Revue des questions historiques,* liv. de janvier 1870, p. 258-261 ; lettre du 17 novembre 1614.

(3) Dr Bourgeois, *Crépy-en-Valois, ses seigneurs,* etc., dans *Mémoires de la Société archéologique de Senlis.*

reine revit-elle les jours lointains de sa jeunesse et son entrée, toute jeune fille, avec le roi Charles IX dans la cité de Metz, parmi les dames en peliçons de fourrures aux longues manches pendantes jusqu'à terre, les gentilshommes aux pourpoints de velours bariolé d'incarnat, les argoulets et les arquebusiers aux corselets et aux morions d'acier. Peut-être ce fut le duc de Guise, Bussy, La Môle, morts si tragiquement, son triomphal voyage de Flandres ou les jours tristes de Carlat et d'Usson? Tant de choses s'étaient accomplies et tant d'événements avaient marqué sa vie. Elle était la dernière de sa race; elle emportait dans la tombe tout ce qui restait de la magnificence des Valois et, il faut bien le dire encore, la plus grande partie de ses secrets. Avec la reine Marguerite, c'est un monde qui achève de mourir. — Le lendemain, Malherbe écrit : « M. de Valves a été la voir. Pour moi je la tiens pour vue, car il y a une presse aussi grande qu'à un ballet, et il n'y a pas tant de plaisir. La reine a dit qu'elle veut payer ce que légitimement elle devra, et que si elle ne le faisait, elle aurait peur qu'on ne vînt la tourmenter la nuit. Elle fait cas que les dettes n'iront qu'à 400,000 livres; mais l'on tient qu'elle doit plus de 200,000 écus. Ce matin, la chambre de la reine était si pleine de créanciers qu'on n'y pouvait tourner. »

Ce fut tout ce qui intéressa, dans cette mort, le sec poète que nous a vanté Boileau. Le jugement définitif devait être porté par Richelieu, le ministre absolu de Louis XIII, et nous ouvrons ici ses *Mémoires* qui donnent avec la hauteur de vues qu'on pouvait attendre, sur cette femme et cette reine, l'impression que nous devons garder, nous qui n'éprouvons plus rien des passions de ce temps aboli et des haines des sectes défuntes :

« Le 27 de mars, trois jours après que le Roi eut congédié les députés des États, la reine Marguerite passa de

cette vie en l'autre. Elle se vit la plus grande princesse de son temps, fille, sœur et femme de grands rois et, nonobstant cet avantage, elle fut depuis le jouet de la fortune, le mépris des peuples qui lui devaient être soumis, et vit une autre tenir la place qui lui avait été destinée. Ses noces, qui semblaient apporter une réjouissance publique, et être cause de la réunion des deux partis qui divisaient le royaume, furent au contraire l'occasion d'un deuil général et d'un renouvellement d'une guerre plus cruelle que celle qui avait été auparavant : la fête en fut la Saint-Barthélemy ; les cris et les gémissements de laquelle retentirent par toute l'Europe ; le vin du festin, le sang des massacrés ; la viande, les corps meurtris des innocents pêle-mêle avec les coupables. Elle voit son mari en danger de perdre la vie ; on délibère si l'on doit le faire mourir. Elle le sauve. Est-il hors de péril, la crainte qu'il a d'y rentrer fait qu'il la quitte et se retire en ses États. Il se fait ennemi du roi son frère ; elle ne sait auquel des deux adhérer : si le respect de son mari l'appelle, celui de son frère et de son roi et celui de la religion la retiennent. L'amour enfin a l'avantage sur son cœur ; elle suit celui duquel elle ne peut être séparée qu'elle ne le soit d'elle-même. Cette guerre finit quelquefois, mais recommence incontinent après, comme une fièvre qui a ses relâches et ses redoublements. Il est difficile qu'en tant de mauvaises rencontres il n'y ait pas entre eux quelque mauvaise intelligence ; les soupçons, nés des mauvais rapports, fort ordinaires à la Cour, et de quelques occasions qu'elle lui donne, séparent l'union de leurs cœurs comme la nécessité du temps fait celle de leurs corps. Cependant ses trois frères meurent l'un après l'autre dans la misère de ces guerres ; son mari succède à la couronne ; mais comme elle n'a point de part en son amitié, il ne lui en donne point en son bonheur. La raison d'État le persuade facilement à prendre une

autre femme pour avoir des enfants qu'il ne pouvait espérer avoir de celle-ci. Mais au lieu que les moindres femmes brûlent tellement d'envie et de haine contre celles qui tiennent le lieu qu'elles estiment leur appartenir, qu'elles ne les peuvent voir, ni moins encore le fruit dont Dieu bénit leurs mariages, elle au contraire fait donation de tout son bien au Dauphin que Dieu donne à la reine, et l'institue son héritier comme si c'était son propre fils; vient à la Cour, se loge vis-à-vis du Louvre, et non seulement va voir la reine, mais lui rend jusqu'à la fin de ses jours tous les honneurs et devoirs d'amitié qu'elle pouvait attendre de la moindre princesse. L'abaissement de sa condition était si relevé par la bonté et les vertus royales qui étaient en elle, qu'elle n'en était point en mépris. Vraie héritière de la maison de Valois, elle ne fit jamais don à personne sans s'excuser de donner si peu, et le présent ne fut jamais si grand qu'il ne lui restât toujours un désir de donner davantage; et s'il semblait quelquefois qu'elle départît ses libéralités sans beaucoup de discernement, c'était qu'elle aimait mieux donner à une personne indigne que manquer de donner à quelqu'un qui l'eût mérité. Elle était le refuge des hommes de lettres, aimait à les entendre parler; sa table en était toujours environnée, et elle apprit tant en leur conversation qu'elle parlait mieux que femme de son temps, et écrivait plus élégamment que la condition ordinaire de son sexe ne portait. Enfin, comme la charité est la reine des vertus, cette grande reine couronnait les siennes par celle de l'aumône, qu'elle départait si abondamment à tous les nécessiteux, qu'il n'y avait maison religieuse dans Paris qui ne s'en sentît, ni pauvre qui eût recours à elle sans en tirer assistance. Aussi Dieu récompensa avec usure, par sa miséricorde, celle qu'elle exerçait envers les siens, lui donnant la grâce de faire une fin si chrétienne que, si elle eut sujet de porter envie à d'autres

durant sa vie, on en eut davantage de lui en porter à sa mort (1). »

Nous avons peu à ajouter à ces nobles périodes. Marguerite de Valois, cependant, est une figure presque aussi complexe que son frère Henri III — avec lequel d'ailleurs elle eut plus de ressemblance qu'elle ne le pensait elle-même — et l'on comprend la divergence des appréciations qui ont été portées à son égard. On en peut dire beaucoup de bien et beaucoup de mal, car si elle eut des qualités véritables — par insouciance, entraînement passionnel, mépris de l'opinion — par la conviction que son sang royal la mettait au-dessus de certaines règles et qu'elle pouvait beaucoup se permettre, elle prêta trop à la critique et mit une sorte de complaisance à lui fournir ses mots et ses diatribes. Chez elle, les contradictions de la nature humaine sont si apparentes qu'on en est souvent choqué; mais les traverses de sa vie, son éducation, le conseil détestable de la parenté et de l'entourage, sa situation longtemps équivoque excusent et expliquent bien des choses. Promise aux destinées les plus brillantes et maintenue en tutelle; mariée contre ses inclinations et délaissée presque au lendemain de ses noces; instrument de fortune et d'intrigue que toutes les ambitions aux prises prétendaient se soumettre et rejetaient selon l'aventure; abandonnée en même temps à tous les mensonges et à toutes les tentations d'une Cour dont la galanterie demeura fameuse, elle put s'oublier elle aussi, écouter son caprice, fût-il porté sur des hommes indignes d'elle, et leur livrer sinon toujours son âme, le charme et la joie d'une beauté devant laquelle s'agenouillaient toutes les adorations. La vie de presque toutes les grandes dames d'alors est aussi pleine de hasards et c'est la seule concession que nous

(1) *Mémoires du cardinal de Richelieu*, édit. Michaud, t. I, p. 92-93.

puissions faire à la légende de la reine Margot. Engagée parmi tant d'intrigues et de partis, elle se trouva recueillir, amassée sur elle avec le temps, l'animadversion de ceux qui se crurent desservis, qui la rencontrèrent comme un obstacle ou ne tirèrent point de son crédit ce qu'ils s'en promettaient d'abord. Poursuivie par un frère tout puissant, dont les griefs demeurés incertains se traduisirent par des actes d'inimitié continue, il faut admirer qu'elle ait déjoué en fin de compte sa haine et sa malveillance ; et honnie, rejetée de celui dont elle avait suivi la fortune, se soit trouvée assez forte encore et gardant assez de prestige pour qu'il ait pensé avantageux de traiter avec elle, de lui reconnaître une situation et des droits. Le pays enfin pouvait lui être reconnaissant d'avoir su accorder ses intérêts propres et les nécessités d'un ordre nouveau et dans lequel il espérait, car sans son aveu il n'eût rien été fondé de durable. Nous avons indiqué les raisons plus immédiates qui influèrent sans doute pour la déterminer. Mais on peut dire aussi qu'elle vit plus loin, au delà, et Marie de Médicis qui profita de son abdication n'aurait peut-être pas eu le courage de ce sacrifice. C'est sur cela qu'il faut insister au moment de conclure, puisque la plupart des écrivains, les romanciers surtout, lorsqu'ils l'ont mise en scène, nous l'ont montrée si différente. Certes, peu de femmes, au milieu de ce drame fatidique qui se déroula sur la France à la fin du seizième siècle, et avec tant d'événements et d'aventures, furent plus désignées pour fournir un personnage de roman ; et nous aimons encore à évoquer cette petite reine Margot de la fin de Charles IX, dont le cœur bavardait si inconsciemment, dansant par les hautes salles du Louvre avec le jeune duc d'Alençon la pavane d'Espagne ou le pazzemeno d'Italie ; nous voyons toujours cette jolie figure désolée, emportant de ses mains blanches la tête exsangue du pauvre La Môle, et plus tard

faisant entrer Chamvallon dans le lit qu'elle avait fait garnir de draps de soie noire pour y ébattre leurs amours. Mais il n'y eut pas chez elle que la princesse galante ; il y eut aussi la reine, qui tenta de servir les intérêts des siens, de son mari, de son pays — une femme sérieuse et dévouée, et qui fut aussi une bonne et charmante femme ; et n'est-ce pas, après tout, le sens définitif de certains actes où l'on ne croirait voir en premier qu'une recherche habile d'intérêt personnel ? — la reconnaissance de Henri IV comme roi de France, l'adhésion au divorce, la renonciation au titre de reine que Marguerite proposa après la conspiration de Biron, sa présence au sacre de Marie de Médicis, aussi bien que la donation de ses terres faite à Louis XIII avec la condition exclusive qu'elles ne sortiraient plus du domaine de la couronne — il y eut la princesse qui, malgré ses défaillances, *garda le sens royal,* et dans l'effroyable crise où menaçait de sombrer la France, se souvint que, d'abord, le Roi était la personnification de l'État et, par le fait, de la Patrie. — Nous ne faisons point le moraliste, et cela suffit pour que, du reste, nous ne lui tenions pas rigueur.

Déposé dans la chapelle des Augustins, le corps de Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre, fut ensuite porté à Saint-Denis et placé dans la chapelle que Catherine avait fait élever hors d'œuvre et qui fut détruite à la Révolution. L'avocat Louis Servin, qui avait plaidé pour elle au Parlement, composa son épitaphe (1) qui fut

(1) Cette épigraphe fort longue a été donnée en entier par M. L. de Saint-Poncy, *Histoire de Marguerite de Valois,* t. II. Le *Dictionnaire* de Moreri reproduit également ces vers, art. « Marguerite de France » :

Margaris alma soror, consors, et filia Regum,
Omnibus hic moriens (proh dolor!) orba fuit.
Pars ferro occubuit, pars altera cœsa veneno,
Tutior est solio parvula sella gravi :
Prævisis obiit mater vexata procellis,
Par natæ mæror præstitit inferias.

gravée par les Augustins auxquels elle avait légué son cœur. — La reine leur avait livré tout ce qu'elle possédait, et même un peu de ce qu'elle ne possédait pas, dans le Grand et le Petit Pré-aux-Clercs; ils n'avaient eu qu'à prendre et ne s'en étaient pas fait faute. Le couvent et l'église s'étaient bâtis si grands tous deux que l'*Autel,* premier motif de la fondation, s'y perdit pour ainsi dire (1). Après la mort de la vieille souveraine, on l'oublia. — Quant à son hôtel, il fut vendu le 11 mai 1622 pour désintéresser ses créanciers (2). On l'avait divisé en trois lots. Il n'en reste plus rien aujourd'hui que peut-être les quelques débris signalés au numéro 6 de la rue de Seine. Mais le pavillon d'Issy est toujours debout; augmenté de deux ailes, il est devenu, par une destinée singulière, la succursale du grand séminaire de Saint-Sulpice. Le parc chanté par Michel Bouteroue demeure intact, et les jeunes séminaristes se promènent encore dans les allées de charmes plantés par la reine Marguerite. — Renan, qui y passa quatre années, a consacré dans ses *Souvenirs de jeunesse* de délicieuses pages à la maison d'Issy, et indique les transformations que dut subir la profane demeure de la

(1) E. Beaurepaire, *la Chronique des rues*, p. 235. — A sa mort, Marguerite avait vivement recommandé à Louis XIII et à sa mère ses nouveaux protégés. Elle leur avait promis une église qu'elle n'eut pas le temps de faire construire, et ce fut Anne d'Autriche qui en posa la première pierre le 15 mai 1617. Elle fut consacrée à Saint-Nicolas de Tolentin. Les bâtiments et l'église des Petits-Augustins devinrent pendant la Révolution et l'Empire le Musée des monuments français, et en 1820 on les abattit pour faire place à l'École des Beaux-arts. Le vaisseau de l'église, sur le portail de laquelle on a appliqué la façade du château d'Anet, a seul été conservé. H. L. Bordier, *les Églises et monastères de Paris,* p. 61. Quant à la chapelle *des Louanges,* elle fut enclavée dans la construction de 1617 et garde encore le nom de chapelle de Marguerite de Valois ou salle Michel-Ange.

(2) Un *Inventaire des meubles, joyaux, livres et manuscrits* de la reine Marguerite, *État des rentes et créances,* a été signalé comme existant à Lyon entre les mains de M. Alp. de Boissieu, correspondant de l'Institut, descendant de Jean de Boissieu, conseiller et secrétaire de la reine. — *Intermédiaire,* t. XI, p. 650, 1879.

dernière des Valois dans sa décoration galante pour devenir la pieuse maison d'éducation des jeunes prêtres et l'antichambre de l'Église. — Mais au fait, au soir de sa vie, elle eût approuvé un tel changement. Elle avait voulu racheter par des fondations et des aumônes les dissipations mondaines de sa jeunesse; le clergé, qui fit son panégyrique, lui apportait le pardon que l'Église accorde toujours à la pécheresse repentante; et c'est sans doute un pur oubli de la reine si, directement, la maison d'Issy ne lui a pas été léguée.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA FIN DES VALOIS

CHAPITRE PREMIER

Catherine de Médicis. — La Cour, la vie et les mœurs..... 1

CHAPITRE II

La jeunesse de Marguerite de Valois. — Les protestants. — Négociations de mariage avec le roi de Portugal. — L'union avec Henri de Navarre..... 28

CHAPITRE III

Mariage de Marguerite de Valois. — La Saint-Barthélemy..... 59

CHAPITRE IV

La fin du règne. — Conspiration des Politiques : La Môle et Coconas. — Mort de Charles IX..... 77

CHAPITRE V

Henri III. — Son impopularité. — Les intrigues contre le duc d'Alençon et le roi de Navarre. — Bussy. — Fuite du duc d'Alençon..... 103

CHAPITRE VI

Embarras du roi. — Fuite du roi de Navarre. — Henri III est forcé de traiter. — La *paix de Monsieur* (1576). — Les états de Blois. — Commencement de l'affaire de Flandre. — Le voyage de Marguerite à Spa..... 133

DEUXIÈME PARTIE

LA REINE MARGOT REINE DE NAVARRE

CHAPITRE PREMIER

La *paix du roi*. — Les querelles des mignons. — Nouvelle évasion du duc d'Anjou. — L'expédition de Flandre. — Catherine se décide à conduire sa fille au roi de Navarre..... 171

CHAPITRE II

Catherine de Médicis dans le Midi. — Situation difficile de Marguerite de Valois à la Cour de Navarre. — La *guerre des amoureux*.. 204

CHAPITRE III

Nouvelles intrigues de Cour. — Fosseuse. — Chamvallon. — Suite de l'affaire de Flandre. — Marguerite de Valois retourne à Paris.... 243

CHAPITRE IV

Nouveau séjour de Marguerite de Valois à la Cour. — La « folie d'Anvers ». — Les affronts du Louvre et de Palaiseau. — Négociations entre le roi de France et le roi de Navarre au sujet de Marguerite. — Elle retourne à Nérac..... 267

CHAPITRE V

Mort du duc d'Anjou. — Mésintelligence du roi et de la reine de Navarre. — Marguerite se déclare pour la Ligue et s'empare d'Agen. — Elle en est chassée par une révolte de la ville..... 303

CHAPITRE VI

Marguerite se réfugie à Carlat. — Son séjour en Auvergne. — Le marquis de Canillac la fait prisonnière et la conduit au château d'Usson. — Elle s'empare d'Usson et en fait sa retraite..... 338

CHAPITRE VII

La légende de la reine Margot..... 369

TROISIÈME PARTIE

LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA REINE MARGOT

CHAPITRE PREMIER

Avènement de Henri IV. — Pourparlers avec Marguerite de Valois. — Le divorce (1599)..... 385

CHAPITRE II

Conspiration du comte d'Auvergne. — La reine Marguerite quitte Usson pour rentrer à Paris. — Son séjour au château de Madrid et à l'hôtel de Sens..... 404

CHAPITRE III

Marguerite de Valois fait construire l'hôtel des Augustins. — Son portrait et sa vie aux dernières années de Henri IV. — Sacre de Marie de Médicis et mort du roi. — Les recherches de la reine Marguerite après le crime de Ravaillac..... 419

CHAPITRE IV

Régence de Marie de Médicis. — Les États de 1614. — Derniers actes de la reine Marguerite. — Sa mort. — Jugement porté sur elle par Richelieu et Conclusion..... 435

PARIS, TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 6158.

A LA MÊME LIBRAIRIE

Correspondance inédite du comte d'Avaux (Claude de Mesmes) avec son père Jean-Jacques DE MESMES, Sr de Roissy (1627-1642), publiée par A. BOPPE. Un vol. in-8°. . . . . 6 fr.

Journal du Concile de Trente, rédigé par un secrétaire vénitien présent aux sessions de 1562 à 1563, et publié par Armand BASCHET, avec d'autres documents diplomatiques relatifs à la mission des Ambassadeurs de France au Concile. Un vol. petit in-8° anglais. 6 fr.

Le Père de madame de Rambouillet. — **Jean de Vivonne, sa vie et ses ambassades** près de Philippe II et à la cour de Rome, d'après des documents inédits, par le vicomte Guy DE BRÉMOND D'ARS. 2e édition. Un vol. in-8° . . . . . 7 fr. 50

(Couronné par l'Académie française, prix Montyon.)

Les Affaires religieuses en Bohême au seizième siècle, depuis l'origine des Frères bohèmes jusques et y compris la lettre de majesté de 1609, par E. CHARVÉRIAT. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50

Fin de la vieille France : **François Ier.** Portraits et récits du seizième siècle, par Mme C. COIGNET. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50

Anne de Montmorency, grand maître et connétable de France, à la cour, aux armées et au conseil du roi François Ier, par Francis DE CRUE, docteur de la Faculté des lettres de Paris. Un vol. in-8° . . . . . 8 fr.

(Couronné par l'Académie française, second prix Gobert.)

Anne, duc de Montmorency, connétable et pair de France, sous les rois Henri II, François II et Charles IX, par Francis DE CRUE, docteur ès lettres de l'Université de Genève, lauréat de l'Académie française. Un vol. in-8° enrichi d'un fac-similé. . . . . 8 fr.

Le Parti des Politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy. **La Molle et Coconat,** par Francis DE CRUE, docteur ès lettres de l'Académie de Genève, lauréat de l'Académie française. Un vol. in-8°. . . . 8 fr.

Les Ducs de Guise et leur époque, par H. FORNERON. 2e édition. Deux vol. in-18. . . . . 7 fr.

(Couronné par l'Académie française, prix Thérouanne.)

Lettres de Philippe II à ses filles les infantes Isabelle et Catherine, écrites pendant son voyage en Portugal (1581-1583), publiées d'après les originaux autographes conservés dans les Archives royales de Turin, par M. GACHARD, membre de l'Académie et de la commission royale d'histoire de Belgique. Un vol. in-8° raisin. . . . . 7 fr. 50

Histoire de Philippe II. Tome Ier. *L'Espagne et l'Europe durant les premières années du règne.* — Tome II. *L'Espagne et l'Europe jusqu'au départ de don Juan d'Autriche pour les Pays-Bas,* par H. FORNERON. 3e édition. Deux vol. in-8°. . . . . 15 fr.

La Réforme au seizième siècle. Études et portraits, par A. LAUGEL. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50

Les Luttes religieuses en France au seizième siècle, par le vicomte DE MEAUX. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50

Henri IV, les Suisses et la haute Italie. La Lutte pour les Alpes (1598-1610). Étude historique d'après des documents inédits des Archives de France, de Suisse, d'Espagne et d'Italie, par Edouard ROTT, secrétaire de la légation de Suisse en France. Un vol. in-8° cavalier, avec une carte. . . . . 8 fr.

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 6158.

DC
122
.9
M2M47
1905

Merki, Charles
La reine Margot et la fin
des Valois 2. éd.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY